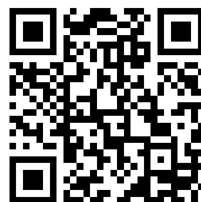




# REVUE CRITIQUE

## D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

---

VINGT-HUITIÈME ANNÉE

II

(Nouvelle Série. — Tome XXXVIII)

# REVUE CRITIQUE

## D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

---

Directeur : M. A. Chuquet

---

VINGT-HUITIÈME ANNÉE

DEUXIÈME SEMESTRE

Nouvelle Série. — Tome XXXVIII

---

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC
28, RUE BONAPARTE, 28
—
1894

ANNÉE 1891

# TABLE DU DEUXIÈME SEMESTRE

## *ARTICLES*

### TABLE ALPHABÉTIQUE

## LETTRES



## CHRONIQUE

SOCIÉTÉS SAVANTES



---

## PÉRIODIQUES

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE

FRANÇAIS

ALLEMANDS

*Altpreussische Monatsschrift.*
*Berliner philologische Wochenschrift.*
*Deutsche Literaturzeitung.*
*Göttingische gelehrte Anzeigen.*
*Literarisches Centralblatt.*
*Wochenschrift für klassische Philologie.*
*Zeitschrift für katholische Theologie.*

ANGLAIS

*The Academy.*
*The Athenaeum.*
*The Classical Review.*
*The English Historical Review.*

BELGES

*Revue de l'instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique.*

POLONAIS

*Bulletin international de l'Académie des sciences de Cravovie.*

---

LE PUY, IMPRIMERIE R. MARCHESSOU, BOULEVARD CARNOT, 23.

# REVUE CRITIQUE

## D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N<sup>os</sup> 27-28 — 2-9 juillet — 1894



307. — **Arabic papyri** of the Bodleian library reproducted by the collotype process with transcription and translation by D. S. MARGOLIOUTH, M. A. laudian professor of arabic in the University of Oxford. Londres, Luzac and C°, 1893, in-4, p. 7.

Les deux papyrus dont la Bodléienne a fait l'acquisition et que publie M. S. Margoliouth sont intéressants à plusieurs points de vue. Tous deux sont recouverts, d'un côté, de caractères arabes, et de l'autre côté, ainsi que nous l'apprend une note de l'éditeur, de caractères coptes. En outre, au commencement du premier papyrus, on voit plusieurs lignes coptes entre lesquelles ont été tracées les lignes arabes.

Cet usage d'utiliser d'anciens papyrus semble appartenir à une époque de transition où la fabrication du papyrus était déjà en déclin et où le parchemin et le papier n'étaient pas à la portée de tout le monde. Il y a là peut-être un fait qui mérite d'être noté pour la paléographie arabe. La forme du cursif arabe variant plutôt suivant les personnes que suivant les temps, on ne peut établir des distinctions chronologiques dans l'histoire de l'écriture arabe avec la même précision que pour l'écriture syriaque, par exemple. L'examen des papyrus confirme cette observation. Le premier présente un spécimen d'écriture régulière et soignée, qui semble un modèle de calligraphie à côté des caractères grossiers du second. On serait donc tenté d'assigner une date différente à l'un et à l'autre, si l'on n'apprenait par le contexte que tous deux ont été écrits en Égypte à la même époque, mais par des personnes différentes. Il y a toutefois lieu de remarquer que la forme du *kaf* affecte dans les deux documents les mêmes particularités : tantôt cette lettre se rapproche du *kaf* syriaque, tantôt elle est plus voisine du *kaf* arabe ordinaire.

Ces considérations et d'autres encore, telles que l'absence presque

complète de points diacritiques, permettent de faire remonter ces documents aux premiers siècles de la domination arabe en Égypte.

Le texte n'est pas non plus dénué d'intérêt. Chaque papyrus renferme un rapport adressé à un propriétaire foncier par son intendant sur l'administration de ses terres. Dans le premier, l'intendant, chargé d'examiner les comptes du fermier Ibrahim ibn Humaïd, se plaint des entraves qu'apporte à sa mission un certain Bischr ibn Sa'id, sans doute un gérant local, qui s'oppose à la reddition des comptes du fermier Ibrahim. Dans le second papyrus, un intendant, différent de l'auteur du rapport précédent, met son maître au courant de différentes questions. Il est arrivé sur les lieux au moment du vannage des grains [1]. Avec l'aide de Bischr ibn Sa'id (le même personnage que dans le papyrus I), il a mesuré les grains qui ont fourni 36 *kafiz* de froment et 13 *kafiz* d'avoine. Il propose de vendre 10 dirhem le kafiz de froment et 5 dirhem le kafiz d'avoine. Cet intendant parle ensuite des cavaliers préposés à la garde des aires des grains et des champs de coton. Il ajoute qu'il ne voudrait pas demander des comptes au fermier Mohammad ibn Salih, sans que celui-ci ait reçu l'ordre de les lui rendre. Il prévoyait sans doute de sa part le même mauvais vouloir dont se plaint l'auteur du premier papyrus. Ce fermier ne paraissait pas, en effet, très bien disposé en sa faveur; il lui refusa un cheval en échange du mulet rétif qu'il montait et qui ne lui permit pas de faire sa tournée avec toute la diligence désirable. En dernier lieu, il prie son maître de lui fixer le prix de vente pour les grains; le prix courant pour le froment était de 600 dirhem par *korr*. Ces indications peuvent être de quelque utilité pour l'étude des mesures et des prix des grains en Égypte à l'époque des Arabes.

Le premier papyrus est complet au commencement, mais la fin manque. Dans le second, au contraire, c'est le commencement qui fait défaut.

M. M. a montré une grande habileté dans le déchiffrement et dans l'interprétation de ces textes dépourvus de points diacritiques, qui offraient de véritables difficultés de lecture, surtout dans le second papyrus, grossièrement écrit, comme nous l'avons déjà dit. En outre, plusieurs mots effacés en partie ou totalement ont dû être restitués. Les restitutions auraient dû être indiquées dans la transcription par des crochets. On s'accordera à reconnaître que la lecture et la traduction de M. Margoliouth sont exactes et le doute ne peut porter que sur quelques points secondaires [2]. La reproduction des papyrus est excellente. On

1. Voici comment je comprends le commencement : « Le grain étant nettoyé (*tt h r* sans point sur le *tt*), nous t'envoyâmes des échantillons pour que le grain fût mis en vente. Il avait été presque entièrement *(biyasîr)* nettoyé sur une aire appelée. .. ».

2. Pap. II, l. 12, le dernier mot est plutôt *wa'ayyâmuna* « et nos jours (ici) » que *wa'innama maqâmuna*, mais le sens reste le même.

regrette que l'éditeur ait limité sa tâche à la transcription et à la traduction des textes. On aurait aimé à trouver un commentaire qui fit ressortir l'intérêt de cette publication et une préface donnant quelques renseignements sur la provenance des papyrus.

Rubens DUVAL.

---

308. — **Excavations at Megalopolis, 1890-1891**, by E. A. GARDNER, W. LORING, G. C. RICHARDS, W. J. WOODHOUSE, R. W. SCHULTZ (*Supplementary Papers*, nº 1, published by *The society for the Promotion of Hellenic studies*), London, Macmillan, 1892, 1 vol. in-folio, de 141 p., orné de 16 planches et de nombreuses gravures dans le texte.

309. — HEADLAM (A.-C.). **Ecclesiastical Sites in Isauria** (*Supplementary Papers*, nº 2), London, Macmillan, 1892, 1 vol. in-fol. de 31 p., orné de deux planches et de 10 figures dans le texte.

Il faut savoir gré aux membres de l'École anglaise d'Athènes de n'avoir pas attendu l'achèvement définitif des fouilles de Mégalopolis, pour nous donner un compte-rendu de leurs découvertes. Le volume que nous avons sous les yeux, et qui date déjà de l'année dernière, nous offre, avec un aperçu sommaire des travaux accomplis pendant les campagnes de 1890 et de 1891, un exposé méthodique des résultats obtenus pendant cette première période de fouilles. On ne pouvait souhaiter une publication à la fois plus rapide et plus consciencieuse. Ajoutons que le format nouveau, adopté pour cette publication par la *Society for the Promotion of hellenic Studies*, nous paraît heureusement choisi : grâce à cette innovation, de grandes et belles planches, au nombre de seize, nons montrent sous toutes leurs faces le théâtre, le *Thersilion*, le temple de Zeus Soter, et nous font, pour ainsi dire, toucher du doigt les moindres détails de ces édifices. Aux critiques sévères qui trouveraient excessif ce luxe de planches et d'illustrations, M. E. Gardner et ses collaborateurs répondraient sans doute qu'il s'agissait pour eux de fixer les éléments essentiels d'un problème qui, dès le premier jour, a préoccupé les savants : les ruines de Mégalopolis justifiaient-elles, ou contredisaient-elles au contraire, les vues fameuses de M. Dörpfeld sur la forme du théâtre grec à l'époque classique? En présence des affirmations contradictoires qui s'étaient déjà produites à ce sujet, on attendait avec impatience les explications de M. Gardner.

Voici, en résumé, comment se posait la question. Le théâtre de Mégalopolis a ceci de particulier, qu'il est contigu à un autre édifice, le *Thersilion* (ainsi appelé du nom de son fondateur Thersilos). Cet édifice, qui servait de salle de conseil aux députés de la confédération arcadienne, s'élevait au nord du théâtre, et présentait sur sa façade sud, tournée vers l'orchestre, un portique de quatorze colonnes, qui formait le fond de la scène. On ne peut douter que ces deux monuments n'aient été conçus

ensemble, suivant un même plan, pour que l'un complétât l'autre : le théâtre servait d'entrée au *Thersilion*, tandis que le portique du *Thersilion* était comme le mur de fond, devant lequel avaient lieu les représentations dramatiques. Cela posé, y avait-il place, dès le IVe siècle, au temps de la fondation de Mégalopolis, pour une estrade, un λογεῖον, situé entre l'orchestre et le portique? ou bien les acteurs ne se tenaient-ils pas simplement dans l'orchestre, en avant du portique, sans *proscenium*?

M. Dörpfeld, qui visita les fouilles au printemps de 1891, se prononça pour la seconde de ces hypothèses : suivant lui, le portique du *Thersilion* existait avant le théâtre; lorsque, un peu plus tard, on construisit les gradins, les murs de soutènement et l'orchestre, on ajouta par en bas trois marches à l'escalier primitif du portique, de manière à ce que l'orchestre communiquât directement, sans aucune estrade, avec le *Thersilion*; plus tard encore, on baissa un peu le niveau de l'orchestre, pour établir en avant des gradins une nouvelle rangée de sièges d'honneur (θρόνοι). Or ces sièges d'honneur datent du IVe siècle, comme le prouve une inscription gravée sur l'un d'eux. Il n'y a donc pas eu de *proscenium* au IVe siècle, et, en fait, les fondations qui semblent appartenir à une construction de ce genre en avant du portique, datent d'une époque beaucoup plus récente que les autres parties du théâtre.

M. E. Gardner est d'accord avec M. Dörpfeld sur la date récente du *proscenium*, tel qu'il subsiste aujourd'hui, et sur l'addition des trois marches inférieures du portique. Mais il se sépare de lui sur un point essentiel : c'est que les marches ainsi ajoutées après coup ne peuvent en aucune façon appartenir à la même époque que les gradins du théâtre; tandis que ces gradins datent du IVe siècle, voire même du milieu du IVe siècle, les marches inférieures du *Thersilion* dénotent une construction beaucoup plus négligée, et tout à fait différente de celle qui se marque dans le reste de l'édifice; elles ne sont pas antérieures au IIe siècle. S'il en est ainsi, la différence de niveau entre les marches primitives du *Thersilion* et l'orchestre est telle, qu'on ne peut supposer un simple plan incliné, allant de l'un à l'autre; c'est en cet endroit qu'il faut nécessairement admettre l'existence d'une estrade, d'une scène, soit en terre, soit en bois, dominant l'orchestre, et servant de λογεῖον.

Cette solution du problème s'appuie, on le voit, sur des considérations techniques, que M. Gardner expose avec une clarté parfaite. Aussi n'aurions-nous pas mieux demandé que de partager tout à fait sa conviction, s'il avait pu jusqu'au bout la faire partager à son collaborateur principal, M. Loring. Malheureusement, avec une bonne foi qui n'est pas un des moindres mérites de cette publication, M. Loring avoue, dans une note additionnelle (p. 91), que lui-même, après un nouvel examen des matériaux, ne considère plus comme aussi rigoureux qu'il l'avait pensé d'abord l'argument tiré de la structure des marches. Un doute subsiste

donc, malgré tout le soin que les savants anglais ont apporté à l'étude de cette question difficile. Le théâtre de Mégalopolis ne permet pas encore de se prononcer avec certitude sur les théories de M. Dörpfeld.

En dehors du théâtre et du *Thersilion*, les fouilles ont porté principalement sur l'agora, où on a déblayé le portique de Philippe et le sanctuaire de Zeus Soter. En outre, un examen attentif des murs de la ville a fourni à M. Loring l'occasion d'une étude sur la topographie antique de Mégalopolis.

Les inscriptions découvertes au cours de ces fouilles ont été publiées et commentées par M. Richards. Les plus intéressantes sont celles du théâtre. Parmi les autres, il y en a une qui, gravée sur les deux faces d'un même marbre, se rapporte à une affaire que l'on connaissait déjà par deux autres documents : il s'agit d'une contestation de terrains entre des particuliers et la ville de Mégalopolis; la nouvelle inscription contient le rapport des commissaires spéciaux envoyés pour contrôler sur place les prétentions des deux partis. Citons aussi une dédicace bilingue, qui rappelle l'incendie d'un portique et la reconstruction de cet édifice aux frais de l'empereur Domitien.

Le fascicule II des *Supplementary Papers* est intitulé *Ecclesiastical sites in Isauria*. C'est en compagnie de MM. Ramsay et Hogarth que M. Headlam a visité, au mois de juillet 1890, l'ancienne province d'Isaurie. Les mêmes savants lui ont procuré la copie de la plupart des inscriptions contenues dans ce fascicule. Mais l'auteur lui-même a le mérite d'avoir consacré une excellente notice aux deux églises byzantines de *Koja-Kalessi* et de *Kestel*. Ces édifices, d'une rare élégance, avaient été déjà vus par M. de Laborde en 1826, et reproduits dans son *Voyage en Orient* (pl. 68 et 69). Tout en rendant hommage à la valeur artistique des dessins publiés par son prédécesseur, M. H. se flatte d'avoir fait un relevé plus exact et plus complet des ruines. Il considère l'église de *Koja-Kalessi* comme un curieux spécimen de l'art intermédiaire entre la basilique et l'église byzantine à coupole, et il croit pouvoir attribuer ce monument au v[e] siècle.

Les inscriptions recueillies dans le même voyage, et publiées à la suite de ce mémoire archéologique, sont presque toutes funéraires et chrétiennes. La forme des noms propres y est particulièrement intéressante : nous y trouvons, par exemple, le masculin Τᾶς et le féminin Νᾶς, qui rappellent les formes Μᾶς, Λᾶς, Βᾶς, Ἐνᾶς, précédemment signalées dans les inscriptions de Cilicie et de Pisidie.

Am. Hauvette.

---

310. — **Hymni Homerici**, codicibus denuo collatis recensuit Alfredus Goodwin, cum quattuor tabulis photographicis. Oxford, Clarendon, 1893, xii-101 pp.

L'intérêt de cette édition est double : d'abord elle est un monument

élevé à la mémoire d'Alfred Goodwin, un des plus savants hellénistes de notre temps, dont la science déplore la mort prématurée ; en second lieu elle pose une question de la plus haute importance pour l'établissement du texte des hymnes homériques, à savoir celle-ci : Quelle valeur doit-on attribuer, définitivement, au manuscrit de Moscou (M), aujourd'hui à la bibliothèque de l'Université de Leyde, qui a été apprécié si diversement par les critiques et les éditeurs ? Goodwin, dit M. Th. W. Allen, son disciple et son ami, accordait une estime toute particulière à ce manuscrit, puisque d'après lui il s'était résolu à changer l'ordre traditionnel des hymnes : en tête le fragment de l'hymne à Dionysos, puis l'hymne à Déméter, et en suivant l'hymne à Apollon et les autres. Le manuscrit s'arrête brusquement, comme on sait, au vers 4 de l'hymne XVIII à Hermès. M. Allen, lui aussi, considère le manuscrit de Moscou comme supérieur à tous les autres. Il est regrettable qu'il ne nous donne pas les raisons de cette préférence, soit les siennes propres, soit celles de Goodwin ; car la discussion ne peut manquer d'être intéressante. Un point spécial est, en effet, à élucider, sans lequel la supériorité de M pourra toujours passer pour arbitraire ; c'est de savoir si l'intelligence dont fait preuve le scribe dans ses corrections et ses leçons de passages incertains doit être considérée comme une preuve d'excellence ou donner lieu à suspicion. Il y aurait encore à décider si le copiste de M est lui-même responsable de toutes ses leçons (car à côté du texte véritable, il donne parfois des leçons évidemment fautives) ou si ses fautes sont imputables à un manuscrit antérieur. Mais M. A. n'a pu retrouver tous les papiers de Goodwin ; et pressé sans doute de remplir son pieux devoir et de publier l'édition préparée par son ami, il attend, ainsi qu'il le dit p. x, une autre occasion pour traiter la question. La préface est d'ailleurs très sobre, et se borne à donner les renseignements strictement nécessaires sur les vingt-six manuscrits des hymnes, que Goodwin avait collationnés ou fait collationner par ses amis, à l'exception de trois seulement, ceux de Munich (cod. gr. 333), de Madrid (cod. XXIV) et du Mont-Athos (cod. gr. 587). Quatre tables photographiques reproduisent très exactement le fol. 35 recto et verso du ms. de Moscou (hymne à Déméter), ainsi que le papier collé sur la lacune, portant la tentative de restauration des passages mutilés. Il convient d'adresser des remerciements aux délégués de la presse clarendonienne, qui n'ont pas voulu laisser perdre les fruits du travail de Goodwin, et qui ont donné au public une si magnifique édition. C'est admirablement imprimé, comme tout ce qui sort de la célèbre typographie d'Oxford. Je regrette d'avoir à critiquer le correcteur des épreuves ; j'ai noté un certain nombre de fautes qu'il eût été facile de faire disparaître. Dans la préface, le ms. de Moscou, p. v, a 293—210$^{mm}$, et p. IX, 290—215 ; où sont les dimensions exactes ? P. IX, ce même manuscrit a été découvert par Christ.-Fred. *Matthiæ* ; lire *Matthæi* ; il ne faut pas confondre avec l'éditeur des hymnes Aug. Mat-

thiæ. Le texte renferme quelques mots mal accentués et plusieurs sans accents [1] ; je remarque seulement que les mots μητίετα, εὐρύοπα, καταειμένον, Ὀγχηστός sont accentués tantôt bien, tantôt mal [2], et je note, sans en tirer de conclusion, que ces fautes, ainsi que plusieurs autres, reproduisent exactement les fautes de l'édition de Baumeister.

My.

---

311. — A. Waldeck. **Griechische Schulgrammatik,** entsprechend des Verfassers lateinischer Schulgrammatik und den Zielen der neuen Lehrplæne, fuer alle Klassen des Gymnasiums. Halle, Waisenhaus, 1893; viii-115 p.

Gagner du temps, c'est-à-dire apprendre le plus possible dans le moins de temps possible, semble être le mot d'ordre dans les gymnases d'Allemagne. M. Waldeck a composé, d'après les nouveaux programmes, une grammaire latine dont la *Revue* a parlé, et une grammaire grecque dont elle parle aujourd'hui. Il faut que l'élève s'habitue à réfléchir et à comprendre les formes grecques de lui-même, sans avoir recours à une multitude de renseignements accompagnés d'exceptions de toute sorte, qui ne peuvent que le troubler et finir même par lui faire perdre le sens de ce qui est régulier ou non. Il ne doit pas savoir mécaniquement ni apprendre par cœur des paradigmes d'après lesquels il ne peut faire que des comparaisons tout extérieures ; car il n'a pas besoin de composer des formes d'après des types connus, mais il doit se mettre en état de reconnaître ces formes et de les ramener à leur origine, lorsqu'il les rencontre dans les textes. Il y a même des cas où l'élève ne doit pas, pour ainsi dire, savoir d'avance ; c'est ainsi, par exemple, qu'il comprendra de lui-même, à l'occasion, les formes du duel, qui sont relativement rares, et bonnes, tout au plus, dans les grammaires, à rendre difficile et lente la connaissance de ce qui est plus important. Ce sont là peut-être de bons principes, mais c'est une méthode qui ne saurait être recommandée pour nos lycées. D'abord, parce que nos élèves ne lisent pas assez ; ensuite parce qu'une bonne grammaire ne peut pas se borner à ne dire que l'indispensable, surtout si elle doit servir pour toutes les classes ; et il faut avoir confiance dans le professeur, qui saura toujours prendre dans une grammaire ce qu'il juge nécessaire à son enseignement.

---

1. Sans accents : III, 98 ἧστο ; V, 32 τέτυκται ; 288 κεραυνῷ ; XXVII, 1 Ἄρτεμιν ; XXXIII, 6 ἐπιχθονίων. L'hymne à Déméter est numéroté un vers trop haut à partir de 380.

2. Μητίετα III, 205 et ailleurs, notamment IV, 469, après corr. de μητιέτα M ; μητιέτα IV, 506 ; V, 202 où les *var. lect.* donnent μητίετα ed, pr.; — εὐρύοπα. II, 334 et ailleurs ; -όπα II, 3 ; — καταειμένον III, 225, V, 285 ; εἱμενον IV, 228 ; — Ὀγχηστόν (οἶο) IV, 88, 186, 190 ; Ὄγχηστον III, 230.

M. Waldeck pense d'ailleurs à peu près ainsi sur ce dernier point, et n'a pas voulu être trop radical dans ses éliminations (cf. p. v).

My.

---

312. — W. Schmid. **Der Atticismus** in seinen Hauptvertretern von Dionysius von Halikarnass bis auf den zweiten Philostratus, 3ter Band, 7ter Abschnitt : Elien. Stuttgart, Kohlhammer, 1893, 349 p.

Exposer le développement de l'atticisme dans ses principaux représentants, depuis Denys d'Halicarnasse jusqu'à Philostrate le Jeune, analyser la langue de chaque écrivain et en extraire les éléments empruntés à l'attique en ce qui concerne les formes, le vocabulaire et la syntaxe, tel a été le but de M. W. Schmid. Plutarque et Galien sont laissés à part. Le tome I (1887) va jusqu'à Lucien; le tome II (1889) s'occupe d'Ælius Aristide; le tome III, dont il s'agit, ici est consacré à Élien. Les premiers volumes ont été favorablement appréciés dans les revues d'Outre-Rhin, mais non sans quelques critiques; je n'ai pas d'ailleurs à les juger ici. En ce qui concerne ce troisième tome, l'ensemble en est bien conçu et suffisamment bien exécuté; mais mon impression générale, à étudier de près les détails, est qu'il est fait trop vite et qu'il y manque la dernière main. Beaucoup d'affirmations, dans le domaine grammatical, ont besoin d'être contrôlées; et si l'on découvre, par hasard, qu'elles sont inexactes, quelle confiance pourra-t-on avoir dans les renseignements donnés ? Il est bien entendu que je n'ai ni pu ni voulu tout vérifier; mais voici quelques exemples de ces inexactitudes. P. 31 « aucune forme (d'optatif) non éolienne ne se trouve dans Antiphon, Andocide, etc. » Or je lis, dans des éditions autorisées, σώσαιεν dans Andocide (1, 137 Blass), τολμήσαιεν dans Antiphon (6, 51). On me dira que les scribes ont souvent confondu αιεν et ειαν; soit; mais qui croire? M. Blass ou M. Schmid? M. Sch. dit que 2e pers. αις n'est pas du tout employé chez les Attiques (p. 31, d'après Rœder) : les meilleurs et les plus savants éditeurs sont donc bien peu attentifs, puisqu'il s'en trouve des exemples dans les textes qu'ils publient? P. 37 « les poètes scéniques n'ont aucun exemple de -νύω pour -νυμι » ; lire « les poètes *tragiques ;* » il y en a une quinzaine d'exemples dans les comiques. Il n'y a pas qu'une seule forme de ce genre dans Thucydide (IV, 25); il faut ajouter VII, 51. P. 27 « υἱός a en attique l'acc. υἱόν, aux autres cas il suit la déclinaison consonantique ». Il faut au moins remarquer que le gén. υἱοῦ n'est pas rare. Après avoir dit p. 22 « l'acc. pl. εῖς des thèmes en ευ, étranger à la prose attique », il ne fallait pas, avec ἁλιεῖς et ἱππεῖς, citer υἱεῖς; l'attique ne disait pas, que je sache, υἱέας comme ἁλιέας, et d'ailleurs le thème de υἱεῖς n'est pas υἱευ-, mais υἱυ-. P. 91 ce n'est qu'une inadvertance de citer ἀφανίζομαι comme exemple de verbes composés avec une préposition; mais elle n'est pas la seule, comme on

le voit, et tout cela prouve, sinon dans la composition, du moins dans la rédaction de l'ouvrage, une précipitation regrettable ou le manque d'une révision attentive. En ce qui concerne le lexique, les références au texte d'Elien sont données, cela va de soi; mais la méthode me semble bien imparfaite pour les autres écrivains. On donne, par exemple, ἀδιάφθορος comme emprunté à Platon; le mot est aussi dans Démosthène; on ajoute Diodore; pourquoi pas Plutarque, où il est également? Ἀνθρωπόνους est cité comme propre à Elien; je le trouve dans Strabon avec le même sens. A certains mots, on semble vouloir citer tous les écrivains qui les ont employés; par exemple, je lis (p. 185) ἄτρυτος Pindare, Eschyle, Hérodote, Théocrite, Plutarque; pourquoi ne pas citer Théocrite à ῥαδινός (p. 218)? Et Galien à ἀκεστική (p. 162)? Si l'on cite Oppien au μοιχλεπρός (p. 208) avec Hippocrate et Lycophron, pourquoi l'omettre à ἀσπαλιεύς, dans la même liste (p. 184), accompagné du seul nom de Nicandre? Je ne vois pas du tout quelle méthode a présidé à toutes ces citations qui d'ailleurs, sans références précises, ne peuvent être d'un grand secours. Mais je ne veux pas rester sur ces critiques : l'atticisme d'Elien est bien apprécié, sa syntaxe, comparée à la syntaxe attique, est clairement exposée, et le vocabulaire même, à part la réserve que je viens de faire, pourra être consulté avec fruit. Les historiens de la langue grecque se serviront utilement de cet ouvrage.

My.

---

313. — **Philostrati maioris Imagines** O. Benndorfii et Schenkelii consilio et opera adiuti recensuerunt Seminariorum Vindobonensium sodales (Bibl. script. græc. et rom. Teubneriana), Leipzig, Teubner, 1893, xxxi-267 p.

Les élèves des séminaires philologiques de Vienne ont publié cette nouvelle édition des *Tableaux* de Philostrate l'Ancien à l'occasion d'un congrès des philologues allemands tenu à Vienne au mois de mai 1893. Elle remplacera avantageusement, dans la collection Teubner, l'édition de Kayser (1871), et il y avait lieu, en effet, de donner un texte plus sûr et plus conforme à une bonne tradition. Les manuscrits des Εἰκόνες, fort nombreux, étant donnée la vogue dont jouit ce genre de littérature dans les derniers temps de l'hellénisme, se répartissent en trois familles : les uns divisent l'ouvrage en deux livres; les autres en quatre; mais ces derniers sont pleins de fautes, d'interpolations, de corrections interlinéaires et marginales. La troisième classe comprend les manuscrits, de valeur très inférieure, issus d'un mélange des deux premières. Le texte est établi principalement sur les codd. *Laurentianus* LXIX 30 (F xiii[e] siècle), et *Parisiensis* 1696 (P xiv[e] siècle), qui appartiennent à la première famille, et ont été collationnés à nouveau; ils ne renferment ni interpolations ni fautes graves, et descendraient, comme les manuscrits de second ordre, d'un archétype contenant déjà certaines gloses (communes

à tous les manuscrits) et remontant à un texte de Philostrate lui-même, destiné à des récitations publiques. La dernière partie de cette conclusion, possible en elle-même, me paraît précipitée, ou tout au moins fondée sur un passage qui se prête à diverses explications. Les mots καὶ ὑπὲρ παιδὸς ἀποκρίνασθαι (p. 363, 29 Kayser) sont bien en effet l'indication d'un changement de personnage pour l'expression ξυγχωρῶ καὶ πλέωμεν. Les éditeurs les admettent dans le texte, les considérant comme une annotation marginale de Philostrate destinée à avertir les récitateurs. Or, un scribe trop intelligent peut fort bien avoir ajouté ces mots dans sa copie, et je crois cela plus vraisemblable que d'attribuer à l'auteur lui-même une indication dont les lecteurs de son temps n'avaient sans doute pas besoin, pas plus que nous n'en avons besoin nous-mêmes pour comprendre que c'est l'enfant qui répond à la question ξυγχωρεῖς γάρ που. Dans l'*Index verborum*, je n'approuve pas l'admission des mots de Philostrate le Jeune et de Callistrate. Ce sont des imitateurs de Philostrate l'Ancien, soit; mais s'il s'agit de faciliter l'étude du style de ce dernier, il n'y a aucune raison pour ne pas citer aussi les passages de ses autres œuvres; et alors où s'arrêterait-on? L'appareil critique, très clair et très utile, donne toutes les leçons de F et la première main de P; et ce qui n'est pas moins important, toutes les différences avec Kayser; la comparaison des deux textes ne peut manquer d'être instructive. Quelques variantes d'autres manuscrits et les conjectures modernes les plus importantes sont en outre signalées. En somme, nous avons là une édition publiée avec méthode et conscience, qui fait honneur aux philologues viennois, et qui sera dorénavant indispensable à tous ceux qui s'occuperont des Εἰκόνες [1].

My.

---

314. — A. Schiber. **Die fraenkischen und alemannischen Siedlungen in Gallien, besonders in Elsass-Lothringen.** 8° de IX-109 p. et 2 cartes Strasbourg, Truebner, 1894.

Nous allons suivre les différents chapitres du livre. Chapitre I : L'auteur relève tous les noms géographiques en *ingen* ou *ange* qu'il a trouvés dans l'Europe occidentale. Chapitre II : Il fait le même travail pour les noms en *heim*. Il observe que les premiers noms sont très fréquents en Lorraine, les second en Alsace. Chapitre III : Il réfute avec beaucoup de raison la théorie d'Arnold qui voit dans les *ingen* des noms allémaniques; mais il admet la contre-partie de cette théorie qui fait des noms en *heim* des noms francs, (il ne se montre pas ainsi très conséquent avec lui-même). Et là-dessus, dans le chapitre IV, il nous expose toutes sortes de considérations sur le mode de colonisation des Francs. Les *heim* indiquent, d'après lui, une conquête militaire, violente, tandis

1. P. 73 au titre courant, lire Ἀρριχίων; p. 78 lig. 17 **Ὠκεανῷ est sans esprit.**

que les *ingen* font entrevoir une colonisation lente, une infiltration graduelle. Chapitre V : Énumération des noms germaniques dans la France ; il range parmi ces noms tous ceux qui se terminent en *ville* ou *court*. Ces noms se remarquent surtout dans la Normandie, où Aétius établit des Francs avant l'an 486! Chapitre VI : Origine des noms en *weiler*. Ces noms se trouvent surtout en Alsace et en Lorraine, entre les noms en *heim* et en *ingen*, cachés dans les montagnes ou dans les anfractuosités des collines. Les villages qui portent cette désinence sont d'origine gallo-romaine ; leurs habitants étaient des colons ; aux termes « *villare* » a été joint le nom du propriétaire germanique qui est devenu le maître de ces colons. La dissertation se termine par des réflexions générales sur la marche de la civilisation, sur l'origine de la féodalité, sur la propagation de la langue allemande, et sur l'annexion de l'Alsace-Lorraine à l'empire germanique.

On trouve, dans cette brochure ambitieuse, quelques statistiques utiles, encore qu'incomplètes, quelques observations justes sur l'étymologie de certains noms de lieux, mais aussi beaucoup de théories hasardées et de généralisations hâtives.

Ch. PFISTER.

---

315. — **Livre des privilèges de Manosque. Cartulaire municipal latin-provençal (1169-1315)**, par M. M.-Z. ISNARD, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, archiviste des Basses-Alpes, suivi de remarques philologiques sur le texte provençal par M. Camille CHABANEAU, correspondant de l'Institut. Digne, Chaspoul, Constant et Vᵉ Barbaroux, imprimeurs, Paris, Champion, 1894, in-4° de LXXXV-242 p.

Tout est excellent dans le volume que je viens examiner, ce qui n'étonnera aucun de ceux qui n'ignorent pas que M. Isnard est un de nos plus laborieux et de nos meilleurs archivistes, et que M. Chabaneau est un des plus savants de nos romanistes. Les deux grands travailleurs semblent avoir rivalisé de zèle pour nous donner, l'un comme paléographe et historien, l'autre comme philologue et critique, des pages irréprochables.

L'*introduction* est aussi substantielle qu'intéressante. On y trouve l'historique et la description du cartulaire, la disposition et la division de l'ouvrage, tout ce qui regarde les textes et les originaux [1], les dates

---

1. M. Isnard déclare (p. VIII) qu'il s'est efforcé de reproduire les textes « avec la plus scrupuleuse exactitude ». Cette déclaration était inutile, son passé jurant pour lui. Il ajoute : « Nous avons respecté religieusement, nous pourrions dire servilement, les diverses figurations orthographiques, malgré leur bizarrerie et leurs formes parfois contradictoires, car elles peuvent servir à marquer une prononciation particulière des mots ou à indiquer un trait de langue précieux pour l'étude du parler bas-alpin, de cette époque, au point de vue phonétique et philologique. »

des chartes, la langue et style des chartes et le lexique, l'état des personnes à Manosque au XIII[e] siècle [1], les impôts et corvées [2], les Juifs [3], les lois et l'administration de la justice [4], les officiers de justice, notaires, avocats, les privilèges et la constitution communale de Manosque, les officiers municipaux, les annales historiques de Manosque (étudiées déjà par le P. Columbi, au XVII[e] siècle, de nos jours par M. l'abbé Ferand, par M. Damase Arbaud. M. T. reproduit en ce chapitre les *fastes consulaires* inscrits sur les murs de la salle des délibérations de l'hôtel-de-ville de Manosque, qui peuvent être considérés à la fois comme un résumé et comme un appendice de son histoire, avec liste des consuls, syndics, maires et adjoints à partir de 1211); monnaies, mesures, poids; commanderie et bailliage de Manosque (ce chapitre sur les relations de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem avec Manosque se divise en quatre paragraphes: *domaine, droits* et *juridictions, liste des commandeurs et des baillis de Manosque; sceaux de la commanderie et de la communauté de Manosque*. Dans un *Appendice à l'introduction*, M. T. a donné une riche *bibliographie* où sont mentionnés non seulement les documents imprimés, mais aussi les documents manuscrits relatifs à Manosque conservés dans les dépôts publics de cette ville, d'Aix en Provence, de Digne, de Forcalquier, de Marseille, etc.

Les *Remarques philologiques* de M. Chabaneau sur le texte provençal du cartulaire sont dignes de celui que l'excellent éditeur appelle « un des maîtres de la philologie romane ». C'est à M. de Berluc-Parussis, ajoute-t-il, « que nous sommes redevables de cette précieuse collaboration; le public lui en sera reconnaissant avec nous. » J'ose m'engager pour les lecteurs philologues de la *Revue critique*, et je promets, de leur part, à MM. de Berluc et Chabaneau qu'on leur saura toujours gré du service rendu. Les remarques du très distingué correspondant de l'in-

1. Constatons avec le judicieux éditeur que les nobles et chevaliers, exempts de tout impôt communal antérieurement à la convention du 1er septembre 1293, furent tenus, à partir de cette époque, de contribuer, avec les autres habitants, aux tailles prélevées pour la construction des remparts de la ville, des routes, des fontaines, etc. Ils étaient, plus étroitement que les autres, astreints aux lois de la justice. Le chevalier qui ne se rendait pas à la citation du juge payait une amende deux fois plus élevée que les justiciables des autres classes.

2. A propos de l'*albergue* ou *bladage*, qui se percevait sur les animaux servant à l'agriculture, M. Isnard note que le mot *albergum* ou *alberga* n'est pas employé dans ce sens par la plupart des auteurs, par Du Cange notamment.

3. Le *Livre des privilèges* renferme un statut pour réprimer les abus des créanciers israélites. Et pourtant un règlement du 14 février 1260 fixait le taux de l'intérêt à 6 deniers par livre et par mois, ce qui équivaut au 30 o|o.

4. On coupait la main droite à l'incendiaire, à celui qui donnait un coup de couteau, à celui qui commettait un viol; ou coupait la main ou le pied, au voleur nocturne; on bâtonnait le simple maraudeur; l'homme et la femme adultères étaient dépouillés de leurs vêtements, et devaient courir ainsi à travers la ville frappés du verget.

stitut sont suivies d'un vocabulaire où il a recueilli les mots du *Livre des privilèges* qui manquent dans le *Lexique roman* de Raynouard, les acceptions qui n'y sont pas relevées.

Le texte du cartulaire est précédé d'un *Index capitulorum ;* il est suivi d'un *Lexique provençal, latin, français,* d'un *Index nominum et rerum,* d'un *Index chronologicus cartarum,* le tout traité avec infiniment de soin. Je n'hésite pas à mettre la publication de MM. Isnard et Chabaneau au nombre des plus remarquables de toutes celles qui, de nos jours, ont été consacrées à l'histoire et à la langue de la Provence, et je serais bien étonné si d'illustres antorités ne venaient confirmer mon humble témoignage.

T. DE L.

---

316. — Dr E. MAYER. **Zoll, Kaufmannschaft und Markt zwischen Rhein und Loire bis in das 13. Jahrhundert.** (Sonderabzug aus der Festschrift für Konrad von Maurer, in Muenchen, p. 377-488.) Gœttingen, Dieterich, 1894.

M. Mayer fait d'abord une série de petites observations de détail à propos des redevances, qui pesaient sur le commerce, au moyen âge, entre le Rhin et la Loire : droits de circulation, droits de marché. Il définit avec précision les mots par lesquels ces redevances étaient exprimées : *rotaticum, portagium, tonnagium, teloneum, hasbannus, foragium*, etc. etc. Puis, tout à coup, il s'élève à un système sur l'origine des communes, qu'il nous est assez difficile de saisir et que nous ne sommes pas sûr d'avoir bien compris. Comme Schroeder, comme Sohm, il pense que le droit urbain dérive de la concession d'un marché. Les villes ont passé par trois phases : 1° Les droits levés sur les marchés ont entrainé défense de vendre ailleurs qu'au marché, à d'autres jours qu'aux jours de marchés. Cette défense ne put être maintenue. On fut obligé d'autoriser la vente sur tout le territoire de la ville et tous les jours de la semaine, quitte à changer la nature des redevances perçues. La ville devint ainsi un marçhé permanent *(ein ständiger Markt).* 2° Le marchand étranger qui fréquentait jadis le marché demandait à l'autorité publique, au roi, un sauf-conduit et, en l'obtenant, il entrait dans la *familia*, dans la *hansa* du souverain. Mais bientôt les habitants de la ville, même ceux qui relevaient d'un seigneur particulier, demandèrent eux aussi, cette protection et devinrent ainsi membres de la hanse royale. 3° Les habitants ont un marché perpétuel et font tous partie de la hanse du roi. La ville est ainsi, d'une façon constante, assimilée au *palatium.* Elle a donc les privilèges du *palatium* : elle est un asile, elle a un for particulier, une juridiction propre, un ban très fort. La croix du marché, le *Weichbild,* est le symbole de cette indépendance.

Ce système nous apparaît comme une construction *a priori.* Le système n'est point fondé sur les textes, disposés chronologiquement ; au contraire, des textes d'époques assez différentes et allant du IXe au

XIIIe siècle, d'ailleurs très nombreux et choisis avec art, sont enchâssés dans le système. Le système est trop simpliste, les villes ont eu des origines diverses, des coutumes très variées : on ne peut les ramener à un type unique. Quelques communes ne sont elles pas nées de la violence? Si le système est absolu et faux, en revanche on trouve dans la brochure de solides remarques de détail. La construction elle-même est intéressante. Richard Schroeder avait d'abord exposé sa théorie sur les communes en abrégé dans un article paru dans les Mémoires réunis en souvenir de Waitz; il l'a ensuite développée dans son *Lehrbuch*. M. Mayer en agira sans doute de même; il donnera à son travail, paru dans un livre de circonstance, plus d'étendue et à son système plus d'ampleur, et partant il rendra l'un et l'autre plus clairs à tous.

Ch. PFISTER.

---

317. — Paul SABATIER. **Vie de saint François d'Assise.** 1 vol. in-8, de CXXVI-418 p. Paris, Fischbacher, 1894.

Ce nouveau livre sur saint François d'Assise a obtenu le plus éclatant et le plus légitime succès : une série d'éditions se sont enlevées avec une très grande rapidité, et cet ouvrage d'histoire a été lu avec autant de passion qu'un roman. Ce succès s'explique par ce retour au mysticisme, qui est l'un des traits caractéristiques de l'époque actuelle. En un temps où le culte de l'argent compte tant d'adeptes, où tant de fortunes se sont élevées non sur le travail personnel, mais sur l'exploitation du travail d'autrui, où des spéculations éhontées et véreuses ont causé la ruine de tant d'honneurs, l'on aime à relire la vie de ce saint qui a lancé contre la richesse de si violents anathèmes, qui n'a jamais rien voulu posséder en propre, qui a conclu avec Dame Pauvreté un mariage mystique, qui a appliqué à la lettre les mots de l'Évangile : « Si tu veux être parfait, va, vends tout ce que tu as et le donne aux misérables. » Mais ce n'est pas seulement la disposition actuelle des esprits qui a valu à l'auteur de ce livre la célébrité; il la doit à sa valeur propre, au charme pénétrant de son exposition, à la simplicité étudiée de ses récits, aux réflexions morales dont il les accompagne et qui nous forcent de nous replier sur nous-mêmes, à la grâce ornée, fleurie de son style où ont passé les parfums des *Fioretti*. Nous avons lu ce livre avec une vive émotion, et, depuis assez longtemps, aucune lecture n'a fait sur nous une impression aussi profonde.

M. Sabatier, avant d'écrire son livre, a voulu s'inspirer de la vue directe des lieux, où son héros avait passé la plus grande partie de son existence. Il a visité à maintes reprises l'Ombrie; il a gravi, en toutes saisons, le chemin qui monte à Assise et s'est efforcé de deviner quels sentiments a fait naître cette magnifique contrée en l'âme de saint François. Il s'est arrêté longuement à Saint-Damien, à Rivo-Torto, à la Por-

tioncule; par les sentiers escarpés et glissants, il a gagné, sur les flancs du mont Subasio, les *Carceri,* ces grottes très exigues où le saint aimait à se retirer, loin de toutes les agitations du monde, pour être seul en face de Dieu; il a franchi, dans la vallée supérieure de l'Arno, la cime isolée de l'Alverne, où François est venu prier à la fin de sa carrière et où apparurent sur son corps sanctifié les stigmates du Christ. Il a ainsi suivi le *Poverello* dans ses diverses étapes en Italie; il a revécu son existence; tous les paysages vus par lui ont été autant de documents qu'il a fait entrer dans son histoire.

M. S. a aussi visité les bibliothèques. Il connaît bien les textes qui nous ont conservé le souvenir de François d'Assise : les œuvres d'abord du saint, les biographies écrites par ses premiers disciples ou ses successeurs, Thomas de Celano, les Trois Compagnons, saint Bonaventure; puis les pièces diplomatiques, bulles pontificales, registres du cardinal Hugolin; et les chroniqueurs postérieurs de l'ordre des frères mineurs, Jourdain de Giano, Eccleston, les *Fioretti*, les Conformités de Barthélemy de Pise, etc. Quelques-uns des chroniqueurs qu'il cite sont encore inédits à l'heure actuelle; ainsi l'ouvrage de Bernard de Besse : *De laudibus,* ainsi, en partie du moins, la chronique de fra Salimbene, la chronique des Tribulations par Angelo Clareno. M. S. a lu et copié les manuscrits de ces auteurs, dont, bientôt, nous l'espérons, les Franciscains de Quaracchi nous donneront dans leurs *Analecta* une édition critique. De tous ces documents, M. P. S. a tiré une biographie de saint François, très vivante, fort bien composée et écrite avec amour. Elle ne laisse rien ou elle laisse peu à désirer, au point de vue littéraire; mais il nous faut lui adresser, au point de vue historique, une très grosse objection. Nous la faisons presque malgré nous; tant le livre nous a touché et ému! Mais la critique ne doit jamais perdre ses droits; elle doit résister même au plaisir qu'elle a éprouvé.

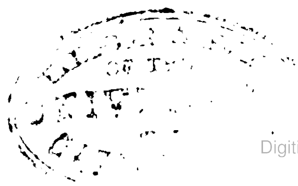
M. P. S. n'est pas d'accord avec ses devanciers sur la valeur respective des sources où il a puisé, et là-même est l'originalité scientifique de son œuvre. Les anciens biographes, ceux qui ont voulu faire œuvre de science et qui n'ont pas seulement recherché l'édification du lecteur, ont classé ces documents dans l'ordre chronologique; ils se sont appuyés sur les plus anciens, notamment sur la première Vie par Thomas de Celano, ont jugé d'après eux les plus récents, et leur ont reconnu ou contesté de la valeur historique, selon qu'ils se rapprochaient ou s'écartaient des premiers. Seuls les récits les plus rapprochés du saint doivent compter. Tel est surtout le raisonnement du P. Suysken, dans les *Acta Sanctorum* des Bollandistes. Mais, répond M. Sabatier, qui nous dit que, dans les écrits récents, ne se cachent pas des documents plus anciens, d'une incontestable valeur? Pourquoi nous serait-il interdit de nous en servir? Voici un écrit imprimé à Venise, le 30 janvier 1504. Il a pour titre : *Speculum Vitae S. Francisci et sociorum ejus.* Nous trouvons, dans ce recueil, trace d'une très ancienne légende qui est citée aussi dans

la chronique des Tribulations par Angelo Clareno. Pourquoi ne reconstituerions-nous pas, d'après ces auteurs, cette vieille légende, qui a sans aucun doute pour auteur frère Léon, l'un des compagnons de François à la première heure, et qui dès lors doit être mise sur la même ligne que la Vie par Thomas de Celano? Le raisonnement nous paraît irréprochable. Mais il faut avoir soin avant tout de dégager le bon grain de l'ivraie; il faut rétablir cet ancien document, lui donner sa place dans la suite chronologique des œuvres qui nous ont conservé le souvenir de saint François .. Nous sommes bien obligé de remarquer que, sous le bénéfice de son observation, M. P. S. s'appuie sur le *Speculum beati Francisci* tout entier, sans toujours s'être assuré si la phrase citée appartient à l'ancien écrit. Il se fie à son sens critique, à son flair, sans toujours faire cette étude minutieuse des sources, telle qu'elle est en honneur en Allemagne et qui est la seule voie menant à la certitude. Nous devons insister pour bien faire comprendre notre critique.

L'un des ouvrages sur saint François qui ont excité à un très haut degré les colères des protestants est le livre des *Conformités* de Barthélemy de Pise. L'auteur part de cette idée que la vie de François avait été une imitation parfaite de celle du Christ. Cette idée semble aussi hanter M. P. S. au cours de son ouvrage. Les comparaisons entre Jésus et le frère mineur abondent chez lui. Ici, il nous dit : « Souvent François se dirigeait vers une grotte de la campagne, où il pénétrait seul. Cet antre de rocher, qui se dérobe au milieu des oliviers, devrait être pour les fidèles franciscains ce qu'est Gethsémané pour les chrétiens. » (p. 23). — Ailleurs, p. 147 : « La distance entre saint François et saint Antoine de Padoue est immense; elle est aussi grande que celle qui sépare Jésus de saint Paul. » — Plus loin, p. 166 « François est de la race des mystiques, car entre Dieu et lui ne se vient placer aucun intermédiaire,... son mysticisme est celui de Jésus entraînant ses disciples avec lui sur le Thabor de la contemplation. » Et p. 319. « Par un ineffable mystère, il se sentait l'Homme de son siècle, celui dans le sein duquel se résumaient les efforts, les désirs, les aspirations des peuples; avec lui, en lui, par lui l'humanité voulait se renouveler et, pour parler avec l'Évangile, naître de nouveau. C'est là que git sa véritable beauté : Par là,... il est un Christ? » — Et encore, p. 334 : « L'Alverne a été tout à la fois son Thabor et son Calvaire. Si la vie du fondateur du christianisme et celle du fondateur des frères mineurs ont tant de ressemblance, il est bien naturel que M. S. se soit inspiré de M. Renan comme d'un modèle; et qu'à son tour, il ait voulu imiter la *Vie de Jésus*. Comme Renan, il nous décrit les paysages où son héros a vécu, et s'efforce de le faire revivre, en le replaçant dans son cadre; comme lui, il fait la psychologie du personnage plutôt qu'il ne s'attache à ses actions; il le reconstruit pour ainsi dire de toutes pièces, selon l'idéal qu'il s'est formé dans son cerveau. En un mot, malgré cette longue et intéressante

critique des sources qui précède le livre, son exposition est plutôt subjective qu'objective. Du moins Renan n'avait à sa disposition que des sources remontant à peu près à la même époque; pour saint François, les documents vont du XIIIe au XVIe siècle. Vous nous dites que vous avez le droit de vous servir de ces documents postérieurs, parce qu'ils reproduisent un écrit ancien. Mais non, vous ne distinguez pas, malgré ce que vous avez dit dans l'introduction, ce qui est ancien dans l'écrit de ce qui est moderne; vous distinguez ce qui est franciscain, selon l'idéal que vous vous êtes formé, de ce qui ne l'est pas. Vous citez les premiers passages, et vous laissez de côté les seconds. Dans la distinction que vous établissez, vous vous fondez non pas sur une critique minutieuse des sources, — ce travail reste encore à faire, — mais sur des préférences personnelles. Vous dites : « Le trait est d'un tour bien franciscain et doit avoir quelque base historique. » (p. 110, note). — Un document postérieur raconte que Jacqueline de Settesoli, dont François avait fait connaissance à Rome, vint d'elle-même à la Portioncule, devançant le désir du saint que voulait la revoir avant de mourir, et qu'ensuite elle passa le reste de ses jours à Assise, pour s'édifier auprès des premiers compagnons de François. Vous admettez ce trait, non parce qu'ici le *Speculum* reproduit l'ancien récit de fra Léon, mais parce que la scène est « d'une saveur si franciscaine! » (p. 394, note.) — Vous avouez que les *Fioretti* n'ont pas grande valeur historique, car il est impossible de démontrer que l'auteur du XVe siècle ait copié quelque écrivain contemporain de François; mais vous ajoutez : « Ce qui donne cependant à ces récits un prix inestimable, c'est ce qu'on pourrait appeler, faute de mieux, leur atmosphère. Ils sont légendaires, transformés, exagérés, faux même si l'on veut; mais il y a quelque chose qu'ils nous rendent avec un coloris d'une vivacité et d'une intensité qu'on chercherait vainement ailleurs : le milieu dans lequel vécut saint François. Mieux qu'aucune autre biographie, les Fioretti nous transportent là-bas en Ombrie, et au milieu de la montagne de la Marche d'Ancône, pour nous faire voir les ermitages, et nous mêler à la vie moitié puérile et moitié angélique qui était celle de leurs habitants (page. CVIII). » Les *Fioretti* sont faux, et pourtant ils passent presque tous entiers dans votre récit. Votre saint François est très vivant, très curieux; mais je ne sais si c'est bien le saint François tel qu'il a vécu, et je me demande si, en analyse dernière, en laissant de côté les miracles, en expliquant par les dernières découvertes de la physiologie les stigmates, le saint François des Bollandistes n'est pas plus vrai que celui que vous nous avez représenté.

Telle est l'objection fondamentale que nous devons adresser à ce beau livre. Et maintenant que l'écrivain ait grandi démesurément son héros, qu'il affirme que le *Poverello* a sauvé la chrétienté menée à l'abîme par le pape Innocent III, qu'il prenne parti pour François dans sa lutte contre le Saint-Siège, qu'il soit trop dur pour le père du saint, Pierre Ber-



nadone, et qu'il accable de son mépris Favorino, père de sainte Claire et d'Agnès, furieux de se voir enlever ses deux filles chéries, ce sont là des exagérations ordinaires aux biographes. Ajouterons-nous quelques menues critiques? Le tableau qu'a dressé l'auteur de l'Église au xiiie siècle est bien noir; il accumule les ténèbres pour rendre plus resplendissante l'œuvre de François. *Fiat lux*! Est-il bien exact de dire que la lettre du dogme n'était pas arrêtée au xiiie siècle comme aujourd'hui (p. 224); qu'Innocent III ait été un partisan de l'unité italienne au sens moderne dn mot, « faisant éclater le cri *Italia! Italia!* comme un coup de clairon ». En admirateur exclusif de saint François, M. S. nous semble injuste pour saint Dominique, dans lequel il ne voit qu'un homme sans grande envolée et sans initiative. L'auteur ne cite pas toujours les vieux chroniqueurs d'après les meilleures éditions; pour Mathieu de Paris, il renvoie à l'édition Wats, pour Rigord à Duchesne, pour Alberic de Trois-Fontaines aux *Accessiones historicae* de Leibnitz, pour les *Gesta Innocentii III* à Baluze, etc. etc. — Quelques erreurs d'imprimerie ont été sans doute corrigées dans les éditions suivantes comme les dates du 8 janvier 1189 pour l'avènement d'Innocent III, de 1183-1196 pour le règne de Henri VI. (p. 12 et 13). Ces réserves devaient être faites, à cause même de la valeur du livre, qui reste une œuvre très remarquable, très personnelle, l'une des plus belles qui aient paru en ces derniers temps.

Ch. PFISTER.

---

318. — **Il paradiso dantesco nei quadri miniati e nei bozzetti di Giulio Clovio** pubblicati sugli originali della Bibliotheca Vaticana da G. COZZA-LUZI, vice bibliotecario di S. R. C. (Avec traduction française.) Rome, Phototypie Danesi, 1893. in-fol. Cent exemplaires : 200 fr. — Le texte seul, avec 4 planches. Rome, typogr. sociale, 1893, in-8, 4 fr.

La publication vaticane annoncée ici est la troisième de celles que poursuit la maison Danesi de Rome, sous la savante direction de M. l'abbé Cozza-Luzi. Après la grande Bible grecque et un important texte des Prophètes, voici un des manuscrits d'art les plus précieux de la Renaissance donné aux artistes et aux amateurs dans une reproduction fort belle. C'est l'illustration du *Paradiso* exécutée par le plus célèbre des miniaturistes du xvie siècle, Giulio Clovio, sur le grand Dante écrit au xve siècle pour le duc Fréderic d'Urbin et dont la décoration demeurée inachevée fut reprise par un de ses successeurs. Les trente compositions de Clovio sont chacune l'objet d'un commentaire, où l'auteur a tiré un utile parti des dessins originaux du peintre qu'il a découverts à la Vaticane. Ces dessins sont ceux qui ont été présentés au jugement du duc Guidubaldo II et des lettrés de son entourage, et ils offrent d'intéressantes variantes, ainsi que des indications manuscrites de divers genre, relatives aux intentions de l'interprétation dantesque et aux observa-

tions reçues par l'artiste. Cette découverte, qui lève les derniers doutes sur l'origine des miniatures du *Paradiso*, a de plus l'intérêt de nous faire connaître de quelle façon les maîtres de la Renaissance préparaient leurs compositions et les soumettaient à la discussion privée avant de les mettre sous les yeux du public.

Quelques miniatures de la fin du *Purgatorio* sont également de la main de Clovio et M. Cozza-Luzi, qui publie en appendice un des dessins de ces compositions, en fait espérer la publication prochaine. On souhaiterait les voir figurer dans cette sorte de *Corpus* des illustrations anciennes de la *Commedia*, qu'il faudra bien réaliser un jour et qui fournirait un commentaire si neuf et si éloquent du livre divin. Voilà une œuvre qui devrait tenter l'éminent paléographe de la Vaticane; elle reviendrait de droit aux habiles collaborateurs qu'il a trouvés en MM. Danesi, dont le présent travail fait à l'industrie italienne le plus grand honneur.

P. N.

---

319. — P. Ant. Brun. **Savinien de Cyrano Bergerac, sa vie et ses œuvres,** d'après des documents inédits. Colin, in-8, 1893. 382 p.
320. — G. Lanson. **Bossuet** Lecène, in-8, 1894, 233 p.

Le hasard met entre mes mains en même temps deux livres bien différents, qui traitent d'écrivains plus différents encore. Je ne cherche pas l'antithèse entre un Cyrano et un Bossuet, et n'ai, qu'on veuille bien le croire, nul dessein d'y insister; mais il est surprenant de voir combien, sans parler des talents, l'esprit des hommes et des œuvres d'un même siècle est dissemblable selon les moments de ce siècle où ils sont nés et les milieux où ils ont vécu.

Savinien de Cyrano Bergerac (qui n'est pas de Bergerac; mais pourquoi est-il Bergerac?) a jeté à tous les vents les promesses d'un talent facile. M. Brun l'étudie « d'après des documents inédits ». Par malheur, on ne fait pas assez nettement, en parcourant son livre, le départ entre l'inédit et le reste. A défaut d'une Introduction, qui eût été bien utile, sinon nécessaire, nous avons, au début, une courte Bibliographie intitulée *Sources*, et nous voyons figurer, dans la catégorie des sources manuscrites, deux documents de la Bibliothèque Nationale (nos 4557 et 4558, fonds français, nouvelles acquisitions) : 1° le *Pédant joué* et les Lettres; 2° L'autre monde ou les États et Empires de la Lune. Sont-ce là les documents inédits? Mais ne fallait-il pas, alors, plus fortement marquer, dans le cours de l'étude, où commence et où finit l'inédit?

Il m'a semblé que la partie biographique contenait peu de détails nouveaux, si l'on met à part les conjectures. L'auteur ne le cache pas (p. 36) : « La partie positive de la biographie se compose assurément de trop peu de dates et de faits précis et j'ai trop fréquemment dû me bor-

ner à des hypothèses, en en développant la partie critique (?); mais l'étude de son Groupe et de ses Œuvres va fixer plus nettement, je l'espère, la figure de notre auteur. » Je n'oserai affirmer que les espérances de M. B. se soient pleinement réalisées; nous voyons bien qu'il met Cyrano dans le groupe des libertins; mais il était connu déjà sous cet aspect; et, d'autre part, que signifie au juste une phrase comme celle-ci (p. 71) : « Lorsque les libertins eurent disparu avec Tristan et Cyrano, ils entrèrent dans cette petite société dont Nisard a vu « la « déclaration de foi littéraire dans l'*Art poétique*, » celle de Molière, de Racine, de la Fontaine et de Boileau ? » Il y a là un pêle-mêle de noms, un mélange des choses morales et des choses littéraires qui est fait pour étonner.

Dans la partie littéraire, je noterai des jugements singuliers ou contestables : p. 83, sur Balzac et Voiture, qu'évidemment l'auteur connaît mal; p. 84, sur l'Ode à la solitude, de Saint-Amant, « à laquelle rien ne manquait.... que la forme »; p. 236 et 237, sur les traits épars que *peut-être* l'auteur de la *Mort d'Agrippine* a fournis à l'auteur de *Britannicus*. D'autres fois, on enfonce des portes ouvertes : il semble superflu d'affirmer qu'il n'y a rien de commun entre le grotesque Corbinelli du *Pédant joué* et le Corbinelli que Mme de Sévigné tint en si haute estime. Beaucoup trop de citations, et d'auteurs de mérite très inégal; d'affirmations insuffisamment prouvées, surtout d'analyses longues et traînantes, qui découragent le lecteur. « Un Cyrano *vrai* remplacera-t-il le Cyrano légendaire » ? tel est le titre de la « Conclusion ». Ce qui nous empêche et empêche l'auteur lui-même de faire à cette question une réponse précise, c'est qu'en somme il n'a pu substituer à la légende une histoire bien définitive. Je ne méconnais pas le mérite de certaines rectifications de détail; mais enfin ce nouveau Cyrano ne me paraît pas fort nouveau. Par exemple, on me prouve qu'il n'est pas *si* matamore qu'on l'a dit, mais ce n'est qu'une question de degré. Mais l'auteur a bien fait ressortir l'originalité, parfois la liberté singulièrement hardie des idées de Cyrano, et sur cet extraordinaire personnage, qu'il a longtemps fréquenté, il dit tout ce qui peut être dit. Après tout, Cyrano ne sera jamais qu'un brillant aventurier de plume; j'imagine qu'on l'eût fort étonné en lui prédisant qu'il deviendrait sujet de thèse.

Toutes les promesses de sa jeunesse, Bossuet les a tenues dans son âge mûr. L'admirable unité d'ensemble et l'élargissement progressif de ce génie toujours maître de lui-même, avaient déjà tenté M. Lanson, dont on connaît le *Bossuet* (Lecène, in-12, 1891), très intéressant, bien que ou parce que très systématique. Ce nouveau *Bossuet* est le premier, réduit et transposé à l'usage d'un public plus jeune : moins de jugements de fond, et plus de citations; mais le point de départ, l'idée maîtresse, la conclusion sont les mêmes. C'est une apologie émue et sincère, que M. Brunetière ne désavouerait pas. Sur bien des points de détail, sur le fond même peut-être, j'aurais beaucoup à dire : ce n'en est pas le lieu.

Me plaçant au seul point de vue critique, je dirai pourtant quels doutes laissent après elles ces éloquentes apologies. M. L. écrit (p. 20) : « Le discernement de la vérité en suppose l'amour : Bossuet aima passionnément la vérité. » A la page suivante, cet amour passionné de la vérité est ramené à sa véritable mesure : « Il ne se défiait pas de la science : il la subordonnait. » J'avoue que, pour ma part, j'ignore ce que peut être cette science tenue en laisse et cette vérité domestiquée. Vous me dites, d'une part, que Bossuet aimait, recherchait la vérité; mais de l'autre, vous m'apprenez qu'il défendait le dogme « contre la dangereuse indépendance de la critique individuelle », et je me demande si c'est une bonne manière d'aimer la vérité que d'interdire aux autres de la poursuivre. Je suis de l'avis de M. Lanson, « aucune étude ne donnerait plus à réfléchir que la lutte de Bossuet contre Richard Simon, où l'on verrait éclater l'opposition essentielle de la foi et de la science, et l'impuissance de la théologie traditionnelle à ruiner l'œuvre de la critique rationaliste, faute d'un principe commun où elles peuvent se rencontrer » (p. 188). Admirons donc le Père de l'Église, mais ne disons pas qu'il « pense en philosophe », car le philosophe aime *la* vérité, et Bossuet n'aime qu'une vérité particulière, celle qu'on lui a enseignée et qu'il enseigne. L'esprit dogmatique semble opposé par essence à l'esprit critique.

Tout le livre a un air de thèse qui met un peu en défiance les lecteurs indépendants. De nombreuses et longues citations, bien choisies et bien groupées, ne les laissent pas indifférents; mais on voudrait moins de formules admiratives et plus de jugements raisonnés. On veut prouver, mais, à mon sens, on ne prouve pas que les critiques dirigées contre la pédagogie et la politique de Bossuet sont mal fondées. Autant il est puéril de reprocher à Bossuet d'avoir ignoré les bienfaits, plus ou moins bien établis, des méthodes pédagogiques modernes et de la souveraineté nationale, autant il serait excessif de soutenir que la première partie du *Discours sur l'histoire universelle* est la lecture la mieux accommodée à l'intelligence d'un enfant, ou que la *Politique tirée de l'Écriture sainte* peut rester l'Évangile de la démocratie. Sans aller jusque là, M. L. incline partout à *moderniser* Bossuet. Il écrira, par exemple, p. 136 : « Si Bossuet tire tout de l'Écriture sainte, *c'est qu'il y met tout* »; et ailleurs, p. 138 : « Cette politique tirée de l'Écriture *n'est pas cléricale.* » Sans doute il ne pense pas plus que nous que « le jugement de Dieu sur les rois » soit un correctif suffisant à la toute puissance royale; mais, à le lire, on n'est pas loin de voir un régime désirable de liberté réglée dans « ce concert des volontés, cette intime collaboration du magistrat et des sujets, tous dévoués au bien public » (p. 144). Le moindre regard jeté sur la réalité dissipe ce mirage.

Entendons-nous bien : je voudrais un livre *sur* Bossuet, non pas *contre*, ni *pour*; un livre d'où toutes les citations gênantes ne fussent pas éliminées; un livre critique, où le plaisir de critiquer ne nous pri-

vât pas du plaisir d'admirer, mais où le plaisir d'admirer n'annihilât pas non plus le droit — et le devoir — de juger. M. Lanson n'est pas aveugle : il sent et dit que Bossuet est un théologien dans l'histoire, qu'il a « ses préventions, ses principes arrêtés, qui lui font aimer ou redouter, louer ou blâmer les hommes », mais il se hâte d'ajouter que toujours « il les voit bien ». Il sait que « la théologie dictait à l'écrivain les conclusions de son ouvrage » ; mais il veut que Bossuit soit historien jusque dans ses écrits de polémique, et je le veux bien, moi aussi, pourvu qu'on me définisse plus nettement, avec un optimisme moins résolument complaisant, ce qu'est cette espèce toute particulière d'histoire — théologie — controverse. En un mot, là où l'on me présente un « éloge » très distingué, je voudrais rencontrer une étude respectueuse, qui me fît comprendre par où un homme, un prêtre du XVII[e] siècle diffère d'un homme, d'un penseur libre, d'un pédagogue, d'un politique, d'un historien d'aujourd'hui. On découvrirait alors quelques faiblesses et quelques lacunes dans cette haute intelligence, et, comme elles sont inévitables, on ne se donnerait pas le ridicule de les condamner ; mais le Bossuet *vrai* apparaîtrait sous des traits plus précis, plus humains, après le travail d'ensemble historique et critique qui nous manque encore.

Félix Hémon.

# CHRONIQUE

FRANCE. — M. Étienne Charavay a publié une nouvelle édition de son *Héroïsme militaire* (Charavay, Mantoux et Martin, 1894. In-8°, 160 p.). L'auteur n'a rien changé au plan et aux exemples choisis dans la première édition qui date de 1882. Mais il a profité de sources précieuses et nouvelles pour rectifier sur plusieurs points des récits rédigés autrefois sur des documents de seconde main. Il a ajouté quelques traits. Ce volume, bien que destiné surtout aux écoles, a donc une très grande valeur; il est absolument au courant de la science actuelle et l'édition mérite à tous égards l'épithète de *nouvelle* qui figure sur le titre. Nous ne citons que les premières pages : Kellermann à Valmy, Ferrand et Dampierre à Jemappes, le vétéran Jolibois, le général Le Veneur à Namur, Meynier à Kœnigstein, Meusnier, Marigny, Kléber au siège de Mayence, Carnot organisateur de la victoire, Hoche à Wissembourg, Jourdan à Fleurus. Tout cela est exact, excellent de tous points, et dit d'une façon simple et forte. Nos professeurs trouveront à apprendre dans ces pages d'histoire militaire qui comprennent les vingt-trois années épiques de 1792 à 1815.

— Il s'est fondé récemment à Paris une « Société des humanistes français » qui a pour but l'étude des auteurs classiques français, latins et grecs. Elle publie un *Bulletin* (par an, quatre numéros de 16 pages; prix : 10 francs) dont le premier numéro vient de paraître (bon à tirer du 12 mai). L'avenir de la Société semble désormais assuré; le bulletin nous apprend qu'elle « compte aujourd'hui quatre-vingt-dix membres, dont la plupart ont acquitté leur cotisation ».

ALLEMAGNE. — Sous le titre d'*Analecta* (*Hist. Jahrbuch*, 1894, 370), M. C. Weyman met hors de doute l'influence de Prudence sur la Chronique de Sulpice Sévère; le

Cathemerinon était publié isolément avant que parût la Chronique. D'autre part, le fragment métrique rapporté par Salvien, VII, 3, 14, p. 159, 14, que Pauly n'a pu identifier, est l'avant-dernier vers légèrement modifié de Paulin de Nole, ep. XXXII, 3 (61, 332 a Migne).

— M. Karl Brandi a été chargé de poursuivre la publication des *Monumenta Tridentina,* interrompue par la mort de Druffel.

— La commission historique du Wurtemberg a chargé M. Dietrich Schæfer d'entreprendre une collection de *Württembergische Geschichtsquellen.*

— MM. de Lützow (Vienne), Schmarsow (Leipzig), Bayersdorfer (Munich), ont fondé une « Société d'histoire de l'art pour publications photographiques » (Leipzig, Twietmeyer).

ANGLETERRE. — M. A. Wilson Verity, qui publie à l'University Press de Cambridge un Milton pour les classes, a fait paraître une édition très soignée des livres III et IV du *Paradise lost* avec introduction, notes, glossaire et index.

ITALIE. — M. F. Scerbo, sanscritiste et linguiste, publie une *Grammatica della Lingua Latina per uso delle scuole* (morphologie, chrestomathie, lexique, — Florence, 1894), dont le caractère élémentaire et pratique exclut la possibilité d'un compte rendu détaillé, mais qui mérite au moins une brève mention, par l'esprit, la méthode et les tendances scientifiques qui l'animent. L'auteur est sincèrement convaincu qu'il y a une voie à trouver, entre la routine empirique qui ne demande rien à l'intelligence, et les spéculations arides qui l'étonnent et la lassent : il cherche cette voie avec une patience méritoire et surtout heureuse. La quantité des voyelles est partout rigoureusement marquée, — *dare* avec un *a* long (p. 11) est un fâcheux lapsus du correcteur, — et quelques sobres et simples constatations historiques interviennent çà et là pour aplanir les anomalies les plus choquantes, qui ne sont pas toujours les plus malaisées. N'est-ce pas témoigner à l'enfant le respect qu'on lui doit, que de le récompenser, lorsqu'on le peut, de la fatigue d'apprendre par le plaisir de comprendre ?

— La librairie Loescher de Turin met en vente le premier numéro du *Bulletino di Filologia classica,* rédigé par MM. G. Cortese et L. Valmaggi, avec la collaboration de MM. G. Beloch, R. Bonghi, L. Cantarelli, P. Cavazza, L. Cerrato, A. Cima, F. Eusebio, E. Ferrai, E. Ferrero, G. Fraccaroli, G. Giussani, V. Inama, G. Müller, C. Pascal, G. Pennesi, V. Puntoni, P. Rasi, R. Sabbadini, G. Setti, E. Stampini, Fr. Zambaldi. Il est destiné à informer rapidement les intéressés du mouvement de la philologie classique et comprendra dans chaque numéro : des comptes rendus, une revue des revues (sommaires), des notes et communications. Le numéro d'essai comprend ainsi dix comptes rendus ; des sommaires de six revues italiennes, de la *Mnemosyne,* des *Neue Jahrbücher ;* des notes de P. Cavazza sur Hor., *Carm.,* I, 7, 17. 19, de G. Cortese sur l'étymologie de *Atellana ;* et des renseignements analogues à ceux de nos chroniques (mensuel : 24 pp. par numéro environ ; prix annuel : 6 fr.).

RUSSIE. — On annonce la mort à Saint-Pétersbourg de M. V. Mejov, le célèbre bibliographe russe. Il avait publié la bibliographie complète de la littérature russe de 1825 à 1887 et un certain nombre d'autres publications que la *Revue* a autrefois signalées.

— Le gouvernement russe a ordonné à tous les couvents du Caucase d'envoyer leurs antiquités au musée de Tiflis.

— SUISSE. — Le XXVI[e] fascicule (feuilles 49-58, vol. III) du *Schweizerisches Idiotikon* ou *Wœrterbuch der schweizerischen Sprache* (Frauenfeld, Huber) vient de paraître. Il va de *Knatsch* à *Kratz.*

# ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

## *Séance du 22 juin 1894.*

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, écrit qu'un nouveau musée vient de s'ouvrir à Rome : c'est une galerie de moulages formée, avec l'aide du ministère de l'Instruction publique, par M. le professeur Lœwy, comme annexe à la chaire d'archéologie de l'Université. — A la dernière séance de l'Académie des Lincei, on a présenté les ex-voto en plomb trouvés dans les ruines du temple d'Anxur. Ce sont de petits jouets d'enfant : une petite table, une petite chaise, un petit candélabre ; Servius dit d'ailleurs que le Jupiter d'Anxur était Jupiter enfant. Au cours des fouilles du temple, on a découvert l'orifice d'un conduit naturel qui se continue assez loin dans le rocher et où se produit un courant d'air d'une certaine force : on a conjecturé que c'était un de ces lieux où les feuilles de la Sibylle, agitées par le vent, annonçaient les oracles. — Le professeur Salinas commence à relever, à Sélinunte, un nouveau temple, dans les ruines duquel on a trouvé une quantité considérable de vases, figurines de terre cuite, lampes, fragments de verre et de bronze.

M. le Ministre de l'Instruction publique autorise l'Académie à accepter le legs que lui a fait M. le baron de Courcel conjointement et indivisement avec l'Académie française et l'Académie des sciences morales et politiques. Le legs est accepté.

La commission de la fondation Piot, sur la proposition de M. Homolle, accorde 3,000 francs à M. Couve, membre de l'École française d'Athènes, pour entreprendre des fouilles à Tégée.

M. Longnon, rapporteur de la commission des antiquités de la France, annonce que cette commission a décerné les récompenses suivantes :

1re médaille : M. Guilhiermoz *(Enquêtes et procès. Études sur la procédure et le fonctionnement du Parlement au* xve *siècle).*

2e médaille : M. Héron *(Œuvres de Robert Blondel, historien normand du* xve *siècle).*

3e médaille. MM. Merlet et Clerval *(Un manuscrit chartrain du* xie *siècle. Fulbert, évêque de Chartres, etc.).*

1re mention : M. Gsell *(Recherches archéologiques en Algérie).*

2e mention : M. Isnard *(Livre des privilèges de Manosque).*

3e mention : M. Bertrand de Broussillon *(La maison de Craon,* 1050-1480).

4e mention : MM. Belon et Balme *(Jean Bréhal, grand inquisiteur de France et la réhabilitation de Jeanne d'Arc).*

5e mention : M. le comte de Beauchesne *(Le château de la Roche-Talbot et ses seigneurs).*

6e mention : M. de Trémault *(Cartulaire de Marmoutier pour le Vendômois).*

M. Sénart annonce que la commission du prix Stanislas Julien a partagé ce prix entre M. Chavannes (*Mémoire composé à l'époque de la grande dynastie Tang sur les religieux éminents qui allèrent chercher la loi dans le pays d'Occident par I-tsing*, traduit et commenté) et M. de Groot, professeur à l'Université de Leyde *(Le Code du Mahâyâna en Chine, son influence sur la vie monacale et sur le monde laïque).*

M. Philippe Berger annonce que la commission du prix Bordin a décerné ce prix à M. Georges Bénédite, attaché au musée du Louvre, pour un mémoire sur cette question, proposée par l'Académie : *Étudier d'après les récentes découvertes la géographie et l'épigraphie égyptiennes et sémitiques dans la Péninsule sinaïtique jusqu'au temps de la conquête arabe.*

L'Académie se forme en comité secret.

M. Oppert continue la lecture de son mémoire sur des inscriptions arméniaques trouvées sur le territoire russe. Il examine et rejette les idées exposées jusqu'ici sur l'un des auteurs de ces textes, le roi Argistis, qui vivait vers la fin du viiie siècle a. C. Il démontre que le conquérant arménien est bien celui que nomment les monuments assyriens : les rois d'Assyrie, loin d'attaquer les rois d'Arménie, ont cultivé leur amitié. — M. Oppert insiste de nouveau sur l'extrême difficulté que présente l'interprétation de ces textes, où Argistis rend surtout compte de ses campagnes dans le Nord de l'Asie-Mineure et dans le Caucase.

L'Académie procède à la désignation de deux lecteurs pour la séance trimestrielle de juillet et pour la séance des cinq Académies du 25 octobre : MM. Müntz et Collignon sont désignés.

M. Foucart continue la seconde lecture de son mémoire sur l'origine et la nature des mystères d'Eleusis.

Léon Dorez.

*Le Propriétaire-Gérant :* ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

# REVUE CRITIQUE

## D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Nos 29-30 — 16-23 juillet — 1894




321. — **Einfuehrung in die Nordchinesische Umgangsprache**, von prof. Carl Arendt (1re partie, 625 pp.; 2e partie, texte chinois, 178 pp.). In-8. Stuttgart et Berlin, chez W. Spemann, 1894.

M. Arendt s'est proposé, en écrivant ce livre, d'analyser la langue chinoise telle qu'elle est parlée à Pékin et d'en noter les tournures les plus remarquables Il n'a fait ni un manuel de conversation, ni une grammaire; s'il fallait définir son ouvrage, on pourrait, en forgeant un mot nouveau, dire que c'est une étude sur les *sinicismes :* comme les gallicismes sont les façons de s'exprimer propres aux Français, ainsi on appellera sinicismes les locutions que l'usage impose en Chine pour traduire la pensée. Un traité sur ce sujet n'avait jamais été composé, quoiqu'on en puisse trouver les linéaments dans le *Tse eul ki* de sir Thomas Wade ou mieux encore dans les intéressantes notes que M. Imbault-Huart a ajoutées à son cours éclectique de langue chinoise parlée; M. A. a le mérite d'avoir essayé le premier d'en donner un aperçu systématique. Nous ne doutons pas que son ouvrage ne rende de réels services.

Les personnes qui en tireront le plus de profit seront sans doute celles-là même que M. A. avait en vue quand il a rédigé les notes qu'une longue expérience de la vie en Chine lui a permis d'amasser : ce sont les jeunes gens qui iront à Péking se former aux fonctions délicates et difficiles d'interprète. Grâce aux excellentes indications que leur aura données leur professeur européen, ils seront en mesure de profiter mieux des longues heures qu'il passeront en tête à tête avec le maître indigène, le *Sien cheng* qu'une administration prévoyante ne manquera pas d'attacher à leur personne dès leur arrivée dans la capitale du céleste empire. Ils sauront, non plus aligner des mots à la suite les uns des

autres, comme se contentent de le faire la plupart des étrangers en Chine, mais construire des phrases et soutenir une conversation.

M. A. me semble donner trop d'importance à la langue du bas-peuple. Ceux qui auront appris le chinois à son école seront très capables de se faire comprendre d'un cocher ou d'un cuisinier, mais il est à craindre que lorsqu'ils s'adresseront à des fonctionnaires haut placés, ils ne leur paraissent quelquefois parler comme des gens d'une éducation peu relevée. Cette même tendance à la vulgarité se manifeste dans la facilité avec laquelle M. A. accepte des caractères qui aux yeux d'une personne lettrée, sont tout à fait fautifs. L'étudiant n'est pas assez mis en garde contre le discrédit qu'il s'attirera s'il écrit les mots *miao, ts'ai, la*, comme on les trouve dans ce livre (p. 20, ligne 30 ; p. 236, l. 24; p. 251, l. 29). Les Chinois ont raison de tenir à la correction de l'écriture, car elle dérive de l'étymologie : il peut paraître plus logique à un débutant d'écrire le caractère *kan* (p. 151, l. 3 et p. 317, l. 23) avec la phonétique *kan* ; mais cette orthographe n'en doit pas moins être évitée parce qu'elle méconnaît la véritable formation du mot (Cf. Chouo wen phonétique chap. 14. p. 302). Sans doute, M. A. a soin d'indiquer dans la plupart des cas la forme correcte du caractère à côté de la variante prohibée, mais il eut mieux valu rejeter toutes ces variantes dans un paragraphe spécial et ne pas les admettre dans le texte des exercices.

Quelques erreurs de détail sont à signaler :

P. 24. Le onzième mois de l'année est appelé *tong tse yue*. M. A. dit que cette expression signifie « le petit mois de l'hiver », parce que *tse* joue parfois le rôle d'un diminutif. En réalité le onzième mois n'est pas plus court que les autres ; mais il est celui où se trouve le solstice d'hiver qui est le point de départ des calculs du calendrier ; c'est pourquoi on le désigne par le caractère cyclique *tse* qui est le premier dans la série duodénaire *tse*, *tch'eou*, *yn, mao*... De même le premier mois de l'année est désigné par le caractère *yn*, car il est en réalité le troisième si on prend pour origine le solstice d'hiver.

P. 105. Le titre de marquis est le plus élevé qui soit accordé actuellement aux Chinois ; le titre de duc n'est obtenu que par les Mandchous. Cette remarque est exacte en tant qu'il s'agit des ennoblissements récents; mais il aurait été bon de rappeler que le descendant de Confucius a toujours le titre de duc.

Le texte chinois présente fort peu de fautes d'impression. Cependant (p. 244, l. 3), le caractère *cha* est écrit avec la neuvième clef plus douze traits ; il ne faut que onze traits ; le caractère *tiao* qui est bien écrit dans le trente-cinquième exercice, exemple 45, est erroné à la page 175, l. 5 et 6.

Pour la transcription des noms chinois, M. A. a cru devoir prendre celle de M. von der Gabelentz, en y apportant d'ailleurs quelques modifications. C'est un choix que nous ne pouvons que regretter; cette

méthode emploie une quantité de signes diacritiques et si les sinologues allemands l'adoptent, leurs travaux resteront incompréhensibles pour le public ; il est très fâcheux que M. A. n'ait pas suivi l'exemple de son éminent compatriote M. von Richthofen, dont la transcription se rapproche beaucoup plus des systèmes anglais et français.

Ces critiques peu importantes ne sauraient diminuer en rien les grandes qualités de l'ouvrage de M. Arendt ; nous sommes heureux d'y reconnaître un des meilleurs travaux entre ceux, trop rares, que la science allemande nous a donnés pour faciliter et développer la connaissance de la langue chinoise.

Ed. Chavannes.

---

322. — **Die Entstehung der Dehnstufe**, von Wilhelm Streitberg. — Strasbourg, Trübner, 1894. In-8 (iv-) 112 pp.

J'ai déjà eu mainte occasion [1] d'exprimer le sentiment de défiance incurable et sans doute exagérée que m'inspirent les hautes spéculations du genre de celle que M. Streitberg vient d'ajouter à ses titres scientifiques. Il serait peut-être de mauvais goût, et en tout cas inutile, de l'accentuer davantage, surtout au sujet d'une œuvre qui mériterait d'en triompher. L'auteur et les lecteurs suppléeront mes réserves. M. S. se défend, avec une vive conviction (p. 40), de faire de la « glottogonie ». Mais comment désigner autrement l'histoire d'une langue qui n'a point d'histoire? Nous ne savons de l'indo-européen qu'une chose, — et encore bien imparfaitement, — son état au moment précis et idéal de la scission dialectale. Distinguer les états successifs par lesquels il avait passé auparavant; parler d'une phase d'accent essentiellement musical, et d'une phase d'accent essentiellement expiratoire (p. 4), dans ce souffle de lèvres humaines à jamais évanoui, dont la plus ancienne fixation graphique — combien rudimentaire encore ! — ne saurait nous révéler rien de pareil; savoir exactement que le phénomène dit de réduction de la syllabe atone est dû à un accent de nature expiratoire [2], bien plus, que dans certains cas cette réduction est un fait physiologique, et un fait psychique dans certains autres (p. 10) : ce sont là des conjectures, ingénieuses souvent, parfois géniales, attrayantes toujours, mais auxquelles on ne peut même assigner le rang qu'occupe en cosmogonie l'hypothèse de Laplace ; car enfin, le soleil est toujours là, et le feu central est au moins très probable, tandis que les fragments refroidis de la

1. Notamment, *Revue critique*, XXXIII, p. 147, et XXXV, p. 233.
2. Je rappelle à ce propos que M. P. Passy a fort élégamment démontré (*Changements phonétiques*, p. 114 sq.) comment la réduction de la syllabe pouvait se concilier avec l'existence avérée d'un accent exclusivement musical, et que telle a été aussi la doctrine invariable de M. de Saussure.

primitive nébuleuse indo-européenne n'accusent plus trace de son ancienne fluidité.

Mais, une fois concédée la légitimité de l'hypothèse, et l'acte de foi consommé, l'on est bien payé de sa peine; car ce n'en est plus une de lire l'ouvrage, écrit de verve en un style alerte et clair, et c'est un charme pour l'esprit de suivre, le principe admis, la délicate filière d'inductions qui, à travers les subtilités de la succession chronologique (p. 21) et des équivalences physiologiques (p. 56) de la prononciation indo-européenne, y rattache avec aisance tous les faits épars classés jusqu'à présent sous un titre artificiel et provisoire. Ces faits et ce principe, je voudrais essayer d'en esquisser ici une vue d'ensemble, autant du moins que me le permettront les ressources typographiques dont je dispose.

On sait que les syllabes indo-européennes, outre les trois degrés — normal, réduit, fléchi — dont elles sont susceptibles, en affectent parfois un quatrième dit « état allongé » *(Dehnstufe)*, dont un des cas les plus typiques est le phénomène bien connu sous le nom d'« allongement du nominatif » : c'est ainsi que la racine qui est *ped* dans lat. *ped-em*, *pd* dans sk. *(upa-) bd-á*, et *pod* dans gr. *πόδ-α*, est en outre *pêd* dans lat. *pês* = * *pêd-s*, et *pôd* dans gr. πώς (πούς) = * πώδ-ς; ou que le suffixe qui est *-men-* dans ποι-μέν-α, *-mn-* dans ποί-μν-ιο-ν, *-mon-* dans δαί-μον-α, est en outre *-mên-* dans ποι-μήν et *-môn-* dans δαί-μων. En l'état présent de nos connaissances, l'état normal coïncide avec l'accent; l'état réduit, avec l'atonie; l'état fléchi, avec un accent secondaire mal défini et, à mes yeux comme à ceux de M. S. (p. 62), plus que douteux : qu'est-ce, dès lors, que l'état allongé? et à quelle modification primordiale peut-on le rattacher?

M. S. observe que, dans certains dialectes, aujourd'hui vivants, lorsqu'une syllabe atone vient à disparaître totalement en prononciation rapide, l'effort qu'elle exigeait se reporte en quelque façon sur la syllabe précédente qui l'absorbe, — qu'ainsi par exemple, en suédois, *brínna* devient *brînn*, ou que tel paysan bavarois remplace *fische* par *fisch*, — et il part de là pour poser une loi indo-européenne suivant laquelle « toute voyelle brève en syllabe ouverte serait devenue longue quand la syllabe suivante venait à s'effacer sous l'influence de l'accent d'intensité qui frappait la première » (p. 9), tandis que, dans les mêmes conditions une voyelle longue, ou brève en syllabe fermée, passerait de l'accent frappé à l'accent traîné : en d'autres termes [1], un dissyllabe indo-européen **péd-o-* ou **pód-o-*, s'il lui arrivait de perdre son élément atone, aboutissait de nécessité, respectivement, à **pêd-* ou **pôd-*. Telle est l'idée fondamentale. Suivons-la maintenant dans ses multiples applications.

1. Je suis obligé de restreindre mon examen au premier cas, puisque je n'ai pas les moyens de distinguer ici une longue ordinaire d'une longue à intonation traînante. Mais l'intonation elle-même est-elle un fait indo-européen ou seulement lithuanien?

I. Nominatif singulier. — 1. Dans les thèmes-racines (πώς, *pês*) l'allongement est de règle, et je me borne à faire remarquer que moi aussi [1], j'ai constamment enseigné qu'il ne pouvait régulièrement apparaître qu'au nominatif (p. 19). L'explication de lat. *for-is* par un pluriel * *for-es* pris pour un singulier (p. 23) est séduisante, mais se heurte à l'objection que le sens appellerait un duel. La soi-disant racine *gup* (p. 16) appelle toutes les réserves : comme je ne sache pas qu'on la constate ailleurs qu'en sanscrit, elle a bien des chances de n'y être qu'une entité abstraite du dénominatif *gôpayati*. Sur sk. *nâbh* (p. 29) j'observe que M. Streitberg, tout en se ralliant à l'interprétation de M. J. Schmidt, y trouve la même difficulté phonétique que j'avais soulevée à son apparition [2]. Sur l'accent de sk. *bhâs* (p. 32) j'ai peine à comprendre comment il omet de citer celui de gr. φῶς, qui le confirme absolument, encore que ce dernier mot ait passé par analogie à un autre système de flexion. Sur le rapport fonctionnel des thèmes en *-t-* avec ceux en *-tó-* (p. 37), il y avait peut-être lieu de mentionner la curieuse relation ἀδάματος ἀδμής qui me paraît rentrer dans les vues de l'auteur, à cela près toutefois, si j'ai bien compris le détail de son argumentation, qu'on attendrait un accent * ἀ-δμῆ-τ-ς : c'est celui des cas obliques. — 2. Neutres en *-d* : gr. κῆρ et lat. *sâl*. — 3. Thèmes à suffixe, soit πα-τήρ = * *pä-tér-o-* et ποιμήν = * *poy-mén-o-*, avec une timide mais intéressante suggestion sur l'origine possible du nominatif asigmatique (p. 44). Ici encore, le nominatif singulier est seul en cause, et le type purement indo-éranien des nominatifs pluriels neutres en *-*ônt-ä* (p. 49) doit, malgré M. J. Schmidt, être envisagé comme analogique, ainsi que je l'ai soutenu [2] et que le confirment, ce me semble, les données nouvelles de M. de Saussure sur l'accent lithuanien [3].

II. — Locatif singulier, soit * *ognê*, sk. *agnâ*, etc. Je pense qu'il faut lire *çvás*, p. 52, l. 2, et j'ai, sur la genèse supposée du vocatif πάτερ (p. 53), des doutes violents, que, toujours par raison typographique, je dois m'interdire d'exposer.

III. Accusatif singulier. — Comme ce cas, en sanscrit, présente de nombreux allongements, sans qu'aucune syncope s'y puisse être produite, la théorie serait en défaut si l'allongement ici n'était illusoire : l'auteur admet donc que la longue de l'accusatif (*ushâs-am*, *bhartâr-am*) est une fausse longue, un substitut indo-éranien d'*o* bref, et revient ainsi à la théorie phonétique bien connue de M. Brugmann (p. 60). Comme, parmi les défections dont elle a souffert, j'y étais toujours demeuré fidèle, je n'ai qu'à m'applaudir de cette résurrection, dût-elle

1. *Analogie*, (1883), n° 243.
2. *Revue critique*, XXVIII, p 117.
3. *Muséon*, VI, p. 572 et 574.
4. *Mém. Soc. Ling.*, VIII, p. 425 sq.

être éphémère. Le *multa renascentur cadentque* est pour le moment notre devise.

IV. — Instrumental singulier : rien de spécial.

V. — Génitif singulier. — Dans un domaine qui d'ailleurs n'est que contigu à celui de l'allongement, le laconisme de l'exposition a mal servi l'auteur. Du moins il m'est impossible de comprendre, sans développements accessoires, comment un primitif * *pódoso* (p. 69) aurait donné gr. ποδός et sk. *padás* avec un accent tout différent, puis lat. *pedis* et v. h. al. *fuozes* avec un autre vocalisme désinentiel.

VI. Nominatif duel. — M. S. part de l'idée que ce cas est en réalité le nominatif singulier d'un thème en *-ow-* impliquant l'idée de couple : dès lors l'allongement final de sk. *pâdâu* est celui du nominatif singulier, et tout s'aplanit (p. 71). C'est vrai ; mais, dans cette hypothèse, la seule forme grecque régulière sera * πόδω (cf. le cas oblique ποδοῖν), et la seule forme constatée πόδε reste en l'air, sans rien qui la soutienne et l'explique.

VII. — Nominatif pluriel neutre : même jeu, en admettant que ce cas est un ancien nominatif féminin singulier.

VIII. — La vriddhi des noms de dérivation secondaire (sk. *âçvá* « troupe de chevaux »), et par extension, je suppose, des verbes originairement dénominatifs (gr. στρωφάω πωτάομαι), dont M. S. ne parle pas, mais qui sont ou qu'on peut toujours supposer dérivés de substantifs formés par vriddhi. — Une page, sans plus (p. 76), est consacrée à cet important phénomène, et je ne crois pas qu'elle l'éclaire entièrement ; car elle n'explique que la vriddhi de l'*a*, et ne rend pas compte de la naissance du type *çaivá* ou *raudrá*. en regard de *çivá* ou *rudrá*. L'auteur, sans doute, admet implicitement un processus analogique qu'il ne formule pas et qu'il m'est dès lors impossible de discuter. Je le regrette ; car toutes les formules possibles d'analogie construites sur le rapport *áçva âçvá* me paraissent impuissantes à aboutir au rapport *çivá çaivá* [1].

IX. — Le verbe. — Ici la tâche est plus aisée ; car bien peu d'allongements verbaux relèvent d'un réel état allongé. Il faut commencer par éliminer la troisième personne du singulier du parfait actif (sk. *papâda* opposé à *papáda* première personne), et le causatif indo-européen (sk. *bhâráyâmi* = gr. φορέω), où l'*â* n'est qu'apparent, et représente un *o* bref. Par la même raison, mais moins heureusement (p. 85), l'auteur écarte la troisième personne du singulier de l'aoriste dit passif, sk. *ápâdi* : c'est, dit-il, une forme exceptionnelle, puisqu'elle n'existe qu'en tant que troisième personne du singulier, et qu'elle est passive alors que l'indo-européen ignorait la catégorie du passif ; et, en conséquence, il en cherche l'origine dans une dérivation nominale. Ni l'une ni l'autre raison ne tient : le type *apâdi* n'est spécifiquement passif qu'en san-

1. En tant qu'*âçvá* ne contient qu'un *a* de plus qu'*áçva*, tandis que *çaivá* = *çâivá* contient deux *a* de plus que *çivá*.

scrit classique ; en védique, il garde encore fréquemment le sens moyen, qui est le primitif ; et, en tant que moyen, il se rattache à un système de conjugaison, il est vrai peu développé, mais enfin existant, qui se formule sg. 1 *á-pad-i*, sg. 2 *á-pat thâs (patthâ* A. V. VIII. 1. 4), sg. 3 *á-pâd-i*, pl. 1 *á-pad-mahi*, etc. Tout ce qu'on peut objecter contre cette théorie, c'est que, dans un pareil système, sg. 3 est régulièrement *á-pat-ta*, cf. *á-yuk-ta*, etc. Mais cela même nous indique ce qui s'est passé en sanscrit : sg. 3 a adopté par analogie la désinence de sg. 1 ; et, comme le seul temps où ces deux désinences fussent régulièrement identiques était tout justement le parfait, il est clair que l'assimilation est partie de là et s'est effectuée dans les conditions précises où la fournissait le parfait, c'est-à-dire avec le contraste caractéristique de la quantité de la syllabe radicale, soit donc la proportion mathématique *ápâdi* : *ápadi* = *papâda* : *papáda*. Quant au point de savoir pourquoi cette troisième personne ainsi formée a pu incliner si décidément vers le sens passif, c'est ce que nous expliquera sans peine la ressemblance tout accidentelle de sa voyelle finale avec la semi-voyelle du suffixe devenu essentiellement passif de *padyáté*. — Tous ces cas mis à part, il ne reste plus que l'allongement constant du radical à l'aoriste sigmatique (sk. *ákârsham*), sous lequel M. S. a tort de ranger (p. 89) la quantité latine *têmpsit*, qui n'est pas prouvée, et surtout la quantité *dêmpsit*, qui est aussi celle du présent *dêmit* = *dê-emet*. La cause de l'allongement résiderait ici dans une syncope du suffixe aoristique, qui originairement est *-es-*, ainsi que je l'admettais, il y a cinq ans déjà, en l'assimilant au suffixe formatif des noms neutres en *-os* [1].

Telle est, dans ses grandes lignes, l'œuvre de M. W. Streitberg. Quoi qu'il en doive rester après l'analyse et la discussion qu'elle appellera de tous côtés, elle demeurera importante en ce qu'elle marque vraiment une époque de la science : moins encore par sa conclusion métaphysique (p. 112) — « rien ne se perd dans la nature, et, non plus qu'un atome de matière, la plus légère contraction des cordes vocales ne disparaît pas sans laisser une trace [2] » — que par l'esprit dont elle est empreinte et sa conception exclusivement mécanique de *tous* les phénomènes primordiaux du langage (cf. p. 77). Oui, l'on ne saurait trop le redire, tout est mécanisme dans l'acte de la parole, et c'est postérieurement que la pensée attache une valeur dynamique et significative à ce qui ne fut à l'origine qu'une inconsciente succession de réflexes. Les maîtres le savent, et, lorsqu'ils parlent, par exemple, *brevitatis causa*, de l' « allongement du nominatif » ils sous-entendent sans difficulté que la catégorie idéale du nominatif, pure entité de grammairien, n'a pas une

1. *Muséon*, VIII, p. 92. — Je remarque en passant (p. 100) que je n'ai jamais contesté la quantité *ês* « tu manges », mais bien la quantité *ês* « tu es ».
2. A rapprocher de la belle page de M. l'abbé Rousselot, *Modif. phonét. du Langage*, p. 143.

« vertu allongeante ». Mais ils sont seuls à le savoir, et ils ont beau le répéter : on ne les écoute pas, ou on ne les comprend pas, et l'on s'obstine à traiter les faits grammaticaux comme s'ils étaient postérieurs aux idées qu'ils éveillent. Une monstruosité telle que « *on a allongé* cette forme *pour la distinguer* de cette autre qui restait brève » non seulement ne choque personne, mais est le pain quotidien des explications des élèves comme des livres élémentaires écrits à leur usage. Il faut renoncer à l'espoir de faire pénétrer même une lueur de l'histoire vraie du langage dans le cerveau de nos éducateurs, tant que subsistera ce désastreux malentendu entre linguistes et grammairiens, tant que ceux-ci s'en tiendront à ne pas voir que le signe est nécessairement antérieur à la chose signifiée, à partir de l'idée pour aboutir au mot ou à la forme, et à étayer de tessons scolastiques le piédestal écroulé de la « Statue » de Condillac.

V. Henry.

---

323. — J. La Roche. **Homerische Untersuchungen, 2ter Theil**. Leipzig, Teubner, 1893; 220 p.

324. — Idem. **Beitraege zur griechischen Grammatik, 1tes Heft.** Leipzig, Teubner, 1893; xviii-236 p.

I. Il y a bien longtemps, presque un quart de siècle, que la première partie des *Homerische Untersuchungen* a paru (1869); M. La Roche nous donne aujourd'hui une seconde partie, qui contient sept dissertations d'inégale longueur, dont voici les titres, que je traduis : 1. l'infinitif chez Homère ; 2. L'infinitif aoriste chez H. ; 3. La trithémimère dans l'hexamètre homérique ; 4. Le subjonctif seul dans les propositions dépendantes chez H. ; 5. Ἐν ou ἐνί au quatrième pied de l'hexamètre ; 6. Remarques critiques et exégétiques ; 7. Un chapitre de syntaxe homérique. Elles sont suivies de sept pages d'additions à la 1re partie, et d'un index. L'auteur s'est fait une juste réputation comme connaisseur d'Homère, et le présent ouvrage prouve une fois de plus que les moindres détails des poèmes homériques lui sont familiers. La plupart de ces dissertations touchent à des questions grammaticales : tout est sérieux, consciencieux, plein d'érudition et de patient labeur; mais c'est de l'érudition trop touffue, et l'entassement des exemples est plutôt fait pour égarer le lecteur que pour le bien guider. M. La R. ne nous fait grâce d'aucun détail, même inutile; et c'est là le grand reproche que je lui adresse. Voici, par exemple, instituée une fois de plus la grosse question de l'aoriste (il s'agit ici seulement de l'infinitif), et l'auteur nous confie, dans ses quelques mots d'introduction, qu'il a été lui-même surpris des résultats acquis. « L'infinitif aoriste (p. 83) a, en règle générale, une signification ingressive ; mais il y a aussi des cas où il signifie une action déjà commencée, et ainsi il exprime un rapport de temps. » Il faudrait au moins, pour le dire en passant, faire le départ entre les

verbes suivant la nature de l'action qu'ils signifient, et expliquer comment le grec, en certain cas, usait de l'infinitif aoriste là où nous considérons plutôt l'action commefuture. Faire de l'aoriste un ingressif peut bien être juste partiellement, mais ne résout pas le problème. Revenons à notre critique. Outre que M. La R. me semble se faire illusion sur l'importance de ses conclusions, moins nouvelles qu'il ne croit, n'eût-il pas été préférable, au lieu d'accabler le lecteur sous la masse des exemples, d'en citer seulement trois ou quatre très nets? Le procédé est sans doute fort consciencieux, mais il en résulte quelque confusion, et l'intérêt grammatical n'y profite guère. Il en est de même partout : ce sont, par endroits, des pages entières de citations, quelquefois des pages de simples renvois. Ainsi dans la première dissertation, où l'auteur fait une série de bonnes observations, mais sans conclure rien de bien neuf. Ainsi dans la quatrième, qui est pourtant importante pour la critique du texte, et où d'excellentes remarques se trouvent noyées dans la foule des détails. Ainsi encore dans le n° 7 : est-il nécessaire, pour montrer qu'un substantif peut être employé comme épithète, de citer une telle avalanche d'exemples, sans compter les renvois que personne ne prendra la peine de vérifier ? Tout ce chapitre de syntaxe est du double trop long, et manque d'ailleurs parfois d'exactitude : par exemple, je ne saurais admettre l'expression « le nombre *naturel* d'un collectif » (p. 179). Le chapitre de critique (n° 6) est plein de remarques suggestives ; il y est question de plusieurs passages de l'Odyssée et des Hymnes, que M. La R. corrige ou interprète souvent fort heureusement et avec beaucoup d'ingéniosité.

II. Voici maintement un autre livre du même genre : vingt-une dissertations sur des points de grammaire, relatifs à la syntaxe ou aux formes. Mais en vérité, je ne saurais dire que notre connaissance de l'usage grec doive beaucoup y gagner. Plusieurs de ces dissertations (les deux premières sont de beaucoup les plus importantes) ne vont pas sans quelque confusion. Certains des exemples cités aux premières lignes de la page 22, où il s'agit des propositions hypothétiques exprimant la simple supposition, ne peuvent rentrer que dans la théorie du style indirect. Dans le n° 2 *(das prædicative Particip)* les exemples cités ne sont pas tous de même nature; ἀλώμενος ἀντλήσει βίον ou ἦλθε θέων ne ressemblent pas du tout à ἔγνωσαν ὀλίγοι ὄντες ou à ὁμολογούμεθα ἐλθόντες. A côté de remarques utiles, par exemple dans le n° 3, sur les doubles formes des optatifs grecs, où nous sommes renseignés sur la fréquence des formes en είημεν, είητε, ou encore dans le n° 7, où nous voyons que la 2ᵉ p. sing. des optatifs moyens de τίθημι est seulement en εῖο, il y a bien des pages qui n'avancent à rien, et ne sauraient en rien modifier les théories admises. Que peut bien gagner un grammairien à apprendre, par exemple, qu'avec ὁρῶ, outre les exemples donnés, il y a encore deux cent dix-sept passages, cités par un simple renvoi, où le participe est construit attributivement dans Sophocle, Euripide et Aristophane ? Et avec

οἶδα deux cent quatorze? Que conclura-t-on de nouveau après avoir vu les exemples réunis dans le n° 15, sur la construction du participe à l'accusatif absolu, même en y ajoutant les passages cités p. xvi? Même complète, la collection ne changera rien à la théorie; et il y manque le cas remarquable de χωρωθέν dans Thucydide (IV, 125). J'approuve M. La R. dans son appréciation générale des grammaires grecques, qui, dit-il, manquent de renseignements positifs sur un grand nombre de points de détail; les grammaires, en effet, sont faites pour la plupart les unes sur les autres; elles se répètent sans contrôle, et il y a plus de faiseurs de grammaires que de vrais grammairiens. Mais de vastes statistiques sont-elles un bon moyen de rectifier les erreurs? A la rigueur, oui, s'il s'agit de *formes*; et encore le témoignage des inscriptions, que M. La Roche néglige à dessein, a-t-il son utilité indiscutable : une inscription attique du IVe siècle vaut bien Oppien ou Tryphiodore. Mais, en fait de *syntaxe*, le nombre des citations ne vaut pas la qualité; quelques bons exemples choisis avec discernement établissent mieux une théorie que la collection de tous les passages y afférents, n'en manquât-il pas un seul. Je rends hommage à l'érudition, à la conscience, à la patience du savant professeur, qui donne aux jeunes maîtres, dans sa retraite, un bel exemple de labeur et d'amour de la science; mais je regrette que des travaux si longs et si minutieux ne puissent pas produire des résultats en rapport avec la peine qu'ils ont dû coûter.

My.

---

325. — Rev. H.-F. Tozer. M. A. F. R. G. S. **Selections from Strabon.** Oxford, at the Clarendon Press, 1893. 376 p. avec cartes et plans.

Il est peu d'auteurs géographiques — anciens ou modernes — assez riches pour défrayer de leur propre fonds toute une anthologie. L'œuvre de Strabon offre, on le sait, un tableau des plus variés, des plus animés du monde connu au siècle d'Auguste : de l'extrême Occident à l'extrême Orient elle fait défiler sous les yeux du lecteur les contrées et les nations les plus diverses. Aussi l'idée est-elle heureuse d'en tirer un recueil de morceaux choisis. Encore faut-il les choisir avec goût. M. Tozer n'a pas eu de peine à cueillir les morceaux intéressants, descriptions, récits, réflexions. Il a fort sagement éliminé les polémiques et les controverses doctrinales des deux premiers livres que Strabon, par un singulier contresens, a mises en vedette, comme pour rebuter les gens du monde et les hommes d'action auxquels, seuls, il prétendait dédier son œuvre. Chaque extrait est précédé d'une notice et souligné d'un commentaire, qui aborde le fond et la forme : car M. T. fait à la philologie sa légitime part. Mais il fait à la géographie la meilleure mesure, et à la géographie la plus scientifique : il ne craint pas de renvoyer aux géologues, au *Geographical journal*, à *Nature*, à une brochure techni-

que sur le canal des deux mers. Le modernisme ne l'effraye pas. Voici comment il caractérise Agrippa : « Agrippa was the Baron Haussmann of the Augustan age. » (p. 153); note qui laisse supposer que le baron Haussmann est avantageusement connu des étudiants anglais.

M. T. n'a pas cru qu'il suffisait de signaler les notions et les données curieuses. Il a voulu pénétrer l'esprit, la méthode et le but de l'œuvre de Strabon. C'est à cette étude qu'il consacre une substantielle introduction. Sur les points encore litigieux de la biographie, de l'éducation philosophique de l'auteur, sur la date et le lieu de la publication de la Géographie, M. Tozer, qui est au courant de tous les travaux sur la matière, apporte des opinions sinon toujours nouvelles, du moins personnelles ; ainsi, il n'admet pas que la Géographie ait paru à Rome, elle a dû voir le jour à Amasée, la ville natale de Strabon, et cette circonstance explique pourquoi ce monument, cette κολοσσουεγία, éditée dans un petit trou de province, est demeurée ignorée : l'éditeur n'a pas dû faire ses frais. Quant à la méthode de Strabon, M. T. en critique le défaut principal, la prédominance de l'élément historique et mythologique ; mais il en loue la tendance, c'est-à-dire l'emploi raisonné de tous les éléments physiques dont l'écrivain disposait. M. T. félicite celui-ci de sa curiosité universelle, curiosité de journaliste, qui porte sur toutes les manifestations de la nature et sur toutes celles de l'activité humaine et parmi ces dernières, sur celle qui, aux yeux des Anglais, est la plus digne de l'homme, sur le « sport ». Voilà qui assure, parmi les *scholars*, un regain d'estime à Strabon.

C'est aux *scholars* que M. Tozer a l'ambition de faire connaître et goûter Strabon, de le présenter comme un auteur classique. La tentative a chance de réussir en Angleterre, dans ce pays à l'esprit si positif où l'on fait encore quelque chose pour l'amour du grec.

Bertrand AUERBACH.

---

326. — Niccolo PERSICHETTI. **Viaggio archeologico sulla via Salaria nel circondario di Cittaducale.** 1 vol. in-8, br., p. 212. Rome, typographie de l'Académie des Lincei, 1893.

Les lecteurs des *Notizie degli Scavi* connaissent le nom de M. Persichetti. Dans ce recueil, où sont annoncées chaque mois les découvertes de monuments anciens advenues sur le sol italien, ils ont pu lire assez souvent des rapports signés de lui. En qualité d'inspecteur des fouilles, délégué par le ministère de l'Instruction Publique, M.P., qui habite les environs d'Aquila, dans les Abruzzes, est chargé de tenir l'Académie des Lincei au courant de tout ce qui se retrouve et s'exhume dans la région. Il a eu la pensée de réunir en un volume quelques-unes de ses relations. Il les complète à l'aide des notes prises au cours de ses tournées archéologiques. Telle est la matière du présent ouvrage.

C'est à une promenade le long de la *Via Salaria* que nous convie l'auteur. Mais, désireux de ne parler que de ce qu'il possède bien, et voulant aussi traiter son sujet dans le plus grand détail, il le limite à la circonscription de Cittaducale, petite ville à l'est de Rieti sur le Velino.

Nous partons de *Reate* (Rieti) et nous suivons le cours de la rivière jusqu'à *Interocrium* (Antrodoco) où bifurquait la *Salaria*. L'un des deux rameaux se dirigeait au Nord vers *Asculum* (Ascoli), l'autre, inclinant plus à l'Est, et ensuite au Nord-Est gagnait *Interamnia* (Teramo). Sur le premier, M. P. ne dépasse pas *Ad Martis* (Tufo) ; sur le second, *Amiternum* (San Vittorino). Chaque chapitre est consacré à un tronçon de la route, par exemple : de Rieti à Antrodoco ; d'Antrodoco à Sigillo, etc.

Chemin faisant, notre voyageur examine avec soin les moindres vestiges du tracé antique, photographie les ruines qui subsistent encore, interroge les vieillards du pays et consigne curieusement leurs souvenirs, contrôle les indications des itinéraires, et discute les chiffres qu'ils lui fournissent pour identifier les localités d'autrefois avec celles d'aujourd'hui. En un mot, il cherche d'abord à nous représenter l'état actuel de la *Salaria*, il tente ensuite une restitution de son passé.

Tandis qu'il se livrait à cette étude de topographie, M. P. eut plus d'une fois l'occasion de voir dans les montagnes qu'il traversait des débris de l'occupation romaine, inscriptions entières ou en fragments, morceaux de sculptures, édifices à demi écroulés. La *via Salaria* n'était pas directement intéressée, à vrai dire, à l'examen de ces divers objets. Fallait-il pour cela les omettre tout à fait ? M. P. ne l'a pas cru ; mais afin de ne point surcharger ses chapitres, il a relégué cet accessoire dans un long appendice qui occupe au moins le quart du volume. Comme tout ce qui précède, plus encore peut-être, cet appendice reproduit un certain nombre de comptes rendus que publièrent les *Notizie*. M. P. nous en avertit dès le début.

Il ne saurait être question ici de suivre l'auteur pas à pas dans son enquête. Un livre comme le sien ne s'analyse point. On ne peut en donner qu'un résumé succinct. C'est ce que j'ai essayé de faire. Je dois ajouter cependant que les solutions proposées par M. P. pour les problèmes géographiques qui se sont offerts à lui sont d'ordinaire prudentes et vraisemblables. Sa connaissance profonde de tout le territoire de Cittaducale lui permet d'éclaircir certains points obscurs où les archéologues étrangers à la région n'auraient guère pu porter la lumière. Son travail est donc utile, et devra être lu avec soin par quiconque s'occupera des Abruzzes à l'époque romaine.

M. P. aurait pu cependant, sans trop de peine, le rendre encore meilleur. Pour cela, il eut tout d'abord fallu l'écourter. Est-il nécessaire d'écrire, en tête d'une relation de cette sorte, sept pages sur les voies romaines (p. 11-18) et dix autres sur les Itinéraires (Table de Peutinger, Itinéraire d'Antonin... (p. 21-32) ? Dans un résumé aussi sommaire,

on ne peut nous donner que des renseignements trop vagues. Les traités généraux ne manquent pas sur le sujet ; il suffisait de nous y renvoyer. Ces deux chapitres de M. P. conviendraient également à toute monographie du genre de la sienne. Voilà leur défaut.

La correspondance de M. P. avec le ministère ou avec les autorités d'Aquila, qui s'étale en plusieurs endroits ; une liste des membres d'un comité international, pour l'érection d'un monument en l'honneur de Salluste à *Amiternum* (San Vittorino), avec le total des souscriptions (3827 f.) déposées à la Caisse d'épargne d'Aquila, vingt passages de cette sorte, où la *Via Salaria* n'a rien à voir, disparaîtraient aussi sans inconvénient.

M. P. n'est pas archéologue de profession, la liste de ses écrits, imprimée sur la couverture du livre, le prouve surabondamment. C'est après avoir traité du théâtre de Shakespeare, de l'instruction en Italie, de la crise bovine, de l'arbitrage international, du reboisement des montagnes dans les Abruzzes, etc., qu'il s'est mis à parler de la *Via Salaria*. Mais, en changeant d'ordre d'études, il n'a modifié, on devait s'y attendre, ni son style, ni ses habitudes d'esprit. Et vraiment, bien que l'archéologie ne dédaigne pas la poésie et qu'elle admette volontiers l'enthousiasme, les expressions de l'écrivain ne laissent pas de surprendre souvent son lecteur. J'en citerai un exemple. M. P. vient de découvrir un pont antique bien conservé au fond d'une vallée. Là-dessus, il embouche la trompette : « Après avoir longtemps cheminé sans rien trouver de remarquable, au milieu de cette nature désolée, la vue d'une si magnifique ruine de pierre qui rappelle éloquemment le génie et la puissance des anciens, vous inonde l'âme de joie. C'est une oasis dans le désert. Le lierre embrasse ce pont et le cache pour ainsi dire pieusement, afin de sauver de la destruction dans cette solitude, au moins ce dernier vestige et cette vénérable relique d'une route dont la construction remonte à une haute antiquité, » (p. 129). Voilà certes un lyrisme débordant et intempestif. M. P. est coutumier du fait (cf. p. 7, 57, 91, 107).

Son ouvrage, tant à cause de ces imperfections de facture, que pour l'amour de son sujet dont l'auteur donne des preuves à diverses reprises, ressemble à ces compilations historiques où les *dotti* des petites villes italiennes déroulaient naguère les annales de leur patrie et en racontaient les gloires. M. P. connaît et cite plus d'une fois ceux de ces livres qui traitent de la région d'Aquila. N'est-ce point dans leur commerce qu'il a contracté un goût fâcheux pour les développements prolixes, et acquis l'art de traiter un sujet assez mince en plus de 200 pages ?

Une bonne carte, jointe au volume, permet de suivre M. Persichetti tout le long de la route. Plusieurs gravures donnent une idée des lieux où il nous conduit. Malheureusement elles sont toutes assez *flou*. L'Académie des Lincei aurait bien dû se mettre un peu plus en frais pour reproduire d'une façon convenable les photographies de son correspondant.

AUG. AUDOLLENT.

---

327. — Joseph du Teil. **Le livre de raison de noble Honoré du Teil** (1571-1586), publié avec des documents inédits sur la Provence et précédé d'une notice biographique. Digne, 1894, in-8 de xv-34 p. Extrait du *Bulletin de la société scientifique et littéraire des Basses-Alpes*. Tiré à 150 exemplaires.

M. Joseph du Teil a publié avec un soin extrême le livre de raison — malheureusement incomplet — d'un de ses aïeux. Comme pour nous dédommager de n'avoir pu donner qu'un fragment des récits domestiques d'Honoré du Teil, il a réuni beaucoup de renseignements autour du texte, d'abord dans la *notice biographique*, ensuite dans les *notes* et dans l'*appendice*, renseignements qui s'appliquent non seulement à Honoré, mais à ses parents, à ses amis, et, parmi ces derniers à André d'Arnaud, Pierre de Boniface, François Laugier, co-seigneur de Porchère et son fils l'académicien, Jean de Lacépède, François de Malherbe, Louis Gallaup, co-seigneur de Chasteuil, François du Péron, César de Nostradame, Arnaud de Villeneuve, etc. Le livre de raison — qui est à la fois un journal du foyer [1] et une petite chronique où la météorologie et l'histoire de France sont représentées par divers articles, commence par cette mention : « 1571 et le 13 aoust entre sept et huit heures de nuit fut vue une comeste en l'air rendant une fort grande clarté » [2]. La seconde mention est celle-ci : « 1572 et le 18 aoust furent à Paris célébrées les nopces du Roy de Navarre avec Madame sœur du Roy, ung lundi. » Puis viennent de rapides récits de la Saint-Barthélemy, de la mort de Charles IX, de la mort de Marguerite de France « la Palax de la France et refuge des gens lettrés », du séjour du roi Henri III (retour de Pologne) à Lyon et à Avignon, de divers événements de la guerre civile en Provence, des ravages de la famine et de la peste à Aix, Arles, Marseille, de divers décès mémorables, notamment (p. 19) de celui de l'auteur des *Quatrains* : « Environ ce temps mourut M. Gui du Faur, sieur de Pibrac, président au parlement de Paris, homme docte, éloquent, et très versé en toutes sortes de bonnes lettres. »

M. Joseph du Teil complète les rares indications autobiographiques

---

1. Voir p. 9 l'indication du décès du père de Honoré : « 1575, 11 fevrier.. mourut et passa de cette vie fascheuse à une autre meilleure mon très cher et très honoré père Monsieur maître Mathurin du Teil, advocat en la prәsente ville, au grant regret des principaux de la dite ville, de tous ses parents et amis et généralement de tous les gens de bien et de vertu. » Voir encore p. 14 ce qui regarde le mariage de l'auteur, p. 15 la naissance de sa première fille, p. 25 la *naissance de nos enfants*, etc.

2. L'éditeur remarque fort judicieusement qu'il s'agit là d'un bolide « comme l'indique le peu de durée de ce météore, qui n'est signalé par aucun historien provençal ». Plus loin (p. 13) c'est bien d'une *comète* qu'il est question en ces termes : « Au dit an (1577) et sur le milieu du mois de novembre se vist au ciel une planette durant beaucoup de jours, de couleur pale, avec une longue queue... » Cette queue avait aussi frappé César Nostradamus qui, dans son *Histoire de Provence* (p. 814) la décrit ainsi : « Elle trainoit une grande et fort longue queue flambante et rouge, ressemblant à celle d'un pan ». A la page 19, H. du Teil mentionne (16 septembre 1583) « une si forte grêle et si grosse qu'homme vivant n'en avoit vu de pareille ».

fournies par l'auteur [1] en nous apprenant qu'il naquit à Manosque le 24 janvier 1541, qu'il interrompit sa carrière de jurisconsulte pour embrasser pendant quelques années le métier des armes, et qu'il mourut, âgé d'environ quarante-quatre ans, antérieurement au 26 décembre 1586. Le diligent éditeur a reproduit in-extenso ou en extraits plusieurs documents inédits d'un intérêt particulier ou d'un intérêt général tels que : l'acte de baptême de son héros (registres de Saint-Sauveur de Manosque), le testament de sa mère (Madeleine de Tributiis), un mémoire du sieur de Vauclause sur la Saint-Barthélemy en Provence (Bibl. Nat. Nouv. acq. franç. n° 1086), une lettre du cardinal de Lorraine à sa sœur Mme de Nemours, sur le séjour de la cour à Avignon (Bibl. Nat. F.-fr. n° 3159), l'acte de serment presté par Monsieur maître Honoré du Teil, premier consul (Archives de la mairie de Manosque), contrat de mariage du 30 juin 1578 (extrait du registre des insinuations de la sénéchaussée de Forcalquier), Lettre du grand prieur de France à Villeroy, datée de Salon, 16 octobre 1583 (Bibl. Nat. F.-fr. n° 3400), etc,. Il a aussi reproduit, d'après la *Bibliothèque françoise* de la Croix du Maine, les trois sonnets composés en l'honneur de ce bibliographe par Honoré et insérés dans le recueil de 1584. La Croix du Maine a sans doute voulu payer en prose exagérée ces compliments que son ami lui adressa en vers non moins exagérés, car il est difficile de reconnaître dans les trois petites pièces qu'il cite rien qui ressemble à ces « fort beaux et élégants sonnets sur plusieurs diverses matières » que le poète manosquin n'avait pas encore fait imprimer en 1584.

T. de L.

---

328. — Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française. **Naples et Parme**, avec une introduction et des notes, par Joseph Reinach, député. Un vol. in-8, CLXXVI-252 p. Paris, Alcan, 1893.

Ce volume est un des moins importants de la collection par leur matière, Parme n'ayant jamais été qu'un poste d'observation, et les relations de la France avee le royaume espagnol des Deux-Siciles n'ayant été que le reflet et la conséquence de ses relations avec l'Espagne elle-même. Les documents les plus intéressants publiés dans ce volume sont les mémoires et instructions de l'ambassade de Duplessis-Besançon pendant la pittoresque révolution de Naples de 1648, et l'expédition du duc de Guise. Les instructions pour Naples sont, outre celle-là, les in-

---

1. L'auteur note (p. 5) son voyage en France (1573-1574); (p. 10), sa nomination de premier consul de Manosque (1576); (p. 15) son séjour à Paris (1579-1580); (p. 16) son retour en Provence « par la Savoye et le Piemont »; (p. 17), sa fièvre quarte « laquelle me tourmenta beaucoup et me dura un an complet », (1580); (p. 17), sa seconde nomination consulaire (7 janvier 1581).

structions de Dubois pour le chevalier de Vincelles en 1719, pendant le ministère d'Alberoni et la quadruple alliance relatives surtout à l'exécution du traité de Londres; instructions au marquis de Puysieulx en 1735, pendanr les querelles de succession en Italie, pour la reconnaissance de don Carlos; instructions d'Amelot de Chaillou au sieur de l'Hôpital (1740), sur la politique à suivre relativement à la succession d'Autriche; instructions au marquis d'Ossun (1742), sur l'union des branches de la famille de Bourbon; instructions au marquis de Durfort )1760), pour la succession du trône des Deux-Siciles; instructions au vicomte de Choiseul (1766), sur la conclusion du pacte de famille et d'un traité de commerce entre la France et les Deux-Siciles (ces instructions contiennent un très intéressant portrait du ministre napolitain Tanucci); instructions au baron de Breteuil (1772), sur la succession des Deux-Siciles et le pacte de famille; avec des détails sur l'affaire des négociants de Marseille (Duguiès, Trial Fabre, Decamps frères, et Fraisse : fournitures de blés pour une somme de 700,000 livres au consul de Naples à Marseille, non payée; l'affaire dura de 1764 à 1772 et finit par être jugée favorablement aux négociants de Marseille par la junte générale du commerce de Madrid) et sur l'affaire des Jésuites corses; les instructions au marquis de Talleyrand Périgord (1785), le dernier envoyé de France à Naples avant la Révolution, contiennent un tableau instructif de la cour de Naples. — Les instructions pour Parme sont moins importantes : ce sont celles au sieur d'Aubeville 1662 et 1663, au sieur du Pré 1687, (relatives à la succession du duc de Ferrare, Alphonse II, à l'affaire de Castro, à celles de Comacchio et de la garde corse, et à l'exécution du traité de Pise); celles de Torcy au comte Albergotti (1714), sur les projets matrimoniaux du prince Antoine, et sur le mariage d'Élisabeth Farnèse, avec un tableau généalogique de la maison Farnèse; celles à Lozillère (1725), expliquant les nécessités politiques du renvoi de l'infante; celles plus développées au comte de Maulevrier (1749), relatives à la cession du duché de Parme à un infant d'Espagne et contenant tout un plan de politique à l'usage du nouveau souverain; celles au marquis de Crussol (1751) sans importance; celles au comte de Rochechouart (1754) sans importance politique, mais contenant un tableau de la cour de Parme très pittoresque; enfin celles au baron de La Douze (1766), au marquis de Chauvelin (1769), au comte de Boisgelin (1770) et au comte de Durfort, qui ne contiennent guère que des renseignements surtout anecdotiques sur une petite cour d'Italie dans la seconde moitié du XVIII^e^ siècle.

L'annotation mise par l'éditeur au texte de ces instructions est utile. On peut lui reprocher un certain nombre de renseignements inutiles sur des personnages ou des faits trop connus, et en revanche le manque d'informations sur un grand nombre de personnages italiens cités dans les instructions, avec lesquels le public français est moins familiarisé.

L'introduction, conformément aux précédents établis dans ce *recueil*,

aurait dû être exclusivement réservée à un tableau d'ensemble des relations de la France et de Naples, de la France et de Parme. M. Reinach a préféré, au lieu de traiter cette matière « infertile et petite », exposer ses idées sur le rôle politique de la France en Italie, dans un morceau très brillant, mais qui ne semble pas très juste. Tout le raisonnement de M. Reinach repose sur cette affirmation initiale : « Pour la France, même pour les plus durs de ses politiques, l'Italie est une personne morale » et cette affirmation ne me paraît nullement prouvée pour toute la période antérieure à la Révolution française. Nul moins que le cardinal d'Amboise ne se souciait de la « sœur latine » si ce n'est Bussac, Monluc ou Marquemont. Aucun des princes français du XVI[e] siècle n'a vu dans « l'Italie » autre chose que des puissances et des princes, tantôt unis, tantôt désunis mais indépendants les uns des autres et ne faisant pas même un groupe politique. Le titre même qu'il est obligé de donner à sa préface, et où *la France,* — personne morale, — agit EN Italie, expression géographique, indique le vice fondamental de son argumentation. Les chapitres relatifs au XVII[e] et au XVIII[e] siècles pris en eux-mêmes sont fort intéressants.

Léon-G. PÉLISSIER.

---

329. — Léon DESCHAMPS. **Histoire sommaire de la colonisation française.** Lettre préface de M. P. Foncin. Paris, Nathan, 1894, 156 p.

M. Deschamps, l'auteur déjà présenté ici de l'*Histoire de la question coloniale en France*, était tout qualifié pour écrire une histoire sommaire de la colonisation française. Fidèle à l'esprit qui a inspiré son grand ouvrage et qui lui a dicté cette phrase : « Selon nous la question coloniale se réduit à une question d'éducation » ; c'est parmi les élèves de nos écoles et lycées, parmi la génération vierge encore de préjugés malsains, qu'il veut propager le goût et la connaissance des choses coloniales. Les manuels classiques ne traitent cette matière que dans des chapitres épars et sans liens. Le résumé de M. D. suit dans son développement cette manifestation si intéressante de notre activité nationale. Le sujet est clairement divisé : les périodes caractérisées par des formules significatives : les *Explorations, les Concessions personnelles, les Compagnies, le Pacte colonial*, etc. Nous n'aimons guère cet intitulé : *le plus grand Empire*, pastiche du fameux *Greater Britain*. Chaque période est étudiée à son tour : 1° dans son régime ou dans son administration ; 2° dans ses résultats territoriaux, etc.

M. D. expose et juge avec sûreté les systèmes de colonisation qui se

---

1. Il y a d'assez nombreuses fautes d'impression, surtout dans les noms propres : ainsi, il faut lire, p. 144, Gravina et non Gradina; p. 139, Renaud et non Renauld ; p. 142, luthéranisme et non luthérianisme; p. 167, Odoard (comme dans le tableau généalogique de la p. 169) et non Odoart.

sont succédé. Nous avons eu déjà occasion de louer sa critique de l'œuvre de Richelieu et de celle de Colbert. Il n'a pas de peine à montrer la supériorité du système colonial de l'ère actuelle sur l'ancien régime — et l'ancien régime s'est prolongé jusqu'en 1870. M. Foncin, dans sa judicieuse préface, indique les causes de cette supériorité : c'est l'intelligence des conditions géographiques ; c'est, en une certaine mesure, la sympathie de l'opinion mieux informée. Le volume de M. D. contribuera encore à l'édifier sur la juste valeur de nos établissements d'outre-mer. Je crains même qu'il ne rebute des lecteurs timorés, et ne dégoûte les jeunes gens de la carrière coloniale. Car, sauf dans le Tell, en Nouvelle-Calédonie, l'archipel de la Société, à Saint-Pierre et Miquelon, l'acclimatation de l'Européen, assure M. D., sur la foi de *La géographie commerciale des colonies françaises* de M. Combette, est quasi impossible, les maladies endémiques inévitables : on n'y échappe qu'au prix d'une hygiène rigoureuse et d'une vie ascétique. Un meilleur sort est promis aux capitaux, aux gros capitaux surtout, qu'aux individus. N'y a-t-il pas quelque illusion, au moment où les capitaux français se détournent des affaires industrielles placées à leur portée et sous leurs yeux, à les solliciter vers des champs d'exploitation lointains et malheureusement suspects ? Et l'incohérence de notre administration coloniale ne suffirait-elle pas à expliquer la mauvaise volonté des capitaux ? M. Deschamps répondra qu'il a écrit son livre pour réagir contre ces tendances déplorables.

Bien que l'on ait mauvaise grâce à reprocher des lacunes à un livre qui se dit sommaire, on souhaiterait sur certains points plus de précision. Ainsi l'auteur décrivant le régime administratif de « l'Empire actuel », oublie de définir le protectorat. La Tunisie, Madagascar, l'Annam, sont-ils soumis à un protectorat de même espèce ? D'autre part, la colonisation pénitentiaire ne méritait-elle pas une appréciation particulière ? Dans le résumé du commerce et des productions, pourquoi l'auteur adopte-t-il les chiffres d'une seule année qui peut être exceptionnelle, au lieu d'établir une moyenne ? Pourquoi, dans le tableau des communications entre la France et ses colonies, donne-t-il le prix, mais non la durée de la traversée ? Enfin, passons condamnation sur la bibliographie par trop éclectique dans son insuffisance et sur les gravures dont l'intention est d'honorer nos grands colonisateurs ou explorateurs, mais qui ne les flattent pas.

B. AUERBACH.

---

330. — **Complément du dictionnaire de l'ancienne langue française**, par F. GODEFROY. Fascicules 75 et 76, ap. Bouillon, 1893-94.

Dans ce *Complément* qu'il essaiera de « condenser en deux volumes », M. Godefroy se propose de nous donner l'historique des mots sous leur forme ancienne et populaire et d'y introduire en outre une grande

partie de la langue du XVIe siècle, particulièrement les vocables dont « la signification est bien française et bien claire ». Les mots hasardés ou fantaisistes, dit-il, seront étudiés à part, dans un lexique qui fera suite au supplément du Dictionnaire de l'ancien français. Ce qui est tout à fait « fantaisiste », c'est le plan de M. Godefroy, qui devient plus confus à mesure qu'il s'élargit : ce qui ne sera pas difficile à démontrer. Il enregistre, par exemple, *aime-bal*, *aime-carnage*, *aime-cité*, et d'autres composés de cette espèce : seraient-ils mieux « établis » dans la langue française du XVIe siècle que *aile-porte*, *aime-cuirasse*, *aime-bois*, *aime-chanson*, *aime-air*, *aime-toit*, *aime-rocher*, *aime-son*, *aime-carquois*, *aime-fée*, *aime-prée*, *aime-flèche*, *aime-pampre*, *aime-jour*, *aime-laine*, *aime-estaim*, *aime-corpsmorts*, *aime-droit*, *aime-proie*, qui ne figurent point dans ce *Complément?* J'y rencontre *Alcoraniste* et *alcoraniser*, mais non *alcoranisme*, *alcoranique*, ni *alcorane*, adj. fém. : je demande à M. Godefroy, pour quelle raison ces termes sont réservés au lexique du XVIe siècle. *Almanachisation*, *amethystizonte*, *amorevolesse*, etc. ne sont certainement pas « plus clairs ni plus français » que *abrégeable*, *ablandissement*, *ablondir*, *abrieux*, *abstersoire*, *abusatoire*, *abuse-fol*, *acaresse*, *acaresser*, *aconditionner*, *accortesse*, *accouchée* = accouchement, *accouchailles*, *actueux*, *actuosité*, *adaptable*, *adhortatif*, *adjurateur*, *adolescentule*, *adoucisseure*, *adouement*, *adressage*, *adulatoire*, *adulatif*, *aglutonner*, *agluer*, *agluement*, *alibrer*, *alibracion*, *agrumeler*, *airieur* [1], *amunitionner*, *aiguison*, *ajolivement*, *albanelle*, *allusivement*, *alternel*, *amatissement*, *amourateur* = coureur de femmes, *ampliateur*, *amusaille*, *amputateur*, et des centaines d'autres qu'il me serait facile de citer. M. G. ne fera accroire à personne qu'il a recueilli *amphitryonade*, *amazonesque*, *aleuromantie*, *ambuler*, *acherontide*, *acheronté*, *amazonide*, *alanique*, *amycléan*, préférablement à *Achillien*, *adonien*, *actinomantie*, *alemanique*, *ambulation ambulatif*. Ce n'est pas évidemment à dessein qu'il donne *agriculter*, *amignoter*. *amadiser*, *affronteur*, *alchimistal*, *anacardin*, *aggravité*, *aileux*, et qu'il laisse de côté *agricoler*, *agriculturer*, *amignotement*, *amadiseur*, *affronteresse*, *alchimiser*, *abrotonin*, *amaracin*, *aggravance*, *aggravatif*, *aggravateur*, *ailée* = coup d'aile, essor. Il a recueilli *améliorir*, mais *acoisir*, *abhorrir*, *acravantir*, *affriandir*, *allongir*, sont absents. L'historique de beaucoup de termes qui ne sont pas en usage est insuffisant ; j'ai trouvé *agrafement* et *aiglat* en 1542, *almifique* et *afflater* au XVe siècle, *agasseté*, en 1530, *algarader* en 1566, *ambulacre* en 1500, *alpiste*, et *ahontissement* au XVIe siècle. Pour l'historique des mots de la langue moderne (car il y a de tout dans ce *Complément*), M. G. laisse encore beaucoup à faire après lui. Ainsi *affriander*, *allégorique*, *aileron*, *aman-*

---

1. Celui qui en temps de peste était chargé d'aérer ou de faire aérer les maisons. Je dois ce mot à M. l'abbé Tougard, mais ce que je lui dois surtout c'est la communication d'ouvrages rares et curieux qu'il me fournit avec une obligeance inaltérable.

*dier, agriculteur, alacrité, algèbre, alcyon, anagogie, aiguilletier,* apparaissent au xiv[e] siècle; *action, agrès,* au xii[e] siècle, *amateur* au xv[e] siècle; *administrateur* en 1290, *affirmer* en 1281, *activité* au commencement du xv[e] siècle, *activer* aux xv[e] et xvi[e] siècles, *achée* en 1514, *agrégation* vers 1516, *aguerrir* en 1535, *alycon* en 1372, *allodial* au xvi[e] siècle [1]. Il y a dans le *Dictionnaire Général* un certain nombre de mots dont l'historique m'appartient : M. G. s'en empare sans aucun scrupule, c'est-à-dire sans citer qui ou quoi que ce soit, toutes les fois que les exemples sont donnés avec des indications précises : voir comme preuves, *acquiescence, alpestre, alphabétique, aiglon, alsine,* et bien d'autres mots. Dans le cas contraire il renvoie au dictionnaire général, et cela lui semble si dur parfois qu'il cite uniquement le mot avec la date de l'ouvrage et le nom de l'auteur. Cela nous vaut des articles « condensés », dans le genre de ceux-ci : *Agonisant,* qui agonise (1587. Taillepied). — *Amiante,* variété d'asbeste incombustible : La pierre *amiante.* (1581, Cl. Guichard.) — *Ammi,* plante ombellifére employée en pharmacie comme carminatif : (1547, Meignan, *Hist. des plantes*). — *Amphiscieus,* (1584, L. Leroy, *Viciss. des choses*). — *Anagogie,* (1560, Viret, cette fois avec renvoi au Dictionnaire général.) Je laisse aux lecteurs à qualifier de pareils procédés : ils m'étonnent, venant d'un homme qui avoue que pendant près de quatorze ans ma collaboration lui a été *très utile.*

J'ai noté quelques définitions bizarres, comme saule *amerin,* expliqué par « saule amer »; c'est le saule d'Amerie des anciens. Par conséquent *amerine* = herbe amère est encore une jolie trouvaille; il faut lire dans l'exemple cité : « amerine saule, chenevé », et non « amerine, saule, chenevé. » *Aluter* ne signifie pas « éclabousser, couvrir de boue » mais enduire de lut, comme du reste l'explique Cotgrave. Ce verbe se rencontre d'ailleurs bien antérieurement : « Pots de terre lesquels soient bien *alutez* et rembouschez » (du Pinet). On a déjà vu par l'explication qu'il a donnée du mot « taillebacon » que M. G. était complètement brouillé avec l'anglais. *Amarelle* est interprétée par « Camomille ». La définition s'applique au premier exemple, mais non au second dans lequel *amarelle* désigne un sorte de cerise : « Cerasum apronianum », dit Diez allégué par M. G. qui pouvait encore citer cet exemple : « Les cerises pendent à des queues un peu longuettes, les *amarelles* ou griottes à des courtes ». Tous ceux qui liront avec attention ou ne feront que parcourir ce *Complément* se demanderont pourquoi M. Godefroy, qui se proposait de « synthétiser, abréger, élaguer rigoureusement », a admis des articles tels que : abject, abrutissement, acroamatique, accentuation, affectionné, affectation, agronome, ale, allocation, allocution, amélioration, aménagement, (Sully, sans autre indication), amalgame, amal-

1. J'ai commencé et continuerai à donner l'historique de ces mots dans la *Revue d'histoire littéraire de la France.*

gamer, amnios, anabaptiste et cent autres qui n'ajoutent rien absolument à l'historique de notre langue et qui ne sont que la répétition de ce que l'on trouve partout.

A. Delboulle.

---

331. — **Dictionnaire encyclopédique des langues française et allemande**, par Ch. Sachs et C. Villatte. Supplément français-allemand. Un vol. de 360 pp. Berlin, Langenscheidt, 1893. Prix : 10 mark; relié, m. 11,50 pfg.

On connaît les grands mérites et aussi les défauts de l'important dictionnaire de Sachs et Villatte. Ils se retrouvent tous deux dans le supplément de la première partie : une richesse d'informations prodigieuse, accumulées souvent sans le discernement nécessaire, confondant trop souvent de simples *plaisanteries* faites au moyen de tel mot, avec un *sens* particulier de ce mot. Ainsi, par exemple, pour le mot *girafe*, le supplément ajoute le *sens* particulier de *Droschkenpferd.* = cheval de fiacre ! Les auteurs n'ont pas l'air de se douter qu'en français comme en allemand, on donne souvent le *sobriquet* de *girafe* à une personne ou à un animal maigre, muni d'un cou démesurément long, et que ce sobriquet peut s'appliquer à tout autre animal, à tout autre cheval aussi bien qu'à un cheval de fiacre. Parmi les nombreux mots nouveaux accueillis comme têtes d'article, nous remarquons entre autres TOUT-A-L'ŒIL subst. sing. masc. *Deputierter* = député! Ces deux exemples, qu'on pourrait multiplier facilement, suffisent pour caractériser la méthode des auteurs. Heureusement qu'il ne faut pas juger l'ouvrage d'après ces échantillons; il abonde en renseignements des plus précieux, qu'on chercherait vainement ailleurs, et il contribuera certainement à maintenir au Dictionnaire Sachs-Villatte le premier rang qu'il occupe dans la lexicographie franco-allemande. Ajoutons que l'exécution typographique est toujours admirable.

C.

---

332. — Sofia Casanova. **El doctor Wolski.** Paginas de Polonia y Russia. Madrid, Marqués, 1894, in-12, 320 p.

Ce roman ne manque pas d'originalité dans la conception. L'idée d'un homme généreux, grand médecin, épris de la passion du perfectionnement physique et moral de l'humanité, et sacrifiant son amour à sa théorie, parce que la jeune fille qu'il aime devient phthisique et qu'il ne veut pas procréer des êtres fatalement condamnés à la dégénerescence, le combat entre ses sentiments et le devoir qu'il s'est volontairement imposé, tout cela peut fournir matière à une intéressante analyse. Il semble qu'ensuite, fatalement, cet homme arrivera au découragement irrémédiable, ou bien au contraire, si les plus nobles instincts l'emportent, qu'il vouera son existence à la charité, à la poursuite du mal, lut-

tant avec lui comme avec un ennemi personnel, pour lui arracher ses victimes. Mais que, tourmenté d'un ardent désir de paternité, il se marie et aime une autre femme, cela est trop d'un homme quelconque et malgré son énergie à se raidir contre le malheur acharné après lui, il nous en semble un peu diminué. Telle a été du moins notre impression.

Me Sofia Casanova, qui a déjà publié un volume de vers, débute dans le roman. Aussi son œuvre trahit-elle encore quelque hésitation, mais son talent s'affermira. On trouve dans son livre un style agréable, de la grâce et un juste sentiment de la nature. L'exemple de Fernan Caballero et de Mme E. Pardo Bazán, les distingués romanciers de l'Espagne contemporaine, doit lui être un précieux encouragement.

H. Léonardon.

---

333. — H. Jæger. **Kamerun und Sudan.** Ein Mahnwort an das deutsche Volk. 1re partie. Berlin, 1893. Bange, 162 p.

Les coloniaux allemands, qui sentent leur cause un peu malade, ne désespèrent pas d'éclairer et d'entraîner leur nation. Ils s'entendent à prendre leurs compatriotes par leur faible ; au lieu de flatter les rêves de grandeur, ils s'adressent à l'intérêt. La brochure de M. Jæger est dans ce sens habilement rédigée.

La colonie de Kamerun, placée à l'intersection du trapèze septentrional et du triangle méridional qui composent l'Afrique, est destinée, proclame l'auteur, à une haute fortune, à condition : 1° qu'on l'exploite ; 2° qu'on l'étende. Et pour l'exploiter il faut l'étendre. Il serait vain de se borner à l'occupation de la bande côtière : c'est le *hinterland* qui appelle les hommes et les efforts. Ce *hinterland*, c'est le bassin du Chari, c'est l'Adamaua, c'est le Baghîrmi. Ce dernier pays surtout semble fasciner M. Jæger. Il serait, assure-t-il, d'une conquête facile ; car cet État, opprimé par le Wadaï et le Bornou, cette Pologne africaine, attend un sauveur. Une compagnie de commerce, à défaut de l'Empire, remplirait convenablement cette mission. Elle en serait largement rémunérée. Le Baghîrmi est un futur centre cotonnier : les filatures et tissages d'Allemagne s'y approvisionneront au lieu de payer à l'étranger plus de 200 millions par an pour leur matière première. Le Baghîrmi est une future région d'élevage, comme tout le pourtour du Tchad, où les Arabes pratiquent cette industrie avec succès ; et déjà M. J. voit éclore dans ces parages bénis des tanneries et des fabriques de conserves.

Colons et capitaux afflueront-ils sur cette terre d'élection ? Il ne reste qu'à la prendre. Encore surgira-t-il des difficultés avec des voisins incommodes, si, comme le propose M. Jæger, la frontière doit être portée au 22e degré de longitude Est de Greenwich. Les récentes conventions entre l'Angleterre et la France l'auront sans doute chagriné.

Néanmoins, même dans des limites plus modestes, il y aurait profit pour l'Allemagne à écouter les conseils et à profiter des renseignements de M. Jæger. Celui-ci est partisan de la pénétration commerciale, de ce qu'on pourrait appeler le système extensif, par opposition au système intensif du régime cultural, cantonné sur une aire trop restreinte et qui se ferme trop volontiers son horizon. Il est partisan de l'emploi des éléphants et des bateaux à vapeur, de préférence à celui des porteurs, qu'il juge avec raison détestable. Mais ces moyens, ces méthodes n'ont chance de réussir qu'entre les mains d'une compagnie : d'où le projet de la création d'une *Kamerun-Hinterlandsgesellschaft*.

Malgré cette conclusion, l'ouvrage de M. J. n'a ni le ton ni l'allure d'un prospectus. L'auteur a emprunté des données aux explorateurs les plus autorisés, comme Barth, Nachtigall, etc., et son exposé gagne ainsi un caractère suffisamment scientifique, parfois même à l'excès : car avec quelques géographes aventureux, M. Jæger parle du fameux bassin de la Liba comme d'une réalité, alors que c'est une simple expression géographique : encore cette expression devra-t-elle être rayée de la nomenclature africaine.

B. AUERBACH.

# CHRONIQUE

FRANCE. — Dans une très intéressante plaquette intitulée : *Excursion dans l'Argonne (29-31 août 1893) par un Rémois, Notes d'un touriste et d'un archéologue*, M. Henri JADART nous promène à travers le pays des défilés et des mamelons boisés, d'Apremont à Valmy. Il nous fait visiter Varennes, nous rappelle en passant les principales circonstances de l'arrestation de Louis XVI, nous introduit dans la boutique de l'épicier Sauce. Il nous mène par la Haute Chevauchée à la Chalade dont il décrit avec détail l'église aux nombreuses épitaphes. Il décrit pareillement Clermont-en-Argonne, l'élégante église Saint-Didier et son monument funéraire sculpté dans la muraille et fort curieux au point de vue de la morale chrétienne et populaire au XVIe siècle, la chapelle Sainte-Anne située sur la hauteur la plus élevée de l'Argonne, à 295 mètres d'altitude. Enfin, il retrace brièvement les souvenirs historiques de Valmy et s'arrête pieusement devant le monument de Kellermann. On lit avec plaisir les notes prises par M. Jadart dans cette course rapide. La brochure, qui compte une quarantaine de pages, a paru d'abord dans la *Revue de Champagne et de Brie* de 1894 et se vend à Reims, chez Michaud.

— La librairie Didot a eu l'ingénieuse idée de publier à part, sous le titre *Mémoires d'un aide-de-camp de Napoléon* (in-8°, III et 456 p. 3 fr. 50) les pages de l'ouvrage *Histoire, Mémoires et Mélanges*, paru dans l'année 1873 en huit volumes, où Philippe de Ségur raconte ce qu'il a fait et ressenti personnellement de 1800 à 1812. On aurait pu rectifier aisément l'orthographe de quelques noms d'hommes et de lieux. Mais le volume, ainsi conçu et distribué, est fort intéressant. Relevons plusieurs titres de chapitres : Hohenlinden, Gênes, Macdonald dans son ambassade en Danemark, mission auprès du roi d'Espagne, exécution du duc d'Enghien, camp de

Boulogne, le sacre, Ulm, Vienne, Austerlitz, Gaëte, Iéna, Berlin, Som mo-Sierra Fouché et Bernadotte, Nopoléon à la réception de Chateaubriand à l'Académie.

— M. Alex. Boutroue publie, sous le titre *La Palestine et la Syrie à vol d'oiseau*, la conférence que le public de la Société de géographie a eu la bonne fortune d'entendre ou plutôt de voir dans la séance du 2 mars dernier. La brochure est un catalogue explicatif des projections photographiques. M. Boutroue tour à tour évoque les vestiges d'un passé grandiose et décrit les laideurs et les tristesses actuelles de la Terre-Sainte.

AMÉRIQUE DU SUD. — La *Revue critique* reçoit de Bogota une brochure intitulée « Dios y Patria ». C'est un recueil d'articles choisis, de D. José Manuel Groot, précédés d'une notice biographique sur l'auteur. Il y a un peu de tout dans ce mince volume, depuis des articles de polémique ecclésiastique jusqu'à des tableaux de mœurs et des vers. Signalons à la fin un essai biographique sur le peintre Gregorio Vásquez Ceballos, du XVII[e] siècle.

## ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

### *Séance du 29 juin 1894.*

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la dernière séance, M. Paul Meyer, président, annonce à l'Académie le malheur qui a frappé le pays dans la personne de M. Carnot, président de la République, et lève la séance en signe de deuil.

### *Séance du 6 juillet 1894.*

M. Oppert reprend les données métrologiqnes recueillies dans les fouilles de Ninive par Botta et Flandin, il y a cinquante ans Il fixe le poids des huit lions de bronze qui étaient aux portes de la ville. Puis il interprète le texte relatif à la superficie de Khorsabad et trouve qu'elle équivalait à 32,523 2/7 cannes carrées. Les murs de la ville formaient un rectangle mesurant 1,645 et 1,750 mètres de côté. On voit que la canne, valant 7 aunes, était égale à 9 m. 40; l'aune à 1 m. 343, et le pouce à 0 m. 056. On ne donnait jamais aux enceintes la forme du carré, mais celle du rectangle qui s'en rapproche, à cause d'une superstition qui attachait une idée funeste aux figures régulières.

M. Foucart continue la seconde lecture de son mémoire sur l'origine et la nature des mystères d'Eleusis. MM. Bréal, Perrot, Maspero et Weil présentent quelques observations sur divers passages de ce mémoire.

Léon Dorez.

*Le Propriétaire-Gérant* : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

# REVUE CRITIQUE
## D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Nos 31-32 — 30 juillet-6 août — 1894



334. — **G. B. Winer's Grammatik des Neutestamentlichen Sprachidioms. Achte Auflage, neu bearbeitet** von D. P. W. Schmiedel, ord. Prof. der Theologie an der Universitæt Zuerich. I. Theil : Einleitung und Formenlehre. — Gœttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1894. In-8, xvj-144 pp. Prix : 2 m. 60.

Ce livre n'a pas besoin de recommandation : il est depuis longtemps jugé et le renom en est établi, puisque la première édition remonte à près de trois quarts de siècle. Mais la dernière est de 1867 : *grande mortalis aevi spatium*, surtout si l'on tient compte des progrès accomplis en ces trente dernières années par la méthode et la grammaire historiques. Il faut donc remercier M. Schmiedel d'avoir assumé la tâche de remettre l'ouvrage au point, et le féliciter de s'en être si consciencieusement acquitté, en théologien qui ne se réfère point en vain aux travaux de MM. Meisterhans et G. Meyer, mais se les est assimilés par une forte éducation linguistique et sait fixer avec une rare précision le précieux chaînon par lequel le grec classique se relie à la langue byzantine et médiévale. Quelques détails matériels donneront une faible idée de l'importance de son travail de refonte, qui parfois a transformé des chapitres entiers : la partie publiée de l'ouvrage passe de quatre-vingt-dix-huit pages à cent quarante-quatre ; et notamment, grâce aux découvertes de l'épigraphie et à leur contre coup sur la connaissance de l'orthographe et de la prononciation attiques ou hellénistiques, les page 40-59 de la 7e édition deviennent les pages 31 à 80 de la 8e, où chacune des graphies aberrantes du Nouveau Testament est discutée à la lueur de ces documents nouveaux ; plus loin, l'étude de la conjugaison des verbes en -ω, qui tient en quatre pages dans la dernière édition, en occupe dix-sept dans la nouvelle, et il faut noter que celle-ci rejette en des notes un grand nombre de références ou de renseignements qui auparavant figuraient au texte. Ce qui vaut mieux encore, les matières sont aujourd'hui rangées dans un ordre nouveau et vraiment scienti-

fique : indices de temps, indices de modes, désinences personnelles, le tout soigneusement distingué et traité à part. Parfois encore, il est vrai, la vieille grammaire empirique se trahit par une gaucherie : on se demande, par exemple (p. 119), ce que vient faire οἶδα égaré parmi les verbes en -μι. Mais ce lapsus est tout exceptionnel, et les erreurs de classement se réduisent presque toutes à de simples assimilations discutables. Ainsi (p. 89) la création du type (acc. sg.) μητέραν, qui est de très basse grécité, — le Δήμητραν du *Cratyle* est par trop isolé et suspect, — ne me semble pas de même nature que celle du type attique Σωκράτην : celui-ci a été refait directement, et très naturellement, sur ποιητήν, à cause de l'identité des deux nominatifs, à preuve le génitif correspondant Σωκράτου; pour μητέραν, une base positive de proportion analogique manque absolument, et il faut recourir à une conscience vague de la nécessité d'un *n* final à l'accusatif singulier de cette déclinaison comme de toutes les autres, compliquée peut-être d'un amuissement au moins partiel de l'*n* régulièrement final en certaines positions; car il est clair que, si, tout en écrivant τὴν ἡμέραν, τὴν χώραν, on prononçait déjà quelque chose comme τηνημέρα, τηγχώρα, on n'avait aucune raison de ne pas écrire τὴν μητέραν ce que peut-être on prononçait également τημμητέρα. Quoi qu'il en soit, les deux procédés grammaticaux ne sont identiques que par le résultat, non par le principe. De même, τοῖς σάββασιν (p. 85) ne devrait pas être rangé purement et simplement parmi les « métaplasmes », et presque sur la même ligne que τὰ δεσμά en regard de οἱ δεσμοί; car les noms de deux genres sont au moins, quant à leur origine, des catégories peu claires quoique à coup sûr primitives, tandis que la formule d'où est né σάββασιν (: σάββατα = ὀνόμασιν : ὀνόματα) saute d'abord aux yeux et offre la contre-partie de celle qui ailleurs (étolien) avait abouti à παθημάτοις (: παθήματα = ἐσχάτοις : ἔσχατα).

Les autres observations, toujours dans le même ordre d'idées, sont de moindre importance encore. Je les formule néanmoins, parce que, dans ce domaine où la méthode historique fait ainsi son entrée pour la première fois, ou peu s'en faut, — à ce point que telle thèse récente, d'ailleurs estimable, sur la syntaxe du Nouveau Testament, est un travail de pure statistique, sans un soupçon de ce que pourrait l'historique d'une forme pour éclairer son emploi, — il semble prudent de trancher dans le vif et de couper court par avance à tous les malentendus susceptibles d'obscurcir la saine vue des faits. Ainsi M. S. paraît quelque part admettre (p. 42) qu'un certain processus phonétique a été « oublié » *(vergessen)* : l'expression est malheureuse; pour oublier quelque chose, il faut commencer par l'avoir connu, et il va sans dire que le sujet parlant n'a jamais conscience, ni des transformations de la langue en général, ni des stades phonétiques de la sienne propre. Si l'on a créé un beau jour le barbarisme τιμᾷν, — lequel au surplus est à peine autre chose qu'affaire de graphie, — ce n'est point parce qu'on a oublié que l'ει de τιμάειν, étant une fausse diphtongue, ne devait pas donner un ι

souscrit en contraction, — encore une fois, pour l'oublier, il eût fallu commencer par le savoir, — mais tout simplement parce que s'est posée d'elle-même dans l'esprit la formule d'analogie τιμᾷν : τιμᾷ = λέγειν : λέγει, et de même μισθοῖν : μισθοῖ = λέγειν : λέγει. Et je sais bien que ce ne sont là que deux façons différentes de dire la même chose. Mais qu'on veuille bien les comparer avec quelque attention : on verra que celle-ci a l'avantage de présenter le fait sans équivoque possible, tandis que la première perpétue une « idole » dans l'esprit du débutant, déjà trop porté par lui-même à voir dans le langage une tradition raisonnée au lieu d'une série ininterrompue d'actes mécaniques. A plus forte raison serait-il grave de commettre l'erreur contraire, en rangeant sous le chef de la phonétique les faits qui n'en sauraient relever : si minces fussent-ils, l'élève en conclurait qu'on a toujours le droit d'imaginer une mutation pour rendre raison d'un métaplasme inexpliqué; si on lui parle, par exemple, d'une alternance de ο et υ dans πρᾶος (p. 51), que veut-on qu'il en conclue, sinon que dans le grec post-classique ο et υ peuvent s'échanger l'un contre l'autre? Il n'en est rien pourtant, et il serait à peu près aussi juste de parler d'un changement de *va* en *all* dans le verbe *aller*. Ce sont deux radicaux différents dès l'origine, πρᾶο- et πραΰ-, qui ont mêlé leur déclinaison. J'aurais voulu enfin que M. Schmiedel insistât davantage sur un point, le peu d'appui, somme toute, que trouve la prononciation du grec moderne dans les fautes d'orthographe des manuscrits; car, si la graphie Ἀλκμέων = Ἀλκμαίων était suffisante à prouver la prononciation αι = ε, il faudrait conclure de la graphie χαλεφῶς (p. 32) que le φ n'était encore qu'un π légèrement aspiré, et Érasme gagnerait d'un côté beaucoup plus de terrain qu'il n'en perdrait de l'autre. Une période de transition, de grand mélange dialectal, de décadence de la tradition littéraire, et la confusion attribuable à toutes ces causes, c'est tout ce qu'il est permis d'induire de ces faits exagérés à plaisir par l'école à laquelle on ferait dire, en la pressant un peu, que Démosthène, revenu au monde, entendrait sans peine un discours de M. Tricoupis. Je m'empresse d'ajouter que notre auteur a bien trop de sens historique et d'intelligence de l'évolution du langage, pour s'y rattacher de près ou de loin.

V. HENRY.

---

335. — Nils FLENSBURG. **Ueber Ursprung und Bildung des Pronomens Αὐτός.** Lund, Hjalmar Mœller, Librairie de l'Université, 69 p.

Le problème intéressant de l'origine du pronom αὐτός n'a pas reçu jusqu'ici de solution décisive; M. Nils Flensburg en propose une nouvelle; voici, dans son ensemble, son argumentation. Les explications proposées pour αὐτός sont insuffisantes ou inexactes, soit parce qu'elles ne tiennent pas compte de sa signification propre, soit parce qu'elles se

heurtent à des impossibilités phonétiques ; il en faut donc chercher une autre. C'est ce qu'il fait, en intercalant dans sa discussion quelques digressions, qui d'ailleurs ne sont pas inutiles, notamment celle sur les formes grecques ἀλλοδαπός, ποδαπός, où il retrouve, justement à mon sens, et contrairement à ce qui est admis aujourd'hui, un premier élément ἀλλοδα-, ποδα-, et non une sorte de thème neutre ἀλλοδ, ποδ. M. Fl. prouve, non sans laisser cependant quelque prise aux contradictions, que les explications proposées par Windisch et Wackernagel sont inadmissibles, soit au point de vue phonétique, soit au point de vue sémantique; et arrivant enfin à son propre système, après avoir constaté que dans la plupart des langues il est d'usage d'exprimer le concept d'individualisation par des noms concrets qui désignent un élément central de l'individualité physique ou morale, c'est-à-dire, en termes plus simples, que le tout de l'individualité humaine est signifié souvent par la partie (ai. *tanu, atman*, av. *anhva*, gr. ἦτορ, lat. *animus,* etc.), il cherche une origine analogue pour αὐτός, en y voyant une rac. *es* = *être*, représentée dans ai. *as u*, av. *anhu*, lat. *er-us*, et dans les formes pronominales réfléchies du grec commençant par σφ (σφέ, σφίν, etc., lesb. ἄσφι, ἄσφε). Αὐτός, en tant que signification pourra donc être, de même que les mots qui viennent d'être cités, quelque chose comme « l'étant, celui qui est » employé avec la signification pronominale de « même ». Il ne s'agit plus que de savoir si αὐτός, au point de vue phonétique, est en relation avec *asu*, *anhu*, etc. — Dans ce qui suit, je ne puis admettre que dans ἴσθι la voyelle initiale représente le schwa, avec une assimilation à la voyelle suivante ; M. Fl. semble d'ailleurs en douter lui-même (p. 60-61) ; au contraire (p. 62-63) ce qui concerne la signification des particules homériques ἠύτε, εὖτε me semble difficile à réfuter. — Partant donc d'un thème *assu (əsu)* dérivé de la rac. *es* (mais une série décroissante e : *e : a* (p. 59) est loin d'être démontrée), M. Fl. en tire le nominatif ἀύς (cf. ἠύς, ταύς), d'où par diphtongaison αὖς, forme connue, d'où αὐτός = ἀσυ-τός, primitivement employé avec une signification abl.-locative = « de, par soi-même ». De là à extraire un thème αὐτ-, il n'y a qu'un pas, et αὐτός—tant à cause de la fonction pronominale définitive du mot que par suite de l'identité de la terminaison — fut employé en rapport étroit avec οὗτος, ἕκαστος, etc., d'où sa flexion se modela tout entière sur celle des thèmes en *o*. Il y a peu de dissertations aussi logiquement et aussi nettement conduites ; mais la conviction n'est pas emportée. D'autres trouveront peut-être des objections en différents domaines ; pour moi, je ne ferai qu'une remarque sur un seul point : je ne m'explique pas comment, avec une telle origine, αὐτός, compris comme un thème en *o* presque dès son apparition, et dès lors identique nécessairement, dans sa forme et surtout dans sa fonction, à οὗτος et autres pronoms similaires, ait persisté à être oxyton, quand nous voyons au contraire qu'une assimilation dans la fonction entraîne généralement une assimilation dans l'accentuation.

My.

336.— Mutzbauer (Carl). **Die Grundlagen der griechischen Tempuslehre und der homerische Tempusgebrauch.** Ein Beitrag zur historischen Syntax der griechischen Sprache. Strasbourg, Truebner, 1893. viii-402 p.

Si l'on entend par un bon livre un ouvrage qui donne des aperçus, qui invite le lecteur aux recherches, qui lui suggère des réflexions, le livre de M. Mutzbauer est un bon livre. Qu'on ne se méprenne pas cependant à cette qualification : un ouvrage peut être bon tout en exposant des théories discutables. La science de la grammaire grecque est en ce moment dans une période de transformation ; on ne se borne plus à étudier l'usage grec et l'emploi des formes de la langue, on veut savoir à quelle raison doit être attribué l'usage, et de quelle source descendent les significations des formes; à la lumière de la grammaire historique, on remonte au sens primitif des radicaux, lequel une fois découvert permettra de déterminer avec sûreté toutes les nuances de sens que la langue leur a attribuées dans son développement incessant. M. M. cherche le sens des radicaux temporels dans la langue homérique. Il y a bien des dangers en des recherches de ce genre ; on est exposé à tomber dans une sorte de symbolisme, et M. M. n'a pas évité cet écueil puisqu'il dit (p. 14) que le radical de l'aoriste, plus court, d'une forme plus resserrée, est proprement destiné à exprimer l'action concentrée dans un seul point, tandis que le radical du présent « dans sa forme qui résonne plus pleinement et plus longuement, peint l'action comme se déroulant devant notre oreille ou notre œil dans l'ensemble de ses détails ». On court risque, en outre, de se faire, de très bonne foi d'ailleurs, un système d'avance ; on découvre les germes d'une théorie ; elle semble répondre aux premiers cas envisagés, elle séduit au premier abord; qui résisterait à l'étendre et à vouloir en faire une loi générale ? La grammaire grecque, dans les ouvrages qui ont cours, est pleine de théories de ce genre ; et le plus singulier, c'est qu'il leur suffit de paraître pour qu'on les accepte chez nous les yeux fermés. Le système de M. Mutzbauer, que je suis loin de repousser entièrement, mais qui n'est exempt ni de subtilités ni d'obscurités, et qui prête par beaucoup de points à la critique, peut se résumer de la façon suivante : « L'esprit grec n'est pas, comme l'esprit latin, porté à la réflexion ; il est avant tout contemplatif; il en résulte que ce n'est pas l'*idée de temps* qui a été, en grec, la cause déterminante de l'emploi des formes temporelles; cet emploi a été déterminé par *la nature de l'action ;* le choix des formes temporelles est donc indépendant de l'idée de temps. Or une action se présente à la *vue* grecque (non à la *réflexion*) soit comme se déroulant dans ses détails (radical du présent et imparfait) soit comme réduite à un moment (rad. de l'aoriste) ; l'aoriste et l'imparfait expriment donc l'un et l'autre une action passée, sans autre détermination ; les idées de simultanéité, d'antériorité, etc., des actions entre elles sont laissées par le grec à l'appréciation de l'auditeur. Le radical du présent nous repré-

sente une *ligne*, celui de l'aoriste un *point*, et pour ce dernier, il s'agit tantôt du point initial, tantôt du point final de l'action. Le *Princip der Anschaulichkeit* est le grand régulateur de l'esprit grec, dans la langue comme dans les arts, et c'est d'après ce principe que la langue grecque doit être comprise ; car l'écrivain, le poète n'a qu'un dessein : représenter l'action, dans sa nature propre, à l'oreille, et par suite, à l'œil de l'auditeur. Et voilà pourquoi l'idée de temps n'a plus rien à voir dans le choix des formes verbales. » Si l'on accorde ces prémisses, tout va, ou semble aller le mieux du monde ; mais, pour ma part je ne puis les admettre qu'avec de nombreuses réserves. Les comparaisons géométriques de M. M. ne prouvent rien, et d'ailleurs sont inexactes, car si le point est absolu, la ligne est relative ; si l'aoriste marque que l'action est passée, l'imparfait ajoutera donc quelque chose à sa signification du passé et ce quelque chose est la relation avec une portion de la durée qui n'est pas toujours déterminée pour le lecteur, mais à laquelle pense toujours celui qui écrit. « L'aoriste indique un passé immédiat », dit M. M. (p. 16) ; mais cela est loin d'être démontré, et l'on tenterait en vain de démontrer que le radical de l'aoriste signifie ce qui vient de se passer ; et si, dans de tels cas « nous rendons l'aoriste par un présent », c'est ou bien que nos langues ne se prêtent pas à rendre la nuance exacte, ou bien que nous traduisons mal. Plus loin (p. 18) « Si je raconte quelque chose de passé en me plaçant au point de vue du présent, l'exposition des faits me représente toujours des événements qui viennent de s'accomplir ». Psychologiquement et grammaticalement, l'assertion est inexacte et sent le système. Enfin, quand M. Mutzbauer, pour prouver que le grec se préoccupe peu d'exprimer le temps, cite deux exemples qu'il croit typiques, Dém., *de Cor.* 9 et Platon, *Phædo*, 106 A, en ajoutant que dans le dernier les aoristes ἀπώλετο et ἐδέξατο se rapportent au présent, je suis convaincu qu'il est dans l'erreur ; l'analyse exacte, en dehors de tout système, de la phrase de Platon, conduit à une explication toute contraire à la sienne, et cela est confirmé en outre par la phrase suivante, de structure analogue, où la détermination du temps est différente pour des raisons différentes. Je ne veux pas dire que la nature de l'action n'a aucun rapport avec le choix des formes ; mais le mot en lui-même manque de précision. Il y a dans toutes les langues des concepts verbaux qui sont accompagnés d'une signification temporelle déterminée, et d'autres qui ne renferment aucune signification de ce genre. La langue grecque agit différemment avec ces deux espèces d'action ou d'état, et le sens verbal influe évidemment sur la forme employée dans le récit ; mais que le grec, si délicat, si habile à saisir et à exprimer les moindres nuances, se soit borné à concevoir l'action comme un point ou comme une ligne, en laissant à l'auditeur le soin de préciser les rapports de temps entre les diverses actions, c'est ce qui ne me semble pas, même à l'époque homérique, exactement conforme à la réalité. Homère dit quelque part : « Il revêtit son manteau et sa

tunique »; cela prouve, paraît-il, qu'Homère s'en rapporte à l'intelligence de l'auditeur pour saisir le rapport de temps. Il n'y a que des grammairiens pointilleux, comme furent d'ailleurs les Alexandrins, pour imaginer qu'il eût fallu dire : « sa tunique et son manteau »; et il n'y a pas de théorie à construire là-dessus. — Toutes ces réflexions, et bien d'autres que je ne fais pas ici, ne m'empêchent pas de trouver sérieuses et substantielles les quarante pages qui composent la première partie de l'ouvrage de M. Mutzbauer; à part les subtilités (nous sommes habitués à en voir dans les ouvrages de nos voisins, et M. M. prévoit ce reproche p. 11), elles méritent d'être lues avec soin, et justifient bien le sous-titre : *Contribution à la syntaxe historique de la langue grecque*. On approuvera, on contredira, et des idées nouvelles naîtront. Il y a beaucoup de livres dont on ne peut en dire autant. — Je ne puis aujourd'hui m'occuper de la seconde partie, qui est un catalogue des verbes homériques[1] et des significations que M.M. assigne à leurs divers temps, avec les citations et les exemples à l'appui; c'est la partie pratique après la partie théorique, et elle sera véritablement utile. Les observations qui précèdent montrent que je ne puis pas être toujours d'accord avec lui en ce qui concerne ses traductions; mais d'autre part, la difficulté de traduction était grande pour rendre les nuances très délicates que M. Mutzbauer trouve dans les formes verbales (cf. p.42), et il m'est sans doute arrivé de ne pas toujours saisir très exactement la finesse de certaines expressions allemandes. Je pense d'ailleurs revenir plus tard sur cette seconde partie.

MY.

---

337. — **Plutarchi** Chæronensis **Moralia** recognovit Greg. N. BERNARDAKIS; vol V (*Bibl. script. græc. et rom. Teubneriana*). Leipzig, Teubner, 1893, 500 p.

L'édition des *Œuvres morales* de Plutarque, commencée par M. G. Bernardakis en 1888, se continue régulièrement. Le cinquième volume, contenant treize traités, est publié avec le même scrupule et le même soin que les précédents. On y remarque les mêmes références à un ouvrage de critique du même auteur (*Symbolæ criticæ et palæographicæ in Plutarchi Vitas parallelas et Moralia,* Teubner 1879); mais un certain nombre de ces conjectures ont été abandonnées; quelques-unes seulement ont trouvé place soit dans le texte, soit dans l'apparat critique. P. 874 *b* χανθαρίδα est conservé avec raison contre Cobet, qui voulait ἄχανθαν; mais on attendrait dans la phrase, qui est mal construite, soit οὕτω, soit plus simplement l'interversion des mots δεῖ χανθαρίδα· 862 *e* Φαλήρων est resté dans le texte; et M. B. a oublié de signaler en note sa correction Φαλήρου. Amyot est mis à contribution, et plusieurs bonnes leçons lui sont dues, par exemple λυμαινομένοις

1. Les dérivés ne sont pas compris dans ces listes.

(777 *d*); mais il ne faut pas dire que Προποίτου (*id.*) vient de lui; il traduit *Prospolus*, d'après un mauvais texte. 780 *d* M. B. ajoute καὶ σωτηρίαν, d'après *Compar. Thes. et Rom.* ch. 2; compléter « et d'après Amyot ». 784 *d* après ἑκάστῳ στρατιωτῶν la lacune avait été signalée par le traducteur français. 781 *c* je préfère ἀφελείας d'après Amyot à ὠφελείας, qui ne va guère avec αἰδοῦς et σωφροσύνης. Une dernière remarque : M. B. admet (p. 788 *a*) κάπτοντας (τὸν κύαμον) d'après Koraïs, qui lui-même éprouve quelques doutes sur la légitimité de sa correction (οὐκ ἂν ἰσχυρισαίμην), au lieu de κόπτοντας. Je ne crois pas qu'il soit question ici de « manger » ; il s'agit d'une occupation vulgaire et qui peut déconsidérer aux yeux des Arcadiens les soldats d'Épaminondas. M. B. doit certainement avoir vu les campagnards de son pays frapper les fèves sèches avec une pierre ou un marteau, pour en séparer la première peau devenue dure ; n'y aurait-il pas, dans κόπτειν τὸν κύαμον, une allusion à quelque chose de ce genre? Voir des guerriers manger des fèves n'a rien d'extraordinaire; les voir battre des fèves au lieu de « s'exercer à la lutte et au maniement des armes » peut au contraire diminuer leur prestige. Il n'y a pas lieu de corriger un texte lorsqu'il présente un sens acceptable; il est toujours plus sûr, en ce cas, de s'en tenir à la leçon des manuscrits, et la prudence s'impose d'autant plus que la conjecture proposée est plus séduisante. M. Bernardakis, qui est un critique conservateur, connaît plus que tout autre l'importance de ce principe.

My.

---

338. — Fr. Cauer. **Philotas, Kleitos, Kallisthenes.** Beitræge zur Geschichte Alexanders des Grossen (Extrait du 26e Supplementband des Jahrbücher für classische Philologie, p. 1-79). Leipzig, Teubner, 1893.

Trois dissertations sur la mort de Philotas (avec Parménion), de Clitus et de Callisthène. M. Cauer reproduit les récits d'Arrien, de Diodore, de Plutarque, de Justin et de Quinte-Curce, les analyse mot par mot, en constate les ressemblances et les divergences, et détermine ce qui se dégage de plus vraisemblable de toutes ces traditions. Droysen, selon lui, les a trop combinées sans critique sérieuse, et en général les historiens modernes se sont servis des sources suivant leurs propres sentiments à l'égard d'Alexandre; M. C. reconnaît cependant qu'il est difficile d'écrire autrement l'histoire de ce prince, tant qu'on n'aura pas établi avec certitude quel degré de confiance on doit accorder aux historiens anciens, ce qu'on a essayé de faire sans résultats probants. On ne peut arriver qu'à des probabilités; et ces trois grandes catastrophes contribuent peut-être à faire connaître le caractère d'Alexandre, mais ne peuvent jeter aucune lumière sur les maximes de sa politique. En somme, M. C. s'est donné le mal de confronter minutieusement les textes pour arriver à cette conclusion : il est vraisemblable qu'il n'y a

rien de bien certain dans les détails relatifs à ces trois événements, et que même un grand nombre de points importants ne se laissent pas fixer avec sûreté. C'est trop de travail pour ne rien acquérir de bien nouveau à l'histoire. J'ajoute que M. Cauer fait de Callisthène un portrait peu flatté et sujet à discussion, et qu'en général il semble chercher des raisons pour justifier la conduite d'Alexandre.

My.

---

339. — **Arati Phaenomena** recensuit et fontium testimoniorumque notis prolegomenis indicibus instruxit E. Maass. Adiecta est vetusta cœli tabula Basileensis. Berlin, Weidmann, 1893. xxxvi-99 p.

Il y a dix ans que M. Maass s'occupe d'Aratus, et qu'il s'efforce de nous donner un bon texte de ce poète qu'on semble délaisser aujourd'hui. « Poetæ acquirat amicos », souhaite l'éditeur à son livre; je le souhaite avec lui; et si une édition, supérieure aux précédentes, amplement pourvue des références aux sources et aux témoignages postérieurs, munie, en même temps, d'une annotation critique où nous retrouvons sans peine, grâce à la netteté de l'impression, les leçons des meilleurs manuscrits et les conjectures les plus remarquables des modernes, peut y contribuer en quelque chose, nul doute que ce souhait ne soit réalisé. Le texte est établi sur le *Marcianus* 476 (M), dont le *Vaticanus* 1307 (V) n'est qu'un apographe, comme le prouve l'examen des scholies; M, écrit par le diacre Nicétas (fin du XI[e] siècle), a pour origine une recension due à un savant commentateur, que M. M. suppose être Théon de Smyrne; vu l'importance de ce manuscrit, l'éditeur en a soigneusement relevé les notes marginales et interlinéaires, les scholies, leurs lemmes et leurs paraphrases, ainsi que les graphies de seconde et de troisième main, et enfin les annotations du cardinal Bessarion, à qui le manuscrit a appartenu. M. M. a utilisé un certain nombre d'autres manuscrits plus récents, parmi lesquels les *Parisini* 2403 et 2728 (A et C), généralement concordants avec M, en laissant de côté les manuscrits qui contiennent les interpolations de Planude. Si l'on ajoute que M. M. a donné dans l'annotation critique les lectures d'Achille et d'Hipparque, et qu'il n'a pas négligé les secours que pouvaient lui fournir les interprètes latins d'Aratus, on aura une idée du soin qui a présidé à la constitution du texte. Je n'approuve pourtant pas toutes les corrections de l'éditeur. Sous prétexte que le poète use d'une syntaxe parfois insolite ou d'expressions peu usitées, M. M. n'hésite pas à introduire dans le texte des termes ou des constructions d'une langue douteuse, en s'appuyant à tort sur des faits de même genre, mais dont l'analogie n'est pas assez exacte pour autoriser des leçons étranges. Il y a une corruption au v. 1001 ou au v. 1002; le subj. χρώζῃ ne dépend de rien; M. M. corrige en χρωγμόν (olim χραυγήν) avec Buttmann. C'est déjà difficile à admettre et je préfère chercher la corruption ailleurs; je n'hésite plus si je dois, pour com-

prendre πολύφωνα, en faire l'accusatif singulier d'un adjectif πολύφων = πολύφωνος. Les comparaisons avec πηδόν = πηδάλιον, διχόμην = διχόμηνος, etc., ne sauraient justifier une pareille forme, parce que πηδόν n'est pas une forme abrégée de πηδάλιον, et qu'un adjectif comme διχόμην, régulièrement formé, ne peut autoriser un composé irrégulier comme πολύφων. Justifier la construction ἀπείη ὦμοι (vv. 431-432), en disant qu'Aratus a l'habitude de désigner exactement les membres droits ou gauches, c'est s'appuyer sur une observation inexacte : πούς se trouve sans détermination au moins une fois (v. 53), et χείρ plusieurs fois, notamment v. 310, où χειρός désigne très vraisemblablement *les mains* de Céphée. La traduction de Cicéron, *humeros*, ne prouve rien ; ou alors, pour être conséquent, il faudrait lire au v. 633, χερσί au lieu de χειρί, avec Cicéron, de même que nous lisons ὤμοις dans le texte, malgré M. Enfin le σχῆμα Πινδαρικόν, également mis en avant, serait absolument forcé ici. Quant à οὐράων ἰόντων du v. 243 (pour οὐραίων, qui ne comporte aucune difficulté, quoi qu'en dise M. Maass), c'est un solécisme tellement étrange qu'on hésiterait à le conserver, même en présence de l'accord des manuscrits : les exemples invoqués sont de nature totalement différente. Ces critiques isolées n'atténuent en rien mon appréciation sur l'ensemble de l'ouvrage ; j'ai dit dans la *Revue* (1893, p. 72) que ceux qui aiment les Alexandrins accueilleraient bien les *Aratea* de M. Maass; ils n'apprécieront pas moins son édition des *Phénomènes*, ainsi que les deux *indices* (le premier surtout) qui la terminent.

My.

---

340. — **Cicéron. Pro Archia,** par Richter et Eberhard. 4e éd. revue par H. Nohl. Teubner, 1893. 40 p. in-8.

341. — **Cicéron.** Éditions classiques des discours pour Archias, pour Milon, pour Ligarius et pour Déjotarus, par H. Nohl. Freytag, 1894. In-12.

La méthode adoptée pour la revision du *Pro Archia* d'Éberhard, par M. Nohl, est celle qu'il avait appliquée au *Pro Milone* de la même collection. Nous n'aurions donc pour le plan qu'à renouveler l'éloge que nous en avions fait[1] l'an dernier. Le texte est celui que M. Nohl a donné dans la collection Freytag et présente par conséquent avec celui d'Éberhard un certain nombre de divergences que relève et justifie un appendice critique d'un peu plus d'une page.

Les éditions classiques des discours de Cicéron sont faites uniquement en vue de l'application pratique. Aucun relevé de variantes[2]. Pour chaque discours, une courte introduction ; un sommaire ; et après le

1. Voir la *Revue* du 19 juin 1893.
2. Sauf à la fin du *Pro Ligario* et du *Pro Dejotaro* où les collations de Clark ont amené quelques changements du texte de la première édition ; ils sont indiqués dans une note finale.

texte, dans l'ordre des paragraphes, des notes d'histoire, d'antiquités, etc. Entre ces notes et le texte est d'ordinaire intercalé un appendice approprié au sujet du discours; dans le *Pro Archia,* sur le droit de cité; dans le *Pro Milone,* sur la disposition du forum avec un plan; dans le *Pro Dejotaro,* sur les trois ordres et sur l'état des partis à Rome.

E. T.

---

342. — Georges LAFAYE. **Catulle et ses modèles.** Ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres (Prix Bordin, 1892). Paris, imprimerie nationale, 1894. Gr. in-8 de 256 p.

L'Académie avait proposé en 1889 de « rechercher ce que Catulle doit aux poètes alexandrins et ce qu'il doit aux vieux lyriques grecs ». C'était un sujet heureusement choisi. Il a été heureusement traité par M. Lafaye, et quelles que soient les critiques qui vont suivre, disons d'abord que le résultat est bon et que le présent livre fait honneur à la science française. Que ceci soit bien établi d'emblée et très nettement.

M. L. passe successivement en revue les poèmes de Catulle, d'après les genres auxquels ils se rattachent : poèmes iambiques, poèmes méliques; hendécasyllabes; le conte épique; élégies; épigrammes. A chaque étape, il se demande si Catulle s'est inspiré des alexandrins, ou des poètes classiques. La discussion est ample, sérieuse, approfondie; les conclusions seront sûrement approuvées sauf telle ou telle réserve de détail. M. L. est au courant de tout ce qui a été publié jusqu'à cette année même sur Catulle et sur les poètes grecs; je ne vois pas que rien d'important lui ait échappé. Dans un sujet comme celui-ci, le mérite n'est pas petit [1].

Il suffit d'un coup d'œil sur la table claire et détaillée qui termine le volume pour constater que pour le fond, rien de ce qui était nécessaire n'a été omis. L'exposition est agréable, presque toujours élégante; elle présente cette belle égalité dans le développement qui, défaut ou qualité, serait, du moins on le dit, la marque du style normalien.

Le mérite de M. L. est d'autant plus grand qu'il ne s'est pas dissimulé la difficulté principale du sujet. « Catulle, nous dit-il (p. 58), n'est pas un poète tout d'une pièce »; c'est une erreur de croire qu'il ait un système; personne n'est plus ondoyant; il se plaît à passer d'Archiloque à Callimaque, de Callimaque à Sapho, et bien souvent ce qui l'anime c'est uniquement le souci de l'emporter sur les poètes latins de l'âge antérieur. M. L. parvient cependant à suivre et à nous faire suivre dans ses libres imitations ce poète original; et le livre lu, nous nous rendons ou nous croyons nous rendre assez bien compte du goût, des habitudes de travail et de style de Catulle. On goûtera des pages très fines sur

---

1. Ce genre de mérite qui n'est certes pas commun, se reconnaît surtout dans les chapitres sur les poèmes LXVI et LXVIII qui comptent ici parmi les meilleurs.

les caractères de l'art alexandrin (p. 147 et suiv.), ses digressions voulues, ses négligences qui sont un effet de l'art; « car ici la poétique se moque de la poétique ». Louons aussi l'effort par lequel M. L. relie et ranime les fragments épars, souvent obscurs et glacés, qui seuls représentent pour nous l'œuvre des grands lyriques grecs.

Je crois témoigner l'estime que je fais de ce travail en indiquant sans précaution oratoire ni atténuation, les défauts qui, suivant moi, le déparent. Ce ne sont d'ailleurs que des juvénilités qui disparaîtront quand l'auteur le voudra et même rien qu'avec l'âge, et voici d'abord la plus grave critique qui porte sur les traductions. Je veux qu'il y ait plusieurs façons de bien traduire; mais quand on est trop et trop souvent inexact, quand le lecteur ne retrouve plus, dans le français qui lui est offert, ni la coupe des phrases de l'original, ni ses effets de symétrie, ni les mots jetés volontairement en tête ou à la fin de la phrase, il me semble qu'il n'y a pas de doute, et, qu'il s'agisse de grec et de latin, que de cette façon sûrement on traduit mal [1].

Les maladresses d'expression ne sont pas rares, je suppose que M. L. pour donner du corps à son œuvre, aura laissé sa plume courir trop librement en des pages que lui-même eut biffées dans une revision [2], pages où il n'y a pas moins de faux que de vrai et qui sont, à coup sûr, d'une extrême banalité.

Dans telle analyse littéraire qui n'est pas sans mérite, on est choqué par des vulgarités d'expressions [3] ou par des remarques d'un goût suspect qui ne conviendraient qu'aux petites revues [4].

Si certains effets du poète, emploi de tel rythme (p. ex. p. 194), place de tel mot (p. 217 au bas) sont bien sentis et bien rendus, il n'en est pas de même du sens de certains poèmes, même des plus célèbres, que M.L. ne veut pas entendre tout simplement comme nous le faisons, et dans lesquels il prête au poète toutes sortes de finesses [5] quand il ne flaire pas quelqu'imitation proche ou lointaine.

Ainsi je ne puis croire que Catulle ait été prendre dans Archiloque son type d'Egnatius (p. 29). Le ton et l'âpreté de la satire prouvent, suivant moi, qu'il s'agit dans ce poème d'un personnage romain, pré-

---

1. On peut vérifier ma critique dans les nombreux passages mis entre guillemets par M. Lafaye, à presque toutes les pages. Constatons que Callimaque n'est pas mieux traité que Catulle. Les traductions exactes sont l'exception. Comme specimen très caractéristique qu'on voie ce que devient ici le fameux coup de clairon des iambes du poème XXIX (p. 14).

2. Ainsi toutes ces généralités sur la vie grecque (p. 113).

3. P. 187 au bas : Et cependant l'héroïne d'Apollonius est plus *à plaindre qu'à blâmer*.

4. P. 183 : Ariane est bien un peu prompte à se consoler etc.

5. Commentaire de *sed hæc prius fuere* (p. 18) : « rien ne correspond mieux au goût des poètes qui ont illustré le commencement de notre siècle...; il semble que le poète se prend lui-même en pitié; qu'il s'en veut de ramener son imagination en arrière ; il sourit amèrement de la complaisance... etc. »

sent, réel et nullement d'une imitation littéraire. Je ne crois pas davantage et pour la même raison que Catulle ait été « enflammé par la lecture d'Archiloque lorsqu'il a écrit les pièces XXIX et LII (p. 19 en haut). — J'admets bien que beaucoup d'hendécasyllabes ne soient qu'un jeu, et qu'on se tromperait entièrement en prenant au pied de la lettre les injures dont Catulle gratifie par exemple Marrucinus et Thallus. Mais c'est s'avancer beaucoup que de prétendre que « *pathicus et cinædus* étaient la menue monnaie du langage licencieux affecté par la jeunesse du temps » (p. 118); et surtout d'affirmer que Furius et Aurélius « étaient très fiers des vices que leur prêtait Catulle; ces pièces étant dans sa pensée une flatterie plutôt qu'une injure. » Catulle flattait-il donc aussi César et Mamurra quand il leur appliquait les mêmes épithètes? La manière toute différente dont il exprime sa feinte colère contre Calvus ne montre-t-elle pas suffisamment, que, malgré toute affectation de bel air, les mots en question n'étaient pas si vides de leur sens?

A force de chercher partout ce qu'a pu imiter Catulle, M. L. a vu des imitations où elles sont le moins vraisemblables. Cette exagération très sensible dès les premières pages, apparaît en plein dans un passage de la conclusion (p. 250) que je trancris ci-dessous [1]. Rien de tout cela est-il vrai, est-il possible? et quand ce serait possible, le croirions-nous? n'est-ce pas là de pures illusions d'un critique qui, attiré et ébloui par les séductions de son sujet, finit par s'y perdre et s'égare comme à la suite d'un mirage?

Plus d'une page destinée à commenter les poèmes célèbres (le moineau, p. 127 et suiv.; Ariane, p. 171 et suiv.) se trouve de même gâtée par de fausses interprétations; trop souvent, M. L. subtilise et prête au poème toutes sortes d'idées ou de sentiments auxquels Catulle n'a pas songé, et auxquels personne ne songerait. Qui pourrait s'attendre à voir M. L. demander au poète, à propos de l'âge d'or, ce qu'il pense du progrès, et, à l'occasion de l'abandon d'Ariane, déduire et analyser ses idées sur le mariage? Une des thèses favorites de M. L. à laquelle il revient le plus souvent et qu'il défend avec beaucoup d'habileté est qu'il n'y a jamais eu pour Catulle et pour les Romains de son temps un antagonisme véritable entre la poésie classique des grecs et la poésie alexandrine. Je me garderai bien de discuter ce point où, suivant moi, le plus sûr moyen de se tromper serait sans doute de trop affirmer et de se prononcer absolument dans un sens ou dans l'autre.

Je n'oserais non plus risquer la critique suivante qu'avec beaucoup

---

1. En peignant Lesbie Catulle s'est peint lui-même; elle est comme le symbole de sa muse (?) Dans cette figure apparaissent des traits qui nous permettent de reconstituer la famille à laquelle elle appartient; tantôt nous voyons en elle la Néobulé d'Archiloque; tantôt c'est quelque compagne de Sapho, et tantôt la Battis de Philétas ou la Léontium d'Hermesianax... Et pourtant il a su mettre de l'harmonie dans ses couleurs etc. »

d'hésitation parce qu'elle porte sur des textes qui ne sont pas l'objet habituel de mes études. Les fragments des lyriques grecs sont ici analysés avec soin; M. L. sait leur rendre la vie; mais dans cette reconstitution, une part bien trop grande n'est-elle pas faite à l'hypothèse, de telle sorte que nous ne retenions en fin de compte que des combinaisons trompeuses et factices?

En résumé, avant d'ouvrir ce livre nouveau, nous devions nous attendre à priori à des résultats assez différents de ceux qui étaient provisoirement acceptés. L'histoire et la critique littéraire se renouvellent ou ne croient se renouveler que par de tels mouvements d'action et de réaction. On avait admis jusqu'ici que Catulle imitait surtout les alexandrins. M. Lafaye soutient après Ellis qu'il a aussi beaucoup imité les anciens lyriques. Comme les originaux manquent, on conjecture après tout bien plus qu'on ne conclut. Mettons donc qu'on exagérait autrefois, sauf à ne pas oublier qu'on peut de même exagérer aujourd'hui.

Ci-dessous quelques desiderata ou des critiques de détail qui n'ôtent rien ou pas grand chose à l'estime que j'ai très sincèrement pour ce très bon travail [1]. Émile THOMAS.

---

343. — Edouard FAVRE. **Eudes, comte de Paris et roi de France**. 1 vol. in-8 de XIII-284 p. Paris, Bouillon, 1893.

M. A. Giry a formé, comme l'on sait, le plan d'une collection d'annales de l'histoire de France sous la période carolingienne, depuis le traité de Verdun jusqu'à l'avènement de Hugues Capet (843-987). Il a distribué la tâche entre plusieurs de ses élèves et plusieurs savants; naguère nous avons rendu compte du volume, consacré à Lothaire, à Louis V et à l'avènement de Hugues par M. Ferdinand Lot : aujourd'hui, nous avons le plaisir de signaler aux lecteurs de la *Revue critique* le travail de M. Édouard Favre sur le roi Eudes. Nous espérons que bientôt suivront les études sur Charles le Simple, Raoul et Louis d'Outre-Mer, et que M. Giry, lui-même, nous donnera, sans trop nous faire attendre, l'histoire, encore si mal connue, de Charles le Chauve.

---

1. Les beaux caractères de l'Imprimerie nationale ne font que mieux ressortir les fautes d'impression qui, si rares qu'elles soient, paraissent toujours trop nombreuses; p. XII, note : Quod *a* (pour *ad*); p. 150 au milieu : lire *Penthée* (et non *Panthée*); p. 152 : *Téthys* (et non *Thétis*); p. 220, note 3 : *comitam*. — Renvois insuffisants : aucune indication de §§ pour les lettres de Pline. P. 97, on nous renvoie à Sénèque, *Controv*. VII, 19, et cette controverse contient 10 §, 7 pages dans Müller. — Faux renvois : p 19, note 4 : 141 (au lieu de 41); p. 254, au § III, lire XXXIV et non XXXV; p. 21, note 4 : le frag. 71 d'Archiloque, cité « pour sa crudité intraduisible », est anodin et il est encore cité ici même, p. 29, au renvoi à la note 2. — P. 189, note 1, le renvoi ne doit pas être faux; mais le sens du passage est très différent de l'interprétation donnée. — On voit par là, p. 98, que M. L. se servait pour Pline d'un mauvais texte. — P, 109, note 1, les vers de III, 1, 23, ne devraient pas être donnés comme de Tibulle.

L'ouvrage de M. Favre est excellent. L'auteur a réuni avec beaucoup de soin les documents qui nous ont conservé quelque souvenir du règne d'Eudes; il les interprète avec intelligence, tirant des textes tout ce qu'ils contiennent, sans y ajouter des hypothèses. Quand ses sources sont abondantes, son récit se développe, devient vif et animé. Sa narration du siège de Paris, par les Normands (novembre 885-novembre 886) est très pittoresque. Il nous expose, à la suite d'Abbon [1], les moindres épisodes de ce siège, expliquant avec une grande sagacité les passages obscurs et contournés du poème, nous donnant une topographie très précise du Paris du IXe siècle, nous faisant assister véritablement aux luttes entre les Normands et les héros de la défense, l'évêque Gozlin, l'abbé Ebles, le comte Eudes. Un peu plus loin, il nous décrit avec non moins de chaleur la bataille livrée par Eudes, devenu roi, aux Normands, près de Montfaucon, en Argonne [2]. Mais rarement M. F. a des matériaux assez nombreux à sa disposition, pour pouvoir déployer son talent d'écrivain. Outre Abbon, quelles sources possédons-nous sur Eudes ? Nous avons principalement les lettres écrites par l'archevêque de Reims, Foulques, et qui nous ont été conservées fragmentaires par Flodoard. Il faut saisir toutes les allusions contenues dans ces missives, reconstituer par elles la marche des événements, deviner les sentiments et les passions des acteurs. M. F. y réussit fort bien. Il nous explique clairement pourquoi Foulques, après la mort de Charles le Gros, appelle en France, comme roi, le duc Gui de Spolète, et, après l'échec de celui-ci, s'adresse au souverain d'Allemagne Arnulf; pourquoi un peu plus tard, il se résigne à reconnaître Eudes; pourquoi enfin il l'abandonne et couronne, le 28 janvier 893, le dernier rejeton de Charlemagne, Charles le Simple. Mais peut-être eût-il ici pu mieux mettre en lumière les raisons, qui font intervenir le pape Formose en faveur du Carolingien. Après Abbon et Flodoard, quels documents avons-nous encore sur cette époque? Quelques annales fort sèches et surtout quelques diplômes. M. F. mentionne, à leur place chronologique, tous les diplômes d'Eudes; il nous indique l'endroit où se trouvait le roi, en les souscrivant; il s'efforce de reconstituer ses itinéraires; il le trouve tantôt au Nord, tantôt au Sud et il se demande pour quelles raisons il s'est rendu en ces lieux. Le récit, tout à l'heure si développé, devient, par la force des choses, court et étriqué. Mais souvent même cette ressource des diplômes fait défaut; Eudes n'a régné que huit années et, pendant des mois entiers, on le perd de vue. Ainsi nous ne savons rien, mais absolument rien sur lui entre le 30 septembre 892 et le début de 893, et de sembla-

1. L'article de M. Jules Petitjean : *Abbon l'Humble, son poème sur le siège de Paris* dans les Annales de la Faculté des lettres de Caen, t. IV, p. 61, semble avoir échappé à M. Favre.

2. M. Favre aurait trouvé quelques détails topographiques dans l'ouvrage de l'abbé Pognon : *Histoire de Montfaucon d'Argonne*, Sedan, 1890.

bles lacunes se présentent souvent. M. F. avoue, en véritable historien, son ignorance et ne cherche pas à combler ces vides par de vagues considérations générales ou à l'aide d'une série de points d'interrogations. Il a suivi, strictement, dans son livre l'ordre chronologique, prenant Eudes à sa naissance et le conduisant jusqu'à sa mort, se servant sans exception de tous les documents, mais ne cachant aucun trou. Plus que toute autre, cette méthode mérite le nom de méthode scientifique.

Et pourtant çà et là, M, F. a occasion d'examiner certains problèmes historiques généraux, qui ont passionné les théoriciens ; et, à ces problèmes, il apporte une solution très juste. Il nous indique très bien quelle est l'origine de Robert le Fort ; et je ne crois pas qu'on discutera longuement après lui sur le sens du mot *dux Francorum*. Hugue l'Abbé et après lui Eudes obtiennent un commandement militaire supérieur dans le royaume, le *ducatus regni ;* mais peu à peu, l'Aquitaine et la Bourgogne se séparent davantage du reste du royaume ; elles forment des duchés spéciaux, dont les ducs ont la prétention d'être les suzerains des comtes du ressort ; le *ducatus regni* se réduit dès lors aux régions appelées à cette époque *Neustria* et *Francia*; Robert, frère d'Eudes. qui possède cette dignité prend dès lors, en opposition aux ducs d'Aquitaine et de Bourgogne, le nom de *dux Francorum*. La dignité d'abord générale devient territoriale ; mais évidemment ce serait perpétuer une grosse erreur que de croire que le *dux Francorum* n'étendait son autorité que sur la région, appelée au xv<sup>e</sup> siècle l'Ile de France. M. F. nous fait aussi voir quelle était la nature des rapports d'Eudes avec le souverain d'Allemagne Arnulf. Arnulf a une suprématie sur le royaume de l'Ouest ; mais il ne donne pas ce royaume à Eudes, comme un suzerain à son vassal. Le pouvoir d'Arnulf est purement moral.

Nous avons dit toute la valeur du livre; il nous reste à présenter quelques petites critiques. Pourquoi M. F., qui s'en tient généralement d'une façon très stricte aux documents du règne d'Eudes a-t-il fait deux exceptions, en se servant du procès-verbal du sacre de Louis le Bègue et surtout, en exposant les devoirs du roi, d'après la lettre de Hincmar au même souverain (p. 97)? Les identifications des noms de lieu ne sont pas toujours faites rigoureusement. On néglige d'indiquer dans quels cantons ils sont actuellement compris. Eudes, dites-vous, rencontra Arnulf à Kirchheim « un peu au nord de Bâle. » Mais à votre avis, s'agit-il de Kirchheim, au district de Lörrach, au duché de Bade ou de Kirchheim, en Basse-Alsace, comme le croient Schöpflin et Schulte? P. 101 la date de 870 pour l'envahissement de la Lorraine par Charles le Chauve est une petite négligence pour 869; de même p. 121, il faut lire 866 au lieu de 867 pour la date de la bataille de Brissarthe. Il ne faut plus citer la *Divisio Imperii* de 817 d'après dom Bouquet ni traduire, dans cet acte, le mot *potestas* par puissance, mais bien par *territoire* (p. 118, n. 4). A de très rares reprises, les expressions sont mal comprises. M. Favre écrit, p. 110 « Arnulf reçut Eudes à Worms avec

tous les égards qui lui étaient dus et le félicita de la brillante victoire qu'il venait de remporter » et, au mot *félicita*, il renvoie aux Annales de Saint-Vaast : *gratanter ibi recipitur*. Cette phrase d'ailleurs se trouve dans les Annales de Fulda, et non dans celles de Saint-Vaast. L'auteur n'a pas suffisamment discuté, au cours de son ouvrage, le texte de Richer. A quelles dates par exemple se placent les séjours d'Eudes à Tours et à Paris dont il est question dans Richer, I, 13? Mais ce sont là des vétilles; on adresse ces critiques à un auteur, parce qu'on voudrait que son livre fût parfait.

Ch. PFISTER.

---

344. — H. BAUMONT. I. **De Luxoviensium abbatum potestate et quomodo Luxoviensis terra comitatui Burgundiae adjuncta fuerit.** 1 brochure de x-113 pages. Nanceii, ex typis Berger-Levrault et sodalium, 1894.

345. — II. **Études sur le règne de Léopold, duc de Lorraine et de Bar (1697-1729).** x-638 p. Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1894.

I. — L'abbaye de Luxeuil, fondée par saint Colomban, obtint à l'époque mérovingienne l'immunité. En vertu de ce titre, elle exerça sur ses terres certains droits qui avaient été jusqu'alors réservés à l'État; elle rendit la justice en son nom; elle leva pour son compte les anciens impôts royaux. Par suite d'empiétements successifs, au temps où la terre de Luxeuil relevait du royaume de Bourgogne; plus tard, en vertu de privilèges accordés par les souverains de l'Allemagne, Henri V, Conrad III, Frédéric Ier, Philippe de Souabe, Frédéric II, la puissance des abbés de Luxeuil s'étendit; ils devinrent, au nord du comté de Bourgogne, de véritables princes souverains : seul, le droit de battre monnaie semble leur avoir échappé. Mais, exposée aux convoitises des seigneurs voisins, en butte à des attaques incessantes, l'abbaye fut obligée de se donner un protecteur, un *voué*, assez puissant pour lui assurer des secours efficaces, assez éloigné pour n'être pas tenté de changer sa protection en domination. Elle s'adressa successivement au duc de Lorraine, Mathieu II, au comte de Bar, Thiébaut II; enfin à Thiébaut V, comte de Champagne avec lequel elle conclut, le 26 juillet 1258, un traité de *pariage*. Les rois de France succédèrent, comme on le sait, à la fin du XIIIe siècle, aux comtes de Champagne, et, par suite, devinrent les voués de Luxeuil et acquirent une puissance au-delà des limites du royaume, en terre d'Empire. Leurs baillis de Chaumont vont s'appliquer à augmenter les droits royaux au détriment de ceux de l'abbaye : ils mirent garnison dans la petite ville de Luxeuil; ils réclamèrent la succession des bâtards; ils s'efforcèrent de toutes façons d'enlever à Luxeuil les derniers lambeaux de la souveraineté. Mais, en 1435, au traité d'Arras, le roi Charles VII céda au duc de Bourgogne Philippe le Bon, « la garde de l'église et abbaye de Luxeu, ensemble tous les droitz, prouffiz et esmolumens quelsconques appartenans à la dicte garde »; ce fut au tour des

ducs de Bourgogne et de leurs successeurs de convertir ces droits en pleine souveraineté. Charles Quint y réussit pleinement; en vertu d'un pacte signé le 29 octobre 1534, il fut décidé que le suprême domaine sur la terre de Luxeuil appartenait à sa Majesté impériale, et que cette terre ferait désormais partie intégrante du comté de Bourgogne, serait soumise aux mêmes lois et jouirait des mêmes privilèges que ledit comté. Il ne restait plus à l'abbaye de droits souverains, mais seulement des droits féodaux, peut-être plus nombreux, plus étendus que les droits féodaux ordinaires. — Telle est la thèse que M. Baumont se proposait d'exposer. Il ne l'a point fait avec une netteté très grande; il n'a pas dégagé suffisamment sa thèse de l'histoire générale de Luxeuil et il entre dans des développements assez superflus sur la vie de saint Colomban, et de ses successeurs, sur les grands hommes qui ont séjourné à l'abbaye, sur les luttes des abbés et des habitants de Luxeuil, sur les ravages causés en 1444 par les routiers, etc. — Mais il nous fait connaître sur Luxeuil une série de documents inédits, empruntés au cartulaire de l'abbaye, déposé à la bibliothèque de Besançon; et il relate très exactement, dans l'ordre chronologique les principaux faits dont l'abbaye a été le théâtre; il fournit tous les éléments nécessaires, pour construire la thèse.

II. — La thèse française sur le règne du duc de Lorraine, Léopold (1697-1729), est un travail de très grande valeur. M. B. a étudié avec beaucoup de soin les documents sur cette époque conservés à Nancy, à Paris et à Vienne. On peut lui reprocher de n'avoir point fait quelques recherches aux archives de Lorraine, à Metz, à celles des Vosges et à celles de la Meuse. Dans ces dernières surtout, il eut trouvé quelques pièces intéressant le Barrois, qui avait encore au début du XVIII[e] siècle une organisation spéciale. M. B. met ces documents en œuvre avec talent, nous exposant tour à tour la politique extérieure et la politique intérieure du prince. Pour la politique extérieure, il faut distinguer deux périodes très nettes, que sépare la mort de Louis XIV; dans chacune de ces périodes, Léopold commence par être l'ami de la France, dont il se détache peu à peu, pour se livrer définitivement aux Autrichiens. En 1698, à peine rétabli dans ses États, il épouse Élisabeth-Charlotte, nièce de Louis XIV, et, malgré les difficultés de toutes sortes que créent les nombreuses enclaves françaises dans ses terres, il vit en assez bonne harmonie avec son royal oncle. Quand éclate la guerre de la succession d'Espagne, il permet au roi d'occuper sa capitale Nancy, et de mettre garnison dans les petites places de Sarralbe, Sarreguemines, Bouquenom. Mais lorsqu'arrivent les revers du grand roi, il se tourne vers les alliés : il espère obtenir d'eux un agrandissement de son duché; et en fait, Louis XIV promet aux conférences de Gertruydenberg de céder à Léopold l'Alsace, « ce qui fut, selon l'expression de Torcy, le comble du sacrifice ». Dès lors Léopold fait des vœux pour le triomphe

de la coalition; en 1711, tout en gardant les apparences d'une stricte neutralité, il tient les Impériaux au courant des mouvements des troupes royales, il les aide de ses subsides, il leur promet pour l'avenir son concours. Les victoires remportées par la France à la fin de la campagne, la signature des traités d'Utrecht et de Rastadt sont pour lui d'amères déceptions. Il se trouve, après avoir caressé de vastes espérances, simple duc de Lorraine comme devant. — Après la mort du roi, Léopold se rapproche de la France, que gouvernait son beau-frère le Régent, et on ne lui tient pas rigueur de sa conduite passée. Le duc d'Orléans lui accordé, par le traité de Paris (21 janvier 1718), le titre d'Altesse Royale; il lui cède, comme compensation de Longwy, la ville et une partie de la prévôté de Rambervillers et d'autres villages, enclavés dans le duché. Mais, après la mort du Régent, Léopold se tourne de nouveau vers l'Autriche; il envoie à la cour de Vienne son fils François, qui est élevé tout à fait à l'allemande, qui professe bientôt pour la France un mépris non déguisé, et qui déjà entrevoit le brillant mariage, devant un jour placer sur sa tête la couronne impériale.

M. Baumont, après la politique extérieure, étudie le gouvernement intérieur de Léopold. On trouvera dans son livre des détails intéressants sur l'administration et sur les finances du prince; mais ici on doit lui reprocher de n'avoir pas suffisamment montré les cadres de cette administration, de n'avoir pas dressé la liste des impôts payés; il a négligé de nous donner certains détails techniques qui auraient rendu son exposition plus claire et plus facile à suivre. On peut aussi regretter l'absence d'un développement sur l'organisation judiciaire. Le chapitre sur le code Léopold est insuffisant; l'auteur évite de nous parler des travaux de la commission chargée de la rédaction et des changements apportés par cet acte aux coutumes lorraines. M. B. a tracé un tableau brillant de la cour de Lunéville, sous Léopold; et il nous a énuméré les écrivains et les artistes qui ont vécu pendant son règne. L'énumération est complète; mais elle est trop une énumération; l'auteur évite de formuler un jugement personnel, et de dégager, par exemple, les traits généraux de l'art lorrain.

Le personnage de Léopold tel qu'il ressort du livre de M. B. est bien différent du Léopold de la tradition. Léopold a été le dernier duc Lorrain indépendant; aussi, au XVIII[e] siècle, les Lorrains qui regrettaient le passé, se sont-ils plu à l'embellir de toutes les qualités et de toutes les vertus. Le P. Leslie l'appelle « un des plus grands princes qu'ait jamais vus non seulement la Lorraine, mais l'Univers. » — « Ses États, disait Durival, étaient trop petits pour une âme si grande et si généreuse ». Le poète Gilbert salue en lui le « vrai sage » et l'historien de Nancy Lionnois le décore des titres de « Père du peuple » et de « Restaurateur de la noblesse et de la patrie ». Voltaire, dans son *Siècle de Louis XIV*, voulant faire la leçon à Louis XV, vante à son tour cette petite cour de Lunéville, où les lettrés étaient toujours bien accueillis, où les arts

étaient en honneur, où le prince s'occupait exclusivement du bonheur de ses sujets. Les *lotharingophiles* du XIXe siècle ont pris tous ces éloges pour argent comptant et renchérissent encore. Pour Noël, pour Guerrier de Dumast, Léopold est un véritable héros; et ces écrivains lui prêtent un nombre prodigieux de mots soi-disant historiques, pour mettre en évidence sa droiture et son amour des Lorrains! Ils ne parlent de lui qu'avec attendrissement. Combien le Léopold vrai nous paraît différent! Les historiens lorrains prétendent que le duc repoussa toute combinaison financière destinée à l'enrichir en prononçant ce mot mémorable : « Si mon peuple est pauvre, je ne serai jamais riche. » Et voilà qu'on nous révèle tous les expédients financiers auxquels il eut recours, créations d'offices, aliénation du domaine royal, refonte constante des monnaies, les recettes de Lorraine centralisées entre les mains d'un banquier juif, de grandes compagnies formées avec la connivence du duc et ne tardant point à faire banqueroute. L'on nous dit toutes les dépenses superflues du prince, qui joue gros jeu et évite souvent de rembourser ce qu'il a perdu! Les historiens lorrains vantent « l'époux tendre et fidèle », les mœurs austères du prince; et pourtant il vit dans un double adultère avec Mme de Craon, dont le mari est comblé de présents et de dignités. Passion platonique! insinuent nos écrivains, et même M. d'Haussonville; — qu'on demande donc à la princesse palatine son avis à ce sujet : « Nous savons trop, écrit-elle, que, quand un jeune prince très amoureux est dans une cour où il est le maître, quand il est avec une femme jeune et belle vingt-quatre heures, il n'y est pas pour enfiler des perles », et Mme de Craon n'est pas l'unique passion du prince; elle est obligée de partager avec Mme de Spada, et la duchesse a onze enfants. Les historiens lorrains célèbrent la droiture du duc, dans ses rapports avec les puissances étrangères; nous venons de voir combien sa conduite fut ambiguë et tortueuse, puisqu'à un certain moment il livre aux Impériaux les secrets de la France. Il a agi suivant les circonstances, dites-vous, et nous vous l'accordons; mais n'en faites point dès lors un héros d'irréprochable probité. Léopold a-t-il du moins mérité cet enthousiasme des Lorrains par l'amour sincère qu'il eut pour son peuple? Nous remarquons qu'il n'a, durant son règne, qu'une préoccupation : échanger son duché contre une terre plus importante. En 1700, il n'hésite pas à accepter le Milanais, au lieu de la Lorraine, et plus tard, quand on parle du mariage de son fils avec une archiduchesse, très clairement il voit que les destinées de sa famille sont ailleurs. Léopold, élevé en Autriche, est resté au fond de son cœur un Autrichien, et il n'a pas ressenti pour son peuple cette passion qui fait qu'on veut vivre ou mourir avec lui. Ce sentiment, nous le trouvons chez un seul personnage de la cour lorraine, Élisabeth-Charlotte, la femme du duc. Cette fille de France était devenue vraiment une Lorraine : aussi, quand le 6 mars 1737, elle quitta définitivement le château de Lunéville, le deuil fut général. La Lorraine avait vécu! Peut-être Léopold eût-il pu retarder

ce jour, en s'identifiant davantage avec son peuple, en lui rendant ses anciennes institutions libérales, au lieu de copier servilement l'administration despotique de Louis XIV, et en renouant la chaîne des anciennes traditions lorraines! Il n'a pas su ou n'a pas voulu le faire, et, fatalement, la France devait s'annexer cet État, placé entre la Champagne, les Trois-Évêchés et l'Alsace, uni à elle par de secrètes affinités, parlant la même langue et administrée comme elle.

M. B. n'a pas osé tirer la conclusion des prémisses qu'il avait posées. Tout en protestant contre les éloges exagérés accordés par les anciens historiens au duc Léopold, il reconnaît en Léopold « l'une des figures, les plus intéressantes et les plus sympathiques de l'histoire de Lorraine ». M. B. a été trop timide en portant son jugement final; — du moins, dans son livre, a t-il rassemblé tous les traits nécessaires, qui nous permettent de tracer de Léopold un portrait véridique. Son livre, très documenté, agréablement écrit, fait honneur à son auteur; et la Faculté des lettres de Nancy, à laquelle il a été présenté sous forme de thèse, a été heureuse de pouvoir décerner à M. Baumont, avec mention très honorable, le grade de docteur.

Ch. Pfister.

---

346. — Giuseppe Lesca. **I commentarii Rerum memorabilium, quae temporibus suis contigerunt, d'Enea Silvio de' Piccolomini (Pio II).** Pise, Nistri, 1894. Grand in-8 de 447 p. (Extrait des *Annali della R. Scuola norm. sup. de Pisa.*)

Il y a eu plusieurs étapes dans l'histoire du texte des *Commentaires* d'Énéas Sylvius, publiés pour la première fois en 1584, à Rome, par l'archevêque de Sienne, Francesco Bandini Piccolomini, sous le nom de Giov. Gobellino, secrétaire du pape Pie II. La première fut la restitution à son véritable auteur, au pape lui-même, de cette œuvre historique et littéraire, une des plus importantes, comme on sait, que le xve siècle nous ait laissées. La seconde étape fut la constatation de l'infidélité de l'édition de Rome, qui a mutilé et modifié en très grand nombre de points l'ouvrage du pontife et que M. Cugnoni a essayé de compléter dans le travail publié par l'Académie des Lincei. Enfin, la troisième étape a été la découverte, due à M. Pastor, du manuscrit original aujourd'hui *Reginensis 1995*. M. G. Lesca, dans le livre qui vient de paraître, annonce une quatrième étape, dont tout l'honneur lui reviendra, l'édition de l'œuvre d'après ce manuscrit. En attendant, il vient de reprendre l'ensemble des conclusions auxquelles est arrivée la critique, en serrant de plus près la démonstration et l'exactitude du détail. On trouvera notamment avec grand plaisir une description complète du *Reginensis*, et l'énumération des autres manuscrits, parmi lesquels est à noter surtout le *Corsinianus* exécuté sur l'ordre du pape et qui a servi

à l'édition princeps. Le ms. d'Holkam, que M. L. n'a pu voir, est, selon une communication que je tiens de M. Dorez, une copie du xvii[e] siècle. Les collations dont M. L. accompagne cette première partie de son œuvre témoignent de l'intérêt qu'aura une publication intégrale. Il a joint en appendice les fragments du livre I[er] laissés de côté par Bandini et l'index de tous ceux qui manquent aux autres livres. Cela suffit à établir, pour conclusion, que Voigt s'est hâté un peu trop de contester la sincérité d'un auteur dont l'œuvre nous est parvenue ainsi défigurée. La partie que M. L. a consacrée au portrait de Pie II et à l'étude de ses qualités d'historien et d'écrivain a été analysée dans la *Nuova Rassegna* du 28 janvier dernier; elle se lit avec plaisir, malgré l'allure souvent oratoire du discours, parce qu'elle est soutenue par cette connaissance de l'époque dont l'auteur a fait preuve antérieurement dans son travail sur Gianantonio Campano (*R. C.*, 1893, I, p. 9). On en contestera peut-être certains détails ou certains points de vue, notamment le jour où M. L. s'occupera du traité d'Énéas Sylvius sur la donation de Constantin, qui le montrera, dit-il avec assurance, « indubbiamente superiore al Valla e al Cusano » (p. 7). De nombreux passages, portraits, récits, paysages, ont été traduits par M. Lesca. Si le volume était muni de table, d'index de noms ou tout au moins de titres-courants, il rendrait beaucoup plus de services au travail. Nous ne devons pas nous lasser de réclamer ces instruments indispensables puisqu'on ne se lasse pas de nous les refuser. Le maître éminent, dédicataire de ce livre, M. d'Ancona, cédant à des instances répétées par la critique, vient enfin d'imprimer un fascicule contenant l'index de son édition du voyage de Montaigne. M. Lesca aurait pu donner d'avance cette satisfaction à des lecteurs qui seront nombreux et qui n'apprécieront pas tous comme il le mérite ce volume, où se dissimule une analyse en somme bien complète des *Commentaires*.

P. de Nolhac.

---

347. — **Histoire de saint Vincent Ferrier, apôtre de l'Europe**, par le Révérend Père Fages, des Frères Prêcheurs. Maison de la bonne presse. 1894. Deux vol. in-8, t. I[er]: x-354 et cxlii; t. II: 450 et ci p.

Il s'agit, bien entendu, d'un panégyrique, d'un livre de propagande et d'édification, mais qui mérite d'attirer l'attention des historiens à cause de la somme très considérable de renseignements que l'auteur a su grouper autour du missionnaire et prédicateur fameux dont il nous raconte la vie. Le R. P. Fages a refait, ou peu s'en faut, les voyages de Vincent Ferrier afin de dresser l'itinéraire de ses missions en Espagne, en Italie, en Suisse et en France; il a réussi à extraire de beaucoup d'archives municipales des documents authentiques établissant la venue de l'apôtre à telle date dans tel lieu, — en particulier des comptes de dépen-

ses occasionnées par la prédication de Ferrier en plein air sur la place publique et par les mesures de police prises pour contenir les foules. Il a pu utiliser divers travaux inédits de savants valenciens, entre autres ceux d'un dominicain du siècle dernier, Fr. José Teixidor, auteur d'une *Vida de S. Vicente Ferrer, apostol de la Europa,* et d'une histoire du couvent des Frères prédicateurs de Valence ; il a donc sur bien des points complété et précisé les récits des anciens panégyristes du saint espagnol.

Un dominicain qui entreprend d'écrire une vie de Vincent Ferrier ne peut pas, comme un simple laïque, se cantonner dans le domaine de l'histoire ; à tout propos il le quitttera pour s'envoler dans le surnaturel. Cela n'a pas grand inconvénient pour quiconque sait lire et démêler les intentions pieuses qui inspirent et guident l'auteur. Tout ce qu'on doit demander à un religieux, c'est de rapporter exactement les témoignages sur lesquels se fonde son récit afin de permettre au lecteur de contrôler l'interprétation qu'il en donne. Le R. P. F. a beaucoup cherché, beaucoup copié et beaucoup cité ; sa moisson a été abondante et il a mis la meilleure grâce du monde à nous en communiquer les résultats ; mais sa méthode d'historien ne vaut pas son bel enthousiasme de chercheur. Il n'a pas encore l'exactitude et le soin minutieux que réclament les travaux d'érudition : trop souvent, il affirme sans preuves et s'abandonne à son imagination ; ses citations laissent parfois à désirer et rendent le contrôle à peu près impossible, et je dois ajouter aussi que l'ordonnance même du livre et sa composition n'en facilitent pas la lecture.

Mais malgré ces réserves sur la mise en œuvre des matériaux de très inégale valeur recueillis par le zélé dominicain, on ne saurait trop recommander la lecture de ces deux volumes à nos historiens du XV^e^ siècle et du grand schisme. Ferrier a joué dans son pays un rôle politique considérable, puisque c'est à lui surtout que la maison de Castille dut de succéder à Martin I^er^ sur le trône d'Aragon et de pouvoir ainsi préparer l'annexion de l'Espagne orientale à l'Espagne centrale : il a exercé aussi une certaine influence sur Pierre de Luna dont il fut le chapelain à Avignon et s'est trouvé mêlé à divers incidents de la vie de l'antipape ; enfin Vincent Ferrier est nôtre par sa dernière mission et par sa mort à Vannes ; il a fini Breton, s'il a commencé Valencien. Voilà bien des raisons pour que nous nous intéressions à cet ardent apôtre, le plus grand prédicateur populaire, à coup sûr, des derniers temps du moyen âge.

Le livre du R. P. Fages trouvera auprès du public auquel il est surtout destiné un accueil très favorable. Je souhaite que les érudits en fassent quelque cas, et peut-être cela amènerait-il l'auteur à s'adresser une autre fois à eux seuls, à réunir en un ou deux volumes les documents authentiques qu'il a réunis au cours de ses recherches, à les annoter en historien et à joindre aux témoignages concernant la vie de son héros, les pièces du procès de canonisation.

Alfred MOREL-FATIO.

# CHRONIQUE

FRANCE. — Nous recevons de M. L. Feer la notice suivante sur Foucaux : « M. Foucaux (Philippe-Édouard), professeur de sanscrit au Collège de France, est mort le 19 mai 1894. Né à Angers le 15 septembre 1811, il vint à Paris en 1838 et s'y adonna aux études orientales sous la direction d'Eugène Burnouf. Il devint bientôt un des disciples assidus et des amis de l'illustre maître. Burnouf étant mort en 1852, sa chaire resta dix ans vacante; et, lorsque, en 1862, on songea enfin à mettre un terme à ce long intérim, M. Foucaux, qui faisait le cours depuis quelques années, fut nommé professeur Il occupa la chaire avec ce titre pendant trente-deux ans. Mais, avant de faire le cours de sanscrit au Collège de France, il avait fait, à la Bibliothèque nationale, un cours de tibétain, qu'il commença en 1842 et n'abandonna qu'en 1864, lorsqu'il eut trouvé dans un de ses élèves un successeur. Ce cours, plus modeste que l'autre, mais non dénué d'importance, est, en définitive, celui qui fait le plus d'honneur à M. Foucaux. Il fallait du courage pour aborder et introduire en France une étude difficile, toute nouvelle, peu répandue, cultivée seulement en Russie. Cette initiative hardie nous valut d'ailleurs une œuvre qui peut, à bon droit, passer pour une des productions les plus considérables de l'Orientalisme français, la publication de la version tibétaine et de la traduction en français du *Lalitavistara* ou « Développement des jeux » intitulé aussi *Vie du Bouddha Sakya Mouni*. On doit à M. Foucaux d'autres travaux relatifs soit à la littérature sanscrite, soit à la littérature tibétaine; mais il restera avant et surtout, pour le grand public, le traducteur de la *Vie du Bouddha Sakya Mouni*. »

— La librairie Klincksieck met en vente la troisième édition de la *Syntaxe latine* de Riemann, revue par notre collaborateur, P. Lejay (xiv-634 pp.). L'auteur de la nouvelle édition a rendu hommage à Riemann en caractérisant dans sa préface l'enseignement de ce maître à la Sorbonne et à l'École des Hautes études. Parmi les innovations, signalons l'usage des titres courants et une table des passages d'auteurs cités. Le texte s'est accru de quatorze pages, sans parler des changements opérés surtout dans l'introduction et dans les chapitres consacrés aux pronoms, aux cas, aux propositions temporelles et aux particules.

— Après l'*Étude sur la langue de Tacite* qu'il vient de publier chez Delagrave, M. Constans, professeur à la Faculté des lettres d'Aix, donne à la même librairie comme première application, une édition du livre I des *Annales*. Pour la partie historique et géographique, M. C. s'est fait aider de M. Girbal. En tête, après l'avertissement, courte introduction. Sommaire du livre. Dans les notes, renvois nombreux à l'Étude. A la fin, deux pages de notes critiques où, à côté de quelques conjectures de Nipperdey, Wœlfflin et autres, sont principalement indiquées les divergences avec le texte de Halm.

*Le Propriétaire-Gérant :* ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

# REVUE CRITIQUE

## D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Nos 33-34 — 13-20 août — 1894



348. — R. H. Brown. **The Fayûm and Lake Mœris**, by Major R. H. Brown, R. T. Inspector General of Navigation Upper Egypt, with a prefatory Note by Col. Sir Colin Scott-Moncrieff, K. C. M. G. C. S. I., and Illustrations from Photographs by the Author, Londres, E. Stenford, 1892. in-4, VIII-111 p.

Le major Hanbury Brown a été amené, par les travaux d'irrigation dont il a reçu la direction, à s'occuper de l'histoire de la province du Fayoûm et, par suite, du lac Mœris. L'étude technique que sa position officielle l'obligeait à faire de la question donne à son livre une autorité indiscutable. Je dois dire que la critique des textes et l'examen archéologique du sujet m'avaient inspiré des conclusions très analogues à celles auxquelles il arrive; mais je n'avais pas la compétence professionnelle nécessaire pour me permettre de trancher trop résolument une question qui touche à l'art de l'ingénieur autant qu'à la science de l'historien, et j'imagine que beaucoup de nos confrères en égyptologie sont dans le même cas fâcheux que moi : c'est donc avec une véritable reconnaissance que j'ai reçu le livre de M. Brown. En voici d'abord l'analyse, ensuite certaines des objections qu'il soulève et des modifications qu'il me paraît devoir comporter.

Je n'insiste pas sur le premier chapitre, parce qu'il traite de matières sur lesquelles je ne me reconnais pas le droit de porter un jugement personnel. Il contient la description hydrographique du Fayoûm actuel, l'indication du régime auquel les eaux y sont soumises, comment elles y entrent, comment elles y sont distribuées, ce qu'elles deviennent après l'avoir arrosé, la façon dont elles contribuent à la richesse de la province. Il y a là des chiffres qu'il m'est impossible de contrôler, mais dont il faut admettre l'exactitude, M. B. ayant eu à sa disposition tous les documents officiels, et les ayant pu contrôler par ses propres observations durant

ses séjours au Fayoûm. Le second chapitre contient des témoignages d'auteurs classiques et d'écrivains arabes relatifs au Fayoûm : sans être aussi complet que le recueil de Jomard, il contient ce qui est nécessaire pour l'intelligence de la question. Le troisième expose les théories émises au sujet du lac Mœris, de sa situation, de son objet. Les seules que le major B. discute sont celles de Linant et de Cope Whitehouse. Celle de Linant, préconisée par Lepsius, a été acceptée jusqu'à ce jour, et je crois bien être le seul égyptologue qui l'ait rejetée résolument. Elle prétend fixer l'emplacement du Mœris à l'est de la province de la chaîne Libyque à Bégig, et de Biahmou aux collines qui bordent vers le sud le bassin de Gharak : toute la partie occidentale et septentrionale en était délimitée par une digue en maçonnerie dont Linant avait cru retrouver les restes sur plusieurs points. Le nome Arsinoïte aurait occupé le terrain compris entre la digue et le Birkèt-Kéroûn actuel. Les relevés les plus récents montrent que l'emplacement de ce lac supposé aurait couvert la partie la plus élevée du Fayoûm, et que le fond en aurait présenté une pente continue qui entraînait les eaux vers l'ouest. « Or le pays compris entre ce lac Mœris de Linant et le Birkèt-Kéroûn recevait, dit-on, son irrigation du premier de ces lacs. Imaginez quelle pouvait être l'insécurité de cette bande de terrain incliné, avec un vaste réservoir d'eau qui dominait d'une hauteur de 13 mètres la partie qui s'étend le long de la face nord, et d'une hauteur plus considérable encore celle qui s'étend le long de la face ouest. Quand on considère, de plus, qu'il devait y avoir dans cette digue des passages ménagés pour l'irrigation et quels dangers cette disposition entraînait, il est à peine croyable que la quantité de villes florissantes comprises dans le nome Arsinoite se fût développée dans un site aussi périlleux. Imaginez enfin les infiltrations qui se seraient produites sur les terrains placés en bordure le long de ce lac. D'après la théorie, le lac de Linant, n'étant pas de dimensions suffisantes pour régler le Nil, était destiné à déverser le surplus de l'inondation dans le Birkèt-Kéroûn : ainsi les pauvres sots qui s'étaient établis sur la bande de terre entre les deux lacs auraient couru le danger d'être inondés par en haut et par en bas, et se seraient trouvés dans une position aussi dangereuse que celle des chariots de Pharaon traversant la mer Rouge (p. 30)... Les vieux Égyptiens qui vivaient avant notre ère devaient avoir une foi prodigieuse en la protection de leurs dieux ou en l'activité de leurs ministres des travaux publics, s'ils s'étaient installés derrière la digue de Linant (p. 31-32) ». Le lac ainsi reconstruit ne répond aux indications d'Hérodote ni pour les mesures du pourtour ni pour la profondeur. Il suffit d'ailleurs de jeter un coup d'œil sur les figures de la p. 36 qui montrent la section du Fayoûm par Illahoûn-Médinèt-Senhour, selon Linant, et la même section selon les relevés actuels, pour demeurer convaincu que la théorie de Linant est incompatible avec les données géographiques comme elle l'est avec les faits historiques. Elle avait été combattue déjà avec succès par Cope Whi-

tehouse à partir de 1882, et Schweinfurth avait montré que les digues signalées par Linant ou bien n'étaient que des dépôts de gravier, ou bien étaient d'origine récente. Je ne parlerai pas ici de la substitution de l'Ouady Rayân au bassin du Fayoûm tentée par M. Cope Whitehouse pour le lac Mœris : M. B. la combat, avec raison je crois, mais je ne veux pas allonger cet article en répétant ses arguments.

Le chapitre V renferme l'histoire de la province du Fayoûm, et est le plus important de l'ouvrage. M. B. pense que cette histoire peut se résumer à peu près comme il suit. A l'aube des temps anciens, les eaux du Nil remplissaient entièrement la dépression qui comprend la province actuelle et le Birkèt-Kéroûn. Peu à peu les boues déposées à la sortie du goulet d'Illahoûn élevèrent le fond de cette mer intérieure au voisinage des collines libyques. Sous la XII<sup>e</sup> dynastie (vers 2500 d'après M. Brown, mais en réalité entre 3200 et 3000 avant J.-C.) les dépôts étaient assez considérables pour que d'immenses étendues de boue émergeassent au temps des basses eaux. Le major B. suppose qu'au début de la XII<sup>e</sup> dynastie, Amenemhâît I<sup>er</sup> qui était un sportsman et se vantait d'avoir « chassé le lion et rapporté captif le crocodile », choisit, sur le Delta en miniature qui s'était ainsi formé au débouché du Bahr-Yousouf dans le lac, un site proéminent, celui de Médinèt-el-Fayoûm et de Kom-Faris, pour y construire un palais et y établir des jardins. « Il « s'y soustrairait aux odeurs pestilentielles qui se développaient proba- « blement autour de lui dans sa première demeure, et en même temps « il y jouirait de l'air du désert, rafraichi par la surface immense du lac, « sur lequel il pourrait s'abandonner à son goût pour la chasse au « crocodile. L'attrait naturel que présentait une combinaison aussi rare « de l'air du désert avec une vaste étendue d'eau, devait, sous l'influence « de la faveur royale, faire de cette nouvelle ville d'eau un lieu de réu- « nion à la mode pour l'aristocratie, qui bientôt bâtit des villes sur les « rives du lac, le long de la plateforme sur laquelle s'éleva Crocodilo- « polis ou plutôt Shad, car c'est ainsi que la cité paraît s'être appelé « dès le principe... L'aire asséchée tout d'abord à une hauteur de « 22 m. 50 au-dessus du niveau moyen de la Méditerranée, entre Illa- « houn et Médinèh, occupait environ 10,000 acres, que le roi et ses « favoris se partagèrent naturellement. Mais il restait encore, sur les « rives du lac et sur celles du canal qui reliait le lac au Nil, une grande « bande de terres habitables, situées à portée de l'eau pour qu'on pût « approvisionner les maisons aisément. Quand les charmes de Croco- « dilopolis et de ses faubourgs furent mieux appréciés et que la « population s'accrut, le besoin d'une étendue plus considérable de « terres cultivées se fit sentir... Aux hautes eaux, quand le lac « était rempli jusqu'au niveau de 22 m. 50, les barques pouvaient « aborder directement à Crocodilopolis même, mais quand on ren- « voyait les eaux au Nil et que le niveau tombait à 20 mètres ou à « 19 mm. 50, une bande de vase large de deux kilomètres se dé.

« couvrait entre la ville et le lac, que l'on franchissait avec difficulté, « et encore, une fois franchie, la profondeur de l'eau le long de la rive « n'était pas assez considérable pour permettre aux bateaux de ranger « le bord. Ce fut, sans doute, pour obvier à ces inconvénients que l'on « construisit la levée qui court des hautes terres, à l'est d'Edouah, vers « Biahmou et de là probablement vers Médinèh... Ce second travail « ajouta environ 7,000 feddans de bonne terre aux premiers 10,000. « Mais la levée d'Edouah ne s'arrête pas à Biahmou, — ce que Linant « n'a pas remarqué : elle continue sur son premier alignement jusqu'à « Kalabyîn, puis au-delà de Salyîn et de Fidemîn jusqu'à un point « situé un peu au nord de Sinrou. Là elle tourne au sud, coupe la ligne « du chemin de fer d'Abouksah à mi-chemin d'Agamîn et d'Abschouaî : « on observe en cet endroit les restes considérables d'une ville antique « sur la levée même. » Au-delà d'Agamîn, la levée se perd au milieu des bois de dattiers : « revenait-elle à Médinèh par Talat et Sinbat ou con-« tinue-t-elle en suivant le contour du terrain par Tobhâr, Manashî, « Disyah, Abgîg, jusqu'au désert aux environs d'Azab? Aucune trace « n'en a été découverte, et un nouvel examen du pays à droite et à gauche « du chemin de fer d'Abouksâh n'a jeté aucune lumière sur le sujet. Il « semble que les traces de la levée se perdent quelque part dans le triangle « formé par les villages d'Abou-Ginshou, d'Agamîn et de Sinroû... « Admettant l'existence de cette levée, l'aire nouvelle comprise entre la « digue qui court par Médinèh, Sinroû (ou Agamîn) et Biahmou, et qui « est bordée par l'ancienne digue de Biahmou à Médinèh, aurait ajouté « environ 10,000 feddans aux précédents, ce qui porterait le total à « 27,000 feddans (p. 71-76). » Tout le reste du Fayoûm actuel était couvert d'eau et formait le lac Mœris d'Hérodote. M. B. explique comment il s'emplissait et se déchargeait chaque année, et de quelle façon il réglait l'irrigation des terres situées au dessous d'Illahoun, mais je ne puis le suivre dans le détail de ses opérations : il ne se prononce pas sur l'époque à laquelle le lac Mœris aurait cessé d'exister dans toute son étendue, et où le Fayoûm serait devenu ce qu'il est de nos jours, mais il essaie de montrer par quels procédés la transformation s'est accomplie.

Il y a dans toute cette théorie un point qui ne me paraît pas contestable, c'est que le Birkèt Kéroûn était jadis plus grand qu'il n'est aujourd'hui : je crois que M. B. le fait plus considérable qu'il n'était, mais c'est un point secondaire dans la discussion et que des fouilles seules pourraient trancher, j'entends des fouilles qui nous montreraient des monuments très anciens établis dans des parties du pays que M. B. considère comme ayant été recouvertes d'eau. Le reste repose sur une erreur matérielle qui n'est point le fait de M. Brown, mais celui des savants auxquels il s'est adressé pour avoir des renseignements qui lui apprissent l'époque à laquelle le Fayoûm entra pour la première fois dans l'histoire monumentale. Il n'est pas exact de dire qu'on ne rencontre aucune mention de ce canton avant la XII[e] dynastie. L'in-

scription d'Amten, qui remonte aux derniers temps de la IIIe dynastie ou aux premiers de la IVe dynastie, parle du nome du Crocodile, c'est-à-dire du Fayoûm, et nous apprend qu'Amten en gouverna la partie orientale, probablement celle qui s'appuyait à la chaîne Libyque d'Illahoun à Daméh [1]. La ville de Shed, ou plutôt de Shodît, Shadît, n'a nullement été fondée par un Amenemhâît : elle est nommée dans les textes des Pyramides, avec son dieu Sobkou, le crocodile, et le signe qui suit son nom nous donne la signification que les Égyptiens lui attribuaient. Il représentait un sarcophage en bois quadrangulaire avec un couvercle en dos d'âne, ou l'une de ces boîtes en forme de chapelle voûtée ou l'on déposait les statuettes funéraires : le tout est surmonté d'un pieu surmonté d'un *massacre* de gazelle ou d'un bucrâne, une sorte d'amulette, composé avec les dépouilles de la victime et destiné à protéger le dieu mort qui reposait au dessous. *Shodît* signifiait donc *la ville du massacre de gazelle,* la *ville du Trophée funéraire*, et le nom se rapportait, comme on voit, à une donnée religieuse, non pas à une idée géographique inspirée soit par les boues du marais, soit par des canaux environnants. Le texte que nous possédons des inscriptions des Pyramides remonte à la IVe dynastie [2], mais la rédaction des inscriptions est de beaucoup antérieure le plus souvent, et la mention de Shodît se rencontre dans une partie d'allure assez ancienne. A ne s'en tenir qu'à la date seule fournie par Amten et par les constructions des pyramides de Saqqarah, on voit que le Fayoûm et sa capitale existaient déjà sous l'Empire Memphie, qu'ils possédaient leurs dieux, leurs temples et leur administration régulière : le tableau tracé par M. Brown, d'après les affirmations de Petrie et de Brugsch, de la façon dont les rois de la XIIe dynastie s'y prirent pour créer le pays, le peupler, y construire des digues, n'a donc point de réalité historique, et la partie du Mémoire qui traite ces questions devra être remaniée dans une prochaine édition.

En résumé, je ne puis que m'en tenir à une opinion que j'ai énoncée plusieurs fois, et dont j'ai essayé de fournir la preuve développée dans mes cours au Collège de France. Tout l'échafaudage de théories construit pour expliquer le Mœris classique repose sur un texte unique, celui d'Hérodote : les autres auteurs grecs et romains ou ne font que reproduire Hérodote, ou appliquent au Birkèt Kéroûn ce qu'Hérodote avait dit de son Mœris. Si l'on parvient à se rendre compte de ce qu'Hérodote a visité, on aura par là-même écarté toutes les difficultés que soulève l'interprétation de son témoignage. Pour être bref, je dirai qu'Hérodote a vu le Fayoûm au moment de l'inondation, et qu'il a pris pour un lac artificiel servant à régler la crue, l'étendue d'eau comprise entre les digues qui enferment les bassins du Fayoûm. Il ne faut pas oublier

1. Maspero, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 187-188.
2. Papi Ier l. 711 = Papi II, l. 1359-1360.

qu'Hérodote avait surtout à faire à des drogmans ou à des sacristains et l'on sait ce que drogmans et sacristains lui ont raconté sur les monuments de Memphis, et sur les rois qui les avaient bâtis. Ici le malentendu entre Hérodote et ses guides était d'autant plus aisé que le lac existait réellement, le Birkèt-Kéroûn, et qu'il portait ce même nom de *Miri*, Moiris, qui désignait l'inondation au Fayoûm. Si l'on veut bien poursuivre cette idée dans le détail, — ce que je ne puis faire ici, — on verra combien tous les faits indiqués par Hérodote s'expliquent aisément, pyramides surmontées de statues au milieu des eaux, dimensions du lac, etc. En résumé, Linant qui plaçait le Mœris sur le plateau, et le major Brown, qui le relègue dans le Birkèt-Kéroûn ont raison l'un et l'autre. Hérodote a cru réellement que le canton entre Illahoun et Médinéh formait un lac artificiel, et Linant a placé ce prétendu lac sur le site même où Hérodote croyait l'avoir vu. D'autre part, le Mœris réel est bien, comme Jomard l'a démontré, le Birkèt Kéroûn, mais un Birkèt Kéroûn plus grand que le Birkèt actuel, et dont le major Brown a fort ingénieusement montré les limites possibles. Il serait curieux de montrer par quel abus de rapprochements superficiels, on a voulu retrouver dans tous les rois qui ont porté un nom analogue à celui de Mœris, le constructeur du lac imaginaire, dans Thoutmosis III, dans Amenemhaît III, dans Papi Ier, mais cela m'entraînerait trop loin, et je préfère constater, une fois de plus, en terminant, l'intérêt que le livre du major présente pour nos études. Les erreurs y sont le fait des égyptologues auxquels il a demandé ses renseignements; la partie d'observation exacte est excellente, et c'est celle qui lui appartient en propre.

G. Maspero.

---

349. — **Transactions of the Cambridge Philological Society**, vol. III, Part IV. London, C. J. Clay, 1892. In-8, 41 pp. cotées 187-227.

Ce fascicule contient quatre études de linguistique indo-européenne, très poussées dans le détail, discutables dès lors, comme tout ce qui prétend excéder les limites actuelles soit de la phonétique reconnue soit de la documentation disponible, mais intéressantes et instructives par la masse de notions et de formes qu'elles font passer ou repasser sous nos yeux.

M. H.-D. Darbishire, analysant les diverses appellations connues du loup et du renard, les range en deux familles distinctes, savoir — sk. *lôpâça*, arm. *αλowês*, gr. ἀλώπηξ, lat. *lupus*, — sk. *vrka* (l'accent est sur l'r et non sur l'*a*), lith. *vilka* (circonflexe sur l'*l* et non *vìlka*), gr. λύκος, lat. *vulpês*, got. *vulfs*, arm. *gail*, — et les rattache respectivement aux deux racines *rup lup* « rompre » (mais celle-ci n'est que *rup* en européen) et *wel* « déchirer ». A tort ou à raison, je dois dire que je me défie de l' « étymologie significative » pour les appellations courantes de

plantes ou d'animaux, presque autant que pour les noms de parenté, à l'égard desquels, si je ne me trompe, elle est définitivement abandonnée.

M. F.-W. Thomas pense que le désidératif sanscrit est un simple dénominatif de thèmes nominaux en *-sa-*, et que le futur indo-européen est une dérivation de même nature. Sans doute ; mais le procédé inverse est possible aussi ; ou plutôt, quand la sonde atteint ces profondeurs, il n'y a plus, à proprement parler, ni nom ni verbe, et l' *-s-* soi-disant aoristique se confond, comme je l'ai enseigné simultanément avec Merlo, avec l'*s* formatif des noms en *-os*, *-es-*, *-s-*.

M. F.-W. Thomas étudie le passage de la conjugaison athématique à la conjugaison thématique dans la filière sanscrite *inôti ìnvanti ínvati* et similaires, et applique très heureusemen cette notion connue à certaines autres catégories indo-européennes moins claires, notamment à l'importante classe des verbes grecs en -εύω.

Enftn, M. R.-S. Conway, à propos de l'attribution à une ville *Veseris* de monnaies osques à légende FENΣEP, examine la question de la représentation graphique d'un seul et même son par un *v* latin et un *f* osque, et conclut dans le sens affirmatif, en se fondant sur une erreur fort admissible de la part du transcripteur.

V. H.

---

350. — Max NEUMANN. **Eustathios als kritische Quelle fuer den Iliastext,** mit einem Verzeichnis der Lesarten des Eustathios (Tirage à part du 20ᵉ supplément des Jahrbücher fur classische Philologie, p. 145-340). Leipzig, Teubner, 1893.

L'ouvrage de M. Neumann ne sera pas sans utilité, même après les travaux de La Roche, et bien qu'il n'apporte pas d'éléments très nouveaux sur les sources d'Eustathe et sur les variantes que renferme sa compilation. Il s'agit ici seulement de ce qui a rapport à l'*Iliade*. M. N. s'occupe d'abord du manuscrit qu'Eustathe avait sous les yeux ; ce manuscrit, qui semble devoir peu de chose à l'influence d'Aristarque, n'était guère différent, malgré certaines divergences assez importantes, des manuscrits que nous possédons aujourd'hui. Il est voisin surtout des codd. LG, et c'est du *Venetus* A qu'il était le plus éloigné. La seconde partie traite des variantes : variantes dont nous possédons encore la source (Strabon, Hérodien, Chœroboscos, Étienne de Byzance, Athénée, etc., et principalement des scolies qui semblent avoir eu le plus grand rapport avec les scolies du *Venetus* ; l'ouvrage d'Apion et Hérodore, qui a, comme les scolies du *Venetus,* sa source dans les commentaires des quatre grammairiens, est aussi fréquemment cité) ; variantes dont nous ne possédons plus la source ; variantes avec ἤ. Mais il faut conclure de cet examen, et c'est, d'ailleurs, ce que fait M. Neumann avec raison, que si les sources d'Eustathe sont loin d'être mauvaises, il faut se garder cependant de surfaire la valeur des renseignements

qu'il nous donne; s'il avait Strabon, Hérodien, Étienne de Byzance en meilleur état que nous, il avait certainement un matériel de scolies beaucoup moins riche. Une bonne liste des lectures d'Eustathe termine le volume.

My.

---

351. — **T. Macci Plauti Comoediae**; recensuit, instrumento critico et prolegomenis auxit Fr. Ritschelius; tome IV, fasc. V : **Cistellaria**, rec. Fr. Schœll; accedunt deperditarum fabularum **Fragmenta**, a G. Gœtz, recensita. Lipsiae, Teubner, 1894; praefatio, p. I-XXXVIII; Cistellaria, texte, pp. 1-87; appendix critica, pp. 89-121; fragmenta, texte, pp. 123-169; app. critica, pp. 171-186; epilegomena in deperditarum fabularum fragmenta, pp. 187-204. In-8.

La préface de l'édition de la *Cistellaria* traite des questions suivantes : 1° Original grec : ce serait une pièce de Ménandre intitulée Σύρα; Festus paraît avoir cité la pièce de Plaute deux fois sous ce titre, comme il a cité sous le titre de l'original grec la Mostellaria (Phasma) [1]; 2° Indices de remaniements; 3° Fable : essai de reconstruction, dont le point de départ est un article de Ladewig (*Rh. Mus.*, 1844); mais, avant Ladewig, Naudet, qui avait seulement à sa disposition la mauvaise et incomplète transcription de Mai, avait vu que le père d'Alcésimarque jouait un rôle dans la pièce et que l'un des interlocuteurs du jeune homme pouvait être l'un de ses esclaves [2]; 4° Personnages. Syra était sans doute le nom de la *lena* et M. Schoell suppose que l'esclave s'appelait *Thyniscus*; 5° Distribution des actes; 6° Fondement critique; 7° Lacunes de l'Ambrosianus.

Le texte a fait dans toutes ses parties de grands progrès. Dans les manuscrits du moyen âge, cette pièce est mutilée. La grande lacune que l'on observe au milieu a été en partie comblée à l'aide du palimpseste. M. S. a introduit ces fragments, mieux lus, dans le texte et l'on peut se faire maintenant une idée assez nette de l'ensemble de l'action. Dans la partie conservée par la recension palatine, M. S. a sacrifié encore assez souvent la leçon des manuscrits à l'ancienne vulgate. En ce point, il est moins conservateur que Benoist. Mais on sait que ce dernier n'a pas toujours eu la vraie leçon de *B* et que la copie due à l'« officiosissimus abbas Crevoulin », n'était pas fort exacte [3].

---

1. Incidemment, M. Schoell parle des lecteurs et imitateurs modernes de la pièce : « Ad quam et Boccacius inter paucas prouocat. » Ajouter le nom de Pétrarque, cf. Nolhac, *Pétrarque et l'humanisme*, 156.

2. Traduction française, II, 217 (deuxième édition); la première édition est de 1831-1837 (1834 pour la *Cist.*; cf. pp. 316-317 de cette éd.). Il est assez curieux que Naudet n'avait pas encore connaissance du travail de Mai, en 1832, quand il publiait le Plaute de Lemaire. A son tour, sa traduction semble, au moins pour la *Cistellaria*, avoir été négligée par Benoist.

3. On peut s'en convaincre en comparant les mentions du *V(etus) C(odex)* dans Benoist et de *B* dans Schoell; la seconde main notamment est souvent prise pour la première. Cf. aussi la préface de l'édition Schoell du *Rudens*, p. XV, n. 2.

Le recueil des fragments est l'œuvre de M. Goetz. Déjà, en 1885, un élève de l'Université de Bonn, M. Winter, nous avait donné, à la suite de sa dissertation inaugurale, une bonne édition de ces débris. M. G. n'apporte rien d'essentiellement nouveau et il est regrettable qu'il n'ait pas joint, comme l'avait fait M. Winter, un index à son travail. C'est seulement à l'aide d'un index que l'on peut s'orienter dans un recueil de fragments et s'assurer si quelques textes manquent réellement dans la publication de M. Goetz, par exemple, la citation d'une pièce inconnue dans le *liber glossarum* [1]. C'est la seule lacune que j'ai cru remarquer. Si elle est voulue, le lecteur aurait été reconnaissant d'en apprendre les motifs. M. G. a adopté la disposition suivante : 1° *Vidularia*; 2° *fabulae certae*; 3° *fabulae incertae*; 4° *fragmenta dubia et suspecta*. Dans la seconde division, les pièces se suivent par ordre alphabétique. On ne voit pas autrement quel principe a adopté M. G. dans le détail. Il paraît classer les textes d'après la date des témoignages. S'il en est ainsi, la disposition n'est pas heureuse; car elle implique la solution de deux questions étrangères à Plaute, la date de tel grammairien, comme Nonius, et la nature de telle compilation, comme notre Donat actuel ou notre Servius. Il n'y a qu'un plan rationnel pour un recueil de fragments, celui de Nauck dans ses Fragments des tragiques grecs (1856); c'est ce qu'ici même M. Albert Martin a très bien su montrer [2].

Avec ce fascicule est terminée la grande édition critique de Plaute. Il y a quarante-six ans que Ritschl se mettait à l'œuvre et donnait le premier volume de la première édition, restée inachevée en 1854 : elle ne contenait que neuf pièces. La seconde édition, débuta en 1871, par le Trinummus [3]; sept ans après, paraissait le second fascicule *(Epidicus)*, et depuis lors elle s'est poursuivie avec une grande régularité, à raison d'une pièce par an environ; quelques mois seulement ont séparé les derniers cahiers. Au cours d'une si longue élaboration, l'état des personnes et des questions s'est bien modifié. Ritschl est mort en 1876; son élève, G. Loewe, a été enlevé par une fin soudaine en 1883. M. Goetz a continué la préparation du *Corpus glossarorium,* commencée par ce dernier, et n'a plus donné un concours actif à l'édition depuis 1887 (édition du *Pseudolus*); son nom vient seulement de reparaître sur le second titre spécial des pièces pour clore l'ouvrage. Les vues des éditeurs n'ont pas moins varié. On opposait encore en 1871 l'école de Stu-

---

1. *Rev. cr.*, 1894, I, 425.

2. *Revue critique*, 1886, t. II, 154. — On voudrait trouver quelque part la liste des titres de pièces faussement attribuées à Plaute, surtout de ceux auxquels étaient étaient rattachés des fragments, comme le *Kakistus*.

3. Une troisième édition est de 1884: c'est la seule pièce qui existe en troisième édition. Au reste, la deuxième édition des autres pièces n'a préoccupé sérieusement Ritschl qu'à partir de 1875; cf. *Epidicus*, praef., v, c'est à ce moment qu'il s'est associé ses trois élèves, Goetz, Schoell et Loewe.

demund, plus attachée à la lettre des manuscrits et plus préoccupée de leur déchiffrement, à l'école de Ritschl, plus aventureuse et éprise de théories métriques souvent arbitraires [1]. Aujourd'hui, l'accord s'est fait; les élèves de Ritschl sont devenus plus conservateurs à mesure que s'avançait leur tâche; un des noms qui revient le plus souvent dans leurs discussions est celui d'un élève de Studemund, M. Oskar Seyffert, qui leur a fourni mainte conjecture ingénieuse; le principal fondement critique de leur texte pour l'Ambrosianus est la copie de Studemund. La forme extérieure de l'édition a elle-même changé. Les renvois bibliographiques qui, de plus en plus nombreux, encombraient l'apparat critique ont été groupés dans un appendice à partir du *Rudens* (1887). Ainsi l'idéal de régularité et de symétrie que nous cherchons partout en France n'est nullement réalisé dans cette édition qui s'est graduellement développée et transformée. Elle a obéi aux lois de la vie. Dans son ensemble, elle est un monument durable de la philologie classique; elle est le très grand honneur du maître qui l'a conçue et a su trouver des collaborateurs et des successeurs dignes de cette tâche; elle est la gloire du pays qui a su l'accueillir, lui prêter ces excellents ouvriers et en rendre possible l'achèvement [2].

Paul Lejay.

---

352. — **Remarques sur quelques passages de Térence et de Sénèque,** par P. Thomas. Bruxelles, F. Hayez, 1894, 20 p, in-8. Extrait des Bulletins de l'Académie royale de Belgique.

Correction ou explication d'une quinzaine de passages de Térence (*Eun.*, 38; 267; 308-311; 512-514) et de Sénèque (*ad Marc.*, 2, 4; 3, 4; 5, 6; 11, 13; 20, 4; 21, 1; 22, 5; 24, 3). Elles paraissent également certaines et on se demande comment il se fait qu'on ne les ait pas trouvées plus tôt. Dans *Eun.*, 267, je croirais plutôt à une glose qu'à une confusion paléographique. Dans Sén., *ad Marc.*, 18, 2, la correction est très ingénieuse; mais je ne suis pas arrivé à m'expliquer l'erreur du copiste en adoptant la disposition : *uide | bis illic innumerabiles stellas mica | re, uno sidere omnia impleri. uide | bis solem...* On ne peut supposer que des perturbations provenant de l'omission d'une ligne (*uidere uno sidere,* etc. ou *micabis solem,* etc.) ou de l'omission de deux lignes *uidebis solem,* etc.). Mais je ne vois pas comment on peut en tirer le texte des manuscrits : *uidebis illic... uidere micabis uno sidere... impleri solem.*

P. L.

---

1. E. Benoist, Préface des Morceaux choisis de Plaute, premier tirage.
2. Il n'est que juster d'ajouter qu'une bonne partie de ces derniers éloges doit revenir à la maison Teubner.

353.— **T. Lucreti Cari de rerum natura,** edited by H. A. J. MUNRO. Lucrèce de la nature, livre second, texte latin accompagné du commentaire critique et explicatif de H. A J. Munro, trad. de l'anglais par A. REYMOND. Paris, Klincksieck, 95 p. in-8.

La critique, après avoir constaté que la traduction est bonne et discuté son opportunité, n'a plus rien à dire de ce travail. On fera pourtant bien de ne pas s'abstenir de consulter le texte de Lachmann, si l'on veut être averti de ce que donnent et de ce que ne donnent pas les manuscrits. Dans la présente édition, les italiques devraient servir d'avis; mais il ne faut pas toujours s'y fier. Ainsi on devrait lire : 1017 par*s*, 1049 sup*t*erque, 1097 conuerter*e* et. Ce n'est qu'un demi-mal, quand la note critique comble cette lacune. Malheureusement, il n'en est pas toujours ainsi. Cette observation s'applique, il est vrai, aussi bien à l'édition anglaise, qu'il n'aurait pas été trop hardi, peut-être, de corriger sur ce point.

L.

---

354. — **Titi Livi** ab urbe condita lib. XXI, für schulgebrauch erkl. von Fr. LUTERBACHER. Vierte verbess. Aufl. Gotha, Perthes, 1894, 145 p. in-8.

355. — **Tite-Live,** I, II, XXI, XXII, Schüler-Commentar (adapté à l'édition de Zingerle) von Dr Ad. M. A. SCHMIDT, Tempsky-Freytag, Prague, Vienne, Leipzig, 1894. 235 p. in-12.

I. Quoique fondé sur une étude sérieuse du texte et pourvu d'un bon appendice critique, le premier des deux livres indiqués a été destiné surtout aux élèves et fait dans un esprit pratique. Publié d'abord en 1882, le voici à sa quatrième édition, succès d'autant plus remarquable que ce Tite-Live doit soutenir la redoutable concurrence des excellentes publications de Weissenborn et de Wölfflin. Depuis la première édition, M. Luterbacher a utilisé les éditions de Zingerle et de Luchs ; il a lui-même relu soigneusement Polybe et par suite remanié, augmenté l'introduction et modifié assez souvent ses notes. C'est une preuve de conscience des plus louables.

Il faut surtout louer M. L. d'être revenu sur certaines modifications de texte qu'il avait acceptées pour faciliter aux élèves la lecture de Tite-Live. C'est là un terrain si glissant qu'il vaut mieux vraiment ne pas s'y aventurer. Ci-dessous l'indication d'une paire de lacunes que je soumets à l'appréciation de l'auteur [1].

---

1. A la notice sur Polybe (p. 3) n'aurait-il pas fallu ajouter quelques mots sur la manière dont Tite-Live utilise, sans mot dire, et modifie ce qu'il emprunte à l'historien grec? — Dès qu'on dresse un apparat critique, on devrait, ce semble, y trouver de quoi expliquer ou justifier ce qui dans le texte est exceptionnel; notamment les additions et les italiques. Aussi aurais-je voulu quelques notes de plus, par exemple 34, 5 : sur *ad* omnia : conj. de Luchs.

II. Je suppose qu'il y a chez nos voisins des partisans et des adversaires d'éditions sans notes au bas des pages. Afin de répondre au goût de chacun, les éditeurs de Gotha avaient adopté pour chaque auteur le double type : un seul fascicule, texte et notes au bas; double fascicule, le texte et les notes à part. Voici des notes adaptées à un Tite-Live de Zingerle dont j'ai parlé autrefois [1]. Toutes, extrêmement brèves, elles aident l'élève à construire les mots, à traduire. Il me semble qu'une telle disposition de notes et de livres a été essayée autrefois chez nous sans succès. Ce sont béquilles pour infirmes, et non les appareils d'une vraie gymnastique. Nous verrons ce qu'après cette nouvelle expérience en penseront et ce qu'en diront nos voisins.

E. T.

---

356. — **La Pharsale** de Lucain, traduite en vers français par L. Gallot, sous-chef à la Préfecture de la Seine. Paris, Didot, 1894.

S'il y a des vers dignes de Corneille dans la *Pharsale* de Brébeuf, ce n'est pas, à la vérité, une traduction. Celle de Demogeot est très littérale, elle l'est même trop, et cet excellent écrivain a montré, dans ce travail ingrat, qu'il pouvait se contraindre à écrire fort mal. M. Gallot a compris qu'il fallait se tenir entre ces deux excès, la paraphrase et le calque. Il a consacré à son œuvre « neuf années d'un travail assidu », aux heures de loisir que lui laissaient, le soir, ses occupations quotidiennes (p. ix). Ce temps n'a pas été perdu pour les lettres. Malgré les faiblesses qu'on y pourra signaler, sa traduction est bonne; elle se lit avec facilité et l'on y trouve, çà et là, quelques beaux vers qui rendent non seulement le sens, mais le caractère de l'original. Telle la prière de Cornélie à Pompée (VIII, 100) :

Aujourd'hui, je t'en prie, accepte mon supplice;
Je veux pour me punir m'offrir en sacrifice;
Pour ramener les rois, les dieux sous tes drapeaux,
De mon corps dans les flots disperse les lambeaux.
Que n'ai-je à ton bonheur sacrifié ma tête!
Mon trépas peut du moins expier ta défaite.
Julie, enfin la guerre a ton affront vengé,
Voici le châtiment par ton ombre exigé;
Mais qu'en voyant couler le sang de ta victime,
Ta haine épargne au moins ton époux légitime!

Comment mieux rendre ce passage difficile : *Placataque pellice caesa Magno parce tuo?* Ailleurs, il faut bien le dire, le traducteur s'est contenté à trop peu de frais ; il s'est permis des inversions violentes, des épithètes vagues venues pour la rime et rimant avec d'autres épithètes. Mais il est rare qu'en le lisant on soit arrêté au passage par une incorrection gênante du style ou de la versification. Pour faciliter la compa-

1. Voir la *Revue* du 2 mai 1892.

raison avec le texte, M. G. l'a reproduit en petits caractères au bas des pages; il ne dit pas à quelle édition il l'a emprunté, mais ce n'est certainement pas à l'une des deux plus récentes, Hoskins (1887) ou Hosius (1892). Les notes qu'il a ajoutées sont bien élémentaires et sentent l'influence de Bouillet; il ne faut pas oublier, toutefois, en les lisant que le travail de M. G. s'adresse aux gens du monde plutôt qu'aux philologues et qu'il doit être jugé surtout comme une œuvre littéraire. Tel qu'il est, je le trouve fort estimable et lui souhaite de nombreux lecteurs. M. Gallot a été un fervent admirateur de Lucain dès le collège; il a conservé, dans son âge mur, le culte du poète stoïcien et il voudrait le faire partager. Je crois, avec lui, que des extraits de Lucain, comme ceux qu'a autrefois publiés Naudet, devraient être inscrits dans les programmes de l'enseignement secondaire. On apprendrait, en les expliquant, du latin, de l'histoire et même quelque chose de mieux qu'on perd trop de vue. Mais je me demande si les élèves de notre temps, qui n'ont jamais écrit de vers latins, qui savent à peine les scander, seront sensibles, comme nous l'étions nous-mêmes, à la séduction de cette rhétorique savamment rythmée. Les expériences que j'ai pu faire à ce sujet, sur des rhétoriciens fort présentables, me font craindre qu'il n'en sera rien. Ce serait un triste résultat des « réformes pédagogiques » que Lucain et Claudien, si goûtés autrefois dans les écoles, allassent rejoindre Silius et Valerius Flaccus parmi les poètes qu'on ne lit pas.

Salomon REINACH.

---

357. — **Dogmengeschichtliche Tabellen zum monarchianischen, trinitarischen und christologischen Streite** von Lic. Dr Johannes WERNER. Gotha, Perthes. 1893, 11 pp. cartonné.

Ces tableaux rendront de grands services à l'enseignement en mettant sous les yeux l'ensemble des conflits les plus délicats de l'histoire de l'Église. C'est presque toute l'histoire de la dogmatique depuis la séparation définitive d'avec le gnosticisme jusqu'à la fin du débat monothélite au sixième concile de Constantinople. On voudrait avoir une clé de ce genre pour l'histoire des discussions soulevées en Occident vers la même époque et dont la théologie de saint Augustin représente la phase la plus importante.

Manuel DOHL.

---

358. — **Der Augustinismus**. Eine Dogmengeschichtliche Studie von P. Odilo ROTTMANNER. München, 1893, J. J. Lentner (E. Stahl).

Dans cette brochure, le P. Rottmanner détermine d'abord les conditions et les règles de l'étude de la théologie augustinienne. Puis, par

une grande abondance de textes, il montre qu'elle a été la dernière pensée du grand docteur. Elle a peut-être été encore plus accusée que ne le dit le savant bénédictin, car ce n'est un secret pour personne que le texte établi par les Pères du même ordre au xviie siècle, est un peu atténué; il fallait contenter tout le monde et éviter les lettres de cachet. Quoi qu'il en soit, ce que nous avons, et qui a été très bien mis en lumière par le P. Rottmanner, suffit amplement pour se faire une opinion assurée. Mais on ne peut s'empêcher de songer combien la question avait été mal posée au xviie siècle entre jansénistes et jésuites. Que saint Augustin fût avec les uns ou avec les autres, qu'importait-il ? Ce docteur avait pu se tromper. Mais les deux parties auraient rejeté cette pensée comme une espèce de blasphème. L'Église d'aujourd'hui, en définissant les conditions de son infaillibilité, a rendu un grand service à la science historique et permis de traiter avec calme bien des problèmes. On le voit, à la tranquille audace avec laquelle le P. Rottmanner montre saint Augustin s'acheminant vers des doctrines qui reçurent depuis des notes d'hétérodoxie.

S.

---

359. — **Poesie di mille autori intorno a Dante Alighieri** raccolte da Carlo Del Balzo. Vol. IV. Rome, Forzani, 1893, in-8 de 608 p. Prix : 12 fr.

M. Del Balzo continue régulièrement la publication de l'immense recueil de poèmes consacrés à Dante ou l'ayant cité, dont la *Revue* a analysé les précédents volumes. Celui-ci part chronologiquement de la *Vita civile* de Matteo Palmieri (1464) et nous conduit jusqu'au poème de Giovanni Filoteo Achillini, *Il fedele*, qui aurait été publié en 1523, et dont M. Del B., n'ayant pu retrouver d'exemplaire imprimé, publie les parties principales d'après le manuscrit autographe. Entre ces dates extrêmes, l'éditeur recueille sur son passage, avec une annotation bibliographique et littéraire toujours abondante, des morceaux auxquels s'attachent les plus grands noms littéraires de l'Italie durant la féconde période qui va de Laurent le Magnifique à Léon X. Il fait ainsi la preuve la meilleure de la place tenue par Dante dans la culture nationale, même au temps du plus exclusif triomphe de Pétrarque. Pietro Bembo, qui s'intéresse à l'édition aldine des deux poètes, quoique visiblement fermé à l'intelligence de la poésie dantesque, donne assez bien la mesure moyenne des sentiments que leur porte la génération littéraire à laquelle il appartient.

Ce volume contient le *Lugdunense Somnium* (Lyon, 1513) de Zaccaria Ferrero de Vicence, poème dédié à Léon X, où Dante apparaît pour abjurer les doctrines de son *De monarchia*, et le poème catalan plus ancien de la *Comedia de la gloria de amor*, attribué à Bernardo Rocaberti et imprimé ici in-extenso d'après le manuscrit de la Natio-

nale de Paris. Les hispanisants seront heureux d'y lire aussi le texte, à peu près introuvable, de l'ouvrage composé par Diego Guillen de Avila en l'honneur de l'archevêque de Tolède Carrillo et où le poète a pris Dante pour guide. C'est un curieux document pour cette histoire des relations littéraires des deux nations latines à l'époque de la Renaissance, relations que M. Morel-Fatio, à Paris, et M. Benedetto Croce, à Naples, ont pris en ce moment pour objet de leurs études. Le plan, au premier abord un peu étrange, de M. Del Balzo se justifie ainsi, chemin faisant, par les services de divers genre que son recueil est appelé à rendre. P. DE NOLHAC.

---

360. — F. van ORTROY, lieutenant de cavalerie. **L'œuvre géographique de Mercator** (Extrait de la Revue des Questions scientifiques, oct. 1892 et avril 93). Bruxelles, 1893, 93 p.

La découverte à Breslau, en 1889, de deux cartes (Europe, Iles Britanniques) et d'un exemplaire de la mappemonde de Mercator a rappelé l'attention sur l'œuvre de l'illustre géographe et permis d'élucider quelques questions controversées, celle du système de projection et celle du méridien initial. Aussi cette « bio-bibliographie » de M. Van Ortroy n'est pas un simple résumé des travaux antérieurs. L'auteur apporte quelques renseignements nouveaux et des jugements personnels. Nous les relevons dans l'ordre — un peu dispersé — où il les présente.

M. V. O. ne croit pas, contre l'opinion de Lelewel et de Van Rœmdonck, que la carte de Flandre de 1540 ait été, comme celle de Lorraine de 1563, levée sur le terrain : Mercator n'a pas eu le temps ni les moyens matériels de se livrer à cette exploration; il a opéré sur des données et des documents déjà établis. Mais M. V. O. ne désigne pas davantage ces documents.

Les sphères de Mercator, bien supérieures à celles d'Oronce Finé (sur ce dernier, M. V. O a le tort d'ignorer l'étude de M. L. Gallois) ont-elles été revisées de 1541 à 1582 pour être mises à jour? M. V. O. se prononce pour l'affirmative? En revanche, il nie la publication de deux opuscules, commentaires des sphères terrestre et céleste, dont on ne trouve pas trace. Peut-être a-t-on confondu ces traités avec le *Litterarum latinarum scribendarum ratio*, dont quatre éditions étaient connues, et dont M. V. O. cite une cinquième, conservée à Tournai.

La carte d'Europe de 1554 qui eut tant de vogue — ce qui explique mal la disparition des centaines d'exemplaires parus, jusqu'à la trouvaille de Breslau — tranche, contre d'Avezac et Breusing, le problème de la projection. Mercator a employé ici la construction cordiforme simple ; comme premier méridien, il a pris celui de l'île de Fer.

Quant à la projection à latitudes croissantes, qui porte avec raison le nom de Mercator, quoiqu'il ne l'ait appliquée qu'en empirique et sans

en avoir calculé la formule mathématique, elle a servi à dresser le planisphère de 1569.

M. V. O. non seulement décrit ces documents, mais en recherche les sources. Ainsi, pour l'Europe septentrionale, Mercator a copié les cartes de Ziegler de Strasbourg (1532) et surtout celle d'Olaus Magnus (1539), découverte depuis 1886 seulement.

L'œuvre de Mercator a été fort appréciée à l'étranger, où M. V. O. en suit la fortune ; elle a inspiré, à un degré qu'on ne soupçonnait pas, la cartographie moscovite dont, grâce au R. P. Martinov, M. V. O. a pu dresser l'inventaire : c'est un chapitre neuf de l'histoire de la géographie.

Mercator n'a pas seulement été un constructeur de cartes et de globes; il a été le constructeur d'un système cosmographique, qui eût égalé en ampleur, s'il avait été achevé, l'œuvre de Buffon. Il n'en a laissé que la préface, un traité *de mundi creatione ac fabrica*. M. V. O. est sobre de détails et d'appréciations sur cet exposé doctrinal : il nous invite à le rapprocher d'un article de M. Jean d'Estienne, paru dans la *Rev. des Quest. scientif.* en 1887. Ce rapprochement ajoutera-t il quelque chose à la gloire de Mercator ou de M. Jean d'Estienne ?

L'auteur éclaire mieux les idées plus proprement scientifiques de Mercator : il veut même le considérer comme le fondateur de la théorie du magnétisme, ainsi qu'il résulte d'une lettre adressée, en 1543, au cardinal Granvelle, dont on ne possédait que la traduction allemande et dont M. V. O. donne le texte original.

M. V. O. annonce une « bio bibliographie » détaillée où seront élaborés les matériaux qu'il continue à recueillir ; ce sera le complément du savant ouvrage de Van Rœmdonck. Il reste encore à découvrir quelques pièces, et des pièces magistrales, de l'œuvre de Mercator; l'exemple de M. Van Ortroy animera sans doute les chercheurs.

B. AUERBACH.

---

361. — AUDIJOS. **La Gabelle en Gascogne.** Documents inédits publiés pour la Société historique de Gascogne, par A. COMMUNAY (Archives historiques de la Gascogne, fasc. 24). Paris, Champion ; Auch, Cocharaux, 1893. XV-246 p. Pr. 7 fr.

Bernard d'Audijos, né à Coudures-en-Chalosse, en 1634 ou 1635, était d'une famille noble alliée aux Foix-Candale, aux Lartigue, etc. ; il servit d'abord sous les ordres de Créqui. Au moment où il rentrait dans son pays, la Gascogne et surtout la sénéchaussée des Lannes étaient menacées d'une rigoureuse application de la ferme de la gabelle, passée en 1662 entre Colbert et le fermier Gervaizot. L'intendant de la province, Pellot, s'occupait d'établir des bureaux de perception à Mont-de-Marsan, à Dax, à Saint-Sever, même à Bayonne, à mettre la main sur la fontaine de Salies-de-Béarn, qui fournissait du sel à bon marché à tout le pays

environnant. Les habitants, qui avaient déjà payé pour que la province pût acheter la situation privilégiée de pays *rédimé*, manifesta le plus vif mécontement. Une véritable insurrection éclata dans la Chalosse, pays dont Saint-Sever était la capitale. Audijos se mit à la tête de ce soulèvement : à la tête d'une poignée d'hommes, il tint pendant deux années la campagne, déjouant les poursuites des soldats de l'armée régulière, avec la complicité secrète, mais efficace, des habitants. Puis il abandonna la partie quand elle fut désespérée et obtint de rentrer en grâce (1674). Il fut nommé par le roi colonel de cavalerie, et alla se faire tuer au siège de Messine sous les ordres de Vivonne (1677).

Tel est le personnage sur lequel l'attention est attirée par les documents publiés dans le présent fascicule. M. Communay nous en donne seulement ici la première partie. Ce sont des actes et surtout des pièces de correspondance administrative se rapportant à trois faits : 1° la lutte soutenue par la ville de Bayonne, ville rédimée, contre les nouveaux fermiers de la gabelle, en 1641 ; 2° une tentative semblable, faite sous Mazarin et qui provoqua une sédition dans les Lannes en 1657 ; 3° enfin la révolte en Chalosse, 1664-1665. Ces textes sont bien choisis et intéressants. Il sera plus à propos d'en parler avec quelque détail quand le recueil sera terminé.

Ch. B.

---

362. — Ludovic LEGRÉ. **Le poète Aubanel**. Paris, V. Lecoffre, 1894. In-12, 423 p.

Au point de vue strictement scientifique le vers provençal est aujourd'hui un pur exercice de rhétorique tout aussi bien que le vers latin. Les langues, en effet, évoluent suivant des lois naturelles contre lesquelles les hommes ne peuvent rien et quand l'une d'elle est morte à la vie littéraire le plus grand poète du monde ne saurait l'y ressusciter. Aussi, pour s'adonner au félibrige, faut-il d'abord méconnaître cette vérité et ensuite se pourvoir d'un certain nombre d'illusions : s'imaginer que la renaissance des idiomes locaux n'a rien d'incompatible avec l'œuvre de fusion des divers mondes provinciaux en une même masse nationale qui se poursuit depuis tant de siècles ; admettre qu'une langue populaire est aussi apte qu'une langue littéraire à exprimer des idées de lettrés, ce qui ne s'est jamais rencontré chez aucun peuple ; supposer enfin à la Provence un génie poétique particulier, alors qu'il est au contraire bien certain que ses troubadours du douzième et du treizième siècle dont elle fait si grand bruit figurent tout au plus à titre de *poetae minores* dans les annales de l'esprit humain, qu'elle n'a jamais fourni un seul grand poète à la France depuis six cents ans qu'elle parle comme elle, et que ses plus renommés félibres n'ont guère été que des versificateurs estimables quand ils ont essayé de rimer en français. Dès lors, pour mener à bien cette prétendue renaissance littéraire que tant de causes

empêchent d'être un phénomène naturel, il faut procéder artificiellement, c'est-à-dire atteindre à la simplicité au moyen de la science, obtenir la naïveté par le raffinement, modifier selon des règles ses façons spontanées de penser et de parler, et substituer le plus souvent des lieux communs à des conceptions originales. De là le caractère conventionnel et affecté de toute cette littérature. *Mireille* elle-même — je demande pardon à tous ceux qui n'ont pas lu Mistral de choquer une de leurs opinions les plus fermes — *Mireille* elle-même rappelle bien autrement *Estelle et Némorin* que l'*Odyssée*.

Comment dès lors appliquer aux félibres et au félibrige les procédés habituels de la critique littéraire? Leur esthétique est un rêve et contre un rêve on ne saurait argumenter scientifiquement. Pour inconséquente qu'elle soit d'ailleurs l'illusion qu'ils se sont faite est elle-même une œuvre poétique plus originale peut-être que tous leurs poèmes : dès qu'on sait ce qu'il faut en penser il ne reste plus qu'à en subir l'attrait. Et c'est précisément à cet « *oblivium jucundum vitae* » que le livre de M. L. nous convie. Il est écrit sur l'invitation de Mistral, il a pour auteur le plus intime ami d'Aubanel, il sort des presses d' « Aubanel frères » : c'est dire qu'il vient vers les profanes du centre même de la foi. Lisons-le pieusement comme un chapitre de la *Légende dorée.*

Donc là-bas, à Avignon, sous le ciel bleu, Aubanel est né et a vécu. C'était hier, si nous considérons les dates, mais ce serait bien autrefois, sous Philippe-Auguste ou sous Saint Louis, si nous considérions les faits. A toutes nos préoccupations modernes il demeura volontiers étranger et les liens qui le rattachaient à l'existence matérielle l'assujettissaient si peu que, sans un incident fortuit qui se révélera aux dernières pages du livre, son biographe aurait fort bien pu oublier de nous dire qu'il exerçait la profession d'imprimeur. Pareil aux anciens troubadours, il n'était ici-bas que pour aimer, prier, rêver et chanter. A leur exemple il aima sans répit, la sœur d'un de ses compagnons d'enfance d'abord qui se fit religieuse avant qu'il eut le temps de lui déclarer sa passion, sa femme ensuite qu'il adorait, puis la femme d'un de ses amis, puis nombre d'inconnues, et toutes à la fois il les chanta. Comme Jaufré Rudel il se passionna surtout pour une jeune personne qu'il n'avait jamais vue — non plus la comtesse de Tripoli puisque l'époque ne le permettait plus, mais la fille d'un important diplomate étranger — entretint avec elle une longue correspondance sentimentale, puis, apprit son mariage et s'en consola en continuant à célébrer sa beauté. Aussi bien que jadis Folquet de Marseille il modulait d'ailleurs d'une même voix les louanges de la Vierge et les louanges de ses maîtresses. Ainsi que le vieux Guido Cavalcanti il suivait les longs pèlerinages, remplaçant seulement St-Jacques de Compostelle démodé, par Rome, Lourdes et la Salette. Tel en 1323, un bourgeois de Toulouse réunissait en son jardin six amis des antiques chansons afin d'organiser l'institution des jeux floraux pour le maintien de la gaie science,

tel, en 1854, avec six confrères assemblés au Castel de Font-Ségugne, il fondait l'association des félibres pour la restauration de la poésie provençale. Dans le ravissement ingénu des chanteurs errants il allait et venait récitant un peu partout ses vers, aux fêtes des villages, aux solennités religieuses, dans les académies de chefs-lieux, dans les châteaux et dans les fermes. Les journalistes qui parlaient de ses poésies, les lettrés qui le remerciaient d'un envoi par un mot flatteur, les sociétés littéraires qui l'accueillaient de quelques paroles de bienvenue, la foule qui applaudissait son premier essai dramatique, l' « illustre Reboul » qui le couronnait: tout le remplissait d'enthousiasme et le convainquait que le monde entier avait les yeux fixés sur lui. A la fin il voulut réunir en volume ces petits vers que depuis vingt ans il jetait à tous les échos de sa chère Provence : mais des jaloux avaient surgi, quelques-uns accusaient d'immoralité ses vers amoureux, le bruit lui vint que le souverain pontife songeait à lui retirer son brevet d'imprimeur du pape. Ce brusque rappel à la réalité suffit à le faire choir irrémédiablement du haut de son rêve. Anxieux et déconcerté il s'isola dans une cassine champêtre et mourut.

Certes, un écrivain du nord avec sa prose positive et sa méthode scientifique aurait vite fait, comme on le devine à maint détail, de moderniser et de préciser par quelques traits plus crus cette poétique figure. Mais à quoi bon? Tel se voulait Aubanel et tel ses amis ont cru le voir : mieux vaut laisser à ce poème son charme de poème. Accueillons donc avec plaisir cet aimable livre et puisque l'auteur, tout en nous entretenant de son héros, a su nous y raconter aussi la formation et le développement de la moderne poésie provençale, conservons-le comme le résumé le mieux documenté que nous possédions encore de l'histoire du félibrige.

Raoul Rosières.

---

363. — Gaston Deschamps. **Sur les routes d'Asie.** Paris, Colin, 1894. In-8, 364 p.

Un des phénomènes historiques les plus importants de notre époque est la pénétration de l'Orient musulman par les mœurs occidentales. Le symbole en quelque sorte tangible de cette révolution, dont on est loin de prévoir encore toutes les conséquences, est le réseau de voies ferrées qui, partant de la côte asiatique, s'enfonce dans l'intérieur d'un pays hier encore presque inexploré. On dirait que l'Asie-Mineure, au sifflet des locomotives, sort d'un sommeil quinze fois séculaire pour renaître à la vie européenne. Théophile Gautier annonçait le jour où, les voyages étant devenus très faciles, personne ne voudrait plus voyager parce que tous les pays du globe se ressembleraient. Nous sommes encore loin de ce jour-là. Mais tandis qu'autrefois, sur les routes d'Asie, on ne

pouvait comparer l'Orient à l'Occident qu'en faisant appel à ses souvenirs, aujourdhui, les éléments de la comparaison sont presque juxtaposés ; il suffit d'ouvrir les yeux pour en sentir le contraste. C'est ce qu'a fait M. Deschamps et c'est ce qui donne à son livre un intérêt durable : l'historien futur de la transformation de l'Anatolie aura peu de documents plus fidèles à consulter.

Et quel document plus vivant que ce témoignage d'un voyageur érudit, l'esprit ouvert à toutes les curiosités, fin observateur, conteur spirituel, et, ce qui n'est point à dédaigner, écrivain charmant? Pour louer, comme elles le méritent, bien des pages de ce livre, où la force expressive du style n'est que l'effet de la justesse de la vision, il me faudrait disposer de l'orchestre d'épithètes que M. D. dirige si bien et dont il n'abuse plus que par exception [1]. Ses paysages, dont plusieurs sont de courts chefs-d'œuvre, dignes de prendre place dans les anthologies futures, ne sont pas des morceaux à effet composés après coup et que l'on pourrait supprimer sans nuire à l'intelligence du reste. Molkte disait énergiquement que la nature d'un pays est le dernier « résidu de réalité » qui survit aux révolutions de l'histoire. C'est cette réalité que M. D. nous met sous les yeux, avec une inépuisable variété de tons et de lignes, donnant à ceux qui l'ignorent l'illusion de la connaître et à ceux qui la connaissent une émotion voisine de la nostalgie. Chios, Tralles, le Latmos, Mylasa, Stratonicée, tous ces lieux moins fréquentés que célèbres sortent de la brume pour revêtir, avec une couleur éclatante, des contours précis et une physionomie individuelle.

Il y a, comme on dit à l'école, deux hommes en M. D. (je crois même qu'il y en a beaucoup plus que deux, mais la critique est tenue de simplifier). L'un, qui est l'observateur, est presque impeccable ; personne ne voit et ne fait voir plus clairement, plus intensément que lui. L'autre — l'appellerai-je l'auditeur? — est plus sujet à caution, et je lui reprocherais parfois d'être un peu crédule. Ainsi, visitant l'île de Chios soixante-dix ans après le massacre, il prête l'oreille aux racontars de bonnes gens qui s'imaginent en avoir retenu les épisodes. Un des témoins, nous dit-il, avait quinze ans en 1822, ce qui lui donne quatre-vingts ans bien passés lors de l'enquête de M. Deschamps. Ce brave homme lui a fait une « déposition » qui sent de loin la littérature, une littérature transformée en souvenirs personnels comme elle se déguise ailleurs en folklore. C'est sans doute quelque témoin de cette qualité qui lui a parlé d'une « mascarade de pachas ivres », oubliant que les pachas ne s'enivraient pas en 1822. Je crains que M. Deschamps, en cette occasion, n'ait suivi trop à la lettre le vieux règlement de l'École d'Athènes, qui recommande aux voyageurs novices d' « interroger les vieillards ».

Cette disposition trop bienveillante à croire ce qu'on dit lui a mis sur

---

1. Je note vingt-cinq épithètes à la p. 3 et 26 à la p. 104. C'est un progrès sur la *Grèce d'aujourd'hui.*

les bras une méchante affaire. J'ai sous les yeux une brochure d'un bon vieux Smyrniote, l'avocat autrichien Slaars, écrite à propos du chapitre de M. D. sur Smyrne que la *Revue des Deux-Mondes* avait publié (mai 1893). Elle est intitulée : ***Réponse à M. Gaston Deschamps, relevant ses appréciations ineptes sur Smyrne, ses calomnies contre les habitants de cette ville, ses erreurs historiques, archéologiques,*** etc. Ce long titre donne une idée suffisante du contenu. Ça été, dans toute la presse ionienne, une levée d'écritoires ; si M. D. s'était montré alors dans la Rue des Roses, nous compterions sans doute un très brillant écrivain de moins. Peut-être aurait-il atténué ou modifié ses appréciations, en réimprimant ce chapitre, s'il en avait été prié plus poliment [1]. Quoi qu'il en soit, le voici de nouveau, réitérant toutes les phrases qui ont fait scandale, les Levantins avec leur physionomie « tantôt féroce et tantôt douceâtre, où il y a quelque chose du ruffian et quelque chose du sigisbé » (p. 122), les dames de Smyrne se donnant du plaisir à cœur-joie aux bals des casinos « comme des cavales qui bondiraient dans un pré » (p. 123), les individus véreux de la colonie française (p. 142), les Juives monopolisant le proxénétisme (p. 173). Or, d'abord, il est apparent que M. D. n'a pu se rendre compte lui-même de ces choses et qu'il a connu très peu de monde à Smyrne. Ses informateurs ont été un pêcheur-*cicerone*, Manoli le Cythérien, et un « conseiller précieux » dont il parle respectueusement dans une note (p. 140). S'est-il demandé si la barque d'un pêcheur ou le palais d'un haut fonctionnaire étaient les meilleurs observatoires que l'on pût choisir? La question est délicate et je prie qu'on me comprenne à demi-mot. Notre diplomatie — sauf d'heureuses exceptions — a une vieille maxime : « Point d'affaires. » Elle éprouve une tendresse naturelle pour ceux qui lui en donnent le moins, les gens à traitement fixe, fonctionnaires civils ou religieux, et une défiance instinctive à l'égard de ceux qui luttent pour la vie et cherchent fortune. Si ces derniers n'existaient pas, la France serait à plaindre, car l'Angleterre et l'Allemagne auraient bientôt mis la main sur tout l'Orient. Sans compter qu'une fois le commerce français ruiné, les fonctionnaires à traitement fixe pâtiraient à leur tour. Or, M. D. sait fort bien cela ; il a même rendu un éloquent hommage à l'activité de nos compatriotes sur la terre d'Asie dans une conférence fort remarquée qu'il a faite jadis à l'*Alliance française*. Mais, par malheur, il n'en a rien dit dans son chapitre sur Smyrne. L'impression qui s'en dégage, c'est qu'en dehors des religieuses, des religieux et des agents consulaires, il n'y a dans Smyrne que des Français compromettants. Ce n'est pas qu'il l'ait dit, car ce serait une calomnie abominable, mais il a eu le tort de le laisser entendre, parce

---

1. Disons cependant qu'une protestation contre l'article de la *Revue*, conçue en termes modérés, avait été adressée par le Comité de l'*Alliance Française* de Smyrne au Comité central de Paris ; on peut regretter qu'un témoignage aussi autorisé n'ait produit aucune impression sur M. Deschamps.

qu'il a seulement parlé de ceux-là. La chose vaut la peine qu'on s'en attriste : n'est-ce pas toujours le vieil esprit des bureaux arabes, par qui tout colon était traité de *mercanti?*

Est-ce au pêcheur-*cicerone* ou au « conseiller précieux » que M. D. doit ses informations sur les Juifs de Smyrne? Je l'ignore, mais ce que je sais fort bien, c'est qu'il a été trompé à leur sujet. Cette population de 20,000 israélites, presque tous très pauvres, dépense environ 40,000 francs par an pour ses écoles, somme dont *un tiers seulement* est fourni par des sociétés européennes. Cela fait 1 fr. 50 par tête et par an, quotité bien supérieure à celle que le budget de l'instruction primaire faisait peser sur chaque Français avant 1870. Ensuite, dans ces écoles, *tout l'enseignement* se fait en notre langue, et le caractère en est si peu confessionnel que la directrice de l'École des filles est, depuis vingt ans, une catholique. Voilà ce que M. D. aurait dû savoir, au lieu d'écrire que « l'*Alliance israélite* aura de la peine à décrasser et à civiliser les Juifs de Smyrne ». Quant à l'accusation très grave de proxénétisme qu'il lance contre les Juives, il me suffira d'y répondre par le témoignage du président du Comité de l'*Alliance française,* du créateur des quais de Smyrne, E. Guiffray : « Les membres des familles israélites, écrit-il, sont actifs et laborieux, s'adonnent aux occupations les plus pénibles et gagnent, en un mot, honnêtement leur vie *dans l'exercice de professions qui n'ont rien de commun avec le métier sur lequel M. Deschamps, sans se préoccuper de la vérité de son récit, a arrêté sa plume avec une complaisance injurieuse.* » N'ayant point eu d'expérience de ces choses pendant mon séjour en Orient, je me suis adressé à un vieux Smyrniote, qui m'écrit ceci : « Vous pouvez affirmer, de la façon la plus catégorique, qu'à Smyrne la prostitution est *très rare* chez les Juifs. On ne trouve *pas une seule juive entremetteuse* dans les maisons du Pont des Caravanes. Les maisons de tolérance sont tenues par des grecques et des arméniennes exclusivement. » Que reste-t-il donc de l'assertion de M. Deschamps? Et comment un galant homme qui est, par surcroît, un homme de science, a-t-il pu s'oublier jusqu'à répéter sans contrôle ce qu'il faut bien appeler une calomnie?

Ces réserves faites, je suis le premier à regretter que les Smyrniotes n'aient pas su comprendre *cum grano salis* le chapitre qui les a tant offensés[1]. M. D. n'écrivait pas une statistique; il donnait ses impressions de touriste, et de touriste un peu pressé, car un archéologue s'équipe à Smyrne et n'y séjourne pas. Et puis, dans ce chapitre même, il y a des choses si charmantes, qui auraient dû les rendre indulgents! Il y a, jusque parmi les écarts de langage de M. Deschamps, tant de remarques qui, prises comme il convient, peuvent profiter aux uns et aux autres! La parole de M. D. est bonne à entendre, même lorsqu'il se fait trop

1. La censure turque ne s'est pas montrée plus tolérante : le livre de M. D. est interdit dans l'Empire.

ingénûment l'écho de méchantes sornettes, parce qu'il s'y mêle toujours quelque chose de lui.

Je présenterai encore deux observations. La première, c'est que M. D. paraît se faire illusion sur la Turquie. Il la voit tombant en ruines, pierre par pierre, sans s'apercevoir que si la vieille Turquie s'en va, ce qui n'est pas dommage, il y a une jeune Turquie qui la remplace. Les phrases toutes faites sur la décadence irrémédiable de l'Empire ottoman, sur le « grand malade », etc., ne sont plus de mise depuis 1880, époque où la renaissance de la Turquie a commencé. Même si le sultan actuel a pour successeur un incapable, *quod Di avertant*, l'impulsion donnée par cet esprit clairvoyant ne s'arrêtera pas. Mais ceci est de la politique et ce n'est pas ici le lieu d'y insister.

Ma seconde observation touche à la politique aussi, mais à la nôtre. M. D. éprouve une juste admiration pour nos ordres religieux, mais on cherche en vain contre quels ennemis il les défend. Il se demande combien de députés peuvent comprendre « que l'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation » (p. 144); il lance un défi au « Comité de la Libre Pensée des Batignolles » (p. 147); il se résigne à « devenir odieux à toute la postérité de M. Homais » (p. 149). Mais ni M. Homais, ni, que je sache, le Comité des Batignolles, ni même aucun membre du Parlement n'a jamais songé à priver la France des instruments les plus efficaces de son influence morale en Orient. Seulement, et c'est ce que n'a point fait M. Deschamps, on peut chercher à préciser la mesure dans laquelle doit s'exercer une protection dont la légitimité ne fait de doute pour personne. Par exemple, là où fleurit le prosélytisme — et ce n'est pas seulement en Chine — on peut se demander si la protection de moines trop zélés ne nous expose pas à perdre la clientèle de ceux dont ils inquiètent la conscience et qui sont infiniment plus nombreux. J'ai entendu développer cette opinion par des Grecs d'Asie qui n'étaient pas affiliés au *Comité de la Libre Pensée des Batignolles*. La question vaut la peine d'être regardée de près : on ne la résout point en brisant des lances contre ce pauvre M. Homais, qu'on finira par nous rendre sympathique à force de le houspiller sans raison.

« Je voudrais dire tous les bienfaits dont je suis redevable à cet Orient, *d'où nous sommes venus*, d'où la science grecque et la sagesse chrétienne ont rayonné sur le monde, pour le régir et pour le consoler. Un pèlerinage à ces pays maintenant dévastés et dont les dépouilles nous enrichissent, est un retour à la vraie patrie de notre intelligence et de notre cœur » (p. 359). Comment mieux finir que sur ces lignes éloquentes? Mais, puisque la critique ne doit jamais perdre ses droits, je pose une dernière question à M. Deschamps : est-il bien sûr d'être « venu d'Orient [1] »?

Salomon REINACH.

---

1. Chicanes : P. 34, les étudiants d'Oxford ne s'appellent pas des *scolars*. — P. 76, ἄθεος, dans la basse grécité, ne signifie pas autre chose qu'*infidèle;* les premiers

## ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

### *Séance du 13 juillet 1894.*

M. Naville, de Genève, correspondant de l'Académie, donne quelques détails sur les fouilles qu'il a exécutées dans le temple de Deir el Bahari. La partie méridionale de ce temple construit par la reine Hatshepsou avait été déblayée par Mariette. M. Naville s'est occupé du côté nord et a commencé par la terrasse supérieure. Ce côté diffère beaucoup de la partie mise à découvert par Mariette. Il y a là une grande cour ouverte au milieu de laquelle se trouve un autel en pierre blanche dédié au dieu Harmachis. C'est le seul autel de ce genre qui ait été conservé dans un temple égyptien. Dans cette cour, une petite chapelle creusée dans le roc paraît avoir été la chapelle funéraire du roi Touthmosis Ier le père de la reine. Le mur de soutènement sur lequel s'appuie cette terrasse est couvert d'inscriptions relatives à la naissance et à l'intronisation de la reine Hatshepsou. M. Naville a déblayé entièrement le spéos du Nord dans lequel Mariette avait pénétré. Ce spéos est supporté par trois rangées de quatre colonnes protodoriques. Une colonnade de même style s'appuyait à la montagne du côté du nord : elle n'a jamais été achevée. M. Naville espère que le déblaiement du temple sera terminé l'hiver prochain. — M. Maspero insiste sur l'importance de ces fouilles.

M. Clermont-Ganneau a reçu de M. Max Van Berchem et communique à l'Académie la photographie d'un bas-relief en basalte, gisant sur la place principale de Soneïdâ, dans le Hanrân. Ce bas-relief, qui mesure 2 mètres de long sur 0,80 centimètres de large et date de l'époque gréco-romaine, paraît représenter une scène de la Gigantomachie avec quelques détails particulièrement curieux Ces détails amènent M. Clermont-Ganneau à le rapprocher d'un bas-relief égyptien du Louvre, représentant le combat de Horus contre Set ou Typhon. M. Clermont-Ganneau a déjà démontré que le bas-relief du Louvre était, jusque dans ses moindres détails, le prototype immédiat du combat de saint Georges et du dragon. Il a indiqué les raisons pour lesquelles le dieu égyptien apparaît sous les traits d'un officier romain, dans un rôle qui, popularisé ensuite par les représentations officielles de l'empereur Constantin et de ses successeurs, sera adopté par l'imagerie chrétienne en donnant naissance, par voie iconologique, à l'une des plus importantes légendes du christianisme. Ici également, l'officier romain jouant le rôle d'Héraclès et lui ayant prêté son uniforme et sa monture, pourrait être une personnification de l'empereur, et cet empereur pourrait être Maximien, qui, en 285, reçut le surnom de *Herculius*, en même temps que Dioclétien (un personnage du bas-relief de Soneïdâ paraît figurer Zeus) prenait celui de *Jovius*. Peut-être un artiste contemporain a-t-il voulu représenter dans ce bas-relief les empereurs associés Dioclétien et Maximien sous les traits de Jupiter et d'Hercule, victorieux d'un ennemi commun grâce à leurs efforts réunis.

M. Foucart termine la seconde lecture de son mémoire sur l'origine et la nature des mystères d'Eleusis.

M. Eugène Müntz continue la seconde lecture de son mémoire sur les collections formées par les Médicis au XVIe siècle.

L'Académie se forme en comité secret. Léon DOREZ.

---

chrétiens étaient traités d'ἄθεοι par les païens. — P. 81, ὁ ἐξ ἀπορρήτων n'est pas un surnom, mais un vieux titre honorifique correspondant à *a secretis*. — P. 137, les Smyrniotes boivent-ils du « thé de Perse ? » — P. 157, ce n'est pas Hamdi-bey, mais Soubhi-pacha, qui a installé le musée ottoman à Tchinli-Kiosk; ce n'est pas lui, mais Bechara, qui a découvert les sarcophages de Sidon. Ses mérites personnels sont assez éminents pour qu'on n'ait pas besoin de lui attribuer ceux d'autrui. — P. 166, lire *Mostène* et non *Mosthène*. — P. 199, une citation grecque estropiée. — P. 200, autre citation non moins maltraitée. — P. 243, il est injuste de qualifier M. Sterrett d' « explorateur-reporter »; il a fait des voyages longs et difficiles avec un très maigre subside auquel les journaux américains n'ont pas contribué. — P. 310, où M. D. a-t-il pris que les Yankees prouvent « qu'on peut se passer de littérature » ? — P. 322, les inscriptions enlevées à Iasos par une frégate turque ont si peu servi à consolider les quais de Constantinople qu'on peut les voir et les copier à Tchinli-Kiosk. — P. 330, lire *Spiro* et non *Spyro*.

*Le Propriétaire-Gérant* : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

# REVUE CRITIQUE
## D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Nos 35-36 — 27 août-3 septembre — 1894



364. — **Lexicon Syriacum**, auctore Carolo BROCKELMANN praefatus est Th. NOELDEKE. fascicules I et II, pp. 1-152, in-8, Berlin, Reuther et Reichard, 1894.

La lexicographie syriaque a une longue histoire depuis le modeste *Peculium syrorum* de Masius (publié en 1571, dans le t. VI de la Polyglotte d'Anvers), qui paraît être le premier essai de ce genre tenté en Occident, jusqu'au vaste *Thesaurus syriacus* de M. Smith actuellement en cours de publication. Sur ce long espace s'échelonnent les importants travaux de Schindler, Buxtorf, Hottinger, Castle, Schaaf, Michaëlis, Lorsbach, Agrell, Bernstein, Quatremère, Roediger, Field, et d'autres, sans parler des publications de Lexiques indigènes : celle de Bar 'Ali, en Allemagne, et, en France, celle de Bar Bahloul, si injustement critiquée en ces derniers temps.

Malgré tant de travaux, nous n'avons pas encore, en Europe, de véritable dictionnaire syriaque. Le lexique le plus commun est celui de Castle, extrait de son *Lexicon heptaglotton* et réédité par Michaëlis en 1788. Il ne contient que les mots renfermés dans la Bible et un fort petit nombre d'autres ajoutés par l'éditeur. Vu le développement extraordinaire que les études araméennes ont pris depuis quarante ans, il est aujourd'hui absolument insuffisant. L'apparition du *Lexicon* de M. Brockelmann répond donc à un besoin réel et sera favorablement accueillie parmi les sémitisants. Cette publication se présente d'ailleurs dans d'excellentes conditions. Le choix de la langue latine la rend d'un usage pratique universel. Outre que le patronage de M. Noeldeke est déjà une recommandation suffisante, un examen même sommaire des premiers fasc. montre que M. B. ne nous offre pas une simple compilation, résultat du dépouillement des lexiques déjà publiés. Il a enrichi son travail du fruit de ses lectures personnelles et l'a mis au courant des

plus récentes publications. C'est ainsi qu'il a utilisé l'ouvrage de Thomas de Margha récemment édité par M. Budge, et les *Notes de Lexicographie* publiées par M. R. Duval dans un des derniers cahiers du Journal asiatique. — L'auteur a tenu à justifier toutes les significations des mots, non par des exemples qui eussent trop grossi le volume, mais par de simples renvois. De là un système de notation assez compliqué, car il renferme cent quatre-vingt-douze sigles, correspondant à autant d'ouvrages différents.

Avec une somme de travail aussi considérable, l'auteur a surtout visé à une grande brièveté; trop grande, à notre avis. Le volume aura à peine cinq cents pages, avec la Préface et un Index latin-syriaque, que M. B. joindra à son travail.

Nous ferons ici quelques observations générales, attendant d'avoir l'ouvrage complet sous les yeux pour porter un jugement définitif sur l'œuvre de M. Brockelmann. Les noms propres, sans exception, sont omis. On pourrait discuter à ce sujet. Quant aux mots grecs d'origine, parmi lesquels M. B. a fait un choix assez arbitraire, ils sont classés d'une manière fort bizarre : les premières consonnes (abstraction faite des voyelles) sont considérées comme une sorte de racine sémitique factice. — Pour les prépositions et toutes les particules, M. B. ne donne aucune explication. Il renvoie simplement, en indiquant les §§, à la *Grammaire* de M. Noeldeke, ouvrage excellent, mais qu'on n'a pas toujours sous la main. Puisqu'il adoptait ce principe des renvois l'auteur aurait pu noter également les §§ de la Grammaire de M. R. Duval qui n'est ni moins scientifique, ni moins répandue que celle de l'éminent professeur de Strasbourg. — On désirerait encore voir figurer, sous certaines racines, des locutions dont le sens précis ne se laisse pas toujours deviner facilement; par exemple, sous la racine *ahad*, où aucune n'est donnée. La liste des mots composés avec *bar*, aurait pu utilement être un peu allongée. — Les points *roukkakh* et *qoshshai* ont été marqués seulement quand leur emploi s'écarte des règles grammaticales. Mais ces règles sont elles-mêmes assez compliquées, et l'impression de ces points n'eut pas grossi le volume.

La philologie comparée est aussi, à notre avis, trop négligée. Sous chaque racine, les correspondants des autres dialectes sémitiques ne sont indiqués qu'exceptionnellement. Ces omissions ont souvent pour raison justificative les difficultés d'impression; mais M. B. ne saurait invoquer cette excuse. Il avait toutes les ressources désirables dans la riche imprimerie de W. Drugulin, à laquelle l'édition de l'ouvrage a été confiée; ce qui est d'ailleurs, une garantie de bonne exécution. Nous aurions aimé voir M. B. prendre pour modèle, sur ces derniers points, le Lexique de la Chrestomathie de Kirsch, édité par Bernstein, qui nous semble avoir atteint la perfection du genre. Il nous eut ainsi donné un ouvrage qui aurait été pour le dialecte syriaque ce qu'est pour l'hébreu le Dictionnaire manuel de Gesenius.

Après ces remarques, qui ne portent point atteinte au mérite intrinsèque de l'œuvre, nous n'hésitons pas à dire que dans les conditions où il s'imprime, le *Lexicon* de M. Brockelmann est appelé à rendre les plus grands services à ceux qui ont déjà une certaine connaissance du syriaque. Ils trouveront dans cet ouvrage un manuel commode, et aux données duquel, on peut, en règle générale, accorder une absolue confiance. Quant aux débutants, ils seront encore astreints à recourir, pour s'initier à la langue, aux Lexiques, d'ailleurs nombreux et bien faits, des Chrestomathies.

J.-B. Chabot.

---

365. — Ueber den Ursprung der im **Codex Alexandrinus und Vaticanus des dritten Kœnigsbuches** der alexandrinischen Ueberzetzung ueberlieferten Textgestalt, von Dr S. Silberstein. Giessen, Riecker, 1893-94. Deux brochures in-8 de 75 et 32 p.

366. — **Textkritische Studien zum Neuen Testament,** von W. Rousset (Gebhardt und Harnack Texte und Untersuchungen, xi, 4). Leipzig, Hinrichs 1864. In-8, 144 p.

367. — **Aussercanonische Paralleltexte** zu den Evangelien, II, von A. Resch. (Texte und Untersuchungen x, 2.)

I. M. Silberstein a relevé soigneusement les variantes du ms. Alexandrin et du ms. Vatican (B) dans le III[e] livre des *Rois* et il a comparé ces deux manuscrits avec la version syro-hexaplaire du même livre, afin de déterminer le rapport des manuscrits avec le texte des Septante qui se lisait dans les Hexaples d'Origène. P. de Lagarde, dans une de ses dernières publications (*Septuagintastudien*, 1892). avait montré les résultats que pourrait fournir un travail de ce genre en publiant les premiers chapitres des *Juges* d'après les manuscrits A et B. Il concluait à l'existence de deux versions grecques distinctes pour ce livre, retrouvait dans le ms. A le texte hexaplaire, et dans le ms. B. la recension d'Hésychius. Les conclusions de M. S. sont en partie les mêmes. Il n'admet pas, et sans doute avec raison, que le ms. A représente une autre version que le ms. B. ; mais il croit et il prouve que le ms. A reproduit assez exactement le texte hexaplaire des Septante, sans les signes diacritiques dont l'avait pourvu Origène. Il se prononce avec plus de réserve sur le caractère du ms. B, qui représenterait le texte des Septante antérieur aux Hexaples, et tel qu'Origène a pu le trouver dans les manuscrits qu'il a utilisés pour l'édition hexaplaire. On arrive ainsi à faire du ms. B un témoin hors de pair, aussi bien pour les textes primitifs que pour celui du Nouveau Testament. Peut-être y a-t-il beaucoup à rabattre de cette opinion, qui ne saurait valoir, en tous cas, pour toutes les parties du ms. B. ; car il est certain que, pour le livre de Job, ce manuscrit ne contient pas le texte ancien de la version grecque, mais un texte interpolé, où sont traduits tous les passages du texte hébreu

traditionnel qui manquaient dans les Septante *avant Origène*. Le texte de Job dans le ms. B n'est donc pas un texte neutre, mais un texte de recension. Il pourrait bien en être de même pour les autres livres de l'Ancien Testament, avec cette différence que la recension dont il s'agit se tiendrait beaucoup plus près du texte ancien que celle des Hexaples.

II. Il est encore question des mss. A et B dans les études critiques de M. W. Rousset sur le texte du Nouveau Testament, principalement dans la seconde et la troisième, relatives au *Codex Pamphili* et à la recension d'Hésychius. La seconde a pour point de départ une note du ms. Sinaïtique, à la fin du livre d'Esther, où il est dit que le manuscrit a été collationné sur un autre manuscrit « très ancien » et corrigé de la main du martyr Pamphile († 309), lequel déclarait avoir lui-même collationné cette copie sur les Hexaples. D'après Tischendorf, la note se rapporte au travail du correcteur que l'on désigne par ℵ[c], et qui a revisé le ms. Sinaïtique d'un bout à l'autre. Une note du même genre, qui se trouve dans le ms. H. des Épîtres de saint Paul, prouve qu'il existait au VI[e] siècle, dans la bibliothèque de Césarée un ms. du Nouveau Testament « écrit » de la main de Pamphile. M. B. compare les corrections de ℵ[c] avec le ms. H, il constate des affinités remarquables et aussi des divergences difficiles à expliquer : ℵ[c] et H représentent le texte de Pamphile, mais il y a un des deux témoins qui le représente moins exactement que l'autre. M. B. signale un certain nombre des manuscrits cursifs qui peuvent être regardés comme représentant également le texte des Épîtres pauliniennes dans la recension de Pamphile. Ces témoins formeraient un groupe intermédiaire entre les plus anciens manuscrits onciaux (B ℵ A C) et les plus récents (K L), suivis par la majorité des cursifs.

La troisième étude de M. B. a pour objet de rechercher les témoins de la recension d'Hésychius pour le texte des Évangiles. Au témoignage de saint Jérome, cette recension avait cours en Égypte. M. B. prend des fragments de manuscrits onciaux, réunis par Tischendorf sous la lettre T, et qui proviennent d'Égypte, la plupart même étant billingues et contenant la version sahidique avec le texte grec. Le rapprochement ne laisse pas d'être concluant. M. B. n'hésite pas à déclarer que le groupe de mss. B ℵ L T représente la recension d'Hésychius et que le ms. B est celui qui la représente le plus exactement. Par conséquent on ne doit pas exagérer la valeur des mss. B et ℵ pour la reconstitution du texte primitif du Nouveau Testament ; le ms. B n'est pas un témoin plus autorisé que bien d'autres ; son témoignage n'est décisif que pour fixer le texte d'Hésychius. Un texte revisé n'est point pour cela un mauvais texte, mais encore faut-il, pour l'employer utilement, étudier d'abord les procédés du recenseur. Ainsi Hésychius paraît avoir eu une certaine tendance à abréger. Il faut se défier des leçons qui sont propres aux manuscrits de sa recension. L'importance de ces conclusions, qui semblent fondées en général, est considérable pour la critique du Nouveau Testament.

M. B. ne s'arrête pas en si beau chemin. Il veut retrouver les témoins du texte d'Origène, et il croit les retrouver dans les mss. K Π M des Évangiles. Ces manuscrits sont pour les Évangiles ce que H et ℵ[c] sont pour les Épîtres de saint Paul. Mais un grand travail critique reste encore à faire avant que ces conclusions puissent être considérées comme définitives.

Les études sur le texte des Actes et de l'Apocalypse ont aussi pour but d'ébaucher une classification des manuscrits. Dans l'ensemble, les recherches de M. B. sont fort instructives, bien ordonnées et, pour autant qu'il nous est permis d'en juger, dans la meilleure direction critique.

III. M. Resch continue ses travaux sur les Évangiles et travaille à reconstituer l'Évangile hébreu. La *Revue critique* (nº du 7 mars 1893) a signalé déjà le fort et le faible de sa thèse. Dans le présent volume, où il étudie les textes extracanoniques parallèles à Mathieu et à Marc, il se trouve sur un terrain suffisamment solide. Les comparaisons de textes auxquelles se livre M. R. fournissent incontestablement des résultats qui s'imposent à l'attention des critiques. La dépendance du second Évangile à l'égard d'une source antérieure, qui doit être l'Évangile hébreu, paraît extrêmement vraisemblable, pour ne pas dire certaine. M. R. essaie de déterminer les morceaux qui proviennent de cette source. Il va sans dire que, dans les détails, les conclusions ne dépassent pas les limites de la probabilité, et que plusieurs pourraient être contestées. Parmi les hypothèses particulières qui auraient gagné sans doute à ne pas voir le jour, la plus remarquable est celle qui identifie la Galilée où Jésus ressuscité apparaît aux disciples, avec la banlieue de Jérusalem. Les Actes de Pilate sont une bien faible autorité pour garantir une pareille géographie. Est-il très croyable que la tradition ait fait tout de suite un contre-sens sur le mot *gelilâ*, qui était dans l'Évangile hébreu, et qui, signifiant proprement « cercle », aurait désigné la contrée où était le mont des Oliviers ? Saint Marc et le rédacteur du premier Évangile auraient été induits en erreur par une fausse traduction ! La veille de sa mort, Jésus disait aux disciples (Matth. xxvi, 32) : « Après ma résurrection, je vous précéderai dans la banlieue. » Ressuscité, il dirait aux femmes (Matth xxviii, 10) : « Allez dire à mes frères de partir pour la banlieue ; c'est là qu'ils me verront. » Il ne reste plus qu'à transporter auprès de Jérusalem le lac de Tibériade et la pêche miraculeuse dont parlent Jean (ch. xxi) et l'Évangile de Pierre. Certes, l'Évangile hébreu est le document hypothétique le plus respectable qui soit au monde, mais encore fera-t-on bien de n'y pas trouver des choses trop extraordinaires [1].

A. Loisy.

1. Quand Tertullien (*Apol.* 21) dit que Jésus ressuscité demeura quarante jours avec ses disciples *apud Galilaeam, Judaeae regionem,* il n'entend point par Judée le territoire de Juda, mais le pays des Juifs ou la Palestine. C'est en ce sens que le troisième Évangile (*Luc* I, 5) appelle Hérode « roi de Judée ».

368. — **Das Apostolische Symbol**, von Prof. D. F. Kattenbusch. Band I, Die Grundgestalt des Taufsymbols. Leipzig, Hinrichs, 1894. In-8, xiv-410 p.

On a beaucoup discuté en Allemagne, depuis deux ans, sur le symbole des apôtres. M. Kattenbusch s'est mis en dehors des controverses par trop actuelles et spécialement théologiques, pour s'occuper uniquement des problèmes historiques qui se rattachent à ce document traditionnel, à savoir son origine, sa signification primitive et sa place dans le culte et la théologie de l'Église. Le présent volume est consacré uniquement à la critique des documents sur lesquels on peut fonder une histoire du symbole. Cette critique est faite avec le plus grand soin et beaucoup de prudence, peut-être trop. M. K. n'a pas écrit pour réfuter ceux de ses compatriotes qui supposent à l'origine un symbole embryonnaire où il n'y aurait pas eu tous les articles contenus dans le symbole romain du ive siècle. Il n'est pas fâché cependant de les contredire, de montrer le faible de certaines hypothèses, l'inconvénient des conclusions trop précipitées, les obscurités d'une histoire pour laquelle on n'a pas un très grand nombre de témoignages absolument clairs et indiscutables. Il tient sans doute plus que de raison à la présence de douze articles dans le symbole primitif. On ne peut pas prouver péremptoirement que tels articles, par exemple : *Sanctam Ecclesiam* et *remissionem peccatorum* manquaient dans le symbole romain avant la fin du iie siècle, comme on prouve que *creatorem cœli et terrae*, *descendit ad inferos*, *vitam aeternam* y manquaient au ive siècle. Mais il y a certains passages de Tertullien (*Praescr.* 36; *Virg. vel.* 1) qui semblent se rapporter à une formule où il n'y avait pas douze articles. Quelques petits mots ont bien pu être ajoutés aussi dans les articles primitifs. Peut-on supposer, dit M. K., que le mot « Père » aurait manqué dans le premier article du symbole de Tertullien, parce que cet écrivain l'omet dans les passages où il résume la foi de l'Église? Cela ne serait pas déjà si extraordinaire. On conçoit très bien que les premiers chrétiens aient dit tout simplement : « Je crois en un (seul) Dieu tout-puissant, et en un (seul) Seigneur, Jésus-Christ, son fils, etc. » Mais au temps même de Tertullien, on discute sur les rapports du Père et du Fils, et il devient utile de préciser la formule : « Je crois en un (seul) Dieu, *le Pére* tout-puissant, et en Jésus-Christ, son Fils *unique*, Notre Seigneur, etc. » Du reste M. K. ne résume pas les conclusions de sa critique. Il nous dira sans doute plus clairement dans le second volume comment il conçoit l'histoire du symbole. On doit le remercier d'avoir donné dans cette partie de son ouvrage un bon résumé des recherches qui ont été déjà faites sur le sujet, et une discussion approfondie des anciens témoignages occidentaux et orientaux qui se rapportent directement à la formule de foi employée par l'Église dans l'administration du baptême.

A.-F. L.

---

369. — **Dionis Prusaensis** quem vocant Chrysostomum quæ exstant omnia edidit apparatu critico instruxit J. DE ARNIM. Vol. I. Berlin, Weidmann, 1893, XL-338 p.

Ceux qui lisent les discours de Dion Chrysostome (sont-ils bien nombreux?) seront satisfaits d'avoir enfin un texte sérieusement établi de l'élégant écrivain. Ce n'est pas qu'on manquât d'éditions, mais elles sont toutes imparfaites, et celle d'Emperius, qui repose pourtant sur une bonne étude des manuscrits, ne les a pas suffisamment comparés entre eux et n'en a pas donné les rapports assez exactement pour qu'on puisse juger en toute certitude de l'autorité à attribuer à leurs diverses leçons. M. d'Arnim a pensé qu'on pouvait mieux faire ; il a eu raison, et il a réussi à faire mieux, en recherchant la parenté des manuscrits, en les collationnant en partie à nouveau et en tirant d'une étude approfondie les principes d'après lesquels on doit constituer le texte. Plusieurs dissertations où il s'agit notamment de l'ordre des discours, publiées dans l'*Hermes* (t. 26 et 27), avaient déjà fait connaître la méthode de M. d'Arnim. Les mss. de Dion se divisent en trois groupes : le premier se compose du *Meermannianus* (M) qui contient les quatre-vingts discours suivant l'ordre donné par Photius, et du *Vaticanus* 99 (V), le meilleur et le plus ancien de tous, qui malheureusement ne renferme que les onze premiers discours, moins le septième; M est proche parent de V, mais n'en descend pas en ligne directe. Au deuxième groupe appartiennent tous les manuscrits qui contiennent l'ensemble des discours, mais dans l'ordre troublé qui s'est reproduit dans toutes les éditions. Le plus important de ces manuscrits, qui ont souffert beaucoup d'interpolations, est l'*Urbinas* 124 (U), d'où dérivent un grand nombre de manuscrits inférieurs; à côté de lui le *Parisinus* 2958 (B), que M. d'A. démontre très justement, à mon sens, ne pas être issu directement de U. En ne considérant que ces deux groupes de manuscrits, M seul, là où V manque, représente sans doute l'archétype, tandis que U ou B seuls n'ont que peu d'autorité ; mais U et B concordants semblent avoir autant de poids que M. Au contraire, pour les discours contenus dans V [1], il faut tenir le plus grand compte d'un troisième groupe, tout à fait distinct des précédents, composé de huit manuscrits qui ne renferment pas la série complète des quatre-vingts discours, et dont les plus importants sont le *Palatinus* 117 (P), le *Vaticanus* 91 (H) et le *Vindobonensis* 168 (W), ce dernier contenant seulement les discours 1 et 2. Voici maintenant comment M. d'A. conclut ce remarquable travail. L'ensemble des manuscrits remonte à trois archétypes : celui de VM (complet), celui de UB (complet), celui de PHW (trente-cinq discours) ; (VM) est plus étroitement lié à (UB), mais leur archétype commun est moins ancien que celui du troisième groupe. De là, et de ce qui a été établi antérieure-

1. Il en est de même pour les discours 52-58, 62-77, qui ne sont pas dans ce premier volume ; le cod. M, pour ceux-ci, tiendra la place de V.

ment, résulte ce principe général, que le fondement le plus solide de la recension est l'accord de VP ; mais il importe de remarquer que c'est l'accord de P avec l'un des deux premiers groupes contre l'autre groupe (c'est-à-dire P + UB contre VM, ou P + VM contre UB) qui fournira la vraie leçon, ou tout au moins le moyen de la retrouver. Dans le cas où P seul ou en concordance avec H ou W s'oppose à l'accord des autres groupes, l'autorité étant égale, c'est affaire de l'éditeur de discerner la leçon qu'il convient d'admettre. M. d'A. devait, pour compléter son œuvre, donner son attention au nombre considérable d'interpolations qu'on rencontre en certains discours et qui sont dues vraisemblablement à des rhéteurs admirateurs et émules de Dion ; le troisième discours (*de regno*) et le onzième (*Trojana*) en ont surtout souffert, et ce dernier même a été tellement atteint qu'on se trouve par endroits en présence de deux rédactions parallèles en des termes différents. M. d'Arnim s'est tiré à son honneur de cette difficulté, qui n'était pas une des moindres : le troisième discours a beaucoup gagné à certaines suppressions.

My.

---

370. — Amédée Hauvette. **Hérodote, historien des guerres médiques.** Paris, Hachette, 1894. Gr. in-8, xi-512 p., avec cartes.

Ce livre a été couronné en manuscrit par l'Académie des Inscriptions, qui avait mis au concours en 1891 le sujet suivant : « Étudier la tradition des guerres médiques; déterminer les éléments dont elle s'est formée, en examinant le récit d'Hérodote et les données fournies par d'autres écrivains. » C'est une de ces excellentes monographies comme notre littérature savante en compte déjà une demi-douzaine, qui résument toute une bibliothèque de controverses non pas à la manière d'un recueil d'analyses, mais dans l'esprit d'une critique vigilante et ferme, éclairée par un jugement personnel. Si les « opinions des Allemands » y tiennent beaucoup de place, on voit assez que l'auteur, fort de ses études historiques et topographiques, ne se contente pas de les mettre en présence et de les laisser, pour ainsi dire, s'entredévorer : il les expose et les apprécie en les dominant.

Après une introduction biographique, où il est question de la vie d'Hérodote, de ses voyages et de son livre, M. Hauvette aborde, dans la première partie, l'histoire des théories dont l'œuvre de son auteur a été l'objet, tant dans l'antiquité, où il a trouvé des contradicteurs parfois passionnés, que dans notre siècle, où l'on a poussé fort loin l'étude nécessairement hypothétique de ses sources et la méfiance à l'égard de sa bonne foi. Ce n'est qu'avec la deuxième partie (p. 183) que M. H. entre dans le vif de son sujet, qui est l'histoire critique des guerres médiques. Le livre Ier traite de la première guerre en quatre chapitres, le livre II

de la seconde, en quatre chapitres également. Puis vient une conclusion, très favorable à Hérodote : ce n'était ni un menteur, ni un gascon, mais un historien loyal, qui n'a cherché à faire sa cour à personne, qui a dit ce qu'il croyait être vrai, avec discernement, avec conscience, et dont les erreurs sont imputables non à la mauvaise foi, mais à la conviction que la divinité intervient sans cesse dans la conduite des affaires, en un mot, à sa croyance au surnaturel. Peut-on lui reprocher sérieusement de n'avoir pas lu les textes originaux (égyptiens, assyriens, persans), de manquer de rigueur dans la fixation des dates, dans les descriptions topographiques? Il ne faut pas demander aux hommes ce que leur temps ne songeait pas à exiger d'eux. « Si Hérodote, avec ses qualités de chercheur patient et consciencieux, a manqué de quelques-uns des attributs essentiels qui font l'historien sévère et sûr, il a racheté en quelque manière ces défauts mêmes par un don supérieur, qui tient à son génie admirable de conteur... Il a composé un récit qui, vrai dans ses grandes lignes et dans la plupart de ses détails même, a en outre le mérite d'être le plus agréable qu'on puisse lire, le plus instructif, le plus vivant. » Ce n'est pas là tout à fait la question. Le talent d'Hérodote, son don de narrateur n'ont jamais été contestés; il s'agit seulement de savoir s'il a pu connaître la vérité et s'il n'a pas subi parfois des influences qui la lui dissimulèent. Là-dessus, malgré le beau et savant plaidoyer de M. Hauvette, il est permis de rester un peu sceptique, sans prétendre rééditer, avec les attaques puériles de Ctésias, le *de malignitate Herodoti* de Plutarque — ou celui de M. de Gobineau.

En dépit des hypercritiques, M. H. admet qu'Hérodote a fait une lecture publique à Athènes et qu'il en a été richement récompensé. Mais, à ses yeux, Hérodote « a dû choisir de préférence, pour intéresser les Athéniens, les notes qu'il avait prises dans les pays lointains d'où venait ». Cela est invraisemblable; pour expliquer l'enthousiasme des Athéniens, il faut admettre qu'il leur a lu tout au moins une première rédaction de ses trois derniers livres. Et, en effet, l'esprit dans lequel ils sont compris est tel que pouvait le désirer la démocratie athénienne. Hérodote n'était pas l'inventeur de la tradition qui faisait à Athènes une part si belle, mais, venu du dehors, il s'en constituait l'interprète autorisé, d'autant plus flatteur qu'il paraissait plus impartial. Et Hérodote, à son tour, fut sensible aux bons procédés des Athéniens : Νῦν δὲ Ἀθηναίους ἄν τις λέγων σωτῆρας γενέσθαι τῆς Ἑλλάδος οὐκ ἂν ἁμαρτάνοι τἀληθέος (VII, 139, 6). Que cette phrase et celles qui l'entourent aient été lues à Athènes ou écrites seulement plus tard à Thurium, elles suffisent pour caractériser la *tendance* du récit des guerres médiques dans Hérodote; et que cette tendance impliquât une polémique contre des opinions toutes contraires, c'est ce qu'indique nettement le début du même paragraphe : Ἐνταῦθα ἀναγκαίῃ ἐξέργομαι γνώμην ἀποδέξασθαι ἐπίφθονον μὲν πρὸς τῶν πλεόνων ἀνθρώπων, ὅμως δέ, τῇ γ' ἐμοὶ φαίνεται εἶναι ἀληθές, οὐκ ἐπισχήσω.

Autre chose est de savoir si Hérodote, dans son exposé *atticisant* des

guerres médiques, se conforme ou non à la vérité. Ceux qui l'accusent d'avoir intentionnellement dénaturé les faits allèguent parfois des impossibilités stratégiques ou topographiques; mais, outre qu'ils n'ont jamais convaincu les défenseurs d'Hérodote, on peut dire, *à priori*, que ces sortes de chicanes vont à l'encontre de la thèse qu'ils prétendent servir. La tradition athénienne, tant écrite qu'orale, qui avait eu plus de trente ans pour se former, ne pouvait manquer de s'adapter aux conditions d'un terrain et d'une stratégie que les anciens connaissaient bien mieux que nous. Restent donc seulement certaines hâbleries (comme les chiffres pour les armées barbares) et ce qu'on peut appeler les invraisemblances internes. Mais, pour les hâbleries, on en trouve dans les *Commentaires* de César comme dans des histoires militaires beaucoup plus récentes : elles n'autorisent pas à suspecter la véracité foncière d'un récit. Et quant à ce qui touche aux invraisemblances internes, comment savoir, à la distance où nous sommes des événements, ce qui était impossible en 490 ou en 480, puisque nous ne savons pas encore au juste la vérité sur la prise de la Bastille? Il faut nous résigner à ignorer bien des choses parmi celles que personne n'a jamais bien sues.

Pour un seul épisode des guerres médiques — le plus important, il est vrai — nous avons un témoignage plus ancien que celui d'Hérodote : c'est le récit du messager dans les *Perses* d'Eschyle. Mais Hérodote a connu Eschyle et quand il y a désaccord entre eux, comme sur l'importance de l'épisode de Psyttalie, on ne peut savoir de quel côté est l'erreur. Se faire une idée nette de la bataille de Salamine est impossible, puisque Hérodote lui-même ne distingue aucun mouvement d'ensemble et qu'Eschyle n'insiste pas sur la seule manœuvre qu'il fasse mine d'indiquer. Que les Perses aient subi un échec, cela est hors de doute, mais s'il avait eu le caractère que la tradition grecque lui attribuait, on ne s'expliquerait pas que, dans la nuit qui suivit la bataille, il ait pu être question, dans le conseil de Xerxès, de construire une digue et un pont de bateaux dans la direction de Salamine. M. Hauvette, d'accord avec M. Busolt, pense qu'il s'agit de la *seconde* nuit après la bataille; raison de plus de ne pas admettre que l'échec des Perses ait pris les proportions d'un désastre. Il y a ici, dans la tradition grecque, une invraisemblance interne un peu trop forte. « Xerxès, dit M. Hauvette, eut probablement toute une journée pour commencer la digue de Salamine et pour entretenir chez les Grecs l'idée et la crainte d'une attaque. » Cette concession ne suffit-elle pas à nous éclairer sur le caractère d'exagération épique que l'histoire de la journée de Salamine avait revêtu dans l'imagination des Grecs, et cela dès l'époque d'Eschyle, qui pourtant en avait été témoin?

Dans le détail de son *Apologie d'Hérodote*, M. H. a fait preuve d'un admirable bon sens. On serait tenté d'être toujours de son avis, tellement les opinions qu'il combat sont parfois extravagantes. Il a successivement discuté et réfuté toute une série d'hypothèses vaines que l'éru-

dition allemande a accumulées depuis un siècle pour mettre Hérodote en contradiction avec lui-même et tirer des éléments de son récit des conclusions presque opposées aux siennes. On est effrayé de voir combien d'esprit de combinaison a été dépensé en pure perte pour critiquer ce qui échappe le plus souvent à la critique. Mais c'est à se demander parfois si toute discussion n'est pas superflue. Par exemple, suivant Hérodote, les trésoriers de la déesse et les autres citoyens retranchés sur l'Acropole s'y défendirent pendant plus de deux semaines; finalement, les Perses pénétrèrent dans la citadelle et en massacrèrent les défenseurs. Suivant Ctésias, dont la version est adoptée par M. Wecklein, les Athéniens, après avoir essayé de défendre l'Acropole, s'enfuirent pendant la nuit. Comment prononcer entre ces deux récits? M. H. opte naturellement pour celui d'Hérodote : « Ce qui dut surtout retenir les prêtres auprès des sanctuaires de la déesse, c'est le sentiment d'un devoir religieux; il valait mieux mourir près des autels que de les livrer à l'ennemi sans résistance. » C'est ainsi, sans doute, qu'aurait agi M. Hauvette, s'il avait été prêtre d'Athènes, mais nous ne saurions affirmer que les prêtres de 480 aient pensé de même. Et ne faut-il pas tout d'abord se poser la question : que pouvaient savoir à ce sujet les anciens eux-mêmes? Les morts n'ont pas raconté leur résistance et les fugitifs ne se sont pas vantés de leur désertion.

Hérodote, et c'est une justice à lui rendre, n'a pas travaillé d'après une tradition unique; il a souvent combiné et pesé des témoignages. Mais ces témoignages eux-mêmes, que valaient-ils? Ils devaient être contradictoires, puisqu'il fallait choisir entre eux, et ce choix ne pouvant être dicté que par la vraisemblance, on cherche d'abord si Hérodote se montrait bien difficile sur le vraisemblable. La réponse est fournie par son récit de la campagne de Darius chez les Scythes et par la part qu'il fait au merveilleux dans toute son histoire. En somme, il a recueilli *les légendes* des guerres médiques dans les premiers temps de leur formation et en a extrait *une légende* qui est devenue l'histoire, la vulgate. M. H. a montré qu'elle peut fort bien se défendre, au merveilleux et à quelques détails près; les témoignages des anciens montrent, d'autre part, qu'on n'a pas attendu la critique du XIX^e siècle pour la suspecter.

M. H. a essayé de son mieux d'affaiblir ces témoignages des anciens, et il faut convenir qu'il y a souvent réussi. Cependant il semble avoir été trop loin dans cette voie lorsqu'il écrit (p. 145) : « C'est à ces historiens de la décadence, dont la célébrité éclipsa même pour un temps celle d'Hérodote, que le poète romain a fait allusion dans son fameux hémistiche : *Quidquid Graecia mendax Audet in historia.* » Mais c'est là une évidente erreur : les autres faits que Juvénal signale dans le même passage, bien qu'ils eussent fourni matière au poème de Sostratus, sont tous affirmés par Hérodote, à savoir le canal de l'Athos *(velificatus Athos)*, les ponts sur l'Hellespont *(suppositum rotis mare)*, l'épuisement des fleuves *(epotaque flumina Medo prandente)*. Il n'est pas douteux que

de bons esprits n'aient éprouvé quelque répugnance à prendre tout cela pour de l'histoire; et ces critiques sont même allés trop loin, puisque la traversée de l'Hellespont sur deux ponts de bateaux ne mérite pas d'être traitée de fable. Mais auraient-ils éprouvé des doutes s'il y avait eu, sur ces événements, d'autres témoignages contemporains, indépendants de celui d'Hérodote?

Ce livre n'est pas l'œuvre d'un érudit de cabinet. L'auteur a visité le théâtre des grandes batailles; il a vu, sur l'Acropole d'Athènes éventrée par les fouilles, les traces éloquentes de l'incendie allumé par les Perses. Son érudition claire et sobre a su porter la lumière dans les discussions les plus confuses et dépouiller bien des paradoxes séduisants de leur prestige. Vulgate pour vulgate, celle d'Hérodote ou de M. Hauvette vaut encore mieux que celle de M. Wecklein. Avant de l'avoir lu, on serait tenté de dire que c'est beaucoup de consacrer 500 grandes pages à l'analyse de quatre livres d'Hérodote, mais cette impression s'efface à mesure qu'on avance en s'y attachant. J'ajoute que le style en est fort agréable, que la disposition en est excellente et que, tout se tenant dans un bon livre, l'exécution matérielle est presque parfaite. Ceux qui étudieront, à l'avenir, les guerres médiques, trouveront le terrain déblayé, les difficultés circonscrites, et, en prenant M. Hauvette pour guide, ils auront mille raisons de lui être reconnaissants [1].

Salomon REINACH.

---

371. — Léopold CONSTANS. **Étude sur la langue de Tacite.** Paris, Delagrave, 1893. In-8, 154 p.

On ne peut qu'approuver l'usage, qui se répand de plus en plus en France, de remplacer, dans les éditions classiques, les remarques grammaticales auparavant éparpillées au bas des pages, par un exposé systématique des particularités de la langue de chaque auteur. Ce procédé a un double avantage : d'abord il permet d'éviter les redites et d'épargner l'espace, et en second lieu il donne à l'élève une idée plus nette de la physionomie des différents écrivains. M. Constans l'a compris : sa brochure est destinée à servir d'introduction à son édition complète des œuvres de Tacite. Il a entrepris de résumer, en un petit volume, les recherches de ses devanciers sur la grammaire et la langue du grand historien romain.

La grosse affaire, dans un travail de ce genre, c'est de trouver un plan simple, clair, et en même temps scientifique. Celui que M. C. a adopté ne nous paraît pas à l'abri de toute critique; l'exécution du moins laisse

1. L'auteur est si bien au courant que je ne trouve à lui signaler qu'un seul *addendum :* les données du récit d'Hérodote sur la marche de l'armée de Xerxès en Troade (VII, 42) ont été contrôlées sur place par M. Virchow (*Sitzungsberichte* de Berlin, 1892, p. 969).

à désirer. Le § 4, qui contient d'ailleurs des choses assez hétérogènes, est mal placé à l'article du *Vocabulaire*. — Le § 18 rentre dans la *Syntaxe d'accord*. — La remarque sur *post* (§ 131) devrait être supprimée : l'emploi de *post* dans les expressions comme *post Cremonam*, etc., n'a en lui-même rien de hardi ; la hardiesse est dans la brachylogie (v. § 270). — Le second alinéa du § 141 n'a rien à faire dans la *Syntaxe* (cf. § 1, b). —Le § 297 semble s'être égaré dans le chapitre sur l'*Ordre des mots*.

La confusion des *catégories* grammaticales introduit le désordre dans certains chapitres. Ainsi, au § 79, M. C. cite comme exemples de l'*accusatif de direction* (ou *de la partie*) *bracas indutus, uxorem ejus Saloninam gravabantur*, etc. ! — Au § 90, le terme *génitif de relation* est appliqué à des constructions d'origine très différente. — Au § 136, M. C. nous dit que *de* avec l'ablatif, au lieu du *génitif de possession*, appartient à la langue vulgaire, et il cite *de caede Galbae ignari* (*Hist.*, I, 67) : est-ce que, dans *caedis ignarus*, *caedis* est un génitif de possession ? (d'après le § 90, ce serait un génitif de relation : contradiction et double erreur).

Les inexactitudes ne sont pas rares. Nous avons relevé les suivantes : § 1, a : *relatus* (substantif) se rencontre déjà dans Sénèque (*Quaest. natur.*, VII, 16, 1). — Ib., c : *advectare* est dans Valérius Flaccus (*Argon.*, IV, 106). — § 8 : le datif en *-u* n'est pas archaïque (v. Bücheler-Havet, *La déclinaison latine*, § 285). — § 12, b : le superlatif *flagrantissimus* n'est ni nouveau ni rare. — § 26 : « L'adjectif est souvent employé *en apposition à un verbe,* au lieu d'un adverbe. » M. C. a sans doute voulu dire : « en apposition au sujet (ou au complément) d'un verbe. » — § 30 : dans la phrase de l'*Agricola*, 1, *ac plerique suam ipsi vitam narrare... arbitrati sunt*, *ipsi* est parfaitement logique. — § 32 : la remarque sur *quis* et *aliquis* devrait être rectifiée d'après Riemann, *Études sur la langue et la grammaire de Tite-Live*, p. 166, 2ᵉ éd. — § 47 : *etiam nunc* se rencontre, il est vrai, même chez Cicéron, avec un temps historique ; mais l'expression correcte est *etiam tunc*, *etiam tum*. — § 48 : *tam* pour *adeo*, dans l'épiphonème est déjà dans Catulle (III, 15 ; XXII, 17). — § 70 (p. 40, lig. 5 et suiv.) : *flagitium* n'est pas, dans le passage cité (*Hist.*, IV, 57), un nom *collectif*. — P. 57, note : la correction proposée par M. C. à Cicéron, *Partit. orat.*, 5, provient d'un simple contre-sens (*moderantur* n'a pas le sens passif, la phrase suivante l'indique clairement). — § 122 : dans la phrase *Tigellinus apud Galbam Titi Vinii potentia defensus* (*Hist.*, I, 72), *apud* ne signifie pas simplement « du temps de » : Vinius avait de l'influence sur l'esprit de Galba. — § 164 : « Le parfait logique, improprement appelé parfait... » M. C. aurait pu puiser une notion plus exacte du parfait dans la *Syntaxe latine* de Riemann. — § 165 : l'imparfait *de conatu* se rencontre certainement avant Salluste (v. Draeger, *Hist. Synt.*, § 135). — § 212 : il n'y a pas ellipse d'une proposition dans la phrase *bellum in Angrivarios Stertinio mandat*, *ni deditionem properavissent* (*Ann.*,

II, 22); en discours direct on aurait : *bellum cum A. geres, ni deditionem properaverint.* — § 226, dernier alinéa : nous doutons fort que l'emploi du participe passé dans les ablatifs absolus, au lieu du participe présent passif qui manque, se rattache à l'emploi du parfait du subjonctif dans les propositions consécutives dépendant d'un verbe à un temps historique.

La rédaction de plusieurs remarques manque de précision et de clarté. Ex. : § 82, second alinéa : « Même ellipse devant le génitif et l'ablatif de qualité. » Il faut relire tout le § pour comprendre les mots « même ellipse ». — § 124 : *absque* ne devrait pas être donné tout uniment comme synonyme de *sine*. — § 128 : *juxta* est traduit par « très près de », traduction qui ne s'adapte pas au texte cité (*Germ.*, 21 : *quia periculosiores sunt inimicitiae juxta libertatem*). — § 171 : « Tacite emploie librement l'infinitif : 1° comme sujet.... 2° *Avec un nom*... ». — § 199 : « *Dum*, au sens de « tant que », est toujours construit selon la règle, avec l'indicatif : 1° avec l'imparfait.... 2° avec le parfait.... — *sans verbe* (!), *Hist.*, I, 49 ; *Ann.*, XIV, 29... 3° avec le futur... » — § 220 : la remarque sur *tanquam* avec le subjonctif est inintelligible ; M. C. eût mieux fait de reproduire l'explication de Gantrelle, *Grammaire et style de Tacite*, § 130. — § 221 : « *Ut* pour *ut fit* ou *ut fieri solet*, est fréquent chez Tacite. » Ceci est mal exprimé et devrait du reste figurer à l'article de l'*Ellipse*.

Nous avons noté aussi quelques lacunes. M. C. ne dit rien de l'emploi de *a principio* pour *principio*, de celui de *extra* = *sine* (*Agric.*, 8), etc. — A propos de la forme *duint* (§ 16, à la fin), il convenait d'ajouter qu'elle se trouve dans une prière qui termine un discours de Tibère. — Parmi les ellipses mentionnées au § 165, il en est qui ne sont point propres à Tacite : une distinction était nécessaire.

Nous avons cru devoir signaler toutes les imperfections, même légères, qui nous ont frappé dans le livre de M. Constans, parce qu'un ouvrage classique ne saurait être composé avec trop de soin et de rigueur de méthode : il suffit de peu de chose pour dérouter l'élève et jeter le trouble dans son esprit. Ce livre, s'il a besoin d'être retouché, n'en est pas moins un travail utile et estimable ; c'est le traité le plus complet qui existe en français sur la langue de Tacite.

Paul Thomas.

---

372. — Barr Ferree. **The Chronology of the Cathedral churches of France.** New-York, 231 Broadway (For private distribution only), 1894. p. 36.

M. Barr Ferree a publié dans l'*Architectural Record* de New-York un tableau chronologique de l'histoire des cathédrales de France qu'il fait imprimer à part afin de le distribuer aux archéologues qui pourraient lui fournir des rectifications ou des renseignements supplémentaires.

Une première colonne verticale contient les noms de toutes les églises de France qui portent, ou ont porté dans l'ancienne organisation ecclésiastique, le titre de cathédrales, et, à travers neuf colonnes contiguës, on peut suivre horizontalement pendant les neuf siècles écoulés depuis l'an mil les moindres événements — fondation, dédicace, reconstruction, adjonctions, destruction ou restauration — de l'histoire de chacune d'elles. Une brève notice préliminaire explique comment il a cru devoir s'orienter au milieu des difficultés que lui offraient souvent les transferts successifs du titre de cathédrale aux diverses églises de quelques cités et les différents noms que la même cathédrale a parfois portés. Enfin un répertoire bibliographique des principaux ouvrages relatifs à ces monuments termine son travail.

En une pareille matière les chances d'erreurs sont énormes et il s'en faut de beaucoup à l'heure actuelle que nos archéologues soient d'accord sur l'époque exacte de la construction ou de la reconstruction de maintes églises. M. F. néanmoins semble avoir toujours pris parti avec un rare discernement pour l'estimation la plus vraisemblable. Sur Saint-Front de Périgueux, par exemple, il a sagement rompu avec M. de Verneilh et M. Corroyer, qui la font dater du onzième siècle, en écrivant : « 1120 burned : restoration (*perhaps rebuilding*) to 1140. » p. 22.

Sa notice bibliographique est copieuse, surtout si (comme il le demande lui-même) on tient compte de la difficulté qu'un archéologue peut trouver à recueillir en Amérique toutes ces petites notices spéciales que nous ne nous procurons nous-mêmes en France qu'à si grand'peine. Pourtant elle demanderait à être complétée sur bien des points. Au hasard de nos souvenirs nous signalerons à M. F. l'omission de quelques écrits assez importants : sur Evreux : la *Notice sur la C. d'Evreux* par Delanoë, — sur Amiens : la *Notice sur la C. d'Amiens* par Dusevel, — sur Lyon : *l'Église primatiale de Saint-Jean de Lyon*, par Jacques, — sur Reims : la *description de M.D. de Reims*, par Povillon-Pierard, — sur Clermont-Ferrand : la *Notice sur la C. de Clermont-Ferrand* par Gonod, — sur Sens : la *Notice sur la constructiou de la C. de Sens* par Quentin, — sur Autun : la *Description de la C. d'Autun*, par un chanoine de cette ville, — etc, etc. [1]

Tous les archéologues savent à quelles longues recherches il leur faut parfois se livrer pour retrouver la simple date d'une construction d'église dont ils ont à parler même incidemment. La possession d'un tableau comme celui de M. F. serait pour eux une bonne fortune. Nous engageons donc M. Ferree à compléter au plus tôt son travail et à lui donner toute la publicité qu'il mérite.

Raoul ROSIÈRES.

1. Quelques fautes d'impressions seront aussi à rectifier dans l'orthographe des noms propres : *Lyons* pour Lyon, (p. 18); *La Sicatière* pour La Sicotière, (p. 36), etc.

373. — **Nell'Inferno di Dante.** Nuove osservazioni e ricerche con due tavole in litografia per ricostruire la valle d'abisso. Studio del Dott. Vincenzo Russo. Catania, 1893. In-8, iv-80 p.

Il existe, on le sait, toute une littérature sur la topographie de l'Enfer dantesque. Dès le xiv[e] siècle, des fresques le représentent, sans grand souci d'exactitude [1], les commentateurs de Dante, Benvenuto da Imola entre autres, le décrivent comme une sorte de cirque dont les gradins vont se rétrécissant jusqu'au centre de la terre. Un mathématicien de Florence, Antonio di Tuccio Manetti, chercha le premier à préciser les dimensions des cercles infernaux et leurs distances réciproques; il fut suivi par Landino, dans la célèbre édition de 1481, par Benivieni et Giambullari; Vellutello, dans l'édition de 1544, reprit le travail sur des bases nouvelles, et inspira les études de Daniello da Lucca, et les dessins de Stradano. Aux xvii[e] et xviii[e] siècles, Dante est fort négligé. Mais dans ce siècle-ci les commentaires de la Comédie deviennent légion. L'étude de M. Russo, venue après tant d'œuvres minutieuses, en résume et en discute les résultats, prenant toujours pour point de départ les œuvres de Dante et les théories littéraires, physiques et métaphysiques de son époque. Cette intéressante publication, qui est plutôt un ensemble de notes et d'observations de détail qu'une dissertation suivie, ne dispensera point de consulter avec fruit l'ouvrage du duc de Sermoneta, dont les planches sont d'une clarté parfaite [2]; mais elle aidera en plus d'un point ceux qui ne voudraient rien laisser d'inexploré dans la vaste forêt dantesque.

A. P.

---

374. — Tivaroni (Carlo). **L'Italia durante il dominio austriaco. Tomo III. L'Italia Meridionale.** Turin-Rome, Roux et Cie, 1894. Petit in-8 de 686 p. Prix: 5 fr.

M. Tivaroni termine avec le présent livre la vaste enquête qu'il a poursuivie à travers six volumes sur l'histoire du relèvement de l'Italie [3]. Nous avons trop souvent exposé ici-même la méthode de M. T. pour qu'il soit besoin d'y revenir. Nous nous bornerons donc à féliciter l'auteur d'avoir pu mener à bien cette tâche utile et laborieuse. Du présent volume, nous dirons simplement qu'il contient l'histoire des Deux-

---

1. La fresque détruite de Taddeo di Bartolo citée par M. R. (p. 4) n'était pas à Volterre, mais à Monte Oliveto (cf. Vasari, éd. Sansoni, t. II, p. 38).

2. *La materia della Divina Commedia..... dichiarata in VI tavole da Michelangelo Caetani*, 3[e] éd. Florence, Sansoni, 1886.

3. Rappelons les titres des cinq précédents volumes de sa *Storia critica del risorgimento italiano : L'Italia prima della rivoluzione francese* (1888); *L'Italia durante il dominio francese* (1889, 2 volumes); *L'Italia durante il dominio austriaco* (tome 1[er], l'Italie du Nord, 1892) (tome 2[e], l'Italie centrale, 1893).

Siciles de 1814 à 1848 (on sait que l'auteur arrête à cette date l'histoire de la domination autrichienne en Italie, quoiqu'il semble que pour la majeure partie de la péninsule cette domination n'ait cessé véritablement qu'après la guerre de 1859) et une étude sur le développement dans ce siècle du sentiment patriotique en Italie. Peut-être M. T. se montre-t-il dans cette dernière partie un peu trop favorable aux sectes. Il ne m'est pas démontré que les sociétés secrètes n'aient pas nui encore plus qu'aidé à l'unité de l'Italie; car si elles ont fourni des martyrs, elles ont longtemps resserré les liens des classes dirigeantes et de l'Autriche, et l'important était au contraire de rompre ces liens. Massimo d'Azeglio (que M. T. paraît oublier) et Gioberti ont certainement plus fait que Mazzini pour amener à la cause nationale la pluralité des Italiens. Mais quelques divergences sur l'appréciation des faits ne peuvent faire méconnaître le service rendu par l'auteur à l'histoire de son pays. Il lui appartiendrait maintenant d'en rendre un autre en publiant, par manière d'appendice, une bibliographie raisonnée des livres dont il a fait un judicieux emploi et qui forment, tant la matière est riche et attrayante, une part considérable de la littérature italienne contemporaine. Il faut toute l'estime qu'inspire l'activité de M. Tivaroni pour qu'on n'ait point scrupule de proposer un nouveau travail à un homme qui respire à peine d'un si long labeur.

Charles DEJOB.

---

375. — Hanus MACHAL. **Nakres Slovanského bajeslovi.** (Esquisse de la *Mythologie slave*.) In-8 de 221 pp. Prague, Simacek, 1891.

376. — Le même. **O bohatyrském epose Slovanskem** (l'Épopée héroïque des Slaves, in-8, 240 pp.) Imprimerie Styblo. Prague, 1894.

Je suis en retard avec la mythologie slave de M. Machal et je suis heureux que le second des deux volumes ci-dessus énoncés me donne l'occasion de revenir sur le premier. La mythologie slave a été l'objet de nombreux travaux depuis le temps déjà fort éloigné où Kaisarov imprimait à Gœttingue ses *Versuche einer slavischen Mythologie* (1804). Elle a été traitée en allemand, en russe, en polonais, en tchèque, même en Slovène et en Croate. Pendant de longues années cette étude a été compliquée par l'existence d'un certain nombre de monuments ou de textes apocryphes qui ont induit les chercheurs en erreur. Aujourd'hui le terrain est déblayé, la besogne est plus facile. Elle reste encore cependant très ardue; les textes sont rares, les monuments figurés font absolument défaut. A vouloir compléter les textes par les traditions ou les rites contemporains on risque de faire fausse route. Car ces traditions et ces rites ont plus ou moins subi l'influence du christianisme. Nous n'avons pas un seul texte émanant directement des Slaves païens.

La mythologie slave proprement dite devrait être rigoureusement

circonscrite à la période qui précède la conversion des différents peuples. M. M. n'a pas cru devoir s'en tenir à cette limite. Il continue l'étude de la mythologie par celle du folklore. Il a beaucoup lu et son livre renferme un ensemble de renseignements et d'indications bibliographiques qu'on ne trouverait pas au même degré dans les ouvrages antérieurs. Ce plan une fois admis, l'ouvrage ne donne lieu qu'à peu d'observations. Des tables bien faites rendent les recherches faciles. Peut-être pourrait-on regretter l'absence de deux chapitres spéciaux sur le culte, les idoles, le rôle de la caste sacerdotale. La méthode de M. M. est essentiellement analytique. Je n'ai à lui soumettre que deux ou trois observations. On lui a déjà, dans des recueils spéciaux, reproché d'avoir ajouté trop de confiance au livre de Veckenstedt, *Wendische Sagen*. Je n'insisterai pas sur ce reproche.

P. 55, M. M. rappelle les légendes qui font de la lune un personnage mâle ou femelle suivant les pays. Il eût été à propos d'indiquer qu'on la nomme en polonais *ksiezyc* (le jeune prince), en roumain *craiù nou* (le nouveau roi), en magyar *uj kyrali* (même sens).

A propos des *Sudice* (fées, déesses de la naissance), M. M. note qu'on les appelle en slovaque *kminské kmotrîcky* (les mauvaises commères) et d'après le dictionnaire de Kott il rattache le mot Kmin (Dieb, Schurke, Betrüger) au français gamin. Ce rapprochement aurait singulièrement besoin d'être démontré. Il a été proposé pour la première fois par Brandl dans le *Glossarium illustrans bohemico-moravicæ historiæ fontes*. Mais Kmin est déjà cité dans un document de 1612 : or, il est fort douteux que le mot gamin ait été alors en usage. Il est beaucoup plus simple de rattacher kmin à l'allemand *gemein* commc on l'a déjà proposé. Gemein a passé en polonais sous la forme bien connue gmin. Or, dans les mots allemands empruntés par le tchèque, le *g* est toujours transcrit par un *k* (ksaft testament = Geschäft, koukati regarder = gucken, etc.).

P. 169. En Russie, dit M. Machal, le peuple connaît encore deux espèces de diables, les lioubostaïs et les *farmazons*. Le mot farmazon se trouve répété à l'index comme le nom d'un être mythique, c'est tout simplement une altération du français *franc-maçon*. En Russie comme ailleurs, les francs-maçons — depuis longtemps supprimés du reste — étaient considérés comme les ennemis de l'Église et il n'est pas étonnant que leur nom ait été identifié à celui des démons. Voilà un folklore bien récent !

Ces observations n'ôtent rien au mérite très sérieux du livre de M. Machal. Il constitue un répertoire très sérieux et désormais il sera difficile d'aborder l'étude de la mythologie slave sans être obligé de le consulter.

Il sera également difficile de s'occuper de l'épopée populaire sans recourir au récent et très précieux ouvrage qu'il vient de nous donner sur ce sujet. Nous n'avons encore sous les yeux que le premier volume.

Il passe en revue *la matière de l'épopée populaire slave.* Après une introduction très nourrie sur la littérature du sujet, l'auteur étudie tour à tour les épopées sud-slaves (*pesme*, serbes et bulgares) dans leur développement historique depuis les périodes mythiques jusqu'à nos jours, les bylines russes des cycles de Vladimir, des héros anciens, de Novgorod et de la période moderne, enfin les *doumi* de la Petite Russie qui célèbrent les exploits des Kosaks, surtout leurs luttes contre les Turcs et les Polonais.

L'épopée populaire ne s'est développée ou conservée que chez les peuples de religion orthodoxe. Chez les peuples catholiques, elle a complètement disparu. On ne la trouve que sous la forme de complaintes assez courtes et elle ne touche guère à des thèmes historiques. M. M. consacre à ces complaintes un court appendice de quatre pages. C'est trop peu; il eût été bon — ainsi que l'auteur a fait pour des pesme ou des bylines beaucoup plus connues — de donner des analyses ou des citations un peu développées de ces textes curieux. Les indications bibliographiques fournies par l'auteur ne suffisent pas; elles renvoient à des recueils qu'on n'a pas toujours sous la main, même en pays slave. Quelques citations auraient été absolument nécessaires.

La bibliographie qui accompagne le volume est des plus copieuses. Il semble regrettable que l'auteur ait négligé — de parti-pris ou par ignorance — les travaux français. Il ne cite ni *la Russie épique* de M. Rambaud, ni l'*Épopée serbe* de Dozon, ni les études de M. Chodzko. Il aura peut-être occasion de réparer ces lacunes dans le second volume que nous attendons avec quelque impatience. M. Machal a rendu aux slavistes un signalé service et il serait à souhaiter que son travail ait dans une langue plus répandue que le tchèque, les honneurs de la traduction. Cette traduction gagnerait même à être plus développée, plus nourrie de citations que l'original.

L. Leger.

---

377. — Dr Benno Karpeles. **Die Arbeiter des mæhrisch-schlesischen Steinkohlen-Reviers. — Socialstatistische Untersuchungen.** (1er vol., 1re partie.) Leipzig, Duncker et Humblot, 1894, 149 p. in-4°.

Les études de « statistique sociale » dont l'initiateur fut Engels, dans son ouvrage sur les classes laborieuses en Angleterre (1845) et qu'ont poursuivies en France les disciples de Le Play, font un heureux contraste avec les bibles socialistes. C'est la science opposée au dogme, l'expérience au mystère. M. Karpeles aborde ce genre de recherches avec une méthode toute personnelle, si personnelle, qu'il se met presque en insurrection contre les plus hautes autorités en matière statistique. En effet, l'Institut international de statistique a préconisé comme procédé d'enquête la monographie, mais la monographie « d'un sujet choisi

comme *type*, que ce sujet soit un individu, une famille, un atelier, une commune, une nation. » Cette conception « du sujet type » répugne à M. Karpeles. « La loi des grands nombres, prononce-t-il, est le fondement de la statistique ; la fixation et la recherche de types sortent de son domaine. » Car le choix du type ne sera-t-il pas arbitraire, et de quel droit conclura-t-on du particulier au général ? Enfin, la tâche des offices de travail ne perdra-t-elle pas de son importance, de son utilité, de son efficace, à se disperser sur des individualités ? Doit-on condamner aussi expressément le système du « type » ? Il nous semble que, dans un milieu géographique bien déterminé, un établissement industriel servira, sans fausser aucune notion essentielle, de terme de comparaison avec les établissements similaires, surtout — et cette circonstance, a échappé M. Karpeles — si l'organisation syndicale a fait son œuvre de nivellement. Toutefois nous reconnaissons qu'une enquête d'ensemble sera plus féconde et plus sûre qu'une collection de monographies, Celles-ci pêchent souvent par l'abus de la description : des impressions, des notes émues donneront cependant de la misère des travailleurs une image moins fidèle que des tableaux de chiffres et ne permettront pas au même degré de vérifier les théories par les faits et de formuler des lois : ce qui est la fin de la statistique.

La situation sociale des ouvriers trouve son expression dans le salaire. L'Institut international recommande de relever, outre les salaires journaliers ou hebdomadaires, le montant des salaires touchés pendant une année ou pendant une campagne. M. K. se défie encore de cette prescription : le salaire annuel est une moyenne fictive, car l'ouvrier est payé par jour, par semaine, ou par mois. Rien n'est plus délicat que le contrôle des salaires : le témoignage de l'employeur aussi bien que de l'employé est sujet à caution. Aussi importe-t-il de dépouiller les registres et livrets, besogne énorme et qui effraie à juste titre les bureaux officiels.

Mais l'exemple de M. K. montre que le zèle intelligent triomphe de cette difficulté. L'auteur a pris pour champ d'observation le bassin houillier morave-silésien, composé de quatre districts, Freistadt, Teschen, Mistek, Troppau ; il a opéré sur 94,866 fiches de recensement pour la seule année 1891. Les formules, modèles de précision et de disposition, embrassent toute la vie, peut-on dire, d'un ménage ouvrier, ce que M. K. nomme la structure sociale de la population ; elles facilitent la combinaison des données diverses et la confrontation des multiples phénomènes. Aucun élément n'est négligé. C'est ainsi qu'un laboratoire d'anthropométrie a été installé au centre de quelques régions de charbonnages et de métallurgie.

Nous nous réservons de rendre compte des résultats obtenus, quand paraîtra le complément de ce volume ; l'auteur promet d'interpréter les colonnes de chiffres qui s'alignent sur plus de cent pages. Bornons-nous à signaler l'intérêt qu'offre ici cette discussion de méthode non seule-

ment pour la science statistique, mais aussi pour la solution des problèmes sociaux.

B. AUERBACH.

# CHRONIQUE

FRANCE. — La maison Swan Sonnenschein, de Londres, publie — sous le titre *A short comparative Grammar of English and German.., by* Victor HENRY... *translated by the author* — l'édition anglaise, corrigée et remaniée par endroits, de l'œuvre récente de notre collaborateur. Les professeurs de langues vivantes curieux de grammaire comparée, et assez maîtres de l'usage anglais pour lire l'ouvrage sous cette nouvelle forme, en pourront retirer double profit.

— Le prince Alexandre BIBESCO, nommé président de la Société de linguistique, a adressé à ses confrères la lettre suivante : « Je ne crois pas pouvoir mieux reconnaître une distinction aussi flatteuse qu'en vous annonçant que je fais don à la Société de Linguistique d'une somme de dix mille francs, capital d'un prix que je fonde et qui portera le nom de *prix Alexandre Bibesco*. La distribution en pourra être biennale ou triennale. Il aura pour objet tout mémoire, tout ouvrage roulant sur la grammaire, le dictionnaire, les origines, l'histoire des langues romanes en général, et, préférablement, de la langue roumaine en particulier. Tout travail qui ne se rattachera pas très étroitement, très intimement à ce programme, sera rigoureusement exclu. Sur le mécanisme de ce prix, je m'en rapporte très volontiers au bureau de notre Société, dont la parfaite compétence trouvera, édictera, pratiquera, saura maintenir les mesures nécessaires à son fonctionnement et conformes à la volonté bien nette du donateur. Vous trouverez néanmoins opportun et légitime que je pose les jalons suivants : 1° les trois seules langues admises pour la rédaction du mémoire seront : le roumain, le français, le latin ; 2° l'auteur du mémoire pourra appartenir à n'importe quelle nationalité; 3° la collation du prix aura lieu par voie de concours, ou biennal, ou, de préférence, triennal ; 4° les ouvrages imprimés seront les seuls admis au concours. A compter du 26 juin prochain, je tiens les fonds à la disposition de la Société. Permettez-moi de vous dire, en finissant, mes chers confrères, que l'honneur que vous me faites, je le prends pour ma patrie, pour la Roumanie, autant que pour moi. En effet, comme nationalité, la Roumanie reste un rameau précieux et vivace de l'arbre latin ; comme pays, elle persiste, malgré tout, malgré des déviations et des infidélités apparentes, à être française de cœur et d'esprit, attendu qu'elle est française d'éducation, d'humeur, de législation, d'idiome ; elle demeure, dans le fond de sa sève, fidèle à cette France que ses détracteurs voudraient trouver si vieille, et qui reste, quand même, si jeune et si pleine d'espérance. »

— Lorsque fut créé l'enseignement moderne, on se préoccupa d'abord des maîtres à lui donner. L'enseignement classique et l'enseignement spécial supprimés ne tardèrent pas à les fournir en nombre satisfaisant. Les livres furent plus lents à paraître. L'histoire, la géographie, la littérature française se virent toutefois assez vite pourvues. La méthode ne différait pas beaucoup dans le moderne de ce qu'elle était dans le classique. Une adaptation plus particulière n'offrait pas de grands obstacles à vaincre. Il n'en allait pas de même pour les littératures grecque et latine. Et c'était une véritable révolution qu'il fallait opérer dans ce domaine. Tandis que jusqu'alors

les élèves avaient dû, pour connaître l'antiquité, recourir aux textes, il s'agissait maintenant de la mettre au moyen de traductions à la portée des jeunes gens non instruits dans les langues anciennes. Mais comme ces livres ne sauraient être sans précautions confiés à toutes les mains, un choix habile et judicieux devait présider aux extraits et déterminer les morceaux à transcrire. Voilà dans quel esprit a été conçue la collection que publie depuis quelques mois la librairie Masson et qui s'appelle, du nom de son directeur, *Collection H. Lantoine*. Le secrétaire de la Faculté des Lettres de Paris a groupé autour de lui une petite phalange de jeunes universitaires, professeurs de Facultés ou des Lycées de Paris, et leur a distribué les divers ouvrages du programme. Il s'est réservé la plus grosse part de la tâche. Son nom est une garantie suffisante pour l'œuvre qu'il patronne. Les *Historiens latins*, publiés par M. Lantoine à la même librairie, ont servi de modèle. Sur ce type, ses collaborateurs, chacun selon son goût et ses tendances, ont tiré de l'auteur qui leur était confié une sorte d'anthologie. Les uns préfèrent cueillir çà et là et rassembler comme en une gerbe variée de nombreux morceaux assez courts; d'autres aiment mieux extraire quelques passages de longue haleine de manière à offrir au lecteur un tout aussi complet que possible. La première méthode convient aux historiens, la seconde est plutôt de mise avec les dramaturges. Encore ne peut-on, ni pour l'un ni pour l'autre de ces deux cas, se tracer une ligne de conduite immuable. C'est ce qu'ont bien compris M. Lantoine et ses auxiliaires. Chacun s'efforçant d'adapter à l'œuvre qui lui était attribuée le programme commun, il en résulte dans un cadre toujours identique la diversité la plus heureuse. Et ce ne sera pas l'un des moindres attraits de cette petite bibliothèque. Les élèves de l'enseignement moderne, et en même temps qu'eux, les élèves des lycées, collèges et cours secondaires de jeunes filles, pourront y apprendre à connaître avec plaisir Homère, Hérodote, Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristophane, Xénophon, Plutarque, chez les Grecs; et chez les Latins: Plaute, Térence, Cicéron, Salluste, César, Virgile, Tite-Live, Sénèque et Tacite. Ces éditions seront pour eux le complément naturel des *Leçons de littérature grecque*, de M. A. Croiset, et des *Leçons de littérature latine* de MM. Lallier et Lantoine. Des notices sur les hommes et sur les œuvres, des notes succinctes et un index accompagnent chaque volume. Parfois même, on a rapproché des passages anciens les imitations qu'en ont faites les classiques modernes et cette confrontation ne sera pas inutile aux jeunes lecteurs puisqu'elle les renseignera sur la valeur propre et le degré d'originalité de nos écrivains. Enfin la mine coquette de ces petits livres ne peut qu'attirer vers eux. Les bonnes choses qu'ils contiennent ne feront repentir personne de s'être laissé tenter par leurs dehors séduisants.

— *Deux allocutions au sujet de Peiresc*, tel est le titre d'une brochure de 74 pages en petit format que M. Tamizey de Larroque vient de publier à Aix, chez Makaire. On y trouve : 1° un toast en provençal (avec traduction française) prononcé par l'auteur au banquet de bienvenue qui lui fut offert le 9 mai de cette année, en sa qualité de majoral du félibrige d'Aquitaine, par ses confrères de l'école d'Aix, de l'*Escolo de Lar;* « il faut m'aider, s'écrie notre collaborateur, autant que vous le pourrez, dans ma campagne pour mon brave Peiresc : si vous vous y mettez comme de vaillants chasseurs après un lièvre, si vous y allez de la langue, de la plume et tout aussi bien de la poche, je le tiens, mon monument! » 2° un discours d'ouverture à la séance du Comité d'inauguration pour l'érection d'un monument à Peiresc (11 mai); l'auteur fait l'éloge de Peiresc, de son cœur noble, de son esprit élevé, des bienfaits que le grand Provençal a rendus à l'humanité, et il prie ses auditeurs, de redouter, non pas

sa lyre, mais sa tirelire, de donner quelque chose pour le monument de Peiresc qui ornera dignement une des places publiques de la ville d'Aix.

— On nous prie de remarquer que c'est une somme de 2,000 francs, et non de 1,000 francs, qui a été allouée à M. Hartwig Derenbourg pour le prix Saintour.

ALLEMAGNE. — Les inscriptions musicales de Delphes (Hymne à Apollon, etc.) viennent d'être l'objet d'une étude étendue de M. K. von Jan, le principal musicologue d'Outre-Rhin, avec O. Crusius (*Berliner Philologische Wochenschrift*, n° du 28 juillet), à propos du travail de MM. Henri Weil et Th. Reinach relatif à ces inscriptions, publié dans le *Bulletin de correspondance hellénique*. Cette étude ajoute d'importantes remarques techniques à celles qu'a présentées M. Reinach. A part de rares exceptions, la lecture et la traduction sont les mêmes chez les deux savants. La publication prochaine d'une inscription analogue, récemment découverte dans les fouilles de Delphes, donnera lieu peut-être à de nouvelles et instructives constatations, à d'utiles rapprochements, touchant les différences signalées dans celles ci entre la pratique qu'elles nous révèlent et la théorie des anciens musicographes grecs et latins.

— Sous le titre de *Wundermittel aus der Zeit des Galenos*, M. Robert Fuchs, déjà connu par plusieurs études originales sur le médecin Érasistrate, vient de publier, dans les *Neue Jahrbücher* de Fleckeisen, une intéressante monographie sur les recettes médicales empreintes d'un caractère miraculeux. On y rencontre un certain nombre de remèdes qui se retrouvent dans le texte encore inédit des *Cyranides*, ce qui met en relief l'influence de la science hermétique sur la médecine proprement dite.

ANGLETERRE. — M. Karl Breul vient de publier une nouvelle et excellente édition d'un texte allemand, le *Camp de Wallenstein* et les *Piccolomini* de Schiller (Cambridge, University press). Le commentaire, rejeté à la fin du volume, est très instructif, et il n'y a pas une note qui ne soit utile à l'étudiant. L'introduction renferme une Vie de Schiller, quelques pages sur la métrique et une histoire de la pièce.

AUTRICHE. — Sous le titre de *Petroniana*, M. Casimir Morawski vient de publier, dans le recueil philologique l'*Eos* de Lemberg (t. I, 1894), quelques remarques piquantes sur Pétrone. Il cherche à établir par de nouveaux rapprochements l'identité du Pétrone de Tacite avec l'auteur du *Satyricon;* il montre aussi que Molière, dans le *Bourgeois gentilhomme*, qui fut représenté pour la première fois en 1670, a dû s'inspirer çà et là du *Festin de Trimalchion*, dont l'édition princeps avait paru en 1664, etc. Ce petit article fait bien augurer des travaux de la Société philologique de Lemberg.

BELGIQUE. — M. Ch. Duvivier vient de publier sous le titre de *La Querelle des d'Avesnes et des Dampierre jusqu'à la mort de Jean d'Avesnes* (Bruxelles-Paris, 2 vol. in-8°) un ouvrage de grande valeur. Il y étudie jusque dans les moindres détails les diverses phases de la célèbre querelle et consacre des chapitres fort curieux au procès relatif à la légitimité des enfants de Marguerite de Flandre. Le t. II comprend trois cent vingt-cinq pièces justificatives, inédites pour la plupart. M. D. a su montrer parfaitement l'importance de son sujet. L'affaire des d'Avesnes et des Dampierre a été, en effet, une des questions européennes du XIIIe siècle. Elle est un épisode de la lutte entre la France et l'Empire pour la possession des Pays-Bas. L'ouvrage de M. D. constitue donc une contribution importante à l'histoire non seulement de la Belgique, mais encore des deux grands États de l'Occident. La seule

critique qu'on puisse lui adresser est de n'avoir pas toujours tenu compte suffisamment des travaux des historiens modernes.

BOHÊME. — M. Zibrt — dont la *Revue* a déjà signalé plusieurs ouvrages sur les coutumes et le folklore de la Bohême — publie dans les Mémoires de l'Académie Tchèque une étude sur une *Indioulus superstitionum et paganiarum* du VIII[e] siècle. L'ouvrage renferme de nombreuses indications sur le folklore des pays slaves depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

GRÈCE. — A signaler le premier volume des Mémoires de Rhangabé (éditeur Casdonis. Athènes, 1894); — la traduction grecque de l'éducation Athénienne de M. P. Girard, par Alexandre Carallis (impr. Papagéorgiou. Athènes, 1894); — *Ἀριστοτέλους Ἀθηναίων Πολιτεία. Τρία εἰσαγωγικὰ μαθήματα* etc. par le prof. N. G. Politis (extrait du *Παρνασσός*, typ. Papagéorgiou. Athènes, 1894). Ce sont trois leçons de M. Politis professées à l'Université comme introduction à l'interprétation de la II[e] partie de l' *Ἀθηναίων Πολιτεία*, pendant l'année académique 1891-1892; — une dissertation de M. Dém. Calapothakis sur la séparation du pouvoir militaire et du pouvoir civil sous l'administration romaine dans le bas Danube; cette dissertation a valu à M. Calapothakis le titre de privat-docent d'histoire ancienne à l'Université; elle a pour titre : Ὁ *Χωρισμὸς τῆς στρατιωτικῆς καὶ πολιτικῆς ἐξουσίας καὶ ἡ ῥωμαϊκὴ διοίκησις παρὰ τὸν κάτω Δούναβιν* (Athènes, Inglessis, 1894).

ITALIE. — Les fascicules 33 et 34 du *Dizionario epigrafico* de M. de Ruggiero viennent de paraître. Ils contiennent le fascicule 33 de *Aulodes* à *Balbinus*, le fascicule 34 de *Cappadocia* à *Cassis*.

RUSSIE. — M. S. A. Vengerov continue la publication du recueil *La Poésie* russe dont nous avons déjà annoncé les premiers volumes. La livraison IV qui vient de paraître renferme les œuvres choisies ou complètes de Derjavine, Ablesimov, Baïkov, la princesse Dachkov, Elagine, Kapnist, Kniajuine, Kozodavlev, Lvov, Chaque poète est accompagné d'une notice spéciale (prix 1 rouble).

— Deux érudits, MM. V. Vasilievsky, membre de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, et Régel, docent de l'Université, viennent de commencer la publication d'une Revue russe consacrée aux études byzantines (Vizantysky Vremennik, librairie Ricker. Saint-Pétersbourg et Leipzig). Le recueil paraît quatre fois par an; le prix est de 16 francs pour la France. Le premier fascicule contient des travaux de MM. Ouspensky, Sokolov, Vasilievsky, Papadopoulos Kerameus (en grec), Régel, Loparev, Maïkov, et une bibliographie très copieuse qui englobe les pays bulgares, serbes et roumains. Un certain nombre d'articles sont en langue grecque.

*Le Propriétaire-Gérant :* ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

# REVUE CRITIQUE
## D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Nos 37-38 — 10-17 septembre — 1894



378. — **Einleitung in den Thalmud,** von Dr H. L. STRACK. Zweite Auflage. Leipzig, Hinrichs, 1894. In-8, 136 p.

Cette édition est en réalité la troisième, le travail de M. Strack ayant été publié d'abord dans l'Encyclopédie de Herzog (*Real Encycl.*, 2e éd t. XVIII, 297-369) et en tiré à part. L'auteur a réussi à condenser en un petit nombre de pages une somme d'indications qui font de son livre une introduction très complète à l'étude du Talmud. La présente édition contient, sur certains points, des additions importantes. L'œuvre de M. Strack est purement historique et scientifique. On trouve seulement dans l'avant-propos quelques lignes de polémique contre un écrivain antisémite.

A. L.

379. — **The Discourses of Philoxenus** bishop of Mabbogh a D. 485-519, edited from syriac manuscripts of the sixth and seven centuries in the British museum, with an english translation by E. A. WALLIS BUDGE, litt. D. F. S. A., formerly scholar of Christ's college, and Tyrwhitt scholar, acting Assistant keeper in the Departement of Egyptian and Assyrian antiquities, British Museum. Published under the direction of the Royal society of literature of the United Kingdom. — Vol. I, the syriac text. Londres, Asher and Co, in-8, p. VI et 625.

Le livre de Philoxène que M. Budge vient de publier est un traité d'éducation religieuse qui trace l'idéal du parfait chrétien. Il s'adresse au disciple qui se consacre à Dieu et peut être considéré comme le conseiller du moine qui se prépare à la vie ascétique. Comme Aphraate,

Philoxène prend la foi pour base de la religion et expose comment on doit comprendre ce principe fondamental. La foi ne peut être parfaite si le disciple ne possède pas un esprit simple et crédule et s'il ne dédaigne pas la science humaine qui conduit au scepticisme; l'ignorance des choses de ce bas monde est la première condition pour acquérir l'amour divin qui nous rapproche de Jésus. La seconde condition, c'est la crainte de Dieu et l'obéissance aveugle à ses commandements. La foi, la simplicité d'esprit, la crainte de Dieu, ces trois principes de la religion, le disciple ne peut y prétendre s'il ne renonce aux biens et aux jouissances terrestres; sans l'abstinence et le jeûne, il ne peut élever son âme vers Dieu et étouffer les mauvais instincts qui sollicitent la chair. Telles sont en quelques mots les principales idées que Philoxène développe avec des longueurs interminables dans ce livre divisé en treize traités (*memré*). Il est surprenant qu'il ne fasse pas ressortir la vertu de la prière, à l'exemple d'Aphraate dont il connaissait assurément les homélies et auxquelles il semble faire allusion quand il parle de ses devanciers.

Selon l'usage des Pères de l'Église, Philoxène invoque volontiers, à l'appui de ses arguments, le témoignage de l'Ancien et du Nouveau Testament, qu'il est toujours facile de plier aux besoins de sa cause. On ne peut s'empêcher de sourire en voyant l'auteur classer parmi les simples d'esprit le patriarche Jacob qui usurpa, dit-il, le droit d'aînesse de son frère Ésaü pour obéir à sa mère et sans comprendre la portée de l'acte qu'il faisait. Si les Hébreux, remarque-t-il ailleurs, se laissèrent séduire par la beauté des filles de Midian après avoir passé quarante ans dans le désert, ce péché ne peut être imputé qu'aux Anciens qui avaient conservé le funeste souvenir de la civilisation égyptienne; mais la jeune génération formée dans le désert possédait la simplicité naturelle qui la préservait des passions. Il est peu vraisemblable que les unions avec les Midianites aient été recherchées par des vieillards et évitées par des jeunes gens. Pour toutes les citations bibliques, M. B. donne les références au bas des pages; ajoutons *Sap*. I, 4, pour le verset rapporté p. 123, lig. 10.

On voit par cette brève analyse que ce livre demeure en dehors des controverses dogmatiques qui agitèrent l'Orient pendant les v[e] et vi[e] siècles et auxquelles Philoxène et son contemporain Jacques de Saroug prirent, comme monophysites, une part si active, C'est à peine s'il est fait allusion au dogme de l'unité de personne, comp. p. 32, lig. 5.

La plupart des œuvres théologiques de Philoxène sont encore inédites malgré l'importance qu'elles ont pour l'histoire religieuse de la Syrie. M. Guidi a édité *La lettre de Philoxène aux moines de Teléda* et M. Frotingham a publié *La lettre de Philoxène aux prêtres Abraham et Oreste d'Édesse* dans son étude sur Stephen bar Soudaili. La nouvelle publication de M. B. est étrangère aux questions de dogme, comme nous l'avons déjà dit, mais elle a de l'intérêt sous d'autres rapports. Philoxène appartient à l'époque la plus brillante de la littérature syriaque.

Son style est élégant sans recherche, ses périodes courtes mais harmonieuses. Jacques d'Édesse le tenait pour un écrivain de premier ordre. Assémani qui déteste les doctrines hérétiques de Philoxène, partage l'admiration de l'évêque d'Edesse pour son talent littéraire. Malheureusement Philoxène sacrifie trop au goût oriental et se laisse aller à des développements sans fin et à des répétitions qui le ramènent à son point de départ alors qu'on le croit près du but.

M. B fait encore ressortir l'intérêt que présentent les citations bibliques. On sait que Philoxène avait fait une revision de l'Ancien et du Nouveau Testament. Cependant dans son traité il cite d'après la Peschito. Les variantes proviennent elles d'un texte différent de celui que nous possédons ou sont-elles le fait de Philoxène qui cite de mémoire? C'est une question que M. B. se propose d'examiner dans le second volume de cette édition, qui est annoncé comme devant paraître prochainement.

Le premier volume contient le texte syriaque et quatre spécimens de manuscrits ; le second volume renfermera une traduction anglaise et une étude critique. Si M B. avait préparé la traduction en même temps qu'il élaborait le texte, l'édition y aurait certainement gagné ; le choix des variantes aurait été souvent meilleur dans le volume que nous venons de lire et les fautes d'impression y seraient moins nombreuses. Mais ce sont là de légères taches qu'il sera facile de faire disparaître dans la traduction.

Nous souhaitons que M. Budge, dont le zèle est infatigable, continue cette importante publication et la complète par d'autres œuvres de Philoxène. Il annonce, pour le second volume, des extraits des écrits théologiques de cet évêque qui mettront en relief certains points de sa doctrine.

Rubens Duval.

---

380. — **Plutarchi Pythici dialogi tres**, recensuit Guilh. R. Paton. Berlin, Weidmann, 1893 ; xxvi-132 p.

Les dialogues pythiques de Plutarque sont publiés dans cette édition avec un appareil critique qui sera le bienvenu ; M. Paton s'est procuré, pour son travail, les collations de ces trois morceaux dans douze manuscrits, faites par MM. Treu, Graeven et Pernot, M. Treu lui a également communiqué des copies des collations faites par Kontos des manuscrits de Paris. Dans sa préface, M. P. étudie ces manuscrits, en apprécie la valeur et en établit la filiation. Pour le traité *de E apud Delphos*, les manuscrits les plus importants sont le *Marcianus* 250 (V) et les *Parisini* 1956 (D), 1967 (F), 1675 (B), ce dernier important soit dans ses leçons propres, soit dans ses conformités avec les deuxième et troisième mains de V et avec le *Palatinus* 170, qui dérive de ces correc-

teurs du V. Ces mêmes manuscrits D et V, celui-ci seulement fragmentaire, sont aussi les meilleurs pour le *de Defectu oraculorum*; la collation de F, par Kontos, a été faite négligemment et n'a que peu de valeur. Il faut ajouter l'*Ambrosianus* 195, important surtout pour les passages où V présente des lacunes, et le *Barberinus* II, 3, proche parent de D. Enfin le *de Pythiæ oraculis* est représenté seulement par deux manuscrits, B et le *Parisinus* 1672 (E), tous deux de même source. Les autres manuscrits sont peu utilisés. La fin de la préface donne les leçons de quatre manuscrits d'Eusèbe, pour les passages qu'il cite du *de Def orac.*, et des *addenda* rectifient quelques fautes et enregistrent plusieurs bonnes corrections dues à M. E. Schwartz. Ce n'est pas le soin ni la conscience, comme on le voit, qui ont manqué à cette édition; aussi le public savant en sera-t-il reconnaissant à M. Paton. Ajoutons que M. P. a parfois retrouvé le texte d'une façon très heureuse : p. 65, 11 Ὀρχομένιοι, au lieu de ὡς ἔνιοι; p. 45, 24 μυρίους au lieu de l'inexplicable ἀλυρίου, où l'on cherchait un nom propre; ailleurs encore. Mais d'autres corrections sont bien incertaines ; je ne vois, par exemple, aucune nécessité de changer φιλοθεάμων en φιλόθεος μὲν ὢν (p. 60, 1), pas plus que d'écrire (*id.* 2) φιλόμαντις pour φιλομαθής, que donnent deux manuscrits; cf. d'ailleurs p. 26, l. 17 suiv. Le texte ne réclame pas non plus l'insertion de πολίτας (p. 124, 9); M. Paton l'ajoute à cause de la leçon καὶ πολλούς de l'*Ambros.*, où la faute καί s'explique très bien, tandis qu'il est plus difficile d'admettre la chute de καὶ πολίτας dans tous les autres manuscrits. Cet exemple se trouve dans un passage où l'on a les leçons de V, et je serais disposé à n'accorder qu'une médiocre confiance aux leçons de l'*Ambros.* seul, sauf dans le cas de lacune du *Marcianus*.

My.

---

381. — **Titi-Livi** ab urbe condita libri. Editionem primam curavit G. Weissenborn. Editio altera quam cur. Maurit. Mueller. Pars II, Fasc. 2. Lib. xxi-xxiii, Bib. Teubn. 1894.

M. Mor. Müller s'est depuis longtemps occupé de Tite-Live. Sans remonter jusqu'à son programme de Stendal (1866), il a publié en 1875 chez Teubner, une édition annotée du premier livre qui a été remarquée, et, depuis dans la *Bibliotheca*, le tome Ier contenant les livres I et II.

Comme je n'ai pas sous la main le texte qu'avait donné Weissenborn dans la *Bibliotheca Teubneriana*, je ne puis distinguer exactement ce qui appartient ici en propre à M. Mor. Müller; qu'il me suffise de dire que la liste de notes critiques placée avant le texte (7 p.) contient avec les divergences de l'édition présente, rapportée à celle de Luchs (1888), des rectifications contre des critiques opposées à la recension traditionnelle; d'autre part les conjectures de divers savants, notamment de Fügner, placées d'ordinaire entre parenthèses; de nouvelles conjectures

de l'éditeur appuyées par des textes et par des raisons assez longuemen développées, mais qui certainement ne seront pas toutes approuvées.

Donc, contribution utile aux études sur Tite-Live, mais confuse et souvent discutable. Ajoutons que, sans parler de l'obscurité des signes adoptés, M. Müller a eu la malechance de laisser des fautes d'impression se glisser jusque dans l'errata et dans l'appendice critique.

E. T.

---

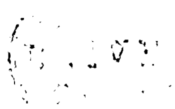
382. — **Anthologie** aus den Elegikern der Rœmer für den Schulgebrauch erklært von K. Jacoby. In vier heften. Catull, Tibull, Properz, Ovid. zweites heft : Tibull. Zweite verbesserte auflage. Leipzig. Teubner, 1864, in-8, 65 p.

Le choix des élégiaques dans la collection Teubner était sensiblement inférieur à celui que M. Schulze a donné dans la collection Weidmann. L'éditeur, M. Jacoby, a senti qu'il fallait remanier son travail et nous avons ici sous sa forme nouvelle le fascicule qui contient les extraits de Tibule.

Ce texte, à part une vingtaine de divergences indiquées p. 59, est celui de la 5e édition d'Haupt-Vahlen. Le choix des élégies est resté tel que dans l'édition précédente sauf quelques additions (II, 2; IV, 13, et les quarante-six premiers vers de I, 5.) De l'introduction, des notes en général assez claires et suffisantes, je n'ai pas beaucoup à dire.

L'éditeur avait autrefois délibérément renoncé à indiquer comment était constitué son texte, et, d'une manière générale, de quels ouvrages scientifiques il s'était servi. Il s'est ravisé, ou, pour dire la vérité, d'un excès il s'est jeté dans l'autre. A la fin du fascicule, avant la bibliographie et les notes critiques, d'abord une page et demie est remplie de notes qui se rapportent à l'introduction et n'ont ou ne paraissent avoir de sens que comme justification de l'appréciation qui y est faite du genre du poète. A la suite vient un supplément de neuf pages avec un luxe inouï de références. Mettons qu'il soit louable d'être, à Dantzig, si bien au courant des publications sur Tibulle; mettons que bien des lecteurs seront heureux de trouver ici une bibliographie assez complète [1] des derniers travaux sur le poète. Mais dans cette impression dense, toute hérissée d'abrévations d'où rien ne ressort, que de choses inutiles? On se demande à quels lecteurs peut s'adresser M. Jacoby. Telle indication ne vise que des gens de métier; tout à côté un renvoi élémentaire ne serait utile qu'à des élèves. Il y a de tout dans ces notes du supplément; parfois elles complètent, ailleurs elles répètent celles du bas des pages. Les renvois, entassés à plaisir, seront fort inutiles à qui n'aura pas sous la main toute une bibliothèque, et de ceux qui l'auraient combien trouveront utile de se reporter aux livres cités? Cette critique générale, dont les

1. Les thèses de Paris (Larroumet, Doncieux) sont ou ignorées, ou systématiquement écartées.



conséquences se sentent partout, me dispense de relever les imperfections de détail. Il y avait trop peu dans la première édition. M. Jacoby a voulu prendre sa revanche. Espérons qu'à l'édition prochaine il reviendra à la bonne mesure.

Émile THOMAS.

---

383. — **De Sex. Propertii amoribus et poesi capita septem.** Facultati litterarum Pariziensi thesim proponebat Raimundus BONAFOUS. Parisiis, apud Hachette et socios. MDCCCXCIV, in-8, 110 p.

Cette thèse, dont l'impression soignée et élégante fait honneur à la typographie marseillaise, est écrite dans un latin clair et facile, qui n'exclut pas toujours les gallicismes massifs et quelque incertitude à propos de l'emploi du potentiel et de l'irréel et du pronom possessif de la 3e personne dans les propositions subordonnées [1]. L'auteur s'est proposé d'étudier chez Properce l'homme et le poète; il l'a fait avec agrément; il connaît bien son sujet et les travaux antérieurs au sien; il donne son avis sur les points controversés et cet avis est généralement plein de bon sens et de sagesse. Toutes les parties de la thèse ne sont pas d'égale valeur. Le ch. V sur l'alexandrinisme est particulièrement faible; il n'était pas besoin d'écrire une douzaine de pages, pour arriver à conclure qu'en somme Properce doit beaucoup aux alexandrins; il fallait étudier la nature de ses emprunts, ce qui du reste a déjà été fait avant M. Bonafous. Dans le ch. VII un certain nombre de points simplement effleurés devaient être ou laissés complètement de côté ou approfondis. Il est tout à fait insuffisant d'écrire quatre ou cinq pages sur le style de Properce. En revanche le ch. VI contient des choses finement vues et exprimées; M. B. étudie les procédés de composition du poète en prenant autant que possible pour base l'ordre chronologique des pièces; il montre que la composition, enchaînée d'abord aux procédés de l'école, puis désordonnée et tumultueuse au moment où la passion est à son paroxysme, arrive enfin à un heureux équilibre entre la liberté et l'ordre, quand l'écrivain a retrouvé son sang-froid et acquis toute son expérience. En somme, l'ouvrage n'apprendra rien d'essentiel aux *viri Propertiani;* on le lit pourtant avec plaisir et non sans quelque fruit.

Examinons maintenant quelques points de détail.

M. B. fait de Cynthie une femme mariée; il s'appuie pour cela sur des textes qui ont été souvent appelés en témoignage. Aucun d'eux ne le dit positivement et tous admettent une interprétation différente. Comme ce mari ne joue aucun rôle dans les amours de Properce, pas même celui du plus faible obstacle, qu'on ne l'invente que pour le reléguer à

---

1. Les fautes d'impression sont peu nombreuses; j'ai relevé dans les citations de Properce, p. 8 *dominae* l. *dominae mihi;* p. 15 *passet* l. *passer;* p. 108 *umbram* l. *umbras.*

la campagne ou le donner comme un vieillard insignifiant et ramolli, qu'on le fait mourir à un moment qu'on ne détermine pas du reste avec précision, le plus simple est peut-être de ne pas s'en embarrasser. Ce qui est certain c'est que Cynthie paraît n'avoir pas été une courtisane vulgaire, mais une femme du monde déclassée, peut-être veuve ou divorcée quand Properce l'a connue et qui n'est arrivée que par degrés aux derniers désordres. Elle vivait avec sa mère, qui fut une femme complaisante, car elle n'ignorait rien.

M. B. a raison de prendre au pied de la lettre le vers célèbre, IV, 24, 23 *quinque tibi potui servire fideliter annos* et de restreindre la liaison de Properce et de Cynthie au *quinquennium*. Depuis Lachmann, on a voulu l'allonger. On a dit qu'il y avait eu dans cette liaison une brouille d'une année, que pendant ce *discidium,* Properce avait été infidèle et qu'il l'avait avoué, que dès lors il ne pouvait écrire le v. ci-dessus sans mentir effrontément; d'honnêtes savants n'ont pas voulu lui imputer cette contradiction et ont fait commencer le *quinquennium* après la brouille, ce qui en comptant une année pour la brouille, une année pour les premières amours, une ou deux pour la période d'initiation à laquelle présida Lycinna ferait un total de huit à neuf ans. Mais on a déjà remarqué (Brandt) que le prétendu aveu d'infidélité de Properce, III 16, 9 *Peccaram semel et totum sum pulsus in annum* n'existait pas. Dans cette pièce Properce, mandé subitement par Cynthie à un rendez-vous assez lointain, hésite à obéir. Il se rappelle alors la *faute* qui a amené la grande brouille. Cette faute ne peut guère être que de même nature que celle qu'il est sur le point de commettre, c'est-à-dire une désobéissance aux ordres de l'impérieuse Cynthie. Quant au début de la pièce 1 du liv. I, où M. B. voit, suivant l'opinion ordinaire, un aveu « d'amours vulgaires » ce n'est pas ainsi qu'il faut l'entendre. Voici ce que dit cette élégie écrite la dernière de celles du I[er] liv. et pour lui servir de préface : « Cynthie est la première qui pour mon malheur m'ait pris par ses yeux tendres, moi qui auparavant n'avais pas été touché par la passion. Alors l'Amour a fait baisser mon regard si ferme et si fier, il m'a mis le pied sur la tête et me l'a fait courber, jusqu'à ce qu'il m'ait appris à détester les jeunes filles chastes — l'impitoyable! — et à vivre dans le désordre. » Properce à ce moment était tout jeune, puisqu'il s'est dérangé peu de temps après la prise de la toge virile; il pouvait avoir dix-huit à dix-neuf ans. Il avait perdu son père de bonne heure; sa famille avait été à demi ruinée par les distributions de terre; sa mère l'avait soigneusement élevé et l'envoya à Rome pour qu'il prît une carrière, peut-être celle d'avocat. Elle désirait sans doute le marier et lui voir mener une vie régulière. Dès lors ces *castae... puellae* dont l'Amour détourne Properce ne peuvent être que des jeunes filles de la société, les seules que Properce connût jusque là et dont sa mère espérait qu'il épouserait quelqu'une. La vie de désordre dont il parle est celle qu'il a menée avec Cynthie. La seule objec-

tion qu'on puisse faire à cette interprétation, c'est qu'il semble peu flatteur pour Cynthie qui devait lire ces lignes, de l'opposer aux *castae... puellae*. Mais il faut songer qu'à ce moment Cynthie était déjà d'un certain âge, qu'elle était franchement lancée dans la vie galante, que les femmes de son espèce considèrent naturellement comme des rivales possibles les naïves jeunes filles à marier, qu'elles tournent en ridicule leur innocence, leur gaucherie, leurs toilettes simples, que Cynthie a dû souvent en plaisanter devant Properce justement pour l'en dégoûter. Il n'y avait donc rien là qui pût offenser Cynthie et ces vers sont tout autre chose qu'un aveu d'infidélité. J'ajouterai que, même en les interprétant dans ce sens, il n'y aurait aucune difficulté à admettre que Properce ait pu écrire plus tard le v. IV. 24, 23. En effet pendant les années mêmes qui appartiennent, de l'avis de tout le monde, au *quinquennium*, le récit des fredaines de Properce alterne de la façon la plus amusante avec ses protestations de fidélité. Il mentait donc sans aucune vergogne ; mais il y a plus. Après avoir maintes fois rapporté des faits qui montrent jusqu'à l'évidence qu'il fut le plus trompé des amants, il se fait dire par Cynthie dans l'élégie où il évoque son ombre, IV, 7, 51 sq. *Juro ego... Me servasse fidem.* Or il savait à quoi s'en tenir là dessus. Sa liaison avec Cynthie est un mélange constant de tromperies et de protestations réciproques qui n'en imposaient à personne. Si l'on veut se convaincre du reste de la facilité avec laquelle Properce se contredisait, il n'y a qu'à rapprocher les vers suivants écrits tous deux sur le même sujet : II 8, 11 *Munera quanta dedi.* .et II, 20 25 *Nec mihi muneribus nox ulla est empta beatis.*

Un point que M. B. a laissé de côté c'est l'importance de la publication du premier livre dans l'histoire des amours de Properce.

Ce premier livre qui parut pendant la brouille eut un grand succès : un mois à peine après l'édition nous trouvons Properce réconcilié avec Cynthie et en train d'en écrire un autre. Ce n'est pas pousser bien loin l'hypothèse que de supposer que c'est justement cette publication qui les a rapprochés. La liaison de Properce et de Cynthie eut, en effet, en partie et des deux côtés un caractère littéraire. Properce n'était pas seulement un jeune fou, mais aussi un écrivain. Tous les sentiments que lui inspirait Cynthie, désirs violents, ivresse, désespoir, étaient traduits par lui en beaux vers et il savait bien que ces beaux vers feraient de lui un des premiers parmi les élégiaques latins. Il avait donc besoin de Cynthie comme un peintre a besoin de son modèle. Quant à Cynthie qui lisait, qui déclamait au besoin les vers de Properce, elle savait bien aussi qu'elle leur devait cette célébrité si nécessaire à une femme à la mode. Elle tenait à son poète, IV, 7, 50 *Longa mea in libris regna fuere tuis.* Cela ne l'empêchait pas, bien entendu, de cultiver des amitiés plus immédiatement fructueuses ; elle n'était insensible ni à l'argent ni à la gloire ; Properce ne l'était ni au plaisir ni à la réputation. Cela explique bien des choses dans cette liaison si orageuse et qui eut tant de peine à se dénouer.

Les événements qui suivirent la mort de Cynthie ont été à peine effleurés par M. B. Properce IV, 7 lui fait dire qu'elle a été empoisonnée. M. B. se borne à écrire p. 46 « *Quae de veneno sibi dato Cynthia mortua dicit nihili facio* ». Mais les cas d'empoisonnement dans la société d'alors étaient nombreux et celui-là n'a rien d'invraisemblable. La rupture qui eut lieu à la fin du *quinquennium* paraît bien avoir été définitive. Les termes dont se sert Properce, III 24 montrent qu'il n'avait plus d'illusion. Cynthie ne fut sans doute pas inconsolable et il est très possible que le successeur ou l'un des successeurs de Properce l'ait empoisonnée. Toutefois, il n'est pas question de cela dans l'élégie IV, 7 : voici comment les choses nous sont représentées; Lygdamus, un esclave qui était depuis longtemps dans la maison et qui avait des raisons d'en vouloir à Cynthie (IV, 8, 79 sq.) a versé le poison, peut-être de complicité avec une certaine Nomas, courtisane d'assez bas étage; cette Nomas était sans doute aussi de la maison; car elle paraît avoir pris la suite des affaires de Cynthie, se parant de ses toilettes et sévissant contre celles de ses camarades qui osaient encore parler de Cynthie et rendre un culte à sa mémoire. A moins que Properce n'ait tu volontairement le nom du principal coupable, il s'agirait tout simplement d'une sorte de conspiration domestique; les serviteurs de Cynthie se seraient débarrassés d'elle et seraient devenus les maîtres de la maison, ce qui n'est pas impossible si, comme il semble résulter de la description de l'enterrement, Cynthie n'avait plus alors aucun parent, pas même sa mère. Ce drame termine dignement la vie de cette femme altière et désordonnée. Une difficulté vient de ce que Cynthie paraît dire à Properce qu'il aurait pu empêcher tout cela, IV, 7, 47 *Te patiente*... On en a conclu qu'au moment de la mort de Cynthie Properce habitait chez elle ou elle chez lui.

Si l'on examine de près les choses, cette conclusion n'est pas légitime. En effet dans l'élégie en question, Cynthie reproche simplement à Properce de n'avoir pas veillé à ce que son enterrement eût lieu dans des conditions décentes et d'avoir laissé fondre une statuette d'or qui la représentait. Elle lui demande de faire en sorte que sa vieille nourrice Parthenie ne manque de rien, que son esclave favorite Latris ne participe pas à la toilette d'une maîtresse nouvelle, qu'il brûle les vers écrits en son nom, qu'il ait soin de son tombeau. Rien de tout cela ne suppose que les deux amants aient cohabité en dernier lieu, Properce pouvait s'autoriser de ses anciennes relations pour faire à ses frais l'enterrement — ce qui eut été bien égal aux domestiques coupables — et pour se charger de l'entretien du tombeau. Il pouvait recueillir Parthenie, qui n'avait plus rien à faire dans la maison de Cynthie et racheter Latris. Il pouvait empêcher la fonte de la statuette en en offrant un bon prix et la garder comme souvenir. S'il ne l'a pas fait — *te patiente* — c'est que tout ce qui se passait alors chez Cynthie lui était indifférent, et c'est ce dont Cynthie lui fait des reproches. Ces reproches sont du

reste modérés : V. 49 *Non tamen insector*... Properce a quelques remords de son indifférence ; il ne va pourtant pas jusqu'à se donner un trop vilain rôle.

A. CARTAULT.

---

384. — **Tacitus.** Agricola and Germania with introduction and notes by H. M. STEPHENSON. Cambridge, Pitt press Series, in-12, 175 p.

J'ai eu occasion de signaler antérieurement plusieurs Tite-Live de M. Stephenson, dans la collection des *Pitt press series* de Cambridge. Voici dans la même collection, avec les mêmes qualités de forme et de fond, deux petits traités de Tacite. Le texte est celui de Halm, sauf quelques variantes que justifient trois pages de « notes sur le texte ». Suit un index des principaux mots et aussi des faits visés dans le commentaire avec un index des noms propres.

Édition jolie, commode, qui ne vise pas à l'originalité, en somme élémentaire et à laquelle je préfère cependant les éditions précédentes de Tite-Live [1].

E. T.

---

385. — Hartvig DERENBOURG. **Ousâma-ibn-Mounkidh.** Un émir syrien au premier siècle des croisades. 1re partie, 1er et 2e fascicule. x-747 pages. Paris, Leroux, 1889 et 1893.

En 1885, M. Hartvig Derenbourg publia, d'après un manuscrit unique conservé à l'Escurial, le texte arabe de l'*Autobiographie* d'Ousâma, émir syrien du XIIe siècle. Les arabisants y reconnurent tout de suite un document fort intéressant pour l'histoire de la Terre-Sainte et des pays musulmans de l'Asie et de l'Égypte, dans les temps qui suivirent la première croisade. Mais M. D. a voulu faire profiter de ce texte les profanes, comme nous. Il pouvait, pour atteindre ce but, choisir entre deux méthodes. Il était libre de traduire simplement en français l'*Autobiographie*, en éclaircissant le texte par des notes abondantes, où il aurait accumulé les remarques historiques, les identifications géographiques, les discussions de date, les rapprochements entre le livre d'Ousâma et les autres œuvres des historiens soit orientaux, soit occidentaux. Mais, en suivant cette voie, il aurait été condamné à mettre souvent

---

1. Pourquoi aucune note critique ni explicative sur le passage du ch. x : *in universam*... d'*Agricola*? Aucune sur la lacune du 3e chapitre de la Germanie? P. 167 à la fin de C. I, 18, au lieu de *fuerit*, lire *fuisse*. — Il n'y a de carte que pour la Germanie. Si les élèves des collèges anglais connaissent assez bien leur pays pour que tout secours sur la Bretagne ancienne dans la lecture de l'Agricola leur soit inutile, il y a vraiment de quoi les admirer et aussi les envier.

l'essentiel dans les notes, à laisser de côté bien des détails piquants, à faire un travail trop impersonnel. Il s'est donc arrêté à la seconde méthode. S'appuyant sur l'*Autobiographie*, mais contrôlant et complétant parfois les assertions de l'émir par les autres documents contemporains, il nous a raconté en son propre nom la vie d'Ousâma. Il fait sans doute à l'*Autobiographie* comme aux autres livres de l'écrivain, à son Diwân ou recueil de poésie, au *livre du bâton*, de larges emprunts directs; mais ces emprunts ne sont que des citations, introduites dans la trame du récit. M. D. veut faire mieux qu'une traduction; il veut faire de l'histoire. Il reconstitue, à l'aide de tous les textes connus, l'existence de son héros; et ce héros, il l'étudie moins pour lui-même que pour les grands événements auxquels il a été mêlé; il se sert de lui comme d'un prétexte pour faire revivre devant nos yeux le monde musulman du XII^e siècle. Nous voudrions montrer ce que son ouvrage nous a appris de nouveau sur l'histoire de cette époque, laissant aux arabisants le soin de discuter sur le sens de telle ou telle expression et sur l'exactitude des divers passages traduits. Nous sommes d'ailleurs bien persuadé qu'ils trouveront très peu d'erreurs à relever.

Au moment où les chrétiens de l'Occident se portaient contre les Musulmans et où s'ébranlaient les bandes de la première croisade, deux khalifes étaient suzerains nominaux du monde des disciples de Mahomet : le khalife sunnite de Bagdad et le khalife schiite de Mizr (le Caire). Mais ils n'ont plus aucune autorité réelle. Le véritable pouvoir est entre les mains du sultan Turc l'Atâbek de Mauzil (Mossoul), et d'une série de chefs militaires, dont quelques-uns sont seigneurs de territoires assez considérables; tels les émirs de Damas et d'Alep. Puis, au-dessous de ces principautés, on trouve de très petits États féodaux, dont les seigneurs cherchent avant tout à garantir leur indépendance vis-à-vis de toute autorité centrale et à s'agrandir, si possible, aux dépens des voisins. L'existence d'Ousâma s'écoula tour à tour dans deux de ces États minuscules, à Schaïzar et à Housn Kaïfa, puis dans les grandes cours de Damas et de Mizr. En nous la racontant, M. D. a ainsi occasion de nous montrer les divers États, grands ou petits, entre lesquels se fractionnait le monde musulman.

Schaizar (une ancienne Césarée) où Ousâma naquit en 1095 de l'ère chrétienne, où il fut élevé et passa son adolescence et les premiers temps de son âge mûr, était un tout petit fief musulman, contenant à peine quelques milliers d'âmes, situé sur une montagne au pied de laquelle l'Oronte coule avec fracas, avant de déboucher en Antioche. La famille des Mounkidhites s'empara de ce fief vers 1082; et Mourschid, père d'Ousâma, fut appelé à le commander; mais il céda cet honneur à son frère plus jeune, Soultân, et vécut dans la retraite, copiant quarante-six fois le Coran tout entier. Ousâma et ses frères furent, par suite de cette détermination, éloignés du pouvoir suprême; mais notre héros ne demeura point oisif; il satisfit son besoin d'activité dans les

plaisirs de la chasse, tua un nombre considérable de lions et de hyènes; puis, il prit une bonne part aux luttes que son oncle Soultân dut livrer, pour défendre Schaizar, contre les chrétiens de la principauté voisine d'Antioche et contre les Musulmans d'Émesse et de Hamâ. M. D. nous décrit avec exactitude ces luttes, de 1098 à 1138; il fixe la date des principaux combats et nous donne une image très nette de ces petites principautés musulmanes qui s'opposaient de toutes leurs forces aux attaques des chrétiens, mais qui n'hésitaient pas à l'occasion à faire alliance avec eux pour repousser leurs adversaires mahométans. Cependant, le courage même qu'Ousâma déploya, les solides qualités dont il fit preuve excitèrent la jalousie de son oncle; en 1138, après que l'empereur grec Jean Comnène eut levé le siège de Schaizar, sur le point de succomber, Soultân signifia à son neveu l'ordre de quitter son pays. Ousâma prit dès lors le chemin de l'exil, et nous allons le retrouver sur une plus vaste scène, à Damas.

Ousâma demeura six années à Damas (1138-1144). Le ministre Mou 'în Ad-Dîn y exerçait la principale autorité, au nom de divers princes, souverains nominaux qui se succédèrent rapidement. Mais, menacé par l'atâbek Zenguî, le ministre n'hésita pas à s'appuyer contre lui sur les chrétiens; avec Ousâma, il fit plusieurs voyages en Palestine, et M. D. nous donne à ce propos les détails les plus curieux sur les relations des chrétiens et des musulmans en Asie. Le temps des haines féroces est passé; les adversaires en présence commencent à s'estimer; ils nouent même des liens d'amitié. Un chevalier chrétien nomme Ousâma : mon frère; lui-même appelle les Templiers : mes amis. Il visite sans encombre Jérusalem et peut y faire ses prières, la tête tournée vers la Mecque. Il a des entretiens particuliers avec le roi Foulques V d'Anjou : « On m'a rapporté, dit le roi, que tu es un noble chevalier. Or, je ne savais pas le moins du monde que tu fusses chevalier. — O mon maître, répondit Ousâma, je suis un chevalier à la manière de ma race et de ma famille. Ce qu'on y admire surtout dans un chevalier, c'est quand il est mince et long. » Il fait des observations très curieuses sur quelques coutumes franques, le duel judiciaire, l'épreuve de l'eau froide [1]. — Cependant, revenu à Damas, Ousâma fut en butte à de basses jalousies : le ministre invita son ancien ami à se retirer; le Mounkidhite demanda un asile à l'Égypte.

Les dix années suivantes (1144-1154) virent Ousâma installé dans un fief très riche que le khalife fâtimide lui a donné dans la banlieue du Caire. Il fut témoin, dans cet intervalle, de la catastrophe qui enleva à Al-Hafith son ombre de pouvoir (1149), et des révolutions successives qui suivirent la mort de ce prince. Lui-même trempa dans le complot qui coûta la vie à Ath-Thâfir (1154). Il nous donne sur tous ces faits de

1. M. Derenbourg a réuni tous les renseignements qu'Ousâma nous donne sur les Francs, dans un chapitre spécial, l'un des plus curieux de l'ouvrage.

précieux renseignements. Ses récits traduits par M. D. nous dépeignent la profonde anarchie où l'Égypte était tombée. Quand l'émir Ibn Rouzzîek s'approche enfin du Caire pour y rétablir l'ordre, Ousâma, dont la conscience n'est point rassurée, prend la fuite, s'ouvre un chemin en combattant à travers la Palestine, et, pour la seconde fois, il vient s'établir à Damas.

Damas venait en 1154 de tomber entre les mains de l'atâbek Nour-ad-Din, fils de Zenguî. Le nouveau maître reçut bien Ousâma, lui rendit ses anciens biens, lui permit de faire venir à Damas sa famille. Le Mounkidhite se montra tout dévoué à l'atâbek; il le suivit dans ses conquêtes en Asie; et, après avoir fait en 1162 le pèlerinage à la Mecque, il marcha avec lui contre les chrétiens de la principauté d'Antioche. Selon toute apparence, il prit en 1164 part à la conquête de Hârim. Mais pendant cette expédition, il apprit à connaître Karâ-Arslân, prince de Housn Kaïfâ. Celui-ci emmena Ousâma dans son pays le Diyâr Behr, sur la rive du Tigre; et là notre émir passa dix autres années de son existence (1164-1174), ne tardant pas à tomber en disgrâce et se consolant de ses ennuis, de la vieillesse qui arrivait, en rédigeant ses divers livres. C'est la période vraiment féconde de son activité littéraire, et probablement pendant ce séjour au nord ont été composées la plupart de ses œuvres que M. H. D. passe en revue. A ce moment. arrivait jusqu'à Housn Kaifâ le bruit des succès remportés par Saladin, On se disait comment il avait conquis l'Égypte, rétabli l'ordre dans ce pays, comment il avait pénétré en Syrie afin de disputer la succession de Noûr ad-Din à ses héritiers impuissants, comment enfin il était entré à Damas sans coup férir. Dès lors, Ousâma n'hésite plus; depuis longtemps, il envoyait ses poésies à Saladin qui les prisait fort. A la nouvelle de tous ces triomphes, il quitta les bords du Tigre et revint une troisième fois dans Damas. Là, il vécut dans l'entourage du sultan; il célébra dans des vers enflammés ses triomphes et M. D. en profite pour nous faire un résumé très net des campagnes de Saladin. Mais pourtant Ousâma, ici encore, connut la disgrâce : il savait à coup sûr conquérir l'affection des puissants, il ne savait point la garder. Puis, de plus en plus, il sentit les inconvénients de la vieillesse; il avait quatre-vingt-seize années musulmanes; son corps ressemblait de plus en plus à un arc, dont le bâton, sur lequel il s'appuyait, formait la corde; aussi la mort qui arriva le 16 novembre 1188 fut pour lui une délivrance. Qu'Allâh lui accorde sa miséricorde!

Ainsi, avec Ousâma, M. Derenbourg nous a fait connaître les petites principautés musulmanes, comme celle de Schaizar [1], ou comme celle de

---

1. Schaizar, la patrie d'Ousâma, fut détruite en grande partie par le tremblement de terre de 1157. La ville fut, peu de temps après, occupée par Noûr-ad-Din. Dans un chapitre spécial, M. Derenbourg a réuni les renseignements que nous avons sur les derniers Mounkidhites.

Housn Kaifâ; il nous a mené sur les scènes plus importantes de Damas et du Caire. Il nous a dit les événements dont le monde mahométan a été le théâtre au xiie siècle; et il nous a fait mieux connaître ce monde. Il nous a donné aussi en passant des renseignements précieux sur le royaume de Jérusalem; il nous a expliqué comment la poignée de chrétiens, établis en Orient, a pu soutenir la lutte contre les Musulmans, eux aussi très divisés et en proie à des révolutions intérieures. Tel est l'intérêt général de ce livre qui semble au premier abord un livre très spécial. Nous l'avons lu, pour notre part, avec un plaisir très vif, et nous avons tiré de notre lecture grand profit.

Ch. Pfister.

---

386. — **Dürers schriftlicher Nachlass,** herausgegeben von Dr K. Lange und Dr F. Fuhse. Halle a. S., Niemeyer, 1893. In-8, xxiv-420 p., avec fac-simile.

M. K. Lange, qui enseigne l'histoire de l'art à l'Université de Kœnigsberg, et l'érudit bibliothécaire du Musée de Nuremberg, M. F. Fuhse, ont réuni et publié en un volume les écrits de Dürer, d'après les manuscrits originaux ou d'anciennes copies. Presque tous ces textes étaient déjà connus, mais par des éditions plus ou moins exactes et complètes. Celle de Campe (1828), devenue à peu près introuvable, ne contient pas les écrits didactiques, non plus que celle de Thausing (1872), qui a le tort de traduire en allemand moderne le langage en somme très intelligible du maître. Quand au livre de l'anglais Conway, *Literary remains of Albrecht Dürer* (1889), ce n'est pas, comme le titre pourrait le faire croire, un recueil complet des œuvres littéraires, mais plutôt une biographie du maître enchâssant ingénieusement ses principaux écrits. Il restait donc encore à publier une édition critique. Celle de MM. L. et F. a le mérite d'une fidélité orthographique très scrupuleuse; elle est plus complète que les précédentes; elle renferme même quelques morceaux inédits. De ce nombre sont des poésies, qui n'ajouteront certainement rien à la gloire de Dürer. Une collation nouvelle des copies de la correspondance avec Jacob Heller a permis d'en améliorer notablement le texte; enfin le Journal du voyage dans les Pays-Bas a été donné d'après un manuscrit non consulté par M. Leitschuh pour son édition de 1884. L'appoint le plus important du nouveau volume, c'est la série d'extraits des œuvres didactiques, que leur ampleur de texte et d'illustrations ne permettait guère de reproduire en entier. Du moins ces extraits, qui nous donnent en quelque sorte l'esthétique générale de Dürer, sont assez nombreux, assez soigneusement classés et annotés, pour que l'on puisse considérer l'édition de MM. Lange et Fuhse comme un complément presque nécessaire des importants travaux de MM. Thausing et Ephrussi.

A. P.

---

387. — E. RODOCANACHI. **Courtisanes et bouffons.** Paris, E Flammarion, 1 vol. in-12 de 199 p.

Voici un charmant livre auquel l'auteur a eu parfaitement raison de donner comme sous-titre, *Étude de mœurs Romaines au* XVI[e] *siécle*. Les courtisanes et les bouffons ont joué un grand rôle, en effet, dans la vie romaine jusqu'au moment où, le contre-coup de la Réforme se faisant sentir, les papes montrèrent plus de sévérité à leur égard. Alors les bouffons disparurent ou à peu près ; les courtisanes au contraire, malgré les mesures prises contre elles, persistèrent en se transformant. La rigueur fit des filles de celles qui avaient été des femmes faciles mais élégantes et quelquefois artistes et lettrées. Leur influence continua d'être déplorable au point de vue moral; elle perdit ce qu'elle avait eu de bon au temps de cette belle Impéria dont M. Rodocanachi nous offre le portrait, au temps où dans le raffinement de leur commerce naquit la galanterie et où les Italiens du XVI[e] siècle perdirent, grâce à elles, le peu qui leur restait encore de la brutalité d'autrefois. M. Rodocanachi a traité ce délicat sujet avec infiniment de tact, ne versant jamais dans la plaisanterie facile, sans être pour cela plus rigoriste qu'il convient. Quelque chose du souffle séduisant de la Renaissance a passé dans ces pages où revivent celles qui, dans ces jours évanouis d'art et de jeunesse, furent gracieuses et aimées.

L. F.

---

388.— **La révolte des croquants de 1637. Madaillan (de la Sauvetat) et les ducs d'Épernon,** par Jules ANDRIEU, secrétaire perpétuel de la Société des sciences, lettres et arts d'Agen. Agen, imprimerie Veuve Lenthéric, 1894. Gr. in-8 de 44 p.

La brochure de M. Andrieu, tirée à très petit nombre d'exemplaires et très élégamment imprimée, attirera beaucoup de bibliophiles : formée en grande partie de documents peu connus, abondamment et savamment annotés, elle attirera beaucoup de curieux et même d'érudits. Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la Guyenne en général, à la révolte des Croquants en particulier, à la biographie des ducs d'Épernon, à l'histoire nobiliaire du Sud-Ouest, tous ceux aussi qui aiment les récits anecdotiques un peu... épicés, feront bon accueil à la publication de l'auteur d'*Une province à travers les siècles*. Voici le contenu de la plaquette : Une *préface* où M. A. complète à la fois son *Histoire de l'Imprimerie en Agenais depuis l'origine jusqu'à nos jours* (1886)

---

1. L'auteur profite d'une découverte faite en 1894 par « le libraire-expert et paléographe parisien bien connu », M. A. Claudin, qui a rencontré une impression agenaise de 1526 : *Le Directoire de la Salut des âmes tant pour les pasteurs d'icelles que aussi pour le commun peuple...* nouvellement imprimé A Gen *(sic)* le sept de novenbre *(sic)* par Anthoine Rebol, petit in-8. carré de 22 ff. n. chiff. caractères gothiques, vignette sur le titre. Opuscule dû à Pierre de Mondaville, chanoine de Lectoure.

deux ducs d'Épernon (Jean de Nogaret et son fils, Bernard, longtemps connu sous le titre de duc de la Valette) et à Léon d'Albert de Laval, seigneur de Madaillan (terre située entre la Sauvetat-du-Drot et Miramont, canton de Lauzun, Lot-et-Garonne), ainsi qu'à la révolte des Croquants en Agenais, en Périgord et en Quercy (1637); un *factum pour messire Bernard de Foix de la Valette, duc d'Épernon et de la Valette, pair de France, colonel général de l'infanterie française, gouverneur de Guyenne, demandeur et accusateur ; contre Léon de Laval, dit de Madaillan, et Jeanne de Laval, sa fille, deffendeurs et accusez* ; un *Factum* [terrible riposte] *pour Léon de Laval, baron de Madaillan, et Jeanne de Laval, sa fille, deffendeurs, contre Bernard de Nogaret, duc d'Épernon, demandeur, sous le nom de Boisredon son valet ;* enfin, des détails généalogiques sur la descendance directe (jusqu'en 1717) du décapité de 1644.

L'intérêt principal de la plaquette réside dans la biographie du gentilhomme commandant les bandes de rebelles qui envahirent l'Agenais et que les chroniqueurs et les historiens ont simplement désigné sous le nom de *Madaillan,* ou *Madaillan de la Sauvetat,* sans détermination plus précise. Comme M. A. le remarque avec raison, cet aventurier méritait cependant quelque attention, tant par sa romantique existence que par sa fin tragique. C'est avec une grande sagacité que l'auteur a établi l'identification de ce bandit qui, après avoir été chassé de la Sauvetat par le second duc d'Épernon [2], lequel rasa le château de ce chef des révoltés [3], s'enfuit en Quercy, puis à l'étranger, vivant d'expédients, parcourant successivement l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre, la Suède, où il se mit au service de la reine Christine, assistant à plusieurs batailles comme lieutenant-colonel d'un régiment de mille chevaux. Ayant été fait prisonnier par les Impériaux et conduit à Vieux-Brisach, il dut payer mille écus de rançon pour recouvrer sa liberté. Revenu

---

Cette découverte recule de 14 ans la date que M. A. avait pu fixer à 1540 avec sa *Françoyse chrestienne,* à l'article *Imprimerie* du tome III de la *Bibliographie générale de l'Agenais* (1891), rectifiant déjà son *Histoire de l'Imprimerie en Agenais.*

et son *Histoire de l'Agenais* (1893) [1]; une *introduction* consacrée aux

1. M. A. avait oublié de mentionner Gabriel-Marie, comte de Talleyrand-Périgord, né à Théobon, paroisse de Loubès, en Agenais, le 9 octobre 1726, commandant à Fontenay, à Raucoux, etc, le régiment de Normandie (aujourd'hui 9e d'infanterie), lieutenant général en 1780, mort en 1797.

2. J'ai jadis publié le bulletin de victoire écrit par Bernard de Nogaret sous forme d'une letre adressée du champ de bataille à son père le duc d'Épernon. Voir *Documents inédits pour servir à l'histoire de l'Agenais* (Agen, 1875, in-8. p. 229) recueil honoré ici même des éloges de M. Gabriel Monod, ce que je rappelle avec encore plus de reconnaissance que de fierté.

3. Comment ce château *rasé* en 1637 (p. 18) était-il debout en 1641 (p. 20) ? On nous montre, en cette dernière page, Madaillan « retranché dans son château ». L'avait-on déjà reconstruit? c'eût été aller vite en besogne. Croyons plutôt que le repaire du brigand n'avait pas été rasé autant qu'on l'a prétendu.

en France, il prend part à une nouvelle sédition (1640), obtient un nouveau pardon, rentre (1641) au service du roi avec deux compagnies de cavalerie, dénonce le vieux duc d'Épernon à la cour comme complice du comte de Soissons, est condamné comme calomniateur à la peine de mort, parvient encore à se dérober, ressaisi, enfin, est écroué à la Conciergerie avec sa fille Jeanne de Laval [1], et condamné une seconde fois à mort par le Parlement de Paris, il a la tête tranchée (1641).

Autour de ses récits, comme autour des deux factums, M. A. a multiplié les notes instructives et piquantes. Indiquons particulièrement celles qui concernent l'étymologie du mot *croquants*, le maréchal de Thémines, Antoine du Puy, seigneur de La Mothe de La Forest en Périgord, le livre-journal de Pierre de Bessot, d'Esparbès de Lussan, marquis d'Aubeterre; les divers châteaux ou fiefs de Madaillan, les diverses familles du nom de Madaillan, Guillaume Girard, le secrétaire et le biographe du premier duc d'Épernon [2], l'intendant Foulé, le marquis de Lusignan, etc.

J'ose croire que tous ceux qui me connaissent ne penseront pas un seul moment que, dans le bien que je viens de dire du travail de mon confrère et ami, M. Jules Andrieu, j'ai été le moins du monde influencé par la dédicace qui m'en a été faite en termes trop gracieux.

T. DE L.

---

389. — MASSARANI (Tullo). **Come la pensava il dottor Lorenzi.** Rome. Forzani et Cie. 1894. In-8 de 358 pages. 3 fr. 50.

Une fiction simple, des conversations pleines de naturel, d'esprit, de grâce, où le style garde son élégance jusque dans la familiarité, tel est le

---

1. Madaillan fut accusé d'avoir eu des relations incestueuses avec cette malheureuse personne. Guillaume Girard, historiographe du duc d'Épernon, assure que l'adversaire de son maître fit tuer « trois enfants qu'il avait eus de sa fille ». Les deux factums contiennent à cet égard des phrases d'une telle crudité que l'éditeur a été obligé de les remplacer par des points. Voir ses observations là-dessus pp. 23, 31-32. Malgré les coupures, il reste encore des passages bien vifs (pp. 28, 29, 36, 37). A côté d'assertions scandaleuses, on trouve, surtout dans le second factum, où la verve bouillonne, des assertions plaisantes, comme celle-ci, par exemple (p. 36) : « son advocat qui crache du latin de cuisine ».

2. La seule petite faute de l'annotation est cette méprise (p. 21, note 2) : « Guillaume Girard fut grand archidiacre d'Angoulême. » Ce fut un frère de Guillaume, nommé *Claude*, qui porta les titres d'*official*, puis de *grand archidiacre d'Angoulême*. Voir mon édition des *Lettres de Guy de Balzac*, tirage à part des *Mélanges historiques* (Imprimerie nationale, 1873, in-4°, p. 26, note 1). Ce qui rend le péché de M. Andrieu plus excusable, c'est qu'il existe de nombreux précédents, comme je l'ai constaté à la fin de la note à laquelle je renvoie deux lignes plus haut : « On a souvent confondu l'un avec l'autre les deux frères Girard, comme on peut s'en assurer en consultant le *Dictionnaire* de Moréri, celui de Chaudon, la *Biographie universelle*, la *Nouvelle Biographie générale*, le *Manuel du Libraire* (au mot *Balzac*), etc.

cadre dans lequel M. Tullo Massarani développe une suite de très intéressantes considérations sur tous les sujets relatifs au présent et à l'avenir de l'Italie. Nous donnerons une idée de l'importance des questions qu'il aborde en énumérant les divers chapitres du livre : La famille, le travail, les champs, les cités maritimes, l'émigration et les colonies, Rome et l'idée religieuse, les communes, les armes et la paix, l'école, la culture intellectuelle, l'hygiène, la justice, la mutualité, les grands pourquoi de la vie. L'indépendance et la franchise, qu'en vertu de son caractère et grâce à son autorité personnelle, il porte dans ces matières inviteraient à l'y suivre, mais de longues pages seraient nécessaires pour un simple résumé de ses doctrines. Nous nous en tiendrons à un seul point, celui qui nous touche de plus près, l'opinion de l'auteur sur la politique extérieure de sa patrie. M. M. ne fût-il pas sénateur, l'appréciation d'un homme tel que lui est de celles qu'il faut connaître pour se tenir en garde contre les illusions. Nous nous abstiendrons de tout commentaire. M. M. est un partisan résolu de la triple alliance qui lui paraît nécessaire pour la défense de son pays (p. 185); il sait tout ce qu'elle coûte à l'Italie; personne ne connaît et ne décrit avec plus de sincérité les circonstances dans lesquelles se trouve sa patrie ; il n'en approuve pas moins l'extension donnée aux forces militaires et l'échange des garanties avec l'Allemagne; il s'émeut sans doute à la pensée d'une guerre qui mettrait aux prises les frères d'armes de Solferino ; mais il se console par cette réflexion : « Si jamais, *quod Dii avertant,* ce mauvais rêve s'accomplissait, ce ne pourrait être par notre fait, mais uniquement par le fait de nos voisins de l'Ouest. Mais eux-mêmes ils ne voudront pas bouleverser le monde en entrant spontanément en lice pour un idéal patriotique très digne de respect, mais qui pourtant n'est pas plus précieux que la paix du monde. » (p. 188). Il faut remercier M. Massarani de la loyauté avec laquelle il exprime des sentiments que d'ailleurs l'Italie ne paraît plus partager tout entière. Rien ne serait plus flatteur et plus précieux pour nous que de voir l'éminent publiciste modifier à son tour l'opinion que nous nous sommes bornés à constater.

Charles DEJOB.

---

390. — **Dos y patria articulos escogidos de D. José Manuel Groot.** Bogota (Colombie) Casa editorial de Medardo Rivas, 1894, 1 vol. 234 p.

Ce livre que nous nous contenterons d'annoncer sommairement échappe par sa nature et son contenu à l'analyse et à la discussion. Sous le titre un peu général de « Dieu et patrie ». M. J. Rivas Groot a réuni, en les faisant précéder d'une esquisse biographique, un certain nombre d'articles de feu D. José-Manuel Groot (1800-1878) dont l'importante œuvre historique a été précédemment appréciée en cette *Revue.* On conçoit que ces articles presque tous de polémique religieuse, et

datant de quarante ou quarante-cinq ans ont perdu toute actualité et que malgré le talent de l'écrivain ils n'offrent qu'un intérêt rétrospectif. Il suffira de citer quelques titres : La religion chrétienne démontrée par la raison. — Le mariage des prêtres (combattu par M. G.). — L'abolition de l'enfer. — Galilée dans la prison de l'Inquisition (M. G. conteste la condamnation de l'astronome par l'Église, au moins en ce qui concerne ses théories scientifiques) — Saint-Pierre fut-il pape? — Une biographie du missionnaire Pedro Claver (1580-1654). — Deux ou trois nouvelles agréablement écrites, quelques pièces de vers, et une notice sur un peintre Grenadin du XVII<sup>e</sup> siècle Gregorio Vasquez Ceballos terminent ce recueil dont l'impression est un pieux hommage rendu à la mémoire du consciencieux et érudit historien de la Colombie.

G. STREHLY.

## ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES

### *Séance du 20 juillet 1894.*

M. Paul Meyer, président, annonce à l'Académie la mort de M. Austin Henry Layard, associé étranger.

M. J. J. Budd adresse à l'Académie l'estampage d'une médaille française du XVII[e] siècle, représentant le buste du président au Parlement, Guillaume de Nesmond, mort en 1613. Cette médaille a été trouvée dans la tombe d'un indien.

M. Müntz achève la lecture de son mémoire sur les collections des Médicis au XVI[e] siècle.

M. Clermont-Ganneau complète les explications qu'il avait données, à la dernière séance, sur le bas-relief de Soueïdâ (Syrie). La scène, on s'en souvient, représente incontestablement un épisode de la Gigantomachie : Hercule tuant à coups de flèche un des géants et Jupiter retenant le soleil pour favoriser la victoire du héros. Dans Hercule à cheval, en costume romain, M. Clermont-Ganneau avait proposé de reconnaître l'empereur Maximien, qui portait officiellement le nom d'Herculius; dans Jupiter, l'empereur Dioclétien, son collègue, qui portait celui de Jovius. M. Clermont-Ganneau apporte un argument nouveau à l'appui de sa conjecture : c'est l'existence dans la province d'Arabie, à laquelle appartenait Soueïdâ, d'une ville appelée Maximianopolis, du nom même de l'empereur. Il est tout naturel qu'on ait élevé dans cette ville un monument faisant allusion aux exploits guerriers de Maximien. La localité d'où provient le bas-relief, que ce soit Soueïdâ elle-même ou une localité voisine, doit représenter Maximianopolis, dont on n'avait pas jusqu'à ce jour réussi à déterminer exactement l'emplacement.

M. Clermont-Ganneau communique ensuite à l'Académie la photographie d'une inscription arabe du I[er] siècle de l'hégire, provenant des environs de Jérusalem : c'est une borne milliaire du calife Abd-el-Melik. Cette inscription, en dehors de sa valeur historique et géographique, est d'un rare intérêt pour l'histoire de l'écriture arabe, parce qu'elle nous montre la première apparition des points diacritiques qui sont plus tard devenus un des éléments essentiels de cette écriture.

M. Clermont-Ganneau communique deux inscriptions de Palestine : une dédicace à Trajan par la *legio X Fritensis*, et une borne milliaire d'Adjloûn, de l'autre côté du Jourdain, déjà publiée d'après une copie incorrecte, et portant le nom du légat impérial P. Julius Jeminius Marcianus qui gouvernait la province d'Arabie sous Marc-Aurèle et Lucius Verus, en l'an 162.

M. de Nolhac, conservateur au musée national de Versailles, fait part de la méthode qu'il a employée pour une restitution idéale du célèbre Virgile du Vatican. Ce manuscrit, extrêmement fragmentaire, qu'on suppose dater du IV[e] ou du V[e] siècle, contient à peine le sixième de l'œuvre de Virgile en morceaux répartis entre *Géorgiques* III, 1, et *Enéide*, XI, 395, et se compose de soixante-quinze feuillets détachés les uns des autres, illustrés de cinquante miniatures d'une grande importance archéologique. Après avoir démontré que les peintres qui ont travaillé aux miniatures sont au nombre de trois, M. de Nolhac, s'appuyant surtout sur les empreintes laissées par des peintures perdues sur les feuillets conservés, propose la restitution presque certaine du contenu de cent quinze feuillets illustrés de quatre-vingts peintures, dont il peut

désigner presque toujours les sujets. Des calculs, que permettent d'établir les restitutions, donnent à penser que le Virgile du Vatican, quand il est sorti de la boutique du libraire, comptait environ quatre cent vingt feuillets et deux cent quarante-cinq peintures. Ces détails ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de la librairie dans l'antiquité. De plus, on peut voir dans cette beauté exceptionnelle du manuscrit un argument nouveau en faveur de l'opinion qui se refuse à attribuer la conception d'une œuvre d'art aussi considérable aux bas temps de l'empire romain, et qui voit dans ces miniatures des reproductions d'originaux peut-être beaucoup plus anciens.

M. Salomon Reinach fait une communication sur la *cateia*, arme que Virgile qualifie de germanique et qui avait, disait-on, la propriété de revenir vers celui qui l'avait lancée. Il fait observer que les armes des barbares qui envahirent l'empire romain au v<sup>e</sup> siècle ressemblent beaucoup aux armes celtiques de dix siècles antérieures : ainsi, l'*angon* mérovingien dérive du *gaesum*. Une partie de la civilisation celtique s'est conservée en Germanie pendant qu'elle était remplacée, en Gaule même, par la civilisation romaine. La *cateia* a également son équivalent à l'époque des invasions : c'est l'arme par excellence des Francs, la hache de jet ou francisque. On disait que le marteau du dieu Thor revenait après chaque coup se placer dans sa main; c'est cette croyance qui a donné naissance à l'assertion des anciens sur la *cateia*. L'arme du guerrier franc était assimilée à celle du dieu qu'il servait. — Cette communication est suivie de quelques observations présentées par M. Deloche et par M. G. Perrot.

M. Héron de Villefosse lit une note sur des peintures murales trouvées à Cherchell, en 1894, par M. Victor Waille. Puis il communique une autre note sur l'état actuel des fouilles de M. Gavault à Tigzirt. Cinq grandes photographies et des croquis accompagnent cette note qui renferme le texte d'une inscription chrétienne ou mosaïque, malheureusement très mutilée, relevée dans le bas-côté droit de la basilique. — M. P. Gavault a estampé à Tigzirt quelques inscriptions païennes inédites. Elles viennent s'ajouter à celles qui ont été déjà publiées dans le *Corpus* latin, et à celles que M. C. Pallu de Lessert avait recueillies sur le même point en 1886 et en 1888. — Le plus important de ces textes se rapporte à un sanctuaire de Saturne. Comme sur d'autres pierres africaines le dieu est qualifié *invictus* et *frugifer*.

PRO ORNAM
ENTOTEMPLI
DEI INVICTI.FRV
GIFERIATSVPLE (*sic*)
NDAMRORTICV (*sic*)
NOVAMSACERDO
E

La fin de l'inscription manque; la forme des lettres indique une basse époque. A la ligne 5 il faut lire PORTICV : cela est évident. — Une autre inscription, simple épitaphe, contient l'ethnique *Rusu*(*curritanus*). L'emplacement de Tigzirt correspond en effet à celui de l'antique *Rusucurru*.

D M
L.IVLIVS.. ..
BONIC.......
RVSV.V.A...

Enfin un estampage permet de rectifier une petite erreur dans une inscription funéraire donnée par le *Corpus* (VIII, n° 8996), dont il faut lire ainsi la dernière ligne

DIES XVI

L'Académie se forme en comité secret.

## *Séance du 27 juillet 1894.*

L'Académie décide que l'allocation de la somme de 3,000 fr. accordée aux fouilles de Delphes sera, cette année, affectée aux fouilles de Délos.

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, M. de Nolhac achève la lecture de sa communication sur le *Virgile du Vatican* dont nous avons rendu compte précédemment. — A la suite de cette lecture, il y a un échange d'observations entre M. de Nolhac et MM. Perrot, Boissier et Delisle sur le caractère des peintures du célèbre manuscrit.

M. Gauckler, directeur du service des antiquités de Tunisie, présente à l'Académie des photographies et un dessin d'un vase précieux, récemment découvert à Bizerte dans les travaux de dragage dirigés par M. Gallut, ingénieur de la compagnie du port. C'est une patère en argent massif incrusté et plaqué d'or; elle est ovale, légèrement concave et munie de deux oreilles plates. Sa longueur atteint 90 centimètres; elle pèse 9 kilogr. de métal fin. L'ornementation de la patère est très riche : le motif

central gravé sur incrustation d'or, représente la lutte d'Apollon et de Marsyas. Le satyre joue de la flûte double devant la Muse, arbitre du combat; autour de lui sont groupés, suivant leurs sympathies, ses partisans et ses adversaires : Apollon et Athéna, d'une part; de l'autre, Cybèle, un satyre et le jeune berger Olympos. Le pourtour du plat est occupé par une frise en relief où se succèdent divers tableaux idylliques et champêtres, de style alexandrin. Sur les oreilles sont figurés, au milieu d'ornements accessoires, un sacrifice rustique à Dionysos et une scène bachique. Tous les ornements, ciselés en plein métal, sont exécutés avec un art consommé. La patère de Bizerte est une œuvre hellénistique qui semble dater des premières années de notre ère. C'est la pièce d'orfèvrerie la plus précieuse qui ait encore été découverte en Afrique. M. Gauckler a réussi à en assurer la possession au musée du Bardo, grâce au concours empressé des directeurs de la compagnie du port, MM. Couvreux et Hersent, et de l'administrateur délégué à Bizerte, M. Odent, qui ont rendu à cette occasion un service éclatant à la science.

M. Maspero présente à l'Académie une statuette en bois dur représentant une prêtresse de Minou nommée Toui. Ce petit monument, d'origine thébaine, est d'une finesse de travail et d'une conservation telles, qu'il faut remonter jusqu'au commencement du siècle pour signaler la découverte d'une pièce aussi parfaite. Le Louvre vient d'en faire l'acquisition, et l'on ne peut que le féliciter d'avoir enrichi ses collections d'une œuvre aussi rare.

M. Müntz présente un mémoire de M. de La Tour, bibliothécaire au cabinet des médailles, sur Matteo del Nassaro, le peintre et médailleur attitré de François Ier.

## *Séance du 3 août 1894.*

Présidence de M. Maspero, vice-président.

Au nom de la commission du prix Fould, M. Müntz annonce que ce prix est décerné à M. Gustave Gruyer pour son ouvrage *l'Art ferrarais à l'époque des princes d'Este.*

M. Geffroy, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, directeur de l'Ecole française de Rome, fait connaître un dessin inédit représentant en élévation la colonne d'Arcadius à Constantinople. On sait que la capitale de l'empire d'Orient avait deux colonnes de marbre avec sculptures autour du fût, d'après le modèle de la colonne Trajane à Rome. L'une avait été érigée en 386 par Théodose le Grand, l'autre par son fils Arcadius en 403. Des bas-reliefs qui ornaient le fût de la première, nous croyons avoir une représentation dans les deux copies du dessin attribué à Gentile Bellini qui sont conservées au Louvre et à l'Ecole des beaux-arts. Des bas-reliefs qui ornaient le fût de la seconde, nous ne savons rien. Le dessin inédit, présenté par M. Geffroy, nous rend une représentation de ces sculptures. Dans une discussion approfondie, M. Geffroy examine un à un tous les arguments qu'on peut alléguer sur le véritable caractère de cette œuvre, signale beaucoup d'incertitudes qui subsistent sur l'interprétation de ces images; mais leur authenticité lui paraît incontestable. Il rappelle la confusion souvent commise, mais aujourd'hui inadmissible, entre l'une et l'autre colonne ainsi que la bizarre représentation publiée par Du Cange, en 1680, dans sa *Constantinopolis christiana*. Ce mémoire et le dessin inédit paraîtront prochainement. — M. Müntz présente quelques observations au sujet de cette communication.

L'Académie se forme en comité secret.

## *Séance du 10 août 1894.*

M. Paul Meyer, président, fait l'éloge de M. Dutreuil de Rhins, l'explorateur assassiné récemment au Thibet, et exprime les regrets que cette perte cause à l'Académie.

M. Gaston Boissier donne lecture d'un travail de M. Fabia, professeur à la faculté des lettres d'Aix, sur cette question : « Les ouvrages de Tacite réussirent-ils auprès de ses contemporains? » On croit communément que les *Histoires* et les *Annales* excitèrent, dans leur nouveauté, toute l'admiration dont elles étaient dignes, et on a raison de le croire; mais on a tort de n'en pas chercher d'autre preuve que les témoignages peu décisifs de Pline le Jeune. M. Fabia insiste sur la persévérance de Tacite qui n'aurait pas consacré jusqu'à la fin sa vie à l'histoire si le succès ne l'y avait encouragé dès le début; sur les bonnes dispositions où le public lettré devait être nécessairement (l'histoire n'étant pour les Romains qu'une province de l'éloquence) à l'égard d'un historien déjà illustre comme orateur. Il met en lumière les qualités par lesquelles ces deux chefs-d'œuvre s'imposaient à l'admiration des contemporains; avec la marque d'une personnalité géniale, les Romains y trouvaient l'expression la plus parfaite de leur propre tournure d'esprit. En terminant, M. Fabia répond aux objections qui se sont produites ou pourraient se produire contre l'opinion traditionnelle.

M. Héron de Villefosse fait passer sous les yeux de l'Académie une boucle de ceinturon de fabrication barbare trouvée dans un tombeau aux environs de la Calle

(Algérie). Cette boucle, qui offre une ressemblance absolue de forme avec les boucles du même genre trouvées en France et remontant à l'époque mérovingienne, est entièrement ornée de petits carrés de verre rouge cloisonné; l'ardillon lui-même est recouvert de verroterie. On a signalé déjà dans les environs d'Hippone une découverte analogue. Il est très probable que ces boucles proviennent de sépultures qui remontent à l'époque de la domination vandale.

## *Séance du 17 août 1894.*

M. Th. Homolle, directeur de l'Ecole d'Athènes, écrit, le 4 août, qu'il envoie à l'Académie, avant qu'elle ne soit livrée au public, la notice par lui consacrée, dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, aux fouilles de Delphes et aux découvertes de l'Ecole d'Athènes en 1894. M. Homolle adresse en même temps une série de cent photographies où sont reproduites, avec des vues des chantiers, les principales œuvres d'art recueillies depuis quatre mois. Il y en a de tous les temps; mais les pièces capitales appartiennent à l'époque archaïque. Ecole attique, école des îles, école du Péloponnèse y sont représentées par des œuvres ou des séries d'œuvres, de date certaine, de provenance garantie par des inscriptions. — Un plan partiel du téménos delphique, contenant toute la région comprise entre le Trésor des Athéniens et le mur hellénique, permettra de placer et d'identifier les monuments désignés dans le Rapport. — M. Tournaire travaille à un autre plan, contenant toute la région au nord du Trésor des Athéniens jusqu'au mur pélasgique et tout le temple d'Apollon. — A l'envoi de M. Homolle sont également joints les estampages des inscriptions étudiées par M. Bourguet dans son mémoire.

Dans une autre lettre datée du 7 août, M. Homolle annonce que M. Couve se propose, à l'aide de la subvention de l'Académie, d'étudier l'habitation privée à Délos, où des quartiers entiers sont conservés. Les murs, jusqu'à une hauteur de trois, quatre et cinq mètres, portent encore leur revêtement de stuc peint; les dallages en mosaïque sont intacts et souvent fort beaux.

M. Ménant rappelle qu'il a remis à l'Académie, le 6 avril dernier, au nom de M. Chantre, un pli cacheté renfermant l'indication du résultat des fouilles de cet explorateur en Asie-Mineure pendant sa première campagne (1893). Un télégramme adressé à M. Ménant par M. Chantre et daté de Péra, 13 août, annonce le retour très prochain du voyageur qui est satisfait de sa seconde campagne. Malgré les difficultés que lui ont suscitées le choléra, les quarantaines et son expulsion de Kara-Euyuk, cette seconde expédition a réussi et confirme pleinement les résultats consignés dans le mémoire de 1893, dont M. Chantre demande l'ouverture.

M. Philippe Berger communique une note sur un important mausolée avec inscription bilingue, latine et néo-punique, de Remada (Tripolitaine). L'inscription lui a été communiquée par M. F. Foureau, au retour de sa mission chez les Touareg Adzjer; depuis lors, M. Gauckler lui en a donné les photographies et tous les documents recueillis pour le service des antiquités par M. de La Marche. — Ce mausolée était à deux étages, couronnés d'une pyramide et reposant sur un soubassement à quatre assises, avec caveau voûté. Les deux inscriptions surmontaient un grand bas-relief représentant le défunt et sa femme. Ce motif était accompagné d'une série d'autres bas-reliefs disposés sur les quatre faces de l'édifice, et qui en font le principal intérêt. On y trouve représentés Orphée charmant les animaux, Orphée enlevant Eurydice aux enfers, Hercule enlevant Alceste, et encore une ou deux autres scènes relatives à la vie d'outre-tombe. — M. Berger étudie ensuite les deux inscriptions et démontre facilement qu'elles sont la traduction l'une de l'autre. L'inscription néo-punique suit même presque littéralement l'inscription latine, dont voici le texte :

DIS · MANIBVS · SAC ·
APVLEVS · MAXSSIMVS ·
QVI · ET · RIDEVS · VOCABA
TVR · IVZALE · F · IVRATHE · N ·
VIX · AN · L · XXXX · THANVBRA ·
CONIVNX · ET · PVDENS · ET · SE
VERVS · ET · MAXSIMVS · F ·
PIISSIMI · P · AMANTISSIMO · S · P · F.

Cette inscription nous apprend que ce monument a été élevé à un personnage nommé Apuleius Maximus Rideus par sa femme Thanubra et par ses enfants. M. Berger remarque que, tandis que le défunt porte un double nom, latin et punique, ses ancêtres portent des noms purement puniques, ses enfants des noms purement latins. Cette inscription nous fait donc assister au passage des mœurs latines. De plus, jamais encore on n'avait trouvé d'inscription si loin dans le sud. — M. Clermont-Ganneau présente quelques observations.

M. Alexandre Bertrand met sous les yeux de l'Académie une tête en ivoire de travail gallo-romain, ayant servi de coffret à bijoux, restaurée au musée de Saint-Germain-en-Laye par M. Abel Maître sur la demande de la direction du musée de Vienne (Isère), auquel cette tête appartient. Cette sculpture passait pour être en bois. Elle

avait été une première fois très maladroitement restaurée et même mutilée, puis volée et brisée de nouveau en de nombreux morceaux. M. Abel Maître a reconnu non seulement qu'elle était en ivoire et non en bois, mais a pu la rendre à son état primitif. M. Alexandre Bertrand analyse le rapport de M. Maître, qui paraîtra dans la *Revue archéologique.* La tête est certainement une réplique gallo-romaine d'une tête grecque qui devait être célèbre ; M. Bertrand espère qu'on en retrouvera le modèle. — M. Collignon ajoute quelques remarques.

M. Ménant, selon le vœu exprimé par M. Chantre dans son télégramme, ouvre le pli cacheté remis à l'Académie le 6 avril dernier et en donne lecture. — Cette lecture est suivie de quelques observations de M. Oppert.

## *Séance du 24 août 1894.*

M. Maxime Collignon analyse le rapport sur les fouilles de Delphes adressé à l'Académie par M. Homolle, directeur de l'Ecole française d'Athènes; il présente en même temps une série de cent photographies, annexée au rapport et représentant, avec les vues des différents chantiers, les principales œuvres d'art trouvées depuis la fin de mars 1894. Trois chantiers ont été en activité : celui du temple d'Apollon, celui du Trésor des Athéniens, et un troisième dans le voisinage du mur appelé l'*Hellenico*, c'est-à-dire dans la région sud de l'enceinte sacrée. M. Convert, ingénieur, MM. Bourguet et Perdrizet, membres de l'Ecole, ont partagé avec M. Homolle la conduite des travaux. M Tournaire a fait les relevés d'architecture. — La terrasse supérieure, celle où s'élevait le temple d'Apollon, a été déblayée. On a retrouvé les soubassements du temple et dégagé les galeries souterraines qui formaient une sorte de réseau d'un bout à l'autre de l'édifice. Mais l'absence totale de débris de sculpture provenant du fronton ou des métopes, la rareté des fragments d'architecture font croire que la destruction du temple a été complète. Il faut, pour en dresser le plan définitif, attendre la fin des travaux de déblaiement. Aux abords de l'édifice et sur différents points de la terrasse supérieure, on a fait des trouvailles considérables de sculptures et d'inscriptions. On a retrouvé des bases avec des dédicaces de Gélon et de ses fils, de nombreux décrets, des fragments de lettres impériales, des comptes du sanctuaire pendant les années postérieures à 346. — Les fouilles poursuivies au niveau inférieur, entre la terrasse du temple et l'*Hellenico*, ont eu un plein succès. La topographie de toute cette partie du sanctuaire est aujourd'hui très claire, et la Voie Sacrée a été dégagée sur tout son parcours, avec les monuments qui la bordaient. — L'intérêt capital des fouilles consiste dans la découverte d'une riche série de sculptures provenant des trois Trésors : celui des Athéniens, déjà mis au jour dans les fouilles de 1893, ceux des Sicyoniens et des Siphniens, récemment dégagés, en même temps que le Trésor des Béotiens. Les métopes du Trésor des Athéniens trouvées l'année dernière sont complétées par des fragments importants qui permettent de restituer les scènes de la légende d'Hercule. A cette série vient s'ajouter celle des exploits de Thésée, presque entièrement nouvelle, et l'on possède ainsi la décoration sculptée des deux façades principales. D'autres métopes permettent d'affirmer que les façades latérales étaient ornées de la même manière; c'étaient, d'un côté, la Géryonie et un combat de Grecs et d'Amazones, de l'autre une suite de combats singuliers. Plusieurs de ces morceaux sont d'une rare beauté. Si l'on ajoute aux métopes intactes ou mutilées les deux Amazones à cheval qui formaient le couronnement des acrotères, la décoration du Trésor des Athéniens est complète; on possède là un ensemble incomparable de sculptures rigoureusement datées, appartenant à cette période de 480 à 470, où s'épanouit la jeunesse de l'art attique, émancipé des dernières entraves de l'archaïsme. — Les métopes de tuf du Trésor des Sicyoniens relèvent encore de l'archaïsme primitif du VIe siècle. Les scènes figurées sont empruntées à la légende des Dioscures et à celle des Argonautes. Une des métopes, presque intacte, montre Idas et les Dioscures marchant en file, la double lance à l'épaule, et ramenant le troupeau de bœufs enlevé par eux en Messénie. Il y a là des documents infiniment précieux pour l'étude de l'ancien art péloponnésien : les sculptures du Trésor de Sicyone prendront, dans l'histoire de l'art grec primitif, une place importante, à côté des métopes de Sélinonte et des frontons de tuf de l'Acropole d'Athènes. — Hérodote signale le Trésor des Siphniens comme l'un des plus beaux de Delphes. L'archaïsme finissant n'a rien produit de plus achevé que le décor architectural. Mais surtout la frise et le fronton constituent un ensemble de sculptures unique jusqu'à ce jour, pour la période qui comprend la fin du VIe siècle et le début du Ve. Les sculptures de la frise, haute de 0 m. 64, conservent encore des traces de couleurs; elles forment une longue suite, répartie sur les quatre faces du monument, avec une grande variété de sujets. Du côté sud, des défilés de chars et de cavaliers, une scène d'enlèvement se rapportent sans doute à un épisode de la légende troyenne; c'est à cette face qu'il faut replacer les cavaliers trouvés antérieurement et le quadrige conservé au musée de Delphes; ces morceaux n'appartenaient pas, comme on l'avait cru tout d'abord, à la frise du temple d'Apollon. A l'Ouest, on reconnaît la scène de l'apothéose d'Hercule. Pour le côté Nord, on possède environ 8 mètres de frise : c'est un combat des Dieux et des

Géants, composé suivant les mêmes principes que les scènes de la peinture de vases du VIe siècle, mais traité avec une ampleur et une finesse d'exécution qui en font un chef-d'œuvre de l'archaïsme finissant. La frise de l'Est, dont le sujet, comme celui du Sud, est emprunté à la légende troyenne, montre du côté droit un combat héroïque autour du corps d'un guerrier mort. Plus loin, les dieux, assis et conversant entre eux, semblent suivre avec curiosité les péripéties de la lutte. Dans son rapport du 25 avril 1894, M. Homolle mentionnait déjà un fragment de cette frise, un groupe de trois déesses, qu'il avait rapproché du groupe des dieux sur la frise du Parthénon. Un nouveau fragment, qui occupait l'extrémité gauche de la composition, présente un groupe de cinq divinités, symétrique au premier et traité dans le même sentiment de grâce familière. L'analogie avec la frise orientale du Parthénon est ainsi plus étroite; le Trésor des Siphniens nous livre comme une première esquisse du groupe des dieux qui, dans la frise de Phidias, assiste à la procession des Panathénées. La décoration sculpturale du Trésor comprend encore un fronton, d'un style plus sec; il représente Hercule et Apollon se disputant le trépied delphique en présence d'Athéna qui cherche à les apaiser; d'autres divinités et des chevaux occupent les deux ailes du fronton. Une étude plus complète du monument permettra de déterminer à quelle école appartiennent ces sculptures qui, au premier aspect, semblent se rattacher à la tradition ionienne. — Dans la région des Trésors, d'autres découvertes sont encore à signaler : un Apollon archaïque en marbre, de grandes dimensions; une base de statue décorée de reliefs, en forme de chapiteau dorique; de nouveaux fragments des caryatides archaïques, qui décoraient sans doute une tribune; des bronzes, entre autres une belle statuette du type du Doryphore. On a retrouvé les deux exèdres des offrandes des Argiens et la base du trophée de Lysandre. Le Trésor des Béotiens a fourni un grand nombre d'inscriptions. Au Trésor des Athéniens, on a dégagé de nouvelles assises couvertes d'inscriptions : des décrets delphiens, des catalogues d'Athéniens envoyés à Delphes pour la célébration des Pythiades, deux nouveaux fragments musicaux dont l'un comprend plus de vingt vers. Il faut ajouter que, dans un travail récent, M. Couve est parvenu à identifier l'auteur des hymnes qui portent des signes de notation musicale. L'hymne à Apollon est l'œuvre d'un Athénien, Cléocharès, fils de Bion.

M. Eugène Müntz étudie les représentations de l'Ancien Testament dans l'art chrétien primitif. Il montre comment, pendant l'ère des persécutions, l'élément symbolique régna seul, et comment, au IVe siècle, l'élément historique apparut et prit possession des sanctuaires. On a cru à tort que la préférence longtemps accordée aux symboles provenait du désir de dérober aux païens la manifestation de la foi nouvelle. La vérité est que l'art chrétien suivit une évolution parallèle à celle de l'art païen; comme celui-ci, il résuma d'abord ses aspirations dans quelques figures ou épisodes plus ou moins conventionnels, sauf à aborder le récit des événements considérés en eux-mêmes, à un point de vue rigoureusement objectif et selon l'ordre chronologique. — Il résulte des recherches de M. Müntz que, dès le règne de Constantin, les scènes de l'Ancien Testament se développèrent, concurremment avec celles des Evangiles, non seulement sur les façades ou les parois des basiliques, mais encore dans les baptistères et les mausolées. Seule l'abside était réservée aux compositions chrétiennes proprement dites. Dès cette époque également, on plaçait certaines épisodes de l'histoire du peuple d'Israël en regard d'épisodes de la vie du Christ offrant avec eux des analogies plus ou moins fortuites : tel est le point de départ des cycles connu sous le nom de *Bibles des Pauvres*, auxquels on avait jusqu'ici attribué une antiquité beaucoup moins reculée. Dans une prochaine communication, M. Müntz se propose de passer en revue les nombreuses illustrations, encore subsistantes, de l'Ancien Testament exécutées au cours du Ve et du VIe siècles.

Léon Dorez.

*Le Propriétaire-Gérant* : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

# REVUE CRITIQUE

## D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Nos 39-40 — 24 septembre-1er octobre — 1894



**From The Journal of the American Oriental Society.**

391. — **The Jaiminiya or Talavakâra Upanishad Brâhmana** : Text, Translation, and Notes. By Hanns Oertel, Ph. D., Instructor in Yale University. Vol. XVI, 1894. — In-8, 184 pp. cotées 80-260, Newhaven MDCCCXCIV.

La littérature brâhmanique est aujourd'hui explorée tout entière en profondeur, mais non en étendue. Il reste bien des textes à publier, et l'on ne félicitera jamais assez de leur zèle les travailleurs qui assument pareille tâche. Il faut que ce fatras soit dépouillé, dût-on ensuite en jeter au rebut les dix-neuf vingtièmes ; il le faut, sinon pour la connaissance des origines védiques, qui d'ailleurs ne peut qu'y gagner, du moins pour l'histoire de la pensée hindoue, qui nous importe au même titre que toute autre manifestation du génie humain.

L'énorme compilation du Jaiminîya-Brâhma*n*a appartient au cycle du Sâma-Véda. Le J. U. B , que M. Hanns Oertel publie aujourd'hui, n'en est qu'une faible partie, — déjà bien longue pourtant, — l'avant-dernier livre, divisé lui-même en quatre sections. L'exposition est aussi prolixe et fastidieuse qu'on la puisse souhaiter pour n'en point perdre l'habitude. De temps à autre seulement, comme par une éclaircie de brume, apparait, pour s'effacer aussitôt, l'esquisse d'un développement littéraire ou tout au moins curieux : la prononciation rituelle de la syllabe *om* et les raisons abstruses de cette prononciation (p. 101); la comparaison de l'année et de la mélodie liturgique à un collier ou à un serpent qui ramène ses orbes (p. 113) ; l'idée que l'haleine [du chanteur] est le souffle vital de la mélodie (p. 118), d'où apparemment la prescrip-

tion de n'en rien laisser perdre [1]; la substitution à la formule connue *dêvâsurâ*h *samayatanta* d'une formule de correction censée plus conforme à la réalité des faits, et toute l'anecdote qui suit (p. 152) ; l'équivalence de *brahmavarcasa* et du simple *bhá* (p. 172), et bien d'autres, décelant l'existence d'une sorte d'argot mystique qui a bien pu çà et là pénétrer jusque dans les mantras [2]; la justification, d'ailleurs commune à beaucoup d'écrits rituels, du rôle que la tradition assigne au prêtre-brahmane (p. 176 sq.) ; l'assimilation du dieu caché à la déesse Rohi*n*î (p. 180) [3]; le conte de la p. 189 (une ombre visible mais impalpable, comme dans la Nekyia) ; enfin, l'allégorie très complète et logiquement déduite de la dispute de prééminence entre les six divinités (p. 209 sq).

M. H. O. était préparé à sa tâche d'éditeur par de vastes lectures et par la forte discipline du grand indianiste américain dont la science portera longtemps le deuil. Il a su vaincre la double difficulté d'un texte parfois fautif et souvent obscur là même où il semble correct. Les conjectures, lorsqu'elles ne s'imposent pas, sont toujours ingénieuses et plausibles : par exemple, *ailabêna*, I. 51. 1. Mes observations ne portent pour la plupart que sur de simples inadvertances ou des divergences subjectives d'interprétation. — I, 6. 6, lire *paçavas* et *paçavyam*. — I. 7. 3. i. n., ajouter. « = A. V. IX. 10. 27. ». — I. 30. 5 i. n., le texte A. B. porte *nânadam*. — I. 48. 7, il est intéressant de retrouver l'étrange barbarisme *aitat*, qui jusqu'à présent ne se lisait que A. V. XVIII. 3. 40, comme gauche variante à R. V. X. 13. 3 *êmi*, et encore quelques manuscrits ont-ils *aitát* qui pourrait remonter à *ait tád* L'existence de la forme est-elle pour cela démontrée ? J'en doute fort. — I. 52. 8, en admettant la restitution de l'auteur, *apadhvântam*, n'y a-t-il pas néanmoins jeu de mots sur *apadvantam* « sans pieds » = *apaçavyam* « contraire à la nature animale » ? — I. 54 1, plus exactement, « but he may eat some, if... ». — I. 55. 12, « burns », j'aimerais mieux « warms ». — II. 3. 2, *êkam aksharam*, jeu de mots sur « l'unique syllabe » et « l'unique inépuisable », cf. la formule ambiguë « la syllabe du vers » ou « l'inépuisable de splendeur » R. V. I. 164. 39 = A. V. IX. 10. 18. — III. 10. 12, je ne crois pas que la proposition soit interrogative : « il est l'aîné ; il est le cadet ; il est leur père ; il est leur fils... ». — III. 13. 7, *bradhnasya vishtapam* est une locution toute faite dont il ne faut pas séparer les termes : « la clausule est la fin de la mélodie, le ciel suprême est la fin [des mondes], des mondes la fin est le sommet du resplendissant ». — III. 31. 2, « answered », lire « answers ». — III. 34. 1, « this couple », simplement « a couple ». — III. 37. 1 i. n., ajouter « = A, V. IX. 10. 11 ». — III. 38. 8, l'allongement de la

---

1. Cf. *Revue critique*, XXXVII (1894), p. 442.

2. J'ai suggéré cette idée à propos de A. V. IX. 7. 4, et j'y reviendrai à propos de A. V. XI. 7. 3 *(vraç ca drâç câpi)*.

3. III. 20. 2. : traduit à tort « thou art ruddy ».

deuxième syllabe de *indâvâ* est il exact? En tout cas il n'est pas relevé dans la note. — IV. 4. 1, lire *antardhinâmâ*.

Je ne saurais manquer cette occasion de faire encore une fois remarquer l'abondance des emprunts dont le répertoire théologique est redevable à la devinette primitive et populaire. Les deux stances de la p. 190 sont visiblement, en dépit de tous les sens mystiques que le Brâhma*n*a s'ingénie à y découvrir, deux énigmes très naïves sur le thème rebattu du « soleil qui avale la lune », compliquées d'un calembour que le traducteur aurait dû faire ressortir : « celui qui a des dents d'or (ses rayons) dévore celui qui n'a pas de dents » *(adantam atti*, double sens [1] « mange celui qui mange », rendant à dessein le contexte inintelligible). Les « quatre » dévorés dans l'autre devinette ne sont autres, dès lors, que les quatre quartiers, et ces stances, comme une foule d'autres « mystères » du Véda, se résolvent par une survivance de folk-lore [2].

D'excellents index lexiques et grammaticaux complètent cette publication pleine de promesses pour l'avenir scientifique de M. Hanns Oertel.

V. Henry.

---

392. — **Die Griechischen Personennamen nach ihrer Bildung erklært** und systematisch geordnet, von August Fick. Zweite Auflage bearbeitet von F. Bechtel und A. Fick. — Gœttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1894. In-8, xviij-474 pp. Prix: 12 mk.

La première édition de cet excellent ouvrage date de vingt ans. La seconde est proprement un livre nouveau. En vingt ans, l'onomastique grecque a vu tout à la fois se confirmer le principe sur lequel elle repose, en commun avec la plupart des autres onomastiques indo-européennes, et s'allonger démesurément ses listes par la découverte de nouveaux documents De là le remaniement considérable que subit le volume : il resserre son exposition, perd plus de 150 pages (pp. lxvi-ccxix), et, bien loin qu'il y paraisse, le déchet en somme se trouve amplement compensé par les riches additions que M. Bechtel s'est vu en mesure d'apporter à la statistique épigraphique. Tout ce qui n'est point exclusivement hellénique a été éliminé : onomastique celtique, germanique, slave, éranienne, sanscrite et proethnique, le lecteur qui voudra feuilleter ces lumineuses esquisses devra se reporter à la première édition; en revanche, nous avons ici 260 pages bondées de noms appellatifs grecs, qui reviennent sous la double rubrique de leur premier et de leur dernier composant, et deux longs chapitres entièrement neufs

---

1. Le seul relevé dans la traduction.
2. Cf. R. V. X. 55. 5 = A. V. IX. 10. 9, et ma traduction du livre IX de l'A. V., actuellement en cours d'impression. Joindre aussi R. V. X. 28. 9, et Henry, *A. V.*, VII, p. 54 i. n.

(pp. 361-467) rattachent à l'onomastique humaine la formation des noms des Héros et des Dieux.

I. Noms d'hommes et de femmes. — A. Les appellatifs *(Vollnamen)*. A l'énumération des rares types hexasyllabiques de la p. 5, il y a lieu d'adjoindre le type composé par 'Αλεξιμο-, qu'on trouve relevé à la p. 52.

B. Les hypocoristiques *(Kosenamen)*. Le principe de formation par écourtement et suffixation caractéristique est déduit avec une netteté et une rigueur qui excluent désormais les écarts d'imagination trop familiers à certains philologues : on pourra, par exemple, demeurer sur la réserve en ce qui touche le nom de Sapho (p. 31); mais du moins on n'y cherchera plus une abréviation de * Ψαλλε-φιλα [1]. Toutefois, dans le domaine des suffixes pris à part, on concédera difficilement à M. F. l'identité de l'élément -αχο- (Πύρραχος) et -*inquo*- (*longinquus*, p. 27), alors que la vélaire rattache clairement ce dernier au type ἀλλοδ-από-ς. Ce qui importe et restera, c'est la conception générale : tout nom grec, sauf les ethniques, les surnoms et autres particularités aisées à isoler, est un composé binaire, en forme pleine ou abrégée ; il en est de même de tout nom indo-européen, partout ailleurs qu'en italique. Et dès lors la conclusion s'impose : le nom latin, en dehors des emprunts, sans doute très considérables, faits à l'onomastique étrusque, doit relever du même principe ; seulement le nom latin est un hypocoristique qui presque jamais n'a gardé, côte à côte avec lui, l'appellatif complet dont il était issu. Essayer de le retrouver, serait un travail bien conjectural, mais aussi bien séduisant : ne tentera-t-il pas quelque jeune latiniste ?

C. Catalogue des appellatifs (p. 37-295). Il ne saurait m'appartenir, et d'ailleurs ce n'est point ici le lieu de collaborer à ce relevé [2] ; je me demande seulement, si le fait qu'un appellatif ne se rencontre que dans un auteur, et peut être un nom de fantaisie, doit suffire à l'en faire exclure : ainsi, Λευκονόη, qui manque aux pages 190 et 220 et n'apparaît que parmi les noms d'héroïnes (p. 397 et 402), est pourtant un appellatif fort plausible, qui se lit dans Horace [3]. A plus forte raison serait-ce fausser ce majestueux ensemble, que d'épiloguer çà et là sur quelque étymologie isolée [4] ; je me bornerai à demander si l'obscure épithète védique *ihéhamâtarâ* (R. V. VI. 59. 2) ne gagnerait pas à être rapprochée de ἰθαιγενής (p. 151).

D. Noms tirés de noms : ethniques, patronymiques, surnoms, etc. (p. 295-360). L'exemple typique est celui de la trop aimable Mnésarète

1. Cf. *Revue critique*, XXIV (1887), p. 145.

2. Ajouter Φιλογνώριμος (*Rev. d. Et. Gr.*, V, p. 412). — P. 213 i n., à propos d'un phénomène que M. Wackernagel aurait « zuerst erkannt », est cité le passage même où l'éminent linguiste reconnaît comme son devancier M. de Saussure.

3. *Carm.* I, 11. Cynthie aussi méritait un souvenir.

4. Est-ce que Hérodas, avec ou sans *u* (p. 137), ne serait pas le même mot que 'Ηρωίδης (p. 357) ?

(p. 324), dont le nom, devenu quelque peu paradoxal, s'effaça devant un sobriquet familier, Phryné; et c'est « la Crapaude » que saluent à travers les siècles les hommages adressés à l'immortelle beauté.

II. Noms des héros (p. 361-435). — Les divisions sont les mêmes qu'au chapitre Ier, moins les hypocoristiques, et plus deux appendices, sur les noms héroïques dont l'étymologie demeure inconnue, — ce n'est pas le moins instructif [1], — et sur les noms d'animaux. Un petit index alphabétique n'y serait point mal venu : bien entendu, les appellatifs qui figurent dans un catalogue quelconque n'ont que faire de relevé général; mais les « extravagants », qui justement piquent la curiosité, se dérobent volontiers aux recherches. On a quelque peine à rencontrer Πρόκρις (p. 373 et 395), qui n'est pas sous προ-, Χλῶρις, qui est classé à part (p. 424), et je n'ai pas trouvé du tout — mais c'est ma faute sans doute — ni Μαῖρα (λ 326), ni Σαλμωνεύς, ni Τιτυός, ni même Πρίαμος, bien que Paris seul manque à l'appel des Priamides [2]. Où vague Orion ? où se cache Calypso ?

Dans cette onomastique légendaire et quasi-proethnique, l'étymologie reprend tous ses droits. L'expression seule, sans doute, a trahi M. F. (p. 306), lorsqu'il parle d'un dieu égyptien du silence : Harpocrate n'a reçu que des Grecs cette ingénieuse attribution. On a peine à croire que Castor (p. 376 et 417) ait rien à voir avec l'animal de ce nom : que viendrait-t-il faire en compagnie d'un héros lumineux tel que Pollux? Ἀγα-μέμνων (p. 400, cf. sk. véd. *sumánman* R. V. VII 68. 9) a été très élégamment expliqué par M. de Saussure [3]; Σίσυφος, beaucoup moins sûrement par moi [4], mais y chercher un σίσυς, c'est, je crois, négliger la quantité initiale ; et puis, σίσυς est tout ce qu'on voudra, excepté un mot grec. Ai-je besoin d'ajouter que je suis de ces attardés qui voient dans Κάδμος un nom phénicien [5], veulent à toute force trouver une « roue » dans celui d'Ixion, et maintiennent avec l'énergie du désespoir l'identité Κένταυρος = *Gandharvás* (p. 427)? On y reviendra : ce n'est qu'une crise de scepticisme à passer, après une ère de foi naïve et enthousiaste. Tout passe.

III. Noms des Dieux (p. 436-467). — Je ne suis pas moins réactionnaire sur ce chapitre. Si je repousse le rapprochement du Trita védique et d' Ἀμφι-τρίτη, j'avoue que c'est uniquement la quantité qui m'y contraint. Les objections présentées contre l'identité primitive de Sara*n*yû

1. Le rapprochement de Ἀχιλλεύς et du germanique *Agilulf* (p. 425), par * Ἀχίλυκος = * Ἀχιλό-λυκος (loup d'épouvante), est tout particulièrement séduisant.

2. Πάρις est bien cité (p. 311) comme appellatif courant emprunté à l'épopée, mais nulle part, que je sache, expliqué en tant que nom épique.

3. *Mém. Soc. Ling.*, IV, p. 432. Ou * Ἀγα-μέδμων, de μέδομαι, Prellwitz, *Bzzbg. Btr.*, XVII, p. 171.

4. *Rev. des Ét. gr.*, V, p. 291.

5. J'en ai bonne caution, ainsi que pour Κασμύλος (p. 156) : Ph. Berger, *Mém. Soc. Ling.*, VI, p. 140.

et Ἐρινύς, de Saramâ et Hermès, de Varu*n*a et Οὐρανός, etc., ne tiennent pas compte, à mon avis, des innombrables gauchissements, soit phonétiques, soit mythiques, que l'étymologie populaire et la fantaisie des conteurs ont pu infliger à ces entités fuyantes; et, plutôt que de recourir pour Aphrodite à un emprunt sémitique, ou à d'aussi gracieux termes d'équivalence que lat. *fordus*, gr. νεφρός « rognon » (p. 439), je préfère encore y reconnaître une Apsaras dont le nom védique, irréprochablement formé, serait * *abhra-dîtâ*, « celle qui vole dans le nuage », ou un pendant du germanique *Berhta* [1]. Enfin, au risque de me répéter trop souvent, je soumets à M. F. l'équivalence, déjà proposée par moi, de Ἥρα et ὥρα, par l'intermédiaire du got. *jêr*, soit « le Temps, l'Année », qui offre un sens beaucoup plus objectif que celui de « Schützerin » (p. 360 et 440) : Ἡρακλῆς est alors « le glorieux qui fait le temps » (le soleil), et les ἥρωες, s'il faut absolument les rattacher à Ἥρα, méritent aussi bien leur nom, que les Maruts l'épithète de *samvatsarînâs*. Mais c'en est assez sur des questions dont on disputera longtemps encore et que les auteurs n'ont prétendu qu'effleurer en passant [2].

L'impression est digne de l'ouvrage [3], digne lui-même de la collaboration d'où il est sorti. Nul n'était mieux qualifié que M. Bechtel pour reviser et compléter ces précieux catalogues. Quant à M. Fick, en sa carrière de linguiste, il a su retrouver la forme authentique des poèmes d'Homère et débrouiller les antiques papiers de famille de notre race : c'est plus qu'il n'en faut pour sauver un nom de l'oubli.

V. Henry.

---

393. — **T. Macci Plauti Asinaria**, from the Text of Goetz and Schoell, with an introduction and notes by J. H. Gray. Cambridge, at the University press, 1894, xxxiv-125 p. in-16.

Édition exécutée sur le même plan et par le même auteur que celle de l'*Epidicus*, annoncée récemment[1]. Les neuf premiers paragraphes de l'introduction sont la réimpression de la partie correspondante dans l'ouvrage précédent ; si M. Gray publie une nouvelle pièce, il fera bien de corriger le paragraphe consacré à la division en actes, sans parler de celui qui concerne la métrique, déjà signalé comme n'étant pas tout à fait au courant. Le texte est celui de la petite édition Teubner avec ses signes conventionnels ( ), [ ], < >, | . Cet emprunt est excellent. Mais ce n'était pas une raison pour renoncer à l'emploi des italiques. Les notes sont utiles. Entre les deux publications, M. Gray a fait la

---

1. Hoffmann, *Bzzbg. Btr.*, XVIII, p. 289.
2. Sur Λυκάβας (p. 398), il y avait lieu de renvoyer à Johansson, *Beitræge zur Gr. Sprachkunde*, p. 14 sq.
3. Quelques lapsus : p. 323, au bas, *Pyrchos*; p. 398, sous -μαιος, Λἰμονίδης p. 404, sous -οψ Ὦπις, sans accent; p. 459, au bas, lire νομός (division territoriale).

connaissance des *Beitræge* de M. Pierre Langen. On le voit à ses notes grammaticales. Qu'il continue et que les travaux de ses devanciers l'aident à faire œuvre personnelle.

P.-A. L.

---

394. — **C. Julii Cæsaris** Commentarii cum A. Hirtii aliorumque supplementis ex rec, Bern. Kuebleri, vol. II. Commentarii de bello civili. Ed. major, in-12, Teubner, 1894. Præf. xiv p. Adnotatio critica, xv-l. Texte, 143 p. Index Nominum. Et du même, ed. minor (sans la préface et sans l'Adnotatio critica).

395. — **C. Julii Cæsaris** belli gallici libri VII. A. Hirtii liber VIII. rec. apparatu critico Henr. Meusel. Berlin, Weber, 1894. In-8. x-260 p. Une carte.

396. — B. G. Teubner's Schülerausgaben grieschischen und lateinischen schrifsteller. Des **C. Julius Cæsar** Gallischer Krieg, herausg. von Dr Fr. Fuegner, oberl. am kgl. Domgymn. zu Verden. Text. Leipzig, 1894. In-8. En tête, un portrait de César. Pas de Préface. 194 p. de texte. Une table chronologique; un index des noms propres (p. 233) et trois cartes.

I. — Le premier de ces Césars, contenant la guerre civile, fait suite au *De Bello Gallico* dont j'ai rendu compte précédemment [2]. Personne ne s'étonnera qu'il soit dédié à M. Meusel. Comme j'ai indiqué à la suite de quels travaux et sur quel système nouveau est ici constitué le texte, il me suffira de renvoyer à l'article précédent, sauf à signaler brièvement ce qui est propre au nouveau volume. L'*Adnotatio critica*, où il n'y avait plus à mettre en regard les leçons des classes α et β, est cette fois beaucoup plus courte (35 p.). Elle est claire, bien au courant et, si je ne me trompe, très complète. On y trouve avec les variantes principales des manuscrits, des conjectures de Mommsen (il en a envoyé par lettre à M. Kübler sur des passages quasi désespérés, p. ex. I, 6, 7), aussi de MM. Meusel, Paul Menge, Karo, Novák, enfin quelques-unes et très vraisemblables de l'éditeur. Avant l'*adnotatio*, une préface d'une dizaine de pages sur les manuscrits qui servent de base à l'édition. En tête naturellement vient le manuscrit d'Ashburnham dont la collation donnée ici est due à l'obligeance de M. Meusel. C'est aussi sur le conseil de M. Meusel que M. K. s'est procuré la collation d'un manuscrit de Florence (Laur. 6 pl. 68) dont M. Chatelain avait donné dans sa paléographie un spécimen et qui supplée aux lacunes de l'autre manuscrit de Florence (8, pl. 68) pour les trente-trois premiers chapitres du premier livre.

Il y avait à tâcher de classer les manuscrits du *De Bello civili*; M. K. nous donne (p. xi) un bon stemma. Le texte ou les crochets et les italiques, relativement assez nombreux, font voir dès le premier coup d'œil que la tradition de ces livres est assez défectueuse et qu'on

---

1. *Rev. crit.*, 1894, I, 65.
2. Voir la *Revue* du 16 avril dernier.

ne peut conserver sans bien des modifications la recension de nos manuscrits.

M. Kübler ne s'était fait connaître jusqu'ici, si je ne me trompe, que par des travaux sur le latin juridique et sur le latin d'Afrique [1]. Par ses deux Césars, qui sont d'un éditeur original et indépendant, il a pris rang parmi les philologues qui connaissent le mieux et font le mieux connaître les classiques, et, comme c'est le cas ici, le plus pur des classiques.

II. — Le second César n'est autre que l'édition annoncée, attendue [2] de M. Meusel. On en pressentait la méthode par les travaux antérieurs de l'auteur et on pouvait tout aussi bien en prévoir tout le mérite. En fait elle répond bien à ce qu'on attendait.

Dans sa préface, M. M. nous avertit que les collations des meilleurs manuscrits de César publiées jusqu'ici contiennent beaucoup d'inexactitudes; il y a des fautes dans Holder, comme dans Dübner, comme dans Frigell. M. M. indique avec précision les manuscrits qu'il a collationnés lui-même, ceux qu'on a collationnés pour lui, et il donne les noms des savants qui ont entrepris ce travail; les revisions nécessaires ont été faites. La présente édition contient des collations nouvelles : celles d'un Riccardianus et surtout celle du manuscrit d'Ashburnham dont nous avons parlé plus haut : ici encore, quoique bien plus rarement, c'est dans ce seul manuscrit que se trouve bien souvent la bonne leçon [3]. On voit que l'apport de M. M. aux études de César, rien que par ces revisions et ces collations nouvelles, était déjà considérable. Il y a ajouté encore en nous donnant la primeur de conjectures que plusieurs savants lui ont communiquées par lettres, entre autres, MM. H. J. Müller, W. Th. Paul et H. Schiller. Des astérisques les distinguent ici des corrections provenant de critiques anciens (Markland, Bentlei, etc). ou dues à des éditeurs contemporains (Dittenberg, Dinter, etc.)

Il faut savoir gré à M. M. d'avoir supprimé dans l'apparat l'énumération des conjectures qu'il n'adoptait pas ; on sait qu'elles font masse. M. M. renvoie pour elles à l'appendice de son lexique ou à ses *conjecturæ Cæsarianæ*. Il a eu raison aussi, suivant moi, d'écarter de ses notes les erreurs insignifiantes de telle main ou de tel copiste (p. VII-VIII) ; les minuties d'orthographe, assimilation des prépositions faite ou non faite; noms propres écrits en entier ou en abrégé, etc. L'apparat y a gagné en clarté et celui-ci du moins aura chance d'être lu. Ceux qui veulent absolument autre chose ne seront pas tellement en peine pour le trouver.

---

1. Voir l'Archiv. de Wœlfflin et les *Commentationes Wœlfflinianæ*.
2. Voir la *Revue* du 16 avril dernier, p. 306 au bas.
3. Par ex. VIII, 28, 4 : superatis (*om.* que); *ibid.* 38 fin : *om* a Gutruato etc. VI, 24, 2 : *Volgæ* avec le seul B. A propos de ces diverses collations, je transcris un curieux passage de la p. VIII, au bas : tam iniqua vel potius *tam indigna* est eorum condicio qui in regia bibliotheca Berolinensi codices tractant manu scriptos, ut vel eos qui diligentissime ac religiosissime in hoc opere versentur... tamen complura non videre necesse sit.

Il semble bien qu'à l'heure présente l'ancien système de Nipperdey soit en Allemagne sinon abandonné, du moins très menacé de l'être. Les nouveaux éditeurs reconnaissent le mérite de la classe β et lui donnent bien souvent la préférence. Le nombre de savants qui résistent encore (entr'autres, MM. Menge et Schiller) diminue à vue d'œil. M. M. reste toutefois dans la bonne mesure ; il ne sacrifie pas toujours α à β comme autrefois on sacrifiait régulièrement β ; mais il n'hésite pas non plus à suivre la classe β quand il y a quelque raison de le faire. Il est clair que, dans bien des cas, on ne sait trop quel parti prendre et que le choix qui doit être fait d'après les habitudes du style de César est souvent difficile et particulièrement délicat. De la comparaison que j'ai faite entre les textes de M. Kübler et de M. Meusel, il m'a paru résulter que, si le premier, pour des raisons pédagogiques ou autres, a cru devoir faire des concessions à l'ancien système, M. M. plus logique, notamment dans l'ordre des mots, abandonne plus nettement la classe α pour β quand ici l'ordre est plus conforme aux habitudes latines [1].

M. Meusel nous annonce pour plus tard une grammaire de César et une grande édition de toutes les œuvres de César et de ses continuateurs avec des collations qui, cette fois, seront complètes. Il doit cette année exposer dans les *Jahresberichte des philol. Vereins* [2] pourquoi, dans l'établissement du texte, il a suivi ici tantôt une classe là, tantôt une autre classe ; pourquoi il s'est éloigné parfois de la tradition des mss. [3]. Tout ce qu'il nous donnera sera bien venu et, grâce au présent livre, nous prendrons patience jusqu'aux articles et ouvrages qui suivront et même jusqu'à l'édition complète [4].

III. — Le dernier ouvrage est signé d'un nom bien connu des savants. Je rappelle pour ceux qui l'ignoreraient qu'on doit à M. Fügner un bon lexique de Tite-Live en cours de publication.

Dans le texte les discours sont en italiques. De plus, afin qu'en dehors des titres et des résumés de la marge, les élèves puissent suivre plus facilement la marche des développements, les mots et membres de phrase qui indiquent les divisions sont en caractères espacés. Quant à la manière dont ce texte a été établi, l'éditeur n'en dit rien. Il m'a paru donner une recension mixte, où entrent plusieurs conjectures des savants

1. Par ex. VI, 11 fin.

2. Cet article vient de paraître.

3. Dans cet article M. M. justifiera sans doute l'obel de la note placée dans le livre VI, au-dessous de la description de la forêt Hercynienne : « Cap. 25-28 : spuria judicat H. M. »

4. Mes critiques porteraient sur les points suivants : H M, sigle adopté pour les conjectures de l'éditeur, est malheureusement choisi puisqu'il est fait de deux lettres qui représentent deux mss. — Les abréviations des noms d'anciens éditeurs (*Ber.*; tantôt *Vasc.* tantôt *Vascos.* etc.) jettent plus d'obscurité qu'elles ne font gagner de place. — Enfin il y a parfois équivoque dans l'apparat : par ex. p. 172, 22, 3, on ne sait si c'est sur *atque* ou sur *et*, que porte la note critique. Quel est p. 149, 28, 5, le sens de (S)?

contemporains et d'où il retranche sans indication les gloses que d'autres mettent entre crochets; pour le fonds la recension est plus rapprochée de l'ancien système (α et Nipperdey) que des éditions récentes dont je viens de rendre compte. — Un fascicule séparé contiendra toutes les explications qui peuvent faciliter à l'élève l'intelligence du texte.

Mais l'ouvrage vaut moins par lui-même que comme représentant d'une série d'éditions classiques dont il est l'un des premiers spécimens [1]. La couverture est jolie; l'impression avec les nombreuses manchettes en marge plaît à l'œil. Quelques lignes à l'intérieur nous renseignent sur le but des éditeurs [2] : ils se proposent avant tout de faciliter la lecture des auteurs par une organisation méthodique bien conçue. Nous voyons ainsi se reproduire chez nos voisins une des conséquences des « réformes » contemporaines de notre enseignement secondaire. Les éditions Weidmann convenaient bien plus aux étudiants des universités qu'aux élèves des gymnases. On a réclamé; elles ont fait place à la collection Perthes de Gotha. Après les livres proprement classiques nous arrivons tout doucement aux livres qui, si on les appelle de leur nom, sont purement et simplement élémentaires. Que cette descente corresponde justement à un progrès des études, je le veux croire, mais ce sera merveille. Je ne prétends certes pas que les anciennes méthodes soient en tout parfaites; il n'y a qu'à jeter les yeux sur les livres que nos enfants ont dans les mains pour se convaincre qu'on a trouvé des moyens bien meilleurs d'attirer et de retenir leur attention. Il y avait de même dans l'enseignement des langues des parties mortes qu'on a bien fait de sacrifier. Mais, à voir simplement les choses, on sent bien aussi que, par la nature même des études que supposent une langue à apprendre et des auteurs à connaître, malgré tous les adoucissements et toutes les facilités, il est et il y aura toujours une limite que l'ingéniosité des maîtres ne pourra jamais dépasser. On ne fait que nous répéter qu'à l'heure présente, avec moins de temps et moins d'effort, les élèves apprennent mieux; nous finirons bientôt par conclure ou d'autres concluront pour nous qu'on sait bien plus et bien mieux en n'apprenant pas du tout. Ce sont là de vieilles chimères qui ne sont neuves qu'en apparence [3].

---

1. Je vois indiqué un Cornélius Népos de M. Fügner qui à déjà paru en juillet 1893, mais que je ne connais pas.

2. Il y a lieu de les compléter par un article des *Jahrbüchern für Philologie*, de 1893, fasc. 7, qui a été tiré à part et joint par exemple au 6e fascicule du lexique de Tite Live.

1. Citons un texte que je n'ai vu citer ni par les réformateurs, ni par leurs adversaires dont le silence est d'or. Voici qui date de près d'un siècle : on rejettera sur le compte des exagérations et de la crudité bien connues de l'auteur ce qu'on trouvera de trop libre et de personnel dans le passage (p. 147) : Joseph de Maistre à Mlle Constance de Maistre : Saint-Pétersbourg 24 oct. (5 nov.) 1808 : « j'aime le latin pour le moins autant que l'allemand; mais je persiste à croire que c'est un peu tard (pour Mlle de Maistre). A ton âge je savais Virgile et compagnie par cœur, et il y avait alors environ cinq ans que je m'en mêlais. On a voulu inventer des *méthodes faciles;* mais

Cette fois, sûrement nos voisins sont en retard sur nous, et voilà qu'ils recueillent des illusions que nous n'avons plus. Nous verrons la suite.

Émile THOMAS.

---

397. — **Studien zu Apuleius und seiner Nachahmern**, von Carl WEYMAN. Muenchen, Druck der Akad. Buchdruckerei von F. Straub, 1893. Aus den Sitzungsberichten der philos.-philol. u. der histor. Classe der k. bayer. Akad. der Wiss. 1893. Bd. II, Heft. III, 321-392.

M. Weyman, déjà connu par une bonne édition de l'épisode de Psyché d'Apulée [1] et par de nombreux articles de revues, s'est proposé dans son *Habilitationsschrift* à l'université de Munich, de compléter son premier travail et de poursuivre l'imitation d'Apulée à travers la littérature des derniers siècles. Le résultat a été une ample moisson de faits et de rapprochements, si ample et si savoureuse qu'on se demande par quelle méthode de travail l'auteur a pu accumuler en deux ans une telle quantité de matériaux de première main.

La première partie, consacrée à quelques addenda à l'édition de Psyché, contient des corrections ou des éclaircissements à seize passages de ce morceau, et à *Met.* IV, 27; VII, 26; XI, 1; *de mundo*, 22. La même méthode que dans l'édition a été appliquée ici. M. W. se préoccupe avant tout de l'usage de la langue à l'époque d'Apulée ou dans Apulée. Je suis surpris dès lors qu'il ne se soit pas inquiété du rythme ou de la métrique de son auteur. Il aurait pu en tirer des indications précises pour des textes comme IV, 28 (transposition de *uenerabantur* après *Venerem*) ou IV, 29 : *fama* latius *porrecta*. Dans ce dernier passage, je préférerais *porrecta* procul (ou procul *porrecta*), ce qui donnerait une allitération et rendrait plus vraisemblable au point de vue paléographique la chute de l'adverbe. Ajouter aux critiques de la conjecture de Rohde (*insulas iam per extimas*) que tout le passage forme gradation : 1° *insulas proximas ;* 2° *terrae plusculum ;* 3° *prouincias plurimas ; procul* fournirait ainsi l'échelon suprême, en même temps qu'une formule générale du mouvement de la renommée qui s'avance toujours plus loin VI, 15, M. W. rejette avec Rossbach la leçon de la vulgate : *supremi Iouis*, pour reprendre celle des mss. *primi Iouis ;* il appuie cette dernière d'une série de rapprochements avec des auteurs chrétiens (traduction latine d'Irénée, Arnobe) où *primus deus*

---

ce sont de pures illusions. *Il n'y a point de méthodes faciles pour apprendre des choses difficiles.* L'unique méthode est de fermer sa porte, de faire dire qu'on n'y est pas et de travailler. Depuis qu'on s'est mis à nous apprendre en France comment il fallait apprendre les langues mortes, personne ne les sait, et il est assez plaisant que ceux qui ne les savent pas, veuillent absolument prouver le vice des méthodes employées par nous qui les savons. »

1. Cf. *Rev. critique*, 1891, II, 449.

= ὁ θεός. Je ne sais si ici et là l'expression aurait le même sens. Dans la polémique avec les païens, *primus deus* peut être employé par un chrétien pour éviter toute équivoque, le païen qui lit, interprète « le premier des dieux », tandis que le chrétien entend « le seul Dieu » ; le chrétien prend donc, pour être sûr d'être compris, le langage des païens. Mais alors *primus deus,* équivalent de ὁ Θεός, est aussi l'équivalent de *Iuppiter*. Dire *primus Iuppiter* serait dire : *primus primus deus. Primus Iuppiter* ne serait possible que par rapport à d'autres dieux, présents à la pensée. Or ce n'est pas le cas ici. Il reste donc que *primus Iuppiter* reste sans analogues, en regard de *supremus Iuppiter* abondamment documenté. La distinction n'est pas sans subtilité ; mais il n'est pas aisé de se dégager du réseau dans lequel M. W. enferme son lecteur.

La seconde partie traite de la survivance d'Apulée chez Tertullien, Julius Valerius, Zénon de Vérone, Ammien Marcellin, Dictys, Ausone, Martianus Capella, Sedulius, Claudien Mamert, le roman d'Apollonius, Corippus, les actes de s. Pionius et de ses compagnons. Ces douze écrivains n'ont pas subi également l'influence de l'auteur des *Métamorphoses*. Sédulius et Corippus ne donnent rien ou presque rien ; Claudien Mamert ne paraît avoir lu que l'*Apologie* et les ouvrages philosophiques. Dans toute cette partie, M. W. a adopté le principe suivant. Quand les rapports de deux écrivains *A* et *B* sont appuyés par des rapprochements incontestables, on a le droit d'attribuer à l'influence de *A* sur *B* toutes les rencontres de pensée et d'expression, alors même qu'elles seraient communes à d'autres auteurs *C, D, E*. Je crois ce principe juste. On pourrait le compléter ainsi : quand une expression, commune à *A* et à *B,* se retrouve également dans *C*, auteur classique antérieur et connu de tous, on a le droit de supposer que le souvenir de *C* a été avivé et renouvelé dans *B* par la lecture de *A*. Ce pourrait être le cas du début de la première Catilinaire : *quousque tandem*, repris par Apulée et Julien Valerius, si l'expression ne semblait être devenue proverbiale, ce qui lui a valu l'honneur d'être traduite en notes tironiennes ; cp. aussi Salluste, *Catil.*, 20, 9. La disposition des listes assez longues, que publie M. Weyman, eût dû être conforme à cette doctrine. Pour chaque auteur, elles auraient dû être divisées en deux parties : les rapprochements-types, qui prouvent l'influence d'Apulée ; puis, les rapprochements accessoires, que, d'après les premiers, l'on interprète comme de nouvelles traces de cette influence. M. W. a laissé au lecteur le soin de ce triage. Enfin, cette étude, que M. W. présente modestement comme un fragment, n'a pas de conclusion. Il serait peut-être prématuré de lui en chercher. Je crois qu'elle nous en prépare d'inattendues. On voit d'authentiques Africains, comme Corippus, échapper à l'influence du rhéteur de Madaure. Un Grec, comme Ammien Marcellin, des Gaulois, comme Ausone et Claudien Mamert, ont au contraire imité son style. Or c'est principalement sur

des rapprochements de mots et de locutions qu'on a étayé la thèse des littératures latines régionales, surtout la construction du groupe africain, où l'on a failli faire entrer tous les auteurs de la décadence dépourvus d'état-civil. On revient un peu de cette mode [1]. Les listes de M. Weyman, en ce qui concerne Apulée, semblent prouver qu'on est en présence d'une école et non d'un groupe géographique. On ne saurait trop l'engager à continuer ses recherches, avec la même conscience, la même minutie, la même étendue d'information, le même désintéressement des idées générales. Nous aurons ainsi de bonnes garanties que la philosophie déduite par d'autres de ses rapprochements ne contiendra pas de doctrines à priori.

En dehors des questions que M. W. s'est proposé de discuter, il touche en passant à bien d'autres points sur lesquels il jette une courte et vive lumière. Tout d'abord la personne et les œuvres de Zénon de Vérone sont l'objet de nombreuses observations; l'édition Giuliari reçoit des compléments et des corrections nécessaires. Chemin faisant, il est amené à signaler l'intérêt grammatical de la traduction latine de Théodore de Mopsueste (p. 338), à se prononcer pour l'authenticité du *de mundo* (p. 338), à mentionner certaines constructions rares du génitif (p. 340, n ), à discuter l'emploi de *innoxius* dans Ammien Marcellin (p. 368), à indiquer quelques imitations littéraires dans les *periochae* homériques attribuées à Ausone (p. 373), à corriger le texte de Claudien Mamert (p. 380), à grouper des exemples du début traditionnel des contes : « il y avait une fois » (p. 382), à traiter des rapports de Porphyrion et des grandes déclamations de Quintilien avec Apulée (pp. 385 et 387), etc. Plus d'un lecteur pourra donc tirer parti des renseignements accumulés en ces quelques pages. On doit souhaiter à l'auteur le loisir et le courage nécessaires pour continuer ces « études » et à l'Université de Munich beaucoup de jeunes maîtres de la valeur et de l'activité de M. Carl Weyman [2].

Paul Lejay.

1. Sittl, dans *Jahresbericht über die Fortschritte der classischen Alterthumswissenschaft*, t. LXVIII (1891, II), pp. 235-236.

2. P. 348, *affectus* = *amici*, cp. le français « affections » dans la langue moderne. — P. 349, sur Jul. Val., III, 40 : cp. Ter., *Ad.*, 676-677, *sedere oportuit domi uirginem* et Vulgate, Jérémie, *Lam.*, I, 1. — P. 361, peut-on dire aussi absolument d'Apulée que d'Ammien Marcellin, que le latin n'était pas sa langue maternelle? Je ne crois pas qu'il faille prendre bien au sérieux les réserves du prologue des *Métamorphoses*. — P. 382, ajouter que M. Weil, *de l'Ordre des mots*, a donné l'explication psychologique de la formule « il était une fois ».

---

398. — Fr. Overbeck. **Ueber die Anfænge der Kirchengeschichtsschreibung;** programm zur Rectoratsfeier der Universitæt Basel. Basel, L. Reinhardt, 1892, 64 p.

Voici les principales « positions » de M. Overbeck. Eusèbe peut dire avec une absolue vérité qu'il est le premier historien de l'Église. Les Actes des Apôtres, dépourvus de chronologie et écrits sans préoccupation de la postérité, ne sauraient pas plus prétendre au titre d'histoire que l'ouvrage d'Hégésippe. Les vrais ancêtres d'Eusèbe sont les chronographes, qui, eux-mêmes, sont sous la dépendance originaire de l'apologétique. Il s'agissait, en effet, de prouver aux païens l'antiquité du christianisme; de là ces tableaux qui partant de la création du monde faisaient remonter le lecteur du temps présent au Christ, du Christ à Moïse, et montraient dans les colonnes voisines qu'on atteignait les temps lointains de Danaüs et de Pélops. On s'aperçut peu à peu de l'importance de ces colonnes de comparaison où était résumée toute l'histoire païenne : on leur donna de plus en plus de développement jusqu'au moment où Jules l'Africain fit à l'histoire profane sa place méritée. Eusèbe, en écrivant son histoire, a développé la colonne de sa Chronique consacrée à l'Église chrétienne et lui a donné une forme littéraire. En lui faisant subir cette transformation, il a suivi les modèles que lui présentait l'historiographie païenne : le héros éponyme est Christ; les dynasties sont les successions épiscopales; les guerres, les persécutions; les révolutions intérieures, les hérésies; les *uiri illustres*, les saints et surtout les Pères de l'Église. Le plan général est celui des historiens profanes : annalistique dans les sept premiers livres, plus libre dans les trois derniers. Les deux parties de l'œuvre sont donc nettement distinctes.

Elles le sont moins que ne le pense M. Overbeck. C'est insensiblement que la manière d'Eusèbe se modifie. Rien ne prouve d'ailleurs que l'écrivain se soit laissé guider dans cette évolution par les modèles profanes, par la distinction connue des Annales et des Histoires. Mais les conditions dans lesquelles il travaillait lui imposaient sa méthode. Au début, il opère sur des documents écrits : consciencieux et bibliomane, il ne fait guère que des extraits classés chronologiquement. Parvenu à une époque plus rapprochée de lui, il rencontre les souvenirs de ses contemporains; il raconte des événements auxquels il a lui-même assisté; ces faits se présentent avec leur couleur et dans leur complexité : il est naturel qu'il nous les transmette avec moins de sécheresse documentaire. Quant à cette assimilation, en apparence si parfaite avec l'histoire profane, les matériaux trouvés par Eusèbe à Césarée et à Jérusalem nous l'expliquent : les catalogues d'hérésies, les listes épiscopales, les martyrologes existaient indépendamment de tout rapprochement avec l'histoire profane. Ils attendaient, dans leurs papyrus à demi détruits, qu'un Varron chrétien vînt les recueillir. Eusèbe y a mis si peu de malice qu'il les a souvent copiés — heureusement, — et a eu plus de souci de la sin-

cérité des textes que de l'art. On ne saurait trop mettre en garde les théologiens contre les pièges de la littérature profane : il y a une ancienne tradition chrétienne, assez ignorante ou dédaigneuse des mœurs des gentils. La *scriptura diuina* et la *litteratura saecularis* sont alors deux domaines séparés entre lesquels se sont produites seulement quelques infiltrations.

Quant à l'idée de faire de l'*Histoire* d'Eusèbe la rédaction développée d'une colonne de sa *Chronique,* elle se refute d'elle-même pour qui connaît un peu les procédés du père de l'histoire ecclésiastique. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il s'est servi des tableaux qu'il avait élaborés; mais cette influence est comme étouffée sous la masse des emprunts tirés de tous côtés [1]. En somme, l'image que M. O. nous donne d'Eusèbe a des traits beaucoup trop accentués et il en manque d'essentiels. La partie consacrée aux devanciers est plus exempte d'exagération. Mais tout cela n'est pas très neuf. Les quatre ou cinq pages consacrées par M. Duchesne, dans les *Origines chrétiennes,* à l'historiographie ancienne sont plus exactes, plus vives et d'une lecture moins difficile. M. Overbeck a çà et là des observations accessoires et des indications détaillées qui sont précieuses. Cette brochure mérite donc d'être lue des spécialistes, si elle n'est pas destinée à modifier leur manière de voir et à renouveler l'état de la question.

L.

---

**Texts and Studies, contributions to Biblical and Patristic literature,** edited by J. A. ROBINSON. Cambridge, at the University press :

399. — II, 2. **The Testament of Abraham ;** by M. R. JAMES; with an appendix by W. E. BARNES, 1892, VIII-166 pp. in-8. Prix : 5 sh.

400. — II, 3. **Apocrypha anecdota ;** by M. R. JAMES. 1893. X-202 pp. in-8. Prix : 6 sh.

Ces deux volumes ont entre eux le plus étroit rapport. Ils forment un recueil d'apocryphes inédits, publiés d'après les manuscrits qui les contiennent entiers ou fragmentaires. Si un volume particulier est consacré au *Testament d'Abraham*, c'est que l'inventeur l'a accompagné de prolégomènes qui font à peu près défaut dans le deuxième volume.

Le *Testament d'Abraham* est un récit légendaire de la mort du patriarche entremêlé de visions d'outre-tombe; l'archange Michel et la Mort y jouent un rôle important. Deux rédactions en ont été conservées, chacune dans plusieurs manuscrits. Nous avons de plus une version syriaque. Dans un tableau fort commode, M. James a mis en

1. Il y a un metteur en œuvre de la *Chronique*, mais ce n'est pas Eusèbe : c'est Bossuet, dans la première partie du *Discours sur l'histoire universelle*. On peut juger par là de l'infériorité critique de l'évêque de Meaux à l'égard de son collègue de Césarée.

regard ces trois sources et en a fait ressortir les divergences. Elles prouvent que nous n'avons pas l'ouvrage sous sa forme originelle. Il a subi des remaniements évidents. L'une des rédactions est plus courte et a perdu certainement des épisodes qu'on doit aller chercher dans l'autre rédaction, mais dans beaucoup d'endroits elle donne un texte meilleur et d'un caractère plus primitif. D'autre part, l'une et l'autre ont dû subir des altérations; je ne puis expliquer autrement le brusque changement de la troisième à la première personne dans la plus longue rédaction, il semble être le vestige d'un suppression (§ XII). Il est dans la destinée de ces textes d'être allongés ou écourtés au goût du public.

J'énumère brièvement les pièces contenues dans le second volume : 1° Une version latine de la *Visio Pauli*, beaucoup plus complète que les textes publiés par Hermann Brandes en 1885, dans un travail qui paraît avoir été d'abord inconnu de M. J. lorsqu'il faisait paraître le *Testament d'Abraham*. Cette version offre un grand intérêt au point de vue de l'histoire de la littérature de traduction et de la décadence du latin [1]. On sait d'ailleurs que le texte grec publié par Tischendorf repose sur des manuscrits dont le plus ancien est du XIII[e] siècle, tandis que le manuscrit de Paris, nouv. acq. lat. 1631, d'après lequel M. J. fait sa publication est du VIII[e] siècle. Comme dans l'ouvrage précédent, des tableaux montrent les rapports du texte grec avec les versions latine et syriaque, de la version latine complète avec les deux versions abrégées d'Herm. Brandes. 2° *Les Actes de Xantippe et de Polyxène*, texte grec du ms. B. N. gr. 1458 (XI[e] siècle). Cette pièce appartient au cycle des Actes de Paul. 3° *Narratio Zosimi*, texte grec conservé dans deux manuscrits. C'est un voyage au pays des bienheureux. Il a eu un grand succès en Orient, car il a été traduit en quatre langues : slave, syriaque, éthiopien et arabe. 4° *L'Apocalypse de la Vierge Marie*, d'après un manuscrit grec du XI[e] siècle de la Bodléienne. Cet opuscule développe un des épisodes de la *Visio Pauli* : l'idée que par l'intercession du saint, les damnés obtiennent un jour de répit dans leurs souffrances. Tischendorf n'en avait connu que le début. 5° D'après un manuscrit de la Bodléienne (XV[e] siècle), l'*Apocalypse de Sidrach*, texte grec qui a quelques points de contact avec le quatrième livre d'Esdras. 6° Un fragment du texte grec de l'*Apocalypse d'Adam* dont Renan a publié en 1853 des versions syriaque et arabe; 7° Un fragment de la traduction latine du livre d'Hénoch, sous le titre de *Prophetia Enoc de diluuio*. 8° Un fragment d'une apocalypse latine (manuscrit de Trèves de 719) donnant le portrait de l'Antechrist. M. J. le compare à des morceaux analogues. 9° Un supplément aux actes de saint Philippe édités par Tischendorf. 10° Quatre fragments latins d'Apoca-

1. Je note en particulier les conjonctions : *dum ad usque* (12, 11, 20, 29, 35; 13, 16), *ob quid* (33, 29); *ob quare* (26, 28); les deux premières manquent ou sont inexactement indiqués dans le très utile index latinitatis dressé par M. James.

lypse provenant d'un manuscrit de Cheltenham du xi[e] siècle : *Oratio Moysi in die obitus sui*, *Visio Zenez patris Gothoniel, Threnus Seilae Iephtitidis in monte Stelaceo, Citharismus regis Dauid contra daemonium Saulis*. M. J croit que ce sont des versions latines d'un texte grec et, pour en faciliter l'étude, a accompagné les deux premiers morceaux et le quatrième d'une traduction grecque.

Plusieurs de ces textes peuvent paraître insignifiants. Mais la littérature apocalyptique est si touffue, les ouvrages sont liés entre eux par tant de rapports mal définis, la connaissance des milieux où ils ont été élaborés est encore si obscure, qu'on peut dire qu'il n'y a rien d'inutile. Tel fragment, dépourvu par lui-même d'intérêt, peut devenir un anneau indispensable dans la chaîne des légendes et des doctrines mystiques. On doit donc avoir à M. James une grande reconnaissance de la peine qu'il a prise de recueillir et de publier cet important supplément à notre collection des apocryphes [1].

P. L.

---

401. — Zuccaro (Luigi). **Lucera et les colonies provençales de la Capitanate.** Foggia, P. Leone, 1894, in-16 de 93 p. 1 fr.

Après avoir résumé l'histoire de Lucera dans l'antiquité et sous Frédéric II, l'auteur (qui est membre du Félibrige d'Avignon et a déjà publié plusieurs brochures sur les relations littéraires de l'Italie et de la France), raconte l'histoire des colonies provençales établies par Charles d'Anjou dans la Capitanate pour combler les vides qu'y avait faits le massacre des Sarrasins obstinément fidèles à la maison de Savoie. L'auteur a eu la bonne fortune d'obtenir de M. Léon de Berluc Pérussis les notes nécessaires à l'intelligence du décret rendu en faveur de ces immigrants provençaux: il les montre ensuite fondant Faeto et Celle. Puis il donne des spécimens des dialectes de ces deux villes; par exemple, deux traductions d'un passage de Boccace, l'une en dialecte de Celle, l'autre (par M. Mistral) en provençal moderne, et deux traductions, l'une en français, l'autre en dialecte de Faeto, d'une pièce provençale de Joseph Roumanille.

Charles Dejob.

---

1. Voici encore quelques observations sur le second des volumes annoncés. Çà et là, on peut se demander si l'on a affaire à une faute d'impression ou à une erreur du manuscrit volontairement conservée. Ainsi, p. 41, 18 *uos* doit être lu *nos*; p. 131, dans l'incipit : ἀυάπης est sans doute pour ἀγάπης. P. 29, 32, je ne crois pas qu'il n'y ait rien d'omis : *ab* se construit dès le iii[e] siècle avec l'accusatif. Quelle nécessité y a-t-il de facsimiler tel détail paléographique, *y* pointée dans la *Visio Pauli*, et à la fin: alors que la ponctuation moderne est partout ailleurs introduite? A remarquer les rapports de Commodien avec la littérature apocryphe, pp. 54 et 91.

402. — **Xenia Bernardina.** Pars prima. Sancti Bernardi sermones de tempore, de sanctis, de diversis. 3 fascicules en 2 volumes, xxxvi-1040 pages ; — Pars secunda. Die Handschriften-Verzeichnisse der Cistercienser Stifte Reun in Steiermark. Heiligenkreutz, Neukloster, etc. 2 volumes, viii-561 et 511 p. ; — Pars tertia. Beitraege zur Geschichte der Cistercienser Stifte Reun in Steiermark, Heiligenkreutz, Neukloster, etc. 1 volume, viii-428 p.; — Pars quarta. Bibliographia bernardina collegit et adnotavit P. Leopold Janauschek. 1 vol. xxxvii-558 pages. Les volumes sont in-8, datés de 1891. Wien, in Commission bei Alfred Hœlder.

Saint Bernard, l'abbé de Clairvaux, naquit en 1091. Les religieux qui portent en Autriche-Hongrie l'habit de son ordre, ont résolu de célébrer solennellement en 1891 le huit-centième anniversaire de cette naissance. Mais ils ont pensé avec raison qu'il ne suffisait pas, pour honorer dignement la mémoire du grand homme, d'organiser en grande pompe des fêtes religieuses ; ils ont voulu faire paraître des ouvrages en l'honneur du saint et de son ordre ; ils ont dressé le plan de *Xenia Bernardina* qui ont paru à peu près à l'heure voulue. L'honneur de ce plan et de la prompte exécution revient en grande partie aux docteurs Gsell et Janauschek. Les *Xenia* comprennent quatre parties assez distinctes, formant six gros volumes imprimés avec grand luxe et que nous allons parcourir successivement.

*Première partie.* — Les Cisterciens ont tout d'abord donné une édition des sermons de saint Bernard. Ils n'ont pas cherché à faire une nouvelle édition critique, en collationnant tous les manuscrits connus de ces homélies ; la tâche eût été trop considérable pour le peu de temps dont ils disposaient ; ils sont allés au plus pressé ; ils ont pris pour base de leur texte celui que Mabillon avait établi dans sa troisième édition des *Opera omnia sancti Bernardi* : Paris 1719, six tomes in-fol. en deux volumes ; et ils ont collationné, pour le comparer à lui, les manuscrits des couvents autrichiens : Heiligenkreutz (quatre manuscrits collationnés par P. Poeltl), Hohenfurt (cinq, par P. Pavel) ; Lilienfeld (quatre, par P. Tobner) ; Ossegg (un, par P. Wohlmann) ; Reun (deux, par P. Weis) ; Wilhering (trois, par PP. Kloiber et Keplinger) ; Zwettl (cinq, par abbé Rœssler). Ils ont établi la généalogie de ces manuscrits autrichiens, en ont relevé avec un soin très méticuleux les variantes ; ont souvent trouvé et introduit dans le texte des leçons meilleures que celles adoptées par Mabillon. Le P. Grillnberger a préparé, à l'aide de ces collations, les *Sermones de Tempore,* imprimés en un fascicule ; le P. Gsell les *Sermones de Sanctis ;* le P. Janauschek les *Sermones de diversis,* réunis en deux autres fascicules formant un second volume. L'impression de ces sermons a été très soignée ; les épreuves revues avec une patience exemplaire. L'édition n'est point définitive, puisque les manuscrits étrangers à l'Autriche n'ont pas été vus : mais elle est infiniment commode ; elle rendra service non seulement aux prédicateurs pour lesquels elle a été spécialement faite, mais encore aux historiens ; elle permet d'attendre

la grande édition des œuvres de Bernard que prépare P. Bertrand Tissier [1].

*Deuxième partie.* — Les religieux autrichiens, après avoir rendu cet hommage à saint Bernard, ont pensé qu'ils rendraient un grand service à la science, en faisant connaître les richesses manuscrites de leurs couvents. En France les monastères dépouillés, lors de la Révolution, ne possèdent plus d'anciens manuscrits; les précieux *Codices* ont été confisqués et se trouvent aujourd'hui dans les bibliothèques publiques, où tout le monde les peut consulter. En Autriche, au contraire, les monastères ont conservé leurs vieux dépôts, trop peu connus, et il faut être reconnaissant à ceux qui les signalent aux érudits. Depuis que le catalogue de Melk a été publié, beaucoup de questions scientifiques pendantes ont été résolues. Pour les monastères cisterciens, on ne possédait jusqu'à présent que le catalogue imprimé de l'abbaye de Reun et quelques notices isolées sur certains manuscrits des autres couvents, notices parues dans quelques recueils, particulièrement dans l'*Archiv* de Pertz. Les Cisterciens ont voulu combler cette lacune et ils nous donnent, en deux volumes, le catalogue des bibliothèques de dix de leurs maisons, dont les noms suivent ; nous indiquons l'auteur de chaque catalogue, le nombre des manuscrits et les plus importants d'entre eux pour l'histoire de France : Reun, réimpression de l'ancien catalogue corrigé et augmenté par P. Weis; deux cent-dix mss. ; vie de saint Martin par Sulpice Sevère, de saint Remi par Hincmar; — Heiligenkreutz par Dr. Gsell; cinq cent cinquante mss.; lettres de saint Bernard, *Historia ecclesiastica* de Cassiodore ; Hildebert du Mans, *Zozimas ;* Ives de Chartres, *Epistolae ;* Jean de Salisbury, *vie de Thomas de Canterbury ;* — Neukloster à Wiener-Neustadt par P. Bill; dix-sept mss. modernes; — Zwettl par l'abbé Roessler, quatre cent vingt mss. ; Einhard, *Vita Karoli ;* Petrus Comestor, *Historia scholastica ;* Robertus de Monte, *Historia belli sacri ;* Smaragde, *Diadema monachorum ;* — Lilienfeld, par P. Schimeck, deux cent vingt-neuf mss.; nombreuses œuvres de Gerson ; lettres de Hildebert du Mans et d'Ives de Chartres; — Wilhering, par P. Grillnberger, deux cent vingt mss.; Vie de saint Gall par Walafried Strabon ; — Ossegg par P. Wohlmann, cent-trois mss., surtout liturgiques; — Hohenfurt par P. Pavel, deux cent-quatre mss. sur parchemin, mille six mss. sur papier; Épîtres de saint Paul du VIII^e siècle; œuvres nombreuses de saint Bernard ; chronique de Sigebert de Gembloux ; — Stams, soixante-un mss. ; Vie de sainte Geneviève ; — Schlierbach par P. Hofinger, cent mss.; beaucoup d'œuvres de Thomas d'Aquin.

Les deux abbayes cisterciennes dans la Pologne autrichienne, Clara-Tumba (Mogila) et Szczyrzyc ne possèdent pas de manuscrits; deux autres

---

1. On a laissé en dehors du recueil les *Sermones in Cantica canticorum.*

couvents autrichiens n'ont pas voulu collaborer à l'œuvre, si bien que ce *Corpus codicum* n'est pas complet; mais ce fait n'enlève rien à sa valeur.

Tous les catalogues sont faits avec soin; la dimension, l'âge, le nombre de folios ou de pages de chaque manuscrit sont indiqués exactement; on relève aussi le nom des scribes. Chaque catalogue est accompagné de nombreuses tables. On peut seulement regretter que les différentes tables n'aient pas été dressées d'après un plan uniforme. Les docteurs Gsell et Janauschek ont surveillé l'impression de ces deux volumes, où l'œil du typographe le plus exercé aurait peine à relever une faute.

*Troisième partie.* — Dans cette troisième partie, l'on a réuni des notices historiques sur les dix couvents cisterciens que nous venons d'énumérer, sur les deux couvents polonais de Mogila et de Szczyrzic, sur les deux abbayes de femmes de Marienthal et de Marienstern. Les auteurs de ces notices sont en général les mêmes que ceux des catalogues; pourtant la notice sur Neukloster a été faite par P. Kluge; celle sur Lilienfeld par P. Fabner. Les notices sur les couvents polonais sont dues à P. Uryga et P. Magiera; celles sur les deux couvents de femmes au curé Brendler et à P. Hitschfel. Chaque notice comprend : 1° une bibliographie des manuscrits et des imprimés sur l'histoire du couvent; 2° la succession et la biographie des abbés ou abbesses depuis l'origine jusqu'à nos jours (une sorte d'*Austria christiana*); 3° la liste de tous les écrivains, scribes, artistes ayant appartenu au couvent avec l'indication de leurs œuvres, sans qu'on oublie les érudits modernes. Chaque notice a été rédigée avec le plus grand scrupule et contrôlée par les directeurs de l'entreprise, les docteurs Gsell et Janauschek.

*Quatrième partie.* — Le P. Léopold Janauschek a dressé la bibliographie complète de toutes les œuvres de saint Bernard, des traductions de ces œuvres en toutes les langues, de tous les livres ou brochures sur l'abbé de Clairvaux, depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'à l'année 1890. Le *Speculum de honestate vitae,* imprimé par Schæffer à Mayence vers 1464, ouvre la liste qui se termine par une série de dissertations parues en 1890, comme l'étude de l'abbé Vacandard sur le rôle de saint Bernard dans le divorce de Louis le Jeune ou celle de M. Hauréau sur les poèmes latins attribués au saint. Le catalogue ne comprend pas moins de deux mille sept cent soixante et un numéros. Ce chiffre indique assez quelle somme de travail il a dû coûter à son auteur. M. Janauschek n'a rien épargné pour le rendre aussi complet que possible; si la maladie l'a empêché de visiter lui-même les grandes bibliothèques de l'Europe, il s'est fait envoyer les ouvrages rares par les principales bibliothèques allemandes ou anglaises dans son couvent ou à Baden en Autriche *(Thermae-Cettiae)* d'où son livre est daté; on sait que nos bibliothèques françaises ne prêtent point leurs livres et nous ne pouvons assez regretter

notre manque de libéralité. Il a aussi reçu de certains bibliothécaires complaisants des notices très détaillées. Lui-même a dépouillé avec une grande patience tous les catalogues et tous les répertoires bibliographiques. Nous n'avons remarqué aucune lacune en feuilletant son livre. Pour les ouvrages qu'il a vus directement, il indique le titre complet, le format, le nombre des pages ; pour les autres, il copie avec exactitude les titres trouvés sur les répertoires ; souvent, il nous donne des renseignements sommaires sur les auteurs (dates de la naissance et de la mort, qualité). Qu'on compare son livre avec l'article *Saint-Bernard* dans le répertoire bio-bibliographique de l'abbé Ulysse Chevalier, qui pourtant est un très grand travailleur et dont nous ne saurions assez louer la science, et l'on se rendra compte des trouvailles qu'il a faites et de l'importance du service qu'il nous rend. Une table alphabétique des noms d'auteurs rend les recherches très faciles. L'unique reproche que nous puissions adresser à M. Janauschek est qu'il met sur la même ligne les ouvrages scientifiques et les petits livres d'édification, sans distinguer les uns des autres par quelque signe. Cette critique peut du reste être faite à presque toutes nos bibliographies, sans en excepter celle de l'abbé Ulysse Chevalier.

Ch. Pfister.

---

403. — **Joseph de Maistre**, par G. Cogordan. Hachette, 1894, 207 p.
404. — **Châteaubriand**, par A. Bardoux. Lecène, in-8, 1894, 242 p.
405. — **Guizot**, par J. de Crozals, Lecène, 1894, in-8, 240 p.
406. — **Prévost Paradol**, par O. Gréard. Hachette, 1894, in-12, 305 p.

On revient aux autoritaires et aux dogmatiques. Ce temps assiste à une sorte de réhabilitation de Joseph de Maistre. Le théoricien a été récemment étudié, avec une vraie sympathie intellectuelle, par MM. Faguet et Paulhan; l'homme, saisi dans l'abandon inattendu de sa correspondance, vient d'être apprécié, à ce point de vue tout personnel, par M. de Lescure, avec un peu de complaisance et beaucoup de longueurs. Par quelques fragments donnés au public d'un travail solide et brillant, on a pu se convaincre que Maistre trouverait en M. Rocheblave le juge impartial, non impassible, qu'on attend. Aujourd'hui, M. Cogordan, un diplomate qui est aussi un écrivain (comme M. Millet et tant d'autres), embrasse tout entières, en deux cents pages, la vie et l'œuvre d'un auteur qu'il n'est pas fort aisé de faire comprendre et goûter du grand public.

La vie et l'œuvre ; mais y a-t-il là deux sujets d'étude bien distincts? En quelques pages on a vite expédié les événements dignes d'être notés en cette existence toute simple et droite. Le Parlement de Savoie, l'exil, la longue et pénible ambassade à Saint-Pétersbourg (ici M. C. était sur son terrain, et il s'y est solidement établi), à quoi se réduit, en somme, tout cela ? Deux méthodes ici semblent possibles; ou l'on restreindra délibérément la part de la biographie pour envisager surtout

la doctrine, ou, tout au contraire, dans une large étude biographique à la Sainte-Beuve, on montrera l'étroite soudure de la doctrine et de la vie. Il semble que M. C. n'ait pas pris bien nettement son parti, car son livre se divise en deux moitiés fort inégales; la première (biographique) occupe quatre chapitres sur six, et ne s'arrête qu'à la p. 130. Elle est intéressante, un peu traînante çà et là. La partie critique est une exposition et une discussion impartiale de la doctrine qu'on a dû effleurer déjà dans la première partie. « Nous tâcherons, dit M. Cogordan, en étudiant sa pensée, de ne pas procéder comme il procède lui même dans l'étude de la pensée des autres » (p. 144). Et il est fidèle à cette sage promesse. Par exemple, il ne cache pas combien lui semble puérile la haine dont Maistre poursuit Bacon; mais il ne veut pas qu'on juge les *Soirées de Saint-Pétersbourg* d'après la seule page sur le bourreau. Il loue son auteur d'avoir dissipé la chimère du « contrat social » imaginée par Rousseau; mais il ne craint pas d'amoindrir l'originalité de ses vues en constatant tout ce qu'il doit à Saint-Martin. Ce livre, plus distingué que vigoureusement personnel, se termine par une bonne « conclusion », où est mesurée l'influence que Maistre a exercée sur son temps et sur le nôtre.

Le nom de l'auteur des *Considérations sur la France* a dû se présenter à l'esprit de M. Bardoux lorsqu'il étudiait l'auteur de l'*Essai sur les Révolutions*. Mais M. B. ne cherche pas les parallèles, fuit plutôt tout ce qui donnerait un air ambitieux à ce livre qu'il sait destiné surtout à la jeunesse. Il veut être compris, non être admiré. Peut-être même exagère-t-il la modestie dans son avant-propos : « Nous n'avons pas eu la pensée d'apporter sur Chateaubriand des vues nouvelles... » Non, en vérité, son seul titre à nos yeux pour traiter ce sujet n'est pas son admiration constante pour le grand écrivain. Un critique dont on connaît les études délicates et précises sur l'entourage féminin de Châteaubriand, un politique et un lettré qui a laissé de son passage au ministère de l'Instruction publique un si honorable souvenir, est aussi qualifié, certes, que tout autre, pour écrire une étude où il faut, avec du goût, un vif sentiment de la mesure et de la justice. Pour moi, j'avoue que je préfère une certaine inexpérience des hommes du dehors, pour ainsi dire, à certaines roueries des critiques de métier. Cette inexpérience particulière, il est clair qu'on pourrait sans trop d'effort en découvrir les traces en plus d'un passage du *Chateaubriand* de M. Bardoux. Pour le fond même je ne serais pas toujours d'accord avec lui; j'aurais des réserves à faire, en particulier, sur le chapitre II *(La Littérature française au moment où parut Chateaubriand)*, où je lis des assertions contestables comme celles-ci : « L'histoire était oratoire, vague ou falsifiée, et n'existait que de nom... J.-J. Rousseau était démodé au moment où le nom de Chateaubriand va être prononcé dans les lettres françaises... Bernardin de Saint-Pierre, avec son talent charmant, n'a guère agi sur Châteaubriand » (p. 13, 16, 17).

Ces chicanes, qu'il est superflu de multiplier, n'empêchent pas le livre d'être bon, puisqu'il est sincère. Au lieu d'étudier à part le romancier, le critique, le politique etc., M. B. a cru devoir dérouler devant nos yeux la vie et l'œuvre de Chateaubriand en suivant les dates des publications diverses. A mon sens, il a eu raison, car ce que nous cherchons dans les écrits de Chateaubriand, c'est Chateaubriand lui-même. Il a bien montré les aspects divers de cet esprit, dont on ne voit d'ordinaire que les qualités éclatantes sans rendre justice aux qualités justes et fines. Je lui sais gré d'avoir plaidé la cause de *René*, qu'il est trop facile vraiment de condamner sans le comprendre. Mais je lui sais gré surtout d'avoir, dans son chapitre XII, rendu enfin pleine justice aux *Mémoires d'outre-tombe*, longtemps dédaignés, parce que l'époque troublée où ils parurent (de 1848 à 1850, en feuilleton dans un journal politique) avait empêché le public d'en apprécier le haut goût. Quand, par hasard, on parlait de ces *Mémoires*, on semblait croire que, seule, la première partie méritait d'être lue; on saura désormais qu'il y a là une œuvre singulièrement savoureuse d'un bout à l'autre. Nous voilà loin des réticences ou des épigrammes d'un Sainte-Beuve, et parmi ceux qui auront contribué à réviser son jugement sur Chateaubriand, M. Bardoux ne sera pas à coup sûr au dernier rang.

Guizot, au moins comme homme et comme historien, n'a nul besoin d'être réhabilité. Et pourtant, il n'est pas encore bien facile de parler de lui; c'est M. de Crozals qui le remarque. « Il restera peut-être toujours sur sa mémoire ce je ne sais quoi qui est le signe des réprouvés de la faveur publique », car le désaccord se fait de plus en plus profond entre ses idées et les nôtres. Malgré la réelle sympathie qu'il éprouve pour le caractère et le talent de Guizot, M. de C. montre que la plupart de ses erreurs politiques viennent de ce qu'il ne comprenait pas la démocratie, et que, n'y voyant qu'un accident, il s'usa en efforts stériles pour entraver ce mouvement, au lieu de chercher à le discipliner et à le diriger. C'est à l'étude de l'homme et de l'homme d'État que la plus grande partie de ce livre est consacrée. Le chapitre I montre avec beaucoup d'équité et de netteté sous quelles influences s'est formé Guizot et ce qu'il fut. L'œuvre politique de Guizot est appréciée sans parti-pris dans le chapitre II, où je remarque le paragraphe 5, sur Guizot orateur : les tâtonnements, les progrès suivis de l'orateur, soit dans la chaire de la Sorbonne, soit à la tribune, y sont marqués avec précision.

Est-ce parce qu'il est historien lui-même que M. de C. a craint de faire trop large la part de l'histoire? C'est par l'histoire pourtant que Guizot vivra, et c'est l'historien que la plupart des lecteurs de la collection Lecène chercheront en ce livre. Ce qui en est dit est bien dit, particulièrement ce qui a rapport à l'*Histoire de la Révolution d'Angleterre*, que le critique choisit pour y étudier une fois pour toutes la méthode et les procédés de Guizot. Somme toute, un livre solide, digne du *Saint-Simon* que M. de C. a publié déjà dans la même collec-

tion. Ici comme là je signalerai seulement une façon parfois déplaisante d'aller à la ligne pour commencer la citation, en laissant la phrase suspendue (voir p. 77-78, etc.), quelques négligences ou répétitions [1]. Je n'en fais mention que pour prouver avec quelle attention M. de Crozals se fait lire.

A certains égards, Prévost-Paradol tient de Guizot : c'est un Guizot rajeuni, souriant, et qui s'est contredit, mais un Guizot pourtant, dédaigneux de la foule, celui qui, au seuil de la vie active, s'écriait : « Je ne gouvernerai jamais que par la parole, mais je gouvernerai de haut ! » Je n'ai pas à juger ici l'attitude ou plutôt les attitudes de Prévost-Paradol en face de l'Empire [2] ; mais son rôle d'homme politique, comme son talent d'écrivain, appartient à l'histoire, et M. Gréard, ne lui eût-il consacré qu'une étude impersonnelle, aurait eu raison de faire revivre cette physionomie si originale. Mais il a été le témoin de la vie qu'il raconte, et nul témoignage ne pouvait être plus important que le sien. On pourra juger moins favorablement que lui Prévost-Paradol, mais on ne tracera pas du brillant polémiste un portrait plus personnel. Des mérites qu'on me dispensera de vanter distinguent cette œuvre au point de vue littéraire ; je n'en veux louer ici que la sobre et fine précision.

C'est en 1889 qu'avait paru pour la première fois l'étude sur Paradol, dans le volume publié par le *Journal des Débats* pour célébrer le centenaire de sa fondation. M. G. l'a reprise et complétée. Il la fait suivre d'un choix de lettres de Prévost-Paradol, qui occupe un peu plus de la moitié du volume. Ces lettres, dit-il dans l'avertissement, sont inédites. Absolument ? il me semble que non; je suis certain, par exemple, que la lettre de jeunesse à Ludovic Halévy sur la lecture de Tacite a été publiée par *le Temps*, il y a longtemps déjà. Ce qui est certain, c'est qu'elles n'avaient jamais été réunies. La valeur, non seulement littéraire, mais historique, en est considérable, car ce n'est pas la seule biographie de Prévost-Paradol qu'elles éclairent ; elles sont aussi et surtout de précieux documents moraux sur la période qui s'étend de 1849 à 1870. Et puis, ces lettres, tour à tour ou tout à la fois intimes, philosophiques, politiques, sont adressées à des hommes qui s'appellent Taine, Sainte-Beuve, Scherer, Havet, etc.; je ne parle point des lettres à M. Gréard, les plus remarquables peut-être parce que ce sont les plus émues. M. Gréard s'est demandé s'il ne convenait pas de fondre ces lettres dans l'étude, « suivant la méthode que la critique anglaise a mise en faveur ». Il a mieux aimé laisser Prévost-Paradol se peindre lui-même et il n'a pas tort de supposer que le public lui en saura gré. Son étude n'y perd rien en intérêt, car ces lettres ne lui apprennent rien, à lui, et

1. Un certain nombre de fautes d'impression, par exemple : « Ce grand laborieux qui *avait le tour* des connaissances humaines. » Des phrases ou des faits qui font double emploi ; voyez p. 36 et 45, p. 112 et 154.

2. Je l'ai fait ailleurs, *Revue pédagogique* de juillet 1894.

il s'en sert, d'ailleurs, discrètement; mais son livre y gagne beaucoup en solidité. Après avoir montré, dans la première partie, une singulière pénétration de psychologue, qui corrigerait, s'il en était besoin, ce que les jugements de l'ami pourraient avoir de complaisant, il marque son respect des vraies méthodes critiques en mettant sous nos yeux les pièces qui nous permettent de porter nous-mêmes un jugement réfléchi. Si cette sincérité n'est pas le mérite le plus en vue de l'œuvre, c'est celui qui doit ici être estimé le plus haut.

Félix Hémon.

---

407. — H. Breymann. **Friedrich Diez, sein Leben und Wirken.** Leipzig, Deichert, in-8 de 54 p.

408. — W. Foerster. **Friedrich Diez** (Sonder-Abzug aus der Neuen Bonner Zeitung), in-8 de 18 p.

L'anniversaire de la naissance de Diez (15 mars 1794), qui a été célébré avec plus ou moins d'éclat dans un grand nombre d'universités allemandes [1], a donné lieu à d'intéressantes publications relatives au fondateur de la philologie romane : M. Foerster a imprimé [2] une cinquantaine de lettres, échelonnées entre 1817 et 1831, dont la plupart émanent, il est vrai, des correspondants de Diez et surtout de son plus intime ami, K. Ebenau; M. Tobler a fait paraître, dans les Mémoires de l'Académie de Berlin [3] treize lettres échangées entre Haupt et Diez, et dans l'*Archiv* de Herrig [4] un certain nombre de traductions en vers de poésies espagnoles, provençales et italiennes que Diez n'avait point eu l'occasion d'imprimer, mais qui en étaient dignes, aussi bien que celles qui ont pris place dans les *Leben und Werke der Troubadours* [5].

M. Breymann a utilisé tous ces documents, auxquels il a pu joindre les souvenirs personnels de quelques amis de Diez, pour une conférence qu'il a faite dans un « Commers » organisé par la Société néo-philologique de Münich ; à Bonn, c'est naturellement au successeur de Diez que revenait l'honneur de prononcer l'éloge du Maître, dans la séance solennelle qui formait la partie la plus intéressante des fêtes du centenaire. Le discours de M. Breymann, riche en faits précis et en curieuses anecdotes, est une élégante et attachante biographie de Diez; celui de M. Foerster, une vue d'ensemble sur son œuvre, une appréciation,

---

1. Il l'a été aussi à Paris dans une réunion intime à laquelle assistaient une vingtaine de romanistes français ou étrangers. (Cf. *Romania*, XXIII, 289.)
2. *Freundesbriefe von F. Diez*, Bonn, Universitæts Buchdruckerei [1894].
3. *Phil. hist. Classe*, 1894, p. 139-156.
4. Tome XCII, deuxième livraison.
5. Il faut y joindre, pour être complet, un volume de M. Stengel, intitulé *Diez-Reliquien* (Marburg 1894) que nous n'avons point eu entre les mains. M. B. (p. 4) nous annonce l'apparition prochaine d'une biographie de Diez par MM. Fœrster et Behrens.

où ne manque ni la chaleur ni l'éloquence, de sa méthode et de ses travaux ; le premier est la confirmation par les faits des paroles émues que prononçait, au lendemain de la mort de Diez, le plus illustre de ses disciples, et où déplorant la perte de cette « *anima gentile* », il caractérisait « cette modestie presque craintive, jointe à la décision la plus nette et aux vues les plus claires, cet amour exclusif de la science, cette simplicité touchante »[1].

M. Foerster a prononcé le mot de « génie », que pourrait bien ratifier l'avenir ; après avoir constaté que le souvenir de Diez n'est pas moins vivant dans les pays romans qu'en Allemagne, il a terminé en exprimant dans un langage ému de nobles sentiments, auxquels nous souhaitons de trouver de l'écho ailleurs que dans le cœur des philologues : « Ce spectacle, a-t-il dit, nous inspire l'espoir de voir tomber un jour ces remparts, qui s'élèvent aujourd'hui de plus en plus haut, entre les peuples enfin réunis dans la culture pacificatrice de la science, de voir les liens amicaux qui unissent les Romanistes de notre pays et de l'extérieur s'élargir et se transformer en une intime alliance des nations auxquelles ils appartiennent. »

A. JEANROY.

---

409. — Joseph REINACH. **Pages républicaines** (Politique et gouvernement. — L'édit de Nantes des partis. — Choses du dehors. — Statues et tombeaux. 1 vol. in-18. Félix Alcan, édit, 1894, 1-344 p.

M. Joseph Reinach a réuni dans ce volume des articles dont la plupart sont consacrés à des événements ou à des incidents de notre histoire politique intérieure depuis 1887, — dont d'autres envisagent « les choses du dehors » pendant le même laps de temps. Celles des « *Pages républicaines* » qui traitent de nos crises parlementaires ou gouvernementales rendront service à ceux qui, dans quelques années, voudraient se reconnaître au milieu du dédale, disons du fouillis de nos annales contemporaines pendant la période qui vient de s'écouler. M J R. a, comme homme politique et comme publiciste, en grande partie vécu cette histoire. Les récits et les réflexions du polémiste ou du philosophe en prennent un certain air d'animation, voire de passion, qui étonne parfois, quand on a soi-même suivi, au jour le jour, sans y être directement mêlé, ces événements quotidiens et qu'on presse sa mémoire pour chercher ce qui y est demeuré de beaucoup de choses et d'hommes qui pourtant ont eu leur heure ou leur minute.

M. J. R. a bien fait de sauver du naufrage de la presse périodique ces quelques pages qui, ajoutées à d'autres volumes qu'il a déjà composés de la même façon, et qui sont forcément comme celui-ci un peu décousus, font honneur à son brillant talent d'écrivain, à son courage, à

1. Gaston Paris, dans *Romania*, V, 412.

son esprit de liberté et de tolérance, souvent à sa clairvoyance et à sa sagacité politiques. On sent en le lisant qu'il a presque toujours raison contre des adversaires radicaux ou plébiscitaires qu'il combat avec éloquence et avec intrépidité, contre son parti même, qu'il ne manque pas de blâmer, quand il le voit s'égarer. Malgré un certain optimisme général, une confiance parfois excessive dans les grandes traditions de la république, M. J. R. se pose des points d'interrogation douloureux : il se demande « si bien des choses n'ont pas diminué en France depuis dix ans, si nous n'avons pas surtout fait de la politique, de la politique bonne ou mauvaise;.. si les partis ne se sont pas succédé aux affaires avec la rapidité des morts dans la danse macabre;.. si le pouvoir exécutif de la république n'a pas été ébranlé jusque dans ses fondements... ; si le régime parlementaire n'a pas été atteint dans son autorité morale... » Sur chacun de ces points on sent que la conviction de M. R. est faite et qu'il s'est répondu à lui-même tout en posant la question : mais voit-il le mal dans toute sa profondeur? « Fils de l'Université et républicain », — ce sont des qualifications qu'il se donne à lui-même volontiers.

M. R. semble parfois espérer trop des bonnes raisons développées à la façon classique des orateurs de Tite-Live ou des rappels aux grands ancêtres disparus depuis 1789. Trop jeune pour être de « l'époque héroïque», M. R. a grandi près de ses derniers représentants (dont il a souvent retracé l'image vivante dans ses discours ou ses écrits). Parfois dans sa façon d'envisager les remèdes qui pourraient corriger les maux du présent, il paraît retarder sur notre époque très positive et qui s'attache au solide : « Je dis qu'il n'y aurait rien de plus aisé que de replacer pour le bien de tous chaque chose en son lieu et chacun en son rang. Un peu d'abnégation personnelle, d'union, de bonne volonté, de désintéressement, suffirait... Aux premiers arrivés parmi les républicains, la conscience d'avoir été les initiateurs d'une œuvre, utile, féconde, cette conscience suffit, et ils ne veulent pas d'autres récompenses... » Belles paroles auxquelles on en joindrait aisément d'autres analogues dans son livre : mais quelle prise auront-elles ou ont-elles eue sur la politique d'aujourd'hui qui est, elle ne s'en cache pas, celle « des résultats » ; sur les partis tels qu'ils se constituent, peu à peu « à l'américaine », non en vue du triomphe de principes abstraits, mais de conquêtes ou d'acquisitions tangibles; qui se font trop souvent non les guides ou les éducateurs du suffrage universel, mais ses interprètes, ses flatteurs, voire ses corrupteurs ?

Là est le danger, le danger peut-être mortel de notre régime de souveraineté nationale et on n'aperçoit pas aisément comment le principe et l'organisme même de gouvernement, chers à juste titre à M. J. Reinach, surnageront dans cet océan de démocratie amoindrie et particulariste qui nous menace, qui nous envahit. Sachons gré en tous cas à l'auteur des « *Pages républicaines* » de mettre en relief, dans la section la plus importante de son livre, celle qu'il intitule « La politique de gouverne-

ment », la nécessité d'un rouage fondamental sans lequel la démocratie, pas plus qu'aucune autre forme politique ne vivra : un gouvernement qui puisse gouverner.

Eugène D'EICHTHAL.

---

410. — NEGRI (Gaetano). **Rumori mondani**. Milan, Hoepli, 1894. In-18 de xv-410 p. 3 fr. 50.

Dans ce recueil, le trait qui frappe tout d'abord est la bienveillance dont il témoigne pour notre pays : « Un écrivain français, quand il est excellent, y est-il dit, nous procure un plaisir qu'on ne peut guère se promettre d'écrivains d'une autre nation » (p. 37). « La France est incontestablement le premier des pays de l'Europe, le premier par la puissance de la production, par l'inépuisable richesse, par l'énergie du travail, par la souplesse de l'esprit, par la stabilité de l'assiette nationale qui résiste à toutes les oscillations de l'assiette politique » (p. 171-2). Dans les questions les plus délicates, l'auteur apprécie notre conduite avec une pénétrante loyauté, montrant, par exemple, que ce fut la Prusse qui, pour séparer la France de l'Italie, inspira la marche de Garibaldi sur Rome et amena la rencontre de Mentana (p. 71-2).

Toutefois, ce n'est pas la gratitude seule qui nous inspire pour ce livre une vive estime. Les Italiens, qui jugent M. Negri sans prévention, lui accordent un rang distingué dans la littérature et ratifient le choix qui a fait de lui un sénateur. Pour rassurer d'ailleurs tout à fait ma conscience, je lui présenterai une observation. Est-ce bien le moment de répéter avec insistance que nous ne pouvons atteindre à la connaissance de l'absolu et que toute tentative pour restaurer une religion positive ou le spiritualisme est vaine? Si les recherches historiques et la méthode analytique qu'il préconise ont donné dans ce siècle de merveilleux résultats, le discrédit jeté sur la méthode synthétique n'a-t-il pas conduit à l'affaiblissement de l'esprit et de la volonté? Notre génération ne s'est-elle pas rapetissée dans l'investigation minutieuse des faits et est-ce impunément pour la conduite de la vie qu'on perd la hardiesse de rien affirmer dans le champ de la spéculation métaphysique? Enfin, les crimes dont nous sommes témoins chaque jour marquent bien que ce n'est pas contre l'intolérance dogmatique que la société doit en ce moment se prémunir.

Cela dit, hâtons-nous d'ajouter qu'on lira avec beaucoup d'intérêt l'histoire de la croyance au Messie chez les Hébreux et celle de la métaphysique dans l'Italie contemporaine. Ce dernier article en particulier sera fort instructif même pour les Français les plus instruits.

On goûtera aussi l'article sur C. Tenca, le fondateur du *Crepuscolo*, cette Revue milanaise fondée au lendemain de Novare où l'on étudiait pieusement la vie politique du Piémont et où l'on tenait à honneur

d'ignorer l'Autriche, de lui refuser jusqu'à la mention d'un voyage de son empereur en Lombardie ; on admirera de beaux vers de Tenca empruntés à une étude de M. Massarani [1]. On appréciera la finesse et la rectitude de sens moral avec lesquelles M. Negri démêle la fausse délicatesse, le peu de logique et de vraisemblance de nos romans d'amour où les héros sont *abondamment pourvus de millions et complètement dépourvus d'enfants* et on le félicitera de présenter de justes critiques avec une spirituelle urbanité.

Charles DEJOB.

---

411. — **Linguæ Guarani Grammatica hispanice** a Reverendo Patre Jesuita Paulo Restivo secundum libros Antonii Ruiz de Montoya, Simonis Bandini aliorumque, adjecto Particularum lexico ... et « Arte de la lengua Guarani » ... redimpressa necnon præfatione notisque instructa opera et studiis Christiani Frederici Seybold. Stuttgart, 1892, xiv-330 p. in-8,

Ce volume est une réimpression, enrichie d'un avertissement et d'une table, de l' « Arte de la lengua Guarani » du P. Antonio Ruiz de Montoya, complété par le P. Paulo Restivo. Cette grammaire, suivie d'un dictionnaire des particules de la langue Guarani, imprimée pour la première fois à Puerto Santa Maria en 1724, n'était plus connue que par un exemplaire unique de la Bibliothèque du Prince Pierre de Saxe-Cobourg Gotha, auquel il faut savoir gré de l'avoir fait réimprimer à ses frais.

---

412. — **Voto y renuncia del rey don Felipe V**. Discursos leidos ante la Real Academia de la Historia en la recepcion publica del excmo. Fr. D. Joaquin Maldonado Macanaz. Madrid, 1894, 122 p. in-4.

Les deux discours de MM. J.-M. Macanaz et A. Sanchez Moguel méritent d'être signalés. Celui de M. Macanaz, sur le vœu et la renonciation à la couronne de Philippe V, en 1724, est, en somme, tout à l'honneur de ce prince. L'auteur, descendant de D. Rafael Melchor Macanaz, qui servit Philippe V, recherche les causes, très complexes sans doute, de l'abdication du petit-fils de Louis XIV. Peut-être n'a-t-il pas fait, dans les motifs de cette détermination, la part assez large au désir secret, latent, presque inconscient de Philippe V de demeurer habile à succéder au trône de France. Il faudrait aussi tenir compte de certaines faiblesses d'esprit, d'une sorte de maladie de la volonté, qui expliqueraient mieux que toute autre chose les anomalies de sa conduite.

Après les compliments d'usage, M. Moguel a répondu assez vivement

---

1. *Carlo Tenea e il pensiero civile del suo tempo*. M. Negri aurait dû renvoyer aussi à un excellent article du deuxième volume des *Varietà storiche e letterarie* de M. A. d'Ancona, ne fût-ce que parce que c'est en quelque sorte M. d'Ancona qui a mis la main à la plume à M. Massarani.

à la thèse soutenue par son nouveau collègue. Il accuse Philippe V de pensées ambitieuses sur la couronne de France, il lui reproche de n'avoir jamais été espagnol et l'apprécie si vertement que l'on croirait avoir affaire à l'un de ses adversaires de jadis, à quelque partisan de l'archiduc Charles d'Autriche. Il semble que, cette fois encore, la vérité doit être entre les deux. Sans doute Philippe V fut un prince de médiocre talent, mais si M. Moguel lui refuse d'être un second Charles-Quint, personne, y compris M. Macanaz, n'a jamais songé à le comparer au grand Empereur, et pour le courage *personnel* et la constance dans le malheur, le petit-fils de France n'est pas absolument indigne de ce surnom d'*animoso*, contre lequel M. Moguel s'insurge bien vivement. Ceci soit dit sans parti-pris.

H. Léonardon

---

413. — **Abriss der Urgermanischen Lautlehre**, mit besonderer Ruecksicht auf die Nordischen Sprachen, zum Gebrauch bei akademischen Vorlesungen von Adolf Noreen. Vom Verfasser selbst besorgte Bearbeitung nach dem Schwedischen Original. — Strasbourg, Truebner, 1894. In-8, xij-280 pp. Prix : 5 mk.

Parmi les langues que nous ne connaissons pas, il en est peu de mieux connues que le prégermanique. Et ce n'est pas là pour la science du langage une mince acquisition; car l'indo-éranien est presque du sanscrit pur, et le panhellénique ne diffère guère de l'éolien, tandis que le prégermanique n'est ni du gotique, ni du norrois, ni du teuton, mais une remarquable synthèse de cette triade historique. Cette synthèse, il y a déjà six ans que M. Noreen a cru le moment venu de la fixer : grâce à sa profonde connaissance de toutes les langues germaniques et des idiomes scandinaves en particulier, il y a parfaitement réussi; et aujourd'hui nous devons le remercier, lui et son éditeur, de la mettre par une traduction allemande à la portée d'un cercle plus étendu de professeurs et d'étudiants.

La méthode de l'auteur est essentiellement déductive, très sobre, un peu sèche, et, par là même, d'une saisissante clarté. Il part du vocalisme et du consonnantisme indo-européens, brièvement rappelés, en résume les concordances sanscrites, grecques et latines, puis passe de plain pied aux lois spéciales et aux concordances phonétiques du germanisme, dont chacune est éclairée et confirmée par une longue liste de témoignages historiques. Les controverses secondaires sont indiquées dans des notes insérées au texte, d'un tissu serré, avec larges références bibliographiques, et les index, pour deux cent trente-quatre pages d'impression, n'en comprennent pas moins de quarante-trois; encore le strict nécessaire est-il seul relevé. Qu'on juge de la masse de faits classés et condensés dans cette magistrale exposition.

C'est assez dire que l'ouvrage de M. N. n'est point un livre élémen-

taire. Pour être bien compris, les exemples cités supposent présentes à l'esprit les principales lois de permutation du prégermanique à chacune des branches qui en ont divergé. L'extrême variété des apophonies admises — on en compte jusqu'à dix qualitatives et cinq quantitatives, non compris les doublets radicaux (p. 37-102) — est probablement plus conforme à la réalité des faits que l'unique échelle à trois ou quatre degrés des livres d'étude, mais aussi plus propre à troubler la mémoire du débutant, et je n'oserais lui conseiller de s'engager dans ce dédale sans l'avoir muni de la synthèse un peu grossière qui l'aiderait à s'y retrouver. Peut-être même les adjuvants extérieurs sont-ils trop dédaignés : passe pour la graphie *haíhait*, puisque l'accent sur *aí* suffit à indiquer la prononciation diphtonguée du groupe *ai* sans accent; mais pourquoi proscrire le caractère conventionnel *ë*, qui, par exemple, dans le contraste *meinswëro* et *sweren* (p. 50), avertirait l'étudiant de l'absolue différence des deux *e*, l'un indo-européen, l'autre issu d'une métaphonie d'*a* postérieure à la phase prégermanique? Simple question de point de vue, au surplus : chaque auteur est juge de la somme d'effort qu'il croit devoir exiger de ses lecteurs, au risque même d'ébranler quelques vocations chancelantes. Il m'est bien revenu que certains professeurs de langues « n'avaient rien compris » à mon modeste *Manuel*. Ce n'est pas pour ceux-là que l'*Abriss* est écrit.

D'accord avec M. N. sur la plupart des grandes théories, et notamment sur le caractère pangermanique de la mutation d'*i* en *e* (p. 23), je ne puis que relever çà et là une omission ou une incertitude. — En quoi la voyelle d'allongement compensatoire prégermanique (p. 24) est-elle nasalisée? Il fallait le dire et ne point se contenter d'une référence. — La voyelle de *geifern* (p. 40) n'est pas la même que celle de *îfer*, car l'alaman prononce *kayfre* et non * *kîfre*. Si *geifern* se rattache vraiment à cette souche, c'est au vocalisme de *eivar* qu'il faut l'identifier. — Le mot « sieben » (p. 52, l. 13) est à supprimer, ou implique une ligne sautée. — Le parfait de *fovêre* est *fôvî*, et non *fâvî* (p. 60), et le seul fait que les deux verbes gouvernent des cas différents tend à les séparer [1]. — La réduction de l'*e* en voyelle indistincte n'est un stade nécessaire de sa disparition (p. 63) que si on la suppose causée par la perte de l'accent expiratoire, nullement si c'est l'accent musical qui se trouve en cause [2]. — L'analyse *sibun-têhund* (p. 75) au lieu de *sibuntê-hund* est bien suspecte et en tout cas appellerait une justification. — Je ne vois pas à quel critérium il est permis de reconnaître qu'un *î* prégermanique procède d'un *î* et non d'un *ey* indo-européen (p. 75). — Il semble bien hasardé

1. Il y a d'autres lapsus latins : *jécur* (p. 21) a été corrigé aux errata, mais *stâtim* (p. 56, au bas) est malencontreusement demeuré, et *suspîciô* (p. 74) ne signifie pas « je soupçonne », mais « soupçon ».

2. Cf. P. Passy, *Changem. Phonét.*, p. 113 sq. — Il ne faut pas se lasser de relever cette confusion, tant qu'on ne se lassera pas de la commettre.

de rapprocher *Jânus* et *jahr* des verbes *îre* et *eilen* (p. 81). — L'accent de sk. *nakhara* est à supprimer (p. 90), ainsi que celui de *sthagâmi* (p. 110). — L'anglo saxon *wîc* (p. 164) est presque sûrement emprunté au lat. *vîcus*. — Sk. dat. sg. *svásrê* « à la sœur », et non * *svasrí* (p. 167), qui est un double barbarisme. — Si le nom de la *Hesse* est le même que celui des *Cattes*, peuplade germanique [1], le rapprochement avec *cassis* et *Cassius* (p. 191) apparaît illusoire. — Puisque M. N. connaît et cite le mémoire de M. de Saussure sur la réduction indo-européenne de *tt* en *t* (p. 200), il est au moins étrange qu'il déclare le phénomène inexpliqué; car les déductions de notre savant confrère ont un caractère de rigueur qui pouvait satisfaire les critiques les plus difficiles.

Celles de l'auteur ne leur cèdent en rien : c'est par centaines qu'on pourrait relever dans son livre les aperçus ingénieux et les rapprochements inattendus : à ceux que l'étymologie amuse, il faut signaler all. *rusz* angl. *soot* (p. 136), et angl. *girl* = lat. *virgô* (p. 194); à ceux qui ont le sens de la chronologie linguistique, la fixation de l'époque à laquelle les vélaires germaniques ont perdu leur labialisation (p. 143). Il y a plaisir à suivre un guide aussi sûr, et, si nous ne pouvons nous flatter de mettre en ligne autant de germanistes, à beaucoup près, que l'Allemagne de romanistes, au moins faut-il souhaiter que pas un germaniste en France ne se prive du secours que lui apporte M. Noreen.

V. Henry.

---

414. — **Exposition historique de Madrid, 1892-1893,** par Arthur de Molènes. Paris, May et Motteroz, 1894, 344 pages in-8.

On ne peut imaginer livre plus aimable que celui de M. de Molènes. Subdélégué à l'exposition historique de Madrid en 1892, M. de M. a tout vu avec enchantement et il n'a pas trouvé de termes trop lyriques pour exprimer son enthousiasme, pour se féliciter de l'accueil qui lui a été fait et des distinctions flatteuses dont il a été l'objet. On sait que cette exposition, organisée à l'occasion de la découverte de l'Amérique, a été un prétexte pour présenter au public une foule d'œuvres d'art, de livres et de manuscrits précieux, etc., sans aucun rapport parfois avec la découverte même, mais qui pour cela n'en étaient pas moins des plus intéressants. M. de M. a imité les organisateurs de l'exposition en ce sens que, tout en parcourant les salles, il s'est plu à nous raconter une foule d'anecdotes et à se lancer dans toutes sortes de digressions au sujet de toutes les belles choses qu'il voyait, *et de quibusdam aliis*. Aussi cet ouvrage sera-t-il particulièrement goûté des gens du monde et des amateurs qui tireront profit de l'érudition facile de l'écrivain.

Pourtant quelques réserves s'imposent. Ainsi p. 79 il y a comme un

2. Cf. Wilmanns, I, *D. G.*, p. 23.

contre-sens dans l'explication donnée par M. de M. au sujet de la bulle d'Alexandre VI, fixant le méridien *au-delà* duquel commencerait dans le nouveau monde le domaine espagnol.

P. 135, M. de M. avance une opinion qui ne laisse pas que d'être assez surprenante : « Il ne faut pas méconnaître non plus, dit-il, que le style « gothique existait et avait sa manifestation en Espagne bien avant la « conquête des rois catholiques... » Alors qui donc aurait construit les cathédrales? A moins que « la conquête des rois catholiques » ne doive s'entendre de la prise de Grenade par Ferdinand et Isabelle. En ce cas nul ne doute que les édifices gothiques du style le plus pur ne soient, en effet, antérieurs à cette époque.

A la p. 258 on lit sans peine Guillen de Castro au lieu de Lope de Vega, comme l'auteur de la *Jeunesse du Cid*, dont s'inspira Corneille, et on reconnaîtra qu'en *traduisant* Estebanillo Gonzalez, Le Sage a fait plus qu'imiter Cervantes.

On a droit aussi d'être quelque peu étonné d'une observation en appendice, p. 342, où, pour s'excuser auprès des lecteurs espagnols du sombre tableau qu'il a tracé de l'Inquisition, M. de Molènes les prévient « que dès qu'il s'agit de mots tels que *despotisme, intrigue, détestable*, « et autres qualificatifs vibrants », il ne faut pas les interpréter « dans un « sens trop absolu » et que nos voisins doivent « considérer que chez « nous, ces mots sont, le plus souvent, atténués par l'usage ». Cette précaution oratoire ne manque pas d'un certain piquant.

Il est à regretter que l'ouvrage n'ait ni table ni gravures. Quelques illustrations ne sont pas superflues quand il s'agit d'œuvres d'art. En somme ce livre contient un certain nombre d'indications générales qui peuvent être utiles, mais ne sauraient dispenser, pour une étude approfondie, de recourir aux catalogues de l'exposition et aux articles publiés en 1893 dans la Gazette des Beaux-Arts par M. F. Mazerolle.

H. Léonardon.

# CHRONIQUE

FRANCE. — M. J.-M. Richard vient de publier le *Mystère de la passion*, texte du manuscrit 697 de la bibliothèque d'Arras (Arras, Laroche, 1893) et le *Compte de Pierre de Ham*, bailli de Calais (1346-47), extrait du tome premier des Mémoires de la commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais (Arras, Repassé-Cremel).

— La brochure de M. l'abbé A. Tougard, *L'abbé Cochet et quelques-uns de ses correspondants*, renferme une analyse ou des citations textuelles de nombreuses lettres adressées à l'abbé Cochet. Les plus curieuses sont celles d'Emmanuel Gaillard qui fut membre de la Société de l'histoire de France, de l'Institut historique et de la Société pour la conservation des monuments historiques de France. Gaillard a, non

pas suscité, mais dirigé la vocation archéologique de l'abbé Cochet dès le séminaire, et, à ce titre, ses lettres intéresseront les amis de l'archéologue normand (Évreux impr. de l'Eure).

ITALIE. — Le magnifique volume dont le dépouillement suit (*Nozze Cian-Sappa Flandinet*, Bergamo, Istituto italiano d'arti grafiche, 1894, gr. in-8° de 454 p.) inaugure en Italie une nouvelle façon de *Per nozze*. Au lieu de disperser en de minces plaquettes, bientôt introuvables, les mémoires savants offerts aux époux, les amis de Vittorio Cian, l'historien bien connu de Bembo et de Castiglione, ont eu l'idée de réunir leurs travaux dans un receuil collectif. Plusieurs de ces mémoires ont une véritable importance philologique ou historique. Novati : La Strage cornetana del 1245 narrata da un poeta contemporaneo (deux poèmes rythmiques de Rolando da Corneto, dont l'un est publié d'après un texte nouveau et plus complet, et l'autre est inédit). Guarnerio : Trattato dei sette peccati mortali, in dialetto genovese antico. Gorra : Il dialetto della « Court d'Amours » di Mahius li Poriiers. Mazzoni : Due parole sul « Disdegno » del Cavalcanti. Carlo Cipolla : Contributo alla storia della controversia intorno alla autenticità del commento di Pietro Alighieri alla « Commedia ». Ludovico Frati : Costumanze e pompe nuziali bolognesi nel medio evo (extrait d'un volume en préparation sur la vie privée à Bologne au moyen âge). Parodi : Dal Tristan veneto (extrait du ms. de Vienne daté de 1487). Papa : Prammatica sopra *il vestire* (édit promulgué à Florence en 1384). Carini : La « Difesa » di Pomponio Leto pubblicata ed illustrata. Vittorio Rossi : Un' egloga volgare di Tito Vespasiano Strozzi. Medin : *Due barzelette relative alla battaglia della Polesella* (22 décembre 1509). Salvioni : Ancora del Cavassico (sur la langue et la métrique du notaire de Bellune, dont les œuvres poétiques ont été récemment éditées par Cian chez Romagnoli); la cantilena bellunese del 1193. Renier : Della corrispondeza da Guido Postumo Silvestri (extraits de lettres à Isabelle d'Este, où est à noter un récit de la bataille de Ravenne). G. Prato : Alcune rime di Giovanni Muzzarelli. Flamini : Viaggi fantastici e Trionfi di poeti (avec un poème de Manfredi tiré d'un ms. de Paris et contenant l'énumération de poètes quattrocentistes). P. de Nolhac : Pietro Bembo et Lazare de Baïf. Solerti : La seconda parte del' Discorso intorno alla sedizione nata nel regno di Francia l'anno 1585 » di Torquato Tasso (texte inédit complétant le célèbre opuscule). Rua : Il Testi e i principi di Savoia (documents des archives de Turin). Menghini : Le lodi della Aguglia e Fontana di Piazza Navona (Canzonetta di Fr. Ascione). Léon-G. Pélissier : Quelques lettres des amies de Huet (tirées des autographes de la Laurentienne : Mme de la Fayette, Mme Dacier, la duchesse d'Uyès, Mme de Tilly, Mme de la Vigne, la princesse d'Harcourt). A ces contributions, rangées assez bien dans l'ordre chronologique, s'ajoutent avec une traduction du persan (Re Gemshid nel Zabul) de M. Rugarli, des *Ninne-nanne* siciliennes inédites, recueillies par M. Pitré, d'autres recueillies à Nuoro en Sardaigne par M. Bellorini, des notes sur les coutumes de noces en Sardaigne, par M. Nurra, et le texte de prières enfantines recueillies dans le Val d'Elsa par M. Orazio Bacci. Le folk-lore lui-même est donc intéressé en ce recueil, où domine toutefois, comme on pouvait s'y attendre, l'histoire littéraire. L'exécution fait honneur à la typographie bergamasque.

---

# ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

## *Séance du 31 août 1894.*

M. Clermont Ganneau communique une série de documents des Croisades qu'il a reçus dernièrement de Syrie. Deux d'entre eux présentent un intérêt particulier parce que ce sont des documents de langue française. Ils proviennent probablement de Saint-Jean-d'Acre. Ce sont deux épitaphes : la première, de frère Thomas Manzu, trésorier de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean, mort le 1er septembre 1275; la seconde, de frère Richard Benoist Chaperon, prieur provincial des frères de la Pénitence de J.-C. en Terre Sainte. Cette dernière est mutilée, mais doit, comme la précédente, appartenir à la dernière moitié du XIIIe siècle. M. Clermont-Ganneau présente encore un cachet de cuivre au nom de *Salemo de Puteo*, avec le portrait de son possesseur; puis il émet le vœu, auquel l'Académie s'associe, que ces monuments soient acquis par le Musée du Louvre. — MM. Léon Gautier et Paul Meyer présentent quelques observations au sujet de cette communication.

M. Edmond Le Blant lit un mémoire sur le premier chapitre de saint Jean et la croyance à ses vertus secrètes. Les chrétiens ne furent pas seuls frappés de la majesté de l'exorde de ce chapitre : *In principio erat verbum* etc.; les païens l'admirèrent aussi et l'imitèrent dans leurs écrits. Saint Augustin et saint Paulin de Nole l'avaient comparé à un coup de tonnerre. De cette expression métaphorique sortit une légende : on disait que ces paroles avaient été proclamées, non par une bouche humaine, mais par la grande voix de la foudre. Cette légende s'appuie-t-elle sur le passage des Actes des Apôtres (VI, 5) relatif à Prochore, ou bien sur le nom de Bonaerges, c'est-à-dire fils du tonnerre, donné à saint Jean par le Christ (Marc, III, 7)? Il est difficile de le dire; toujours est-il qu'une pratique naquit dont M. Le Blant a été témoin et qui avait déjà été constatée par J.-B. Thiers : celle de réciter dans les orages, pour conjurer les effets de la foudre, le premier chapitre de saint Jean. La croyance aux vertus prophylactiques de cet évangile remonte aux temps anciens : saint Augustin parle de malades qui, pour obtenir la guérison, se l'appliquaient sur la tête. On tenta même de donner aux amulettes une vertu plus grande en y inscrivant certains passages de ce texte, tout puissant, selon une vieille légende, pour mettre en fuite le démon : M. Le Blant donne de ce fait une série de preuves et d'exemples.

M. Oppert rappelle que, dès 1871, il a prouvé que les deux cycles : — sothiaque de 1460 ans, après lesquels les dates de l'année de trois cent soixante-cinq jours reviennent dans le même ordre, — et lunaire de 1805 ans, après lesquels les éclipses reviennent dans le même ordre, — remontaient à un même point de départ, à la date de 11,542 avant J.-C. Or, une des périodes sothiaques se termine en l'an 139, et l'un des cycles lunaires en l'an 712 avant J.-C. En faisant le calcul, on trouve douze périodes sothiaques, soit 17,520 ou 292 soixantaines d'années, et douze périodes lunaires, soit 21,660 ans ou 361 soixantaines d'années : en tout 39,180 ans formant la période postdiluvienne mythique et répondant aux 292 ans comptés par la Genèse jusqu'à la naissance d'Abraham et aux 361 ans comptés depuis ce moment jusqu'à la fin de la Genèse. — La période sothiaque se rapporte à l'étoile de Sirius ou Sothis, qui fut vue en même temps qu'une éclipse solaire. M. Oppert a calculé que la date précise de cette observation est celle du jeudi 29 août 11,542 avant J.-C. Mais, à cette époque, Sirius ne fut visible que dans les pays situés au-delà du 26e de latitude boréale et dans un pays où Sirius n'était ordinairement pas visible. M. Oppert a pensé d'abord à Thèbes d'Egypte; mais il y a un pays qui paraît encore plus indiqué : c'est le berceau même de la civilisation chaldéenne, l'île de Tylos, dans le golfe Persique, le Bahreïn d'aujourd'hui, l'île au cotonnier.

## *Séance du 7 septembre 1894*

M. Eugène Müntz continue la lecture de son travail sur l'illustration de l'Ancien Testament dans les œuvres d'art remontant aux premiers temps de l'Église. — Le Ve siècle peut être appelé l'âge d'or de la peinture biblique. Grâce aux nombreux poèmes qui furent consacrés vers cette époque à la Genèse, une foule d'épisodes, auparavant inconnus aux Romains, devinrent populaires en Italie aussi bien qu'en Gaule. — Plusieurs cycles importants font connaître la manière dont les artistes traitèrent les souvenirs du peuple d'Israël : telles sont, entre autres, les mosaïques de la basilique de Sainte Marie Majeure, à Rome, exécutées entre les années 432 et 440. M Müntz constate que, contrairement à l'opinion reçue, ces compositions sont absolument indépendantes du célèbre poème de Prudence, le *Dittochaeon*. Leurs auteurs ont puisé directement dans la Bible : de là vient que quarante compartiments leur ont à peine suffi pour retracer l'histoire des Hébreux depuis Abraham jusqu'à Josué, alors que Prudence avait résumé en vingt-quatre inscriptions métriques tout l'Ancien Testament, depuis le péché originel jusqu'à la captivité de Babylone. En outre, un certain nombre des événements représentés par les artistes du Ve siècle n'ont pas tardé à être bannis

du domaine de l'art comme trop peu caractéristiques : telles sont l'épisode de Hér[illegible] et Sichem demandant en mariage la fille de Jacob et celui de Jacob adressan[illegible] reproches à Lévi et à Siméon. — Dès le v^e siècle également, les enlumineurs o[illegible] en œuvre les récits de l'Ancien Testament. Quoique les manuscrits à mi[illegible] s'adressent à une élite et non au commun des fidèles comme les peintures m[illegible], on peut citer des cas où ces productions en quelques sortes microscopiques on[illegible] point de départ à des fresques ou à des mosaïques monumentales : il est [illegible] depuis peu que plusieurs des miniatures de la célèbre Bible Cotton (v^e ou v[illegible]) ont été exactement reproduites, au XIII^e siècle, dans les mosaïques de la basiliq[illegible] de Saint-Marc de Venise. — Une publication récente, dont M. Müntz communique des spécimens à l'Académie, permet d'étudier, dans ses moindres détails, le plus ancien probablement des manuscrits illustrés de la Bible, la Genèse grecque de la Bibliothèque impériale de Vienne. Ces miniatures, dont le style offre de nombreuses analogies avec les peintures des catacombes, sont tour à tour conventionnelles et réalistes; l'auteur n'a pas reculé devant la crudité de certaines représentations. Il fait d'ailleurs preuve de la même indépendance que les mosaïstes de Sainte-Marie Majeure, sacrifiant des scènes d'une très grande importance et mettant en lumière des épisodes qui, depuis, ont été à peu près abandonnés. D'ailleurs, il s'agissait là de souvenirs historiques et non d'articles de foi : c'est ce qui explique la liberté accordée à un ordre de compositions qui a tenu une si large place dans l'art religieux depuis l'antiquité chrétienne jusqu'à nos jours.

## *Séance du 14 septembre 1894.*

M. Chantre, dans une lettre datée de Lyon, 10 septembre 1894, dit que, à peine de retour de sa mission archéologique en Asie-Mineure, il apprend que l'Académie lui a accordé une subvention de 5,000 fr., et il lui en adresse ses remerciements.

M. Edmond Le Blant communique une note sur une acception chrétienne du mot *Principium*. Dans son recueil épigraphique, Fabrette donne sans commentaire cette inscription, tirée, dit-il, du cimetière de Calixte :

AVRELIA COSTANIA (*sic*) QVE VIXIT
ANNOS XXXIII ET MENSES III DORMIT
IN PACE
ET PRINCIPIO

La mention finale semble être l'équivalent d'une formule qui se trouve sur d'autres marbres :

MANET IN PACE ET IN CRISTO.

On lit, en effet, dans saint Jean (VIII, 25), que les Juifs s'adressant au Christ, lui dirent : *Tu quis es?* Jésus leur répondit : *Principium qui et loquor vobis*. C'est un des passages les plus obscurs de l'évangile; mais, selon le sentiment des Pères de l'Eglise, le Christ a bien répondu : « Je suis le *Principium*. » Ainsi pensent saint Augustin, saint Ambroise, saint Grégoire le Grand, Fulgence. D'ailleurs Jésus n'avait-il pas dit de lui-même : « Ego sum alpha et omega, *principium* et finis »? Il semble donc que, dans l'inscription citée plus haut, les mots *in principio* sont un équivalent de la formule *in Christo* des autres inscriptions analogues.

M. Henri Weil communique un mémoire sur un nouvel hymne à Apollon récemment découvert par les membres de l'Ecole française d'Athènes. Cet hymne se compose de 28 vers assez bien conservés au commencement, mais dont la fin est mutilée. M. Weil est arrivé à combler presque toutes les lacunes avec grande probabilité. Il donne lecture d'une traduction complète, en prose, de cet hymne ainsi reconstitué. M. Théodore Reinach en étudiera la notation musicale.

M. Léon Dorez lit une note sur la correspondance de Jean Pic de la Mirandole. Il constate tout d'abord que nul des biographes de Pic, pourtant assez nombreux, n'a senti la nécessité d'établir le texte et la chronologie de cette correspondance, qui est une des sources les plus précieuses et les plus abondantes pour l'histoire littéraire de la fin du XV^e siècle. Seul, Christophorus Cellarius a tenté, en 1682, d'en donner une édition plus correcte que les précédentes; mais il ne put disposer que de ressources insuffisantes. — M. Dorez a repris ce travail sur des bases plus larges, et ses recherches dans les grands dépôts de France et d'Italie ont été fructueuses. C'est ainsi qu'il a retrouvé le post-scriptum autographe du memorandum en italien adressé par Pic à Laurent de Médicis, le 27 août 1489, et cinq lettres latines, dont quatre sont adressées à des érudits du temps et la cinquième, très importante, au pape Alexandre VI. Aux quelques lettres des correspondants de Pic de la Mirandole déjà publiées M. Dorez peut en ajouter une vingtaine, dont les principales émanent de la poétesse vénitienne Cassandra Fedele; de Tommaso de' Mezzi, l'auteur de la comédie latine intitulée *Epirota*; du patriarche d'Aquilée Ermolao Barbaro, et d'Ange Politien.

Léon DOREZ.

*Le Propriétaire-Gérant :* ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

# REVUE CRITIQUE

## D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

**Nos 41-42** — **8-15 octobre** — **1894**



415. — Wolfgang Reichel. **Ueber Homerische Waffen** (*Abhandlungen des archæologisch-epigraphischen Seminares der Universitæt Wien*, t. XI). Vienne, A. Hœlder, 1894. In-8, 151 p., avec 55 vignettes.

S'est-on assez moqué de ce pauvre Schliemann parce qu'il voulait expliquer ses découvertes mycéniennes par l'épopée homérique et l'épopée homérique par ses découvertes ! Il fut un temps où quiconque parlait d'Homère à ce propos risquait de passer pour nn peu naïf. Ce temps n'est plus. Le signal d'un revirement a été donné à la critique par M. Schuchhardt, qui a insisté sur les origines « pré-doriennes » de l'épopée homérique; et puis, comme cette opinion était dans l'air, tout le monde s'est mis de la partie; on en est venu à écrire ou à penser, comme M. Reichel, que les antiquités mycéniennes ne doivent pas être invoquées au passage pour l'interprétation de la civilisation homérique, mais qu'il faut en faire le point de départ de tout travail d'exégèse à ce sujet. Le présent livre est un essai d'application de cette méthode à la question de l'armement des héros d'Homère. Bien que les textes qu'il met en œuvre aient tous été discutés par M. Helbig dans l'*Homerisches Epos*, le jeune savant autrichien, formé à l'école de M. Benndorf, est arrivé à des résultats tout à fait nouveaux. C'est qu'au train dont marchent les fouilles, un ouvrage d'archéologie a bientôt fait de vieillir. L'*Homerisches Epos* a subi une première transformation, due à l'effet des pénétrantes recherches de M. Studniczka, dans sa seconde édition, datée de 1887; la troisième devra tenir compte, dans une très large mesure, des conclusions auxquelles aboutit M. Reichel.

La plus grande partie de cet ouvrage est consacrée au bouclier mycénien ou homérique, qui est la pièce capitale de l'armement des héros. Ce bouclier est énorme, tantôt ovale, moins souvent anguleux; il est très

lourd, couvre le corps presque jusqu'aux pieds et n'est pas muni d'une poignée. On le porte fixé à l'épaule gauche par une courroie *(telamon)* et c'est avec cette courroie seule qu'on le manœuvre. Cela ne ressort pas seulement d'un passage connu d'Hérodote (I, 171), mais de plusieurs représentations mycéniennes. Ainsi conçue, l'arme défensive par excellence est à la fois un bouclier et une cuirasse. Mais cette ἀσπὶς ἀμφιβρότη était-elle la seule usitée? M. Helbig admettait que le bouclier circulaire avec poignée avait été en usage à la même époque; M. R. ne le pense pas, car des trois passages que l'on peut invoquer à cet égard, deux sont dans la *Dolonie* et le troisième, la description du bouclier d'Agamemnon, lui semble une interpolation assez récente. Même sur les vases du Dipylon, c'est encore le grand bouclier homérique qui prévaut; toute l'épopée, y compris les *Cypria* et la *Thébaïde*, ne connaît que celui-là. Ces énormes boucliers étaient bien pesants, même pour des héros d'Homère; voilà pourquoi ces héros ne combattent pas à cheval et se font porter en char jusque sur le théâtre de l'action. Chemin faisant, l'auteur s'est occupé du bouclier d'Achille. Contrairement à M. Helbig, il admet que le poète a décrit une œuvre d'art existante et qu'il ne s'est pas abandonné à sa fantaisie. Homère a si bien eu sous les yeux un original qu'il n'a pas toujours bien compris ce qu'il décrivait. Cela lui est arrivé, suivant M. Reichel, dans la scène du tribunal (XVIII, 497-508). « Plus loin, à l'agora, une grande foule est rassemblée; de violents débats s'élèvent : *il s'agit du rachat d'un meurtre*. L'un des plaideurs affirme l'avoir entièrement payé, l'autre nie l'avoir reçu... Devant les anciens sont deux talents d'or *destinés à celui qui a le mieux prouvé la justice de sa cause* » (Trad. Guiguet). Les interprètes récents comprennent autrement le dernier vers, τῷ δόμεν ὃς μετὰ τοῖσι δίκην ἰθύντατα εἴποι : il s'agirait d'un prix destiné à celui des anciens dont la décision (δίκη) serait jugée la meilleure par le peuple. Cette interprétation ne satisfait pas M. Reichel. Que pouvait représenter la scène? Des juges, des assistants, les deux plaideurs, probablement un cadavre et deux barres d'or. Évidemment, dit M. Reichel, les deux barres d'or sont le *Wehrgeld* en litige, ce qu'Homère n'a pas compris. Mais toute cette argumentation de l'auteur se heurte à une objection très forte : deux talents constituent un *Wehrgeld* insuffisant pour racheter le meurtre d'un homme libre, puisque, dans l'*Iliade* (XXIII, 705), une esclave donnée comme *second prix* est évaluée au double de cette somme (Ridgeway, *Origin of Currency*, p. 8). Il faut donc, avec M. Sumner Maine, considérer les deux talents comme un *sacramentum* (cf. maintenant Sidgwick, *Class. Review*, 1894, p. 1).

Dans la même description, Homère montre Arès et Athéné marchant à la tête d'une troupe qui s'embusque pour enlever des troupeaux. Mais il dit lui-même qu' « on reconnaît les dieux à leur grande taille, à l'éclat de leurs armes ». En cela, il fait œuvre d'exégète et se trompe comme un simple Pausanias. Les dieux n'ont rien à voir en cette affaire; il serait

surprenant de les y trouver réunis, alors que partout ailleurs ils sont opposés. Les deux figures plus grandes que les autres qui, sur le bouclier, marchaient en avant de la troupe, étaient les chefs de l'expédition. Quant aux démons Eris, Kysdoimos et Ker, Homère leur a donné des noms, mais ne les a pas inventés : les gemmes mycéniennes offrent assez de représentations de démons, alors que les dieux du panthéon hellénique en sont absents.

M. R. aurait peut-être dû se demander où l'auteur du XVIII[e] livre de l'*Iliade* a pu voir le bouclier qu'il décrit. N'aurait-il pas été conservé, vers l'an 850, dans le trésor de quelque temple fondé par des Achéens fugitifs, à Chypre, par exemple, où Agapénor de Tégée avait fondé Paphos ? En tous les cas, le poète chantait ou écrivait pour des gens qui devaient connaître des œuvres analogues. M. Reichel, à l'exemple de M. Milchhoefer, s'est gardé d'alléguer, pour la restitution du bouclier, les coupes gravées phéniciennes : à présent que nous possédons les poignards incrustés d'or et le vase d'argent de Mycènes, nous pouvons faire abstraction de ces œuvres sans style, que M. R. appelle très justement « *elende Bildschalen* ». Au lieu d'être les modèles du bouclier homérique, ne faut-il pas voir, dans ces pauvres productions, le dernier terme de la dégénérescence de l'art mycénien entre les mains d'artisans orientalisés ?

A la p. 53, M. R. écrit que le char (chariot ou char de guerre) a pour patrie primitive, *Urheimat*, l'Asie. Comment sait-il cela ? Le char appartient au mobilier indo-européen, ce qu'établissent à la fois les témoignages littéraires et les langues (Schrader, *Sprachvergleichung*, p. 488), mais pour affirmer que le mobilier indo-européen s'est constitué en Asie, il faudrait des preuves que M. R. ne possède pas.

Si le bouclier est en même temps une cuirasse, que faut-il penser des jambières et de la cuirasse elle-même ? M. R. s'est montré ici très hardi. L'épithète εὐκνήμιδες, donnée par l'épopée aux Achéens, ne doit pas induire en erreur. Pour préserver les jambes des guerriers contre le choc du bord inférieur du bouclier, on les revêtait de pièces de cuir ; les jambières de bronze ne paraissent qu'à la fin de la période du Dipylon, lorsque le grand bouclier fut abandonné pour la rondache. L'épithète χαλκοκνήμιδες se rencontre une seule fois, dans un passage d'époque tardive. La cuirasse, θώρηξ, est bien mentionnée dans l'*Iliade*, mais elle ne l'est jamais dans l'*Odyssée ;* en outre, les monuments, dont le témoignage doit primer tous les autres, nous attestent qu'elle est inconnue même aux peintres des vases du Dipylon. Là où il est question du θώρηξ dans Homère, il faut tantôt reconnaître une interpolation opérée systématiquement vers l'an 700 av. J.-C., alors qu'on ne pouvait plus se figurer un hoplite sans cuirasse, tantôt comprendre ce mot dans le sens général d'*armement*, comme θωρήσσεσθαι signifie « s'armer ». Cette opinion, toute surprenante qu'elle paraisse, mérite d'être examinée très attentivement. M. R. a certainement montré que, dans beau-

coup de passages, la mention du θώρηξ donne lieu à des difficultés ou ne laisse qu'une image indécise dans l'esprit. « La cuirasse d'Homère, dit-il, est une chose pleine de contradictions. » Quand Hector songe à déposer son bouclier, son casque et sa lance pour demander grâce à Achille, il se fait l'objection qu'Achille n'aura pas pitié de lui et le tuera : γυμνὸν ἐόντα, αὔτως ὥς τε γυναῖκα. L'auteur de ce passage pouvait-il se figurer Hector revêtu d'une cuirasse?

M. Helbig a pensé que le casque homérique était à visière. Les monuments ont démontré le contraire à M. R. C'était un bonnet de cuir, parfois de métal, ne couvrant que la partie supérieure de la tête, fixé par une courroie au menton et couronné d'une crinière de cheval; la *kataityx* était une espèce de casquette. Tout cela est d'accord avec les textes. M. Helbig se fondait, pour admettre l'existence d'une visière, sur les passages où il est question de guerriers que l'on reconnaît de loin à leurs armes; mais, comme l'a justement objecté M. Reichel, cela n'implique nullement que les traits de leur visage fussent cachés.

Il me resterait à signaler bien des observations intéressantes sur le *laiseion*, l'égide, la manière de bander l'arc, etc.; mais ce qui précède suffit pour recommander ce joli mémoire à toute l'attention des archéologues. J'ajoute qu'on y trouvera, en appendice, la réimpression d'un travail très ingénieux de M. Benndorf sur le *ludus Trojae*, qui était un peu enseveli, depuis quatre ans, dans les *Comptes rendus* de l'Académie de Vienne (t. CXXIII, 3, 1890).

Salomon Reinach,

---

416. — Blass (Fr.) **Die attische Beredsamkeit**, III[e] Abth., I[er] Abschnitt: **Demosthenes**, II[e] Auflage, Leipzig, Teubner, 1893, in-8, VIII-644 S. Prix : 16 m.

Ne ménageons pas à M. Blass les compliments et les remercîments que méritent ses belles études sur l'éloquence attique : le succès des premiers volumes se justifie trop bien, pour que nous n'attendions pas avec impatience la fin de ce grand ouvrage, et ce serait mal encourager l'auteur à poursuivre son travail, que d'en méconnaître les résultats considérables. Tout au plus, en rendant hommage à la science et au goût dont témoigne cette analyse délicate du génie oratoire de Démosthène, devons-nous exprimer quelques réserves sur la théorie déjà fameuse qui en fait le fond, et qui consiste à découvrir dans les œuvres du célèbre orateur des rythmes jusqu'à présent ignorés. Abordons tout d'abord cette question essentielle.

M. B. a tenu compte, sur plusieurs points, des objections graves que la critique lui avait jadis présentées. C'est ainsi qu'il a renoncé à diviser les harangues de Démosthène en plusieurs parties symétriques, composées chacune d'un nombre égal ou proportionnel de κῶλα, c'est-à-dire de membres de phrase déterminés par une pause dans le débit oratoire. Il

a reconnu la distinction qu'il y avait lieu de faire entre les κῶλα et les στίχοι, et il n'a plus cherché dans la première Olynthienne, par exemple, les deux cent soixante-cinq κῶλα qu'il avait autrefois répartis en quatre groupes symétriques, précédés et suivis d'un exorde et d'un épilogue. En même temps a disparu, dans la théorie modifiée de M. Blass, l'hypothèse d'une identité complète dans le rythme des κῶλα : les membres de phrase qui, suivant lui, se correspondent les uns aux autres ne reproduisent pas tout à fait, comme les vers d'une strophe, le même nombre et le même ordre de syllabes longues et brèves ; la correspondance rythmique se réduit à la répétition de quelques syllabes de même mesure, soit que cette répétition se place au commencement, à la fin, ou même au milieu d'un κῶλον. En d'autres termes, le rythme résulte, selon M. Blass, de la rencontre de quelques éléments métriques dans des membres de phrase voisins. Cette rencontre est-elle voulue ou fortuite? Toute la question est là. M. B. persiste à croire que les rapprochements signalés par lui doivent s'expliquer par une intention réfléchie de l'orateur; mais les faits ne paraissent guère trahir cette intention. Si réellement Démosthène avait voulu marquer fortement, par le retour d'un rythme soutenu, une idée capitale, il n'aurait pas, ce semble, réduit ce rythme à la ressemblance de quelques syllabes, prises pour ainsi dire au hasard dans un κῶλον, au milieu ou à la fin d'un mot. De plus, si la rencontre de ces éléments rythmiques était le résultat d'une recherche, l'orateur aurait donné à chaque rythme une valeur appropriée à l'effet qu'il voulait produire, et dès lors on ne trouverait pas les mêmes rapprochements de syllabes dans des morceaux du caractère le plus différent. M. B. a donc bien fait de ne pas défendre jusqu'au bout le système compliqué de rythmes qu'il avait jadis découvert ; mais, en abandonnant ce système, qui ne répondait pas à la réalité, il a donné moins de vraisemblance encore à son hypothèse fondamentale, qui suppose chez Démosthène une attention réfléchie à des combinaisons de lettres et de syllabes que le hasard seul suffit à expliquer.

Qu'on ne se trompe pas, d'ailleurs, sur la portée de nos réserves : il va sans dire que le rythme oratoire, au sens le plus large du mot, est encore sensible pour nous chez Démosthène ; le κῶλον, quoique difficile parfois à déterminer, nous apparaît en général avec évidence dans les discours politiques, et ces membres de phrase, tantôt longs, tantôt brefs, nous donnent une idée du débit même de l'orateur. Mais ce qui est dangereux pour la critique du texte de Démosthène, c'est d'affirmer l'existence de ces rythmes, même simplifiés, qui exigent encore, ne fût-ce que pour quelques syllabes, une correspondance exacte de longues et de brèves. Un principe aussi contestable autorise-t-il les éditeurs à retrancher ou à ajouter des syllabes et des notes en dépit des manuscrits? Nous ne le pensons pas, et, quoi que paraisse dire M. B. dans sa préface (p. VIII), ce n'est pas à ce genre de critique que M. Weil a donné jadis son approbation dans le *Journal des Savants* (1886, p. 295

et suiv). En montrant, par un exemple heureusement choisi, comment la plus belle période oratoire de Bossuet pouvait être défigurée par des altérations de tour, des répétitions ou des suppressions de mots, M. Weil a bien mis en lumière ce qui fait le mérite propre du style de Bossuet; mais il n'a pas prétendu qu'il fût possible, si la phrase en question nous avait été transmise sous la forme qu'il a imaginée, de la corriger sûrement et de lui rendre sa beauté première. La variété, la souplesse de la construction, la brusquerie même de certains changements, voilà, au contraire, ce qui ressort de cette étude, et c'est aussi le caractère de l'éloquence chez Démothène. Comment concilier cette liberté et cette véhémence d'allure avec les préoccupations que M. B. attribue à l'auteur des *Philippiques,* quand il nous le montre appliqué à faire commencer un κῶλον par la même série de longues et de brèves qui terminait le κῶλον précédent?

Nous ne ferons pas les mêmes objections aux idées de M. B. sur deux éléments qui entrent, selon lui, dans la composition des mots (σύνθεσις ὀνομάτων) chez Démosthène. On peut admettre sans peine qu'un orateur qui surveille sa parole et qui s'est préparé à l'éloquence publique par de longs exercices, arrive, même dans une improvisation, à éviter généralement l'*hiatus;* à plus forte raison, cette règle est-elle facile à observer dans un discours écrit, revu et corrigé en vue d'une publication. Or c'est à cela, en somme, que se bornent les remarques de M. B. sur ce point : ce n'est pas dans tous ses discours également, mais surtout dans les plus importants de ses plaidoyers politiques et de ses harangues, que Démosthène semble avoir évité l'hiatus; encore n'a-t'il pas à cet égard poussé le scrupule aussi loin qu'Isocrate : toutes les fois que le débit exige une pause, la rencontre de deux voyelles n'offre plus rien de choquant, et Démosthène la conserve. C'est même là pour M. B. un moyen de reconnaître le commencement et la fin d'un κῶλον. Sans doute il y a dans cette manière de procéder quelque chose comme un cercle vicieux; car la détermination des κῶλα repose en partie sur ce principe, non encore démontré, que Démosthène évite l'hiatus; mais nous ne chicanerons pas là-dessus M. Blass : en réalité la division de la période oratoire en κῶλα nous semble très fortement marquée chez Démosthène, et c'est de la variété harmonieuse de ces membres de phrase que résulte pour nous l'eurythmie incontestable de son style..

Enfin, nous admettons aussi, dans une assez large mesure, l'application chez Démosthène d'un principe rythmique que M. B. formule ainsi : l'accumulation de plus de deux syllabes brèves est le plus possible évitée (p. 105 et suiv). Les exceptions à cette règle abondent; mais ces exceptions même, dont on peut d'ailleurs diminuer le nombre par de légitimes corrections, s'expliquent soit par la présence d'une pause qui allonge la syllabe finale, soit par l'impossibilité de ne pas employer certains noms, propres ou communs, composés de plusieurs brèves. Comment, dans une affaire de tutelle, le mot ἐπίτροπος ne reviendrait-

il pas souvent, ainsi que le nom propre Μακεδονία dans les *Philippiques?* En principe, il ne sous semble pas impossible que Démosthène ait eu une tendance marquée à éviter le *tribraque* pour donner à son style plus de force et de poids : n'est-ce pas une raison analogue qui interdisait dans le trimètre de la tragédie ancienne la *résolution* du *temps fort?*

On voit, par ce qui précède, l'intérêt du livre de M. B. pour l'étude du style de Démosthène. C'est, en effet, l'art consommé de l'écrivain que l'auteur soumet à une analyse minutieuse : sans négliger le caractère de l'homme politique et de l'orateur, il applique son principal effort à découvrir la trace des procédés qui constituent cette puissante éloquence. La légitimité de ces recherches n'est pas douteuse : comment nier l'existence d'un art savant chez un orateur qui avait pu profiter des leçons et des modèles d'Isocrate? Aussi M. B. passe-t-il en revue successivement toutes les figures de mots et de pensées que la rhétorique se plaît à distinguer chez les maîtres de la parole ; mais cette étude échappe aux inconvénients d'une critique dogmatique et formaliste, grâce aux distinctions que l'auteur établit entre les différentes périodes de la carrière oratoire de Démosthène.

Le chapitre que nous venons d'analyser est celui qui a subi, dans la seconde édition, les changements les plus considérables. Les autres contiennent aussi quelques vues nouvelles, sur l'authenticité ou la non-authenticité de tel ou tel discours. On trouvera exposés les résultats de cette critique dans un résumé commode que nous nous contentons de signaler au lecteur (p. 588-589). Quant à la biographie qui ouvre le volume, elle n'a guère été modifiée, si ce n'est que, pour la naissance de Démosthène, M. B. se prononce nettement cette fois en faveur de l'année 384/3 (ol. 99, 1), archontat de Diitréphès.

Am. HAUVETTE

---

417. — J. ILBERG. **Das Hippokrates-Glossar des Erotianos und seine urspruengliche Gestalt.** (Extrait, avec double pagination, du 14e vol. des Abhandlungen der phil.-hist. Classe der K. Sæchsischen Gesellsch. der Wissensch. n° 2. Leipzig, Hirzel, 1893 ; p. 101-147 ; d'autre part 47 p.

418. — Le même. **Prolegomena critica in Hippocratis operum quæ feruntur recensionem novam. Adnexa est tabula phototypa.** Leipzig, Teubner, 1894 ; LXIV p.

I. Le glossaire d'Erotianos, où sont rassemblées tant d'explications des termes employés par Hippocrate, est d'un intérêt philologique qui n'a échappé à personne ; mais on sait aussi que nous ne le possédons pas dans la forme première de sa rédaction : les manuscrits le donnent par ordre alphabétique ; Erotianos avait adopté l'ordre des écrits d'Hippocrate ; la forme actuelle est due à un abréviateur qui n'a même pas pris le soin d'observer l'ordre alphabétique dans toute sa rigueur, puisqu'il ne tient compte que de la première lettre des mots. M. Ilberg,

qui a déjà publié plusieurs travaux relatifs à Hippocrate, et qui prépare une édition de ses œuvres, essaie de retrouver la forme première du glossaire, autant du moins qu'on peut l'atteindre. Il recherche en premier lieu la source des scolies d'Hippocrate, mais de celles seulement qui remontent aux commentaires d'autres écrivains ; et il en sépare d'abord celles qui proviennent des différents ouvrages de Galien, et d'un commentaire sur les *Aphorismes*, de Stéphanos d'Athènes, abrégé par Théophile. Il reste alors des scolies dont la comparaison avec le glossaire indique suffisamment la source ; ce sont les *gloses d'Erotianos*, qui nous sont fournies plus particulièrement par les codd. *Vaticanus* 277 (R) et *Urbinas* 68 (U), et le ms. ditome *Parisinus* 2255/2254 (ED) ; le *Paris.* 2144 (F) n'en renferme que par exception. Ces points établis, M. I. cherche l'ordre des gloses. Le préambule d'Erotianos ne concordant pas, pour la série des œuvres d'Hippocrate, avec la série du glossaire, M. I. admet que l'auteur, en donnant par avance cette sorte de table, ne prétendait pas à une exactitude absolue, et constate que le glossaire suit une disposition conforme aux principes de l'école dogmatique, et était divisé en trois parties ayant rapport aux écrits 1) séméiotiques, 2) physiologiques et étiologiques, 3) thérapeutiques. La table des matières du glossaire est restituée, avec quelque approximation, p. 141-142 ; elle ne renferme, comme cela se comprend, que les écrits connus d'Erotianos, et ceux qui étaient alors réputés pour authentiques. Le résultat de ces recherches est que chacune des gloses pourra être rattachée avec certitude au passage exact auquel elle se rapporte. De plus, le texte d'Hippocrate a souvent été corrigé, dans certains manuscrits, d'après les commentaires de Galien, aux citations duquel il convient de ne pas attribuer trop d'autorité ; mais nous nous trouvons, avec l'abréviateur d'Erotianos, en présence d'une tradition qui a beaucoup de prix, précisément parce que l'ordre primitif du glossaire a été troublé, ce qui le rendait d'un usage peu pratique pour la lecture des œuvres du maître.

II. Les résultats de la dissertation qui précède sont reproduits par M. Ilberg, en leur lieu et place, dans les *Prolégomènes critiques* à sa recension des œuvres d'Hippocrate. Cette préface comprend deux parties : *De codicibus manu scriptis*, et *De memoria secundaria*. M. I. se sert de cinq manuscrits : *Vindobonensis* med. IV (Θ), *Parisinus* 2253 (A), *Laurentianus* 74, 7 (B), *Vaticanus* 276 (V), *Marcianus* 269 (M) ; les trois premiers, d'une importance capitale pour les parties qu'ils contiennent, sont aidés par les deux autres soit seuls, soit réunis, selon les traités qu'ils fournissent du Corpus Hippocrateum. M. I. donne une description minutieuse de ces manuscrits principaux, en renvoyant parfois à ses dissertations antérieurement publiées, indique en passant les autres manuscrits, et termine cette première partie par une figure montrant leur filiation. La seconde me paraît de beaucoup la plus importante, et je ne crois pas me tromper en affirmant que M. I. lui-

même semble y attacher plus de prix. Non que la précédente lui cède en utilité relativement au texte d'Hippocrate ; mais elle ne contient rien qui n'ait été déjà établi, avec plus ou moins de netteté, soit par Littré et Daremberg, soit par Th. Gomperz dans son excellente dissertation *Die Apologie der Heilkunst* (1890). Mais ce second chapitre appelle spécialement l'attention, par l'érudition et la clarté avec lesquelles M. I. étudie les secours qu'on peut tirer des commentateurs d'Hippocrate. Il y est question brièvement du glossaire d'Erotianos (v. plus haut), et surtout des commentaires de Galien. Leur valeur ne saurait être mise en doute ; mais M. Ilberg regrette avec raison que les manuscrits qui les contiennent aient été jusqu'ici trop négligés, d'autant que nombre d'interpolations dans le texte d'Hippocrate en tirent leur origine. Il va sans dire que les manuscrits ainsi interpolés sont principalement ceux dans lesquels le texte est accompagné des commentaires. Quant aux citations d'Hippocrate éparses dans les œuvres de Galien, Littré avait déjà remarqué qu' « il ne faut pas y attacher d'autre valeur que la valeur de variantes ». Une nouvelle figure, à la fin, indique les relations qui existent entre les mss. d'Hippocrate et les commentaires et éditions de l'antiquité. Un chapitre spécial sera écrit sur le dialecte par M. Kuehlewein. Et maintenant, nous attendons l'édition.

My.

---

419. — **Spruner-Sieglin. Hand-Atlas.** 1re partie : Atlas antiquus. Livraisons 1 à 3, 13 cartes. Gotha, 1891-1894. chez Perthes.

Il est parfaitement vrai, comme le dit l'éditeur dans son prospectus, que la nouvelle édition de l'*Atlas antiquus* connu sous le nom de Spruner n'a rien ou presque rien de commun avec l'ancienne. M. Sieglin qui la signe a accepté la succession de M. Menke, mais sans se croire lié par la méthode de son prédécesseur : on s'en aperçoit au premier coup-d'œil, et rien qu'en comparant l'index de la dernière édition du Spruner-Menke avec la liste des cartes que renfermera le nouvel atlas. L'ancien ne comptait que trente et une cartes ; celui-ci en aura trente-quatre. Mais là n'est pas le plus grand changement : non seulement il y a extension du nombre des cartes, mais il y a remaniement complet dans le plan, suivant lequel elles sont conçues. Des cartes générales de chaque pays du monde antique, il y en avait dans l'atlas Spruner-Menke, il y en aura aussi dans l'atlas Spruner-Sieglin ; c'est indispensable. Mais comment l'auteur s'y est-il pris pour les cartes de détail, pour présenter les modifications territoriales d'un même pays aux diverses époques de son histoire. On peut adopter deux méthodes : ou bien offrir un certain nombre de cartes du monde ancien à différentes dates en donnant, pour chaque province, son état politique, à chaque date choisie ; ou bien présenter dans une suite de cartes juxtaposées les différentes variations territo-

riales d'un même pays dans le cours des siècles. C'est à cette dernière solution que M. S. s'est arrêté. Il a cru, et à bon droit, que le rapprochement de plusieurs petites cartes sur une seule planche ferait mieux ressortir les modifications apportées à l'état d'une même contrée, aux différentes phases de son existence ancienne. Il est vrai que. si l'histoire particulière y gagne, l'histoire générale y perd ; et que l'on est obligé, pour s'en rendre un compte exact, de feuilleter successivement plusieurs cartes. C'est pour obvier à cet inconvénient, je pense, que M. S. nous promet de nous donner plusieurs ensembles du monde romain par exemple; néanmoins là sera le côté faible de l'atlas. Par contre, M. S. aura l'avantage en suivant sa méthode, de pouvoir choisir les dates caractéristiques de l'histoire de chaque pays, même lorsqu'elles sont indépendantes des grandes modifications du monde méditerranéen, lesquelles servent nécessairement de base à l'établissement des cartes générales. Cette juxtaposition de grandes cartes et de petites est l'idée fondamentale qui préside à la conception de l'atlas. Nous ne pouvons encore en juger que pour l'Espagne, la Bretagne, l'Égypte et la Palestine, les seules contrées qui soient représentées dans les feuilles parues, par une carte générale et des cartes historiques de détail.

Pour l'Espagne, par exemple, celles-ci sont au nombre de huit : Espagne au début du v[e] siècle av. J.-C., — sous les Carthaginois, — en 206 (expulsion des Carthaginois par les Romains), — après la prise de Numance, — après la défaite des Astures et des Cantabres, en 12 av. J.-C., — en 14 ap. J.-C. (alors que la province de Lusitanie est créée et que la Gallicie est rattachée à l'Espagne citérieure pour former la Tarraconaise), — au III[e] siècle, — après Dioclétien. La carte générale est pour la partie politique, la reproduction de la septième carte historique (Espagne en 14 ap. J.-C.) ; là, du reste, n'en est pas l'intérêt : il est dans la géographie physique et surtout dans la quantité de noms anciens, de toute sorte qui y sont inscrits. J'ai regretté de n'y pas voir notée, d'une façon quelconque, la division en *conventus,* qui avait été indiquée sur la carte d'Espagne de l'atlas Spruner-Menke [1].

De même pour l'Égypte, à côté d'une carte générale où les localités sont désignées par leur double nom, égyptien et gréco-romain, nous avons une carte de l'empire égyptien au XV[e]-XIII[e] siècles av. J.-C., — de l'Égypte au VI[e] siècle, avant l'arrivée des Perses, — de l'Égypte et de l'empire d'Égypte sous les Ptolémées, — de l'Égypte aux I[er] et II[e] siècles de notre ère, — de l'Égypte de Dioclétien et de l'Egypte d'Arcadius.

---

1. Pourquoi, dans la partie de la Tingitane donnée dans cette carte, Tingis et Zilis forment-elles le centre d'une sorte de province rattachée à la Bétique, Babba et Oppidum Novum, celui d'une autre? Nous savons bien que ces villes étaient dépendantes administrativement de la Bétique; mais nous ignorons qu'elles fussent entourées d'un vaste territoire soumis à Rome. En aurait-il été ainsi, qu'indiquer les limites de ce territoire me paraît une audace géographique au moins inutile.

Il faut y joindre un croquis du Nil entre la grande cataracte et l'île de Méroé et deux plans de la ville d'Alexandrie, au Ier siècle av. J.-C., au IIIe et IVe ap. J.-C.

Ces deux exemples suffisent : ils montrent l'intérêt historique du nouvel atlas Spruner-Sieglin. Je n'ajouterai pas, que les cartes sont nettes et flatteuses à l'œil ; ni — ce sur quoi l'éditeur insiste dans son Avis à l'acheteur — que M. Sieglin a dépouillé pour mener à bien son travail, toutes les sources d'informations, textes d'auteurs, inscriptions, médailles, ouvrages modernes. Cela reviendrait à dire que l'atlas sera soigné et sérieusement documenté : c'est ce qui, je pense, n'a pas besoin d'être dit.

R. CAGNAT.

---

420. — **Ueber die Leges Anglorum saeculo XIII ineunte Londoniis collectae,** von F. LIEBERMANN. Halle, Niemeyer, 1894. VIII-105 p. in-8.

Il existe, dans un assez grand nombre de manuscrits, une compilation juridique composée par un anonyme, à l'usage de la municipalité de Londres. Elle contient le texte des lois promulguées par les rois anglo-saxons et anglo-normands jusqu'au XIIIe siècle, le tout rangé par ordre chronologique et relié par de brèves notices biographiques sur ces rois législateurs [1]. Il appartenait au futur éditeur des lois anglo-saxonnes d'examiner ce texte de près, d'en analyser les sources, d'en déterminer la valeur, de nous renseigner sur l'époque et le milieu où il a été composé.

Dans cette compilation anonyme, M. F. Liebermann distingue sept parties qu'il soumet, l'une après l'autre, à sa critique si pénétrante et si bien informée : 1° description de l'Angleterre, ou plutôt de la Grande Bretagne ; l'auteur indique, sans doute d'après Henri de Huntingdon, le nombre des comtés et celui des « hides » de terre. Il donne entre autres le chiffre de soixante-dix comtés pour l'Angleterre, le pays de Galles et l'Écosse, et témoigne par là qu'il connaissait mal l'Écosse et le pays de Galles, en leur attribuant des divisions administratives qui appartenaient encore seulement à l'Angleterre. Il exprime d'ailleurs, dès le début, une idée qui lui est chère, celle de l'unité politique de la Grande Bretagne sous l'hégémonie anglaise. « Regnum Britannie » est chez lui une expression caractéristique ; il veut même que ce royaume soit un empire : « de jure potius appellari debet excellentia corone imperium quam regnum ».

---

1. Le « Liber custumarum » ou « Liber legum regum antiquorum » contenu dans le ms. Cotton. Claudius D. II, est un de ces mss. ; Riley en a publié dans les *Munimenta Gildhallae Londoniensis* (Rolls series, tome II, 2e partie, 1860, p. 624 et suiv.) tout ce qui n'avait pas déjà été édité dans les publications officielles des archives nationales de Londres, c'est-à-dire précisément les parties qui, on le verra plus loin, appartiennent à l'auteur anonyme de la compilation. Les textes juridiques proprement dits se trouvent dans les recueils de Thorpe et de Schmid.

2° Les lois anglo-saxonnes, depuis Ine « qui régna sur toute la Bretagne », jusqu'au Conquérant, sont empruntées à cette compilation du xii[e] siècle que M. F. L. a publiée l'an dernier, et dont il a été rendu compte ici même : le *Quadripartitus*; mais notre anonyme n'est pas un simple copiste; il ajoute volontiers à ses textes; ainsi il attribue à Alfred le Grand des règlements que celui-ci n'a jamais promulgués et que l'auteur a tirés de son imagination, en s'inspirant peut-être çà et là de Guillaume de Malmesbury, de la charte des libertés promulguée par Henri I[er] ou de quelque réminiscence des lois anciennes. Sur l'exportation des marchandises anglaises, sur l'unité des poids et mesures, sur la condition légale des marchands étrangers en Angleterre, il attribue à Ine des lois qui appartiennent bien plus au temps de la grande charte.

3° Il a existé et l'on conserve encore, à l'état isolé, dans plusieurs manuscrits, une compilation juridique formée sous le règne d'Étienne et comprenant : 1° certaines dispositions légales prises par le Conquérant et désignées par les mots du commencement : « Hic etiam intimatur »; 2° un remaniement des lois d'Édouard le Confesseur, que M. L. désigne par l'expression d'Eadwardus Confessor retractatus et par le logogriphe : *Ecfretr.*; 3° la *Genealogia ducum Normannie* de Henri de Huntingdon. Cette compilation tripartite a été copiée par notre Anonyme à la suite du *Quadripartitus,* mais avec des modifications et surtout des interpolations que M. L. met admirablement en lumière. Notre auteur n'a d'ailleurs cessé d'obéir à des considérations toutes personnelles, soit qu'il ait voulu simplement substituer la langue usitée par la chancellerie de son temps aux termes employés un siècle auparavant, soit qu'il ait essayé de justifier les prétentions des rois d'Angleterre et la suzeraineté féodale sur la couronne écossaise, soit qu'il ait songé à donner plus d'extension aux privilèges de Londres. L'interpolation des articles attribués au Conquérant était un fait attribuée par M. Stubbs au temps d'Édouard I[er] ; M. L. montre qu'elle se trouve déjà dans le fameux « Livre rouge » de l'Échiquier, compilé en 1230 par Alexandre Swerford; cette remarque a permis à M. L. de rajeunir de plus d'un demi-siècle notre compilation. Aucune partie de ces *Leges Anglie* n'a d'ailleurs été plus défigurée par les falsifications de l'auteur ; il a forgé de toutes pièces la lettre du pape Éleuthère au roi Lucius de Bretagne [1] ; il a inventé l'unité politique de la Grande-Bretagne soumise tout entière au roi Ine, l'annexion de la Norvège au royaume d'Arthur, etc. Bien que la grossièreté de ces inventions ait depuis longtemps éveillé la juste méfiance de la critique, elles en ont imposé à Thorpe, à Schmid, à Riley ; il ne sera plus permis désormais de leur attribuer la moindre valeur objective ; elles sont intéressantes

1. Publiée entre autres par Riley, *ouv. cité,* p. 682.

seulement en ce qu'elles confirment chez l'auteur le curieux état d'esprit qu'on a déjà signalé plus haut.

4° Avec les fils du Conquérant, notre Anonyme aborde une époque déjà très rapprochée de lui et sur laquelle il était moins facile de conter des fables. On remarquera l'éloge qu'il fait de Guillaume II le Roux, si maltraité par les chroniqueurs ecclésiastiques de son temps. Ici c'est un laïque qui tient la plume, et le point de vue change complètement. Le poème de vingt-six vers léonins qu'il a composé sur la mort de Guillaume le Roux et sur la grande salle de justice qu'il fit construire à Londres (ou plutôt à Westminster) n'est d'ailleurs remarquable que par son extrême platitude [1]. Ce qui, enfin, diminue l'intérêt que présente ce portrait du roi Roux, si différent de celui que les historiens se plaisent à tracer de lui, c'est que notre auteur décerne aux autres rois, à Henri Ier, à Henri II, à Richard Cœur de Lion, à peu près les mêmes éloges, et dans des termes presque identiques [2]. Du moins peut-on retenir cette observation d'une portée générale, c'est que notre auteur était un admirateur fervent de la royauté forte et tyrannique du XIIe siècle, et, j'imagine, avant la honte et l'abaissement des dernières années de Jean sans Terre. — Dans la cinquième partie, relative aux règnes de Henri II et de ses fils, notre Anonyme transcrit le traité de Glanville.

Dans sa rédaction primitive, la Compilation de Londres s'arrêtait vers 1210. M. L. attribue à une seconde édition certaines pièces et notes relatives au règne du roi Jean; ces additions paraissent être postérieures à la Grande Charte de 1215, qui est transcrite dans la compilation, et antérieures au débarquement de Louis de France auquel il n'est pas fait allusion.

La septième et dernière partie est due à divers continuateurs dont la personnalité reste tout à fait effacée.

A la suite de cette longue analyse qu'on ne suit pas sans quelque peine, parce que l'auteur suppose parfaitement connus du lecteur les textes auxquels il fait allusion, viennent deux courts mais substantiels chapitres sur l'auteur de la compilation et sur les nombreux manuscrits qui nous l'ont conservée. Sans le suivre dans les hypothèses parfois subtiles ou spécieuses, mais le plus souvent vraisemblables et qui font impression par leur nombre et leur cohésion, on peut admettre avec lui que cet Anonyme naquit vers 1175, sans doute à Londres, qu'il y fut élevé, qu'à tout le moins il appartint à cette ville par ses goûts, ses idées, ses rêves et qu'il écrivit peu après la perte de la Normandie en 1206. Ses études ont dû être médiocres, car son style est étonnamment pauvre et monotone; il n'y a dans sa longue compilation aucune trace de ces lieux-communs de philosophie juridique qne l'on puisait à l'enseignement de l'école, pas de sentences morales, pas de citations de la

1. Publié par M. Liebermann, p. 67.
2. *Ibid.*, p, 80-81.

Bible ; encore une fois, c'est un laïque. Il est presque contemporain de Thomas Becket; il a vécu au temps du conflit politico religieux de 1208-1213, et nulle part il ne parle des « libertés de l'Église ». Ce qu'il exalte à Westminster, c'est le palais du roi, non l'abbaye. Il est entiché des préjugés, des prétentions des bourgeois de Londres ; il eût voulu que le droit de Londres devînt celui du pays tout entier. Sa compilation est d'un esprit médiocre, à qui le sens critique fait défaut ; il ne comprend pas toujours les textes qu'il copie et surtout il y ajoute au gré de sa fantaisie et de ses préjugés. C'est seulement quand il ment qu'il est original. Si l'expression dont alors il revêt ses idées est au-dessous du médiocre, ses idées elles-mêmes lui donnent un certain caractère. Il nous représente un type de bourgeois de Londres fier du rôle que cette cité doit jouer dans l'état et dans la politique, farci de fables ridicules sur les temps passés, mais attentif aux choses du présent et, sur certains points, en avance sur la législation de son temps. Curieuse figure que personne avant M. Liebermann n'avait pris la peine de dégager d'une compilation sans valeur pratique, et qu'il a si industrieusemeut éclairée par une accumulation de menues touches d'ombre et de lumière. Il faut de la persévérance pour suivre son travail de la première à la dernière ligne, mais on en est largement récompensé par le profit qu'on en tire.

Ch. Bémont.

---

421. — **Histoire de l'art pendant la Renaissance**, par Eugène Muntz. Tome II (Italie, l'Age d'or). Paris, Hachette, 1891, in-4 de 864 p. avec 531 illustrations dans le texte et 38 hors texte.

Cette rapide analyse, et trop tardive, du tome II de l'*Histoire de l'art pendant la Renaissance* servira du moins à constater l'étonnant succès d'un ouvrage très sérieux qui se vend comme le roman du jour, et dont une édition italienne, commencée cette année même aux frais du *Corriere della Sera*, est tirée à quinze mille exemplaires. Succès, en tout cas, bien justifié par la valeur de l'entreprise, qu'il est vraiment superflu de louer. Ce tome II représente une somme de labeur plus énorme, s'il est possible, que son devancier, qu'il dépasse de cent pages. Ce que M. Müntz y a su classer de faits et d'idées est incroyable; et qu'importe que l'on y sente parfois cette volonté de condenser toute une bibliothèque? Que de fatigues cette merveilleuse encyclopédie n'épargne-t-elle pas aux travailleurs amis de la Renaissance, et quelle gratitude ne doivent-ils pas à M. M. pour son zèle acharné, exclusif, à servir une cause dont il est aujourd'hui le plus ferme champion?

Les nécessités de librairie, parfois cruellement impérieuses, ont bien servi l'auteur en l'obligeant à revêtir d'un titre spécial chaque tome de sa publication. L'*Age d'or*, c'est « la radieuse époque qui s'ouvre, vers

1470, avec l'apparition de Laurent le Magnifique, de Bramante et de Léonard de Vinci, et qui se ferme, vers 1520, à la mort de Raphaël et de Léon X» (p. 1). Comme ce titre seul nous révèle déjà les prédilections de M. Müntz! Mais il serait dangereux de l'accepter absolument : et pourquoi donc Fra Filippo Lippi sera-t-il un primitif, tandis que Botticelli, et Filippino Lippi, et Ghirlandajo prendront place dans l'Age d'or? Pourquoi séparer Gozzoli de son maître Angelico, Antonio Vivarini de son frère Bartolommeo, Jacopo Bellini de ses fils Giovanni et Gentile? Il est trop évident que ce classement quelque peu arbitraire a été inspiré par des considérations étrangères à l'histoire de l'art.

L'introduction, largement conçue, est comme un hymne à la gloire de l'Age d'or. On sent dès les premières lignes cet enthousiasme sincère, l'absolue conviction que nous sommes en présence d'une civilisation idéale, débarrassée des dernières « superstitions du moyen âge », capable enfin de produire « l'homme complet » (p. 2, 3). Pourtant n'est-ce pas une époque troublée entre toutes, celle des violences des Borgia, du supplice de Savonarole, des invasions françaises, des discordes infinies qui heurtaient les uns contre les autres les petits États italiens? Mais, dans cette fermentation extraordinaire, où l'idée de patrie semble abolie, où la morale et la religion reçoivent de cruelles atteintes, une chose demeure sacrée : l'art est la véritable puissance de l'Italie; il en est la sauvegarde, au milieu de l'universelle corruption qu'il facilite d'ailleurs et qu'il excuse (p. 27-31). S'il est difficile à M. M. de donner tort à ses chers artistes en matière de morale et de religion, il lui est plus pénible encore de marquer leurs défaillances sur le terrain même de l'art. Il avoue (p. 19) qu'il est fâcheux que des maîtres comme Raphaël, Corrège, Titien, se soient renfermés dans la peinture d'abstraction, aient négligé d'illustrer les événements contemporains. Il avoue également (p. 33) que les beaux-arts, et surtout la peinture, vont « occuper dans la vie sociale une place hors de proportion avec leur rôle véritable ». Est-ce vraiment un reproche? ne faut-il pas bénir la passion qui a permis à quelques grands artistes de donner toute leur mesure, au risque de brûler en peu d'années, comme l'a écrit Dumesnil, « les trésors sur lesquels l'art italien aurait pu vivre pendant de longues générations »! Il n'y a que les hommes supérieurs qui comptent, affirme M. Müntz; encore faut-il s'entendre sur ce terme d'hommes supérieurs; et je crains que M. M. n'en restreigne terriblement le nombre. En ce volume, je n'en vois qu'un, vers qui tout converge, c'est Raphaël. Les œuvres des Primitifs ne sont que le piédestal de sa gloire; Vinci même est sacrifié, l'artiste unique, l'âme souple et profonde où se sont agités tous les problèmes de ces temps inquiets. Et sans doute nous n'ignorons pas que M. M. se prépare depuis des années, avec une patience infatigable, à nous donner enfin un livre digne de Vinci; ce livre promis nous sera un ample dédommagement de son demi-silence actuel; en est-ce une suffisante excuse?

L'ouvrage est divisé en six parties, dont la première traite des éléments constitutifs de la Renaissance à la fin du xv[e] et au commencement du xvi[e] siècle : tradition et réalisme, esthétique et méthodes d'enseignement. Une revue rapide de la littérature [1] sert d'utile préface à l'histoire d'un art qui devient de plus en plus littéraire, comme M. M. le marque très justement [2]. Vient ensuite un très intéressant chapitre où sont fixés les caractères qui séparent la première Renaissance de celle du xvi[e] siècle, et les éléments nouveaux que les maîtres de la grande époque, Bramante, Léonard, Michel-Ange, Raphaël, ont ajoutés à l'héritage des Primitifs (p. 69). En résumé, l'art du xv[e] siècle est réaliste, l'art du xvi[e] siècle est idéaliste; et l'avènement de cette esthétique nouvelle est dû en grande partie à la propagande de la philosophie platonicienne, que Marsile Ficin introduit en Italie, et que Savonarole rend populaire. Cette haute conception du beau, Michel-Ange la fait paraître dans ses sonnets et dans ses marbres, et la grande œuvre de Raphaël, l'École d'Athènes, nous laisse une immortelle traduction des enseignements de Ficin (p. 76). Ce spiritualisme à outrance était un danger pour l'art; « ce système si éloquent, si profond, mais qui poursuivait sans cesse l'invisible, devait forcément détourner, à la longue, de l'étude de la nature » (p. 78). L'aveu est à retenir; et j'aurais voulu que M. M. insistât davantage sur les germes de mort que dissimulaient mal ces nobles théories. L'abus des formules, qui nuit à la sincérité des dernières œuvres de Raphaël et de Michel-Ange, a perdu leurs imitateurs. Ces formules classiques, nées d'une interprétation trop étroite des œuvres antiques (car la passion pour l'antiquité devient au xvi[e] siècle une folie), étouffent peu à peu ce que les quattrocentistes avaient légué de vivant, de naïf et d'ému. Ce fut l'architecture qui en souffrit la première, et le plus longtemps; combien de nos affreuses constructions modernes s'inspirent de l'antiquité vue à travers Vignole! Sans doute, le réalisme lutte encore contre l'antiquité envahissante, mais il a perdu bien du terrain, et l'équilibre va se rompre entre ces deux influences également nécessaires (p. 139 et suiv.). Un des signes les plus sensibles de cette transformation est dans le caractère nouveau des portraits qui, recherchant moins l'exacte ressemblance physique que l'expression profonde, visent au style antique et à l'abstraction (p. 152-157).

Cette première partie, en quelque sorte philosophique, se termine par une attachante étude sur l'enseignement de l'art et la condition des

1. Tout en convenant de l'impiété de Pulci, je ferais observer cependant que certaines invocations du *Morgante Maggiore*, citées par M. M. (p. 52. note), sont des réminiscences du grand poète chrétien, de Dante (Souverain Jupiter, crucifié pour nous! — Dante, *Purg*. VI, 118).

2. Mais n'est-ce pas aller un peu loin que de comparer le mouvement poétique du xvi[e] siècle italien à notre romantisme, que de parler d'Edgar Poë à propos d'une fantaisie macabre — et classique — de Raphaël, surtout que de caractériser par le mot de *névrose* le vivant génie de Donatello et de Michel-Ange (p. 58)!

artistes (p. 185-202). Les théoriciens de la première Renaissance (à l'exception de Ghiberti) n'avaient laissé que des traités spéciaux de peinture, d'architecture, de perspective ; ceux de la seconde Renaissance abordent l'esthétique générale. C'est ici, semble-t-il, que M. M. devait nous donner une analyse du *Traité de la Peinture*, de Léonard ; et vraiment il pouvait le faire sans déflorer par avance le somptueux volume que nous réserve la librairie Hachette; la lacune est grave et regrettable. A défaut de cette analyse, que ne suffisent pas à remplacer quelques très fines observations, le chapitre contient une liste précieuse, la plus complète que l'on ait encore dressée, de ces artistes aux multiples aptitudes, de ces encyclopédistes si nombreux au début du XVI[e] siècle, surtout en Toscane (il est très intéressant de constater avec M. M. l'inégale répartition de ces talents variés dans les diverses régions de l'Italie ; l'Ombrie, la Vénétie, le Milanais en sont fort pauvres; après la Toscane, c'est Urbin qui réunit les noms les plus glorieux, Bramante et Raphaël). A cette statistique s'en joignent de moins importantes, celle, fort curieuse, des architectes, sculpteurs, peintres et miniaturistes appartenant au clergé régulier ou séculier, celle aussi des femmes artistes.

L'étude des Mécènes et du groupement régional des écoles, qui dans le premier volume précédait les considérations générales sur le développement de la Renaissance, vient ici, beaucoup plus logiquement, à la suite de ces considérations. C'est assurément le morceau le plus important et le plus méritoire de ce grand travail. Les renseignements nouveaux abondent dans cet essai de synthèse historique des différentes formes de l'art inégalement distribuées parmi les grandes régions d'Italie. De l'Etat vénitien jusqu'au royaume de Naples, partout éclate une vitalité extraordinaire, un amour de l'art d'autant plus admirable que les temps sont plus troublés, que les guerres incessantes semblent absorber toutes les ressources. Beaucoup de ces villes intelligentes et actives ont leur spécialité, médailles, faïences, émaux, broderies; Florence seule d'abord, puis Rome et Venise attirent et concentrent tous les arts. M. M. nous parle de l'influence néfaste des Borgia, de l'éclipse subie par les arts sous le pontificat d'Alexandre VI (p. 238). L'expression est dure. Le temps où furent construits la Chancellerie et le *Tempietto* de Bramante, où fut sculptée la *Pietà* de Michel-Ange, où l'appartement Borgia et le château Saint-Ange furent décorés des fresques de Pinturicchio, ces dix années ne sont pas à négliger. L'admiration bien naturelle de M. M. pour Raphaël et pour les papes dont Raphaël a glorifié le règne semble l'entraîner presque invinciblement à déprécier quelque peu tout ce qui l'éloigne de cette époque bénie, les pontificats de Jules II et de Léon X.

Cette géographie historique, qui nous a déjà promenés de Florence à Rome par la Toscane et l'Ombrie, nous conduit jusqu'à Naples, puis remonte vers le Nord par les Marches et la Romagne, nous arrête à Bologne, chez les Bentivoglio, à Ferrare, chez les ducs d'Este, surtout

à Mantoue, auprès de la marquise Isabelle, de qui M. M. nous donne une excellente biographie, aussi complète que possible en un espace si restreint[1] (p. 275-284). Venise se console de ses échecs politiques en inaugurant ce magnifique essor d'art qui aura toute son ampleur au cours du xvi^e siècle. A Milan, Ludovic le More (dont la physionomie complexe est finement esquissée) s'immortalise en protégeant les deux plus grands génies du xvi^e siècle finissant, Bramante et Léonard.

Bramante est le héros du livre III, consacré à l'Architecture (p. 313-440). En attendant que soit publié le grand ouvrage de M. de Geymüller, la notice très attachante et instructive de M. M. sera le répertoire des travailleurs. Une tentative a été faite récemment pour enlever à Bramante un de ses titres de gloire, la tradition qui lui attribue la Chancellerie[1]; mais, tout en admettant la justesse et l'ingéniosité des considérations de style dont M. Gnoli a soutenu sa thèse, ne peut-on reconnaître que la Chancellerie, la première œuvre romaine de Bramante, a été exécutée, ainsi que le palais Giraud, sous l'influence des œuvres florentines dont le grand architecte venait de goûter le charme, et qu'on y doit voir une heureuse imitation du palais Ruccellai d'Alberti? La Chancellerie, en somme, appartient au Bramante *quattrocentiste*, que M. M. distingue justement du Bramante *cinquecentiste*, celui dont les travaux romains, les constructions vaticanes et le nouveau Saint-Pierre, offrent aujourd'hui encore aux architectes une mine de modèles précieux. L'histoire de la réédification de Saint-Pierre, la grande œuvre architecturale de Jules II, est résumée ici dans ses traits essentiels, et avec l'aide de documents inédits puisés aux registres pontificaux. Un chapitre passe en revue les architectes toscans, la lignée de Brunellesco, les Majano, les San Gallo, le Cronaca, Baccio d'Agnolo, le siennois Francesco di Giorgio, les architectes bolonais, ferrarais, vénitiens et véronais, dont Fra Giocondo est le plus éminent.

Déjà, grâce à l'imitation intempérante de l'antique et à l'influence de Michel-Ange, toujours plus éloigné de l'observation de la nature pour n'exprimer que la fougue de la vie et de la passion, la sculpture décline (livre IV, p. 443 et suiv.); son rôle décoratif se trouve restreint par les progrès de l'architecture classique, qui n'admet plus la fantaisie dans l'ornementation et substitue peu à peu le praticien au sculpteur. Les deux seuls grands artistes dont il soit un peu longuement question dans ce livre sont Pollajuolo et Verrocchio, des encyclopédistes, des esprits larges et curieux, qui se rattachent aux Primitifs et annoncent Léonard.

Le livre V, qui traite de la peinture, de Mantegna jusqu'à Raphaël, est, on le comprend, le plus considérable du volume; il serait plus

1. Une nouvelle biographie d'Isabelle vient d'être publiée par MM. Luzio et Renier : *Mantova e Urbino*. Turin, 1893.

1. Gnoli, *La Cancelleria ed altri palazzi di Roma attribuiti a Bramante*, dans l'*Archivio storico dell'Arte*, 1892, p. 176 et 331.

étendu encore, si certaines de ses monographies se développaient en proportion de leur importance dans l'histoire de l'art. En quelques pages sont brièvement condensés les caractères principaux de cette période : l'iconographie renouvelée par l'introduction de sujets philosophiques, par la recherche archéologique du costume (tentatives de restitution dont M. M. est le premier à reconnaître la funeste influence), par l'équilibre harmonieux des compositions (les Primitifs, et Botticelli, et Ghirlandajo lui-même, ont, dans un même tableau, multiplié les épisodes). Ces considérations, déjà indiquées, à un point de vue général, au livre Ier, s'achèvent logiquement ici par une analyse minutieuse des procédés de peinture, et par une classification des écoles. Les premières monographies sont consacrées aux plus glorieux des Primitifs, à Mantegna (excellente étude, où toutes les indications sont réunies), à Gozzoli, à Botticelli (assez durement apprécié [1]), à Ghirlandajo, à Filippino Lippi, aux Pollajuolo. Ces portraits de maîtres souffrent visiblement du triomphe de Raphaël, le dieu unique auquel nous devons sacrifier. Et il nous faut être reconnaissants à M. M. d'avoir eu des accents sincères pour célébrer, je ne dis pas Fra Bartolommeo, qui n'obtient que trop de louanges (p. 676-684), mais un maître vivant et fougueux comme Signorelli, ce précurseur de Michel-Ange (p. 698-711). Pinturicchio, tout au contraire, n'a que des paroles fort dures d'un juge quelque peu prévenu. Mais ne nous plaignons point, et n'allons pas reprocher à M. Müntz son dogmatisme parfois intransigeant; c'est ce dogmatisme qui fait l'unité de son grand ouvrage, en lui donnant vraiment une valeur d'enseignement moral, en l'appuyant sur une esthétique dont on peut contester les principes, mais dont on ne peut qu'admirer la franchise et la noblesse.

Un sixième et dernier livre, un peu sommaire (il commence à la p. 807), traite de la gravure et des arts décoratifs.

L'illustration de ce volume, comme celle du tome Ier, fait pleinement honneur à la maison Hachette. A part un très petit nombre de planches qu'il eût mieux valu ne pas emprunter à d'anciens recueils, tout est nouveau, et d'une fidélité parfaite. On a sagement fait de renoncer à des procédés insuffisants de gravure en couleur pour employer les héliogravures de Dujardin, dont quelques-unes eussent gagné cependant à être moins retouchées. Les reproductions de dessins des maîtres sont nombreuses et excellentes.

André PÉRATÉ.

---

1. Pourquoi le traiter d'artiste « facétieux » (p. 25, note, et p. 640), sur la foi des sots bavardages de Vasari ?

422. — **Les débuts de l'Imprimerie au Puy-en-Velay**, par Paul Le Blanc. Le Puy-en-Velay, de l'imprimerie L. et R. Marchessou, juin 1894. In-8° de VI-92 p.

M. Paul Le Blanc, qui est un de nos plus fervents bibliophiles, est aussi un de nos plus savants bibliographes. Il travaille depuis longtemps à l'histoire de l'imprimerie au Puy et il nous donne aujourd'hui d'excellents fragments de son futur ouvrage. Tous ceux qui jetteront les yeux sur ces pages où tout est d'une netteté parfaite, les indications comme le style, reconnaîtront dans le mérite de l'échantillon le mérite de l'œuvre entière et rediront avec confiance le vieux mot : *ex ungue leonem*. M. P. Le B. établit que le premier imprimeur du Puy fut un habitant de cette ville, Etienne André, maître écrivain, et il nous apprend (p. v) que, dans la séance des États du Velay du 30 avril 1612, Vidal Dolezon, syndic du diocèse, exposa que « M° Étienne André, écrivain et imprimeur, avait présenté requeste tendant à ce qu'il plaise aux sieurs de ladite Assemblée lui donner telle somme qu'ils jugeront pour le soulager de partie des frais qu'il a faict pour avoir dressé en cette ville, à ses dépens, la presse et imprimerie au soulagement du publicq et honneur de ce diocèse. » L'historien ajoute : « le 8 mai suivant, l'Assemblée, faisant droit à la requête de notre imprimeur, lui octroya une somme de 45 livres. L'imprimerie était pour toujours fondée au Puy. »

M. P. Le B. donne ensuite par ordre alphabétique la liste des imprimeurs du Puy où, par une coincidence heureuse, comme il le remarque, l'introducteur de l'imprimerie est, en vertu de la lettre initiale de son nom, le premier mentionné. Chaque nom est accompagné d'une notice biographique et bibliographique. Ces indications sont puisées aux meilleures sources, aux registres de l'état civil pour ce qui regarde les dates de naissance et de décès [1], et aux collections publiques ou particulières pour ce qui concerne les principales publications de chacun des successeurs d'Étienne André. La riche collection de l'auteur lui a permis de consulter sans déplacement — heureux ceux qui peuvent faire des voyages bibliographiques dans leur fauteuil ! — la plupart des productions des presses du Puy. Ai-je besoin de dire que la description des

1. Parfois le diligent auteur a tiré parti des registres de Jurades comme le prouve ce petit récit anecdotique (p. 6) : « On lit dans les comptes consulaires de la ville du Puy, que, le 12 novembre 1686, l'intendant de Languedoc avait envoyé aux Consuls le portrait de deux cavaliers qui avaient volé la voiture du bureau de Mauriac, avec ordre de le faire publier. Les comptables en chargèrent Bleigeac et lui payèrent à cet effet 25 sols. J'ai le regret de n'avoir jamais rencontré cette pièce.. ». Étienne Bleigeac, ajoute M. L. B., « a imprimé beaucoup de choses, dont la collection ferait la joie d'un bibliophile, » et il cite l'article suivant resté, ce me semble, inconnu à Brunet : « *Histoire inoüyie d'un accouchement de dix-neuf moys. Ouvrage grandement utile aux médecins, chyrurgiens, chymiques, cabalistes et curieux, par Adrian Sicler, médecin sparygique. Au Puy, par Étienne Bleigeac, imprimeur et libraire.* MDC. LXX. in-12.

plus minces plaquettes, comme celle des gros volumes, est faite avec toute la précision qu'on pouvait attendre d'un érudit doublement célèbre par son amour et sa science des livres ?

Deux chapitres spéciaux sont consacrés, l'un à l'*imprimerie Marchessou* (p. 37-69), l'autre au *Journal de la Haute-Loire* 1813-1894 (p. 67-90). Ces deux chapitres sont dûs à MM. Marchessou frères qui y ont introduit divers documents inédits, les uns de l'ordre administratif, signés des préfets Lamothe (1810), de Sartiges (1816), du baron de Pommereul, directeur général de l'imprimerie et de la librairie (1811), du comte de Cazes (*sic*), ministre secrétaire d'État au département de la Police générale (1816), etc., les autres de l'ordre littéraire (Jules Janin, Le Play, Sainte-Beuve, Victor de Laprade, le président actuel du Conseil des ministres, M. Charles Dupuy, etc.).

La brochure, admirablement imprimée, a été tirée à soixante exemplaires non mis dans le commerce et tous numérotés à la presse [1]; elle est pieusement dédiée « à notre père » par les dignes successeurs de Marie-Pierre Marchessou dont le portrait a été reproduit par l'héliogravure (p. 52) Je demande la permission d'exprimer ici, au nom des rédacteurs de la *Revue critique*, dont je suis sans doute le doyen d'âge, les vœux que nous formons pour que les habiles imprimeurs de notre cher recueil trouvent à l'Exposition universelle de Lyon, soit pour les *Débuts de l'imprimerie du Puy*, soit pour leurs autres travaux, tout le succès qu'ils ont mérité.

T. de L.

---

423. — Charles Comte. **Châteaubriand poète (Histoire de la tragédie de Moïse).** Paris, Le Cert, in-8, 37 p.

Pourquoi Châteaubriand porta sa tragédie de *Moïse* a l'Odéon et ne l'y laissa pas représenter; par quelle suite de circonstances aussi imprévues que bizarres le vaudevilliste Carmouche, devenu directeur du théâtre de Versailles, jugea à propos d'en éblouir les Versaillais; avec quelle magnificence toute provinciale de mise en scène (cascades en fer blanc, chameaux constitués de figurants couverts de baudruche, etc.) elle ramena les regards de la France sur l'antique théâtre de la ville du grand roi; quelle fut l'attitude de la salle pendant cette mémorable représentation; tout cela, spirituellement conté par M. Comte et avec une extraordinaire abondance de détails curieux, constitue un des plus amusants chapitres d'histoire littéraire qu'on puisse lire.

---

2. Deux exemplaires sur Vélin, six sur Japon, cinquante-deux sur Hollande. L'imprimerie Marchessou a réussi à se surpasser elle-même dans l'exécution de cette brochure où il faut tout louer, y compris sa splendide couverture bleu tendre parsemée de fleurs, au milieu desquelles brille la devise : *Age quod agis.*

M. C. toutefois, oublie une chose : c'est de nous dire comment Châteaubriand accepta ou feignit d'accepter sa mésaventure. S'il désire augmenter sa notice d'une page à ce sujet, il en trouvera les éléments dans le petit livre de M[me] Ancelot intitulée. *Les Salons de Paris* (Paris. J. Tardieu. 1858. 2° édition, p. 195). Le récit de cette nuit mémorable tel que le faisait souvent Châteaubriand, chez M[me] Récamier, y est rapporté tout ou long.

Raoul Rosières.

---

424. — Eugène Ritter, professeur à l'Université de Genève. **Le centenaire de Diez,** discours prononcé à la séance annuelle de l'Institut genevois, suivi de lettres adressées à Victor Duret par Roumanille. Genève, librairie Georg, 1894. Gr. in-8 de 117 p. (Extrait du *Bulletin de l'Institut genevois,* t. xxxiii).

Le *Discours* de M. le professeur Eugène Ritter, vice-président de l'Institut genevois à la séance annuelle du 15 mars 1894, célèbre dignement « un anniversaire mémorable dans l'histoire intellectuelle de nos pays romans », le centenaire de la naissance du grand philologue Frédéric Diez (né à Giessen le 15 mars 1794). M. R. a très bien parlé de l'auteur de la *Grammaire comparée des langues romanes* « un des types de ces savants allemands de la vieille école, à la vie obscure et terne, aux livres lumineux et féconds »; qui « a été dans notre siècle le principal promoteur de la philologie romane », et dont « les travaux marquent le point où cette science est sortie de la période des tâtonnements, pour entrer dans une ère nouvelle où elle marche à pas assurés ». Il raconte brièvement la paisible vie « d'un homme dont l'Allemagne est fière », signalant tout ce que Diez dut à l'impulsion de Gœthe [1] et aux travaux de Raynouard, son initiateur et son maître [2]. Il retrace ensuite et en termes très heureux l'histoire du félibrige (p. 8) : « Enfin les félibres vinrent, et ils ont réussi à créer cette renaissance provençale qu'on attendait depuis des siècles. Le charmant poème de *Mireille* et les *Iles d'or* de Mistral, les œuvres aimables de Roumanille, le *Trésor du félibrige,* des poésies et des contes sans nombre, toute une littérature chantante et légère, florissante aujourd'hui sous le ciel bleu d'un pays pros-

---

1. Au sujet de Gœthe recevant à Weimar la visite du jeune Diez et lui indiquant la langue et la littérature provençales comme un intéressant sujet d'études, M. R. dit : « Je ne crois pas que dans toute l'histoire littéraire, on puisse citer un conseil meilleur, donné plus à propos, mieux suivi, et plus fécond en résultats. »

2. Cette esquisse de la biographie de Diez n'est, comme l'auteur nous en avertit, qu'un court extrait des publications spéciales de M. Stengel (1883) et de M. Fœrster (1894). On regrette que l'orateur n'ait pas songé à rapprocher du nom de son héros le nom de M. Gaston Paris, un des plus illustres disciples et des plus fervents admirateurs du philologue de Bonn, celui qui l'a le mieux fait connaître et apprécier.

père et fertile, c'est une vie nouvelle rendue à la vieille langue des troubadours, qui a ainsi comme un été de la Saint-Martin [1]. »

A la suite de son *Discours*, M. R. a publié une trentaine de lettres familières, « d'un naturel et sincère accent » adressées de 1857 à 1885 par Roumanille à Victor Duret qui, dans la *Revue suisse* et dans la *Bibliothèque universelle*, avait rendu compte « avec un juste enthousiasme » de *Mireille* et des autres œuvres des félibres. C'est avec l'aide de Roumanille que le critique genevois avait écrit ces articles que l'on compte parmi les premiers qui aient paru sur la renaissance contemporaine de la poésie provençale [2]. L'éditeur de cette correspondance dit avec raison (p. 18) que c'est « le fidèle portrait d'une âme de poète, et d'un homme resté simple au milieu des ovations méridionales ». On lira avec un vif plaisir ces lettres écrites au courant de la plume, où Roumanille se montre tel qu'il était, « un homme aimable, vif quelquefois, toujours sincère ». Le collaborateur et ami de Victor Duret lui décrit non seulement sa propre vie, mais aussi celle de ses frères en poésie, Aubanel [3] et Mistral [4]. A côté de ces deux noms, dont le second est de plus en plus glorieux, on trouve dans les lettres de Roumanille, pleines à la fois de bonhomie et de verve, un grand nombre d'autres noms méridionaux ou parisiens, notamment ceux de Saint-René Taillandier, Reboul, Saboly, Pontmartin, Amédée Pichot, Lamartine,

---

1. M. R. ajoute ce compliment pour ses voisins, ce reproche pour ses compatriotes : « A ce mouvement qui se continue depuis quarante ans, nous devrions être attentifs, nous autres genevois. Nous oublions trop les liens qui nous rattachent à la France du Midi. Nos quais bordent son plus grand fleuve ; le patois de nos contrées se rattache au sien ; beaucoup de familles genevoises sont sorties du Languedoc et de la Provence : il semble que la communication intellectuelle soit facile. Mais nous restons indifférents, étrangers, et au passé de ce beau pays, et à la renaissance littéraire dont il est le théâtre. »

2. M. R. a reproduit (p. 18-22) quelques extraits de la notice biographique mise par lui en tête de la *Grammaire savoyarde* par Victor Duret, publiée par Ed. Koschwitz, professeur à l'Université de Greifswald (Berlin, 1893, xv et 91 pages in 8°).

3. Aux lettres de Roumanille sont jointes quelques lettres de l'auteur de *la Grenade entr'ouverte* et *Les filles d'Avignon* (pp. 91, 94, 96, 100, 101). On en lira d'autres, bien attachantes, dans la récente étude de M. Ludovic Legré : *Le poète Théodore Aubanel, récit d'un témoin de sa vie.*

4. Voir (p. 117) un billet de Mistral à V. Duret, écrit de Maillanne, le 10 novembre 1887, où je relève cette phrase émue : « Ici nous avons perdu le cher et grand Aubanel, — un vrai désastre pour la poésie provençale. A nous autres bientôt ! » La touchante affection de Roumanille pour Mistral éclate à toutes les pages, notamment au sujet de la composition et de la publication de *Mireille*. Je ne citerai que ce délicieux passage d'une lettre du 14 juin 1857 : « Mistral est bien plus heureux. Il écrit, à cette heure, au milieu des champs qu'il aime, surveillant ses laboureurs, et labourant au besoin avec eux, le neuvième chant de sa grande épopée rustique et provençale, œuvre qui fera époque dans notre littérature néolatine. Jeune, riche, beau, aimé, inspiré, il chante dans sa riante solitude, il chante mélodieusement. » Notons (p. 79) ce cri du cœur : « Vous savez si je n'ai pas traité notre grand poète comme un père traite son enfant. »

Adolphe Dumas [1], Sainte-Beuve, Villemain, Jasmin [2], Mathieu, Roumieux, etc. Il y a un peu de tout dans cette correspondance charmante qui m'a rappelé nos causeries d'autrefois dans l'étroite *boutique* du libraire-poète qui n'avait pas moins de cœur que d'esprit et de talent.

T. DE L.

---

425. — **Der deutsche Satzbau**, dargestellt von Hermann WUNDERLICH. Stuttgart, J. G. Cotta, 1862. Un volume in-8, XIV et 252 p. Prix : 4 marks.

Celui qui chercherait dans ce livre un traité de la construction proprement dite, une étude sur l'ordre des mots dans la proposition allemande, se tromperait fort. L'auteur s'occupe surtout des divers matériaux et mécanismes qui concourent à cette construction; quant à l'ordre des mots, il n'est traité que dans une vingtaine de pages (p. 87-105) et d'une manière fort rudimentaire.

Il faut louer tout d'abord la réserve et la modestie avec laquelle M. Wunderlich parle de son travail, et la manière dont il rend justice aux travaux des autres. Il ne veut pas formuler, établir des lois, il veut simplement exposer les faits, d'après les travaux de la science, en les complétant sur certains points. Si le livre a des mérites très réels, il a un défaut grave qui trop souvent les fait oublier : il est généralement écrit d'une manière fort obscure, et d'autre part il suppose connues une foule de choses qu'un grand nombre de ses lecteurs ne connaît pas ou ne connaît qu'imparfaitement, et pour lesquelles il ne trouve même pas toujours les renvois nécessaires. Tout cela diminue singulièrement la valeur, nous le répétons, en partie très réelle, du livre de M. Wunderlich.

Nous nous bornerons à quelques remarques de détail. P. 64, parlant du *jussif* simple de la proposition principale, M. W. cite le vers 969

---

1. L'éditeur déclare (p. 17) que « de légères coupures ont été nécessaires pour épargner à deux ou trois noms quelques piqures d'abeille ». On n'a pas supprimé (pp. 77, 78) certaines épigrammes contre Adolphe Dumas, qui « a embouché deux fois sa grande trompette pour apprendre *urbi et orbi* qu'il a *découvert* Mistral ». Le correspondant de Duret ajoute avec une noble fierté : « Arrière *découvreurs* de mauvais aloi ! Le découvreur, c'est moi, Roumanille. » L'inauguration du buste d'Adolphe Dumas, dans les belles fêtes félibréennes du mois d'août, donne un piquant à-propos aux tirades du bon Roumanille contre celui « qui a voulu grimper sur les épaules de notre bien aimé Frédéric pour dire aux lettrés de France et de Navarre : « *C'est moi ! me voici !* »

2. En mars 1859, Roumanille écrivait (p. 73) : « Mistral est parti hier pour Paris, où des ovations l'attendent. Jasmin, qui a la puce à l'oreille, se trouve aussi à Paris... » Le 17 mai, il annonçait joyeusement (p. 80) que tout Paris traitait Mistral en enfant gâté et que « Sainte-Beuve a en quelque sorte renié Jasmin qui était son idole ». En cette même page on voit Vigny, le chantre d'Éloa, baisant Mistral au front, en disant : « Ce baiser d'un vieil académicien vous portera bonheur. » Roumanille conte toutes ces anecdotes avec le plus vif entrain.

de Schiller, *G. Tell : Gehen einige hin und zünden Reisholz an!* et dit qu'on sous entend ici le verbe auxiliaire *sollen*. Cependant ce jussif de la 3[e] pers pluriel avec un sujet indéfini existe bel et bien, au moins dans le domaine alémanique ; et il existe également au singulier, p. ex. : *so komm' doch Einer her!* dans tout le domaine haut allemand moderne. Nous venons de parler du cas avec sujet indéfini. Mais ce qui est vraiment incompréhensible, c'est que M. W. ne mentionne même pas ici les formes de beaucoup les plus fréquentes, à savoir les jussifs de politesse et d'impolitesse avec *Sie* et *Er*. p. ex. *Seien Sie ruhig, kommen Sie! — sei Er still, geh Er fort!*

Page 202, à propos de la particule affirmative *ja*, M. W. constate qu'en haut allemand elle était même arrivée à exprimer un rapport causatif; puis il ajoute cette remarque étonnante, que dans la langue actuelle elle a été remplacée dans ce rôle par *doch*, p. ex. ; *war ich doch kein wilder Bär!* Mais dans l'exemple même cité par M. Wunderlich, *doch* pourrait être fort bien remplacé par *ja;* on dirait parfaitement, avec le même sens : *ich war* JA *kein wilder Bär!* = car je n'étais pas!...

Page 247, en parlant de *wo* employé autrefois couramment pour *wenn*, M. W. cite un exemple où *wo* est encore employé exceptionnellement dans ce sens par Goethe : *wo die Gœtter nicht ihr Possenspiel mit den Menschen treiben*... Mais cet exemple même aurait dû faire penser M. W. à une locution où le sens conditionnel s'est maintenu, *wo nicht* (sinon), très courante encore aujourd'hui, beaucoup plus fréquente que *wenn nicht* dans le sens de *sinon* [1].

Il serait facile de multiplier ces exemples. Mais nous préférons terminer par une remarque générale. A la p. v de la Préface, M. W. constate le grand succès du livre de M. Wustmann : *Allerhand Sprachdummheiten*, et il se demande avec raison si le mal causé par ce livre, grâce aux nombreuses erreurs répandues par l'auteur parmi un public crédule et imparfaitement instruit, si ce mal n'est pas plus grand que le profit que les études grammaticales ont pu tirer de ce même livre, par suite du vif intérêt qu'il a excité dans toute l'Allemagne? A notre tour, nous nous demandons si l'obscurité qui rend souvent si pénible la lecture du traité de M. Wunderlich, n'a pas produit l'effet inverse? Si les choses excellentes qui s'y trouvent [2] ne sont pas en bonne partie perdues à cause des défauts de composition du livre? Qu'est-ce qui a fait, en effet, le succès extraordinaire du pamphlet de M. Wustmann? C'est l'exposition agréable, la clarté incisive, on dirait en allemand *schneidige*

1. Il aurait pu ajouter que dans certains dialectes *wo* s'emploie aujourd'hui encore couramment pour *als* temporel : *wo er gekommen ist* = *als er kam*.

2. Signalons, par exemple, les remarques judicieuses sur l'apposition; p. 142 la remarque sur l'accord facultatif des termes précédés de *als* avec le terme auquel ils se rapportent, dans des phrases comme celle-ci : *das Disciplinarverfahren gegen* den *als* preussischer Gesandter *zur Disposition gestellten Grafen L.*

*Klarheit*, avec laquelle il est écrit. Et c'est malheureusement cette qualité qui manque à la plupart des savants qui écrivent sur la grammaire allemande.

Alfred BAUER.

---

426. — **Enquête sur les conditions de l'habitation en France. — Les maisons-types.** Paris, Ernest Leroux, in-8, 1894. XLVII-381 p., avec 125 fig. et une carte.

Le Comité des travaux historiques et scientifiques avait institué une enquête sur les conditions de l'habitation en France, et principalement de l'habitation rurale. Le questionnaire dressé par le Comité a provoqué une cinquantaine de réponses, fort inégales comme développement, mais dont la plupart sont aussi instructives qu'intéressantes. M. de Foville les a fait précéder d'une introduction qui coordonne et met en lumière leurs principaux résultats.

Le premier fait qui ressort de cette enquête, c'est que chaque région a son type de maison bien distinct, commandé par le climat, par la nature du sol, par les nécessités de la culture et de l'élevage : c'est donc un curieux voyage que nous faisons, à la suite des correspondants du Comité, depuis le département du Nord jusqu'à la Méditerranée en longeant la frontière, puis des Pyrénées au bassin de la Loire et de la basse Normandie au Morvan. L'intelligence du texte est facilitée par de nombreuses et jolies vignettes.

Les maisons présentent généralement leurs ouvertures au midi ; elles regardent le soleil et cherchent à éviter les vents dominants, par exemple le mistral en Provence. En certaines contrées, elles sont dispersées ; ailleurs, plus ou moins agglomérées. Dans les régions où les propriétés ne sont pas morcelées, chacun aime à vivre au centre de son domaine ; mais d'autres causes agissent en sens contraire : l'insécurité, la difficulté des communications, la rareté des puits, l'existence d'un petit havre naturel, d'un étroit vallon bien abrité, l'appel surtout de l'industrie et du commerce.

La majorité des Français sont propriétaires de leurs habitations, principalement à la campagne et dans le Midi. En général, il serait moins coûteux pour eux d'être simples locataires, mais, comme l'observe avec raison M. de Foville, l'amour de l'indépendance et de la propriété l'emporte sur toute autre considération. Presque partout aussi, à la campagne, chaque maison est occupée par une seule famille.

Dans certaines contrées, la maison n'est utilisée que comme habitation familiale ; il en est ainsi dans le Boulonnais, dans la région de Cassel, dans l'Avranchin ; mais, le plus généralement, on y trouve aussi la grange, le grenier, l'étable, l'écurie. Trop souvent une simple cloison sépare les bêtes des gens. Dans les Hautes-Alpes, c'est bien pis encore :

l'hiver, la famille couche à l'écurie, mêlée aux animaux domestiques (voy. p. 187).

Si nous examinons l'habitation proprement dite, nous constaterons presque partout l'existence d'une salle servant à la fois de cuisine, de salle à manger, de salon de réception et de chambre à coucher. Les autres pièces, peu nombreuses, sont des cabinet-débarras qui peuvent contenir un ou deux lits. Le paysan, en général, s'inquiète peu de son installation personnelle. Il place plusieurs lits dans la même pièce ; il entasse plusieurs personnes dans un seul lit. Il ne loge guère qu'au rez-de-chaussée, alors même qu'il a un premier étage avec des chambres.

Cependant il y a progrès, tant dans la distribution intérieure que dans le choix des matériaux (facilité par l'établissement des chemins de fer) et dans les détails de la construction. Partout disparaît l'ancien type d'habitation rurale, murs en torchis, couverture en chaume, sol en terre battue, cheminées trop vastes, salles enfumées, privées de fenêtres, encombrées d'objets de toutes sortes, où grouillaient bêtes et gens (voy. p. 339, Sologne, p. 374, Morvan). Aujourd'hui on bâtit en pierres, en briques ; on couvre en tuiles ou en ardoises; le sol est carrelé; les ouvertures se multiplient, l'air entre avec la lumière. Certains pays, la région de Montauban, le Loiret, nous offrent des habitations dont l'aspect extérieur ne manque pas de charme. — Et que dire de ces maisons de riches cultivateurs du Nord, divisées en nombreuses pièces, hautes de plafond, carrelées ou planchéiées, dont les fenêtres sont fermées de grandes glaces et les combles décorés d'ornements de plomb?

Sur les habitations urbaines, nous trouvons çà et là d'intéressants détails concernant Lille, Aix et Nevers. A Nevers, M. Mabillon-Rouvet a décrit et dessiné de curieuses maisons du moyen âge. Il serait à souhaiter que nous eussions pour toute la France des travaux analogues, car nos connaissances sur l'habitation d'autrefois sont loin encore d'être précises et complètes. Mais ce que nous réclamerions, avec M. de Foville, c'est un second volume relatif aux régions de France au sujet desquelles les questions du Comité sont restées sans réponse : Ile-de-France, Normandie, Picardie, Champagne, Vosges, Jura et Savoie, plateau Central et Bretagne. L'appel d'un maître tel que M. de Foville ne laissera pas, nous l'espérons, les travailleurs indifférents.

A. GASCARD.

---

# CHRONIQUE

---

FRANCE. — M. Jules LEGRAS, maître de conférences à la Faculté des lettres de Bordeaux, prépare un grand travail sur Henri Heine. En attendant, il vient de donner à la *Deutsche Rundschau* (numéros de juin et de juillet) et de tirer à part un intéressant article, écrit en un allemand très élégant, sur Henri Heine à Paris, d'après

de nouvelles lettres et des documents tirés des papiers du poète *(Heinrich Heine in Paris, neue Briefe und Urkunden aus seinem Nachlass).*

ALLEMAGNE. — *La Bibliotheca Teubneriana scriptorum latinorum recentioris aetatis* publie un choix fait parmi les autographes de Gœttingen, par M. Ernest Weber : *Virorum clarorum saeculi XVI et XVII epistolae selectae* (in-12 de x-195 p.). Les principaux érudits représentés sont Georges Agricola (1544-1548), Georges Fabricius, Eobanus Hessus, Paul Melissus, Ianus Gruter (1593-1625), Hermann Thedering, etc. L'intérêt de ces documents est strictement allemand. Notons cependant une anecdote curieuse pour l'histoire de la musique française au xvi° siècle, à propos de chansons d'Orlando chantées chez Henri Estienne à Genève, en présence de Melissus (p. 29).

— Trois volumes nouveaux ont paru dans la collection des « Réimpressions d'œuvres allemandes du xvi° et du xvii° siècles » *(Neudrucke deutscher Literaturwerke)* qui paraît à Halle, chez Niemeyer. Ce sont : 1° le premier volume des *Sæmtliche Fabeln und Schwænke* de Hans Sachs, rangés selon l'ordre chronologique et reproduits d'après les originaux (n° 110-117, in-8°, XV et 594 p.); le nom seul de l'éditeur, M. Edmund Gœtze, suffit pour assurer que la publication est excellente; — 2° *Aus dem Kampf der Schwærmer gegen Luther*, trois pamphlets de 1524 et de 1525, publiés par M. Ludwig Enders (n° 118, in-8°, XVIII et 55 p.); ce sont : le *Sendbrief an die Fürsten von Sachsen, vom aufrührischen Geist* de Luther, la *Hochverursachte Schutzrede* de Münzer, et la *Clag etlicher Brüder* de Valentin Ickelschamer; — 3° une édition nouvelle avec introduction, notes et glossaire, par M. M. Spanier, de la *Narrenbeschwærung* de Thomas Murner (n°° 119-124. In-8°, xxvi, et 371 p. 3 mark 60), M. Spanier décrit avec le plus grand soin tous les anciens imprimés de l'ouvrage. Pour lui, son texte, c'est celui de l'édition de 1512, la seule que Murner ait vue et corrigée. Il y a joint les gravures sur bois de la même édition, ainsi que des notes courtes et instructives tant sur la langue du poète que sur les sujets qu'il traite, sur ses allusions, ses citations, les rapports de son texte et de ses gravures avec le texte et les gravures de la *nef des fous* de Séb. Brant. Une liste très utile des mots et des locutions les plus remarquables clôt cette excellente édition bien supérieure à toutes les éditions précédentes, même à celle de Gœdeke.

## ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES

### *Séance du 21 septembre 1894*

M. Paul Meyer, président, écrit pour s'excuser de ne pouvoir assister à la séance et annonce la mort de M. Ariodante Fabretti, correspondant de l'Académie depuis 1876, décédé à Turin le 15 septembre. Professeur à l'Université de Turin, sénateur du royaume d'Italie et président de celle des sections de l'Académie des sciences de Turin qui correspond à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. Fabretti avait fait sa réputation comme savant par ses travaux sur les langues italiques.

M. Ed. Le Blant annonce la mort de M. Giovanni-Battista de Rossi, associé étranger de l'Académie depuis 1867, grand officier de la Légion d'honneur, décédé à Castel-Gandolfo le 20 septembre. M. Le Blant prononce ensuite les paroles suivantes : « Il ne m'appartient pas de rappeler ici ce que fut ce beau génie qui créa toute une science et découvrit tout un monde. Ce que je dois dire, c'est ce que notre Ecole française de Rome perd avec cet homme si grand, si bienveillant et si simple, qui s'en est toujours fait le protecteur et dont tant de nos jeunes érudits ont reçu des indications précieuses. »

La séance est levée en signe de deuil. Léon Dorez.

*Le Propriétaire-Gérant :* ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

# REVUE CRITIQUE

## D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 43 — 22 octobre — 1894



427. — **L'Upanishad du Grand Aranyaka** (Brihadâranyakopanishad), traduite pour la première fois du sanskrit en français par A.-Ferdinand Hérold. Paris, librairie de l'Art indépendant, 1894, in-8, 159 pp.

Entre les diverses productions de l'esprit indien, il n'en est point peut-être dont l'étude offre autant d'intérêt que les Upanishads. On y saisit la pensée en pleine formation, mal dégagée des entraves ritualistes, mais déjà forte et capable des plus vigoureux élans La vieille liturgie ne suffit plus : les bornes de son étroit horizon reculent; les actes du sacrifice s'identifient aux phénomènes de l'univers. Le monde phénoménal lui-même commence à s'effacer devant le sentiment grandissant de l'unité absolue. L'idée de l'*âtman* se forme. Elle est encore neuve pour les auteurs des Upanishads : on le sent à l'accent religieux et profond dont ils en parlent, à leurs efforts répétés pour l'exprimer dignement, — efforts nécessairement infructueux, mais d'une belle passion intellectuelle. Ici apparaît le germe idéaliste qui s'épanouira si magnifiquement dans le Vedânta. A ce titre, les Upanishads sont pour l'histoire des idées d'une importance exceptionnelle. Il est utile qu'elles soient connues, et le vrai moyen de les faire connaître, c'est de les traduire.

Comment traduire les Upanishads? Cette question préjudicielle, d'apparence assez simple, est en réalité fort délicate. Nous avons à faire ici à des compilations disparates, pleines d'obscurité et d'incohérence, où l'idée, forte et nette par endroits, est ailleurs incertaine et balbutiante, et fait trop souvent place à un cliquetis de formules dont il est impossible de tirer un sens raisonnable. On se trouve ainsi placé entre deux écueils. Si on sollicite le texte, on risque d'y introduire des élé-

ments étrangers; si on le traduit littéralement, on risque de n'être pas compris.

M. Whitney a posé le problème avec sa lucidité ordinaire dans le compte rendu qu'il a donné de la traduction de Max Müller. Éliminant la *free and easy method* du professeur d'Oxford, il admet trois systèmes possibles : 1° suivre docilement un commentateur autorisé ; 2° comparer les interprétations de tous les exégètes hindous et choisir dans chaque cas particulier celle qui paraîtra la meilleure. Le premier procédé donnerait la doctrine d'une certaine école philosophique et non celle de l'Upanishad elle-même. Le second est impraticable dans l'état actuel de la science ; 3° « Une troisième route conduisant dans une direction toute différente serait celle-ci : aborder le texte en simple philologue ; s'attacher à le rendre exactement comme il est, en représentant seulement ce que les mots et les phrases paraissent dire, sans y faire intervenir quoi que ce soit qui ne s'y trouve sous une forme reconnaissable ; reproduire ainsi l'*écriture* elle-même en vêtement occidental, d'aussi près que le cas le permet, comme un fondement sur lequel pourra s'élever ensuite tel édifice d'interprétation philosophique qu'on voudra, et aussi comme une pierre de touche à laquelle on pourra rapporter pour l'éprouver tout ce qui prétendra être une interprétation. L'auteur d'une telle version n'aurait nul besoin d'être versé dans les subtilités des systèmes postérieurs de la philosophie indienne : il devrait même éviter soigneusement de travailler dans l'esprit d'aucun d'eux. Pas davantage n'aura-t-il la prétention de pénétrer jusqu'au sens caché des obscures sentences qui passeront sous sa plume, de le comprendre et de le faire ressortir. Car alors il se mêlerait inévitablement à sa version beaucoup de subjectif et d'incertain, que chacun de ses successeurs devrait à son tour reprendre en sous-œuvre. En travaillant consciencieusement, et comme *sanskrit scholar* seulement, il pourrait espérer produire quelque chose d'un caractère permanent et autorisé, qui servirait à la fois d'aide et de frein à ceux qui viendraient après lui. » (*American Journal of Philology*, vol. VII, p. 3).

Nous avons cité ce passage en entier parce qu'il caractérise à merveille la traduction de la Brhadâranyaka Upanishad que vient de publier M. Hérold. L'auteur a suivi à la lettre le système préconisé par Whitney. Nous croyons que ce système est le bon. L'ouvrage qui en est résulté est assurément difficile ; l'idée est souvent trouble et la forme abrupte. Il est parfois utile de se reporter au sanscrit pour mieux comprendre le français. Mais c'est un calque sincère et loyal. Que demander de plus? Elle était bien autrement pénible la traduction d'Anquetil-Duperron, la fameuse *Oupnek'hat* en « latin persan », dont l'étude consolait Schopenhauer de la vie et de la mort [1].

L. Finot.

1. Quelques détails pourraient prêter à la controverse. Par exemple p. 61, le verbe *ati ned* est rendu par « rester en plus ». Je ne sais pourquoi M. Hérold rejette le sens de

428. — **Carrière. Nouvelles sources de Moïse de Khoren.** Supplément, Vienne, 1894, in-8, VIII-40 p.

La conclusion du travail de M. Carrière sur les sources de Moïse de Khorène bouleversait à tel point les idées reçues, qu'un doute vague subsistait encore chez quelques arménisants. La présente brochure confirme d'une manière définitive que la date traditionnelle de Moïse ne peut être maintenue. Si l'Histoire d'Arménie a été écrite non au v$^{e}$, mais au VIII$^{e}$ siècle, on doit s'attendre à trouver utilisée dans le livre quelque source du VI$^{e}$ ou du VII$^{e}$, autre que celles déjà signalées. Et, en effet, par la comparaison de seize passages, M. C. montre que Moïse a connu la Chronique de Malalas, qui, dans l'état actuel du texte, s'arrête en 563 et qui allait peut-être jusqu'en 610. Le dernier de ces passages à lui seul est probant : Moïse fait mourir Théodose dans une ville de *Mizudanon*, où l'on reconnaît aisément le ἐν Μιζουλάνῳ de Malalas (avec confusion fréquente de Λ et Δ). Et d'ailleurs le nombre des bévues historiques que Moïse doit à Malalas est assez grand pour ne laisser place à aucun doute sur la réalité des emprunts faits par l'historien arménien. — Ce n'est pas encore tout. Dans son Histoire, publiée vers 550, Procope a le premier signalé une prétendue inscription phénicienne, qu'il aurait vue à Tigisis en Numidie. Or, Moïse connaît le récit de Procope, ou plutôt une forme déjà modifiée de ce récit. Dès 1850, Movers avait déclaré que le passage de Moïse en question ne pouvait remonter au v$^{e}$ siècle; il le croyait interpolé; une autre conclusion s'impose maintenant. — Le résultat obtenu par la pénétrante critique de M. Carrière doit donc être tenu pour acquis. On sait déjà quelle en est à tous égards l'importance.

A. Meillet.

429. — **Fondation Eugène Piot. Monuments et Mémoires**, publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, sous la direction de G. Perrot et de R. de Lasteyrie, avec le concours de P. Jamot. T. I, fascicule I. Paris, Leroux, 1894. In-4, XXIII-104 p., avec 14 planches.

En fondant un recueil in-4°, destiné à remplacer, dans la mesure où elle répondait à un besoin, la défunte *Gazette archéologique*, l'Académie des Inscriptions a fait un bon usage d'une partie des fonds que lui a légués Eugène Piot. La première livraison dépasse encore, par l'excellence de l'illustration, les meilleurs fascicules de la *Gazette* : pour en trouver l'équivalent, il faut aller aux *Monuments* de Rayet ou

« déborder » donné par Bœhtlingk. C lui qu'il y substitue est inacceptable : 1° parce que d'après le *Naighantuka, ati ned* marque un mouvement *(gatikarman)*; 2° parce que ce sens ne convient pas en d'autres passages (notamment TS. 1, 6, 8, 1); car nonobstant la téméraire affirmation de M. H., *ati ned* n'est pas un ἅπαξ λεγόμενον.

aux *Fouilles de Chaldée*. Toutefois, les éditeurs devraient se faire une règle de ne publier ainsi, avec grand luxe, que des objets qui ne doivent pas l'être autrement. La terre cuite béotienne de la pl. III pouvait se contenter d'un *zinc;* le cratère de la pl. IV devait être reproduit en couleurs ou d'après un dessin à la plume. J'ajoute qu'il y a, dans le texte, un certain nombre de dessins de ce genre et qu'ils sont fort remarquables (par exemple la tête de Cherchell à la p. 69). Une revue d'art a exprimé le regret que l'on n'ait pas fait une part plus grande à la reproduction typographique des photographies. Si je mentionne ce regret, c'est pour supplier les éditeurs de n'en tenir aucun compte : l'horrible *direct* doit être banni de tout recueil qui ne vise pas à être une affaire commerciale.

Le présent volume s'ouvre par une biographie de Piot, due à M. Perrot qui l'a beaucoup vu dans ses dernières années. Le ton en est très juste; on devine, sous la discrétion de certaines phrases, quel terrible polémiste était cet amateur original, combien de coups de boutoir il a donnés et reçus. Brave homme, au fond, et qui savait non seulement pardonner les injures, mais se faire pardonner celles qu'il infligeait; chose dont on se convaincra en rapprochant, de la préface du *Catalogue* de sa vente, les p. 48 et 75 des *Musées de France*. M. Perrot se trompe quand il écrit (p. XVI) que les connaisseurs n'ont rien trouvé de faux ni même de suspect dans la collection vendue en 1890. « C'est que bien peu de ces objets, dit-il, avaient été acquis dans les ventes; presque tous l'avaient été sur place. » Piot, qui se fiait trop à sa mémoire, se faisait là-dessus de singulières illusions. C'est ainsi qu'il m'affirmait un jour avoir acheté en Orient les deux terres cuites dorées, l'une et l'autre très inquiétantes, qu'on a vues à l'hôtel Drouot en 1890, alors qu'un vieux marchand athénien m'a dit les avoir apportées lui-même à Paris. Pour en finir avec ces menues critiques, j'aurais voulu trouver dans cette préface quelques lignes sur le monument de premier ordre connu sous le nom pittoresque de *Jambe de Piot :* c'est une jambe de bronze, d'un travail admirable, que Piot acquit en Italie et qu'il vendit au Musée britannique pour la jolie somme de 75,000 francs (*Journal of Hellenic Studies*, 1886, pl. LXIX).

I. Maspero, *Le scribe accroupi de Gizeh*. — Il s'agit d'une statue en calcaire découverte dans un mastaba de Saqqarah par M. de Morgan et qui rappelle par l'attitude le scribe du Louvre; mais le personnage représenté est plus jeune. M. Maspero attribue cette œuvre à la V[e] dynastie et la croit de la même main que la statue de Ranôfir (n° 975 de son *Catalogue*).

II. Heuzey, *Armoiries chaldéennes de Sirpoula*. — Un aigle léontocéphale, les griffes posées sur la croupe de deux lions adossés, paraît sur un bas-relief de Tello; à droite, on voit un personnage au torse nu, vêtu du *kaunakès;* à gauche, un taureau accroupi; au-dessous, un ornement en tresse. Le même aigle se retrouvant sur d'autres fragments

de Tello, M. Heuzey y reconnaît « les armoiries de Sirpourla ». Le monument publié ici remonterait au roi Entémina, c'est-à-dire, suivant la chronologie provisoire, au quarantième sicèle avant J.-C. L'aigle de Sirpourla paraît être le prototype de l'aigle dicéphale de Ptérie, qui a passé dans l'iconographie des Byzantins, des Arabes, puis dans le blason des empereurs germaniques. De Tello à la Cappadoce, la transition est encore bien obscure ; mais combien de *tells* babyloniens reste-t-il à fouiller!

III. Holleaux, *Figurines béotiennes à décoration géométrique.* — Dans cet article, qui est trop long, sont décrites trois figurines en cloche, plus anciennes, suivant l'éditeur, que les figurines en galette ou *pappades*, lesquelles seraient contemporaines des *vases de transition* de M. Bœhlau (VIIe siècle). La décoration peinte des figurines en cloche rappelle les vases géométriques béotiens, céramique parallèle à celle du Dipylon, mais n'en dérivant pas. J'ai vu depuis une figurine en cloche à motifs nettement *dipyliens*, mais M. H. ne pouvait pas la connaître. A l'excellente bibliographie des *pappades* (p. 28), on peut ajouter *Collection Gréau*, nos 261 et suiv. ; *Collection Barre*, n° 432.

IV. Pottier, *Cratère grec de style corinthien et rhodien.* — Ce vase, provenant de la collection Campana, présente deux particularités : 1° quatre anneaux disposés autour du col, imitation évidente d'un modèle en bronze; 2° la réunion, dans l'exécution des animaux, de deux techniques, l'une corinthienne (traits intérieurs incisés), l'autre rhodienne (traits intérieurs réservés). Ce dualisme de facture correspond à celui de l'ornementation et du style même des animaux. On sait que les deux procédés sont restés assez longtemps en présence et que le premier a fini par l'emporter vers le milieu du VIIe siècle ; puis a paru la céramique à figures rouges, où le pinceau a de nouveau chassé le burin.

V. Collignon, *Loutrophore attique à sujet funéraire.* — Ce vase du Louvre appartient à une classe d'objets encore peu nombreux, tous découverts en Attique, que l'on plaçait sur la tombe des ἄγαμοι. L'exemplaire du Louvre remonte, suivant l'éditeur, au premier quart du Ve siècle; quelques-unes des figures qui le décorent sont très belles.

VI. Héron de Villefosse, *Tête d'Apollon.* — C'est un bien beau morceau, apparenté à l'Apollon dit de Choiseul Gouffier, et une bonne acquisition pour le Louvre. Seule de toutes les répliques connues, celle-ci, qui est peut-être aussi la plus ancienne, a conservé le nez et la bouche. M. de V. a donné une liste des répliques (p. 64), qui ne contient que deux numéros de plus que celle d'Overbeck, mais rectifie tacitement une erreur assez amusante de ce savant. Il s'agit d'une tête conservée au Musée britannique qui, suivant M. Overbeck, aurait été « trouvée à Ventnor dans l'île de Wight ». M. de V. a appris par le catalogue d'A. H. Smith que l'île de Wight n'a pas fourni de marbres

grecs et que, si celui-là se trouvait à Wight, c'est qu'il y avait été apporté par un collectionneur, sir Richard Wolseley. Pour le n° 11, le renseignement donné par M. de V. n'est plus exact : cette tête d'Apollon est au Musée impérial de Vienne, qui l'a acquise de l'amiral Millosicz (cf. *Uebersicht der Sammlungen*, 1891, p. 78, n° 112).

VII. Michon, *Tête d'athlète*. — Admirable bronze découvert à Bénévent et vendu au Louvre en 1870 par le comte Tyskievicz. Signalé d'abord par M. Furtwaengler, il a été publié par M. Kalkmann (cette publication récente n'était pas encore connue de M. Michon). C'est un original grec apparenté à l'*Idolino* et au buste de Munich, bien qu'un peu plus récent. A la p. 82, M. Michon renvoie à une statue de la collection Borghèse avec l'indication *Clarac*, *Musée*, pl. 861, 2186 ; la planche en question ne comprend ni numéro 2186 ni statue de la villa Borghèse.

VIII. Babelon, *Camée sassanide*. — En 1893, le Cabinet des Médailles a acquis un grand camée sur lequel figurent deux cavaliers aux prises ; M. Babelon y a justement reconnu une œuvre sassanide, représentant Sapor qui fait prisonnier Valérien. Le mémoire est fort intéressant ; on voudrait y trouver quelques indications sur le dernier possesseur de cet objet, qui pourraient guider dans la reconstitution de son histoire.

IX. Schlumberger, *Tableau reliquaire byzantin du x<sup>e</sup> siècle*. — Le possesseur, comte Grégori Stroganof, a fait les frais des planches qui sont belles. Le tableau est un *pasticcio*, composé de morceaux antiques ayant appartenu à des objets différents Une belle plaque d'émail, représentant le Christ mort entre deux archanges, porte une inscription très difficile, que M. Schlumberger lit : Χριστὸς πρόκειται καὶ σημεύζεται (?) Θεός, en interprétant σημεύζεται, mot inconnu, par *manifestatur*. Cette lecture est inadmissible. On se demande s'il ne faudrait pas restituer φημείζεται = φημίζεται ; le Christ mort ne manifeste pas sa divinité, mais elle est proclamée par les hommes (cf. *Anaphora Pilati*, B, p. 448).

Salomon REINACH.

---

430. — **Transactions of the American Philological Association. 1893.** Volume XXIV. Boston, Ginn, in-8, 205-lxxv pp.

Ce tome des *Transactions* est probablement le dernier dont la couverture doive porter le nom vénéré de W. D. Whitney, qui fut le fondateur et, durant vingt-cinq ans, l'âme de l'Association : première raison pour nous de le saluer au passage.

Il y en a une autre : ce volume, publié à l'occasion du Congrès de Chicago, est le produit d'une collaboration internationale ; sur les sept mémoires qu'il renferme, deux viennent d'Allemagne, un d'Angleterre,

et un de France, ce dernier traduit en un anglais qui laisse aisément transparaître l'élégante clarté de l'original.

I. M. T. A. Sonnenschein, de Birmingham, résume en quelques pages les conditions scientifiques de la critique de texte et en formule très sagement les préceptes et les exemples. Une seule observation : je ne vois pas du tout que Quintilien (I, 6, 21) mentionne une quantité *calĕfacere,* qui serait plus qu'étrange en regard de *ārĕfacere* et autres : il se contente d'opposer la prononciation solennelle et quelque peu pédante *calefacere* à la syncope populaire *calfacere.*

II. M. M. Bréal soumet à un nouvel examen les règles de la recherche étymologique. Il débute par protester contre certaines restitutions indo-germaniques, au double point de vue de la vraisemblance et de l'esthétique. Ces critiques sont fort justes ; mais il faut bien reconnaître qu'elles n'atteignent pas plus la nouvelle école que l'ancienne ; ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a imaginé de créer des racines au lieu de recourir à l'emprunt, et c'est M. L. Meyer, par exemple, qui, pour expliquer à la fois le sk. *-mahê* et le gr. -μεσθα, inventait sans sourciller une désinence * *-masdhai* [1]. Pour **qtwrtos* « 4° » (p. 20), qui est en effet imprononçable, notons que la restitution n'est qu'affaire de probité scientifique et n'implique nullement que le groupe initial ne se soit pas réduit de diverses manières dès la période primitive, témoin au surplus le lat. *quartus* et le gr. τρά(-πεζα) ; et autant en pourrait-on dire de mainte forme surprenante à première vue. Quant aux règles positives, on ne peut qu'y souscrire : — 1° tenir à la constance des lois phonétiques, sans toutefois se buter à déclarer *impossible* une mutation encore inobservée [2] ; — 2° ne pas confondre un élément suffixal avec un élément de composition [3] ; — 3° donner à la sémantique et à la concordance des sens autant d'importance qu'à la phonétique elle-même.

III. M. W. Streitberg esquisse sa théorie de la *Dehnstufe*, que j'ai déjà longuement examinée ici même [4].

IV. M. H. Osthoff étudie, à la suite de M. L. Havet, les effets de l'*l* latin sur la voyelle précédente, suivant la nature du groupe syllabique dont il fait partie, en d'autres termes, la distinction de l'*l* latin en sombre et clair, disons *l* vélaire et *l* ordinaire. Sa classification, excellente

1. « La manie d'accumuler dans la forme proethnique tous les éléments que présente isolément chacune des langues congénères, écrivais-je en 1882 (*Analogie*, p. 328), ne ressemble-t-elle pas aux procédés de l'ancienne pharmacopée, qui réunissait cinquante substances dans un seul médicament pour en faire une panacée ? »

2. Il y a toutefois des limites à la tolérance : on peut rester sceptique sur θεός dérivé de rac. *dhwes* « souffler » (p. 22), sans pour cela admettre l'*impossible* concordance θεός = *deus*.

3. J'ai appris, par une ligne de M. Streitberg (*Idg. F.*, *Anz.*, p. 181). que M. Osthoff a depuis abandonné sa théorie *breviter* = *breve iter*, à laquelle M. Bréal ni moi nous n'avons jamais cru.

4. *Revue critique*, XXXVIII (1894), p. 27.

dans les grandes lignes, mais peut-être sujette à revision dans le détail, se résume ainsi : — 1° *l* est vélaire devant *a, o, u* (*gula* = all. *kêla*, *volo* mais *velle*, etc,); — 2° *l* est ordinaire devant *e* et *i*, mais que dire de *tolerâre* et de la graphie *mille* opposée à *mîlia* (Havet)? — 3° *l* est ordinaire dans le groupe *ly*, soit qu'il se conserve ou double la consonne; — 4° *l* est vélaire devant toute autre consonne (*ulcus* = ἕλκος, *ulmus* = all. *ëlm*, etc.).

V. Dans un article original et profond, que je voudrais avoir le droit de louer autant que je l'apprécie, M. P. Shorey, de Chicago, cherche à dégager la psychologie et la morale implicites de Thucydide, et nous montre un historien froid, accessible à la seule raison d'État, très dédaigneux des élans du cœur, et poussant jusqu'aux apparences de l'insensibilité l'horreur de la phrase.

VI. M. Ch. Scott continue ses études sur la prothèse et la chute d'une consonne initiale en anglais médiéval et moderne, et serre de beaucoup plus près qu'on ne l'avait fait jusqu'à lui les causes complexes de ce curieux phénomène. Ses inductions sur la formation de mots tels que *Hobbes, Dobbin, Hicks, Hodge, Dodge* (p. 111), *Dick* (p. 126), *dandy* (p. 131), sont absolument irréprochables, et il a en méthodologie une remarque très fine (p. 122) : « Ce n'est pas le petit nombre des documents linguistiques sur un point quelconque, qui doit nous mettre en défiance, mais seulement leur caractère contradictoire ».

VII. M. W. G. Hale, de Chicago, analyse minutieusement l'emploi et la construction du subjonctif et de l'optatif grecs en proposition délibérative, et y voit, — avec raison, je pense, — un cas particnlier de la fonction potentielle. Ce n'est pas ici le lieu de reprendre son argumentation très serrée. Je me borne à faire remarquer que j'aimerais mieux, à propos de semblables tournures, ne pas parler d'une « omission de la particule ἄν » (p. 196) : ces modes ont par essence le sens potentiel, en dehors de l'emploi de ἄν ou κε, qui n'a été à l'origine qu'un adjuvant destiné à le renforcer ; et, de ce que l'emploi de cet adjuvant est devenu constant et même obligatoire dans certaines catégories de propositions, ce n'est point à dire qu'il dût le devenir dans toutes.

Dans les *Proceedings* annexés, je relève, entre autres, une note courte et substantielle de M. Bloomfield, sur les dangers de la théorie des déterminants de racines.

V. Henry.

---

431. — **Scholia in Aeschyli Persas**. Recensuit, apparatu critico instruxit, cum præfatione... edidit Oscarus Dæhnhardt. Lipsiae, Teubner, 1894. LXVI et 273 p. in-12.

Dans l'édition que nous annonçons, les scholies des *Perses* d'Eschyle sont divisées en trois groupes et imprimées en trois colonnes, de manière

à permettre au lecteur de les comparer facilement et de constater leurs relations de dépendance ou d'originalité. La première colonne donne les scholies byzantines, la deuxième, les gloses interlinéaires de certains manuscrits, la troisième les scholies du *Mediceus*. Les scholies Byzantines, connues sous le nom de *Scholia* A, se trouvent, sans indication exacte de leur provenance, dans les éditions de Victorius, de Stanley, de Paüw, enfin de Dindorf. M. Dähnhardt a comparé avec soin, non seulement ces éditions, mais aussi les deux manuscrits les plus importants, le *Vindobonensis* 197 (V) et le *Palatinus* IX (H). Les manuscrits de Paris, que l'éditeur n'a pas vus lui-même, ont fourni un appoint. Pour sa seconde colonne, il a collationné les gloses interlinéaires de ces mêmes deux manuscrits, ainsi que celles du *Guelferbytanus Gudianus*, 88 (G) et du *Lipsiensis*, I, 4, 43 (L), et il a imprimé, d'après d'autres, les gloses de deux manuscrits conservés en Angleterre. Il a jugé inutile de donner les scholies marginales de cette classe (*Scholia* B), qui reproduisent les scholies A ou s'y réfèrent. Quant aux scholies du *Mediceus*, l'excellente collation de Vitelli (dans l'édition Wecklein) n'avait pas besoin d'être revisée.

Cobet, Dindorf, Kirchhoff, d'autres encore, soutenaient que les nombreux manuscrits des trois premières pièces d'Eschyle *(Prométhée, Perses, Sept)* provenaient tous, directement ou indirectement, du *Mediceus*. Il va sans dire que M. D. n'est pas de cet avis. La préface est consacrée à la discussion de cette question controversée. Et d'abord, pour ce qui est du texte d'Eschyle, plusieurs leçons excellentes qui ne sont pas dans le manuscrit de Florence accusent une tradition plus ancienne. Nous l'avions établi dans la préface de l'Eschyle de la collection Teubner (1884); il est singulier que ce fait ait échappé à M. Dähnhardt, dont le volume a paru dans la même collection. Quant aux scholies, voici la thèse de l'éditeur. Elles remontent toutes à un archétype commun. Le copiste de *M* y prit de préférence ce qu'il y avait de plus important, et particulièrement les citations d'auteurs. Un autre ne copia que les explications de mots; de là, les gloses. Les scholies byzantines donnent une paraphrase suivie, mais elles contiennent des amplifications tardives et ne proviennent qu'indirectement de l'archétype.

Y a-t-il lieu de faire une si grande différence entre les scholies marginales et les gloses interlinéaires? la supériorité de ces dernières est-elle évidente? Nous en doutons; nous pensons, au contraire, qu'elles s'accordent généralement avec les premières, ce qui n'exclut pas que les unes ou les autres puissent avoir, par ci, par là, quelque chose de particulier, tantôt de bon, tantôt de mauvais. Si M. D. surfait les gloses interlinéaires, c'est qu'il leur donne souvent une portée qu'elles n'ont pas. Citons des exemples. Au vers 592 des *Perses*, ἄρξοντες est expliqué dans V par ὑποκλίνονται. Cette glose indique-t-elle que le texte portait anciennement ἄζονται? Nous ne le pensons pas. Au v. 24

le scholiaste emploie comme synonymes ὕποχοι, ὑποκλινεῖς et ὑποτεταγμένοι, et au v. 597 il dit συνείχετο καὶ ὑπεκλίνετο : ce verbe signifie « se courber sous un joug », non « faire la courbette ». — V. 784. La glose μωρός peut se rapporter à νέος ; il est inutile de supposer une leçon conjecturale ἐνεός. En écrivant ἐνεὸς ὢν ἐνεὰ φρονεῖ, on rend un mauvais service au poète : c'est lui prêter une platitude. — V. 863 : Νόστοι δ' ἐκ πολέμων ἀπόνους ἀπαθεῖς — .. εὖ πράσσοντας ἄγον οἴκους. D. veut écrire ἀγνὰ μὲν (!) οὐ πορθοῦντας ἄγον οἴκους, en invoquant la glose ἀντὶ τοῦ πορθοῦντες écrite dans V au-dessus de εὖ πράσσοντες. Mais le vrai sens de cette glose résulte clairement des scholies M et A, qui donnent des mots qui précèdent, νομίσματα πύργινα πάντ' ἐπηύθυνον, cette interprétation : ὁρμῶμεν (l. ὡμρῶμεν) κατὰ νενομισμένα ἔθη ταῖς πόλεσι ταῖς πορθουμέναις, οὐ τεμένη θεῶν πορθοῦντες, οὐ τάφους ἀνασπῶντες, ὡς Ξέρξης τολμήσας ἐποίησεν. Toute cette amplification se réfère au terme νομίσματα. — V. 946. Je ne sais si les gloses nous autorisent à supprimer le mot πόλεως, toujours est-il qu'elles s'accordent mot pour mot avec la scholie marginale.

A vrai dire, on ne voit guère de gloses remarquables et indépendantes des scholies que celles qui tiennent aux leçons remarquables qu'elles accompagnent. C'est ainsi qu'au vers 310 des *Perses* ταραττόμενοι interprète la leçon κυκώμενοι dans V. Ajoutons un autre exemple, qui est omis dans le présent livre ; trois manuscrits de Paris portent au vers 1069 δυσθρήνητος au-dessus de la leçon δύσβακτος ou δυσβάϊκτος.

A cette réserve près, qui porte sur la distinction des scholies suivant la place qu'elles occupent soit en dehors soit au milieu des lignes, nous nous rangeons pleinement de l'avis de M. Dähnhardt. Il en est des scholies du *Mediceus* comme de son texte : elles sont de beaucoup les plus importantes et priment toutes les autres ; elles peuvent cependant, en plus d'un endroit, être complétées ou rectifiées par les scholies A, qui n'en dérivent pas, mais proviennent de la même source.

Henri WEIL.

---

**432. — Démosthène, Sept Philippiques, avec une introduction et des notes, par Charles BARON. Paris, Armand Colin, 1894, 398 p. in-18.**

Je recommanderais volontiers la lecture de ce petit volume à ceux de nos professeurs de rhétorique qui protestent encore, au nom des humanités, contre l'invasion de la grammaire et de la syntaxe dans l'examen de la licence ès-lettres, et en général dans les nouveaux programmes de notre enseignement classique. Ils seraient bien forcés de reconnaître que le commentaire grammatical de M. Baron, loin de nuire à l'intelligence des beautés littéraires, contribue à mieux faire comprendre l'éloquence de Démosthène : pour être l'auteur d'une thèse savante sur *Le pronom relatif et la conjonction en grec*, M. B. n'en apprécie que mieux, chez le grand orateur d'Athènes, les moindres détails du style, les plus déli-

cates nuances de la pensée, les ressources les plus subtiles d'une rhétorique à la fois réfléchie et passionnée. D'autre part, on ne saurait reprocher à M. B. de sacrifier le fond à la forme, les idées aux mots : quelque souci qu'il ait de faire remarquer aux élèves les hardiesses et les habiletés du style, il ne laisse inexpliqué aucun fait historique, aucun terme technique ; il s'attache, en un mot, à l'interprétation intégrale des *Philippiques,* sans négliger aucune des questions que comporte le sujet, aucune du moins de celles qui peuvent être traitées dans les classes. Comment, en effet, dans une édition classique, prétendre exposer, même en abrégé, toutes les hypothèses que l'érudition de plusieurs siècles a accumulées autour de ces fameuses harangues ? L'ordre et la date exacte des *Olynthiennes,* la valeur relative des deux rédactions que nous possédons de la *Troisième philippique,* voilà, par exemple, des problèmes toujours discutés. Sur ces différents points, M. B. a suivi généralement l'opinion de M. Weil, non sans se reporter parfois à des travaux plus récents. De même, pour la constitution du texte, M. B. s'abrite souvent derrière l'autorité de MM. Weill, Blass, ou de tel autre éditeur de Démosthène ; mais il ne craint pas à l'occasion de proposer, en son propre nom, une correction nouvelle, ou de rejeter les leçons ordinairement reçues. Enfin l'originalité de l'auteur se montre surtout dans la partie de l'*Introduction* qui se rapporte à l'art de l'orateur et de l'écrivain, ainsi que dans les *notices* et les *notes* considérables qui accompagnent chaque discours.

La première partie de l'*Introduction,* relative à la vie et au rôle politique de Démosthène, m'a paru, je l'avoue, trop longue ou trop brève, trop chargée de détails et pourtant insuffisante pour donner aux élèves une idée complète de la période compliquée qui s'étend de la guerre du Péloponnèse à la bataille de Chéronée. C'est, il est vrai, presque toute l'histoire du IVe siècle, en 50 pages ! Du moins M. B. n'a-t-il rien dit d'inexact ; car je ne puis voir qu'une faute d'impression dans le nom de *Maronie* (p. 20), au lieu de *Maronée*. L'étude littéraire sur l'éloquence de Démosthène, qui forme la seconde partie de l'*Introduction,* est heureusement inspirée des travaux de M. Blass. Mais ici l'auteur a su prendre à son guide de très bonnes observations sans adopter toutes ses vues sur la prétendue concordance rythmique des κῶλα dans la période de Démosthène. Peut-être a-t-il moins résisté à l'influence du même critique dans la constitution du texte ; car nous le voyons à plusieurs reprises écarter une leçon autorisée pour éviter la rencontre de trois syllabes brèves (1re *Philippique,* § 26 ; 2e *Olynthienne,* § 29 ; 3e *Olynthienne,* § 22, 27 ; *Chersonnèse,* § 45 ; 3e *Philippique,* § 17, 74), tandis qu'il se contente dans l'*Introduction* de dire : « Démosthène donne à sa diction une cadence plus mâle, en évitant l'accumulation des brèves (p. 65). » Ce principe, juste dans sa généralité, ne nous paraît pas justifier des corrections comme celle-ci, que M. B. indique en note, sans l'introduire d'ailleurs dans son texte : 1re *Phil.*, § 7, τὰ κατερρᾳθυμένα [πάλιν] ἀναλήψεσθε. Quoi que dise M. Baron, le mot πάλιν, ne fait pas ici

double emploi avec ἀναλήψεσθε; car il exprime, non une répétition de l'action, mais un mouvement en sens contraire. De même, la correction τοῦτο γέρας, au lieu de τοῦτο τὸ γέρας (3e *Phil.*, § 74), semble au moins inutile, et je crains que la même raison rythmique ne soit pas suffisante pour faire adopter la conjecture suivante de M. Baron : τἀπαγγελλόμενα, au lieu de τὰ τότε λεγόμενα (2e *Phil.*, § 29). Une autre hypothèse de M. B. (3e *Olynth.*, § 27 : ὡς, au lieu de οἷς.....) témoigne d'une connaissance délicate de la langue grecque, surtout du style familier chez Aristophane et chez Platon, mais se heurte, suivant moi, à cette objection, que, dans la phrase de Démosthène, l'interrogation ὡς, au lieu de suivre immédiatement l'interrogation πῶς, en est séparée par une autre phrase interrogative.

Ces discussions critiques ne tiennent qu'une place très restreinte dans les notes de M. Baron : le commentaire littéraire et grammatical s'y étale, au contraire, à chaque page. Guidé ici encore par les excellentes remarques de M. Weil, M. B. les a cependant développées pour les mettre à la portée des jeunes gens qui étudient le grec. Je citerai notamment de bonnes observations sur la valeur de l'aoriste χρήσασθαι (p. 99-100), sur la différence des locutions ὅτε ἐστίν et ὅταν ᾖ (p. 120), sur le sens de ὑπέρ (p. 145), sur l'origine de la locution ἐν ὀργῇ ποιεῖσθαι (p. 155), etc..., etc... Le plus souvent ces remarques de syntaxe éclairent la construction et le mouvement même de la phrase oratoire. Une fois, cependant, M. Baron m'a paru tirer une conclusion excessive d'une tournure qui est, en effet, un peu exceptionnelle dans le dialecte attique, mais qui s'explique, ce me semble, autrement que par « le ton agressif » de l'orateur. Dans la phrase τῇ νῦν ὕβρει τούτου (1re *Phil.*, § 3), la place inusitée donnée au pronom démonstratif ne vient pas de ce que Démosthène veut faire ressortir la personne de son adversaire (ce qui serait plutôt le fait de la tournure ordinaire, τῇ νῦν ὕβρει τῇ τούτου), mais plutôt de l'opposition aux mots qui précèdent : παραδείγμασι χρώμενοι τῇ τότε ῥώμῃ τῶν Λακεδαιμονίων..... καὶ τῇ νῦν ὕβρει τούτου. En outre, le tour, τῇ ὕβρει τούτου serait sans exemple ; mais, dans la phrase τῇ νῦν ὕβρει τούτου, l'adverbe νῦν, placé entre l'article et le substantif, justifie la place qu'occupe le second déterminatif, τούτου. Cf., Thucyd., VI, 31 : ἡ τῆς πόλεως ἀνάλωσις δημοσία ; Xén., *Mémor.*, II, 2, 1 : τὸν πρεσβύτατον υἱὸν ἑαυτοῦ (exemples cités par Madvig, *Syntaxe de la langue grecque*, § 10, rem. 6).

J'en ai dit assez, je crois, pour recommander aux lecteurs de la *Revue*, et particulièrement aux professeurs de seconde et de rhétorique, une édition classique qui est l'œuvre d'un bon helléniste et d'un fin lettré.

Am. Hauvette.

---

433. — **Scriptores physiognomonici** græci et latini. Recensuit R. FOERSTER. 2 vol. CXCII-431 et 534 pp. Leipzig, Teubner, 1893 (*Bibl. script. græc. et lat. Teubneriana*).

C'est une œuvre de patience que donne au public savant M. R. Foerster; il y a en effet fort longtemps qu'il s'occupe des ouvrages anciens relatifs à la physiognomonie, et le nombre des dissertations qu'il a publiées sur ces sujets soit à part, soit dans divers recueils, avaient déjà pour une bonne partie attiré l'attention. Ces travaux, fruit de laborieuses et intéressantes recherches, sont résumés dans des prolégomènes étendus, dans lesquels M. Foerster, après quelques mots d'introduction sur la physiognomonie, sur ses origines et sur l'histoire de son développement, étudie en détail les textes qui nous ont été conservés, justifie l'intérêt qu'il y avait à les publier, et nous renseigne sur la manière dont ils sont parvenus jusqu'à nous. Les deux plus importants de ces ouvrages sont les Φυσιογνωμονικά (en deux livres) attribués à Aristote, et l'ouvrage de Polémon de Laodicée, dont le texte original grec est perdu, mais dont nous possédons une version arabe et une paraphrase due au sophiste Adamantios. M. F. publie le texte du Ps. Aristote en le faisant accompagner de la traduction latine de Barthélemy de Messine, traduction faite vers 1260 sur un manuscrit remontant à un archétype différent de celui des manuscrits grecs qui sont à notre disposition. La version arabe et la traduction latine de Polémon sont publiées par M. G. Hoffmann. Le premier volume contient en outre les *Physiognomoniques* d'Adamantios, accompagnés de deux abrégés, l'un attribué à Polémon, l'autre contenu dans un manuscrit de Madrid. Le deuxième volume renferme une *Physiognomonie* en latin, dont l'auteur inconnu puise surtout chez Polémon, en faisant quelques emprunts au Ps. Aristote et aux ouvrages perdus du médecin Loxus. M. F. la rapporte, d'après le style et le vocabulaire, à la fin du IV$^e$ siècle. Enfin trois versions latines d'ouvrages arabes, une *Physiognomonie* attribuée à Polémon, un chapitre de la *Médecine à Almanzor* par Rasis, un chapitre du *Secretum secretorum* (trois versions différentes), et des Φυσιογνωμονικά d'un anonyme byzantin, tout différents des ouvrages de Polémon et du Ps. Aristote, complètent cette collection, qui est un modèle d'érudition et de soin. Une critique des textes publiés ne me semble pas ici en son lieu : outre que les textes arabes sont en dehors de ma compétence, je ne crois pas utile d'examiner séparement chacun des textes grecs et latins; le peu d'observations de détails que j'aurais à présenter serait d'un faible intérêt, et la valeur du recueil est assez considérable pour que je ne veuille pas m'égarer dans des minuties. D'ailleurs, je n'ai pas encore tout dit : une dernière partie, dont je n'ai pas encore parlé, me semble bien autrement importante pour ceux qui voudront s'occuper de la physiognomonie dans l'antiquité. C'est la réunion de tous les passages des auteurs grecs et latins qui s'y rapportent; M. F. a compris que c'était là un complément indispensable de sa publication. Si, en effet, un traité en quelque

sorte didactique nous peut mieux renseigner sur les principes mêmes de la science et sur la manière de les appliquer, cette collection finale a une valeur historique beaucoup plus grande, et, selon moi du moins, bien plus intéressante, en ce que nous pouvons savoir ainsi comment ces idées se sont répandues, à quel point elles avaient pénétré dans les esprits, et quel degré de croyance on y attachait aux diverses époques de la vie grecque et latine. M. Foerster semble n'avoir rien oublié; j'estimerais plutôt qu'il a poussé trop loin les scrupules, et qu'il a admis, dans cette dernière partie, certains textes dont les rapports avec la physiognomonie seraient assez discutables; mais qui voudrait lui en faire un reproche, et, en pareille matière, est-ce vraiment pécher que chercher à être trop complet?

My.

---

434. — **Herondae Mimiambi.** Iterum edidit Otto Crusius. Leipzig, Teubner, 1894. 156 p. in-12.

M. Crusius avait publié sa première édition des *Mimiambes* en 1892 : la deuxième, qui la suit à deux ans d'intervalle, nous offre un texte mieux établi grâce à une minutieuse étude du papyrus de Londres, due à plusieurs savants, et à une ample moisson de conjectures dont l'éditeur a fourni sa part. Son travail se recommande par les mêmes qualités que sa traduction, dont nous avons récemment rendu compte : une information très exacte, beaucoup d'érudition, une recherche patiente et sagace. Le lecteur n'appréciera pas moins la bonne grâce avec laquelle le savant professeur répond à de vives critiques dont le principe de sa récension avait été l'objet. Ce principe, que M. C. n'abandonne pas, est ainsi formulé (præf. xvii-xviii.) : toutes les corrections de deuxième main doivent être admises aux mêmes conditions (lisez : sous les mêmes réserves) que les conjectures de nos hellénistes contemporains; les premières leçons de la première main ne doivent être abandonnées que dans le cas d'erreur manifeste. On peut objecter avec Blass que ces additions ne sont pas des conjectures, mais des variantes provenant d'autres manuscrits, tantôt préférables, tantôt inférieures à la leçon du texte. Et le même critique semble vouloir se garder de deux excès opposées : admettre avec Buecheler l'infaillibilité des variantes, ou les rejeter systématiquement comme Crusius. Ce reproche, adressé à l'éditeur des *Mimiambes* est-il entièrement fondé? nous ne le pensons pas. L'avant-propos de la nouvelle édition est un plaidoyer fort habile qui, sans lever tous nos scrupules — nous ferons bientôt quelques réserves — nous semble pourtant assez probant. M. C. relève avec le plus grand soin les fautes commises par la première main; il fait ensuite une balance de ce que les deux *manus recentiores* ont apporté de bon et de mauvais. Les erreurs de la première main sont très nombreuses, mais

on peut les corriger facilement et la plupart rentrent dans les catégories les plus connues, lettres omises ou transposées, confusion de H et de I, substitution de mot d'après le sens, haplographie, dittographie, etc. On accordera de même à M. C. que les variantes de la *manus recentior prior* n'ont aucune valeur, tandis que la *manus recentior altera,* sans être à l'abri de l'erreur, corrige assez heureusement plusieurs passages. On doit donc reconnaître que, si le principe critiqué par Blass soulève, en effet, plus d'une objection, la divergence d'opinion entre C. et ses adversaires est plutôt théorique que pratique. Le plus souvent l'éditeur d'Hérondas n'hésite pas à sacrifier la leçon de la première main, quand il le faut. Cependant il garde pour ces leçons je ne sais quelle faiblesse de cœur et ce n'est pas sans surprise que nous le voyons, en deux ou trois cas, repousser certaines corrections dont la nécessité s'impose. C'est de là que vient toute la discussion. Que M. C. substitue dans le 3e mime (vers 63) παίζειν à πέμπειν (ce qui est plus simple et plus sûr) et dans le 6e mime (vers 36) προσδοίην à προσδώσω (ce futur avec ἄν étant au moins contestable) et tout le débat tombera de lui-même. Car on ne peut, je suppose, lui contester le droit d'écrire (v. 42) τοῦτο et non τοῦδε; (III. 34) Αὑρεῦ et non 'Αγρεῦ (l'éditeur s'accorde ici avec Meister): (III. 72) τῶν γενείων et non τοῦ γενείου; (VI. 36) λεπρός et non σαπρός; (VI. 38) σοφόν et non καλόν. Il me semble donc que si l'on met à part les passages cités plus haut, on ne peut raisonnablement chercher querelle à l'éditeur. Beaucoup de bruit pour rien serait la juste conclusion du débat.

La question du dialecte, dont on parle moins, offre peut-être autant d'intérêt, assurément plus de difficulté. Le principe posé par M. C. est dangereux. Il se refuse à croire qu'Hérondas ait jaimais écrit un dialecte pur (præf. xx, ligne 7); le poète de Cos a dû, pense-t-il, méler aux formes ioniennes des formes attiques et doriennes. La chose est possible, nous dirions volontiers probable, mais la question devient alors singulièrement délicate. Quel sera notre critérium? La reconstitution d'un dialecte de fantaisie sera nécessairement arbitraire. Nous approuvons l'éditeur quand il rejette des formes pseudo-ioniennes ou purement attiques, et pourtant quelques passages trahissent des hésitations : pourquoi ne pas écrire partout κοτέ, κοῖος au lieu de ποτέ, ποῖος, pour se raviser ensuite dans la préface? Pourquoi la forme γλᾶσσα presque partout adoptée par M. C. est-elle, sans raison valable, abandonnée dans un seul passage (VI. 41)? De même nous adopterions volontiers avec Meister la forme ionienne du pronom réfléchi, malgré deux formules (II. 83; VI. 4) qui inspirent à M. C. un excès de scrupule. Enfin il nous semble peu logique d'écrire κἠμέρην ou κἠτέρων, c'est-à-dire d'employer l'esprit rude, quand la *psilosis* est nettement indiquée par la consonne qui précède. M. C. invoque l'autorité de Hiller (Anthol. præf. p. IV), mais rien ne saurait, à notre sens, justifier une orthographe qui est en contradiction avec elle même. M. C. se montre encore une fois trop timide : il peut, s'il le veut, ne pas soumettre la *psilosis* à une règle

fixe, mais les mots que j'ai cités plus haut sont de vrais monstres, dont il faudra purger la prochaine édition.

Ces réserves faites, il faut louer M. C. d'avoir notablement amélioré son texte, d'avoir en maint endroit adopté ou proposé des restitutions bien préférables à celles de l'édition précédente. Dans le mime II les vers 16-20 ont reçu leur forme à peu près définitive; au vers 78 nous approuvons aussi l'adverbe λέως au lieu de ce *lion* qu'on faisait entrer de force dans le passage, mais il nous reste encore bien des doutes; V. 50 nous préférons en effet παραστείξῃς à παραστίξῃς (1[re] éd.); VI. 80 ἀλλὰ καιρόν est meilleur que ἀλλ' ἄκαιρον, mais l'infinitif reste un peu étrange, avec la ponctuation adoptée par notre éditeur : nous préférons celle de Weil et de Buecheler. VI. 94 est très ingénieux; VI. 102 l'éditeur écrit avec Diels ἃ ἔ[ρκ]ται, restitution que nous avions adoptée comme très probable; VII. 29 le supplément de Blass est adopté avec raison, enfin VII. 43, d'une lecture si difficile, peut s'écrire provisoirement ainsi.

Ajoutons, pour n'omettre aucun des mérites de cette excellente édition, que les notes critiques sont en grande abondance, que les suppléments et le texte sont écrits en caractères différents, ce qui garde le lecteur d'une illusion fâcheuse, et qu'un précieux Index (*Sermo mimicus*), dû à M. R. Herzog, facilite bien des recherches.

G. Dalmeyda.

---

435. — Carl Pauli. **Eine Vorgriechische Inschrift von Lemnos.** Leipzig. Barth, 1894.

L'inscription de Lemnos découverte par MM. Cousin et Dürrbach continue d'être un thème pour les recherches savantes. Nous donnons ici le titre des brochures qu'elle a déjà suscitées :

Bugge. L'origine des Étrusques expliquée par deux inscriptions de Lemnos, Christiania, 1886.

Pauli. Une inscription préhellénique de Lemnos, Leipzig, 1886.

Deecke. Les inscriptions tyrrhéniennes de Lemnos (*Rheinisches Museum,* 1886).

Apostolidès. Essai d'interprétation de l'inscription préhellénique de l'île de Lemnos, Alexandrie, 1887.

Moratti. Études sur les anciennes langues italiques, Florence, 1887.

Lattes. Observations herméneutiques sur l'inscription de Lemnos, 1894 (Dans les comptes rendus de l'Académie des Lincei).

Après sept ans, M. Carl Pauli revient au même problème et publie une édition considérablement augmentée de sa première brochure. Tandis que celle-ci comptait seulement quatre-vingts pages, le présent livre n'en a pas moins de deux cent soixante. Il semble donc que l'énigme ne soit pas près d'être résolue. C'est le cas de dire, en rappelant

un mot célèbre, que la peine qu'on prend pour l'expliquer doit faire supposer combien on est loin de l'entendre.

T.

---

436. — Alois Riegl. **Stilfragen. Grundlegungen zu einer Geschichte der Ornamentik.** Berlin, 1893. In-8, xix-346 p., avec 197 gravures dans le texte.

Il y a, dans cet ouvrage, des études de détail qui embrassent un domaine immense, depuis l'art des habitants des cavernes jusqu'à celui des Arabes et des Persans; il y a aussi une idée générale, qu'il est assez facile de dégager. A l'encontre de G. Semper, ou plutôt des *sempériens*, qui ont été, comme les darwinistes, plus loin que leur maître, M. Riegl essaye de revendiquer les droits de l'esprit, du sentiment esthétique, dans la genèse des formes décoratives, attribuée souvent à l'imitation passive de procédés que commandent certaines matières, en particulier celles de l'industrie textile. Cette manière de voir implique une conséquence grave touchant la priorité de la décoration géométrique. M. R. ne l'admet pas, et certains faits paraissent lui donner raison. Les plus anciennes œuvres d'art que l'on connaisse, les os sculptés et gravés recueillis dans les cavernes de l'époque du renne, sont réalistes et non schématiques; alors même qu'elles laissent entrevoir, avec les chevrons, l'origine du style géométrique, elles sont assurément antérieures à toute industrie textile, et à la céramique aussi; mais qui peut dire que la sparterie et la vannerie n'aient pas été connues des hommes quaternaires? — Loin de voir dans le style géométrique comme une marque de la passivité de l'esprit, M. R. serait tenté d'y reconnaître un premier effort vers l'abstraction. Au style géométrique se rattache le style héraldique, dont l'art babylonien le plus ancien offre des exemples et qu'on a voulu aussi dériver de l'industrie textile; M. R. pense, au contraire, qu'il répond simplement au besoin de la symétrie, source dernière du style géométrique, et qu'il n'est qu'un effet de la même tendance sur la décoration zoomorphique à ses débuts. Quant à la décoration végétale, son histoire comporte une division tranchée, dont la constatation est la découverte la plus importante de M. Riegl. L'art oriental connaît l'ornement floral, il en use et en abuse; mais la branche employée comme décoration, la branche flexible avec ses feuilles, ses fleurs et ses fruits, ne se trouve ni en Assyrie ni en Égypte; nous la voyons apparaître en Grèce dans l'art de l'époque mycénienne — nouvelle atteinte à la théorie des origines orientales de cet art — pour en suivre les développements à l'époque classique et au-delà. — Il est toujours difficile de contrôler des affirmations aussi absolues. Les égyptologues pourront trouver, dans l'immense trésor de monuments inédits dont ils disposent, des exemples contraires à la doctrine de M. Riegl; pour moi, je déclare en avoir cherché, mais sans le moindre succès.

M. R. a longuement discuté le paradoxe de l'américain Goodyear, qui veut dériver du lotus égyptien toute l'ornementation florale dans l'antiquité, sous l'influence du culte du soleil qui en aurait secondé la diffusion. C'est peut-être faire beaucoup d'honneur à une théorie qui méconnaît les faits les plus évidents au point de faire sortir de l'Égypte tout l'art mycénien. Mais elle n'en est pas moins intéressante à enregistrer, comme une réaction intransigeante — quoique inconsciente — contre le catéchisme des *sempériens*. En effet, tandis que, pour ceux-ci, la matière et la technique expliquent tout, M. Goodyear ne se soucie ni de l'une ni de l'autre et ne voit dans tout ornement qu'un symbole. Que certains ornements géométriques, comme la croix gammée qui se rattache au méandre, aient été, à une certaine époque, des symboles, cela est historiquement attesté : mais il s'agit de savoir si c'est l'idée symbolique qui s'est logée dans l'ornement ou si l'ornement n'est devenu décoratif qu'en s'émancipant du symbolisme. Il me semble que le bon sens suffit pour recommander la première solution; mais M. Goodyear a préféré la seconde.

Une autre question délicate est celle de la *stylisation*. Est-ce un point de départ ou bien une dégénérescence? M. R. me paraît avoir fait de très bonnes observations à ce sujet. L'instinct des hommes les porte vivement vers la symétrie et l'ordre : c'est l'origine du style géométrique. Or, lorsqu'il s'agit d'utiliser, comme éléments décoratifs, les êtres du monde organique, animaux et plantes, la tendance à la symétrie donna naissance à la stylisation. Les hommes et les animaux s'en émancipent les premiers, bien que l'art ne passe pas subitement de la stylisation au réalisme : la phase intermédiaire est caractérisée par l'opposition des figures (style *héraldique*) ou par leur juxtaposition (style *paratactique*, le *style des tapis* de M. Curtius). Mais les plantes, les feuilles, les fleurs, échappent bien plus difficilement à la convention qui les pétrifie. Ce n'est qu'à une époque voisine de la nôtre qu'on a commencé à décorer les surfaces à l'aide de fleurs vraiment copiées sur des fleurs (voir cependant le pavé peint de Tell el Amarna, *ap.* Flinders Petrie, pl. IV). Pendant toute l'antiquité, la fleur, dans la décoration, est un ornement plus ou moins stylisé; si la tendance naturaliste se fait jour par instants, le goût de la symétrie reprend bientôt le dessus, comme chez les enfants qui dessinent une rose pétale par pétale à la façon d'un soleil. On pourrait objecter, en Grèce, l'ornement appelé acanthe; mais M. R. a essayé de montrer que ce motif n'est, à l'origine, qu'une palmette stylisée et que c'est seulement plus tard qu'on a remarqué quelque analogie entre sa forme et celle de l'*acanthus spinosa*.

Je regrette de ne pas trouver d'équivalent pour l'expression *Rankenornamentik;* disons, faute de mieux, *décoration cirrhiforme*. Création des Hellènes, ou plutôt des Mycéniens, cette décoration passa dans l'art byzantin et de là dans l'art arabe, où elle devint l'*arabesque*. Mais l'arabesque se distingue par un retour vers la stylisation : les motifs

floraux, au lieu de se terminer librement, donnent naissance à de nouvelles branches et s'embarrassent dans une végétation fantastique dont la nature n'offre pas d'exemple. C'est à peine si des arabesques comme celles des mosquées du Caire au xve siècle trahissent encore, sous leur apparence géométrique, la présence des motifs végétaux sous-jacents. L'art antique à son déclin obéit déjà parfois à cette tendance, que l'Orient n'a fait qu'exagérer avec le goût de la stylisation qui lui est propre. Il n'y a d'exception, à cet égard, qu'en Perse, mais le naturalisme floral des tapis persans, au xve et au xvie siècle, n'est qu'un héritage, suivant M. Riegl, de l'art sassanide, c'est-à-dire, en dernière analyse, de l'art hellénique. Car l'auteur nie énergiquement qu'il y ait, dans l'art sassanide, autre chose que des éléments occidentaux, ce qu'Owen Jones avait déjà reconnu, mais ce qui a été souvent contesté depuis.

Plein d'idées et de faits, abordant pour la première fois bien des questions difficiles, le livre de M. Riegl serait tout à fait recommandable si la lecture en était moins pénible. Le sujet, déjà difficile en lui-même, est démesurément obscurci par une rédaction confuse, où la discussion et l'exposition empiètent continuellement l'une sur l'autre. Il n'y a pas d'index et la table des matières, qui devrait être analytique, tient en une demi-page. L'introduction, quoique substantielle, ne suffit pas à orienter le lecteur. Mais s'il a le courage d'aller jusqu'au bout, il ne regrettera pas sa peine : c'est l'ouvrage d'un penseur et qui fait penser.

Salomon Reinach.

---

437. — A. Rainaud. **Le Continent austral** Hypothèses et découvertes. Paris, Armand Colin, 1893, 479 p.

« C'est à la préoccupation de l'*Antichthone*, écrit M. Rainaud, c'est à la chimère du continent austral, que les géographes modernes doivent la révélation de la moitié du globe terrestre. » Aussi cette hypothèse si féconde a-t-elle paru digne à M. R. d'une histoire détaillée. L'hypothèse née dans l'imagination antique s'est, par la suite, élevée à la dignité d'une doctrine. Cette doctrine a trois termes, trois formules : antipodes, antichthone ou continent austral, continent antarctique. M. R. consacre à ces trois phases une étude inégale et disproportionnée à leur importance : il s'attache et s'attarde trop complaisamment aux conceptions de l'antiquité et du moyen âge et ne suit pas assez loin les idées et les explorations modernes. Et — pour épuiser notre critique — nous reprocherons au récit des navigations quelque longueur, qui n'est pas rachetée toujours par du nouveau ou même par de l'inédit. Mais, d'autre part, l'enquête sur ce mystère géographique qui a pendant des siècles hanté l'esprit humain, est complète et définitive, et cela, parce qu'elle a été conduite avec les procédés d'investigation propres à la géo-

graphie ; si l'histoire de cette science a pu paraître un genre faux, c'est quand elle a été écrite par des historiens.

M. R. démêle d'abord l'origine de l'hypothèse, qui dérive, non de l'expérience, mais de la spéculation pure, de l'idée d'un κόσμος équilibré dont les deux tranches se feraient contrepoids. Ces deux sections sont séparées par une zone torride, partant inhabitable. Tel est le thème brut sur lequel ont été brodées tant de variations. La zone torride devint le champ de bataille [1]. M. R. donne ce semble la clef de la controverse qui a inquiété les anciens et leurs commentateurs : il régna, selon lui, une confusion perpétuelle entre le schème cosmographique et mathématique et la définition physique et météorologique de la zone.

En dépit de la présomption de l'inhabitabilité, on tenta, dès l'antiquité, de pénétrer dans la partie interdite du globe; mais quoique trois navigateurs cités par Marin de Tyr aient les premiers franchi la ligne sur la côte orientale d'Afrique, il n'est rien résulté de ce voyage qui ait ébranlé le préjugé. M. R. ne mentionne ces entreprises que pour mémoire. Il accorde trop de valeur à la légende, déjà examinée par M. Gaffarel, d'une croisière des Phéniciens vers l'Amérique du Sud. Il n'apporte au débat aucun élément nouveau.

Si les anciens créateurs de la doctrine méritent les honneurs d'une discussion approfondie, en peut-on dire autant des géographes du moyen âge tant arabe qu'occidental ? Certes la polémique fut en Occident extrêmement vive, d'autant plus vive que le dogme religieux était lésé. M. R. expose, après M. Kretzschmer, mais avec plus de documents à l'appui, la lutte de la science et de la raison contre la théologie : il présente avec une impartialité louable, mais un peu languissante, les arguments pour et contre. En dépit de protestations isolées, comme celle du juif Pierre Alphonse, en dépit de voyages aventureux comme celui du dominicain allemand Brochard [2], le préjugé classique et populaire persista jusque dans l'ère des découvertes.

Cette ère a trouvé en M. R. un historiographe abondant et un juge admirablement informé. Malgré le luxe de détails géographiques sur les découvertes [3], et d'épisodes de traversées, la démonstration se dégage

1. R. a raison de douter que Parménide ait tiré du périple de Hannon l'idée première de la zone torride. Curt Th. Fischer a récemment démontré (*De Hannonis Carth. periplo*, Leipzig, 1863 p. 121) que Parménide a pu et dû l'emprunter aux Égyptiens. — On n'admettra pas, aussi facilement que M. Rainaud, qu'Aristote ait professé la croyance à la surélévation des régions septentrionales : le passage de la *Météorologie* auquel il est fait allusion est rejeté par Berger (*Eratosth*, p. 63) comme « *offenbar unaristotelisch.* »

2. M. R. annonce que le texte original de la relation de 1332 sera publié par M. de Mas-Latrie.

3. L'auteur assure avoir trouvé la cause véritable pour laquelle Magellan quitta le service du Portugal. Magellan se serait convaincu, en compulsant les cartes, que son pays détenait illégitimement les Moluques. Il aurait ainsi sacrifié son patriotisme à la géographie.

de cette terre australe qui prend peu à peu corps et figure sur les cartes, jusqu'à ce que le type en soit pour longtemps fixé sur la mappemonde de Mercator de 1569. Mais la querelle ne chôme pas. Elle provoque même au XVII^e^ siècle l'éclosion de romans géographiques sur lesquels M. R. donne des indications curieuses. Mais c'est au XVIII^e^ siècle qu'elle se ranime, grâce aux recherches scientifiques auxquelles la France s'associa. M. R. a, dans les Archives du dépôt hydrographique de la Marine, puisé des renseignements sur quelques-unes de ces expéditions françaises : celle de Bouvet des Loziers (qu'il appelle indifféremment Bouvet-Lozier, Lozier-Bouvet, Bouvet, Lozier), de Marion et de Kerguelen. C'est Cook qui tranche le problème contre l'attente et peut-être le désir des théoriciens. M. R. a saisi très sagacement la tendance et l'évolution des théories au XVIII^e^ siècle, notamment chez de Brosses dont l'ouvrage les résume, et chez qui les deux hypothèses, la traditionnelle et la subversive, sont « en quelque sorte juxtaposées ».

Cependant le charme est rompu : le continent austral s'est réduit, presque évanoui, et l'on se heurte désormais à un continent antarctique. Ce continent est entamé déjà. Nous regrettons que M. Rainaud n'ait pas abordé cette ère nouvelle et nous abandonne sur le seuil de cette terre promise, au sens géographique tout au moins. Nous espérons qu'il se réserve de compléter son travail dont l'intérêt sera d'autant plus vif, qu'une tentative imposante semble se préparer à l'heure actuelle pour percer un des derniers mystères de notre globe.

Bertrand AUERBACH.

---

438. — Henri HAUVETTE. **Notes sur des manuscrits autographes de Boccace à la Bibliothèque Laurentienne.** (Extrait des *Mélanges* de l'École française de Rome, t. XIV). Rome, typ. Cuggiani, in-8 de 61 p. et 3 pl. de fac-similés.

Le mémoire de M. Hauvette est le premier qui étudie avec méthode la question si controversée des autographes de Boccace. Il a porté, en effet, cette question sur un terrain nouveau. Écartant tout d'abord le *Zibaldone Magliabechiano*, dont l'attribution à Boccace par S. Ciampi a été jusqu'à présent la pierre d'achoppement des paléographes, et partant seulement du Térence de la Laurentienne souscrit par Boccace et certainement écrit par lui, l'auteur s'est attaché à démontrer l'identité du copiste du Térence, ainsi que du transcripteur des anecdotes sur Homère et des vers grecs qui figurent sur le même manuscrit, avec le compilateur des diverses parties du *Zibaldone Laurenziano* XXIX, 8. Ce dernier recueil est célèbre à d'autres égards par les extraits et renseignements très variés qu'il contient et dont M. H. donne un nouveau dépouillement. Il ne paraît pas avoir identifié le fragment sur Alexandre du f. 64, qui est un abrégé en latin d'une partie du *Fuerre de Gadres*,

publié par M. Paul Meyer dans la *Romania*, XI, 325; il n'a pas connu non plus la note où M. Meyer donne en quelques lignes précises une opinion, d'ailleurs conforme à la sienne, sur l'attribution du manuscrit à la main de Boccace (*Romania*, XVIII, 184). Cette rencontre, qu'il convenait de noter, n'enlève rien au mérite de la démonstration de M. Hauvette, après laquelle le *Zibaldone* se trouve prendre une importance plus grande pour l'histoire de Boccace et de ses travaux, l'authenticité de ses lettres napolitaines, le classement de ses églogues, la rédaction de sa biographie de Pétrarque. Un manuscrit moins célèbre, le *Laurentianus*, XXXIII, 31, sorte d'anthologie d'opuscules, de maximes et d'épigrammes en partie antiques, ne sera guère moins précieux pour la connaissance de la culture de Boccace; par de bons arguments, M. H. le rattache aux précédents et y montre une compilation de jeunesse du conteur humaniste. Les utiles observations de détail sont assez nombreuses : v. pour Pétrarque, par exemple, p. 26-29, l'attribution justifiée de quatre distiques à Barbato da Sulmona et la rectification de date, 1340 au lieu de 1348, à l'épître métrique I, 14. Six facsimilés accompagnent le travail, ainsi que le texte primitif de l'églogue *Faunus*, demeuré jusqu'à présent inobservé dans le *Zibaldone* de la Laurentienne. Il est probable que la publication de M. Hauvette servira à faire identifier d'autres manuscrits provenant de Boccace, et il faut saluer l'excellent début d'un jeune savant dans le champ, de plus en plus cultivé chez nous, des études italiennes.

P. DE NOLHAC.

---

439. — K. WALISZEWSKI. **Autour d'un trône. Catherine II de Russie. Ses collaborateurs, ses amis, ses favoris.** Paris, Plon, 1894, in-8.

Encouragé par l'énorme succès de son premier volume, M. Waliszewski a tenu fidèlement la promesse qu'il avait faite de publier, sur la grande impératrice de Russie, un second volume dans lequel il étudierait son entourage. Le nouveau livre est un complément heureux du premier, bien que le plan suivi oblige M. W. à se répéter parfois et que les renseignements ne soient pas toujours nouveaux. Cette réserve faite, on ne niera point que cet ouvrage, composé d'une série de portraits, divers de valeur et de format, ne constitue une galerie agréable et instructive à parcourir. Détachés du cadre des événements généraux et de la masse confuse des courtisans de Catherine, les personnages décrits, et pris un à un, sont bien posés et l'on garde d'eux une vision d'autant plus nette que la psychologie qui les concerne n'est pas compliquée.

Parmi les hommes d'État, Panine, Bezborodko, Cyrille Razoumovski paraissent bien en évidence. Bestoujef, Munich et Ostermann restent effacés en leur qualité d'étrangers, car M. W. n'hésite pas à

placer Bestoujef dans cette catégorie comme étant d'origine écossaise. C'est aller peut-être un peu loin. Souvorof, quoique Suédois d'origine, est bien mis au rang des généraux russes, à côté de Roumiantsof et avant les Orlof, Patiomkine et Zoubof, traités de collaborateurs préférés. Ce premier groupe de personnages occupe la première partie du livre, intitulée *Catherine le Grand*. La seconde partie est consacrée à la *Sémiramis du Nord*. Elle amuse par le contraste qui ressort entre les idées et la conduite des philosophes français, prosternés, malgré et même à cause de leurs principes libéraux, aux pieds d'une autocrate qui se joue d'eux. Mais cette histoire n'est pas nouvelle. On ne saurait admettre que Catherine eût érigé en principe « d'appuyer la monarchie très despotique sur des idées très libérales. » Elle suivait la mode, en flirtant avec les philosophes, et ses intérêts, en annexant à son empire « le royaume européen de l'Esprit. »

Dans la troisième partie, intitulée *l'Intimité*, M. W. revient aux favoris, dont il donne une nomenclature exacte. Se bornant à rappeler les principaux d'entre eux dont il a parlé dans la première partie, il insiste maintenant sur ceux de moindre acabit, sans en omettre un seul. Ceux-ci ne méritent pas mieux les honneurs d'un portrait fouillé que nombre d'aventuriers et d'aventurières, de confidents et d'*éprouveuses* auxquels on les adjoint. Tombant dans l'infiniment petit, la collection de portraits est près de faire place à un recueil de noms plus ou moins propres. L'entourage n'est pas pour relever Catherine. Dans son premier volume, M. W. diminuait l'impératrice; dans le second, les meilleurs parmi les collaborateurs se trouvent amoindris à leur tour. C'est pousser la sévérité à l'excès. Malgré ce défaut, malgré l'impression de lanterne magique que laisse le livre, malgré certaines fantaisies de classement et quelques incorrections de style, l'ouvrage a de l'intérêt. C'est l'amusement surtout que M. Waliszewski a recherché. Il y a réussi. C'est là son principal mérite. Qu'importent les desiderata d'un livre pourvu qu'il ait du charme [1]!

DE CRUE.

---

1. Nous aurions désiré quelque critique des sources, et, encore une fois, quelques mots sur les *Mémoires de Catherine*. Parmi les historiographes de la Société du XVIII$^e$ siècle, M. Maugras est bien cité, mais pas L. Perey. M, de Vogüé a aussi raconté la mort de Catherine; il n'est pas fait mention de lui. Quoiqu'il se pique, et à bon droit, de savoir les origines ethnographiques de ses personnages, M. Waliszewski, trompé par le nom, fait de Munich un Bavarois. Quelques ressortissants de Génève sont attribués à d'autres pays, ainsi l'horloger genevois Fazy, qui est travesti en *Italien* sous le nom de *Fasi*. La Harpe, ayant porté le titre de général, la citation relative à son frère prête à la confusion (p. 299). P. 184, M. W. mentionne une première visite de Voltaire à *Rheinsberg* (?). P. 297, il cite *Jules* l'Apostat, et, p. 317, il omet de dire où peuvent bien se trouver les États du duc régnant de *Limbourg* (?). On sera reconnaissant à M. W. d'avoir rendu l'orthographe des noms russes conformes à la prononciation et d'avoir rejeté l'orthographe allemande. Mais, le principe admis, on peut varier sur l'application. Dans cette réforme, M. W. se laisse

440. — **Sidney Smith et la renaissance des idées libérales en Angleterre au XIX° siècle**, par A. Chevrillon, 1 vol. in-12, I-XVI. 1-418. Hachette et Cie, 1894.

« L'homme dont la vie et l'œuvre fut le sujet de ce livre a joué un rôle très modeste dans l'évolution sociale de l'Angleterre. Ce ne fut pas un de ces esprits exceptionnels que fabrique de temps en temps la nature et dont les traits essentiels ne sont des copies de rien. C'était plutôt un bel exemplaire très pur et très complet d'un texte tiré dans son pays à beaucoup d'éditions. C'est une des raisons qui l'on fait choisir pour sujet de cette étude. » A propos de Sydney Smith qui fut un membre libéral du clergé anglican et l'un des fondateurs-rédacteurs de la *Revue d'Édimbourg*, M. Chevrillon étudie, avec une profonde connaissance des hommes et des choses, l'Angleterre de la fin du XVIII° siècle et du commencement du XIX°. C'est un beau sujet. M. C. l'a abordé d'une façon habile. Prendre la biographie d'un homme même de second ordre, mais qui a été un reflet suffisant de son temps, comme centre d'une étude et grouper autour les idées, les sentiments d'un groupe important de ses contemporains, est un bon moyen de donner de la vie au sujet qu'on traite. Encore faut-il avoir le sentiment de la vie et le talent de la faire surgir des mots. M. C. y excelle. Il s'est révélé déjà, dans plusieurs ouvrages, éminent élève de Taine dont il a su, tout en les conservant en partie, atténuer certains des défauts. Il a gardé de la méthode du maître une classification parfois trop minutieuse et trop numerotée en quelque sorte, ces compartiments où l'auteur de l'*Histoire de la littérature anglaise* aime à ranger non seulement les divisions de sa matière, mais les fragments mêmes d'un seul homme, ce qu'il est le plus difficile et peut-être le moins légitime. de séparer dans un être vivant régi par un seul cœur et par un seul cerveau, son caractère, son tempérament, ses sentiments, ses idées, son talent, son œuvre, etc.; par où une analyse de ce genre ressemble parfois à un travail de dissection, et les chapitres où elle est étalée à une série de bocaux avec des viscères et des étiquettes. Mais on retrouve en lui aussi les qualités du grand écrivain : la profondeur d'investigations, la recherche du détail significatif et expressif, l'habitude de retourner un sujet jusqu'au fond et à l'aide des documents originaux, pour en exprimer tout ce qu'il a de vivant et d'essentiel. Quand j'aurai ajouté que M. C. rend cet essentiel et ce vivant en laissant de côté ou en raccourcissant sensiblement les métaphores trop fré-

---

peut-être aller à quelque fantaisie ; à ce compte son nom même pourrait être modifié, Au point de vue du style, qu'il nous permette de lui reprocher le vilain barbarisme d'*antirévolutionnaire* qu'il emploie constamment à la place du mot parfaitement correct et suffisant de *contrerévolutionnaire*. Il commet enfin, avec beaucoup d'autres, et des plus illustres, la faute grammaticale : *tout Français qu'il soit*. On devrait savoir. une fois pour toutes, qu'il faut dire : *tout Français qu'il est* ou *quelque Français qu'il soit*.

quentes ou trop développées qui étaient devenus familières à l'auteur de la *Révolution* et que beaucoup de ses admirateurs regrettaient, j'aurai dit, en quelques lignes trop courtes, tout le bien que je pense du talent de l'essayiste qui vient de nous rendre la figure de Sydney Smith et de son époque.

Le héros choisi par M. C. est une incarnation tout à fait satisfaisante, dans les bornes mêmes de son esprit et de son talent, du *whiggisme* des cinquante premières années du siècle. Entre l'oligarchie aristocratique du XVIIIe siècle et le courant démocratique et humanitaire (presque socialiste dans beaucoup de ses manifestations) qui entraîne l'Angleterre depuis vingt ou trente ans vers des rives nouvelles, le whiggisme libéral et bourgeois — qui a commencé par l'émancipation des catholiques et s'est continué par la réforme électorale de 1832 — a joué un rôle de premier ordre dans le Royaume-Uni qu'ont connu et admiré nos pères. C'est un parti de progrès et de réforme, mais à horizon limité, horizon qui a longtemps suffi à nos voisins, que la philanthropie et les aspirations sociales de notre temps ont singulièrement élargi, au point de le perdre parfois dans les nuages. « Devant ce spectacle de la vieille Angleterre gouvernée par des préjugés qui consacrent l'oppression de plusieurs castes et plusieurs sectes par une caste et par une secte, » Sydney Smith ne peut demeurer oisif et silencieux. « Lorsque je vois le mal, dit-il, il faut que je proteste ou que j'éclate. » Il plaide la cause des catholiques et des Irlandais, il dénonce la cruauté des lois contre le braconnage, il défend le petit clergé contre les évêques tyranniques, il entreprend trois ou quatre longues campagnes qu'il poursuit avec entêtement pendant vingt ou trente ans et qui aboutissent à des réformes. C'est là l'histoire en quelques lignes du rédacteur de la *Revue d'Édimbourg*, qui devient en même temps de clergyman modeste, recteur d'une cure importante à gros bénéfice, et enfin chanoine de Saint-Paul avec cinquante mille francs par an [1]; et c'est aussi l'histoire de son parti pendant une longue période du développement politique de l'Angleterre. « Sydney Smith est vaillant, mais il est borné. » M. C. définit ainsi en deux mots l'esprit de son héros. N'est-ce pas l'esprit du whig d'il y a trente ou quarante ans, poussé en avant et vers l'action par l'énergie propre au tempérament anglais, assagi et modéré par le spectacle de la Révolution française et la terreur de ses débordements qui pendant cent années a été le grand frein de l'Angleterre?

« Un nouveau parti s'est levé qui en 1832, puis en 1840, tumultueusement, par des pétitions monstres, puis des processions dans la rue, demande des réformes démocratiques... Les *chartistes* vont proclamer les principes de la Révolution française. Naturellement, Sydney Smith

1. Sydney Smith vieilli disait à la comtesse Grey : « Je ne désire plus de réformes, je ne suis plus pour les changements. Les chanoines de Saint-Paul ne sont pas amis des changements. »

trouve qu'on va trop vite. Élargi, légitimé par la réforme de 1832, le système aristocratique est parfait; c'est pour le rendre parfait que Sidney Smith a réclamé cette réforme, non pour lui substituer une démocratie. Il voit déjà le peuple anglais en route vers l'anarchie. Il trouve qu'il faut l'arrêter sur la pente fatale. Le scrutin secret est le défilé qu'on ne doit pas lui laisser franchir. Il écrit à lord John Russel : « Mylord je n'aime pas votre allure : vous conduisez trop vite... Doucement, John, pour descendre la colline ; serrez le frein ; nous allons verser, si vous continuez... Je me soucie peu des droits de l'homme. »

C'est là le tempérament du réformateur et c'est son style; style qu'on a beaucoup admiré en Angleterre et qu'on comparait, à une époque, à celui de Junius ou de Swift. Actuellement il faut en rabattre: d'après les échantillons qu'en cite M. C. ce n'est pas par le côté littéraire que son héros vivra. L'humeur de Smith nous apparaît d'une grande pesanteur et sa gaîté qui a tant fait aimer l'homme, ne nous déride plus. M. C. la définit en termes justes : « C'est la grosse jovialité, la santé bruyante d'un large tempérament accompagnant la brutalité d'un homme trop vigoureux, aux gestes trop puissants, qui vous brise l'épaule en vous donnant une tape d'amitié. » Style de polémique, qui a produit son effet, approprié aux auditeurs auxquels s'adressait le polémiste, et qui dès lors valait mieux pour atteindre son but que la finesse d'un Pascal ou d'un Courier. M. Chevrillon a eu raison d'en citer quelques spécimens, notamment des « *Lettres de Peter Plymley* » : il a peut-être eu tort d'en faire de longs extraits qui ne sont plus guère lisibles, malgré les incontestables qualités de vie et de verve qui s'y révèlent.

Eugène d'EICHTHAL.

---

441. — Alfred LEROUX. **La France du Massif intérieur.** Essai d'histoire régionale comparée, Limoges, 1894. 60 p.

Avant d'aborder « l'histoire régionale comparée de la France du massif intérieur », M. Leroux essaie, selon la bonne méthode, de délimiter cette région, d'en fixer les traits, et au préalable, de la dénommer. Car les appellations en usage, *France du Centre*, *Plateau* ou *Massif central*, manquent de précision et de vérité. L'auteur substitue aux deux dernières celle de *Massif intérieur*. Ce massif ne forme qu'une partie de ce que l'auteur comprend sous le vocable de *France du Milieu*, laquelle englobe « à la fois la région du Massif, celle du Centre géométrique et celle de l'Ile-de-France, c'est-à-dire les deux pôles de notre pays et le territoire intermédiaire ». Que restera t-il à la France qui ne sera pas « du Milieu »?

Après avoir concilié la géographie, l'histoire et l'administration, *res dissociabiles*, M. L. étudie son massif intérieur. Nous disons : *son* massif; car il le mutile étrangement pour l'adapter à son cadre : il en dis-

trait « par définition, le Vivarais, le Charolais, le Morvan et le Nivernais ». Et de ce massif ainsi tronqué, M. L. ne paraît pas saisir avec sûreté les linéaments. Il fait du mont Lozère « le nœud de tout le système orographique » ; des Causses, une « dépendance, une avant-scène de la région montagneuse que nous avons reconnue en avant de la Margeride ». Il découvre la signification du couloir de la Sioule « que ni les géographes ni les historiens ne nous semblent avoir jusqu'ici convenablement appréciée ». Il leur eût suffi cependant de regarder, comme fit M. L. lui-même, la grande carte oro-hydrographique de la France par Érhard (1874). En général, l'auteur qui parle en géographe, puisqu'il traite de la loi de Baer, a négligé les documents de première main : il ne s'est servi d'autres cartes géologiques que de celles des Atlas Vidal Lablache et Schrader qui ne prétendent pas à l'originalité. Autre exemple de cette méconnaissance des sources : il donne la densité de la population du recensement de 1876, d'après le dictionnaire de Vivien de Saint-Martin. C'est que « le volume qui contient les résultats officiels du dénombrement de la population en 1891 n'indique pas la population spécifique ». Mais l'*Annuaire statistique* ou la *Statistique annuelle*, voire même l'Almanach de Gotha, fournissent ce renseignement.

Nous formulerions d'autres critiques encore, si nous considérions que cette étude n'est que la préface d'une œuvre historique, et que M. Leroux se réserve sans doute de rectifier les erreurs ou obscurités que l'on ne faillira pas à lui signaler de toutes les régions intéressées.

B. A.

---

442. — Henri BERR. **Vie et Science. Lettres d'un vieux philosophe strasbourgeois et d'un étudiant parisien.** Paris, Armand Colin et Cie, 1894. In-18 de 232 p.

*Vie et Science* est le livre d'un penseur et d'un écrivain. C'est une œuvre de jeunesse, mais de jeunesse déjà mûrie, fécondée par le travail et par la réflexion, œuvre, en somme, très remarquable et qui, je l'espère, sera très remarquée. De grands problèmes y sont agités, sinon résolus. Dans les lettres échangées entre le vieux philosophe, un sage, et son disciple, l'étudiant, noblement inquiet et noblement curieux, les sujets les plus divers sont traités, tous d'une façon intéressante. Les principaux sont l'enseignement, l'Université, la science en général, la philosophie en particulier. L'importance donnée dans le recueil à cette branche des connaissances humaines est indiquée par l'épigraphe de ce recueil : *Primo philosophari, deinde vivere.* On ne peut guère analyser un volume si plein de choses qu'il est, en quelque sorte, insaisissable en ses détails. Quoique la *Revue critique* n'aime pas beaucoup les articles à citation, je suis obligé de demander la permission de recou-

rir exceptionnellement à ce procédé. Je le ferai, du reste, avec discrétion, et en laissant au lecteur le plaisir de trouver lui-même bien d'autres passages dignes de toute son attention et de toute sa sympathie.

Signalons tout d'abord (*Avant-propos*, p. 4) cette définition : « La pensée est vaine qui ne se confond pas avec la science dans la pleine étendue de celle-ci — comme la science est vaine qui n'aboutit pas à la pensée. » Voici (p. 5) une bien spirituelle classification : « A l'heure présente, il y a des gens qui ne pensent point; il y a des gens qui ne pensent que pour condamner la pensée ; il y a des gens qui pensent en dehors de la science, et il y en a qui pensent à rebours de la science; il y a des gens enfin qui font de la science sans penser. » Reproduisons quelques lignes frappantes sur l'Allemagne (p. 7) : « L'Allemagne! comme invinciblement, dès qu'on traite quelque grand problème, on regarde, en France, du côté de l'Est ; comme tout nous intéresse d'elle, et comme tout l'intéresse de nous! Il existe entre les deux peuples, bien que leur génie procède diversement, une sympathie d'intelligence. Il est étrange que le siècle finisse, à ce point de vue, comme il a commencé. Il y a cent ans, la France, d'abord par les œuvres de Rousseau [1], puis par sa Révolution avait secondé l'Allemagne; l'Allemagne, déployant ses virtualités [2], allait bientôt découvrir à la France les ressources de sa philosophie et de sa littérature; et cependant le choc des deux nations préparait d'implacables rancunes, de terribles vengeances [3]. » Savourons ce délicat éloge de Platon (p. 11) : « L'œuvre de Platon a vingt-trois siècles et nul n'a surpassé Platon : à la profondeur de la pensée, il n'a pas joint seulement un procédé attachant d'exposition, mais l'inimitable naturel des entretiens, la réalité poétique du cadre, la vérité et la variété des caractères.... » Je recommande le gracieux récit allégorique du sonneur de cloche, trop long pour être reproduit ici (p. 17-18). Je recommande aussi diverses éloquentes pages sur la ville de Strasbourg, qui est en quelque sorte l'héroïne du livre :

1. Pourquoi nommer seulement Rousseau? Il me semble que plusieurs de nos autres grands écrivains exercèrent une considérable influence de l'autre côté du Rhin, notamment Voltaire et Diderot.

2. Ce néologisme n'est pas le seul qu'emploie le professeur du Lycée Buffon. On en retrouve (p. 88) un autre de la même famille : « *Virtuosité*. » A côté des néologismes, relevons, en cette même page 88, une expression archaïque, renouvelée de Montaigne : « plus *livresque* que vitale ».

3. Citons encore ces lignes frémissantes de patriotique émotion (p. 163) : « Ah! quand je vois l'Allemagne nouvelle, âpre et guerrière, brutalement campée dans Strasbourg, comme je la regrette cette Allemagne méditative et cosmopolite qui parfois encore m'apparaît dans le bleu candide et profond d'un œil souabe! Comme la morgue du conquérant prussien, comme le pas lourd des patrouilles et l'ironie aiguë des fifres me blessent non seulement dans mon patriotisme, mais dans mes sympathies! Que de haines soulevées, et que de soupçons! Quel malaise, quelles entraves au progrès des nations pensantes! Et comme cela pouvait être évité, pourrait être réparé encore!... »

une description des quais et de l'Ill aux eaux vertes (p. 27 28), une description du panorama aperçu du haut de la cathédrale (p. 31-32), une description en trois mots de « la flèche sublime » dressée au ciel (p. 61), enfin (p. 175) la description de la cathédrale même que je me reprocherais de ne pas placer sous les yeux du lecteur : « Cette cathédrale que je visitai avec vous, il y a quelques mois, une de mes habitudes et une de mes joies, le croiriez-vous ? c'est de la contempler, d'y entrer parfois durant un office, à la chute du jour... Au dehors, la masse brune de grès vosgien apparaît plus imposante, rougie à son sommet comme les hautes montagnes, tandis que déjà sa base noircit dans la pénombre. A l'intérieur, le superbe jaillissement, dans la nef sévère, des colonnes rigides, fait penser aussi à une montagne taillée. Toute cette sobre grandeur, l'archaïque nudité du chœur byzantin, se revêt pour un moment encore de la richesse inouïe des vitraux : le jour mourant fait pleuvoir sur le grès comme des pierres précieuses en fusion. Mais ce jeu d'apparences s'éteint; et l'immense vaisseau, tout à l'heure coloré de mille reflets, se dresse obscur, plus vaste, plus haut, plus puissant, habité invisiblement par une unité plus présente [1]. » Indiquons seulement diverses mentions les unes judicieuses, les autres ingénieuses, presque toutes pittoresques, de Marc-Aurèle, philosophe (p. 74), de l'*Imitation* (*Ibid.*), de « ce penseur généreux et tourmenté », Maine de Biran (p. 76), de Flaubert (p. 149), de Scherer et d'Albert Dumont (p. 165) [2], du recteur Chéruel (p. 166), de Fichte (p. 167), de Hegel (p. 169), de Saint-Simon le Socialiste, « génie fumeux aux éclairs intermittents » (p. 178), de ces deux « conducteurs d'esprits », Renan et Taine (p. 206-218) [3]. Il faudrait indiquer aussi des passages,

---

1. Voir (p. 124-125) la description de la somptueuse université de Strasbourg, « palais élevé « aux Lettres et à la Patrie » par l'or allemand. L'auteur critique le luxe déployé : « Tout ce faste, dit-il, trouble plus qu'il ne satisfait : la science doit éblouir les âmes, et non les yeux. » Notons encore (p. 164) cette touchante tirade : « Et certes, elle était hospitalière, la ville aux cigognes, pour les idées comme pour les hommes : et si largement intellectuelle y était la vie, en même temps que si douce et si libérale ! »

2. M. Berr rend ainsi hommage au savant si regretté (p. 165) : « Celui qui devait consacrer, user ses forces à la réforme de notre enseignement supérieur formulait ici, dans un journal intime, ces vœux émouvants : « Plaise à Dieu que j'aie un noble cœur et que je parle aux hommes avec autorité ! Plaise à Dieu que je sois utile et que ma vie ne se passe pas comme celle de ces misérables qui mangent, boivent et dorment sans vivre un instant ! Plaise à Dieu que ma sérieuse jeunesse porte des fruits salutaires ! »

3. Tout serait à citer dans ces douze pages où l'éloge est entouré de loyales réserves. Voici deux courts échantillons, un au sujet du style de Renan, l'autre au sujet d'un parallèle entre Taine et Renan : « Au service d'une pensée si opulente et si souple, il a mis une forme plus opulente et plus souple encore... Sur Dieu comme sur tout sujet, il a semé les joyaux purs et brillants de son style. Mais, dans leur abondance et parmi leurs nuances changeantes ainsi que *le cou de la colombe*, il n'a pas évité — si même il n'y a point tâché — de donner aux idées avec plus d'attraits

animés d'une verve malicieuse, contre les fêtes mondaines (p. 37-38), contre les jeux et sports (p. 39), contre certains artistes et littérateurs (p. 46), contre certains professeurs (p. 87-103), contre les « belles douleurs drapées dans la pourpre de l'art, » (p. 141), contre certaine école littéraire ainsi plaisamment dépeinte (p. 143) : « De grands gestes, des yeux levés au ciel, des cheveux au vent, de sombres sourcils : voici venir le groupe emphatique et agité des personnages romantiques. » Comme dernier extrait, je donnerai ces dernières et fortifiantes lignes adressées à la jeunesse « recrue saine et robuste pour la vraie science et la véritable vie » (p. 221) : « Comme préparée par toutes les crises du siècle, il ne manque plus dans la génération nouvelle aux âmes humaines que l'impulsion pensante, que la raison d'agir pour s'élancer frémissantes dans le champ large ouvert. Écoutez ces vers d'un poète anglais, sonore et claire aubade qui chante en ce moment dans ma mémoire :

L'alouette éveillée, gazouillante, s'élance
Et monte dans le ciel matinal,
Secouant joyeuse ses ailes emperlées
Dans le regard rose du matin. »

T. de L.

# CHRONIQUE

ALLEMAGNE. — M. Leitzmann, privat-docent à l'Université d'Iena, publie une collection de sources relatives à l'histoire littéraire et intellectuelle de l'Allemagne moderne (*Quellenschriften zur neueren deutschen Literatur=und Geistesgeschichte*). Les volumes de la collection paraîtront chez Felber, à Berlin, à intervalles indéterminés. Le premier a vu le jour; il contient des lettres de G. de Humboldt à Nicolovius. Seront publiés plus tard : Correspondance de Gleim et de Heinse; Journal de G. de Humboldt pendant son voyage dans le nord de l'Allemagne en 1796; Lettres du cercle des romantiques; Lettres de Forster à sa femme en 1793; Lettres de et à Gottsched; Lettres de la jeunesse d'Alex. de Humboldt; Correspondance de Caroline de Humboldt, de Rachel Levin et de Varnhagen d'Ense; Correspondance de Thérèse Forster.

— M. Henri Bulthaupt a publié à la librairie Schulze (Oldenbourg et Leipzig. 1894. In-8°, 107 p. 1 mark 60) son *Timon von Athen* qui a été joué avec succès sur plusieurs scènes d'Allemagne, à Munich, à Berlin, à Hanovre, à Cassel, etc. Comme l'indique le sous-titre (*mit freier Benutzung der Shakspeare zugeschriebenen Dichtung*), cette tragédie en cinq actes emprunte quelques parties, grandes et petites, à l'œuvre qu'on attribue à Shakespeare; mais, dans l'ensemble et un nombre considérable de détails, elle est la « propriété » de M. Bulthaupt.

quelque chose d'énigmatique et de déconcertant. » (p. 206-207). — « Écrivains incomparables tous deux, et inquiétants : dialecticien rigoureux, Taine étouffe dans le métal éclatant et dur de ses formules tout ce que Renan laisse flotter dans l'ondulante draperie de ses développements; peintre éblouissant, l'un fait vibrer les couleurs, arrête les contours, accuse le relief des objets qu'il détache et qu'il fixe, tandis que l'autre les fond par les demi-teintes, les nuances dégradées et les lignes estompées. »

# ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

## *Séance du 28 septembre 1894.*

M John Evans, correspondant étranger de l'Académie, écrit que la tapisserie de Bayeux est un peu trop exposée au soleil et demande si l'on ne pourrait pas prendre quelque mesure qui assurât l'entière conservation de ce monument.

M. le Ministre de l'Instruction publique annonce que les collections de M. Dutreuil de Rhins viennent de lui parvenir.

M. Homolle écrit de Delphes, 8 septembre, qu'il n'a pas, contre son espoir, retrouvé de quoi combler les lacunes des nouveaux fragments poétiques et musicaux découverts à Delphes. — L'inscription musicale provient du Trésor des Athéniens, comme l'hymne trouvé l'an dernier; à la différence de l'hymne, elle porte les signes de la notation instrumentale. Elle est gravée en deux colonnes sur une plaque de marbre haute de o m. 61 et large de plus de o m. 80. Ces dispositions diminuent de beaucoup la gravité des lacunes qui se trouvent réduites à quelques lettres par ligne et qui sont encore atténuées par ce fait qu'on a souvent le commencement et la fin des lignes, et enfin par cette particularité que les divisions de la poésie sont marquées par des traits de séparation ou par des alinéas. Les restitutions pourraient dès lors être très voisines de la certitude. La poésie, comme celle qui a été publiée l'an dernier, n'a pas grande originalité; c'est le développement d'un thème connu, la naissance d'Apollon à Délos, sa venue à Delphes, sa victoire sur le serpent; Dionysos, selon la tradition delphienne, est associé à Apollon. Le morceau se termine par un couplet de circonstance, une prière pour la ville d'Athènes et pour les Romains, nouvelle preuve, après celle qu'avait donnée M. Couve, que le monument n'est pas du IIIe siècle, comme l'avaient cru les premiers éditeurs, mais du second. C'est d'ailleurs vers ce temps que furent gravées sur les parois du Trésor des Athéniens la plupart des inscriptions qu'il porte. La copie des signes musicaux est difficile à cause de la très grande ressemblance qu'ils ont entre eux. Les fragments sont au nombre de onze; le morceau a quarante deux lignes. — Le Péan qui a été retrouvé près du temple d'Apollon est plus étendu et d'une antiquité plus vénérable. Le nom du poète, qui était originaire de Scarphée (Locride), est perdu; mais la date est bien établie par l'écriture qui est στοιχηδόν et du IVe siècle, mieux encore par les noms de l'archonte que nous font connaître des inscriptions d'environ 340 *a. C.* La poésie occupe deux colonnes de quarante-neuf lignes chacune, à trente lettres au moins par ligne. Dix-huit lignes manquent absolument; pour le reste, la conservation ordinaire des deux extrémités des lignes, le nombre fixe des lettres, les refrains qui marquent la clôture de chaque membre poétique facilitent la restitution. — On a découvert en outre, dans ces derniers temps, des inscriptions métriques assez longues, qui font connaître des œuvres d'art élevées en l'honneur de personnages historiques; plusieurs statues hellénistiques et romaines, quatre statues archaïques (types de l'Apollon, des κόραι de l'Acropole et de la Nikè d'Archémos), des débris de bronze intéressants avec des ornements en repoussé, des graffiti et un casque corinthien intact; parmi les inscriptions, des comptes du IVe siècle, divers décrets de la même date et un décret en faveur de Cotys, roi de Thrace. — M. Homolle remercie ensuite l'Académie d'avoir accordé une subvention sur le legs Piot à M. Couve, dont les fouilles à Délos sont satisfaisantes; puis il annonce que les recherches de M. Ardaillon sur la topographie du port et des docks de Délos ont donné de bons résultats, et que MM. Ardaillon et Convert achèveront cette année le relevé topographique de l'île de Délos.

M. Ménant présente à l'Académie trois statuettes hétéennes en bronze provenant de Beyrouth et trouvées par un pêcheur dans l'Oronte. L'une de ces statuettes paraît porter un signe divin.

M. Deloche communique en seconde lecture son mémoire sur le port des anneaux dans l'antiquité et dans les premiers siècles du moyen âge.

Léon Dorez.

## *Séance du 5 octobre 1894.*

La place d'associé étranger de M. Austen-Henry Layard, décédé, est déclarée vacante.

M. Th. Homolle, directeur de l'École française d'Athènes, communique à l'Académie ses recherches relatives aux sculptures récemment découvertes à Delphes et

particulièrement à une inscription gravée sur le bouclier d'un des personnages qui y sont représentés. Cette inscription est une signature d'artiste; mais on ne peut en déchiffrer que le patronymique, le nom et l'ethnique étant disparus par suite d'une cassure. Le patronymique commence par Καλλ....; la lecture des lettres suivantes est plus que douteuse. Mais, ce qui est le plus important, la forme du λ montre qu'on a affaire à un artiste argien, et il est dès lors facile à concevoir qu'il ait surtout traité dans ses œuvres des sujets tirés des traditions du Péloponnèse.

M. Philippe Berger communique une pierre gravée archaïque qui lui appartient et qui provient du nord de la Syrie. Elle représente un personnage nu, barbu, à longue chevelure, un genou en terre, les deux mains levées dans l'attitude de l'adoration. Devant lui se voit un lion également accroupi, sur une fleur de lotus. La partie inférieure est occupée par un scarabée ailé, séparé par un trait de la partie supérieure. Entre l'homme et le scarabée, la pierre porte deux trous ronds qui sont peut-être accidentels, mais qui peut-être aussi marquaient l'extrémité des pattes antérieures du scarabée. Derrière le dos du personnage se trouvent des caractères phéniciens archaïques qui doivent se lire « Adonis cha », c'est-à-dire « celui qu'Adôn regarde d'un œil favorable » ou « celui qu'Adôn secourt ». Ces caractères ne présentent aucune différence avec les caractères hébraïques anciens; le nom lui-même pourrait être hébreu et ne manquerait pas d'analogies. Les représentations figurées et le lieu de la provenance paraissent plutôt indiquer une origine phénicienne. — M. Berger présente ensuite une monnaie du satrape Maraios qui offre une nouvelle variante des monnaies de ce satrape.

M. Ménant communique une série de figurines trouvées dans l'Oronte et appelle particulièrement l'attention sur l'une d'elles, qui porte au cou un *torques* en argent. Il ajourne ses observations jusqu'au moment où il sera fixé sur l'origine exacte de ces figurines dont il n'a pas encore trouvé d'analogues dans nos musées ni dans les ouvrages qu'il a pu consulter.

M. Deloche continue la seconde lecture de son mémoire sur le port des anneaux dans l'antiquité romaine et dans les premiers siècles du moyen âge.

M. Oppert communique deux textes qui concernent l'administration militaire des Assyriens et des Perses. La première, qui peut remonter au xe siècle avant C., a trait à la distribution des soldats d'Ellasas aux différentes portes de la ville de Kalsah-Schergath. L'année de l'éponymie dont parle ce texte est malheureusement inconnue Le second document est daté du 8 nisan de l'an 8 de Cyrus, c'est-à-dire du mardi 11 avril 531 avant C. C'est une liste de sept déserteurs et de quatre morts. Leurs noms sont mentionnés avec ceux des capitaines de leurs compagnies. Le texte est daté de la ville de Sippora, au N.-O. de Babylone, qui avait été prise par les Perses en juillet 539 avant C. Il est à remarquer que tous les noms sont assyriens, ce qui prouve que Cyrus, qui se disait roi de Babylone, avait maintenu les soldats chaldéens dans leurs anciennes garnisons.

M. Salomon Reinach communique la photographie d'un bas-relief découvert à Panticapée (Russie méridionale) et conservé au Musée d'Odessa. Ce bas-relief représente Artémis, Apollon, Hermès et Peithô. C'est une œuvre considérable de l'école archaïque ionienne vers 470 avant C. Par différents rapprochements avec d'autres objets d'arts découverts en Crimée et ailleurs, M. Reinach essaie d'établir que c'est véritablement un travail archaïque, et non pas, comme on l'a prétendu, celui d'un imitateur de l'ancien style qui aurait vécu à l'époque romaine. Il pense que nos musées contiennent beaucoup de sculptures qui ont été attribuées à tort aux écoles archaïsantes et qui doivent être restituées à l'époque qui précède immédiatement celle de Phidias.

Léon DOREZ.

*Le Propriétaire-Gérant :* ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

# REVUE CRITIQUE
## D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 44 — 29 octobre — 1894



443. — **Les Monuments de l'Inde,** par le D^r^ Gustave Le Bon, chargé d'une mission archéologique dans l'Inde par le Ministre de l'Instruction publique, officier de la Légion d'honneur, etc. Ouvrages illustré d'environ 400 figures : héliotypies, dessins, cartes et plans, exécutées d'après les photographies et les documents de l'auteur. Paris, Firmin Didot et Cie, 1893. 254 p. (sans les planches hors texte) gr. in-4.

En rendant compte ici même [1] des *Civilisations de l'Inde*, du docteur Le Bon, j'ai signalé les services que ce livre richement et solidement illustré était appelé à rendre à l'étude de l'Inde. Le nouvel ouvrage du même auteur sera encore plus utile. Il y a moins de théories dans le texte et plus d'images, et celles-ci ne sont pas seulement plus nombreuses; sagement limitées à l'architecture et aux arts qui en dépendent, elles donnent aussi sur ce point capital un enseignement plus complet.

Il me serait impossible de faire un compte rendu détaillé de l'ouvrage. Il me faudrait, pour cela, suivre l'auteur à travers toutes les provinces de l'Inde, depuis les montagnes neigeuses du Népal, jusqu'au cap Comorin. J'essaierai donc seulement de le caractériser et de montrer quelle en est l'importance exceptionnelle pour nos études.

J'ai dit qu'il y avait dans le nouveau livre moins de théories que dans le précédent. Il y en a pourtant encore, une entre autres dès le début, où M. Le B. établit que, pour son art, l'Inde n'a rien dû et n'a pu rien devoir à la Grèce, parce que deux races d'état mental si diffé-

1. *Revue critique*, du 25 avril 1887.

rent ne peuvent pas agir l'une sur l'autre ; qu'elle doit énormément par contre à la Perse ancienne et à l'Assyrie, peut-être même quelque chose à l'Égypte, dont l'état mental aurait été plus semblable au sien ; de même que nous la voyons faire plus tard de nombreux emprunts à l'art musulman et aujourd'hui rester absolument rebelle à toute influence anglaise. La thèse est enlevée de main de maître, comme M. Le B. sait le faire, et je ne doute pas qu'il n'y tienne beaucoup, et pour le fond, et pour la forme, car elle n'est qu'une application particulière de sa théorie favorite sur la race. Pour moi, dans les termes du moins où elle est formulée ici, elle eût pu être supprimée sans me laisser trop de regrets. Non que je conteste le moins du monde l'importance de la race et de l'état mental, mais parce que je me défie de ces assertions tranchantes qui nous acculent de suite à une raison dernière obscure et nous dispensent de rechercher patiemment les causes secondes, les seules dont l'étude soit réellement fructueuse, parce que ce sont les seules qui nous soient bien accessibles. Je n'examinerai pas si cette thèse, en la supposant vraie, ne devrait pas se vérifier dans d'autres domaines encore que dans celui de la plastique et de l'art de bâtir, si, par exemple, le même état mental qui doit avoir empêché l'emprunt d'un élément d'architecture, n'aurait pas dû empêcher aussi l'adoption d'une doctrine scientifique ou d'un élément littéraire. Je me bornerai à présenter, quant aux opinions que l'auteur combat et aux faits [1] sur lesquels il s'appuie, quelques observations qui me paraissent nécessaires. Personne n'a jamais contesté, que je sache, l'influence de la Perse sur l'art hindou. On a immédiatement reconnu comme venant de Persépolis le chapiteau composé de deux animaux adossés ainsi que le sous chapiteau en forme de cloche renversée, que l'Inde a varié sans cesse, en le répétant parfois à la base des colonnes, mais auquel elle est restée fidèle jusqu'à la fin et que M. Le B. a oublié, je crois, de mentionner. C'est quelque chose, mais c'est tout. Car il ne nous est pas permis de dériver de là aussi l'usage et les proportions de la colonne. Celle-ci, d'ailleurs, la Perse elle-même la tenait de l'Asie antérieure et de l'Égypte ; elle ne lui venait sûrement pas des Assyriens [2], et il n'est pas douteux que des

---

1. Ces faits ne sont ni nombreux ni nouveaux, et, parmi les faits caractéristiques connus, tous n'ont pas été recueillis. Car c'est précisément pour cette période des origines que l'ouvrage de M. Le Bon est un peu sommaire. Je le constate sans lui en faire d'ailleurs un reproche. Des monuments de cette époque, une partie est suffisamment connue par d'autres publications et, quant à l'autre partie, qui s'accroît sans cesse, elle est maintenant aussi inaccessible pour lui qu'elle l'est pour nous autres sédentaires. Je crois pourtant que, en fait d'œuvres de sculpture, il eût pu nous rapporter quelques clichés de plus des Musées de Lahore et de Calcutta.

2. Ce qui, pour l'Inde, a fait songer parfois à l'Assyrie sont quelques figures animales fantastiques. Mais celles-ci n'ont réellement pas de patrie L'architecture assyrienne, pour décorer ses surfaces, employait surtout le bas-relief, tandis que l'Inde n'a guère connu que le haut-relief, qu'elle a souvent exagéré jusqu'à la ronde-bosse.

architectes de l'Ionie ont travaillé pour Darius et pour ses successeurs. Personne n'a refusé non plus à l'Inde un art indigène et original. Ni le *stûpa*, ni le *çikhara* presqu'aussi massif que le *stûpa*, dont il pourrait bien dériver, ni le *gopura* des pagodes du Sud, qui avec ses étages de niches multiples à toiture en fer à cheval, nous a peut-être conservé l'image amplifiée de ce que pouvaient être les anciens *vihâras* [1] à ciel ouvert, non taillés dans le roc, ni la clôture si caractéristique qui entoure les vieux sanctuaires, ni le *torana* qui en surmonte l'entrée n'ont jamais été pris pour des importations étrangères. On les a toujours considérés comme des types purement hindous, tous copiés, sauf le *stûpa* et ce qui en dérive, sur d'anciennes constructions en bois. Cette origine, que M. Le B. a prise sur le fait dans l'architecture du Népal, se lit, en effet, tout aussi clairement ici, sur les voussures de Kârli, sur les *buddhist railings*, sur les portes de Sanchi, qui sont du chevronnage en pierre, et jusque sur les piliers de tel temple moderne du Sud, flanqués de leurs bras en potence, avec leurs chapiteaux en forme de longue accolade, ce qu'en charpente on appelle une semelle. On n'a pas davantage méconnu la forte individualité du génie hindou, imprimant sa marque à tout ce qu'il s'approprie, transformant rapidement, jusqu'à assimilation complète, tout élément étranger qu'il absorbe. Personne jusqu'ici n'a soutenu que l'Inde ait été à un degré quelconque hellénisée. Pour les monuments de la sculpture, les seuls qui soient comparables, ceux de l'architecture, sauf les *stûpas* et les cavernes, ayant depuis longtemps disparu, on a sévèrement distingué les œuvres de travail grec de celles qui sont purement hindoues. Les premières ont été trouvées non seulement dans le Penjâb, où elles sont nombreuses, mais aussi dans l'Inde gangétique et aussi loin dans le Sud-Est que l'embouchure de la Krishnâ. Malgré toutes les différences de styles qui les séparent, on a dû reconnaître en outre que plusieurs des créations de cet art exotique ont été adoptées par l'art indigène, qui lui doit quelques-uns de ses types religieux. J'ajouterai que, selon moi, cette influence s'est fait sentir dans une certaine mesure jusque dans le style. Ce n'est qu'à partir de l'époque de ce contact avec l'art occidental qu'on trouve, pour la figure humaine, dans des œuvres certainement hindoues, un type de beauté fine, svelte, très élégante et relativement correcte, tant que la figure est au repos, type qui se distingue nettement des formes lourdes et trapues de l'art indigène, et que l'Inde a exporté à son tour, notamment à Java, où il a produit des chefs-d'œuvre. Dans l'architecture, qui est bien autrement conditionnée par le milieu et dont les monuments les plus utiles à comparer ont d'ail-

---

1. M. Le Bon a fort bien vu, après Fergusson, le rapport qui rattache ces *gopuras* aux *raths* de Mâmallapura, mais il s'est refusé à remonter au-delà de ce terme. Je ne l'en blâme pas, car c'est là que commence l'hypothèse. Mais pourquoi suggère-t-il ailleurs une origine égyptienne? A ce compte il faudrait admettre pour les *toranas* une origine chinoise.

leurs disparu, cette influence ne s'est peut-être jamais étendue qu'au détail. Mais là encore, il me semble qu'on la retrouve, dans les corniches, dans les consoles, dans les pilastres qui découpent les frises en métopes, dans certains motifs d'ornementation végétale aux enroulements légers et sobres. Malgré son goût pour les faîtes curvilignes, l'Inde est toujours restée fidèle à l'architrave, quand toute l'Asie antérieure était converties au cintre et à la coupole voûtée [1]. Je crois donc que l'Inde a reçu, elle aussi, quelque chose de ce levain hellénique qui a agi si puissamment dans l'Asie antérieure, et qu'elle ne l'a pas plus repoussé dans l'art qu'elle n'a fait dans d'autres provinces du domaine intellectuel. L'onde de ce grand mouvement, qui a mêlé tant de choses et tant de races, ne s'est pas arrêtée à sa porte. Au delà, elle a été plus faible, étant plus loin de son centre; mais l'Inde en a reçu et gardé longtemps l'impulsion. Or, autant que je sache, c'est là tout ce que prétendent ceux qui parlent de l'influence grecque dans l'Inde. Ai-je besoin d'ajouter que *grec* est ici un terme tout général, qui ne doit pas s'entendre seulement des hommes et des choses de l'Hellade, mais de tout cet Orient plus ou moins hellénisé, y compris celui des Parthes et même des Sassanides? La question comporte sans nul doute encore bien des obscurités et, selon toute apparence, elle devra longtemps encore rester ouverte. Raison de plus pour ne pas la fermer dès maintenant brusquement, au nom d'une théorie sur la race beaucoup trop inflexible pour être respectueuse des réalités de l'histoire.

Après m'être arrêté si longuement à cette théorie de M. Le Bon, bien qu'elle n'occupe qu'une petite place dans son livre, je n'ose plus lui chercher chicane par rapport à quelques autres points qui me pèsent sur le cœur : l'ordre qu'il a suivi, dont l'idée fondamentale, de procéder par régions, eût été excellente s'il y était resté plus fidèle et si son itinéraire avait été parfois mieux tracé, l'insuffisance de son résumé historique, d'assez nombreuses inexactitudes de détail, l'absence d'une bibliographie, qui eût été d'autant plus nécessaire que l'ouvrage, heureusement, ne s'adresse pas aux seuls indianistes, que l'auteur a voulu être sommaire à dessein, et qu'il ne nomme guère ses prédécesseurs que pour en dire un peu de mal. J'ai hâte au contraire de payer ma dette de reconnaissance envers ce livre qui n'en est pas moins un beau livre et un bon livre, utile, plein de pensées et d'expérience durement acquise, et que je n'ai fait jusqu'ici que critiquer, quand, en toute sincérité et, je crois,

---

1. L'Inde a de bonne heure connu la voûte, ainsi que le fait observer M. Le Bon. Mais, comme l'Égypte et la Grèce, elle ne l'a employée que dans l'épaisseur de la maçonnerie. Pour l'arc et pour la coupole ses architectes ont toujours substitué à la voûte, l'encorbellement par assises plates. Je doute qu'ils l'aient fait uniquement par prudence, comme le veut Fergusson et, après lui, M. Le Bon. Je croirais plutôt que c'était par ignorance technique et par routine. Dans l'ossature de ses monuments, l'Inde n'a jamais *su* faire léger.

en toute justice, j'en pense surtout du bien. Avec ses trois cent quatre-vingt-dix-huit planches, dont les deux tiers sont hors texte et parmi lesquelles il n'en est qu'un très petit nombre de médiocres, c'est la collection incomparablement la plus riche et la mieux composée que nous ayons des monuments de l'Inde en général. A elle seule elle donne plus que bien des albums et tous les volumes de l'*Archaelogical Survey* pris ensemble, et, quand on songe au désarroi dans lequel cette grande publication paraît être tombée depuis la retraite de M. Burgess, on est doublement reconnaissant à M. Le B. de nous avoir si bien pourvus. M. Burgess prépare, dit-on, une collection semblable conçue sur un plan encore plus vaste; mais nous ne l'avons pas encore et, quand elle sera publiée, combien pourront l'acquérir, de ceux à qui elle serait surtout utile ? Avec M. Le Bon, au contraire, le voyage de l'Inde se fait à peu de frais. Le commentaire dont il a accompagné ces belles planches est très sobre : l'auteur a voulu laisser parler les monuments eux-mêmes. Mais tout de même, on y sent comme l'éblouissement qu'il a eu en présence de ces bizarres merveilles. On comprend alors comment il a été amené à sa théorie qui fait de l'Inde un monde à part, obstinément fermé et inaccessible à toute influence du dehors, et, de page en page, l'image aidant, on est parfois tenté de s'y convertir.

A. BARTH.

---

444. — I. **Beitraege zur Assyriologie,** herausgegeben von Friedrich DELITZSCH, und Paul HAUPT. II Band, Heft 3. Leipzig, Hinrichs, 1893. In-8, p. 557-645.

445. — II. **La Magie et la Divination chez les Chaldéo-Assyriens,** par A. LAURENT. Paris, Librairie de l'Art indépendant, 1894. In-8, 89 pages.

I. — Le présent fascicule des *Beitraege zur Assyriologie* contient d'abord deux études de M. Bruno Meissner, l'une sur quatre lettres privées, du temps de la première dynastie babylonienne (Sumuabi-Samsuditana); et l'autre sur quatre lettres assyriennes de franchise ou exemption d'impôts, la première, datée de l'éponymat de Musellim-Ninib (793 av. J.-C.), sous le règne de Rammannirari III, les trois dernières, du temps d'Assurbanipal, éponymat de Labasi (655 av. J.-C.), ne différant que par le nom des bénéficiaires, tous trois officiers d'Assurbanipal, qui exempte leurs propriétés d'impôts durant leur vie et défend de toucher à leurs tombeaux après leur mort.

M. C.-P. Lehmann, à propos d'un cylindre-cachet au nom de Bur-Sin, roi de Sumer et d'Accad, de la dynastie d'Isin, discute le rapport de ce Bur-Sin avec un autre Bur-Sin, roi d'Ur, déjà connu, et conclut à la non identité des deux personnages. Le roi d'Ur est moins ancien que le prince de la dynastie d'Isin. M. L. hésite néanmoins à l'appeler Bur-Sin Ier, se demandant si le signe cunéiforme qui se lit phonétiquement *bur* ne serait pas employé idéographiquement avec le sens de *uzn u*

« oreille », et métaphoriquement « intelligence ». Le roi en question s'appellerait Uzun-Sin (oreille ou intelligence de Sin) et non Bur-Sin (rejeton de Sin). M. L. cite les noms de Qat-Sin (Main de Sin) et Ine-Sin (Yeux de Sin). Malheureusement la lecture de ces noms est loin d'être certaine. M. Delitzsch, dans quelques pages qui suivent la dissertation de M. Lehmann, maintient la lecture Bur-Sin pour le premier nom, Gimil-Sin et Ibi-Sin pour les deux autres. Les arguments de M. Delitzsch paraissent décisifs. La dissertation de M. Lehmann n'en est pas moins très remarquable; on y trouve une hypothèse très vraisemblable sur l'origine du titre de « roi des quatre régions » (du monde), que s'attribuaient les rois de Chaldée et d'Assyrie.

Les oracles adressés à Asarhaddon et Assurbanipal, que M. Shong a publiés, sont aussi obscurs qu'il convient à des morceaux de cette sorte. M. Strong en a traduit un sur trois, se contentant d'une transcription et de quelques notes pour les deux autres. On doit néanmoins le remercier d'avoir mis le texte à la disposition des interprètes de bonne volonté. Quand on possèdera un assez grand nombre de pièces du même genre, il sera possible de les mieux comprendre et d'en tirer des données importantes pour l'histoire de la divination en Assyrie.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur la valeur de ce recueil de travaux, dont la *Revue critique* a déjà signalé l'importance (v. *Revue* du 23 juin 1890, du 23 février 1891 et du 4 janvier 1892).

II. — La brochure de M. Laurent est une œuvre de vulgarisation. Elle contient la traduction d'un certain nombre de textes connus depuis longtemps, mais bien choisis et qui peuvent donner une idée suffisante du sujet.

A. Loisy.

---

446. — **Anecdota graeca theologica cum prolegomenis.** — Gennadii archiepiscopi constantinopolitani dialogus Christiani cum Judaeo, etc. et ejusdem Delectus prophetiarum de Christo e cod. Bernensi DLXXIX primum edidit et annotavit Alb. Iahnius. — Accedunt Analecta miscella theologica, e codd. mss. cum annotatione. Lipsiae, Deichert, 1893. In-8 de xxvii et 145 p.

Dans ses prolégomènes, M. Albert Jahn commence par s'excuser de ce qu'il appelle grecs des textes byzantins. Il est certain que les auteurs ici publiés écrivent la langue des anciens Pères et même, le plus souvent, celle des Septante. Viennent ensuite la description du manuscrit de Berne d'où sont tirés presque tous les morceaux qui composent les Analecta, une appréciation morale et littéraire de Gennadius, une justification du système adopté dans cette édition princeps du texte et dans l'annotation, enfin quelques mots sur les *Analecta miscella theologica*, textes de 39 auteurs extraits de 32 mss. de Munich, Heidelberg et Berne.

L'auteur de cet article ne remplit pas les conditions que M. J. exige

de ses critiques « Censores mihi opto, dit-il (p. 143), industrios theologos philologia imbutos vel philologos theologiam haud perhorrescentes, etc.[1] » Aussi se bornera-t-on à signaler cette publication comme un travail qui, au point de vue philologique, témoigne de l'effort le plus méritoire. Les textes inédits sont bien constitués, l'annotation critique est abondante, surabondante même. Il serait difficile de faire comprendre à l'éditeur que les notes inutiles ou peu nécessaires font tort à celles qui éclairent le texte par des observations topiques ou des rapprochements opportuns. Nous aimons mieux le quereller sur un autre point, sur l'appellation d'*Anecdota* donnée systématiquement (p. 142) à des textes déjà publiés lorsque l'édition princeps est une simple reproduction des manuscrits plus ou moins corrigés. Dans notre opinion, le terme « inédit » doit être exclusivement réservé au texte publié pour la première fois. Nous doutons et nous ne souhaitons pas d'ailleurs qu'il fasse école. Les expressions « recensuit, recognovit » désignent très exactement le travail fait par la philologie moderne sur des textes déjà imprimés.

Sous cette double réserve, et sans approuver non plus l'amertume avec laquelle M. Jahn parle de certains historiens de la littérature byzantine, nous n'avons qu'à nous féliciter de voir ce patriarche de la philologie grecque consacrer ses rares loisirs à ce genre d'exhumation.

C. E. R.

---

447. — **Ioannis Stobaei Anthologium**; vol. III, Anthologii libr. III ab Ott. Hense editum continens. Berlin, Weidmann, 1894. 1 vol. in-8. LXXX-770 pp. Prix : 20 m.

M. Wachsmuth avait déjà publié les deux premiers livres de l'Anthologie de Stobée (*Eclogae* physiques et morales) et il semblait difficile d'égaler cette belle édition. Celle que son collaborateur M. Hense vient de donner du troisième est peut-être plus remarquable encore (*Florilegium*, titres 1-42). Les nombreux articles écrits par M. Hense, principalement dans le *Rheinisches Museum*, disent assez combien cette édition est nouvelle, indispensable et définitive. Pour la première fois, le texte de Stobée se détache de la vulgate si mal autorisée, et est solidement établi d'après les chefs des deux familles, le manuscrit de Vienne et celui de l'Escurial. Il s'ensuit que ni pour l'ordre des extraits, ni pour l'indication des lacunes, ni pour le texte des auteurs, le Stobée de M. H. ne ressemble à celui que nous connaissons; que dans les recueils de fragments, même les mieux faits, il faudra toujours recourir à M. H. pour ceux qui sont extraits de Stobée, et que l'on aura ainsi un nombre très considérable de détails, parfois d'erreurs graves à corriger (par exemple

---

1. Lire un compte-rendu détaillé d'E. de Muralt, dans la *Revue de théologie et de philosophie*, à Lausanne, juin 1894, p. 289-292.

dans l'attribution des fragments comiques). Il s'ensuit encore que pour les auteurs conservés d'ailleurs, les variantes fournies par Stobée devront toutes être vérifiées, sans exception. Dans ce travail le livre de M. H. sera un instrument d'un merveilleux secours. L'appareil critique (où quelquefois les choses pourraient être dites plus brièvement et moins souvent répétées), est un modèle de conscience, d'exactitude et de clarté : l'histoire du texte y est faite avec le plus grand soin, de peur que la vulgate n'en impose, alors que très souvent elle n'est due qu'à l'arbitraire des précédents éditeurs, et surtout de Gesner.

M. H. a toujours collationné son texte avec celui des meilleures éditions critiques des auteurs. Cependant pour l'Euthyphron, l'Apologie et le Criton, il eût dû se servir des éditions *ad usum scholarum,* de M. Schanz, où l'appareil est bien meilleur que dans l'édition critique de 1875 [1]. Je reprocherai également à M. Hense, dans les passages communs à Stobée et au papyrus du Phédon, d'avoir consulté des collations insuffisantes de ce papyrus. Pour Plutarque, on est quelquefois étonné de voir mentionnée comme autorité, à la place d'une tradition manuscrite, l'édition Bernadakis. — Les renvois aux recueils de fragments sont également excellents ; cependant pour Zénon, M. H. ne renvoie à aucune édition, bien que celle de Pearson ait déjà deux ans de date ; je ne comprends pas davantage pourquoi les fragments comiques sont toujours donnés d'après Meineke, alors que M. H. cite et connaît les trois volumes de Kock.

Le rapprochement avec les autres florilèges est toujours fait, et M. H. indique de plus les principaux passages où se trouvent cités les extraits faits par Stobée : le travail de la recherche des sources sera ainsi extrêmement facilité. Ces indications, qui supposent un si énorme labeur, sont particulièrement précieuses pour les extraits anonymes anecdotiques : signalons à ce propos que l'extrait 13, 56 vient de Plutarque, *Dion,* XX, 1, ou tout au moins de la même source. — Le livre se termine par une table de concordance avec la numération de Meineke. M. H. a eu le tort de ne pas y indiquer les extraits qui ne sont pas dans celui-ci ; on ne s'aperçoit pas ainsi qu'il y en a un assez grand nombre, surtout au chap. 13, et quelques-uns (passages de tragiques et de Platon) importants et pouvant fournir d'intéressantes variantes. Pourquoi enfin dans les extraits un peu étendus M. Hense n'a-t-il pas cru devoir, comme M. Wachsmuth, reproduire en marge la pagination ordinaire? il faudrait, dans un livre d'une utilité aussi immédiate, que tout fût calculé pour la plus grande commodité.

Souhaitons enfin que le quatrième volume vienne rapidement terminer cette belle œuvre scientifique. P. Couvreur.

1. Quelques omissions bien naturelles : 21, 3 pour ὀργή, Platon porte ὀργῇ ; 23, 7, il a καὶ devant αἰσθάνεσθαι ; 11, 6, id. devant χρηστόν ; 131, 10 ἀνθρώπων ; 24, 18 μᾶλλον προθυμήσονται, etc. — P. 25, 7-8, ponctuation défectueuse.

448. — Gutschmid (Alfred von), **Kleine Schriften**, herausgegeben von Franz Ruehl. IVter Band : *Schriften zur griechischen Geschichte und Literatur*. Leipzig, Teubner, 1893, viii-631 Gr. in-8. Prix : 20 mk.

Il est inutile de rappeler ici l'autorité de Gutschmid en matière de science et de critique historiques. Tous les écrits du maître sur l'histoire et la littérature grecques méritaient d'entrer dans la collection des *Kleine Schriften*. M Fr. Rühl a bien fait de les réunir en un seul volume, plutôt que d'y joindre, comme il se l'était proposé à l'origine, les écrits relatifs à l'histoire de Rome et du moyen âge.

L'ordre chronologique s'imposait à l'éditeur de ces études. Mais il nous sera permis de signaler d'abord aux lecteurs de la *Revue* celles qui, étant inédites, présentent un intérêt particulier.

Des *Recherches chronologiques sur la plus ancienne histoire grecque* (I) on ne connaissait jusqu'à ce jour qu'une partie détachée, sous le titre « *Die makedonische Anagraphe*. » Gutschmid avait publié cette savante étude comme un spécimen des recherches plus étendues qu'il avait entreprises. L'œuvre demeure inachevée; mais du moins les notes amassées par l'auteur ne seront-elles pas perdues pour la science. — L'essai inédit sur les *Surnoms des rois hellénistiques* (IV) date de vingt ans environ : Gutschmid lui-même, dans un écrit postérieur, a changé quelques-unes des vues qu'il y expose; mais sa théorie, suivant M. Rühl, n'a pas été modifiée par les progrès de la numismatique. — Le morceau intitulé *Index fontium Herodoti* (VII) sera également utile, bien que la méthode suivie par Gutschmid dans le classement des sources donne prise à la critique : le problème des sources écrites et des traditions orales dans l'œuvre d'Hérodote n'avait pas été posé encore en 1870 comme il l'a été depuis. Néanmoins le répertoire dressé par Gutschmid ne manquera jamais d'intérêt, quelque parti que l'on prenne dans la discussion. — C'est une analyse et un commentaire suivi des *Livres sibyllins* que contient l'étude n° xii : un autre cahier manuscrit renfermait les notes critiques recueillies par Gutschmid en vue d'une édition nouvelle de ces livres; ces notes sont entre les mains du professeur Mendelssohn, qui en fera bon usage. Le commentaire, que publie dès aujourd'hui M. Rühl, servira à éclaircir certaines difficultés du sujet; malheureusement, le manuscrit, inachevé, ne fournit aucune indication sur la date et les auteurs auxquels Gutschmid attribuait la composition des différents livres. — Enfin, les deux derniers morceaux inédits (XIII et XIV) proviennent des leçons professées par Gutschmid sur l'*Histoire de l'historiographie grecque* et sur le traité de Josèphe *contre Apion*. A ces leçons, rédigées d'avance pour son cours, le professeur ajoutait chaque fois des développements accessoires, que M. R. a pu en partie restituer d'après les notes prises par les élèves. Mais des lacunes subsistent, et c'est ainsi que l'étude sur l'historiographie grecque ne présente aucune conclusion sur Hérodote ni sur Thucydide.

Parmi les écrits déjà publiés, on relira avec plaisir plusieurs comptes rendus qui ont la valeur de petits traités originaux : le livre d'Ad. Schmidt, par exemple *(Das Perikleische Zeitalter)*, et les études de Holzapfel *(Untersuchungen über die Darstellung der griechischen Geschichte von 489-413 v. Chr.)* ont fourni à Gutschmid l'occasion de traiter plusieurs des questions fondamentales qui intéressent l'histoire du v° siècle. D'autres articles se rapportent à la vie de Sappho, aux *Helléniques* de Xénophon, etc... Un index détaillé termine le volume, qui rendra aux érudits les plus grands services.

Am. HAUVETTE.

---

449. — **Lexicon Caesarianum confecit** H. MEUSEL. **Tabula conjecturarum.** Berolini, W. Weber, 1893, 93 pp. in-8.

M. Meusel a joint au lexique de César qu'il avait commencé depuis de longues années, un tableau des principales conjectures tentées par les éditeurs sur le texte. Il est inutile d'insister sur l'utilité de ce fascicule et sur la peine qu'il épargne aux latinistes. Il serait bien désirable qu'un pareil travail fût fait pour tous les auteurs importants. Avec un bon lexique et une édition reproduisant brutalement les manuscrits et leurs variantes, sans corrections d'aucune sorte, on aurait tous les instruments de travail seuls nécessaires. Mais les besognes brillantes tentent plus libraires et auteurs que les besognes utiles. L'humanisme, entreprise de badigeonnage et de restauration pour monuments antiques, chassé de nos musées, règne encore en maître dans l'étude des textes.

M. D.

---

450. — **Commentarii notarum Tironianarum,** cum prolegomenis adnotationibus criticis et exegeticis notarumque indice alphabetico. Edidit Guilelmus SCHMITZ. Lipsiae, in aedibus B. G. Teubneri. 1 cahier cartonné, 117 pp.; 132 pl. lithographiées; petit in-fol. Avec deux boîtes cartonnées en forme de livre. Prix : 40 m.

M. Schmitz s'est voué à l'étude et à la publication des notes tironiennes. On sait qu'un inconnu, à une époque plutôt récente, les a recueillies par ordre de matières dans un manuel en six livres, *Commentarii*, qui a été autrefois publié par Gruter dans son *Thesaurus*. C'est la seule édition qui en existait avant le travail dont je viens de transcrire le titre. Elle était insuffisante, même sous sa première forme (1603); car cette partie du *Thesaurus* a été gâtée en 1707. Les philologues de notre temps, qui ne négligent aucune parcelle de la science des écoles où les barbares fréquentèrent, ne pouvaient laisser longtemps intact un manuel d'enseignement, qui, comme d'autres,

doit retenir quelques échos des leçons des savants et des antiquaires de la bonne époque.

M. G. S. s'était préparé de longue date à la tâche qu'il vient de terminer. Dès 1877, il pouvait réunir en un volume les articles et les notes qu'il avait disséminés dans divers recueils et en diverses circonstances [1]. Le plus important de ces *Vorarbeiten* était le mémoire intitulé *Tironiana*, d'abord inséré dans les *Symbola philologorum Bonnensium* [2]. On y trouvait déjà la description détaillée des manuscrits les plus importants des *Commentarii* et un exposé des vues de l'auteur sur l'origine de cette espèce de tachygraphie. M. S. n'a guère fait que reprendre, en les complétant surtout pour les descriptions de manuscrits, les lignes déjà arrêtées de son mémoire de 1867.

Il n'y a pas lieu de discuter la première partie des prolégomènes consacrée à la tradition du texte. M. S. a consulté directement dix-neuf manuscrits; il faut y ajouter un fragment perdu, dont Bon. Smit (Vulcanius) nous a conservé les leçons, et le manuscrit de Gruter. Toutes ces sources se répartissent en cinq groupes; la meilleure est un manuscrit de Cassel, du IXe siècle. L'archétype commun ne remonte pas plus haut. En conséquence, M. S. a reproduit la première main du Cassellanus, rejetant dans le bas des planches les notes contenues dans les autres manuscrits, et dans l'apparat (troisième chapitre du cahier cartonné joint aux planches) les variantes avec les observations critiques ou explicatives jugées indispensables. Cet apparat est à la fois net et concis.

C'est l'histoire sommaire des notes tironiennes qui prêterait le plus aux objections dans ces prolégomènes. Le point de départ de M. S. est un court fragment de Suétone (Reifferscheid, 135) : « Vulgares notas Ennius primus mille et centum inuenit. Notarum usus erat, ut quicquid pro contione aut in iudiciis diceretur librarii scriberent simul astantes diuisis inter se partibus quot quisque uerba et quo ordine exciperet. Romae primus Tullius Tiro Ciceronis libertus commentus est notas sed tantum praepositionum. Post eum Vipsanius, Philargyrus, et Aquila libertus Maecenatis *aljus* aliaš addiderunt. Denique, Seneca contracto omnium digestoque et aucto numero opus effecit in quinque milia. » A qui lit sans prévention ce texte, apparaît la juxtaposition de deux notices différentes, qui sont simplement mises bout à bout. La première attribue à Ennius l'origine des notes, en définit l'usage et le but; elle est complète avec *exciperet*. Au mot *Romae* commence une seconde notice qui n'a rien de commun avec la précédente. Tandis que la première présente le recueil des notes sortant tout formé de la tête d'Ennius (1,100 notes est environ le dixième de

1. *Beitræge zur lat. Sprach-und Literaturkunde*, Leipzig. Teubner.
2. Leipzig, Teubner, 1864 et 1867, 2 fasc. in-8°; pp. 529-554.

ce que nous possédons[1] et le principal accroissement est dû incontestablement aux derniers temps), la seconde notice montre le recueil se constituant peu à peu, par couches successives, à chaque génération, depuis Tiron, qui inventa seulement les sigles des prépositions. Aucun raisonnement ne prévaudra contre l'antithèse de *Ennius primus mille et centum inuenit* avec *primus Tullius Tiro commentus est notas sed tantum praepositionum*. Le mot *Romae,* en tête de cette dernière phrase, semble indiquer une opposition avec ce qui se passait ailleurs, à Athènes par exemple; nous serions ici en présence d'un fragment d'histoire générale de la tachygraphie.

M. S. a pourtant essayé de concilier toutes ces données et de défendre la tradition. Il a sans doute raison d'identifier Ennius le sténographe avec le poète; Ennius sans épithète, c'est le vieil Ennius, et on a tort de recourir à un grammairien sur l'existence duquel on discutait déjà à l'époque de Suétone, deux cents ans à peine après sa mort, s'il a jamais vécu. Mais les impossibilités s'accumulent si l'on prend au sérieux une pareille assertion. Les réformes grammaticales d'Ennius nous sont connues par Festus, c'est-à-dire par Verrius Flaccus; l'invention des notes au contraire est attribuée à Ennius par Suétone extrait d'Isidore : Isidore est notre dernier témoin, et, suivant son usage, il ne dit pas d'où il tire ses renseignements [2]. On a remarqué aussi que la sténographie, pratiquée à l'assemblée et au tribunal, aurait été inventée en un temps où l'éloquence n'existait pas comme art, bien avant le jour où de bons orateurs craindraient encore de voir leurs discours reproduits par l'écriture [3]. M. S. croit trouver des preuves de son opinion dans la forme de l'L dans les notes (à angle aigu) : mais cette forme a été usitée après Ennius jusqu'à la fin de l'époque républicaine. L'absence d'Y n'a pas plus de portée. Cette lettre n'a jamais servi qu'à transcrire des noms étrangers. On peut aussi penser que les inventeurs de la tachygraphie latine, en vrais Romains, à la fois pratiques et systématiques, avaient quelques théories qu'ils ont essayé de faire prévaloir dans la mesure du possible. Or, une doctrine professée par Varron surtout, n'admettait que seize lettres dans l'alphabet[4]; à défaut d'autres suppressions, les auteurs des notes ont pu se donner satisfaction en proscrivant l'Y. Les *Commentarii,* vrai dictionnaire d'antiquités, paraissent bien être sortis d'un milieu où les sciences cul-

---

1. *Symbola*, p. 539.
2. C'est d'Isidore qu'un des manuscrits des Notes a tiré cette Notice.
3. Cic., *Brutus*, 92 : « memoriam autem in posterum ingenii sui non desiderant, cum se putant satis magnam adeptos esse dicendi gloriam eamque etiam maiorem uisnm iri, si in existimantium arbitrium sua scripta non uenerint;... quod melius putent dicere se posse quam scribere quod peringeniosis hominibus neque satis doctis plerumque contingit. » Il est question de Galba. consul en 144. Cf. *pro Clu.* 140.
4. W. Schmid, dans *Philologus*, t. 52, 1893, 376 sqq.

tivées par Varron étaient en honneur [1]. Pour expliquer l'indication *Romae*, M. S. suppose qu'Ennius a inventé les notes avant que Caton l'eût amené, en 204, de Sardaigne à Rome. Cependant rien dans le texte ne peut servir de base à une telle hypothèse, et elle est en soi invraisemblable. M. Lucien Müller l'a bien vu, quoiqu'il adopte le reste des opinions de M. S. et aille même jusqu'à considérer comme possible l'existence d'un bureau de sténographes dirigé par Ennius [2]. Mais tout se tient dans la thèse de M. Schmitz : si l'on rejette cette conjecture, *Romae* restera inexplicable.

La deuxième partie de l'extrait d'Isidore n'offre aucune difficulté et elle présente les faits sous une forme raisonnable. D'abord les notes sont inventées pour quelques mots usuels, les prépositions, il faut entendre par là sans doute les préfixes. Comme l'histoire se recommence, les abréviations les plus fréquentes au moyen âge sont aussi des préfixes, *per*, *pro*, *con*, *prae*. Puis, la commodité fait qu'on étend peu à peu le procédé. Rien n'empêche de supposer avec MM. Zangemeister et Schmitz que Tiron aura joint à sa liste quelques mots très usuels, le nom du lieu de sa résidence, *Puteoli*, entre autres. Mais le principal de son invention portait sur les prépositions. Autrement il faut rejeter, comme fait M. Schmitz, l'assertion de notre texte en un point vraisemblable, après l'avoir suivi aveuglément quand ses renseignements étaient des plus suspects. Pour augmenter le rôle de Tiron, M. Schmitz se fonde principalement sur la traduction en signes d'expressions tirées de Cicéron et de notions géographiques propres à ces années de la fin de la République et du règne d'Auguste. Mais il est à remarquer que les auteurs des Commentarii ont puisé chez les auteurs classiques en général : César (noms gaulois comme *Domnorix* 116, 9, etc.), Tite-Live (*Arons* 115, 14, qui pourrait provenir de Lucain, mais on a *Liuius* 116, 94, et pas *Lucanus*), Horace ; Cicéron n'y paraît que comme l'un d'entre eux [3]. M. S. convient d'ailleurs que le recueil s'est considérablement accru à une basse époque ; il est assez hasardeux d'en tirer des arguments au sujet de son origine première [4]. Le reste de la notice peut présenter des difficultés de détail, dont M. S. a résolu heureusement plusieurs [5] ; aucune n'est insurmontable et de nature à faire naître des doutes.

1. Cf. l'énumération des matières dans les prolégomènes de M. Schmitz, pp. 10-11.

2. *Quintus Ennius*, 212.

3. On doit remarquer cependant des phrases entières tirées des discours : *quousque tandem abutere, Catilina, patientia nostra*. Mais ces extraits vont de pair dans les manuscrits qui les donnent avec des mots barbares ou germaniques (*Symbola*, 536) ; ce sont des additions de basse époque.

4. Il y a pourtant des indices. Dans cette liste de noms propres, par exemple, je vois que les noms grecs usités dans les derniers siècles et les noms barbares viennent surtout en fin de liste dans chaque lettre de l'alphabet : *Alamannus ; Ephidoforis, Epigratis, Euretice, Eurefule ; Francus ; Galesius ; Nimifagoras*.

5. Notamment l'objection de Sarpe, reprise par Teuffel, tirée de Sen., *ep.*, 90, 25.

Il me paraît donc probable qu'Isidore a juxtaposé dans ce passage deux récits différents. Le premier, qui provient peut-être d'une collection d'εὑρήματα, d'origine stoïcienne ou autre, a pour but de définir l'objet et la nature des notes et de placer l'invention sous le patronage d'un nom illustre; elle s'oppose naturellement à d'autres notices du même genre relatives à d'autres inventions et dont les éléments essentiels sont une définition et un nom propre. Le deuxième morceau, tiré sans doute des œuvres généralement si sûres et si bien informées de Suétone, est un fragment d'une histoire sommaire de la tachygraphie; il s'oppose à un fragment perdu, qui précédait, et dans lequel il était question de la tachygraphie chez d'autres peuples, les Grecs probablement. Les renseignements qu'il fournit sont seuls dignes de foi.

Cette discussion d'un point d'ailleurs obscur ne saurait empêcher de reconnaître le grand service rendu par M. Schmitz. Il nous donne les éléments d'un des plus intéressants chapitres de l'histoire de l'écriture. Il fournit aux paléographes un bon instrument de travail. On ne doit sans doute pas exagérer l'importance de la science des notes dans le déchiffrement des manuscrits. La plupart des textes écrits en notes tironiennes sont des extraits d'auteurs ecclésiastiques; le principal manuscrit de ce genre est le Psautier de Dresde. En dehors de là on peut citer le fragment des lettres de Pline, publié par M. S. de Vries (1890) et le manuscrit perdu d'Hygin *de sideribus*, mentionné par Bembo [1]; à ces textes connus, on doit ajouter deux manuscrits de Virgile, où Servius est souvent écrit en notes : le ms. de Berne 165 et le ms. de Paris, B. N. lat. 7925 [2]. Les savants, qui n'attachent d'importance qu'à l'objet de leurs études, pourraient donc voir tout au plus dans les notes une curiosité. Mais elles intéressent toute l'histoire de l'antiquité. Elles permettent souvent de saisir des faits curieux de prononciation ou d'orthographe : M. S. l'a montré dans ses *Beiträge*. Elles sont aussi un moyen de corriger les textes. Le regretté Julien Havet, le maître de ces études en France, me signalait un jour le rôle possible des notes tironiennes dans la tradition de certaines œuvres ecclésiastiques, les sermons, recueillis d'abord par la sténographie; on pourrait bien avoir à redresser les fautes du tachygraphe comme celles des copistes qui lui ont succédé, sans parler des notes mal lues. Enfin les *commentarii notarum* sont un fragment de l'encyclopédie de l'antiquité au même titre que les glossaires, et peuvent nous fournir bien des renseignements de même nature. Au moment où s'achève le *Corpus glossariorum*, il était naturel de donner une édition manifestement destinée à le compléter. C'est ce qu'a compris la librairie Teubner qui n'a rien épargné pour que l'œuvre fût digne d'elle. Mais ces considérations sur l'utilité de ces publications pourront être reprises avec plus de détail et

1. *Classical Review* (Ellis), 1891, t. V, 38.
2. Chatelain, *Paléographie des classiques latins*, pl. LXVII et LXXIII, 2°.

de précision quand M. Schmitz nous donnera le lexique tironien qu'il nous promet. Il aura ainsi réuni l'œuvre de Gruter et celle de Kopp et mis le couronnement au travail de toute une vie.

Paul LEJAY.

---

451. — **P. Vergili Maronis opera,** apparatu critico in artius contracto iterum recensuit Otto RIBBECK. Vol. I, Bucolica et Georgica. Lipsiae, in aedibus B. G. Teubneri, 1894, VIII-208 pp. in-8.

Dans les deux pages de préface qui précèdent cette réédition, M. Ribbeck ne ménage pas les expressions de son dégoût pour ce genre de travail. Au lieu de revenir avec joie à un poète aimé et aux occupations de sa jeunesse, M. R. s'est seulement résigné à sa tâche pour que des mercenaires ne moissonnent pas sa récolte : «cui consilio. obtemperare malui quam dementendas mercenaria opera segetes meas aliis relinquere ». On ne peut donc espérer beaucoup de nouveau d'un livre entrepris dans ces conditions. Çà et là on trouvera cependant des références qui manquaient à l'ancienne édition et des renvois à des travaux parus depuis. Mais, ici encore, la lassitude se fait jour : « quae (coniecturae) cum magna ex parte uel inutiles uel adeo ineptae uisae sint, paucas siue nominis auctoritate siue ingenii lumine quodam insignes selegi, ceteras silentio praetermisi ». En revanche, l'apparat critique a été allégé d'une partie des variantes orthographiques (on trouve cependant assez régulièrement la variante *-es* pour *-is* signalée dans les mots comme *montes*). Les variantes portant également sur les indications des personnages des églogues ont disparu. Les lettres destinées à indiquer en manchettes le dessin des strophes des églogues ont été supprimées. Un seul manuscrit nouveau figure dans l'apparat, le manuscrit de Prague. On regrettera vivement le tableau des *auctores et imitatores;* M. Ribbeck devrait bien le réimprimer à la fin de son dernier volume ou en un fascicule spécial [1]. En ne tenant pas compte de cette suppression, la nouvelle édition a vingt-trois pages de moins que l'ancienne.

P. L.

---

452. — **Q. Horatius Flaccus,** recensuit atque interpretatus est Io. Gaspar ORELLIUS; editio quarta maior, emendata et aucta. Volumen II, satirae, epistulae, lexicon Horatianum. Berolini, S. Calvary, 1889-1892; 831 pp. in-8.

453. — **Q. Horati Flacci sermonum et epistularum libri.** Satiren u. Episteln des Horaz, mit Anmerkungen von Lucian MUELLER. Prag et Wien. F. Tempsky; Leipzig, G. Freytag, 1891-1893; 2 vol. XXXII-277 IV-345 pp. in-8.

---

1. Les *Prolégomènes* sont exclus de cette réédition. La librairie Teubner pourrait en faire la réimpression non modifiée sous forme d'ouvrage particulier. Ils contiennent tant de renseignements de tout genre que l'on a besoin d'y recourir pour bien des questions qui ne touchent nullement à Virgile.

454. — **Q. Horatii Flacci carmina**; relegit et apparatu critico selecto instruxit Martinus Hertz. Berolini, apud Weidmannos. 1892. VI-239 pp. petit in-8. Prix : 2 m. 40

455. — Wilfrid P. MUSTARD. **On the eight lines usually prefixed** to Horat Serm. I. 10. Reprinted from Colorado College Studies, vol. IV. Colorado Springs, the Gazette Printing Company, 1893, 14 pp. in-8.

456. — Paul CAUER. **Wort-und Gedankenspiele in den Oden des Horaz.** Kiel u. Leipzig, Lipsius et Tischer, 1892. 59 p. in-8. Prix : 1 m. 50.

457. — **The Roman poets of the Augustean age,** by W. Y. SELLAR : Horace and the elegiac poets. With a memoir of the autor, by Andr. LANG and a portrait. Oxford, at the Clarendon Press, 1892 ; XIV-362 pp.

La nouvelle édition du grand Orelli a été déjà annoncée [1]. Cette œuvre considérable est maintenant terminée. Son prix élevé la rendra accessible à peu de particuliers et pourtant elle peut tenir lieu de bien des livres sur Horace et suffire aux besoins ordinaires de l'enseignement. L'exécution typographique des derniers fascicules est plus correcte. Dans l'ensemble, le livre fait honneur à M. Mewes qui l'a mis au point et complété dans une large mesure.

L'édition de M. Lucien Müller a un autre caractère; elle ne doit pas être une sorte de recueil critique de ce qu'on peut dire actuellement de plus probable sur le texte d'Horace; elle doit être un pas en avant et réaliser un progrès. On peut affirmer qu'il en est ainsi et désirer que l'auteur reprenne avec ce détail et dans ce format son édition des Odes. M. Müller fera bien d'indiquer le chiffre des pièces dans le titre courant. Cette omission dans le volume des satires en rend le maniement fort incommode. Le commentaire, qui est surtout explicatif, est très solide et plein de renseignements précieux. Les personnes qu'auraient pu choquer certaines expressions des précédentes publications de l'auteur n'y trouveront rien qu'une science sereine et le trésor d'observations lentement accumulées par le philologue qui célébrait naguère son jubilé horatien.

On est surpris que la librairie Weidmann se soit refusée à publier un apparat critique sommaire. M. Hertz a dès lors été forcé de donner seulement de brefs renseignements et d'indiquer les points où une conjecture ancienne ou nouvelle paraît nécessaire. Le volume devient ainsi très intéressant pour le philologue dont la pensée se trouve excitée et piquée par ces observations. Mais un livre de ce genre ne paraissait pas destiné à prendre place dans une collection où figurent, par exemple, le Catulle de Schwabe et le Juvénal de Jahn-Bücheler ; il rendra surtout service dans les conférences de philologie, comme un recueil inépuisable de thèmes de discussion. Il contient toutes les œuvres d'Horace, bien que le titre *Carmina* puisse sembler moins promettre.

M. Mustard pense que les vers *Sat.*, I, x, 1-8 (corrigés surtout d'après F. Marx, *Rh. Mus.*, 41, 552) ont été tirés d'une autre source

1. *Rev. crit.*, 1891, I, 273.

plutôt que composés pour expliquer la satire, dont ils contredisent la doctrine. Il est alors difficile d'expliquer *ut redeam illuc*, qui sert de pont entre ces vers et le début de la satire. M. Lucien Müller les croit authentiques et tirés d'un commentaire perdu sur Horace. Cette dernière assertion n'est guère probable.

M. Cauer étudie les mots à double entente dans Horace. Il définit d'abord son sujet par des exemples tirés des épîtres (I, x, 16; xvii, 18; xx, 2 et 13; etc.) et des satires (I, iii, 6; II, ii, 56 et 64; v, 69, vii, 25). Il n'exclut de son sujet aucune variété, même le calembour. Il y aurait lieu au moins de faire une distinction entre les jeux de mots, par amusement de la conversation familière, et ces paroles profondes qui éveillent un sentiment ou une image en évoquant directement une autre image ou un autre sentiment. Ce dernier procédé, dont ce que je crois qu'on appelle l'ironie sophocléenne est une variété, est très fréquent dans la poésie latine. C'est la cause principale de son intensité d'expression pour qui lit lentement et en laissant aux mots le temps de produire tout leur effet. J'en ai cité naguère un exemple d'Ovide. En voici un autre que j'emprunte à M. Cauer. Dans Horace, odes, IV, 8, on est tout à coup surpris de voir le poète confondre les deux Scipions. Mais au v. 17, *incendia Carthaginis* désigne uniquement de prime abord l'incendie de la flotte; seulement l'expression est choisie volontairement obscure, pour éveiller dans l'âme du Romain, par ce souvenir glorieux, le souvenir des flammes, qui cinquante-cinq ans plus tard devaient détruire Carthage. M. Cauer voit dans ce genre d'explication un moyen de résoudre un certain nombre de questions encore pendantes. Il n'a pas tort. Mais il nous assure un gain meilleur, une connaissance plus profonde et plus raisonnée de l'art d'Horace [1].

Le livre de Sellar est trop connu pour que j'insiste longuement sur le goût sûr et la finesse pénétrante dont ce dernier volume est une nouvelle preuve. L'auteur n'aura pas eu la joie de terminer son œuvre. Les chapitres consacrés à Horace et aux élégiaques étaient seuls complets. Le dernier, sur Ovide, n'est qu'un recueil de notes et d'esquisses. Tel qu'il est, ce volume est le bienvenu. M. Lang, qui a écrit sur Sellar une notice qui est bien dans le ton de l'ouvrage, dit quelque part qu'une telle œuvre eût en France conduit son auteur à l'Académie. Cet éloge, si c'en est un, est mérité. On ne saurait trop savoir de gré à un écrivain qui a rouvert pour une littérature méconnue les sources de l'admiration d'autrefois.

L.

---

1. M. Cauer développe assez longuement ses idées; son étude sur IV, 8, 17 est une étude sur l'ode entière et par suite sur la prétendue loi de Meineke. La bibliographie et le résumé des travaux antérieurs s'étale largement : c'est une raison de plus de ne rien oublier, ainsi l'excursus IV de la *Métrique grecque et latine* de Frédéric Plessis.

458. — G. G. Curcio. Studio su **P. Papinio Stazio**. Catane, Giannotta, 1893. in-8, ix-204 p.

Nous avons ici une œuvre de jeune homme avec les qualités et les défauts qu'elles ont dans tous les temps et sur tous les sujets : lacunes; lapsus, erreurs graves, et même de pleines étourderies [1], mais aussi avec un enthousiasme réel pour le sujet choisi, une chaleur vraie qui se sent en bien des pages, le désir sincère d'animer et de renouveler, autant que possible, les parties diverses du sujet. Voilà qui recommande tout à fait le livre.

J'indique d'abord brièvement ce qui me paraît malheureux dans cet essai ; j'en relèverai ensuite les qualités qui sont réelles et sérieuses.

Une étude sur Stace, particulièrement pour ce qui concerne les Silves, présente actuellement et offrira toujours sans doute des difficultés de tout genre. La valeur historique de ces petits poèmes improvisés et les défauts de goût où glisse doucement l'auteur, tout cela d'une manière générale est bien connu ; dès qu'on arrive au détail, aux faits. aux dates, parfois même au sens, tout s'obscurcit, et souvent tout nous échappe dans cet auteur pour lequel nous manquons d'ailleurs presque de tout secours. Ce n'aurait pas été trop de l'érudition d'un Friedländer pour nous aider; mais tout en tirant beaucoup des Silves pour son histoire des mœurs romaines, le savant professeur de Kœnigsberg ne s'est préoccupé, du moins dans ce qu'il a publié, que d'éclaircir un des côtés du sujet. Dès qu'un débutant s'y engageait, la suite était facile à prévoir : combien il était probable qu'il n'éviterait pas les banalités et qu'il enfoncerait plus d'une porte ouverte [2], et, quand il arriverait, ce qui ne tarde pas, aux chausses-trappes et aux précipices, parviendrait-il même à rester debout? [3] Ajoutons que M. Curcio se défiant trop peu de lui-même, a rédigé et aussi fait imprimer son travail avec une précipitation fâcheuse [4].

---

1. Je cite tout de suite l'une des plus singulières, qui détone singulièrement dans un travail qui prétend contenir une étude générale sur l'époque de Stace : voir la p. 97, avec la note 3 : par le *jus trium liberorum*, Martial, devenant le *précepteur de trois jeunes princes*, aurait été investi d'une charge à la cour et mis ainsi à l'abri de la pauvreté. C'est à n'en pas croire ses yeux.

2. Voyez ici surtout p. 91 et suiv. le commencement du ch. V, de la première partie, sur les protecteurs des poètes ; p. 168, sur l'abus des descriptions dans les époques de décadence, etc.

3. Je goûte beaucoup les sages réserves de M. C. sur les prétendues improvisations de Stace ; sur l'éloge hyperbolique que, par piété filiale, il a fait de son père : mais sur quelle base fragile ou plutôt qui manque entièrement, M. C. ne s'avise-t-il pas d'imaginer que Stace le père a été le maître de Domitien (p. 9) et qu'il lui a enseigné le droit sacré ! Et M. C. de tabler là-dessus pour calculer la date et la durée du séjour de Stace à Rome, etc.

4. Les renvois insuffisants, faux renvois, fautes d'impression, il y en a à foison et presque à chaque page, et cela suffirait amplement à montrer l'inexpérience de l'auteur.

J'ai hâte de passer à l'autre face et de signaler les bons côtés de ce travail sur Stace; revue conscienscieuse de toute la littérature; très bonne table détaillée et index commode des amis de Stace avec renvois aux textes, aux autres auteurs et aux notices des savants modernes, particulièrement de Friedländer; bonne classification des Silves; vues justes, ingénieuses [1], développées avec finesse, voilà, je pense, par opposition à ce qui précède, de quoi faire largement compensation. Pour être juste, qu'on regarde donc cette étude comme un premier travail, sur un sujet très difficile, où l'auteur a certainement apporté sur quelques points une contribution fort estimable; où il a renouvelé, dans un véritable esprit historique, d'autres parties qui dans la critique traditionnelle se figeaient et demeuraient en dehors de la vérité; on conclura que, somme toute, ce travail était parfaitement digne d'être dédié au maître de M. Curcio, au professeur de Catane dont j'ai signalé récemment le beau travail sur Donat, à M. Rem. Sabbadini.

Émile Thomas.

---

459. — Th. Stangl. **Bobiensia**. Neue beitræge zur Textkritik und Sprache der bobienser Ciceroscholien. Progr. Munich, Lindl, 1894. 35 p. in-8.

En tête, une préface courte et dense d'une page où l'auteur résume l'historique de la publication des scolies de Bobbio et des travaux récents dont elles ont été l'objet: programmes ou articles de MM. Ziegler, Gaumitz et Schilling; en attendant l'édition nouvelle, pourvue d'index, que souhaitent également les philologues, les juristes et les historiens, M. Stangl apporte à cet ordre de recherches sa précieuse contribution consacrée tout entière à la langue de ces scolies. Suivent vingt-six pages de notes se référant aux pages d'Orelli. A la fin, index des remarques se rapportant à la grammaire et au style, au manuscrit (fautes habituelles et particularités du copiste), à la critique des scolies; enfin à d'autres auteurs.

M. S. reconnaît (p. 4) de fort bonne grâce que jusqu'ici la critique conjecturale, en tant qu'elle a été appliquée aux *Bobiensia* par lui comme par les autres, a manqué souvent le but faute d'une étude approfondie sur les formules, le vocabulaire, les fautes habituelles du copiste (pour combien d'auteurs, *mutanda mutandis,* éditeurs et critiques n'auraient-ils pas à faire le même *mea culpa?*) Forcé de se restreindre, M. S. n'a donné ici que l'essentiel. C'est un apport précieux que relève d'autant la leçon de méthode qui y est jointe. M. S. était d'ailleurs tout désigné pour mener à bien le présent travail. On n'a pas oublié qu'il a publié, il y a quelque dix ans, dans le *Rheinisches Museum* (XXXIX) des

---

1. Ainsi p. 175 et suiv. tout ce qui concerne les *Epicedia.* Il n'y aurait guère qu'à retrancher les exagérations de la fin du chapitre.

remarques de critique sur les scoliastes de Cicéron, fort appréciées de tous ceux qui connaissent les difficultés du sujet.

Cent vingt passages des scolies sont traités et discutés avec soin. La nature des fautes [1] est surtout très nettement établie, et un index permet facilement de les retrouver. Si je faisais des réserves, elles porteraient seulement sur l'application continue et peut-être excessive qui est faite ici de la méthode statistique. Elle fournit sans doute une excellente base; mais suffit-elle à tout et pour tout? Il faut admettre qu'à côté de toute règle il y a l'exception et que les probabilités ne se vérifient pas toujours. De ce que j'aie buté dix fois, est-il sûr que je vais faire encore ici-même un faux pas? Ce défaut n'est pas d'ailleurs particulier à M. Stangl. C'est bien plutôt une mode à laquelle sacrifie la science contemporaine. Notons encore qu'une douzaine de pages sont consacrées à défendre ici le texte du palimpseste contre de prétendues corrections et toutes sortes de changements inconsidérés.

E. T.

---

460. — **Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de Belgique,** par Alph. Wauters, archiviste de la ville de Bruxelles. Bruxelles, 1866-1894, 8 vol. in-4 (Publications de l'Académie royale de Belgique).

L'œuvre que M. Alphonse Wauters poursuit, avec tant de vaillance, est assurément l'une des plus importantes dont s'honore l'érudition moderne. On sait que le plan de l'ouvrage est conçu d'après celui des tables de Bréquigny, continuées par Pardessus. Le tome VIII mène le dépouillement jusqu'en l'année 1320; le tome IX est sous presse.

M. W. ne s'est pas contenté de publier la « table chronologique des diplomes imprimés concernant l'histoire de Belgique » il a placé en tête de chacun des volumes de son ouvrage une introduction où il a traité diverses questions soit de diplomatique, soit d'historiographie, soit d'histoire proprement dite, et chacune de ces dissertations est digne d'intérêt. C'est ainsi que le traité « des différentes manières de dater qui ont été successivement adoptées en Belgique », qui forme l'introduction au tome Ier, fait aujourd'hui autorité (Cf. A. Giry, *Manuel de diplomatique*, p. 114). Dans l'introduction au tome III, sont étudiées les « difficultés que présente la chronologie des diplômes, bulles et chartes au xiie siècle et au commencement du xiiie ». L'introduction au tome VI mérite d'être citée d'une manière toute particulière. C'est l'étude la plus ample et la plus forte que nous connaissions sur l'état social et écono-

---

1. En dehors des lacunes d'une ligne dans le palimpseste (p. 10 et suiv.), avec le cas opposé : discussion contre l'hypothèse de lacunes (p. 12), il s'agit surtout d'erreurs dues à quelque assimilation avec le commencement ou la fin d'un mot voisin.

mique de la Flandre et du Brabant à la fin du XIIIe siècle, étude appuyée sur la meilleure base, sur des documents d'archives. Aussi bien M. W. montre-t-il lui-même dans l'introduction au tome VII les abus où sont tombés nombre d'historiens en écrivant l'histoire de la Belgique au moyen âge d'après les chroniqueurs, surtout les chroniqueurs d'une époque postérieure, comme Jacques de Guyse, Jean d'Outremeuse, Jacques Meyer et autres. Cette crainte salutaire de l'emploi des chroniques pour l'étude de l'histoire est un trait commun à M. W. et à son savant confrère, M. Gilliodts-Van Severen, archiviste de la ville de Bruges, qui a écrit naguère sur ce sujet, dans *la Flandre*, des pages très remarquées. Dans l'introduction au tome VIII, dont la critique n'a pas encore rendu compte en France, M. W. décrit, d'après les documents de forme diplomatique, selon sa coutume, la situation respective de la Flandre, du Hainaut et du Brabant, au commencement du XIVe siècle, et la situation de ces provinces vis à vis de la France et de l'Empire. Sur bien des points M. W. s'attarde encore aux idées traditionnelles que l'érudition a largement battues en brèche depuis quelque temps : tels l'attentat d'Anagni et la fausse bulle de Boniface VIII qui aurait été mise en circulation par Philippe le Bel. Ce dernier prince est encore aux yeux de M. W. le tyran retors et dur auquel Michelet a donné une expression inoubliable; et — à ce propos — signalons la manière ingénieuse dont M. W. explique la relation de la bataille de Courtrai que l'on trouve dans les chroniqueurs, relation qui est, selon nous, conforme à la vérité, mais qu'un écrivain allemand, et à sa suite, quelques écrivains belges, ont récemment déclarée légendaire: c'est Philippe le Bel en personne qui, de propos délibéré, aurait introduit ce récit dans l'histoire : « L'on peut hardiment attribuer à Philippe le Bel l'invention du récit fabuleux suivant lequel les Flamands, à la bataille de Courtrai, auraient attiré la chevalerie française dans les fossés marécageux. » Pour M. W. le traité d'Athis — M. W. écrit, comme tous les historiens d'ailleurs, «Athies » — est un œuvre d'oppression et d'iniquité. Enfin, Clément V demeure l'humble vassal de Philippe le Bel. L'on retrouve donc dans l'ensemble les opinions cent fois ressassées par les écrivains qui se sont occupés de ces événements. Mais, d'autre part, on lira avec beaucoup d'intérêt la description du mouvement démocratique qui éclata au commencement du XIVe siècle dans toute la région qui s'étend entre le Rhin et l'Océan, y compris la France septentrionale, et qui fut le véritable prélude de cette grande crise sociale que les historiens ont appelée la guerre de Cent Ans. M. W. réfute en termes excellents également l'explication artificielle que nombre d'écrivains avaient donnée de l'origine des familles patriciennes dans les villes de la Flandre et du Brabant, et il n'a pas de peine à justifier l'opinion qu'il avait émise antérieurement, que le patriciat avait été produit par la puissance du mouvement commercial et la possession des biens-fonds dans les villes.

Voici quelques erreurs de détail qui, dans ce tome VIII, ont échappé au consciencieux érudit :

Les différents actes relatifs au traité d'Athis qui sont analysés pp. 172-176, doivent être datés de juillet 1305, au lieu de juin 1305;

Les lettres de Robert de Béthune citées p. 336, d'après l'inventaire des archives de la ville d'Ypres, doivent être datées du 12 mai 1309, au lieu du 4 mai;

La ratification du traité conclu avec le roi de France par les délégués de la ville de Bruges, mentionnée pp. 343-44, est du 4 juillet 1309, non du 4 juin;

La ratification du traité de paix avec le roi de France par les Gantois, en présence de Guillaume de Plaisians, analysée p. 344, est du 8 juin 1309, non du 5 juin.

P. 115, lire : « Foulques de Rigny », au lieu de « Renhi »;

P. 116, lire : « comte de Valois » au lieu de « duc de Valois » ;

P. 123, dans l'acte du 8 juin, il est question de Baudouin de Loncivès, en latin *de Longovado,* qui fut plus tard, capitaine pour le roi de la ville de Douai; puis garde des baillages de Lille, Douai et Béthune;

P. 130, dans l'acte du 15 juillet, lire : « de Castanet ».

P. 297, au lieu de : « Jacques de Certan, receveur du roi de France, » lire : « Jacques de Certauld ». C'était un Lombard; la forme italienne est : « Certaldi ».

L'on serait presque tenté d'écrire que les *Tables chronologiques* de M. W. ont eu trop de succès, quand on voit paraître des livres, en Allemagne notamment, dont les auteurs n'ont connu beaucoup d'actes qu'ils citent que par les analyses qu'en a données M. Wauters, en sorte qu'ils reproduisent exactement les erreurs qui ont pu échapper à ce dernier. Ces erreurs, il est vrai, sont rares. D'autre part, combien d'historiens ne doivent pas, dès aujourd'hui, une profonde reconnaissance au savant archiviste de la ville de Bruxelles qui leur a facilité leurs recherches par son long et minutieux travail !

Frantz FUNCK-BRENTANO.

---

461. — **Philippe le Bel et les Tournaisiens,** par Arm. d'HERBOMEZ, archiviste-paléographe. Bruxelles, 1893, in-8 (Extrait des *Bnlletins de la Commission royale d'histoire de Belgique*).

Encore trois ou quatre études semblables à celle que M d'Herbomez vient de consacrer à l'histoire des rapports de la ville de Tournai avec la couronne de France, sous le règne de Philippe le Bel, et l'histoire aura entièrement effacé le caractère que quelques écrivains ont arbitrairement attribué à ce prince, et qui, grâce à leur talent, s'est rapidement implanté dans l'opinion générale. Cette opinion a été résumée par Michelet en une ligne quand il a comparé le règne de Philippe le Bel à celui du diable. Il est impossible d'imaginer plus de sagesse et d'intelligence que le roi de France en apporta dans ses rapports avec la cité de

Tournai dont le rôle, socialement, militairement et commercialement, fut de si grande importance durant la longue et implacable guerre de Flandre. Ces rapports ont été exposés avec simplicité et précision par M. d'H., exclusivement d'après les chartes conservées soit en original, soit en transcription, aux archives municipales de Tournai et à la Bibliotèque nationale. L'auteur a, de la sorte, complété et lié l'une à l'autre les trois études qu'il avait publiées sur l'histoire de Tournai sous le règne de Philippe le Bel : *Comment le quartier du château fut réuni à la cité de Tournai en 1289* (Bull. de la Soc. hist. de Tournai, T. XXIV); — *Comment la commune de Tournai s'agrandit aux dépens du Comté de Hainaut à la fin du* XIII<sup>e</sup> *siècle* (Annales du Cercle archéol. de Mons, t. XXIII); — L'*Annexion de Mortagne à la France en 1314* (Revue des questions historiques, janvier 1893). La dissertation de M. d'H. est suivie d'un magnifique appendice composé de cent deux lettres de Philippe le Bel, relatives à la ville de Tournai, et qui étaient inédites pour la plupart.

Nous demandons l'autorisation de citer en entier la conclusion de l'auteur : « Tous ces actes royaux montrent l'accord intime qui n'a cessé d'exister, pendant tout le règne de Philippe le Bel, entre ce prince et les Tournaisiens. En ce temps-là, la ville, comme le roi, n'eurent jamais qu'à se louer l'un de l'autre et la bonne entente, en somme, fut également profitable à tous deux. Si le roi, en effet, a trouvé dans le zèle des Tournaisiens les moyens d'agrandir son pouvoir dans le Tournaisis, en diminuant d'autant celui du comte de Flandre, de l'évêque et du châtelain de Tournai; s'il a vu la commune de Tournai fortifier ses remparts, arrondir son territoire et reculer en même temps les limites du royaume de France, aux dépens du comté de Hainaut et de l'Empire, il n'en reste pas moins vrai que l'importance de cette commune, assez mince au début du règne de Philippe le Bel, était tout autre au jour de la mort de ce grand prince. La cité et le bourg de Saint-Brice agrandis de toute l'importance des quartiers des Chaux-Fours et du Bruille; les remparts refaits à neuf; la juridiction communale fortifiée, celle de l'évêque, du chapitre, de l'abbé de Saint-Martin réduite à de justes limites; le pouvoir de l'avoué, celui du châtelain anéantis; une banlieue importante constituée sur la rive droite de l'Escaut; et, malgré les sommes immenses dépensées pour obtenir ces résultats, malgré les pertes de tout genre résultant des guerres de Flandre, des finances pourtant prospères; voilà ce que la commune de Tournai présentait aux regards au commencement de l'an 1314. Alors le roi de France et la commune de Tournai apparaissent comme émergeant des ruines de la féodalité. »

P. 7, nous relevons une légère erreur : l'évêque de Tournai n'étendait pas son gouvernement spirituel sur la Flandre tout entière; le clergé de la Flandre occidentale relevait de l'évêché de Térouanne.

P. 43, M. d'Herbomez complète et rectifie les listes des baillis de

Vermandois sous le règne de Philippe le Bel données par Brussel *(Nouvel examen de l'usage des fiefs)* et Colliette *(Mémoires sur la province de Vermandois)*. Nous pouvons à notre tour préciser cette liste et y ajouter un nom nouveau celui de Jean de Voissy, qui succéda à Pierre Le Jumeau. La liste des baillis de Vermandois, sous le Philippe le Bel, se trouvera donc provisoirement constituée de la manière suivante :

Jean de Montigny, en 1288; — Philippe de Beaumanoir en 1290-1291; — Gautier Bardin de 1291 (déc.) à 1294; — Jean de Trie, entre 1294 et 1298[1]; — Gautier d'Autrèche, garde du bailliage en 1298[2]; — Guillaume d'Hangest, de 1301 à 1306; — Pierre de Jumeau en 1307-1308; — Jean de Voissy, en 1310; — Fremin de Coquerel, en 1311.

Frantz FUNCK-BRENTANO.

---

462. — **Les relations politiques de la Flandre avec la France au XIVe siècle**, par M. Herman VANDER LINDEN. Bruxelles, 1893, In-8 (Extrait des Bulletins de la Commission royale d'histoire de Belgique).

Nous devons remercier M. Vander Linden d'avoir fait débuter son histoire des relations de la Flandre avec la France à l'année 1314, c'est-à-dire à la mort de Philippe le Bel, tandis qu'il se proposait, auparavant, de la faire commencer en 1305, c'est-à-dire à la conclusion du traité d'Athis. Il en agit ainsi pour ne pas empiéter sur l'ouvrage que nous préparons nous-même, *Philippe le Bel en Flandre*, et qui est actuellement sous presse. M. V. L. expose très clairement l'état des rapports de la France avec la Flandre à la mort de Philippe le Bel (29 novembre 1314) et la série de négociations entre les cours de France, de Flandre et de Rome auxquelles donna lieu l'aplanissement des difficultés subsistantes. On y voit bien l'effondrement de la politique française après la mort de Philippe IV; Philippe le Long la relève un instant, il avait l'esprit subtil et le génie administratif de son père; mais il n'avait pas sa « patte ». Le récit s'arrête à la mort de Philippe le Long (1322, 3 janvier). Nous savons que le jeune érudit se propose de le poursuivre jusqu'à l'époque où le *Transport de Flandre* fut annulé, c'est-à-dire où le comte de Flandre rentra en possession des châtellenies de Lille, Douai et Béthune que Philippe le Bel lui avait soustraites. Ce début nous fait bien augurer de la suite. L'étude de M. V. L. est la justification de cette phrase d'un autre écrivain flamand, M. Vanderkindere, dans un livre célèbre, *Le siècle des Artevelde* : « Si

---

1. Ce Jean de Trie fut nommé ensuite bailli de Caux, v. lettres — 1303, 2 juillet, Paris; de Philippe le Bel, cop. du XIVe siècle aux *Arch. Nat.*, JJ 35, f. 27 v° et JJ 36, f. 29 v°.

2. Gautier d'Autrèche ou Hautrège, avait été, en 1295-96, garde pour le roi de la ville de Bruges.

deux Philippe le Bel s'étaient succédé sur le trône, l'histoire de nos provinces aurait sans doute changé d'aspect; mais, loin de là, le règne du prince qui, sans ménagement, poursuivit la réalisation de sa politique nouvelle, fut suivie d'une vive réaction : la féodalité essaya de reprendre ses avantages; c'en est fait des grands projets de centralisation. »

M. V. L. se distingue d'une manière remarquable de tous les écrivains qui se sont occupés en Belgique de ces événements — en exceptant toutefois M. Vanden Bussche — par son impartialité et le sentiment exact des conditions où ces faits se déroulèrent. « La guerre qui éclate à différentes reprises entre le comte de Flandre et le roi de France, écrit-il, présente avant tout un caractère féodal ; c'est une guerre entre vassal et suzerain. » C'est la vérité même; on ne peut dire d'une manière plus simple et plus juste ; et cependant, étant donné que l'auteur porte un nom flamand, ce langage est extraordinaire. Puis il faut savoir gré au jeune historien de ne pas avoir accablé d'épithètes comme celles-ci — traîtres, félons, vendus, rénégats, parjures — la noblesse et le patriciat flamands qui, dans ces luttes, suivirent le parti du Roi ; pour réserver le mot « patriote » aux seuls démocrates qui suivirent le parti du Comte. Vers la même époque, en Italie, les guelfes (parti populaire, correspondant aux *clauwaerts* flamands) suivaient le parti français, tandis que les gibelins (parti aristocratique, correspondant aux *leliaerts*) suivaient le parti impérial. Guelfes, gibelins, clauwaerts et leliaerts étaient aussi bons patriotes les uns que les autres, ou, pour mieux dire, nul d'entre eux ne l'était, car, en ce temps, l'idée de patrie n'existait pas encore.

M. Vander Linden a appuyé son travail presque exclusivement sur les documents conservés au Trésor des chartes. Il en publie trente-trois en appendice. Notons à ce propos que les transcriptions conservées dans les registres JJ ne sont pas des minutes, comme il le croit, mais des copies, plus ou moins bien faites, — plutôt moins que plus, — sur les originaux.

Frantz FUNCK-BRENTANO.

---

463. — F. PRIEBATSCH. **Die Deutschen Stædte im Kampfe mit der Fuerstengewalt. — I. Die Hohenzollern und die Stædte der Mark im XVten Jahrhundert.** Berlin, Weidmann, 1892, in-8.

Le travail de M. Priebatsch sur la politique des Hohenzollern vis à vis des villes de la Marche de Brandebourg au xv^e^ siècle, forme le premier volume d'un ouvrage d'ensemble consacré à l'histoire de la lutte soutenue par les villes allemandes contre les princes territoriaux, à la fin du moyen âge. Ce sujet présente, à tous égards, un intérêt considérable. La politique urbaine d'une part, la politique monarchique de l'autre, sont impliquées dans presque tous les grands événements qui ont agité l'empire pendant le siècle antérieur à la Réforme. De la Vistule

à la mer du Nord et de la Baltique aux Alpes, il n'est pas un territoire où l'opposition radicale entre le particularisme étroit des villes et les tendances centralisatrices des princes n'aient déchaîné des guerres ou des *Fehden* plus ou moins longues et sanglantes. En dépit des différences locales, la lutte des ducs de Bourgogne contre les villes de Flandre et celle des électeurs de Brandebourg contre les villes de la Marche, ne forment que des épisodes particuliers de la grande crise qui a substitué finalement, dans le nord de l'Europe, l'État moderne aux républiques municipales. C'est transporter dans le passé des idées contemporaines que d'envisager, avec certains historiens, ces conflits séculaires comme un combat désespéré entre le despotisme et la liberté. En réalité, si l'on tient compte de la situation de l'empire à la fin du moyen âge, il devient évident que l'idéal des bourgeoisies était nettement réactionnaire et que si les princes ont triomphé, c'est parce que leur politique se trouvait répondre alors aux besoins d'une société en voie de transformation. Seuls, en effet, ils ont été, en face des défenseurs égoïstes des intérêts locaux, les représentants de la chose publique et s'il faut reconnaître qu'en abolissant des privilèges surannés et qu'en abolissant des franchises devenues injustifiables, ils ont voulu surtout soumettre également tous leurs sujets à l'impôt, il n'en est pas moins vrai qu'ils ont, du même coup, préparé et rendu possible l'égalité de ceux-ci devant la loi.

Ces idées se dégagent d'elles-mêmes de la lecture du livre de M. Priebatsch. Il ne faudrait pas croire cependant que l'auteur ait voulu écrire un plaidoyer en faveur de la politique monarchique. Son ouvrage, tout entier puisé aux sources, se borne à exposer les faits, mais ces faits ont une singulière éloquence. Après une longue préface dans laquelle M. P. démêle fort habilement les causes générales qui ont provoqué le conflit, il étudie successivement en détail la conduite des margraves Frédéric Ier (1415-1440), Frédéric II (1440-1470), Albert Achille (1470-1476), Jean Cicéron (1476-1499) et Joachim Ier (1494-1535) à l'égard des bourgeoisies. Avec le règne de Joachim se ferme la période des grands combats. Le prince désormais est décidément vainqueur et les villes doivent renoncer à former un État dans l'État.

Le livre de M. Priebatsch, écrit dans un style simple et clair, se lit avec intérêt, en dépit de quelques longueurs. Le seul reproche que l'on pourrait faire à l'auteur est d'avoir tenu compte trop exclusivement du côté politique des événements et de n'avoir pas toujours accordé une importance suffisante aux facteurs économiques et sociaux qui ont joué un si grand rôle dans la lutte qu'il étudie.

H. Pirenne.

---

464. — **Collectanea Friburgensia.** Commentationes Academicae Universitatis Friburgensium Helvet. fasciculus I : Die Correspondenz von Alfonso und Girolamo

Casati, spanischen Gesandten in der Schwerzerischen Eidgenossenschaft, mit Erzherzog Leopold V von Oestreich, 1620-1623, mit Einleitung und Anmerkungen herausgegeben von Heinrich REINHARDT. Friburgi Helvet. apud bibliopolam Universitatis, 1894, LXXXVII, 214 p. in-4.

La publication de M. Reinhardt inaugure, et cela d'une façon fort heureuse, une série de Mémoires qui doit paraître dorénavant sous le patronage de la nouvelle Université suisse de Fribourg. L'éditeur qui s'est déjà occupé à plusieurs reprises de l'histoire des cantons orientaux de la Confédération helvétique aux abords du XVII^e siècle, a mis au jour, d'après les originaux des Archives d'Innsbruck, la correspondance échangée entre les ambassadeurs de Sa Majesté Très Catholique en Suisse, et l'archiduc Léopold d'Autriche, évêque de Strasbourg et de Passau, gouverneur du Tyrol et des pays de l'Autriche antérieure, pendant les années 1620 à 1623. Les documents eux-mêmes ne manquent pas d'intérêt, et jettent çà et là un jour nouveau sur les négociations si embrouillées et parfois si contradictoires, relatives à la possession et aux passages de la Valteline, au début de la guerre de Trente Ans, qui ont tant occupé la diplomatie européenne à partir de 1618. Mais ce qui nous a paru plus curieux au point de vue scientifique et plus digne encore d'être signalé au lecteur, c'est la longue introduction de M. Reinhardt, qui donne à la fois des renseignements précieux sur la politique espagnole vis-à-vis des cantons, et nous fait connaître une véritable dynastie de chargés d'affaires espagnols, Milanais d'origine, résidant pendant plus d'un siècle à Lucerne, et faisant parfois en Suisse de la politique assez indépendante des instructions officielles rédigées à Madrid. Ce sont surtout Alfonso Casati (dont on nous donne une biographie détaillée), mêlé aux affaires de la Confédération de 1595 à 1621, et son fils Girolamo Casati (mort en 1624), qui sont les auteurs des correspondances reproduites ici Liés d'ancienne date au belliqueux évêque de Strasbourg, ils lui étaient fort dévoués et favorisaient ses vues personnelles dans la mesure du possible, parfois à l'encontre des ministres même de Philippe III. Ils lui communiquaient aussi les mesures décidées soit en Espagne même, soit à la cour des gouverneurs du Milanais, Fuentes et Feria, et il serait bien intéressant d'avoir, pour la comparer à la nôtre, la correspondance officielle et intime des Casati avec ces derniers. L'antagonisme latent entre les grandes puissances catholiques du continent, et surtout entre les Bourbons et les Habsbourgs, les alternatives assez brusques d'alliance avec l'Espagne et contre l'Espagne, par lesquelles passe à ce moment la politique française, se peuvent suivre ici d'assez près. De même les froissements causés par des intérêts assez divergents parfois, entre la branche allemande et la branche espagnole de la maison d'Autriche, sont étudiés ici par le menu, dans un champ fort restreint, il est vrai, mais d'autant plus facile à embrasser d'un regard. Ce fragment d'histoire diplomatique fait honneur au talent de M. Reinhardt et permet de bien augurer de la science et de la conscience qu'il mettrait à retracer un

tableau de dimensions plus considérables. C'est à peine si nous avons trouvé à relever, çà et là, quelques petites vétilles dans la trame solide de son récit et dans les nombreuses notes explicatives de ses dépêches [1].

R.

---

465. — **La Chalotais et le duc d'Aiguillon,** Correspondance du chevalier de Fontette, publ. par H. Carré, professeur d'histoire à la faculté des lettres de Poitiers. Paris, May et Motteroz, 1893, in-8.

Un reproche qui ne sera pas adressé à M. Henri Carré, c'est celui d'avoir publié un livre qui ne contienne rien de neuf. Nous ne nous souvenons pas d'avoir jamais eu nos idées sur un sujet déterminé bouleversées d'une manière plus complète, qu'elles viennent de l'être par la lecture de la correspondance du chevalier de Fontette et l'introduction dont l'éditeur les a fait précéder. Il s'agit de la correspondance du chevalier J.-B. Antide Fevret de Fontette, maréchal de camp aux armées de Louis XV, avec ses amis de la noblesse et de la magistrature bretonne, pendant les années 1766-1768, c'est-à-dire durant la tenue des États de Bretagne, où l'on assista à une si violente levée de boucliers contre le gouvernement de Versailles ou plutôt contre les ministres « qui surprenaient la religion du Roi ». Le chevalier de Fontette avait été préposé au commandement du château de Saint-Malo, où il eut la garde des parlementaires bretons et de leur chef, le célèbre procureur général en parlement de Bretagne, L.-R. de Caradeuc de La Chalotais. Ces circonstances donnent à cette correspondance un intérêt très vif. Elle est conservée à la bibliothèque de Dijon où elle forme quatre manuscrits inscrits au catalogue sous les nos 1427, 1429-31.

« Il est communément admis, écrit M. C., que le procureur général de La Chalotais, après avoir joué un rôle décisif dans la condamnation des jésuites (1761-1762), fut sacrifié à leur vengeance, et l'on croit que le duc d'Aiguillon, lieutenant général commandant en Bretagne, fut l'instrument dont les jésuites se servirent pour le frapper. » Aussi les historiens sont-ils tombés d'accord pour faire de La Chalotais un caractère admirable, magistrat pénétré de ses devoirs, parlementaire libéral,

---

1. P. XLII. Benfeld n'est pas dans le Sundgau, mais en Basse-Alsace. — P. 46, lire *Delle* au lieu de *Delles*. — P. 164. Lire *Obentraut* au lieu de *Obertraut*. M. Reinhardt dit (p. 174) qu'il ne sait pas qui peut être ce personnage. Jean-Michel-Elie d'Obentraut est l'un des plus célèbres chefs de cavalerie légère dans la première moitié de la guerre de Trente-Ans, le type, dit-on, du *Michel allemand*, dont le nom a été détourné plus tard de sa signification primitive, pour signifier plutôt un être mou et sans intelligence. Obentraut venait de commander à ce moment la cavalerie de Mansfeld en Alsace. Licencié par son chef, au moment de passer en Lorraine, il avait postulé en vain le poste de commandant de la garnison de Strasbourg (mars 1622) et il était en ce moment en Suisse, pour négocier avec son camarade, le colonel de Péblitz, son entrée au service de Venise.

en un mot, pour parler le langage de l'époque, un « patriote ». Conséquemment le jugement porté sur d'Aiguillon a été jusqu'ici des plus durs, et si l'on n'a pas été, comme le firent ses adversaires, jusqu'à le traiter de « Tibère, Néron et Caligula », on n'a, du moins, cessé de le dépeindre comme un tyranneau provincial, à l'esprit étroit, taquin et rancunier. C'est ce procès clos, semblait-il, devant l'histoire, que M. C. a magistralement revisé. « On s'est demandé, écrit-il, si réellement d'Aiguillon avait été l'ennemi de la noblesse et l'agent servile d'un gouvernement despotique, ou s'il ne vaut pas mieux attribuer son discrédit à l'audace heureuse et à la tenacité d'un parti qui a su conquérir l'opinion. » M. C. a mieux fait que de détruire la légende, il a montré comment elle s'était formée. Les hommes du temps s'habituèrent à ne juger MM. de La Chalotais et d'Aiguillon que d'après des libelles, qui furent répandus à profusion par les parlementaires bretons et les coteries alliées, libelles « qui furent d'autant plus puissants sur l'opinion qu'il ne se trouva ni presse officielle, ni presse modérée pour faire campagne contre eux; — et l'histoire est encore l'écho de leurs opinions ». « Prompts à s'éprendre d'idées simples, fussent-elles fausses, écrit encore M. C., les Français se sont persuadés que le parti du procureur général, c'était la Bretagne elle-même, tandis que le commandant, premier commissaire, c'était le cabinet de Versailles; et, Versailles représentant le despostisme, la Bretagne pouvait-elle être autre chose que le champion de la liberté? » Aussi bien les circonstances favorisèrent-elles merveilleusement les opposants. « M. de La Chalotais eut cette bonne fortune politique de devenir célèbre, comme ennemi des jésuites, avant d'être impliqué dans un procès criminel, et d'acquérir ainsi d'abord l'alliance de ceux qui donnaient l'impulsion à l'opinion. S'il n'eût été qu'un janséniste et un dévot, sa réputation n'aurait guère dépassé la Bretagne. Son rôle dans le procès des jésuites et les prétendues vengeances de ceux qu'il avait d'abord frappés comme magistrat le grandirent de cent coudées aux yeux des philosophes.» En somme, M. C. montre en La Chalotais un caractère étroit, arrogant, d'une violence extrême et ne reculant pas devant le mensonge et la calomnie pour nuire à ses adversaires; d'Aiguillon apparaît au contraire comme un esprit fort équitable, d'une modération implacable, ce qui ne laissait pas d'exaspérer ses adversaires. Quant au point précis du procès intenté à La Chalotais : les fameux « billets anonymes » étaient-ils de sa main? M. C. n'a pu l'élucider, les « billets » ayant disparu et le fac-similé qui en fut fait au XVIII[e] siècle ne pouvant inspirer aucune confiance,

Les lignes qui précèdent font à la fois l'éloge et la critique du livre de M. Carré. Il est tout à fait neuf et infiniment curieux dans le détail; mais le « détail » a entièrement absorbé l'auteur, il n'en sort pas. Et cependant quelles réflexions n'eut pas dû faire naître l'attitude de la noblesse et de la magistrature bretonnes en ces circonstances? Est-il un seul homme d'État moderne, le plus libéral, le plus « décentralisateur »

qui admît un instant, vis-à-vis du gouvernement, l'attitude qu'officiers et magistrats prirent en Bretagne vis-à-vis de la monarchie absolue, avec une arrogance, contre laquelle les ministres ne sévirent — mollement — que lorsqu'elle toucha à l'extrême ? L'histoire des libertés locales dont l'ancienne France était « hérissée » est à écrire; et l'indépendance de la magistrature vis-à-vis du gouvernement royal y fournira des pages saisissantes.

Frantz Funck-Brentano.

---

466. — E. Nys. **Les origines du droit international.** Bruxelles et Paris, 1894. In-8, v-414 p.

Ce livre est écrit dans l'esprit et suivant la méthode de Laurent dont M. Nys est le disciple. C'est une compilation consciencieuse et utile des opinions, précédents, anecdotes, citations sur l'histoire des relations internationales depuis la fin de l'Empire romain jusqu'à la fin du xvi^e siècle.

L'auteur, fidèle à la tradition des juristes des pays neutres (Pays-Bas, Belgique, Suisse), s'efforce de donner aux usages internationaux la consistance et la précision d'un droit coutumier définitivement constitué. Il est superflu, dans une critique purement scientifique, d'insister sur les services éminents rendus à l'humanité par le dévouement et la ténacité des juristes belges et néerlandais qui, sans se laisser décourager par le dédain et les moqueries des praticiens et des théoriciens de la guerre, sont parvenus à constituer un corps de droit international.

M. N. a raison de soutenir qu'un droit peut s'établir et subsister sans autorité officielle ni sanction pénale, c'est le cas de tous les droits coutumiers; notre droit international public en est aujourd'hui au point où étaient les coutumes avant la codification, violé parfois, mais reconnu. Il a raison de chercher le premier germe d'un droit, c'est-à-dire d'une morale internationale, dans les traditions du droit romain ; c'était déjà la thèse de Sumner Maine. Mais il est peut-être un peu doctrinaire d'affirmer que « dans le monde immatériel de la pensée rien ne meurt, la germination est continuelle ». Sans doute il est plus facile de transmettre une pensée qu'un système pratique d'institutions, mais rien ne nous autorise à dire qu'aucune pensée ne meurt.

M. N. étudie en détail la théorie et la pratique du droit de guerre au moyen âge (p. 44-263) ; il s'attache à faire ressortir l'importance des théories scolastiques et de l'enseignement du droit romain et du droit canon. Peut-être s'exagère-t-il le rôle pratique de ces formules qu'il prend pour « autant de témoignages attestant l'évolution des idées, attestant un continu progrès » (p. 97). On pourrait aussi s'étonner de retrouver encore la vieille formule des deux éléments de la chevalerie, « l'esprit d'individualité qui caractérise la race germanique », et « l'in-

fluence de l'Église », du moins M. N. n'est il pas trop dupe des tableaux idéalisés de la chevalerie. On doit lui savoir gré d'avoir introduit dans sa revue des usages de guerre, ceux des musulmans.

Après un chapitre assez court sur le commerce, le reste de l'ouvrage est consacré à la formation de la diplomatie (surtout d'après M. de Maulde), aux relations coloniales et maritimes du xvi[e] siècle et aux mouvements en faveur de la paix (les Irénistes). La conclusion se compose d'un éloge de Grotius, créateur du droit des gens, et d'une prédiction hégélienne : « l'Esprit du monde doit absorber un jour l'Esprit national », ce sera la fin de la guerre.

Ch. Seignobos.

---

467. — Ch. Borgeaud. **The rise of modern democracy in Old and New England**, traduit par Mme Birbeck Hill (préface de C. H. Firth), Londres et New-York, 1894, in-8, xiv et 168 p.

Ce sont les travaux parus en 1890 et 1891 dans les *Annales de l'École des sciences politiques* qui reparaissent sous ce titre. Les lecteurs français qui s'intéressent à l'histoire constitutionnelle ont déjà admiré la solidité, la précision, la netteté de vue de ces études. M. Borgeaud a mis en lumière, par des textes, le rôle du mouvement révolutionnaire puritain de 1648 dans la formation de l'idée de souveraineté du peuple et de constitution fondée sur la volonté du peuple. Il a montré que les constitutions démocratiques les plus anciennes des États américains (Connecticut, Massachusetts, Rhode-Island) ont leur origine non dans une survivance d'habitudes germaniques, mais dans les théories apportées par les colons puritains.

Ch. S.

---

# CHRONIQUE

BULGARIE. — M. A. Schopov vient de faire paraître à Philippopoli un volume sur la *Vie des Bulgares dans les vilayets*, c'est-à-dire des Bulgares encore soumis à la Turquie. Ce volume renferme de nombreux matériaux pour l'étude des pays bulgares.

ÉTATS-UNIS. — Le deuxième volume des *Studies and notes of philology and literature* publié sous la direction des « Modern language departements » de l'Université Harvard (Ginn et C[ie], Boston) renferme sept études : J. Manly, *Observation on the language of Chaucer's legend of Good Women*, H. Kuno Francke, *Did the Hypnerotomachia Poliphili influence the second part of Faust*. III, M. W. H. Carruth, *Expressions of German national feeling in historical and poetical literature from the middle of the tenth century to the time of Walther von der Vogelweide*; IV. Sheldon, *Further notes on the names of the letters*; V. Marsh, *Note on el Tirano Castigado of Lope de Vega*; VI. Schofield, *The source and history of the seventh novel of the seventh day in the Decameron* VII. Weeks, *A method of recording the soft-palate movements in speech*.

# ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

## *Séance du 12 octobre 1894.*

M. Georges Perrot lit une communication de M. W. Helbig, correspondant étranger de l'Académie, sur une lampe romaine qui appartient à M. Martinelli, de Rome, et dont le bas-relief offre un sujet nouveau. Le style du bas-relief et les caractères de l'inscription indiquent le commencement de l'époque impériale. On voit sur cette lampe deux gladiateurs pesamment armés qui s'élancent l'un contre l'autre et sont séparés par un *lanista* tenant dans la main droite un bâton, dans la gauche, semble-t-il, une palme. Derrière chaque gladiateur est représentée une couronne. L'armement du gladiateur de gauche correspond à peu de chose près à celui des gladiateurs appelés anciennement *Samnites* et à l'époque impériale *hoplomachi* ou *secutores*; pourtant, l'épée courbée (*sica*) a la forme de celle des *Thraeces*. Le gladiateur de droite est armé de la même façon, sauf que son bouclier carré est plus long et que sa jambe gauche, au lieu d'être protégée par une *ocrea*, l'est par une espèce de guêtre; on ne voit pas son épée. — Au-dessous du bas-relief se trouve un *titulus* portant l'inscription :

SABINUS
POPILLIVS

Ces deux noms ne peuvent se rapporter aux gladiateurs; il est tout à fait contraire à l'usage romain de désigner un personnage par le *cognomen (Sabinus)*, l'autre par le *nomen gentile (Popillius)*. En outre, ces noms sont des noms de citoyens romains et paraîtraient étranges appliqués à des gladiateurs. Le *titulus* indique plutôt le nom du fabricant de la lampe, Popillius Sabinus; cette interversion du *nomen gentile* et du *cognomen* était déjà en usage au temps de Cicéron. De plus on possède plusieurs coupes en terre cuite qui portent le nom d'un fabricant appelé Gaius Popilius; sur l'une d'elles se lit aussi le nom de la ville, Merania, en Ombrie, où ce Popilius avait son atelier. Ces coupes appartiennent à la fin du IIIe ou à la première moitié du second siècle avant C. On peut se demander si Popillius Sabinus n'est pas un descendant de Gaius Popilius. — Au-dessous de la couronne de droite, se lit un S; au-dessus de la tête du *lanista*, les lettres MIS que M. Helbig renonce à expliquer.

L'Académie procède à l'élection des commissions des prix ordinaires Bordin et Delalande-Guérineau. Sont nommés membres de ces trois commissions MM. Derenbourg, Barbier de Meynard, Oppert, Sénart, Clermont-Ganneau et Barth.

M. Heuzey entretient l'Académie de la huitième campagne de fouilles de M. de Sarzec à Tello, dans l'ancienne Chaldée. Il faut signaler surtout la découverte de tout un gisement de tablettes d'argile couvertes d'inscriptions cunéiformes. M. de Sarzec estime à trente mille environ le nombre de ces documents, intacts ou fragmentaires. C'est un véritable dépôt d'archives remontant à la haute antiquité asiatique : comptes, inventaires (par exemple les inventaires des troupeaux royaux ou sacrés), contrats, actes en double exemplaire portant les noms des princes de Sirpouda et aussi ceux des rois d'Our. — M. de Sarzec a, en outre, poursuivi l'exploration des couches primitives qui répondent au quatrième millénium avant notre ère, et dégagé, sous le palais de Tello, le massif d'Our-Baou, prédécesseur de Goudéa. — En troisième lieu, l'exploration a été poussée jusque sur les Tells lointains du Sud. De nombreux monuments, galets sacrés, fragments de la stèle des Vautours, inscriptions, statuettes, dont plusieurs ont la tête parfaitement conservée, ont été recueillis par M. de Sarzec.

M. Deloche continue la seconde lecture de son mémoire sur le port des anneaux dans l'antiquité et pendant les premiers siècles du moyen âge. M. Derenbourg présente quelques observations au sujet de cette lecture.

Léon DOREZ.

*Le Propriétaire-Gérant :* ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

# REVUE CRITIQUE

## D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

**N° 45** — 5 novembre — **1894**



---

468. — **Herodotus**, Books V and VI. edited with notes and Appendices by E. Abbott, Oxford, Clarendon Press, 1893, 347 p. in-8.

Malgré les réserves que nous aurons à formuler sur la valeur de cette édition, il est à souhaiter que M. E. Abbott achève de publier l'œuvre entière d'Hérodote d'après le plan qu'il s'est tracé. Ce plan consiste dans la disposition suivante des matières : 1° analyse des livres V et VI. L'auteur distribue les chapitres d'Hérodote en quelques grandes divisions historiques, intitulées, par exemple, *les Perses en Europe, la révolte ionienne jusqu'à la visite d'Aristagoras à Sparte,* etc... Cette division ne vise pas à restituer par hypothèse les λόγοι primitifs, dont on reconnaît parfois la trace chez l'historien ; elle n'a aucun caractère critique et répond seulement aux besoins de l'enseignement ; 2° notice des manuscrits. Cette notice est certainement insuffisante : elle n'a rien d'original ; 3° le texte grec est établi d'après l'édition de Stein (1884) et s'en éloigne rarement. Même observation pour les formes dialectales. Entre le texte et les notes, un choix de variantes et de conjectures, mais un choix restreint, dont on ne saisit pas toujours bien la raison. Les notes, abondantes, contiennent surtout un commentaire historique ; mais, ici encore, l'auteur n'expose guère des vues personnelles, il complète les notes de Stein par des emprunts à des ouvrages spéciaux. C'est ainsi que, à propos du chapitre 87 du livre V (introduction du costume ionien à Athènes), il mentionne le livre bien connu de M. Studniczka, et donne même en vignette une représentation intéressante du πέπλος dorien et du χιτών ionien. De même, il cite à l'occasion l' Ἀθηναίων πολιτεία d'Aristote ; mais

il signale, plutôt qu'il ne cherche à les résoudre, les difficultés que soulève parfois le témoignage d'Aristote, comparé à celui d'Hérodote; 4° après chaque livre, un appendice qui contient des *excursus* nombreux : treize après le livre V, huit après le livre VI. M. A. traite dans ces pages des questions d'histoire, déjà souvent discutées, telles que la date de l'affaire de Cylon, la chronologie de la révolte ionienne, les rapports d'Hérodote et de Thucydide, etc... Les étudiants trouveront là tous les éléments des problèmes posés, sinon des solutions nouvelles. Aussi bien M. A. ne craint-il pas de reproduire intégralement certains passages dont il adopte les idées : on lit avec plaisir, dans *l'excursus* VIII du livre VI, une page de Fustel de Coulanges sur la πατροῦχος παρθένος; 5° deux index, l'un des matières, l'autre des mots. Cette édition, qui a demandé, on le voit, beaucoup de travail, ne pourra manquer de rendre service aux étudiants.

Am. Hauvette.

---

**Monumenta Germaniae historica, Auctorum antiquissimorum tomus XII :**

469. — **Cassiodori Senatoris Variae.** Recensuit Th. Mommsen. Accedunt I. Epistulae Theodericianae uariae. Edidit Th. Mommsen. Acta synhodorum habitarum Romae a. CCCCXCVIIII, DI, DII. Edidit Th. Mommsen. III. Cassiodori Orationum Reliquiae. Edidit Lud Traube. Borolini, apud Weidmannos, 1894; CLXXXII-597 pp. et 2 pl. in-4. Prix : 28 m.

L'introduction aux *Variae,* due tout entière à M. Mommsen, traite d'abord brièvement de la biographie de Cassiodore. M. M. édite à nouveau l'*Ordo Cassiodororum* découvert par Holder *(Anecdoton Holderi).* Au sujet des noms du personnage, il prouve que le nom abrégé doit être *Senator* et que *Cassiodorus* est préférable à Cassiodorius. La vie n'est qu'esquissée, l'auteur ayant eu occasion de traiter des questions historiques qui concernent le héros dans ses *Ostgothische Studien.* Les titres des pièces dans les manuscrits donnent lieu ensuite à une étude importante : à noter surtout, pour la critique des textes, les sigles mal résolus, V. C. devenant *uir consularis,* V. S. *uir senator,* etc. (p. xx). Après avoir indiqué dans quelle mesure Cassiodore a exploité le mythographe Hygin, M. M. en une page serrée montre la vanité et le vide de l'ouvrage qu'il édite. Suit une longue discussion sur la date des *Variae :* les pages consacrées à l'indiction (XXIV, sqq.), sont d'un intérêt général pour les historiens de cette époque. Là se termine la première partie de l'introduction.

La seconde est consacrée aux manuscrits. L'archétype auquel ils remontent tous ne saurait avoir été plus ancien que le xe siècle; il ne présentait pas de lacune portant sur des lettres entières; il contenait des fautes, dont quelques-unes remontent à l'auteur de la collection. Tous

les manuscrits dignes d'examen rentrent dans six classes différentes. M. M. donne la liste et la description plus ou moins détaillée de plus de cent onze manuscrits. Aucun, sauf un fragment de Halle, n'est antérieur au XII^e siècle. Parmi les manuscrits perdus, celui des frères Augustins de Cologne est rapporté aux VIII^e-IX^e siècles d'après une indication suspecte. Un manuscrit de Lorsch, mentionné dans trois catalogues du X^e siècle, contenait dix-sept lettres sous le nom de *Cassiodori diaconi postea presbiteri :* ces extraits remontaient à une autre source que notre collection actuelle, où la condition ecclésiastique de l'auteur n'est jamais mentionnée. Le florilège français, qui contient des extraits peu importants de Cassiodore, n'est probablement pas plus ancien que l'archétype de la collection complète [1]. Il faut donc conclure que la situation des *Variae* à l'égard de la critique n'est pas bonne, puisque six siècles séparent l'archétype des manuscrits de l'époque de la rédaction de l'ouvrage et que cet archétype a été confectionné en plein moyen âge. M. M. exagère en considérant l'éditeur de Cassiodore comme l'éditeur de tel auteur classique ; pour la plupart des ouvrages de l'antiquité, nous pouvons, en effet, remonter à un archétype antérieur à Charlemagne. Le tableau des éditions est ainsi annoncé : « editionum elenchum componere bibliographi est, non editoris ». Cette phrase est démentie par les très utiles et très intéressantes notes qui suivent. Les *orthographica* forment un chapitre spécial. « Ex apparatu nostro orthographica semouimus omnia, dit M. Mommsen ; ratio nobis potior est quam pseudo-philologorum inepta consuetudo... Quantopere eiusmodi male collocata diligentia apparatum obscurum et inhabilem reddat, exempla multa et recentia luculenter ostendunt. Malui equidem optimorum librorum uarietatem orthographicam subicere ita ordinatam, ut inde appareat et quatenus in eadem scriptura librarii sibi constent necne (id quod ex uariis lectionibus per apparatum dispersis parum intellegi potest) et quomodo a scriptura in editionem recepta discedant (p. CXVII). » J'ai trop souvent eu ici l'occasion de dire que les *orthographica* étaient matière de préface et non d'apparat pour que je résiste au plaisir de citer les paroles de M. Mommsen ; espérons que les éditeurs allemands recevant d'un de leurs compatriotes l'exemple avec le conseil, suivront désormais l'un et l'autre. Pour donner une idée des manuscrits éliminés de son apparat, M. M. publie à la fin de son introduction la collation de passages choisis : la préface ; I, 9, 37, 39 ; et des extraits de IV, 1, 4 ; VI, 6 ; VII, 5 ; VIII, 9. Si l'on retrouvait quelque nouveau manuscrit de Cassiodore, ce sont ces parties qu'il faudrait collationner.

Une question n'est pas traitée dans cette introduction et M. M. ne paraît pas s'en être inquiété pour établir son texte. C'est la question du

1. Aux manuscrits mentionnés comme contenant ce florilège, ajouter Arras, 305 ; cf. Fierville, premier livre de Quintilien, p. LXXXVII.

rythme. Il est très sensible à la lecture et un passage de l'auteur prouve, autant qu'on peut tirer une assertion un peu nette de formules vagues, qu'il suivait des règles dont il avait conscience (II, 40, 8; p. 71, 14). Quel était ce rythme : celui que M. Louis Havet a découvert dans Symmaque ou un rythme tonique analogue à celui de la chancellerie pontificale au moyen âge : c'est ce qu'il sera facile de dire maintenant qu'on possède une édition bien établie. Un travail opéré sur la finale de la préface et les fins de lettres du premier livre, soit quarante-sept clausules, m'a conduit au résultat suivant : deux ne rentrent dans aucun système (4 et 8) à moins qu'on admette le type tonique *ille properabat* admis par M. W. Meyer [1]; deux finales qui ne s'expliquent pas d'après le *cursus* tonique, s'expliquent d'après le *cursus* métrique (1 et 24); une seule n'a d'explication que dans le *cursus* tonique (39; mais la quantité peut paraître douteuse). Un examen sommaire des fins de lettres des livres suivants m'a convaincu qu'on arriverait au même résultat. Il ne paraît donc pas sûr, comme l'affirme M. Meyer [2], que Cassiodore ait suivi l'accent; mais il est probable qu'il s'arrange de façon à satisfaire les règles prosodiques de l'école et les exigences toniques de l'oreille. Or, M. Couture a montré que le sacramentaire léonien présentait à peu près le même aspect, avec un pas fait en avant vers le rythme tonique [3]. Cet état correspond bien à la date du document, certainement postérieur à 483 et même à 538, très probablement rédigé au milieu ou au déclin du VIe siècle [4]. Il ne serait pas contradictoire avec les analogies de supposer qu'ici encore la littérature tonique a d'abord été une littérature ecclésiastique.

Ces indications suffisent pour montrer que M. M. n'a peut-être pas eu tout à fait raison de passer la question sous silence, non plus qu'un éditeur de poète qui négligerait la métrique de son auteur. Cette observation s'applique également aux *acta synhodorum* où les pièces officielles, les acclamations et les discours sont rédigés d'après un *cursus* régulier. M. Traube a au contraire bien compris l'importance de cet élément. Il a accepté l'opinion de M. W. Meyer, qui, pour la pratique de l'éditeur, ne peut l'induire beaucoup en erreur. Les cinq pages de préface consacrées par lui aux fragments des panégyriques sont un modèle d'étude paléographique et critique. M. Traube nous y a habitués et il a eu ici une nouvelle occasion de s'y montrer un digne émule de M. Delisle. Des trois tables : des personnes, des lieux, des mots et des

---

1. *Gœttingische gelehrte Anzeigen*, 1893, 17.
2. *Ibid.*, 22.
3. *Musica sacra*, septembre 1893, p. 9.
4. Duchesne, *Origines du culte chrétien*, 130-132. Il est d'ailleurs possible que des parties de ce texte soient bien plus anciennes; il y aurait sans doute lieu de distinguer une couche nettement métrique qui pourrait être antérieure au reste. En tout cas, on a tort d'étudier ce recueil avec les mêmes procédés qu'on applique à une œuvre nettement définie.

choses, la dernière est également son œuvre; elle occupe quatre-vingt-sept pages à deux colonnes de petit texte et réunit à la fois un index uerborum, une table grammaticale et une table alphabétique des matières. Les deux autres tables sont l'œuvre de M. Mommsen ; elles ont été exécutées sur le modèle de celles du Jordanès de la même collection, et, bien que M. Mommsen se soit interdit d'ajouter des notes biographiques qui eussent nécessité de longues discussions, les textes rassemblés sous chaque nom fournissent à l'historien les éléments premiers d'une prosographie de l'époque des Goths.

Paul Lejay.

---

**Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum editum consilio et impensis Academiae litterarum Caesareae Vindobonensis.**

470. — Vol. XXVI : **S. Optati Milevitani libri VII** ; accedunt decem monumenta uetera ad Donatistarum historiam pertinentia. Ex recognitione Caroli Ziwsa, 1893, xlvi-332 pp. Prix : 9 m. 60.

471. — Vol. XXVII : **L. Caeli Firmiani Lactanti opera omnia.** Partis II, fasc. I : Libri de Opificio dei et de Ira Dei, carmina, fragmenta, ueterum de Lactantio testimonia. Edidit Samuel Brandt, 1893, lxxxii-165 pp. Prix : 6 m. 40.

472. — Vol. XXVIII (sect. III, pars I) : **S. Aureli Augustini** de Genesi ad litteram libri XII, eiusdem libri capitula, de Genesi ad litteram imperfectus liber, locutionum in Heptateuchum libri VII. Ex recensione Josephi Zycha. 1894, xxi-629 pp. Prix : 16 m. 80.

473. — Vol. XXIX : **S. Pontii Meropii Paulini Nolani opera** ; pars I, epistulae. Ex recensione Guilelmi de Hartel, 1894, xxvii-462 pp. Prix : 15 m. 50.

Une observation préliminaire doit être faite. Optat, Augustin, Paulin de Nole sont qualifiés de saints par l'Église et cette épithète leur est maintenue, au moins en français, par un usage général auquel un libre-penseur même ne pourrait se soustraire que par une espèce d'enfantillage. Mais je ne pense pas que cet usage autorise, même un catholique, à faire précéder ces noms en tête de leurs œuvres de la lettre *S*. On pourrait croire que c'est le prénom de saint Augustin, si les deux autres n'en étaient décorés. On ne doit pas, dans un texte qui fait partie de leur œuvre, leur donner un titre qu'ils ne connaissaient pas comme leur.

S. Optat nous a été transmis par des manuscrits assez anciens : un manuscrit du vi<sup></sup>e siècle que la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg doit à l'activité de Pierre Dubrowsky, un manuscrit de Reims du ixe siècle (B. N. 1711), sans parler d'un fragment d'Orléans du viie siècle. Le manuscrit de Paris nous a conservé ce qui a été appelé le dossier du Donatisme par M. Duchesne. Ce dernier a été qualifié d'abbas par l'éditeur : souhaitons pour le bien de la religion que ce soit un simple commandataire. M. Ziwsa croit qu'une partie du dossier est composée de pièces fausses. Il n'est donc pas de l'avis du préopinant, mais de celui de M. Seek (lire Seeck). Il faut avouer que les principaux argu

ments en faveur de l'authenticité reposent sur un cercle vicieux et supposent ce qui est en question. Tout le débat se résume, d'ailleurs, en cette alternative : ou S. Optat est un faussaire ou il parle de ce qu'il ignore. Notons que ces pièces, fort anciennes en tout cas, contiennent des particularités grammaticales intéressantes ; surtout des mots peu connus : *cucumellum* 187,5 ; *cereofala*, 187,6 ; sur *mafortea*, cf. Wölfflin, *Archiv*, VI, 566 et VIII, 114.

Le nouveau volume du Lactance de M. Brandt est digne des précédents. Le *de opificio Dei* est conservé dans trois anciens manuscrits : Bologne, 701, VI$^e$-VII$^e$ siècles ; B. N. 1662, IX$^e$ siècle ; Valenciennes, 133, VIII$^e$ siècle. M. B. a découvert qu'Érasme avait collationné, très négligemment, le manuscrit de Valenciennes, alors à Saint-Amand. Le *de ira dei*, souvent copié au XIV$^e$ et au XV$^e$ siècles, ne se trouve que dans deux manuscrits anciens : B. N. 1662 et Bologne 701. Le Phénix, que M. B. croit l'œuvre de Lactance jeune et encore païen, est copié en tout ou en partie dans les manuscrits de Paris 13048 [1] et de Vérone 163, du IX$^e$ siècle. A la suite, M. B. nous donne le *de passione domini*, poème qu'on ne saurait, à son avis, attribuer à Lactance : ce serait un morceau dû à quelque humaniste chrétien de la Renaissance et composé entre 1495 et 1500. L'étendue des connaissances bibliographiques de M. Brandt lui a permis d'arriver à ce résultat. Elle se montre encore mieux dans le troisième chapitre où il reprend en détail l'histoire des éditions de Lactance. Le recueil des fragments et des testimonia anciens terminent ce volume.

L'édition des écrits de saint Augustin sur la Bible présente une difficulté particulière. Ces commentaires se réfèrent à un texte notablement différent de la Vulgate traditionnelle. Il serait donc indispensable à propos de chacun de ces passages de les comparer avec les traductions latines conservées dans Sabatier ou publiées depuis, par exemple le Pentateuque de Lyon. M. Zycha ne semble même pas connaître les ouvrages qui auraient pu l'aider dans cette tâche difficile. Il se contente de dire qu'à l'aide de Tischendorf (il a connu Lagarde trop tard), il a essayé de rapprocher les citations du grec : c'est là une méthode arbitraire et insuffisante. Le temps et la place qu'il perd à nous renseigner exactement sur l'orthographe *rectae* au lieu de *recte* dans les manuscrits auraient été mieux employés à des comparaisons avec les traductions anciennes de la Bible. A la suite d'un concert peu élogieux de compte rendus d'autres volumes de saint Augustin publiés par M. Zycha, un ami sans doute, en tout cas un collaborateur, s'était dévoué pour atténuer les critiques dans une revue estimable et généralement plus sévère

1. Sur l'écriture de ce manuscrit, qu'on ne peut plus maintenant qualifier de lombarde sans épithète, cf. L. Traube (*Abhandlungen der bayer. Akad.*, t. XIX, deuxième partie) *O Roma nobilis*, pp. 330, 331, 392 ; l'époque est le commencement du IX$^e$ siècle, *ib.*, 323 sqq.

et pour lui souhaiter de faire paraître au plus vite d'autres ouvrages du même Père. M. Zycha fera bien de ne pas trop céder à ces conseils et de combler auparavant les lacunes de son éducation théologique. Nous ne sommes pas pressés.

Je voudrais avoir plus de place pour dire tout le bien que je pense de l'édition des lettres de saint Paulin donnée par M. G. de Hartel. Mais le nom de l'éditeur peut déjà paraître une suffisante recommandation. Quarante-un manuscrits et l'édition princeps de 1515 ont été mis à contribution. Il faut ajouter, il est vrai, qu'aucun des manuscrits ne présente la collection complète. Le meilleur est le Puteanus (B. N. 2122, x[e] siècle); beaucoup sont récents. Cette situation oblige l'éditeur d'indiquer en tête de chaque lettre quels manuscrits la contiennent. Ce n'est pas assez. Il eut été indispensable de répéter cette indication en tête de chaque page, comme le fait, sans en avoir le même motif, M. Brandt dans son Lactance. Au reste, bien des renseignements encore ainsi que les tables sont renvoyés au volume des poésies. Ce sera une occasion de revenir sur ce travail et de lui donner l'attention qu'il mérite.

P. L.

---

**Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur herausgegeben** von O. Gebhardt u. Ad. Harnack :

474. — XI, 1 : **Das Kerygma Petri,** kritisch untersucht, von Ernst von Dobschuetz. Leipzig, Hinrichs, 1893; vi-162 pp. in-8. Prix : 5 m.

475.—XI, 2 : **Acta SS. Nerei et Achillei,** Text u. Untersuchung von Hans von Achelis, Leipzig, Hinrichs, 1893; 70 pd. in-8.

476. — XII, 1 : **Der Chronograph aus dem zehnten Jahre Antonins** von Schlatter; zur Ueberlieferungsgeschite der altchristlichen Literatur von Ad. Harnack. Leipzig, Hinrichs, 1894; 94 et 32 pp. in-8.

Le travail de M. von Dobschütz était commencé quand parurent successivement le volume de Zahn sur cette partie de l'histoire du Canon et les fragments de l'Évangile et de l'Apocalypse de Pierre. L'auteur était donc prêt à recueillir le bénéfice des nouvelles études. Après une introduction développée sur cette famille de textes, M. von D. publie les fragments et les explique. Il voit dans le *Kerygma* une transition de la littérature primitive à la littérature apologétique. Ce serait un écrit du premier quart du second siècle. Un rapport entre cet ouvrage et l'évangile de Pierre n'est pas prouvé. M. von Dobschütz croit qu'il a été écrit pour jouer le rôle du δεύτερος λόγος de Marc. Il poursuit l'histoire de la « prédication de Pierre » dans Origènes et chez les Pères postérieurs, et étudie les « paroles de Paul » que Clément d'Alexandrie a citées et rapprochées de l'enseignement de Pierre. Ces derniers chapitres visent plus particulièrement les fragments douteux du *Kerygma.*

M. H. Achelis a recommencé la publication des actes de Nérée et

Achillée, si mal édités par Wirth en 1890. Le texte sort de ses mains bien amélioré et la dissertation qui y est jointe fait ressortir l'importance du document pour l'histoire des cimetières romains. M. Achelis est d'accord avec M. de Rossi pour placer ce document aux confins des v[e] et vi[e] siècles.

M. Adolf Schlatter a été amené par ses études sur la topographie et l'histoire de la Palestine à faire une critique détaillée des sources. Il est ainsi conduit à conclure que la communauté chrétienne de Jérusalem était encore influente au commencement du ii[e] siècle et n'a été définitivement dispersée que par Hadrien. La construction compliquée qui supporte ce couronnement ne peut guère être discutée d'un mot. Les pages suivantes n'ont aucun rapport avec ce qui précède. Ce sont des additions et corrections aux deux volumes parus de l'histoire de l'ancienne littérature chrétienne. On est assez surpris de la combinaison commerciale qui les a placées là. Nous reviendrons sur cet important ouvrage.

P. L.

---

477. — **Der Cyprianische Text der Acta Apostolorum**, von Peter Corssen. Berlin, Weidmann, 1892, 26 pp. in-4. Prix : 1 m. 60.

478.—**Nouum Testamentum domini nostri Iesu Christi latine** secundum editionem S. Hieronymi ad codicum manuscriptorum fidem recensuit J. Wordsworth, in operis societatem adsumto H. J. White. I, 3 : Evangelium secundum Lucam. Oxonii, e typographeo Clarendoniano, 1894; pp. 269-484. In-4. Prix : 12 sh. 6.

479. — **Studien zur Textkritik der Vulgata** von E. von Dobschütz. Mit 2 Tafeln in Lichtdruck. Leipzig, Hinrichs, 1894, viii-139 pp.

M. Corssen, qui depuis longtemps déjà s'occupe de l'histoire des versions de la Bible, essaie dans un programme du gymnase de Schœneberg-Berlin de juger la Bible de saint Cyprien et de la comparer aux textes connus. C'est pour lui un point fixe, la première étape d'une route dont la Vulgate est la dernière. Notons que M. C. croit avoir démontré que saint Augustin s'est servi de textes divers et n'avait pas à son usage une traduction unique.

L'édition de MM. Wordsworth et White se poursuit avec lenteur, mais avec le même soin minutieux. Comme dans les fascicules précédents, le codex Brixianus sert en quelque sorte d'étalon et est publié sous le texte de saint Jérome. La dernière page contient, sous forme de tableau méthodique, les particularités les plus remarquables de saint Luc et de saint Marc sur l'orthographe, la correspondance des mots grecs et des mots latins, l'emploi des temps et des modes, les ellipses, l' « ignauia Hieronymiana », les leçons les plus importantes.

Ce travail est assez vivement critiqué dans la brochure de M. de Dobschütz. Mais les difficultés d'une pareille entreprise devraient excuser

certaines faiblesses. Le principal fruit à tirer de l'étude de M. de D. est une étude très complète du ms. d'Ingolstadt aujourd'hui à Munich. Tischendorf l'avait remarqué et collationné, mais peu exploité. La description de M. de Dobschütz en fait ressortir l'importance pour l'histoire de la Vulgate. Les réflexions qu'il consacre à l'écriture et aux doutes légitimes excités par une onciale trop soignée (pp. 10 sqq.) ont une portée générale, quoiqu'elles ne soient pas absolument neuves. Les deux planches, jointes au livre, les commentent d'une façon très heureuse.

L.

---

480. — G. WAITZ, **Deutsche Verfassungsgeschichte**. V. Die Deutsche Reichsverfassung von der Mitte des neunten bis zur Mitte des zwœlften Jahrhunderts I. 2ᵉ édit. par K. Zeumer. Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1893. in-8.

On sait que Waitz a publié trois éditions des tomes I et II de sa *Verfassungsgeschichte* (période germanique et période mérovingienne), et deux éditions des tomes III et IV (période carolingienne). Quand la mort est venue le surprendre (1886), il se proposait d'en remanier également les quatre derniers volumes qui mènent l'histoire des institutions allemandes jusqu'au milieu du XIIᵉ siècle. M. Zeumer, l'éditeur bien connu des *Formules* et l'un des élèves favoris du vieux maître, s'est chargé d'accomplir ce travail. Les événements ne lui ont pas permis de s'acquitter de sa tâche aussi rapidement qu'il l'aurait souhaité. Il vient seulement de faire paraître la nouvelle édition impatiemment attendue du tome V.

On ne pouvait trouver un éditeur plus apte à rajeunir un ouvrage dont la grande valeur consiste surtout en une prodigieuse érudition. M. Zeumer s'est pieusement abstenu de modifier le texte de Waitz : il a placé entre crochets les quelques retouches très légères qu'il lui a fait subir. En revanche, il a soumis les notes à une revision minutieuse, vérifié et complété les citations, utilisé les nouvelles éditions des sources, remis à jour la bibliographie. Sous sa forme primitive, le volume comprenait quatre cent quarante-sept pages, il en a maintenant cinq cent quinze. Quoi qu'en semble penser M. Zeumer, les travailleurs lui sauront un gré infini de l'abnégation dont il a fait preuve en se soumettant à un labeur singulièrement long et pénible, pour mettre au niveau de l'état actuel de la science, une œuvre dont l'importance reste capitale et qui n'a pas été remplacée.

H. PIRENNE.

---

481. — A. Giry. **Manuel de diplomatique. (Diplômes et chartes. Chronologie technique. Éléments critiques et parties constitutives de la teneur des chartes. Les chancelleries. Les actes privés.)** Paris, Hachette, 1894.

On sait qu'à la différence de tant d'autres sciences d'érudition, la diplomatique jouit de la rare fortune d'avoir été créée. en quelque sorte, d'un seul coup. Le génie de Mabillon lui a épargné la période des tâtonnements : elle date de l'apparition du *De re diplomatica*, en 1681. Les disciples et les successeurs de l'illustre Bénédictin n'ont rien changé d'essentiel à ses principes et à sa méthode. Le cadre tracé par lui leur a servi de plan. Les savants du xvii$^e$ et du xviii$^e$ siècle se sont attachés à compléter la doctrine du maître, ils ne se sont pas permis de la modifier. Considérant, semble-t-il, la science comme achevée, ils ont pris à cœur de systématiser et de coordonner les connaissances acquises. Leurs livres sont des travaux d'ensemble, des œuvres de synthèse.

Il en a été tout autrement dans ce siècle. Le *De re diplomatica* y a été repris en sous-œuvre par une légion d'ingénieux travailleurs. Chacun de son côté s'est consacré à l'étude de tel groupe de documents ou de telle chancellerie. On a dressé des catalogues d'actes, des régestes, adopté pour l'édition des textes les règles de la critique philologique, mis à contribution, dans une mesure plus large que jadis, la paléographie, la linguistique, l'histoire du droit. Bref, peu à peu, la science s'est transformée, la méthode s'est affinée et assouplie. De toutes les sciences auxiliaires de l'histoire du moyen âge, la diplomatique est certainement celle qui, aujourd'hui, présente le plus de rigueur et de précision. Inutile d'ajouter que ce n'est plus par la lecture du *De re diplomatica* ou du *Nouveau traité de diplomatique,* que se forment les débutants. Pour considérable que reste leur réputation, ces ouvrages sont maintenant plus vénérés que consultés. Dans les derniers temps, on a senti le besoin de les remplacer, de coordonner les connaissances nouvelles, de marquer les positions acquises, de faire, en quelque sorte, l'inventaire des progrès réalisés. En 1889, M. H. Bresslau publiait le premier volume de son excellent *Handbuch der Urkundenlehre*. M. Giry vient de faire paraître, de son côté, un *Manuel de diplomatique* appelé à rendre, comme celui de son collègue allemand, les plus grands services.

Ces deux ouvrages présentent cependant, tant par leur composition que par leur but, des différences sensibles. Tandis que M. Bresslau s'est proposé d'écrire un traité complet et détaillé de la diplomatique allemande et italienne, M. Giry, comme il le dit lui-même, « a voulu à la fois initier les commençants à l'étude de l'ensemble des sources de l'histoire désignées sous le nom de documents diplomatiques et servir de guide aux historiens ». Tout en s'attachant spécialement à la France, il n'a pas perdu de vue les autres pays et il a réservé dans son plan une place aux divers États de l'Europe occidentale. Son ouvrage a des allures plus didactiques que celui de M. Bresslau. Il est écrit plus par-

iculièrement pour les étudiants; il s'étend plus longuement sur les connaissances accessoires sans lesquelles l'étude de la diplomatique est impossible. Mais hâtons-nous d'ajouter que si M. G. a pensé avant tout à ses élèves en composant son manuel, il n'en a pas moins produit une œuvre de haute valeur scientifique. Son livre repose sur l'étude personnelle des sources et l'on y sent, d'un bout à l'autre, le résultat condensé de longues années de travail et d'observations méthodiques. Il n'a pas seulement l'avantage de coordonner et d'exposer suivant un plan simple et rationnel les découvertes d'autrui : sur tous les points il complète ou il précise nos connaissances.

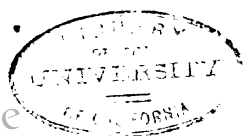
Nul n'était mieux désigné que M. G. pour mener à bonne fin une œuvre comme celle dont il est question ici. Ses précédents travaux sont tous basés, comme on sait, sur l'étude des documents diplomatiques, et les éditions de textes qu'il a données dans ses *Établissements de Rouen* et dans ses *Documents sur les relations de la royauté avec les villes*, passent à bon droit pour des modèles. D'autre part, par leur nature même, ces travaux l'ont familiarisé depuis longtemps avec les chartes les plus diverses tant par leur contenu que par leur provenance.

Nous nous abstiendrons d'insister ici sur les difficultés que présente la confection d'un manuel de diplomatique. Les spécialistes pourront seuls apprécier comme il convient les qualités de tact et de mesure qu'elle suppose. Tracer un cadre à la fois assez complet pour y faire tenir chacun à sa place, les innombrables détails dont se compose la diplomatique, et tout ensemble assez souple pour ne rien violenter et pour ne pas introduire dans la science cet abus des classifications arbitraires et des distinctions artificielles qui est le plus grand défaut du *Nouveau traité* des Bénédictins, constitue une tâche singulièrement malaisée et dont M. G. s'est acquitté avec un rare bonheur.

Il en est de la diplomatique comme de l'épigraphie. Si, par son but spécial et par les procédés de sa méthode, elle fait partie du groupe des sciences auxiliaires de l'histoire, il est toutefois impossible d'en aborder l'étude sans être pourvu d'une foule de connaissances accessoires, constituant chacune par elle-même l'objet d'une science particulière. Linguistique, paléographie, chronologie, généalogie, héraldique, histoire du droit et des institutions, métrologie et même, dans une certaine mesure, histoire des mœurs, histoire économique et histoire ecclésiastique sont, suivant les cas, indispensables à quiconque veut entreprendre la critique des chartes. M. G. n'a pas cru devoir se dispenser de faire une place dans son manuel à celles des connaissances auxquelles le diplomatiste a le plus souvent besoin de recourir. Il a consacré à la chronologie technique un livre entier, pourvu de tables, de calendriers, d'un glossaire des dates [1] et d'une liste alphabétique des principaux

1. Ce glossaire ne comprend que les expressions latines et françaises employées au moyen âge pour désigner les dates. Il n'eût peut-être pas été inutile d'y faire figurer





saints. Il va de soi que ce livre est plutôt juxtaposé à l'ouvrage qu'il ne s'y rattache par un lien intime. Pourtant, tout le monde saura gré à l'auteur d'avoir réuni habilement et clairement dans un petit nombre de pages les doctrines essentielles des computistes du moyen âge et les notions nécessaires à l'identification des dates. Il convient de ne pas oublier, au surplus, que le livre de M. G. est destiné à l'enseignement et que, faute de cours spéciaux de chronologie dans les Facultés françaises, cette science doit y être traitée comme partie de la diplomatique.

Le livre III (éléments critiques de la teneur des chartes), comprend aussi quelques chapitres que l'on peut strictement considérer comme des hors-d'œuvre. Ce sont ceux qui sont consacrés aux noms de personnes, aux noms de lieux, aux désignations géographiques, aux poids, aux mesures et aux monnaies. Mais les notions relatives à ces différents objets seront d'un si précieux secours aux débutants, que personne ne songera à reprocher à l'auteur d'avoir, ici encore, dépassé les limites de la diplomatique proprement dite.

La partie purement diplomatique du volume comprend les livres I, III (en partie), IV, V, VI et VII.

Le livre I, intitulé : *Préliminaires de la diplomatique*, se compose de deux chapitres : 1° Objet de la diplomatique; 2° Histoire de la diplomatique. Un appendice renferme une bibliographie très complète des collections de fac similé.

Dans le livre III, l'auteur étudie en général les *Eléments critiques de la teneur des chartes :* titres et qualités des personnes, langue des documents diplomatiques, etc. L'examen des *Parties constitutives des chartes* forme l'objet du livre IV. M. G. y passe successivement en revue les divers éléments du protocole et du texte des documents diplomatiques. Le livre V expose l'organisation des chancelleries et spécialement celle de la chancellerie des rois de France. Le livre VI traite des actes privés et de l'histoire du notariat, enfin le livre VII et dernier : *Les documents faux*, renferme une foule de renseignements aussi neufs qu'instructifs sur les actes subreptices, les actes récrits et les faux proprement dits.

Comme je l'ai déjà dit, le livre de M. G. n'est pas seulement un exposé systématique des connaissances acquises. Les savants y trouveront une foule de nouvelles observations et de remarques personnelles. Il est naturellement impossible, dans les étroites limites d'un compte rendu, d'apprécier en détail une œuvre aussi riche et aussi fouillée. Je me contenterai d'attirer particulièrement l'attention sur les chapitres suivants qui m'ont paru particulièrement neufs et importants : III, 5, langue des documents diplomatiques; IV, 2, caractères externes des chartes; IV, 5,

aussi, vu le caractère général du manuel, les expressions les plus fréquentes ou les plus caractéristiques qui ont été en usage dans les pays voisins de la France.

6, le texte des chartes; IV, 9, les sceaux; V, 2, la chancellerie des souverains de la France; VI, 1, les notaires publics. L'auteur s'est fait une règle de fournir toujours, à l'appui de la théorie, des exemples caractéristiques et son manuel acquiert par là un caractère pratique qui le rend éminemment approprié aux besoins de l'enseignement. Une autre originalité de l'ouvrage consiste en ce qu'il poursuit à travers tout le moyen âge et souvent même jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, l'étude des documents.

Si le plan du manuel de M. Giry est strictement systématique, l'auteur s'est pourtant soigneusement gardé d'un dogmatisme exagéré. Il sait se résigner à ignorer et il indique en passant les questions encore obscures et les voies inexplorées dans lesquelles il conviendrait de s'engager. Son livre contribuera puissamment au progrès des études historiques en France. De bons juges ont déjà salué son apparition comme il convenait et tous les médiévistes applaudiront à la haute distinction que l'Institut vient de lui accorder en lui décernant le grand prix Gobert [1].

H. PIRENNE.

---

1. Je me permets de signaler ici à M. Giry quelques menues observations faites à la lecture de son bel ouvrage. P. 29, n. 4. Une partie du cartulaire de Guiman a été rééditée par Waitz, dans les *Mon. Germ. Hist. Script.*, XIII, p. 710. — P. 92. L'emploi de l'ère d'Espagne dans le Sud de la France est attesté par un document de 862 dans *Hist. du Languedoc*, II, n° 161, Cf. Brunner, *Rechtsgeschichte*, I, p. 330, n. 43. — P. 188. Le commencement de l'année au 1er janvier apparaît déjà sporadiquement au XIVe siècle dans certains territoires des Pays-Bas. Voy. *Handelingen der Maatschappy der Nederl. letterkunde*, 1893, p. 97. Ce n'est pas en 1333, mais en 1310, que le style de Noël s'est substitué à celui de Pâques dans le diocèse d'Utrecht. Dans le diocèse de Liège et en Flandre le style de Noël a été employé au lieu de celui de Pâques avant le commencement du XIIIe siècle. Le style du 25 mars a eu aussi ses partisans dans les Pays-Bas. C'est lui que suit entre autres, l'auteur des *Annales Gandenses*. — P. 132. Il aurait été utile de dire que, contrairement à l'usage classique, on rencontre souvent le mot *kalendae* au génitif dans les documents du moyen âge. — P. 166 n., lire *Groot Plakaet*, etc., au lieu de *Great*. — Il n'aurait pas été sans utilité de consacrer, dans le livre relatif à la chronologie, quelques renseignements sur le système employé au moyen âge pour la désignation des heures. Voir à ce sujet : G. Bilfinger, *Die mittelalterlichen Horen und die modernen Stunden*. Stuttgart, 1892. — P. 358. L'usage des doubles noms s'est perpétué bien au-delà du Xe siècle. On trouve plusieurs exemples intéressants à cet égard dans la chronique de Lambert d'Ardre. — P. 367 n. A côté de Van Hoorebeke, il faut citer J. Winkler, *De Nederlandsche geslachtsnamen*. Harlem, 1885. — P. 419. Aux ouvrages cités pour la Belgique et les Pays-Bas, il faut ajouter : L. P. Van den Bergh, *Handboek der Middelnederlandsche Geographie*, 2e édit. La Haye, 1872. Les dictionnaires géographiques de Van der Malen peuvent être avantageusement remplacés par celui de A. Jourdain, *Dictionnaire de géographie historique du royaume de Belgique*. Bruxelles, 1868-69, 2 vol. Un dictionnaire analogue pour la Hollande est celui de J. B. Rietstap, *Beknopt Aardrykskundig Woordenboek van Nederland en zyne Kolonien*. Groningue, 1892. — P. 420. Il n'eut pas été inutile de donner quelques indications bibliographiques sur les ouvrages relatifs à la géographie historique de l'Angleterre. — P. 423. Le mot *burgus* dans les textes latins du moyen âge écrits en Allemagne désigne, tout comme

482. — J. Delaville Le Roulx. **Cartulaire général des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem (1100-1310).** Tome I, in-fol. Paris, E. Leroux, 1894.

Voici un gros in-folio, de tournure académique, qui, dans un avenir peu éloigné, sera suivi de trois autres. Au temps présent les volumes de ce format sont rares surtout lorsqu'ils sont composés et édités grâce à l'initiative privée.

Pour entreprendre et publier la collection des actes des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, il fallait un véritable courage et aussi une connaissance approfondie de la paléographie et de l'histoire de cet ordre ; il fallait aussi avoir cette confiance que donne la jeunesse. L'auteur a la bonne fortune de réunir toutes ces conditions. Ancien élève de l'École des Chartes et de l'École de Rome, M. Delaville Le Roulx s'est fait connaître par plusieurs publications très estimées qui se rapportent au sujet auquel il consacre aujourd'hui tout son zèle et toute son activité. Ajoutons que par son exactitude et le soin infatigable avec lequel il cherche et découvre tous les dépôts qui peuvent fournir quelques documents à son *Corpus*, il appartient à l'école de Paul Riant.

Je viens de me servir du mot *Corpus*; c'est qu'en réalité, il n'y a pas de Cartulaire des Hospitaliers, ou du moins, il n'y en a pas eu jusqu'au jour où M. D. L. R. l'a composé comme A. Bernard et M. Bruel ont fait pour Cluny. C'est bien un Cartulaire que nous avons sous les yeux, mais il date de 1894.

Maintenant, si nous ouvrons le volume, après une introduction de plus de deux cents pages sur laquelle je reviendrai plus loin, nous sommes en présence d'une collection de textes dans laquelle il n'est pas un chercheur qui ne recueille quelque chose d'intéressant. Dans ce premier tome, consacré au XII[e] siècle, on trouve toutes les pièces antérieures à 1120, celles qui émanent des grands dignitaires de l'ordre, celles qui viennent des papes, des souverains, des grands feudataires, celles qui permettent de préciser l'établissement de commanderies, celles qui touchent aux relations et aux contestations des Hospitaliers avec la société ecclésiastique et la société civile. N'oublions pas les règles, statuts et usages des Hospitaliers.

Pour les premier temps de l'Ordre, les documents sont donnés in-extenso, qu'ils soient inédits, ce qui est le plus grand nombre, ou qu'ils aient déjà été publiés. Seulement la nouvelle transcription est beaucoup plus exacte et correcte. Chaque acte est précédé d'une analyse et de références bibliographiques.

---

en France, une agglomération urbaine. — P. 572 n., Add. Esmein, *Mélanges d'histoire du droit et de critique*, p. 376. — P. 586 et suiv. Il aurait été utile de citer des exemples pour éclairer la théorie de l'*action* et de la *documentation* des actes. — Enfin, nous émettons, en terminant, l'espoir de voir M. Giry, dans une nouvelle édition, ajouter à son livre un chapitre sur le rôle des chartes comme moyens de preuve devant les tribunaux.

Les archives conservées à Malte ont fourni une riche moisson à l'auteur du Cartulaire; il en avait du reste donné une idée dès 1883, dans son ouvrage intitulé : *Les archives, la Bibliothèque et le Trésor de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem à Malte.* Une notable partie de l'histoire de l'Orient latin se trouve dans ces nombreuses liasses et registres. La péninsule ibérique a fourni aussi des ressources inespérées dont on ne se doutait guères jusqu'à ce jour, de ce côté des Pyrénées : au monastère de Saint-Jean, en Aragon, à San-Gervasio de Capolas près de Barcelone, où sont maintenant les titres du grand prieuré de Catalogne. — M. D. L. R., cette année même, dans les *Archives des Missions*, a bien voulu donner des observations précieuses et neuves sur les dépôts d'Espagne et du Portugal : son étude sur les chancelleries espagnoles est un excellent travail de diplomatiste. — N'oublions pas le grand prieuré de Bohême dont les archives sont intactes à Prague. Je ne parle ici que des grands dépôts.

L'introduction, à laquelle j'ai fait allusion, est à elle seule un travail considérable qui rendra les plus grands services. Le *Cartulaire* est surtout consacré aux documents d'un intérêt général pour l'Ordre; l'*Introduction* constitue, par le fait, un inventaire sommaire de toutes les archives auxquelles M. D. L. R. a eu recours; quoique sommaire, cet inventaire est assez détaillé pour permettre aux travailleurs de tous les pays de recourir aux dépôts où ils trouveront des matériaux à utiliser pour les études locales, d'intérêt particulier; et ce qui ajoute à la valeur des renseignements patiemment recueillis par l'auteur, c'est que ce travail donne l'état des archives alors que les grands prieurés étant établis, les titres des Hospitaliers et ceux des Templiers sont réunis.

Pour le moment, il faut feuilleter le volume, page à page, pour se rendre compte de tout ce qu'on peut y trouver. Plus tard, lorsque M. Delaville Le Roulx aura établi les tables générales, ce qui ne sera pas une petite entreprise, les recherches deviendront faciles et on appréciera encore mieux la valeur de cette importante publication.

A. de Barthélemy.

---

483. — **The earliest translation of the old Testament into the basque language** (a fragment). Oxford, Clarendon Press, 1894, petit in-4° de xxvij p., 131 f. et p. 133 à 163, avec un fac-simile.

Il y avait à Saint-Jean-de-Luz et à Ciboure, son faubourg et son annexe, au xvii<sup></sup>e siècle, une famille nombreuse, comme la plupart de celles du pays, qui portait le nom de « *d'Urte* » ; ce nom, d'origine topographique comme tous les noms de familles basques, indique que la maison patrimoniale primitive était située dans un endroit où les eaux abondaient (*ur* « eau »), et les variantes orthographiques *ourthe*, *ourte*, *urte*, font voir que cette famille était originaire des provinces espa-

gnoles du Guipuzcoa ou de la Biscaye. Un membre de cette famille, Jean d'Urte, charpentier, avait eu beaucoup d'enfants, dont l'un des premiers, Pierre, élevé et pour ainsi dire adopté par son parrain, Pierre Canonnier, mari de sa tante Marie d'Urte, devint prêtre. Ce Pierre Canonnier, probablement étranger au pays, était marin, capitaine de navires ; il avait sans doute fait les frais de l'éducation de son filleul qui habitait avec lui. Quoi qu'il en soit, ce que nous savons d'une façon certaine, c'est que Pierre d'Urte, prêtre catholique, devint pasteur protestant, et passa en Angleterre, où il recevait en 1708 un secours de 15 livres ; il était alors marié et père d'un enfant. En 1715, il fournissait à D. Wilkins un *pater* en basque pour la collection qui porte le nom de Chamberlaine. Il a laissé, en manuscrits, une grammaire basque, un commencement de dictionnaire latin-basque, et une traduction de la Bible qui ne comprend que la Genèse et les vingt et un premiers chapitres de l'Exode. Ces mss., longtemps confondus avec des documents celtiques, font partie aujourd'hui, après on ne sait quelles aventures, de la bibliothèque des comtes du Macclesfield, à Shirburn, non loin d'Oxford. C'est là qu'ils furent découverts, ou retrouvés, il y a dix ans, par M. John Rhys. M. Llewelyn Thomas, du Collège de Jesus à Oxford, a été autorisé l'année dernière à prendre copie du fragment de traduction de la Bible et il le publie aujourd'hui dans les *Anecdota Oxoniensia* (série moderne, tome X).

Cette publication est faite avec un soin extrême; le manuscrit est reproduit aussi exactement que possible, d'une manière figurative, si j'ose m'exprimer ainsi. Le savant éditeur y a joint une préface éminemment instructive et deux appendices (vocabulaire des formes verbales et bibliographie protestante du basque) dues à la collaboration de deux basquisants contemporains.

Le livre est fort intéressant : la traduction est simple, exacte, sans prétention ; elle a été faite sur la version française qui était d'usage courant dans les églises réformées à la fin du XVII[e] siècle. Quelques *lapsus*, quelques lacunes faciles à combler, quelques étourderies, montrent que le travail de Pierre d'Urte n'était encore qu'un brouillon. C'est un spécimen très fidèle du parler de Saint-Jean-de-Luz à cette époque qui offre avec celui d'aujourd'hui un petit nombre de différences curieuses.

En somme, cette publication, purement scientifique, fait grand honneur à M. Thomas et aux délégués de la Clarendon Press.

Julien VINSON.

---

484. — William Lyon PHELPS. — **The beginnings of the English Romantic Movement**. Boston, 1893, in-8.

Le livre de M. Phelps mérite d'être signalé à tous ceux qu'intéresse l'histoire de la littérature européenne. Il est net, précis et un peu sec,

mais plein de faits et de citations puisés aux sources. C'est un résumé très lumineux de l'histoire de la poésie anglaise au XVIIIe siècle, en tant qu'elle annonce et présage la poésie anglaise du XIXe, et, par suite, toute la poésie romantique; on serait presque tenté de reprocher à M. Ph. un excès de clarté et de précision. Sa définition du romantisme (p. 7 et suiv.) affecte des allures scientifiques, qui la condamnent à être inadéquate. D'une façon générale, l'esprit très exact de l'auteur l'expose à exprimer en termes trop arrêtés ce qui voudrait un peu plus de vague et de fondu : il a une tendance malheureuse à remplacer les jugements d'ensemble par des catalogues de dates et d'œuvres.

Tel qu'il est, son livre sera très utile. La critique anglaise a vraiment trop abusé, depuis quelques années, des monographies d'auteurs pour qu'on ne salue pas avec reconnaissance un livre comme celui de M. Phelps — à la fois plus neuf et plus fécond que tant de travaux hâtifs de biographie littéraire. Il est vrai que cette histoire des origines du romantisme est incomplète : elle n'embrasse ni Shakespeare ni la rénovation du théâtre, ni l'influence littéraire, si profonde, du mouvement wesleyen, ni surtout celle du roman, dont M. Leslie Stephen a très bien mis en lumière le rapport étroit avec le renouvellement religieux et moral de la race anglaise au XVIIIe siècle. *Clarisse Harlowe* ou *Tristram Shandy*, c'est du romantisme déjà, au même titre que la *Nouvelle Héloïse*.

M. Ph. envisage son sujet à un point de vue plus étroit : il ne sort pas de la poésie descriptive, lyrique, didactique. Même ainsi limité, le sujet reste vaste. M. Ph. a étudié avec une singulière précision l'influence de Milton et surtout celle de Spenser sur la poésie du XVIIIe siècle : ce dernier chapitre — sur l'influence du vers spenserien, notamment — est très complet. De même, les origines de la mélancolie et de l'archaïsme poétiques sont étudiés avec soin. Quel dommage que M. Ph. semble si peu au fait de la littérature européenne! Son livre y eût singulièrement gagné en ampleur. Mais il persiste à faire commencer le romantisme français à la préface de Cromwell (p. 5), et il ignore systématiquement le romantisme allemand. Nulle question, cependant, ne s'accommode moins que celle-là d'être envisagée à un point de vue purement national. M. Phelps nous eût rendu un grand service en suivant à l'étranger l'influence des premiers romantiques anglais, notamment du mouvement ossianique.

Il ne l'a pas fait, et c'est dommage. Du moins son livre — traitant un sujet qui est bien loin d'être épuisé, et dont les historiens n'ont généralement parlé que vaguement et pauvrement, — sera-t-il bien accueilli de tous ceux qu'intéresse la poésie anglaise et, plus généralement, l'histoire de l'école romantique.

Joseph TEXTE.

---

485. — **Jan Kollar (1793-1852).** Recueil d'études sur la vie et l'œuvre littéraire du chantre de *Slavy Dcera* publié par F. Pastrnek, édité par les sociétés des étudiants tchèques et des étudiants slovaques à Vienne. (Un vol. grand in-8 de 286 pp. Vienne, 1893.)

On sait l'influence considérable que le poète Kollar a exercée sur la renaissance politique et littéraire des Slaves occidentaux et notamment de la Bohême. A l'occasion du centième anniversaire de sa naissance, ses compatriotes Tchèques et Slovaques ont eu l'heureuse idée de publier en son honneur un volume collectif. Des écrivains de différents pays slaves se sont joints à eux. Le volume renferme des notices ou des poésies en tchèque, en slovaque, en serbo-croate, en polonais, en lusacien, en petit russe. Quelques-unes d'entre elles sont fort intéressantes. M. Paul Blaho raconte la vie du poète à Pest. M. Murko publie des lettres adressées à Kopitar et à Miklosich. M. Karasek nous fait connaître l'enseignement de Kollar à l'Université de Vienne (il était hélas! fort peu critique). M. B. expose la genèse du grand poème *Slavy Dcera*. M. Vrchlicky, le premier des poètes tchèques contemporains, étudie le sonnet dans l'œuvre de Kollar, M. Murko ses théories sur la *réciprocité ou solidarité slave*, M. Hornik, les rapports du poète avec les Slaves de Lusace, M. Srepel, ses rapports avec les Croates, etc. Tous ces essais constituent un ensemble des plus attrayants. L'intérêt du volume est encore rehaussé par des illustrations qui reproduisent le portrait du poète et les endroits où il a résidé. Il est regrettable qu'on n'ait pas joint à cet excellent volume une bibliographie détaillée de l'œuvre de Kollar. M. Pastrnek eût été, plus que personne, qualifié pour nous la donner [1].

L. Leger.

---

486. — **Grof Széchenyi Istvan hirlapi czikkei.** (Les articles de journaux du comte Etienne Széchenyi). Avec une introduction et des notes par Antoine Zichy. 1 vol. 1828-1843. — Budapest, Académie, 1893. 564 p.

L'Académie hongroise s'acquitte, depuis 1884, d'une dette d'honneur envers son fondateur en éditant non seulement les *Journaux* et la *Correspondance* de l'homme d'État qui fut le créateur de la Hongrie moderne, mais en réunissant aussi dans une édition définitive tout ce que le grand réformateur a publié. Ces *Œuvres complètes* seront un monument plus durable que la statue du comte qui se dresse devant le palais de l'Académie. La docte compagnie a chargé M. Antoine Zichy,

1. Je n'insiste pas sur le caractère et l'œuvre de Kollar. C'est un sujet que j'ai largement traité ailleurs. Voir mon volume *Russes et Slaves* (Paris, Hachette, 1890, p. 277-346). Ainsi que l'a fait remarquer M. Chuquet, il eut été curieux de comparer la teutomanie de Klopstock à la slavomanie de Kollar.

président de sa première classe, de ce travail. Il a publié jusqu'ici en six volumes les *Journaux*, les *Voyages* faits dans presque tous les pays de l'Europe, les *Discours* et la *Correspondance* contenant mille six cent vingt lettres. Ce n'est qu'après la publication de ces documents jusque-là inédits qu'une biographie digne de Széchenyi pourra être entreprise. Aussi l'Académie a-t-elle proposé un prix de 10,000 francs pour cette œuvre. Elle a en outre décidé, en 1892, de faire réimprimer les œuvres politiques de son fondateur. Le premier volume que nous annonçons donne la moitié des articles, disséminés dans les différents journaux et revues. Ces articles, véritables brochures, précèdent et accompagnent les trois grands pamphlets du Comte : *Crédit*, *Lumière* et *Le Stade* (1830-1831), qui ont créé la littérature politique en Hongrie et que le poète Arany compare aux colonnes de feu qui ont guidé les Juifs dans le désert et dans les ténèbres. On y voit quelle énergie le *plus grand Magyar* a déployé pour transformer un pays aux institutions féodales en un État moderne et pour le doter de réformes sans lesquelles il serait toujours resté une province autrichienne très arriérée. Il fallait d'abord gagner la noblesse à ses idées. Les aristocrates, qui dépensaient leur fortune à Paris ou à Londres, devaient être attirés dans la capitale hongroise dont Széchenyi fit le centre de toutes les réformes économiques et le foyer de la vie intellectuelle. La création d'une Compagnie de navigation sur le Danube, le pont suspendu entre Pest et Bude, le tunnel dans cette dernière ville, le Casino des nobles, l'élevage de la race chevaline, les courses : tout, enfin, ce qui peut rendre la vie belle et agréable préoccupait Széchenyi autant que la politique et la littérature. Les Diètes qui se succédaient de 1830 à 1840 étaient autant de triomphes de ses idées. Partout on voyait la vie reprendre, partout l'idée nationale commençait à dominer sans qu'elle blessât les autres races habitant le territoire. Car le grand réformateur voulait arriver à ses fins par des voies pacifiques. Tout était calculé, rien ne devait être précipité ou brusqué. Aux hommes politiques et aux écrivains qui s'attardaient dans la triste contemplation d'un passé glorieux et évoquaient sans cesse les exploits des Arpad et des Hunyadi, il opposait la Hongrie de l'avenir. Son mot prophétique : « La Hongrie n'a pas été, mais elle sera », a trouvé un écho dans toutes les couches de la société.

A la fin de ce volume nous rencontrons le nom du fougueux adversaire de Széchenyi : Louis Kossuth, qui, en 1841, avait fondé le *Pesti Hirlap*. Il serait trop long de raconter la lutte de ces deux génies qui a fini par le triomphe de Kossuth. En vain Széchenyi s'efforce-t-il de lui montrer l'abîme où il conduit la nation. Ses paroles ne furent plus écoutées. Kossuth devint l'idole de la Hongrie qu'il entraîna dans la Révolution. Széchenyi, pour combattre jusqu'au dernier moment son influence, entre dans le cabinet dont Kossuth devint bientôt l'âme. Mais ses forces intellectuelles le trahissent. Voyant le gouffre si près, son activité de vingt-trois ans compromise, sa raison se voile et il passe le reste de ses jours

dans une maison de santé à Doebling près de Vienne où le suicide le délivra de cette vie misérable. (1860).

L'introduction et les notes dont l'éditeur a accompagné les articles sont dignes d'éloges.

J. Kont.

---

487. — A. Darmesteter. **Cours de grammaire historique de la langue française**. Deuxième partie : Morphologie, publiée par les soins de M. L. Sudre. Paris, Delagrave, 1894 ; in-8 de vi-189 p.

On est vraiment fort embarrassé, lorsqu'il s'agit d'apprécier un livre publié dans les conditions où vient de l'être celui-ci. D'une part, une sorte de discrétion vous est imposée par le nom seul de l'auteur, qui fut de son vivant un des maîtres incontestés de la philologie romane; et la tentative d'un disciple pour faire revivre quelque chose de son enseignement commande elle-même le respect. D'autre part, on craint *à priori* de ne pas trouver dans l'ouvrage cette unité parfaite et cette rigueur scientifique, que lui eût certainement donnée l'auteur ; on se dit que l'éditeur a assumé une tâche bien ingrate, surtout n'ayant disposé (et c'est ici le cas) que de rédactions imparfaites et de fragments de cours autographiés pour des auditoires différents. Je dois bien dire que la lecture du livre justifie en partie ces appréhensions.

Il y a tout d'abord dans cette seconde partie de la *Grammaire* un certain manque de proportion, qui saute aux yeux. La conjugaison y est traitée en quarante-cinq pages environ, ce qui est un peu maigre, si l'on songe que quatre-vingt-dix ont été consacrées au nom. Il est vrai que, dans ces quatre-vingt-dix pages du début, il y a un peu de tout : des détails intéressants, mais d'une utilité secondaire, sur les noms propres et les noms de famille ; des pages entières (30, 31, 32, 33) où s'étalent les paradigmes complets des déclinaisons latines ; vingt pages enfin qui ont trait au changement de genre dans les substantifs (sujet qui n'est point rigoureusement à sa place dans la morphologie). Il y a dans toute cette partie trop de détails, je dirai même de curiosités lexicographiques. Est-il fort utile, par exemple, de savoir que nous avons en français un adjectif inusité au singulier, et qui fait au pluriel, suivant le genre, *pénitentiaux* ou *pénitentielles* (p. 91) ? En dispersant l'attention sur des curiosités de ce genre, on risque de faire perdre de vue l'ensemble, et l'ensemble seul importe dans un livre fait pour l'enseignement. Notez d'ailleurs que toutes les listes dressées ne sont pas complètes, et n'ont pas la prétention de l'être : ainsi dans celle qui énumère (§ 150) les substantifs conservés en français moderne sous l'ancienne forme du nominatif, je ne trouve ni *traître* ni *ancêtre* Voilà deux mots qui, tout compte fait, avaient le droit d'être cités, dût-on pour cela retrancher la remarque sur *pénitentiaux*. Tout cela, je le

crains, sent un peu la rédaction d'élève qui s'attache aux petits détails, d'importance médiocre, et que bien souvent le professeur n'a donnés que par manière de parenthèse, pour rendre son exposition plus vivante.

Il serait injuste, je le répète, de faire remonter jusqu'à Darmesteter lui-même la responsabilité de ces imperfections. Toutefois une chose est certaine : dans les derniers cours qu'il a professés soit à la Sorbonne, soit à l'École de Sèvres, le regretté savant avait une tendance, nettement affichée de sa part, et qu'on lui reprocha même à cette époque discrètement, c'était de se borner « à l'horizon français », de s'abstenir de toute comparaison avec les autres idiomes romans. Bien plus, absorbé par la préparation de ce beau dictionnaire, fait en collaboration avec M. Hatzfeld et qui se publie actuellement, il s'était habitué à examiner l'ancien français surtout au point de vue de la langue moderne, à éliminer les faits qui, d'une façon ou d'une autre, n'ont pas eu de prolongement jusqu'à l'époque classique. Le présent livre offre des traces de cette méthode et parfois, en le consultant, on croirait avoir affaire non point à une « grammaire historique », mais à une « grammaire fondée sur l'histoire de la langue », ce qui n'est plus la même chose. Pour en donner un exemple, on ne comprend guère que, dans un historique même élémentaire du parfait, il ne soit pas fait mention des formes anciennes comme *vendiet*, *rompiet*, etc., c'est-à-dire de ce type original qui s'était reconstruit sur *dedit* et a joué un rôle évidemment important pendant la période romane primitive : il y a là un oubli qui était volontaire dans le cours autrefois professé à Sèvres ; mais, dans la grammaire, cet oubli devient une lacune. Du reste, ce chapitre sur la conjugaison, quoique de dimensions restreintes, est le mieux ordonné et le plus solidement construit : Darmesteter l'avait rédigé presque en entier. Ailleurs, à travers la rédaction plus lâche due à un élève, on sent parfois la griffe du maître, on voit percer çà et là des théories ingénieuses et personnelles, tout au moins en partie. Ce qui est dit de la reconstruction de la déclinaison en ancien français est intéressant, quoique contestable par endroits. Je ne veux pas entrer ici dans le fond de la discussion : tout ce que je dirai, c'est que l'influence attribuée aux mots du type *liber*, *libri* — mots fort peu nombreux — me paraît exorbitante. Pour citer quelques faits d'importance moindre, il me paraît douteux que l'ancien datif pluriel de l'article *as* soit devenu *aux* sous l'influence analogique des substantifs comme *chevaux* (§ 199) : celle du singulier *au* me semble suffisante à invoquer, en dépit de *des* qui est resté intact à côté de *du*. — Au § 147, il est dit à propos des noms féminins en *-a* que le latin populaire avait déjà *rosas* au nominatif pluriel : ce serait le cas de spécifier qu'il s'agit uniquement de la Gaule, puisqu'en Italie, par exemple, les choses se sont passées tout autrement. — Au § 142, *aucun* est encore donné comme un composé français de *alque* et de *un* : il n'y aurait point de témérité à reconstruire le type * *alicunus*. — De même au § 197, on accordera difficilement

que notre relatif *que* représente le latin *quem :* il faudrait au moins admettre la forme *que* dans le latin vulgaire des Gaules, ou plutôt tout ramener à la forme neutre *quid*, ce qui est la solution préférable. — Est-on bien en droit d'appeler *dessus*, *dessous*, etc. des prépositions « de formation française » (§ 264) ? C'est douteux : ces compositions remontent à une époque fort ancienne. — Au § 232, *chantoe* est indiqué, sans aucune explication, comme représentant l'imparfait latin *cantabam :* comme on s'attendrait à *chanteve*, et que cette forme a existé, en effet, dans une vaste partie de la zone française, il serait indispensable de la signaler, fût-ce dans une note. — Enfin, ce qui m'étonne par dessus tout, c'est au § 236, où il s'agit des formes de parfait si usitées au XVI[e] siècle : *je chantis, tu chantis,* etc., de lire les deux lignes suivantes : « *Ces formes n'ont point vécu, pas plus dans la langue commune que dans les dialectes ou les patois.* » J'ai beaucoup de peine à croire que Darmesteter ait jamais écrit cela : il doit y avoir quelque malendu ou quelque erreur d'impression.

Ces erreurs évidentes [1], ces petites lacunes, ces bavures en un mot, que l'auteur n'aurait certainement pas laissées dans son livre, il eût été du devoir de l'éditeur de les en faire disparaître. D'autant plus que M. Sudre (et je ne l'en blâme pas) n'a pas respecté partout le texte vraiment trop informe qu'il avait à sa disposition. Il a dans son Avertissement donné la liste des paragraphes auxquels il a dû faire subir une refonte complète : par là-même, il assume à lui tout seul la responsabilité de ce qu'ils contiennent. Tout d'abord, était-il aussi « indispensable » qu'il le croit d'ajouter le § 198, relatif à l'emploi de *il* devant les verbes impersonnels ? Il est permis d'en douter; car enfin c'est de morphologie qu'il est ici question, et non pas de syntaxe. Mais passons. — Au § 190, je trouve *très* indiqué comme étant la particule déjà la plus usitée en ancien français pour marquer le superlatif absolu : cette affirmation est fort contestable. En dehors de l'expression consacrée *trestuit*, l'emploi de *très* est au contraire assez restreint dans l'ancienne langue, et, lorsqu'il se généralise pendant la période du moyen français, c'est encore très ordinairement sous la forme *si très*. J'ajouterai que la note relative à *par* est très incomplète, pourrait même donner une idée fausse de la façon dont s'employait cette particule superlative : il fallait dire qu'elle se faisait précéder de *mout*, *trop*, et était ordinairement séparée de l'adjectif, *mout par fu liez*, *trop par fu liez*, etc. — Les §§ 207 et 208 présentent la déclinaison de nos anciens démonstratifs avec une richesse de formes et surtout une symétrie entre le masculin et le féminin, qui dépasse un peu la réalité. Les formes féminines *celei* et *cestei* (?) n'ont jamais été usitées que dans l'est de la zone française

1. Il faut y joindre encore un certain nombre de fautes d'impression : P. 127 (dernière ligne), XVI[e] *siècle* pour XII[e]. — § 266, *ubi* mis pour *aut* dans la liste des conjonctions, etc.

(il faudrait en dire autant de *lei*, § 197) : au fond, il y a là une de ces distinctions dialectales, dont il n'est point question dans la présente grammaire, mais qu'il est difficile d'éluder complètement. — Je relève encore çà et là, dans les parties rédigées par M. Sudre, quelques menus détails qui me paraissent peu exacts. Au § 254, *iere* est cité comme imparfait archaïque du verbe *être :* cette forme est rare, c'est *ere* (irrégulier au point de vue phonétique) qui est le représentant ordinaire de *eram*. La première personne du parfait ne devait pas être *fui*, mais bien *fŭi* en latin vulgaire. Les différentes personnes du subjonctif présent en ancien français sont indiquées d'une façon négligée; il fallait écrire *seit soit*, puisqu'on avait écrit *seie soie :* ces petites inexactitudes peuvent faire naître des doutes dans l'esprit d'un lecteur inexpérimenté. De même au § 244, il faudrait indiquer comme forme du latin populaire *finii*, et non pas *finivi* qui serait devenu **finif* en français. Quant au changement de la syllabe inchoative *-isc-* en *-ics* , il pourrait prêter à discussion : si on l'admet, il ne fallait pas au § 246 placer une forme vulgaire *finisca* en regard du fr. *finisse ;* mais il y avait lieu en tout cas de distinguer, et l'expression de « Gallo-Romans » est trop générale, puisqu'au sud de la Gaule, les faits se présentent autrement. Je crois, à vrai dire, que la responsabilité de cette rédaction remonte à Darmesteter. J'en dirai autant de la supposition faite à la p. 168, et d'après laquelle les formes *faites*, *dites* se seraient produites sous l'influence des premières personnes du pluriel *faimes, dimes*, — supposition fort inutile et qui n'explique rien. Quant à admettre que *dicitis, facitis* devaient donner *diz, faiz*, il n'en saurait être question : c'est en contradiction flagrante avec ce que nous savons du traitement des finales dans les proparoxytons. Ici encore le devoir de l'éditeur eût été de faire disparaître ces traces d'une ancienne rédaction, qui ne se trouve plus d'accord avec les connaissances actuelles.

J'ai noté, au courant de la lecture, d'autres remarques de ce genre. Mais à quoi bon les multiplier ? Je n'en ai peut-être fait que trop déjà. Qu'on le sache bien, c'est sans aucune intention dénigrante, mais avec un sentiment de tristesse plutôt. Je me dis que, dans ces matières de philologie romane, si le fond est acquis, les vérités de détail vont se modifiant et se précisant sans cesse. Et c'est bien là ce qui fait que ces publications posthumes ont toujours quelque chose de hasardeux, surtout lorsqu'il s'agit d'un précis élémentaire, incomplètement coordonné par l'auteur. Oui, la vérité, c'est qu'à dix ans de distance les cours, professés par un savant aussi distingué que Darmesteter, ne nous donnent déjà plus les éléments de la science d'une façon qui soit tout à fait d'accord avec son état actuel. Et cela est forcé ; il n'est pas même désirable qu'il en soit autrement. Darmesteter serait le premier à se réjouir des progrès qui, par endroits, viennent mettre son livre en défaut. Il a d'ailleurs apporté assez de pierres à l'édifice pour que son nom reste au-dessus de toute discussion. La publication de cette gram-

maire historique n'y ajoutera peut-être pas grand'chose; mais il est trop évident qu'elle ne saurait non plus le diminuer en aucune façon. Malgré les imperfections relatives du détail, il est toujours profitable de pouvoir saisir, fût-ce à travers le voile d'une rédaction étrangère, la pensée de celui qui fut un maître. C'est pourquoi nous devons, tout compte fait, remercier M. Sudre d'avoir courageusement entrepris de coordonner des matériaux épars et de publier ce livre qui, consulté avec précaution, pourra rendre encore quelques bons services à l'enseignement.

E. Bourciez.

---

488. — **Dictionnaire de l'ancienne langue française**, par F. Godefroy. Fascicule 77. Paris, librairie Émile Bouillon. 1894.

On se rappelle que M. Godefroy s'est proposé de nous donner dans ce *Complément*, avec bien d'autres choses, l'historique des mots en usage. Cet historique est très insuffisant : j'ai rencontré *arrenter* en 1213, *argenterie, arbitre* = volonté, *appréhension, appréhender, appliquer, apparat* au xiii[e] siècle; *aneth, anémone, anasarque, apologie, appelant, apprécier, appréhensif, arbitrairement, aromate* au xiv[e]; *amateur, ancile, angéliser, annales, antépenultième, antidater, antre, apprêt* au xv[e]. *Andabate* est employé en 1542, *anonyme* en 1557, *antichrétien* en 1555, *anticipation* en 1437, *apostrophe* en 1516, *archiduchesse* en 1504, *annotation, archipel, argonaute, architecte, architecture* en 1509, *archives* en 1537, *arquebusade* en 1475, *armon* en 1322, *arreste-bœuf* en 1542, *aruspice* en 1520, *arrière-boutique* en 1508. M. G. avait autre chose à faire que d'emprunter des articles soit à La Curne, soit à Littré, soit au Dictionnaire général : on se demande à quoi servent les articles *anguillade, anguillière, anathème, anapeste, anapestique, antéciens, antarctique, antidote, antistrophe, aplanisseur, apologue, arack, aratoire*, etc., etc. Si l'on retranchait de ce fascicule tout ce qu'on trouve ailleurs, par conséquent tout ce qui est inutile, il n'en resterait pas grand'chose. *Archétype, antipathie, animal, anxieux, anxiété, appariement, apologique, aromatiser, aréfaction, arbre* y figurent comme dans tous les dictionnaires, mais on y chercherait vainement *archétipique, antipathiser, animable, anxié, anxiétude, apparable, appariage, apologiser, aromateur, aromatite, aromatiquement, arefier, arboral, arborelle, arborette, arborique, arbusteau*. Sous *anonceor, anonciateur* et *apointeur* manquent les substantifs féminins *anonceuse, annonciatrice, apointeresse*. « Angulaire » est suivi de ce seul exemple : « recoin angulaire ». Il y avait à citer deux emplois intéressants de cet adjectif : « Garde-toi de l'homme angulaire » — « Je ne le veux faire voir (Luther) que par un traicté qu'il a faict de la messe angulaire ». *Arondelier* n'est pas un substantif,

mais un adjectif dans le seul exemple cité par M. Godefroy, aussi bien que dans celui-ci : « l'herbe arondeliere. » On a donné à *appréhensif* le sens de « facile à comprendre » : c'est la seule signification qui n'ait pas été relevée par les lexicographes. Et à propos de ce mot j'ai remarqué que M. G. écrit *apréhensif, apariation, apariteur, apartement, apellateur, apellatif, apendance, apetition, apetible, aplaudissement, aplicable, aprivoisement, aprouvable, aprouver :* or, sous ces articles il n'est pas un seul exemple où ces mots ne soient orthographiés avec deux *p*. Il donne comme têtes d'articles *arere-ban, arere-fief, arere-garde*, formes dont il ne cite aucun exemple. Entre les articles « condensés », je citerai ceux-ci : « Anapestique, 1558, Guill, Morel, *Dict. général.* — Anatomiste, les anatomistes, Paré I, 1. — Andabate, 1587, Taillepied, *Dict. général.* — Annonciade 1560, *Dict. général.* — Arack, 1519, *Dict. général.* — Apotisseler, articles apotisselez, Marie-Stuart, *Lett.* — Appeteur, Haudent, *Apol* ». Ces deux derniers sont le modèle du genre, et il y en a bien d'autres. Notons quelques erreurs ou inexactitudes. On ne rencontre pas *anaphore* dans Fabri, mais *anaphora; anthracite*, comme cela saute aux yeux par les exemples cités, n'est pas « un minéral combustible », mais une sorte d'escarboucle; *arboriser* = herboriser, et non pas « soigner et tailler les arbres; » *arquemine, artquimine* (*artemine* est une mauvaise leçon ou une faute d'impression) n'est pas autre chose qu'un jeu de mots sur *arkemie.* « Être à l'ancre » est expliqué par « être à sec, sans eau » : Comment pourrait-on être à l'ancre sans eau? Cette locution signifie « être arrêté dans ses affaires, être sans ressources ». On ne sait pas ce que vient faire sous *Anis* « anethum = anois » = aneth. Il est vrai que dans Cotgrave « Ange de grève » est traduit par « gibier de potence », mais La Curne, Littré en donnent une autre explication qui est aussi celle d'Oudin : « Ange de grève, crocheteur, gaigne-deniers. C'est à cause de leurs crochets qui forment comme des ailes. » Voici une liste de mots particulièrement usités au XVI<sup>e</sup> siècle qui devraient avoir leur place dans ce complément autant et plus que « appropinquer, appugnateur, appliquatible, etc. » Ce sont, outre ceux que j'ai cités plus haut : « anaticité, anatique, andouillon, anguilleret, anethin, angustier, angiporte, anguillon, animastique, annouillière (vache), anonchalantir, anonchalissement, antiporte, antiquateur, antonomastiquement, apprenable, applaudition, applausible, appétable, apointuser, apostatique, aplaisanter, apunctuation, aquilaire, arabesse, arietin, archiver, arnoglosse, arrentier, arrunage, arruneur, artiser, artichaudière, arriere-censive, arriere-eschevin, arriere-dos, arriere-fieffé, arrière-fils, arrière-pied, arrière-surnom. » M. Godefroy qui n'a ni méthode, ni plan, quoiqu'il en dise, admet dans ce *Complément* des mots du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècle, comme « apropriable, aprovable, acusatoire, adurent, aliation, almifique, etc., » mais « annuce, anquil, antesequent, antiste, apenneler, apetiter, apicquier, apologien, arctation, arguirite ou argerite, aruspicie, appacione-

ment, approbatoire, arterique, » usités à la même époque, sont absents.

A. Delboulle.

---

489. — **Publications of the American Academy of political and social science.** Philadelphie, in-8.

La série des monographies publiées par l'Académie des sciences politiques de Philadelphie a dépassé, depuis quelque temps déjà, son centième numéro. Sous la forme la mieux accommodée, peut-être, aux conditions de notre vie, de brochures très courtes, très substantielles, dégagées de tout appareil oratoire, entièrement remplies de faits ou de raisonnements précis, ces études présentent un résumé intelligible à tout lecteur attentif, des questions les plus intéressantes de politique, d'économie politique et de sciences sociales. Il serait trop long de rendre compte séparément de toutes ces études qui paraissent à des intervalles très rapprochés. Plusieurs ont le caractère d'articles de vulgarisation, je me borne à les signaler, mais il est entendu qu'il s'agit de haute vulgarisation scientifique, supérieure à tout ce que l'Europe fourni d'ordinaire en ce genre, car les Américains ont l'avantage d'apporter à ces études un esprit libre de préjugés sociaux et de formules littéraires.

F. I. Herriot. *Sir William Temple on the origin and nature of government;* analyse critique de l'ouvrage de Temple.

J. H. Robinson. *Sidgwik's Elements of Politics;* analyse critique de la théorie de Sidgwik.

C. Bornhak. *Local government of county communities in Prussia;* exposé par un professeur allemand de la réforme administrative en Prusse depuis les lois de 1891.

W. Milliet. *Alcohol question in Switzerland;* exposé des mesures prises en Suisse pour diminuer la consommation de l'alcool.

E. S. Ross. *Seligman's shifting and incidence of taxation;* résumé du travail de Seligman sur la répercussion de l'impôt.

Bernard Moses. *Constitution of Colombia;* texte et introduction historique.

C. A.F. Currier. *Constitutional and organic laws of France 1875-89;* traduction des lois constitutionnelles françaises avec introduction.

J. Sharpless. *Relation of state to education in England and America;* description des systèmes d'enseignement anglais et américain, au point de vue de l'intervention de l'État.

E. V. Robinson. *The nature of the federal state;* revue historique de l'extension des gouvernements à forme fédérative, pour établir que le fédéralisme est la forme la plus évoluée, celle qui assure à la fois l'ordre et les libertés nationales, locales et individuelles.

M. Block. *The progress of economic ideas in France;* résumé du livre de M. Block fait par lui-même.

W. LOTZ. *Monetary situation in Germany;* exposé par un Allemand de la situation monétaire en Allemagne et des raisons qui empêchent l'Allemagne d'accepter le bimétallisme.

E. P. CHEYNEY. *The Mediæval manor;* traduction d'un rôle de manoir anglais de 1307, choisi comme type moyen (l'introduction indique les conclusions à tirer de ce document).

Je n'insisterai pas non plus sur deux propositions de réforme pratique.

E. P. OBERHOLTZER. *Home rule for our American cities*, 28 p.; montre les inconvénients du régime américain qui laisse les législatures créer ou modifier l'organisation municipale des villes (il propose pour exemples New-York, Chicago, Philadelphie, Brooklyn, Saint-Louis, Boston, Baltimore, San-Francisco). Il conseille de rendre l'organisation municipale indépendante des gouvernements d'États.

B. T. COLBURN. *Taxation of large estates*, 12 p.; signale le danger des grandes propriétés qui s'accumulent aux États-Unis et propose une loi (dont il donne le texte) pour y remédier.

Les études originales qui méritent une discussion peuvent se diviser en trois groupes, économie politique théorique, monnaie et crédit, questions sociales et politiques. Je réserve pour un prochain article les groupes de l'économie politique (neuf numéros) et de la monnaie (sept numéros).

GAMALIEL BRADFORD. *Congress and the Cabinet*, 21 p.; revient sur la question à laquelle il s'est consacré, l'introduction des membres du cabinet dans le Congrès. Il répond à la critique de M. Snows, qui lui a reproché de vouloir transférer la direction de la législation à des agents exécutifs irresponsables, en comparant le mécanisme anglais au mécanisme américain. Cette comparaison, faite dans un esprit aristocratique libéral par un admirateur de la vieille Angleterre parlementaire, aboutit à conclure que « le gouvernement par une législature signifie anarchie avec son résultat inévitable, le despotisme militaire ». En Amérique, le pouvoir est partagé entre l'Exécutif et le Congrès, tous deux responsables devant la nation, mais le Congrès est rendu irresponsable par la domination des couloirs, des comités et du Président. M. B. pense que si la réforme proposée dès 1881 a été enterrée dans la commission, c'est qu'on a eu peur des intérêts menacés. Il attribue à l'administration exclusive des finances par le Congrès l'état financier des dernières années, « déshonorant pour une nation civilisée ». Il décrit le Sénat comme « un club de gens riches occupés de plus en plus à satisfaire des intérêts locaux et privés ». Sa crainte c'est la prédominance des assemblées législatives; il croit la France menacée par la faiblesse du pouvoir exécutif et attend le salut aux États-Unis des chefs de l'exécutif (maire, gouverneur, président), à condition que la jalousie du législatif leur permette d'entrer en contact avec le peuple; sinon il redoute une guerre civile. — L'état d'esprit manifesté par ces craintes ne s'explique guère que par la toute puissance de la doctrine parlementaire anglaise jointe à la doctrine

américaine de la séparation des pouvoirs[1]. En fait, les abus qui choquent M. B. ne sont pas la conséquence d'un mécanisme parlementaire, car ils se retrouvent en Europe, dans tous les régimes bureaucratiques, ils naissent naturellement de l'absence de contrôle; or, un exécutif, même élu par le peuple, n'est pas plus facile à contrôler qu'une législature. Quand on veut regarder la réalité contemporaine en face, on s'aperçoit que tout pays civilisé tend vers le gouvernement direct par le peuple. Exécutifs ou législatifs ne sont que des formes de transition de la monarchie aristocratique ancienne vers la démocratie qui se prépare. La valeur de cette démocratie dépendra des habitudes de publicité et de contrôle auxquelles la nation aura plié ses mandataires; c'est de ce côté que doit être cherché le remède. C'est aux journaux à dénoncer les intrigues de *lobby*, aux électeurs à ne plus réélire les députés pris en faute.

Fr. C. Howe. *Federal Revenues and the income tax*, 25 p.; fait l'histoire des impôts établis par le Congrès au moment de la crise financière de la guerre de Sécession. Par une étude détaillée des variations de l'impôt sur le revenu et des impôts sur les spiritueux et le tabac, il arrive à montrer que l'impôt sur le revenu a été impopulaire et peu productif, qu'il s'applique mal à de très vastes territoires ; au contraire, les droits sur les boissons et le tabac ont donné des revenus croissants (alcool 14 1/2 millions de dollars en 1868, 95 en 1893; — boissons fermentées 1 1/2 en 1893, 32 en 1893; — tabac 18 en 1868, 32 en 1893, après réduction), tandis que le prix de détail n'a presque pas varié, cette production ayant le caractère non de la concurrence mais du monopole. En conséquence, le remède à la crise financière que traverse le Trésor américain est tout indiqué, c'est d'élever le droit sur l'alcool et le tabac.

J. Mavor. *Relation of economic study to public and private charity*, 27 p. (conférence d'ouverture de l'Université de Toronto); étudie les causes de la pauvreté d'après les monographies de l'école de Play et la grande enquête de Booth sur les quartiers Est de Londres. Partant de la constatation faite par Booth que la principale cause de la misère est, non l'ivrognerie ou le vice, mais la vieillesse et la maladie, il conclut que le paupérisme est un legs des générations antérieures, un mal héréditaire, dû à des causes profondes. On ne peut le supprimer, mais on peut l'amoindrir en étudiant de près l'organisation industrielle et commerciale qui produit l'existence d'une classe de gens insuffisamment et irrégulièrement employés. L'auteur examine les divers procédés d'assistance, taxe des pauvres, asiles et hôpitaux, assurance nationale, pension nationale. La grosse difficulté est le chômage. Comment employer les sans-travail? « Si nous leur faisons faire les choses dont nous n'avons

1. C'était la doctrine commune du XVIIIe siècle; mais, tandis que les pays d'Europe l'ont peu à peu éliminée sous l'action des nécessités pratiques, elle s'est fixée dans la Constitution des Etats-Unis où elle a donné naissance à cette séparation malcommode de l'Exécutif et du Législatif, et à ce singulier produit de la Cour suprême de justice qui commence à entraver la législation en matière sociale.

pas besoin, nous ne faisons que gaspiller notre argent. Si nous leur faisons faire des choses dont nous avons besoin, nous ne faisons que transporter notre demande d'un groupe d'ouvriers que nous employons aux nouveaux venus sans emplois. » La seule solution est de transporter les travailleurs des centres surpeuplés dans les parties négligées du pays. En ce sens ont déjà été faites quelques expériences heureuses, des colonies du travail d'Allemagne et de Hollande, qui servent à la fois de sanatorium et d'organisation de travail.

C. D. Wright. *The relation of economic conditions to the causes of crime*, 21 p.; étudie le rapport entre la misère et la criminalité d'après les phénomènes observés en Angleterre dès le xvi<sup>e</sup> siècle et aux États-Unis au xix<sup>e</sup>; dans la période de transition entre l'esclavage ou le servage et le régime moderne du salaire. Le progrès, en élevant au-dessus de la condition antérieure la plus grande partie de la société, fait apparaître au dessous une classe d'indigents et de criminels. Dans les États du Sud le paupérisme et la criminalité, à peu près inconnus au temps de l'esclavage, ont apparu depuis l'émancipation. Pour les supprimer il faut compter surtout sur des facteurs psychologiques, l'instruction, la tempérance, le christianisme. M. W. établit par les statistiques que l'instruction professionnelle diminue la criminalité; tandis que les crises industrielles et le chômage l'augmentent, la cause directe du crime étant le manque d'occupation. L'ancienne économie politique admettait que tout travailleur trouve naturellement son emploi; la nouvelle a constaté l'impossibilité de mobiliser le travail de façon à éviter les crises, elle devra s'occuper surtout de la santé des travailleurs, qui est la condition de la prospérité générale. M. W. espère en un avenir où l'on s'occupera des besoins des masses comme on s'occupe de ceux des riches, où la charité privée fera du bien au lieu de faire du mal, où les églises, au lieu de prêcher une doctrine confessionnelle, prêcheront l'esprit chrétien, où l'économie politique entrera dans la philosophie morale. La réforme capitale sera celle des logements « qui fera disparaître la vie insalubre et la tentation de l'alcool ». C'est nous qui faisons les criminels, « nous transformons les criminels par accident en criminels positifs », ce que prouve la proportion de 50 p. o/o de condamnés au-dessous de 26 ans. L'autre réforme sera celle des droits des travailleurs. « La sujétion injuste des travailleurs tend à faire des pauvres et des criminels »; de même que le salaire a produit une société moins criminelle que le régime antérieur, le système à venir qui remplacera « la loi de fer des salaires », améliorera l'humanité. La civilisation n'augmente pas la criminalité, elle la diminue, mais elle fait apercevoir plus clairement la partie qui en subsiste.

G. K. Holmes. *The peons of the South*, 10 p. Cette courte étude expose, avec une clarté exceptionnelle, la révolution économique produite dans les États du Sud par l'abolition de l'esclavage. Au temps de l'esclavage, la terre appartenait à des planteurs riches, qui faisaient produire à

leur choix du coton pour la vente ou des denrées alimentaires pour eux et leurs esclaves. Après la guerre, les planteurs ruinés, privés de leurs esclaves, ont morcelé leurs domaines en petites fermes. Mais tous, propriétaires et cultivateurs, sont tombés dans la dépendance des commerçants des villes qui leur ont avancé à crédit leurs instruments et leur nourriture, jusqu'à la récolte. Ces commerçants les obligent à produire du coton, rien que du coton, et la récolte leur appartient avant d'être faite. « Les marchands qui avancent les fournitures pour la plantation, ont remplacé les maîtres d'autrefois et les ont transformés en péons, eux et leurs anciens esclaves. » L'intérêt dû pour ces avances est évalué en moyenne de 40 à 80 p. o/o, et descend rarement au-dessous de 25, à cause des risques. La terre, ainsi grevée, ne trouve pas d'acquéreur ni de prêteur hypothécaire; la proportion des terres engagées n'est que de 3, 38 p. o/o en Géorgie, 8 en Caroline du Sud, ce qui signifie non la richesse mais la pauvreté; car, dans les États riches du Nord, la proportion est de 22 à 50 p. o/o. Cependant le fermier ne peut devenir propriétaire, car il n'a rien, il habite une cabane et son mobilier ne vaut pas même la peine d'être taxé. Les grands propriétaires pourraient se tirer de la dépendance envers les commerçants s'ils revenaient au régime antérieur à la guerre, de produire les denrées dont ils ont besoin pour leur propre consommation au lieu de les acheter. M. Holmes en cite un exemple typique. Mais ils se ruinent par leur routine, ils achètent tout à des prix exorbitants (1 dollar 50 le boisseau de pommes de terre, du foin à 20 dollars la tonne, de la farine à 10 dollars le baril), ils ont rarement un jardin potager. Le nègre est plus indigent qu'au temps de l'esclavage, et aussi imprévoyant. « Le marchand qui tient en gage sa part de récolte, paie ses taxes, enterre sa femme et ses enfants, achète pour lui un mulet, le nourrit et l'habille dans la mesure où son imprévoyance et sa paresse permettent de lui faire crédit. » Mais le nègre préfère être fermier que de travailler pour un salaire. Ce qui rend l'amélioration difficile, c'est que les propriétaires vivent presque tous en ville, et que les terrassiers se contentent de vivre à l'année l'année. Si les étrangers (Allemands, Polonais, Bohémiens) arrivent dans le pays, ils attireront à eux toutes les terres.

Ch. SEIGNOBOS.

# CHRONIQUE

FRANCE. — La *Revue critique* a eu la douleur de perdre un de ses collaborateurs et un de ses anciens directeurs, M. James DARMESTETER. Comme l'écrit M. Bréal (*Revue bleue*, n° 17), ce n'est pas le moment aujourd'hui de nous étendre sur la perte irréparable que les lettres viennent de faire dans la personne de M. James Darmesteter. « Le deuil en est ressenti à Londres et à Berlin comme à Paris, et cette mort

si brusque éveillera de douloureuses sympathies jusque dans les villes de l'Inde, où Darmesteter avait été naguère salué comme un glorieux représentant de la science française. Doué des plus rares facultés, il s'était rendu maître, comme en se jouant des méthodes philologiques. Les écrits qu'il a publiés dans cette direction sont de véritables chefs-d'œuvre, qui seront cités à l'avenir aux jeunes gens comme des modèles. Sa publication du *Zend-Avesta* est un véritable monument. Mais l'érudition ne suffisait pas à cette nature ardente. La littérature, la politique l'attiraient, et quand la direction d'une grande Revue lui fut offerte, il se trouva sans effort à la hauteur de cette tâche nouvelle. Il y apporta les vues d'un esprit philosophique, nourri de tous les enseignements de l'histoire, et les passions d'un cœur généreux. Aussi le vide que laisse la disparition d'un tel homme, ne sera pas comblé. Ses amis ne se consoleront pas de son départ. Le pays tout entier a perdu l'une des voix par lesquelles il avait droit de se faire entendre, et où l'on reconnaissait l'âme et l'accent de la France. »

---

## ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

---

### *Séance du 19 octobre 1894.*

M. Th. Homolle est désigné comme lecteur pour la séance publique annuelle de l'Académie, qui est fixée au 30 novembre prochain.

M. Ed. Le Blant annonce que, dans des terrains situés près de la commune d'Aïn-Smara (province de Constantine), M^me^ Cantini, de Marseille, a découvert, sur une étendue d'environ 600 mètres, sept carrières de marbre qui ont été exploitées par les anciens. M. Le Blant a soumis quelques échantillons de ces marbres à M. Daubrée. Ce sont : 1° un marbre d'un rouge vif, concrétionné, à zônes concentriques de couleurs diverses; 2° un marbre du même rouge, concrétionné et bréchiforme; 3° un marbre onyx jaune blond concrétionné, ressemblant beaucoup à celui que les Romains ont exploité dans la province d'Oran et dont l'extraction a été assez récemment reprise. M. Le Blant a constaté que l'un de ces marbres est exactement d'un type qu'il a recueilli à Rome dans les ruines du stade du Palatin et que l'on nomme en Italie *alabastro ondato*. Les galeries remises au jour près d'Aïn-Smara doivent être de celles où ont été détenus, avec des criminels, les chrétiens de la Numidie condamnés *ad metallum*.

M. Alexandre Bertrand présente les facsimilé des deux vases d'or, ornés de reliefs représentant une chasse au taureau sauvage, découverts, il y a cinq ans, à Vaphiò, petit village des environs de Sparte dans une sépulture à coupole du type des sépultures connues sous le nom de Trésor d'Atrée près Mycènes et de Trésor de Minyas près Thèbes. Auprès de ces deux vases gisaient : deux épées de bronze avec incrustation de feuilles d'or, semblables aux épées découvertes par Schliemann dans les tombeaux royaux de l'acropole de Mycènes; un grand nombre de minces plaques d'or ayant servi d'appliques sur des vêtements; quatorze pierres gravées offrant des représentations d'animaux, taureaux, lions, cerfs, sangliers, chevaux, comme on en trouve beaucoup dans les îles de la mer Egée; et quantité d'autres petits objets appartenant à cette même civilisation mycénienne ou achéenne, et qui donnent une idée plus précise encore que les poèmes homériques, de la puissance et de la richesse de ces chefs dont Agamemnon est le type. On peut fixer l'époque de la fabrication de ces vases entre 1400 et 1200 avant C. Il est question de vases semblables dans Homère, Les facsimilé, dont les originaux appartiennent au musée d'Athènes, seront exposés dans la vitrine du musée de Saint Germain réservée aux antiquités primitives de la Grèce.

L'Académie se forme en comité secret.

Sur la proposition de la Commission, l'Académie fixe les sujets mis au concours; 1° pour le prix Bordin : Etudier dans ses traits généraux le recueil de traditions arabes intitulé Kitâh el-Aghâni (*le Livre des chansons*); signaler, au moyen de citations, l'importance de ce livre pour l'histoire politique, littéraire et sociale des Arabes; — 2° pour le prix du budget (prix ordinaire) : Etudier, d'après les inscriptions cunéiformes et les monuments figurés, les divinités et les cultes de la Chaldée et de l'Assyrie. En outre, l'Académie décide qu'en ce qui concerne le prix Delalande-

Guérineau, réservé cette année aux études orientales, il sera de préférence attribué à un ouvrage relatif à l'Inde.

M. Ernest Chantre communique les résultats de la mission archéologique en Asie-Mineure qui lui a été confiée, l'an dernier, par le ministère de l'Instruction publique. La découverte de textes cunéiformes dans la citadelle hétéenne de Boghoz-Keui (Pterium) et celle du tell de Kara-Euyuk, près Césarée (ruines d'une cité pélasgique), qui a fourni également des textes cunéiformes, les uns achéménides, les autres en langue inconnue, jettent un jour nouveau sur l'histoire de l'Asie-Mineure. La découverte de textes cunéiformes en Ptérie modifie, en effet, d'une manière considérable, l'aire de l'expansion assyro-babylonienne. Quant à la découverte de Kara-Euyuk, elle fait entrer dans une phase nouvelle la question de l'origine de la civilisation dite mycénienne, dont on avait tout au plus, jusqu'ici, soupçonné l'existence en Anatolie.

M. Adhémard Leclère, résident de France au Cambodge, annonce qu'il a découvert, à 30 kilomètres environ de Kanpong-Thom (Cambodge), où il réside, les ruines de treize tours en briques autrefois consacrées aux divinités brahmaniqnes, plusieurs inscriptions en langue sanscrite qu'il a remises à M. Sénart, et une ancienne route qui conduisait de ces treize tours à Angkor-thom, Angkor la grande, l'ancienne capitale des Cambodgiens.

## *Séance du 26 octobre 1894.*

L'Académie déclara vacante la place d'associé étranger de M. G.-B. De Rossi, récemment décédé.

M. Alexandre Bertrand présente le fac-similé d'un grand vase ou chaudron d'argent doré, de dimensions inusitées ($0^{m}69$ de diamètre, sur $0^{m}21$ de profondeur), orné de nombreux tableaux mythologiques. Ce monument a été découvert, il y a deux ans, dans le N.-E. du Jutland, près du village de Gundestrup. Du rapprochement des scènes qui y figurent avec certaines représentations de monuments gaulois datés comme l'arc d'Orange, l'autel de Reims, etc., M. Bertrand conclut que ce vase a été fabriqué, à une époque voisine de notre ère, chez les Cimbres de la presqu'île du Jutland et constitue un premier sujet d'études pour les archéologues. — M. d'Arbois de Jubainville fait quelques observations au sujet de cette communication.

M. Charles Diehl, professeur à la Faculté des lettres de Nancy, communique un mémoire sur une inscription latine, découverte à Kairouan et signalée par M. Hannezo, lieutenant au 4e tirailleurs. Ce document, qui date probablement du VIe siècle, paraît être un fragment d'une charte émise par un empereur d'Orient, en faveur d'un monastère africain de saint Etienne. Il présente cette particularité curieuse que, dans le corps du texte épigraphique, le graveur a inséré, en caractères cursifs, un véritable fac-similé des mots *sancimus*, *confirmamus*, inscrits à l'encre rouge de la propre main de l'empereur dans la charte originale. Par là, cette inscription est un monument remarquable et même unique en son genre.

M. Deloche continue la seconde lecture de son mémoire sur le port des anneaux dans l'antiquité romaine et pendant les premiers siècles du moyen âge.

M. Oppert communique à l'Académie le texte d'un contrat, daté du dimanche 24 septembre 537, mettant en cause une riche Babylonienne, qui a prêté l'esclave de son mari, sans l'autorisation de celui-ci, à un tiers, pour lui enseigner l'art du tissage.

L'Académie se forme en comité secret.

Léon Dorez.

*Le Propriétaire-Gérant* : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23

# REVUE CRITIQUE
## D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

**N° 46** — **12 novembre** — **1894**



---

490. — **Herodotus**, erklært von H. STEIN. II Band, I Heft, Buch III. Vierte verbesserte Auflage, Berlin, Weidmann, 1893. 166 S., 1.50 m.

491. — **Id.** erklært von H. STEIN. V Band, Buch VIII u. IX. Fünfte verbesserte Auflage, Berlin, Weidmann, 1893, 265 S., in-8. 2.25 m.

L'éloge de cette édition classique d'Hérodote n'est plus à faire : le savant éditeur améliore, à chaque nouveau tirage, soit le texte de son auteur, soit le commentaire explicatif. Pour le texte, les changements adoptés par M. Stein reposent le plus souvent sur des conjectures heureuses : le nombre des corrections dues à Cobet, Herwerden, Naber, est cette fois assez considérable; d'autres lectures, proposées par l'éditeur lui-même, témoignent d'une critique toujours prudente, et se justifient par une connaissance profonde de la langue d'Hérodote. Signalons parmi ces dernières αὐτῷ θέλοντι, au lieu de τῷ θέλοντι (III, 31, lig. 21), σφίσι αὐτοί, au lieu de σφίσι αὐτοῖσι (VIII, 20, lig. 5), τάδε ὕστερον ἔτι τούτων <ἐπὶ> τῶν νεκρῶν, au lieu de τάδε ὕστερον ἐπὶ τούτων τῶν νεκρῶν

(IX, 83, 4 [1]). Plus rares sont les leçons empruntées au groupe des manuscrits RSV, que M. Stein considère comme inférieurs aux manuscrits ABC ; sur ce point, l'éditeur est resté fidèle aux principes formulés par lui-même en 1869, et appliqués encore en 1884 à son édition critique d'Hérodote. Le commentaire historique et grammatical a subi, lui aussi, quelques modifications de détail qui nous paraissent excellentes (cf. VIII, 24, lig. 6). On pourra encore, dans quelques passages, proposer des interprétations un peu différentes ; mais on consultera toujours ces notes avec profit et reconnaissance.

Am. Hauvette.

---

492. — H. de la Ville de Mirmont. **Apollonios de Rhodes et Virgile.** S. l., s. d. 83 pp. in-8.

Si l'on savait dans quelles conditions cette brochure, qui paraît être un tirage à part, a d'abord été publiée, il serait possible de la juger plus favorablement et plus exactement. Le titre ne convient qu'à une partie du contenu et le contenu ne répond qu'en partie au titre. M. de la Ville de Mirmont semble s'être attaché à montrer combien étaient différents l'esprit et le but des deux poètes ; encore ne voit-on pas très bien ces différences, ce noyau de l'article étant caché par une incroyable quantité de superfétations.

Je mentionne en première ligne une longue analyse des *Argonautiques* qui n'occupe pas moins de seize pages. Estimons-nous heureux qu'une analyse de l'*Énéide* ne suive pas en un nombre de pages égal. M. de la V. de M. oublie qu'il a traduit naguère le poème d'Apollonios et que beaucoup de gens pressés y ont pris de cette œuvre une connaissance suffisante.

Il passe ensuite en revue les parallèles, fragmentaires ou suivis, que les anciens et les modernes ont institué entre les deux épopées. C'est une occasion pour l'auteur de satisfaire deux de ses passions, son amour de la bibliographie et sa haine de Scaliger. On lui saura gré d'avoir recueilli les jugements des anciens. Mais il est vraiment injuste envers Scaliger, qui est en somme un de ses prédécesseurs. De le traiter de pédant, ce n'est vraiment pas avancer la question, et cette injure est à double tranchant. Scaliger croyait Virgile très supérieur à Apollonios : question de goût, où le jugement personnel doit jouer le premier rôle. M. de la V. de M. prétend que son parallèle manque de méthode, parce que les deux auteurs et leurs époques n'ont pas assez de points de contact : on pourrait contester cette assertion. Même si elle est juste, il est

---

1. Il est regrettable que quelques fautes d'impression se soient glissées précisément dans les pages où l'auteur indique les variantes adoptées par lui dans cette édition : t. II, 1er fascic., p. 166, lire 26, 6 au lieu de 26, 3 ; T. V, p, 224, lire ὕστερον, au lieu de ἕστερον.

néanmoins légitime de se demander si tel passage de Virgile est d'une meilleure exécution que tel passage d'Apollonios qui a servi de modèle. Scaliger ne fait pas autre chose. Et, contrairement à l'assertion de M. de la Ville de Mirmont, il essaie de donner ses preuves, en groupant un certain nombre de textes. Il est vrai qu'il a laissé au lecteur le soin de trouver pour chaque rapprochement les raisons de sa préférence; on aurait pu lui demander une analyse critique des passages cités. Cependant il donne encore plus que M. de la Ville de Mirmont. La conclusion de celui-ci est qu'en effet les rapprochements possibles ne peuvent être que des rapprochements de détail, et il n'a tenté ni de les établir (la liste de la p. 18 ne saurait suffire) ni de montrer par le menu comment Virgile imite et comment il reste original et par suite supérieur dans son imitation. Un trait commun à tous les rapprochements de Scaliger est que Virgile est plus poli et plus noble que le poète grec : « uulgaria, inquam, haec (Apollonii), et plebeia oratione : illa (Vergilii) plane heroica »; « longe politiora et augustiora »; « sic expoliuit ut et deformitatem texerit »; etc. (pp. 26-30). Cette préoccupation de la noblesse se rencontre également dans notre littérature classique, et, si M. de la V. de M. croit devoir protester contre la thèse de M. Lintilhac qui voit dans Scaliger un des fondateurs de la discipline classique française (p. 25, n.), il fournit immédiatement aux lecteurs des moyens de le réfuter.

Un long paragraphe est ensuite consacré au caractère patriotique et religieux de l'*Énéide* (pp. 39-51). C'est un long résumé des pages consacrées à ce sujet par Fustel de Coulanges, Benoist, M. Boissier; tout cela est très connu et parfaitement inutile. On est étonné que M. de la Ville de Mirmont, si attentif à citer ses sources, n'ait pas mentionné Patin à propos du développement parallèle de l'épopée historique et de l'épopée mythologique à Rome. Puis il étudie les caractères des *Argonautiques* et montre comment un tel sujet aurait pu être traité. Il semble croire qu'on eût pu en faire une épopée météorologique. C'est l'occasion pour lui de rapporter l'explication proposée par les disciples de Max Müller. La toison d'or est le nuage doré par les rayons du soleil qui succède, après l'orage, à la nuée sombre et pluvieuse. C'est donc un nuage de beau temps, si j'ose m'exprimer ainsi. Cependant l'expédition des Argonautes est, toujours suivant les mêmes exégètes, la tradition légendaire des manœuvres des gens d'Orchomène, en proie à la sécheresse, pour ramener chez eux le nuage doré qui leur donnera la pluie. Nos ancêtres comprenaient sans doute. Mais M. de la V. de M. est vraiment bien exigeant en faisant presque un reproche à Apollonios de ne pas traiter son sujet en mythologue : le chantre de Jason ne se doutait pas de la merveilleuse histoire du nuage doré. J'aime mieux l'interprétation de Denys. Crios (Bélier), pédagogue de Phrixos, est écorché vif et sa peau est dorée pour que les soldats Tauriens, commandés par Drago, la gardent mieux. Quant à Hellé, elle « fut atteinte du mal de mer et

tomba dans les flots alors qu'elle se penchait sur les bords de l'embarcation pour vomir » (p. 67).

Les pages consacrées à l'histoire de la légende et à l'étude du poème, sont très intéressantes, parce qu'elles sont plus neuves. Il y a encore des longueurs et un rapprochement avec Catulle induit l'auteur à une analyse de l'épithalame de Thétis et de Pélée. La principale critique à faire à cette partie est qu'on ne distingue pas très bien ce qui est alexandrin et qui est propre à Apollonios. Le mélange du lyrisme et de l'épopée, rendu sensible par l'intervention du poète dans son récit; la lenteur de la fable et le laisser aller voulu du conteur; l'intérêt du poète pour chacun de ses héros, semblent être notamment des traits alexandrins et non particuliers à un seul auteur. Le dernier point a une grande importance. « Apollonios prend un intérêt profond à tout ce qui arrive à chacun de ses personnages. S'il n'est pas, s'il ne peut pas être patriote, il est humain : l'amour de l'humanité, la mélancolie sympathique pour l'homme qui souffre, remplace dans son cœur ce grand sentiment de la patrie qui animait seul les poètes attiques. A l'époque classique, sous prétexte de prononcer l'oraison funèbre des Athéniens morts pendant la première année de la guerre du Péloponèse, le Périclès de Thucydide se bornait à faire l'éloge de la patrie, le grand tout qui absorbait et écrasait le simple citoyen, l'individu anonyme. Au contraire, à propos de ces personnages dont il a à raconter la mort, le poète alexandrin se complaît à des réflexions mélancoliques. » Nous avons là, M. de la V. de M. ne l'a pas remarqué expressément, le germe de ce qu'il y a de plus virgilien dans Virgile.

L'auteur montre en terminant pourquoi l'épopée d'Apollonios ne pouvait être nationale. C'est une des pages les mieux venues de l'article. M. de la Ville de Mirmont y a oublié tous les souvenirs qui se pressent dans son esprit et lui fournissent parfois des inspirations bizarres [1]. Évidemment il a le défaut des Alexandrins, d'avoir trop de science et trop de mémoire. Mais tel qu'il est, son article renferme beaucoup de renseignements utiles à tous, et, s'il donne la substance de son enseignement, de telles leçons n'ont pu être à des étudiants de licence que très profitables [2].

P. L.

---

1. Le poème d'Apollonios est tour à tour l'Anauros et le Thermodon. Cette dernière comparaison est longuement développée (p. 70). « Prendre un sujet connu de tous, c'est pour un Alexandrin l'occasion de faire preuve... de goût en choisissant entre les modèles anciens, *à la manière du Charon de l'*Énéide (vi, 315), *qui, parmi les morts, admet les uns dans sa barque alors qu'il regrette les autres* (p. 71). » C'est le cas d'appliquer à M. de la V. de M. le mot qu'il cite de Callimaque : « il ne chante rien sans avoir ses autorités. »

2. Les épreuves ont dû être corrigées avec une certaine hâte. P. 20, l. 23, lire, « mettre ». Le *telum imbelle sine ictu* de Scaliger et le pavé de l'ours de Hoelzlin sont mentionnés ensemble au moins deux fois, pp. 33 et 39. P. 47 : « la fondation d'une

493. — **Le Mystère de la passion,** texte du manuscrit 697 de la bibliothèque d'Arras, publié par Jules-Marie RICHARD, ancien archiviste du Pas-de-Calais. Arras, imprimerie de la Société du Pas-de-Calais, P.-M. Laroche, directeur. Gr. in-8, 295 p. 1893.

M. Laroche, imprimeur et bibliophile, *rara avis in terris*, a été assez audacieux, ou pour mieux dire, assez généreux pour éditer à ses frais ce *Mystère de la Passion* dont M. J. Richard avait pris la copie à son départ d'Arras vers 1880. C'est dans les jours de chômage que ses ouvriers en commencèrent et en achevèrent l'impression qui ne dura pas moins de dix ans. Il y a dans le texte quelques fautes imputables au copiste qui, dans une lettre qu'il m'a envoyée, avoue franchement qu'il n'était pas alors assez outillé pour ces travaux, et un plus grand nombre, faciles du reste à corriger, qui ont dû être commises par les protes [1]. Cette publication n'en est pas moins méritoire, utile surtout à l'histoire du drame religieux en France au XVe siècle, et les érudits en sauront gré à M. J. R. et à M. Laroche.

Le *Mystère de la Passion* compte tout près de 25,000 vers, la plupart octosyllabiques, sauf dans les tirades solennelles où sont employés les vers de dix syllabes. Il est divisé en quatre journées dont la première pourrait être intitulée : la naissance et l'enfance de Jésus ; la seconde, sa prédication ; la troisième, sa passion ; la quatrième, sa résurrection. Pour la représenter, il ne fallait pas moins de cent personnages, « auxquels, dit une note manuscrite, il était nécessaire d'en ajouter deux cents au moins qui ne parlaient point, pour faire les armées et peupler les villes ». Le manuscrit d'Arras contenant le *Mystère de la Passion* en renferme un autre qui en est comme le couronnement, et qui a pour titre « la Vengeance du Christ », dont l'auteur se nomme

---

ville est le sujet (épique) qui passionnait le plus les anciens » : assertion exagérée. P. 47, ligne 1, 2 et 3 du bas : construction obscure. Le mot de Callimaque sur le mal d'un grand livre est rappelé au moins trois fois, pp. 52, 58 et 75. La méthode de M. de la V. de M. le conduit souvent à rapporter les opinions des autres sans donner son avis ; ainsi pp. 20-21 sur la portée d'un jugement de Fronton. Autres menues critiques : P. 51 la combinaison de la légende et de l'histoire dans l'*Énéide* ne donne pas toujours un ensemble harmonieux et parfait ; les dissonances légères ne manquent pas. Pp. 52, n. 3 et p. 73, la reconstruction de l'*Hékalé* par Naeke et par M. Couat ne doit plus être citée comme définitive depuis la découverte des fragments ; cf. *Rev. ét. gr.*, 1893, p. 258 Le vers *Argon.*, 3, 374, cité p. 61, n. 4, pourrait bien être une vieille formule, employée par Apollonios pour une hendiadys, mais destinée à rappeler en même temps aux connaisseurs l'antique forme de la légende ; l'usage des mots à double entente est un procédé bien alexandrin.

1. Vers 1114. Lire *crapaudaille*, au lieu de crapaudiable. — 1149 Nouvelle.... Qui ne vous venra point ahet, lire *à het*. — 2007. Biffame, lire *diffame*. — 6976. Rescleche, lire *resleesche*. — 7128. Acommander, lire *à commander*. — 10083. Boudas, lire *Baudas* = Bagdad. — 10815. Diables concs, lire *eoues*. — 22244. Gaver, lire *gaber*. — 14301. Canane, lire canave = *chanvre*. Du reste M. J. Richard, dans le glossaire qui termine le volume, a fait lui-même plusieurs corrections importantes.

Eustache Mercadé, official de Corbie en 1414, prieur de Ham en 1423. Il n'est pas certain, mais il est très probable qu'il est aussi l'auteur du *Mystère de la Passion*, car s'il y a dans les deux drames quelques caractères qui les différencient, les formes artésiennes et picardes et plusieurs autres traits communs tels que « l'absence de rondeaux, l'abus des longues tirades, la froideur de l'action dont les scènes se succèdent sans être liées les unes aux autres », semblent, comme le dit M. J. Richard, attester une même origine. Ce qui n'est pas douteux, c'est que le drame soit l'œuvre d'un clerc, et d'un clerc versé dans l'Écriture, aussi bien que dans les légendes et les évangiles apocryphes, auxquels il emprunte ces récits touchants ou merveilleux qui intéressaient plus ses auditeurs que les longs sermons du « prescheur », de Justice, de Miséricorde et de Charité, personnages abstraits dont on abusera tant plus tard. L'auteur ne cherche pas à amuser les spectateurs, mais à les instruire, à les édifier, et c'est à peine si le mystère conduit avec une froide solennité, est ranimé çà et là par ces scènes populaires qui égayent, par exemple, le *Mystère de l'Incarnation et de la Nativité*, le *Mystère de la Passion* d'Arnoul Greban et celui du *Viel Testament*. Il en est cependant quelques-unes qui ne manquent point ou de grâce ou de réalisme, ainsi que nous disons aujourd'hui, comme la conversation des bergers Gontier, Robechon et Gombaut, lorsque l'ange leur vient annoncer la naissance du Sauveur ; comme les appels aux clients faits par le fourbisseur, l'apothicaire, le tavernier : cela peut être une peinture vulgaire, une copie servile de ce que les spectateurs voyaient et entendaient tous les jours, mais leur naïveté s'en amusait d'autant plus. L'auditoire n'était pas composé de délicats ou de lettrés : c'est pourquoi il prenait tant de plaisir à voir les diables s'injurier, se quereller, et Lucifer plonger au fond de la fournaise ou « dans la grant chaudière », ses propres suppôts quand ils lui avaient désobéi ou mal fait leur besogne. D'un autre côté, il était ému par ces outrages, ces tortures, ces raffinements de cruauté qu'on infligeait au rédempteur des hommes : les scènes du jugement et de la passion du Christ sont simplement atroces, et cela nous fait penser que le drame a été composé à une époque des plus sombres de notre histoire. Il paraît avoir eu de la vogue comme l'atteste ce passage d'un chroniqueur messin : « En la dite année (1437) fut faite en Metz le jeus de la Passion, le III. jour de juillet, honorablement par .IIII. jours. »

A. DELBOULLE.

---

494. — **Altbergamaskische Sprachdenkmæler** (IX-XV Jahrhundert), herausgegeben und erlæutert von Dr J. Etienne LORCK. Halle, Max Niemeyer, 1893; in-8 de 236 p.

Ce volume forme le tome X de la *Bibliothèque Romane* qui se publie sous la direction de M. Fœrster : il est digne en tous points de ses aînés,

exécuté avec le même soin et la même méthode scrupuleuse. M. Lorck y a groupé et élucidé tous les anciens textes de Bergame, que nous avons conservés pour la période du moyen âge. Ils tiennent en une centaine de pages (p. 67-163). D'ailleurs, il faut bien avouer que la date du IXe siècle, indiquée comme point de départ, est presque un trompe-l'œil : jusqu'au XIVe siècle, on n'a de Bergame que quelques formes dialectales vulgaires, recueillies dans des documents latins, et qui occupent juste six lignes. Je ne veux pas dire, bien entendu, que ces rares formes ne soient précieuses pour l'histoire de la langue. C'est au XIVe siècle que commence en réalité la littérature bergamasque : elle a un caractère purement religieux. De cette époque M. L. publie *Il Decalogo* (191 vers); un *Salve Maria* (38 vers); une *Passion* de forme très fruste (254 vers) ; une intéressante *Dispute entre un pénitent et le frère confesseur* (60 vers), et enfin un très curieux fragment de 28, vers qui sent l'imitation de nos fabliaux et marque déjà le passage de la littérature religieuse au genre plus profane des contes *(Le mari jaloux qui s'habille en prêtre pour confesser sa femme)*. Le XVe siècle est représenté par un important *Glossaire latin-bergamasque*, qui ne contient pas moins de 2134 mots. — Une introduction étendue expose la phonétique et la morphologie des textes publiés, et des notes copieuses, rejetées à la fin, en éclaircissent les difficultés lexicographiques. Le nouveau volume de M. Lorck est donc vraiment scientifique dans son ensemble : il rectifie sur bien des points les travaux antérieurs de Tiraboschi et de Zerbini ; il ajoute quelques données nouvelles à celles que M. Meyer-Lübke avait mises en œuvre dans sa Grammaire. C'est une contribution importante aux études de dialectologie italienne du moyen âge.

E. BOURCIEZ.

---

495. — Fr. SCHNORR VON CAROLSFELD, **Erasmus Alberus**, ein biographischer Beitrag zur Geschichte der Reformationszeit. Dresden, Ehlermann. 1893. In-8, VIII et 232 p.

Döllinger, trompé on ne sait comment, appliquait à Alberus les mots d'Érasme sur Hermann Busch : « homme d'une vie impure et d'une langue impudente, prodigue endetté », et le cardinal Hergenröther a reproduit l'erreur de Döllinger. Mais Körber, dans sa biographie d'Alberus parue en 1751, Stromberger, Weigand — qui a dépouillé pour le dictionnaire de Grimm les écrits d'Alberus —, Crecelius, dans un remarquable essai de l'*Archiv für Literaturgeschichte*, Braune, dans la réimpression des *Fables*, ont rendu justice à l'ami de Luther et à l'émule de Burchard Waldis. M. Schnorr de Carolsfeld, venant à la rescousse, nous donne aujourd'hui, d'après de nombreux documents inédits et les éditions originales des œuvres d'Alberus, une étude sur la vie de ce poète théologien, un des personnages les plus importants de

l'Allemagne et de la Réforme. Nous voyons Alberus, au sortir de l'école de Nidda, faire ses études aux universités de Mayence et de Wittenberg, se consacrer d'abord à l'enseignement, puis devenir pasteur, publier ses fables ésopiques, son livre de mariage, ses *Praecepta morum*, et une foule d'autres ouvrages où il combat les moines et défend la Réformation. Nous le voyons mener une existence vagabonde, courir de ville en ville sans cesser d'écrire et de combattre le papisme avec vigueur, mettre en épigrammes latines et en rimes allemandes les événements contemporains, traiter l'empereur de tyran, juger sévèrement le rôle de Maurice de Saxe qu'il compare à Judas, louer Luther sans répit et relâche,

Lutheri scriptis semper faue,
Nam quicquid scribit est suaue
Jucundum et conditum sale,

qualifier de monstres les adversaires du docteur Martin, etc. M. S. de C. ne se borne pas à suivre Alberus pas à pas, à Brandebourg, à Babenhausen, à Wittenberg, à Leipzig, à Magdebourg, à Hambourg, à Lübeck. Il énumère et cite ses œuvres, celles qu'on n'a plus ou qui lui sont à tort attribuées; il insiste sur son rôle littéraire, sur son *Dictionarium*, sur ses poésies, sur ses chants d'église dont la langue est aussi nerveuse que celle de Luther, sur ses fables. Mais, avant tout, M. Schnorr de Carolsfeld a voulu faire une biographie, retracer aussi complètement que possible l'existence tourmentée de cet homme pieux et fortement trempé qui conserva, parmi toutes ses luttes et souffrances, un heureux tempérament et l'humeur gaie (p. 133). Dix-neuf appendices terminent ce volume qui est le fruit de très longues et laborieuses recherches : on y trouve surtout des lettres d'Alberus (à Jonas, à Spalatin, à Beyer, au conseil de Lübeck) et on y remarquera les additions et corrections au *Grundriss* de Goedeke.

A. C.

---

496. — **Esther** im deutschen und neulateinischen Drama des Reformationszeitalters, eine literarhistoriche Untersuchung von Rudolf Schwartz, Oldenburg u. Leipzig, A. Schulze. 1894. In-8, 276 p. 4 mark.

On sait que la Réforme a surtout cultivé le drame et, dans le drame, traité des sujets de l'Écriture Sainte, Judith, Tobie, Joseph, la chaste Suzanne, la parabole de l'enfant prodigue, Esther. C'est aux « dramatisations », aux *Dramatisierungen* d'Esther que M. Rudolf Schwartz consacre son volume, qui mérite les mêmes éloges que les travaux de Weilen sur Joseph, de Pilger sur Suzanne, de Spengler sur l'enfant prodigue, et qui sera sans doute, selon son expression, une contribution bienvenue à l'histoire du drame au siècle de la Réforme. L'auteur a, en en effet, consulté des manuscrits et de vieilles éditions qui ne sont guère accessibles à la plupart des travailleurs. Il analyse successivement les

deux drames de Hans Sachs et les pièces de Valten Voith (1537), d'Andreas Pfeilschmidt, de Marcus Pfeffer (1621), de Joseph Murer (1567), d'un anonyme de Berne (même année), — et ici finit le premier groupe des drames esthériens, ceux qui développent simplement le récit biblique. M. S. passe alors aux drames qui concentrent l'action autour d'Aman : l'*Hamanus* de Thomas Naogeorgus (1543); l'*Haman* de Chryseus (1546) qui traduit en allemand la pièce de Naogeorg et que Holstein a déjà analysée; une seconde traduction de Naogeorg entreprise par Mercurius et Postius, qui n'existe qu'en manuscrit à la bibliothèque de l'Université de Heidelberg et qui, d'ailleurs, à tous égards, est de beaucoup inférieure au travail de Chryseus; l'*Esther* de Wolffgang Kuntzel (1564) qui compile bravement les drames de Chryseus, Pfeilschmidt et Hans Sachs; l'*Haman* de Mauricius (1607) qui copie presque entièrement Chryseus; l'*Esther und Haman* de Lindtner (1607); un drame d'*Hester* composé par un jésuite (manuscrit de la bibliothèque de Munich); l'œuvre de Caspar Wolf (1601, manuscrit de la bibliothèque de l'Université de Bâle) que M. S. reproduit p. 267-275 de l'appendice et qui n'est, sous sa forme dialoguée, qu'un court sommaire des cinq actes de l'*Hamanus* de Naogeorg. Enfin, M. S. fait passer devant nous une suite de drames qui n'ont aucune relation directe avec les pièces antérieures. Il y a d'abord dans ce troisième groupe, trois pièces écrites en allemand : l'*Esther* des comédiens anglais, imprimée en 1620 sous le titre *Von der Königin Esther und hoffärtigen Haman*; la pièce à marionettes, *Haman und Esther,* dont W. Scherer et Carl Engel ont clairement montré les rapports intimes avec le drame des comédiens anglais; la seule production dramatique qui prenne exclusivement pour sujet la répudiation de l'altière Vasthi, *Von der stoltzen Vasthi*. Puis, se présentent, dans ce troisième groupe, des pièces en latin : celle de Fr. Eutrachelius (1549), celle de Claudius Roilletus (1556), celle de Cornelius Laurimanus (1563), celle d'un chanoine de Binche, Petrus Philicinus (1563), celle de Fabronius (1600, manuscrit de la bibliothèque de Cassel), celle que Zevocotius a fait paraître en 1623, à Anvers, dans la troisième édition de ses poèmes et qui se distingue par un certain éclat de style et par des images fréquentes de rhétorique. L'étude de M. Schwartz se termine par une énumération de scenarios du XVII$^{e}$ siècle qui ont tous des jésuites pour auteurs, par l'analyse que Schudt a donnée d'un drame d'*Assuérus* en hébreu, par une liste des œuvres dramatiques qui ont traité d'Esther — sans oublier celle de Racine et le fragment, le « torso » de Grillparzer (1829).

A. C.

---

497. — **Raoul Rosières. Une historiette de Tallemant des Réaux**, annotée par un folkloriste. Paris, Laisney. 1894. In-8, XVI et 43 p.

M. Rosières réimprime dans ce savant et ingénieux opuscule l'histo-

riette de Tallemant, *Henry quastrième* et l'examine scrupuleusement, la discute, la commente, l'annote avec détail. Il prouve que Tallemant a, pour rédiger cette historiette, consulté les Œconomies royales de Sully, les Mémoires de Marbault (secrétaire de Duplessis-Mornay) et les *Amours d'Alcandre;* que Tallemant tire évidemment des sources écrites quelques autres anecdotes, se soucie fort peu de l'exactitude, brouille les dates et les événements, entend les faits comme il lui plaît, prête aux personnages le discours qui lui convient; enfin — ce qui n'est pas le moins intéressant et ce qui justifie le titre de folkloriste que se donne M. Rosières — que Tallemant reproduit des traditions populaires, de vieux contes, des mots plaisants glanés un peu partout, et, par exemple, attribue à Henri IV une anecdote déjà familière aux Romains sous sa forme primitive et un calembour du moine Jean Scot. D'où il faut conclure que Tallemant, simple amateur, plus préoccupé de l'agrément que de la vérité, a très fréquemment commis des erreurs, et que l'histoire ne doit accueillir ses assertions qu'avec une précaution extrême.

A. C.

---

498. — Ad. Strack. **Gœthes** Leipziger Liederbuch. Giessen. Ricker, 1893. In-8, xii et 175 p. 3 mark 60.

C'est d'une façon tout à fait minutieuse, micrologique que M. Strack étudie, en plus de cent cinquante pages, les vingt petits poèmes de Gœthe qui forment le *Liederbuch*, dit de Leipzig, et mis en musique par B.-Th. de Breitkopf. Il examine chaque poésie l'une après l'autre, s'efforce, d'après les lettres de Gœthe, d'en fixer la chronologie, recherche comment la pensée traitée par le jeune étudiant appartient à la littérature de l'époque. Ainsi, pour le poème *das Glück*, après avoir noté les variantes et fait quelques remarques sur le style et les expressions, il rappelle des vers semblables de Haller, de Gleim, de Cronegk, d'Uz, de Weisse. Le travail est considérable, et M. S. a consacré, paraît-il, dix années de sa vie à consulter les contemporains de Gœthe et à en extraire ces innombrables « passages parallèles ». Non pas qu'à son avis, Gœthe ait connu tous ces passages — bien que M. S. cite avec prédilection les auteurs que le jeune poète a sûrement connus —; mais on saisit ainsi la tradition dont Gœthe a senti l'influence, et c'est justement par les poétereaux, par les *minores* et les inconnus qu'on fixe le mieux la langue d'une époque déterminée; c'est chez les moindres d'entre eux que s'offrent le plus nettement les traits caractéristiques du genre, parce que leur médiocrité, leur stérilité les oblige, plus que tout autre, à suivre servilement la tradition. On parcourt donc, avec M. Strack, toute la littérature anacréontique, allemande et française, du temps, et l'on a la conviction que l'auteur des *Neue Lieder*, tout en sacrifiant à la sensiblerie, à l'« Empfindsamkeit », tout en subissant l'influence de Klopstock —

plus fortement qu'on ne l'a cru jusqu'à présent — tout en imitant parfois l'antiquité classique, a été, lui aussi, comme tant d'autres, un anacréontique. Gœthe s'attache d'abord à ceux qu'on nommait en France « les voluptueux » et compose à leur exemple, ces « poésies fugitives » qui chantent le vin, l'amour et la campagne. C'est un disciple des épicuriens à la façon de Hagedorn qui ont eu d'ailleurs, par leurs petits vers, le mérite de corriger les Allemands de leur pesanteur — comme dit Frédéric — et de les familiariser avec les grâces. Avec Hagedorn, Gleim, Löwen, Consbruch, Weisse, Charlotte Unzer, et le plus grand de tous, avec Lessing, il s'applique le mot connu : « Vita verecunda est, Musa ocosa mihi ». Il suit toutefois le double courant de l'anacréontique, d'une part la poésie légère, frivole, française, d'autre part la poésie sérieuse et sévère, morale et religieuse, venue des Anglais et surtout cultivée par les Suisses. M. S. a retrouvé dans les « juvenilia » de Gœthe ce double courant qui, du reste, existe dans la poésie, la littérature et toute la vie de l'Allemagne du XVIIIe siècle. Mais M. Strack montre en même temps que « Bacchus manque entièrement dans le premier recueil poètique de Gœthe et qu'Amor n'y est pas aussi volage que le dieu d'amour des Français, que le sourire folâtre disparaît très souvent de ses lèvres et qu'il plisse son front » (p. 148). Pourquoi l'auteur n'a-t-il pas cité dans le texte français la lettre de Camusat à d'Orville [1]?

A. C.

---

Theatergeschichtliche Forschungen. hrsg. von B. Litzmann. Hamburg und Leipzig, Voss. In-8.

499-500. — **II. Zur Buehnengeschichte des Gœtz von Berlichingen. I.** Die erste Aufführung in Hamburg von Fritz Winter. 2 Eine Buehnenbearbeitung nach Schreyvogel, von Eugen Kilian, 1891, 99 p, mark 40.

501. — **III. Der Lauffner Don Juan** ein Beitrag zur Gesch. des Volksschauspiels, hrsg. von R. M. Werner. 1891. 152 p. 3 mark.

502. — **IV. Studien und Beitræge zur Geschichte** der Jesuitencomœdie und des Klosterdramas, von J. Zeidler. 1891, 121 p. 2 mark 40.

503. — **V. Die deutschen Fortunatus-Dramen** u. ein Kasseler Dichter des XVIII Jahrh., von p. Harms. 1892, 94 p. 2 mark 40.

504. — **VI. Gesammelte Aufsaetze zur Buehnengeschichte,** von Gisbert Freiherrn von Vincke. 1893. VIII et 255 p. 5 mark.

505. — **VII. Die Singspiele** der englischen Komœdianten und ihrer Nachfolger in Deutschland, Holland u. Skandinavien. von Joh. Bolte. 1893, VII et 194 p. 5 mark.

506. — **VIII. 1. Adam Gottfried Uhlich, 2. Hollaendische Komoedianten in Hamburg** (1740 und 1741), von Ferdinand Heitmuller. 1894 x et 123 p.

Nous avons déjà rendu compte du premier volume de ces « Recherches

---

1. Le prix du volume est imprimé au bas de la couverture; c'est un excellent usage que tous les éditeurs allemands devraient pratiquer.

pour l'histoire du théâtre » (*Répertoire du théâtre de Weimar* par M. Burckhardt). Le deuxième volume est consacré à l'histoire scénique du *Gœtz de Berlichingen.* Il renferme deux études, l'une de M. Fritz Winter, sur la première représentation du *Gœtz* à Hambourg, l'autre, de M. E. Kilian, sur un remaniement du *Gœtz*, d'après Schreyvogel. M. Winter nous donne d'abord en vingt pages inutiles une foule de détails archiconnus sur l'apparition du *Gœtz*. Mais il reproduit ensuite : 1° les articles des journaux sur le drame imprimé (articles du Messager de Wandsbeck, de la Nouvelle Gazette et du Correspondant, du Mercure savant); 2° le petit écrit « Extrait et sommaire » que Schröder faisait vendre avant la représentation du *Gœtz*, comme on vend les livrets d'opéra, et qui devait orienter le spectateur; 3° les comptes rendus de la pièce (art. des Nouvelles du comptoir d'adresse et de la Feuille de la semaine). — M. Kilian étudie de près la représentation du *Gœtz* donnée par Schreyvogel à la Burg de Vienne en 1830; il a eu sous les yeux le manuscrit et il prouve que le dramaturge s'est attaché au texte de 1773 et efforcé d'éviter les fautes et méprises commises par Gœthe dans son remaniement de 1804; il reproduit (p. 70-85) le scenario de la pièce viennoise avec toutes les additions et modifications importantes de l'arrangeur, et montre que tous les passages dirigés contre le clergé, les princes, la maison de Habsbourg ont été supprimés ou adoucis. (L'évêque de Bamberg devenait un landgrave de Franconie; l'abbé de Fulda disparaissait avec la scène de Liebetraut; le frère Martin se transformait en *Klausner* et ne parlait plus avec désespoir des vœux qu'il avait prononcés, etc.) M. Kilian note encore d'autres suppressions malheureuses; mais il félicite avec raison Schreyvogel d'avoir gardé les scènes du deuxième acte qui représentent Weislingen sous le charme d'Adélaïde. Il le loue pareillement d'avoir conservé la scène du château de Jaxthausen où Götz dicte sa biographie; elle forme l'indispensable lien entre les événements de Heilbronn et le tumulte des paysans. M. Kilian joint à son travail le prologue de Schreyvogel — imité, à ce qu'il nous semble, du prologue du *Camp de Wallenstein* — et qui débute fort bien :

Ein Zeitgemælde kolossaler Art,
Der alten und der neuen Sitten Kampf
Den Drang und Sturm einer bewegten Welt.

L'appendice contient un intéressant bout de scène, un passage imaginé on ne sait par qui et intercalé au troisième acte, à la scène dite de Maximilien : lorsque l'empereur s'éloigne, un cavalier accourt et annonce à Weislingen qu'un héritier est né aux Habsbourg; cette interpolation dynastique s'exécuta sur la scène le 6 mars 1855 à l'occasion de la naissance de l'archiduchesse Sophie.

M. R. M. Werner publie dans le troisième volume ses recherches sur les bateliers de Laufen et leur *Don Juan.* Laufen est une petite ville

joliment située sur les deux bords de la Salzach. Sa corporation de bateliers avait autrefois une grande importance; elle entreprenait tout le transport du sel de Reichenhall, de Berchtesgaden, de Hallein, et cela pendant l'été; en hiver, elle courait le pays de Salzbourg, jouant les pièces de son copieux répertoire. M. Werner a trouvé au musée de Salzbourg, et il possède dans sa collection particulière, un grand nombre de ces drames et comédies des gens de Laufen. Il les énumère (p. 50-60) et fait voir que les « Laufner » jouaient un peu de tout, du vieux et du neuf, des pièces anciennes comme *Nepomuk*, des pièces populaires comme *Schinderhannes*, des pièces du XVIII^e siècle comme *Inklé et Jariko* ou les *Strelitz*, etc. A cette suite de curieux détails sur la confrérie théâtrale de Laufen, M. Werner a joint le texte du *Don Juan* représenté par les bateliers. Ce texte est précédé d'une introduction où le savant professeur étudie rapidement les pièces qui traitent de *Don Juan* depuis Tirso de Molina jusqu'au *Don Juan* de Mozart; selon lui, — et il se livre sur ce point à une discussion très longue et laborieuse, — le *Don Juan* de Laufen dérive d'une *Haupt- und Staatsaction* de Vienne et sert d'intermédiaire entre cette *Action* et les pièces à marionnettes.

Bien que les observations de M. Zeidler ne soient peut-être pas présentées avec assez de vigueur et de relief, bien qu'il n'ait qu'esquissé le sujet et donné que des aperçus ingénieux sans doute, suggestifs, frappants, mais qui gagneraient beaucoup à être mieux groupés, ses « Études et contributions » sur le drame des Jésuites — c'est le quatrième volume de la collection — se lisent avec intérêt et profit. Il s'efforce de caractériser et de définir ce drame. *Unsinn mit Methode*, dit-il avec Nicolai assistant à la représentation du « Sacrifice d'Abraham », et il y montre surtout ce qu'il nomme la *Zweitheiligkeit* et la *Symbolik*, le parallélisme constant de deux actions, l'une biblique, l'autre profane, et un symbolisme perpétuel, le péché suivi d'une contrition sincère, d'une pénitence courageuse et de la félicité impérissable des élus ou bien s'endurcissant, bravant toutes les tentatives de conversion et aboutissant à la damnation éternelle. Il y montre aussi l' « ars magica », les visions, les rêves, les apparitions, les exorcismes, toutes choses dont l'emploi est naturel à des chrétiens et à des soldats de la contre-réformation. M. Z. apporte des exemples à l'appui : il analyse, cite et commente cinq pièces du jésuite Joseph Simon Anglus : *Zeno sive ambitio infelix; Mercia seu pietas coronata; Theoctitus sive constans in aula virtus; Vitus sive christiana fortitudo; Leo Armenius seu impietas punita*. Les analyses sont claires et les citations, abondantes. Le commentaire offre de bonnes remarques. M. Zeidler indique surtout les réminiscences de la Bible, celles des poètes latins, de Virgile, d'Ovide et de Sénèque, celles du vieux drame anglais (par exemple, dans *Zeno* qui est l'objet de l'examen le plus détaillé). On notera principalement une comparaison entre le *Leo Armenius* de Simon et celui d'Andreas Gryphius (p. 117).

Dans le cinquième volume de la collection, M. Harms publie ses recherches sur le drame de *Fortunatus* de 1620 et prouve que l'auteur emprunte le plan de son œuvre à l'*Olde Fortunatus* de Decker — qu'il a sans doute vu jouer — et les détails au livre populaire. Mais M. H. a découvert dans un manuscrit de Cassel un autre texte du *Fortunatus* ainsi que le texte d'un drame d'*Ariodante e Ginevra* composé d'après l'*Orlando furioso*. Selon M. H. (et sa démonstration paraît convaincante), le *Fortunatus* de Cassel dérive de celui de Hans Sachs (*Der Fortunatus mit dem Wunschsecke*). Quant à *Ariodante e Ginevra*, il est certain que son auteur n'a pas connu la traduction d'Arioste publiée de 1632 à 1636 par Diedrich von der Werder. Quel est cet auteur? M. Harms croit que le même personnage a composé les deux œuvres, *Fortunatus* et *Ariodante* — deux « œuvres du moment » (p. 78, 82, 91), où l'on trouve le même style, la même langue et les mêmes procédés —, qu'il les a écrites toutes deux dans le manuscrit de Cassel, — les corrections sont celles d'un auteur, et non d'un copiste —, enfin, qu'il était en relations avec les comédiens anglais et a dû entreprendre son travail entre 1610 et 1620.

Le sixième volume de la collection contient les essais du baron de Vincke (mort en 1892) sur l'histoire du théâtre. M. Litzmann a bien fait de les revoir et de les publier. On les consultera utilement, non pas, comme dit M. Litzmann, qu'ils représentent le dernier point où la science est arrivée, mais parce qu'ils sont sérieusement composés et qu'ils témoignent à la fois de savoir et de finesse. Ils sont au nombre de dix-sept. La plupart traitent de Shakspeare, et notamment de *Comme il vous plaira* et d'Édouard III. Mais il faut citer encore les études consacrées à Garrick et l'article sur l'*École du scandale* de Sheridan. Les pages sur le théâtre allemand sont en moins grand nombre; mentionnons toutefois les jugements de Vincke sur Schröder qu'il nomme *der deutsche Shakspere-Begründer*, sur le trio de Mannheim, Beil, Fleck et Iffland, sur la tenue, le *vornehmer Anstand* d'Iffland et de Schröder à la scène, sur Schiller traducteur de Shakspeare.

La publication de M. Bolte (septième volume de la collection) est une contribution précieuse à l'étude si difficile et si intéressante de l'influence des modèles étrangers sur la littérature allemande. L'auteur a réuni, pendant ses voyages de vacances à travers les bibliothèques de l'Allemagne et de l'étranger, un grand nombre de matériaux, les uns épars, les autres absolument inconnus, sur les opéras et opérettes joués par les comédiens anglais et leurs successeurs dans les pays du nord. Il expose d'abord l'origine et le caractère de ces opéras (p. 1-7). Puis il donne (p. 8-44) la liste des opéras qu'on a conservés, en citant leurs sources qui sont presque toujours des anecdotes et des *Schwænke* de l'époque. On remarquera surtout les pages consacrées par M. B. à

l'*Harlequins Hochzeit* (p. 38-41), cet opéra si goûté, si populaire, que Gœthe imitait en 1774 dans sa *Hanswursts Hochzeit*; M. B. prouve que Christian Reuter n'en est pas l'auteur. Dans la troisième partie de l'ouvrage, M. Bolte reproduit quelques « textes choisis », au nombre de douze, entre autres *Pickelhering in der Kiste*, le *Black Man*, la Meunière et ses trois amants, *Domine Johannes* et l'*Harlequins Hochzeit*. Les mélodies forment la quatrième partie. Des additions et une bonne table terminent le volume.

M. Heitmüller a réuni, dans le huitième volume de la collection, deux études, l'une sur Adam Gottfried Uhlich, né à Bischofswerda, étudiant en droit à Wittenberg, secrétaire de la troupe de la Neuber, acteur dans la troupe de Schönemann, puis dans celle de Schuch, auteur de poésies de circonstance et surtout de prologues et de pièces allégoriques qui faisaient fureur; l'autre, sur les comédiens hollandais qui vinrent à Hambourg, en 1740 et en 1741, jouer, outre des arlequinades, le *Tartufe*, le *Gysebrecht von Aemstel* de Vondel, etc. Mais le travail de M. H. sur Uhlich forme la partie la plus considérable et la plus importante du volume; on lui saura gré d'avoir analysé aussi longuement l'*Elisie* — qui n'est, à vrai dire, qu'une traduction de l'*Aspasia* du hollandais Cats —, l'*Unempfindliche* — dont le sujet et l'action sont, comme dit M. Heitmüller, tout à fait « kraus » —, le *Faule Bauer*, le *Schlendrian*, le *Plauderhafte Schæfer*, le *Mohr*, et d'insister sur la langue d'Uhlich, sur son aisance et aussi sur ses nombreuses incorrections et négligences. Les pages où M. Heitmüller nous parle du journal fondé à Hambourg par Uhlich, les *Poetische Zeitungen* (plus tard *Poetische Neuigkeiten*) ainsi que de ses « Écrits pour l'ennui » ou *Schriften für die lange Weile*, sont curieuses; mais on voit qu'Uhlich était devenu, vers la fin de sa vie, comme dit son biographe, un écrivain de l'espèce la plus basse, obligé de gagner de l'argent à tout prix.

A. Ch.

---

507. — **Ausgewæhlte Schriften von Georg Forster,** hrsg. von Albert Leitzmann. In-8, xx et 165 p. 3 mark.

508. — **Wilhelmine, von M. A. von Thümmel.** In-8, xii et 54 p. 1 mark 20. Stuttgart, Gœschen, 1894 (Deutsche Litteraturdenkmale des xviii und xix Jahrhunderts, nos 46-47 et 48)

Ces deux nouveaux volumes de la collection dirigée autrefois par M. Seuffert et maintenant par M. Sauer, contiennent, l'un des écrits choisis de Forster, l'autre, la *Wilhelmine* de Thümmel. *Ein Blick in das Ganze der Natur* (1781); *Noch etwas über die Menschenrassen* (1786); *Ueber Leckereien* (1788); Fragment d'une lettre à un écrivain allemand sur les *Götter Griechenlands* de Schiller (1788); *Leitfaden*

*zu einer künftigen Geschichte der Menschheit* (1789); *Ueber Proselytenmacherei* (1789); *Die Kunst und das Zeitalter* (1789); *Ueber locale und allgemeine Bildung* (1791), tels sont les essais de Forster, au nombre de huit, que M. Leitzmann a réunis. On sait que M. L. s'est donné pour mission de rendre justice à Forster qui lui semble négligé outre mesure et presque oublié, et qu'il veut, comme il dit, reconquérir à cet écrivain sa place méritée parmi les classiques de la pensée et de la prose allemandes. Il fait, dans son introduction, un rapide et enthousiaste éloge de Forster, de la souplesse de son esprit, de l'universalité de ses aptitudes, de la « facilité géniale » avec laquelle Forster a deviné, entrevu, cueilli à l'avance ce que d'autres ont traité depuis sous une forme plus systématique. A ces quelques mots il ajoute de très courtes préfaces, des « orientations » sur chacun des huit essais qu'il publie d'après l'édition originale.

C'est M. Richard Rosenbaum qui réédite avec grand soin, d'après la première édition de 1764, la *Wilhelmine* de Thümmel. Son introduction, de sept pages, nous renseigne avec détail sur l'origine de ce poème en prose et sur les remaniements qu'il subit, notamment après une lettre très importante d'Uz. L'appendice renferme les variantes.

A. C.

---

509. — **Jahresberichte fuer nueure deutsche Litteraturgeschichte**, hrsg. von Elias, Herrmann, Szamatolski. Jahr 1891. Stuttgart, Goeschen. 1893. In-8, IX et 196 p. 12 mark 60.

Ce compte rendu annuel des œuvres de la littérature allemande moderne, parues en 1891, est le deuxième qui paraisse, et il fait le plus grand honneur au savant et actif *Kleeblatt* qui a dirigé l'entreprise, à MM. Julius Elias, Max Hermann et Siegfried Szamatolski. Deux des directeurs du recueil, MM. Herrmann et Szamatolski, ouvrent le feu : ils analysent les œuvres d'histoire littéraire générale et traitent notamment de la critique française, de Brunetière, Lemaître, France, etc., de la science historique d'après Ottokar Lorenz, de la critique historique, des œuvres d'ensemble sur la littérature allemande; il y a dans ce premier chapitre des *Jahresberichte*, le plus difficile peut-être, beaucoup d'informations et de remarques utiles. — M. Golther rend compte de l'histoire de la philologie allemande, par exemple, de la publication des lettres des frères Grimm; — M. Werner, de la poétique et de son histoire, des œuvres d'esthétique de tout genre; — M. Kochendörffer, de tout ce qui concerne le *Schriftwesen*, le *Buchwesen*, histoire de l'imprimerie, bibliographie, autographes, etc; — M. Steinhausen, de l'histoire de la civilisation *(Kulturgeschichte)*, des livres concernant des époques entières ou la famille, la vie sociale, le développement national, les mœurs et les coutumes, les voyages, la mythologie et le folklore; —

M. Kehrbach, de l'histoire de l'enseignement (ouvrages parus sur l'éducation, sur de célèbres pédagogues, sur les universités et les écoles, sur les drames scolaires); — M. Rud. Lehmann, de la littérature à l'école (éditions classiques, morceaux choisis, commentaires, manuels de littérature); — M. Wunderlich, de l'histoire du nouvel-haut allemand (travaux sur la langue et les dialectes) : — M. Heusler, de la métrique. Après cette première partie qui porte le titre d'*Allgemeiner Teil* ou partie générale, vient, en trois parties, l'étude particulière des époques littéraires de l'Allemagne moderne. La deuxième partie s'intitule : Du milieu du xv<sup>e</sup> siècle au début du xvii<sup>e</sup>. De nouveau, MM. Szamatolski et Herrmann font défiler devant nous les œuvres générales sur cette période; — M. Ellinger examine la lyrique, surtout le chant d'église et le chant populaire; — M. Strauch, l'épopée, les vieux livres comme l'*Eulenspiegel* qui ont suscité plusieurs articles, le *Reinke Vos*, les *Schwankbücher*, etc.; — M. Bolte, le drame; — M. Kawerau, la littérature qui concerne Luther; — M. Michels, les œuvres des réformateurs. Les *Jahresberichte* entament alors la troisième partie de leur domaine et nous renseignent sur la littérature allemande, des commencements du xvii<sup>e</sup> siècle au milieu du xviii<sup>e</sup> ; — M. Reifferscheid traite les sujets généraux, les œuvres sur les relations politiques et économiques, sur la vie intellectuelle, l'existence des cours et la société; — M. de Waldberg apprécie les publications relatives à la lyrique, aux poètes comme Zinkgref, Dach, Rist, Hofmannswaldau; — M. Elias, les livres consacrés à l'épopée, c'est-à-dire au roman, à Otto Gryphius, à Grimmelshausen, à Christian Reuter, aux robinsonnades; — M. Creizenach, les œuvres parues sur le drame et les dramaturges, sur l'histoire du théâtre, sur les troupes de comédiens; — M. Elias, la « didactique », ouvrages sur Zinzendorf, sur Moscherosch, Schupp, les « Discours des peintres », Haller. Enfin, se présente la portion des *Jahresberichte* consacrée à la littérature depuis le milieu du xviii<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours: — M. Rœthe passe en revue les œuvres d'ensemble et d'un caractère général, sans oublier les publications qui portent le nom de Bismarck et de Moltke, sans oublier le travail de Blümner sur les images dans la langue du chancelier et celui de Karpeles sur Moltke écrivain, les Mémoires, les biographies des personnages remarquables; — M. Muncker, tout le terrain de l' « épopée », la théorie et l'histoire du roman, les fables et récits poétiques, Klopstock, Wieland, Klinger, Bürger, Voss, Jean Paul, Hofmann, Chamisso, Hauff, Immermann, Fritz Reuter, Gottfried Keller, etc; — M. de Weilen, le drame (*Sturm und Drang*, Kleist, Ludwig, les Autrichiens); — MM. Schlenther et Welti, l'histoire du théâtre (scène, répertoire, public, acteurs, critique théâtrale), — M. R. M. Meyer, la « didactique » (Haller, Gellert, Rabener, Pfeffel, la philosophie populaire, la philosophie, Kant, Fichte, Schelling, Schopenhauer, la théologie, l'histoire, la philologie, la politique); — M. Erich Schmidt, tous les travaux dont Lessing a été l'objet en 1890 et

en 1891; — M. Naumann, ce qui a paru sur Herder; — M. Valentin, les œuvres générales sur Gœthe; — M. Geiger, la vie de Gœthe; — M. Pniower, la lyrique de Gœthe; — M. Witkowski, le drame de Gœthe; — M. Köster, tout Schiller; — M. Walzel, les romantiques; — M. Elster, la jeune Allemagne. Tel est ce volume, terminé par trois tables, table des auteurs, table des matières, table des éditeurs. On a vu par notre brève analyse ce qu'il contient. Quelques parcelles de cette œuvre énorme ont dû être sacrifiées pour divers motifs, entre autres, l'humanisme, Grillparzer, la lyrique des XVIII[e] et XIX[e] siècles, et la fin de l'article déjà si considérable, mais si instructif de M. Rœthe sur les œuvres d'un caractère général qui se rapportent aux deux cents dernières années. Mais ce n'est que partie remise, et tels que nous les possédons, les *Jahresberichte* pour 1891 ont vaillamment exécuté leur programme. Il faut féliciter MM. Elias, Herrmann et Szamatolski, non seulement d'avoir eux-mêmes figuré en très bonne posture sur la brèche, mais d'avoir su grouper autour d'eux tant de « jeunes forces », comme on dit en allemand, pour les soutenir et venir à bout de cette tâche immense, de ce colossal compte rendu.

A. C.

---

510. — Aulard. **Recueil des actes du Comité de salut public** avec la correspondance officielle des représentants en mission et le registre du Conseil exécutif provisoire. Tome VI. 15 août-21 septembre 1793. Paris, impr. nationale 1893. Gr. in-8, 643 p.

511. — Id. **Recueil des actes du Comité de salut public.** Table alphabétique des cinq premiers volumes. Paris, impr. nat., 1893. In-8, II et 209 p.

M. Aulard poursuit la publication des Actes du grand Comité et de la correspondance des représentants avec la même patience infatigable. Nous annonçons aujourd'hui son sixième volume relatif aux événements qui ont lieu entre le 15 août et le 21 septembre 1793. Les lettres les plus intéressantes, et que l'éditeur a très justement reproduites dans leur intégrité, sont celles des représentants envoyés dans le Midi, soit dans les Bouches-du-Rhône, soit à l'armée d'Italie ou à celle des Alpes; il s'agit d'écraser Lyon, Marseille, Toulon et, comme on dit alors, d'extirper le fédéralisme qui gangrène les esprits. Notons aussi les lettres des représentants à l'armée des Pyrénées-Orientales et celles de ceux que la Convention a chargés de la levée en masse (comme Laplanche dans le Loiret et le Cher, Roux-Fazillac dans la Charente, etc). Le texte est reproduit avec l'exactitude la plus scrupuleuse, et l'orthographe des noms propres, si affreusement tronqués dans les documents de cette époque, a été très soigneusement rétablie.

En même temps que le sixième volume paraissait une Table alphabétique des cinq premiers tomes. Cette table est à la fois analytique et alphabétique. Elle ne donne pas toutes les choses et tous les noms sans

exception qui figurent dans le texte ; mais elle mentionne tout ce qui est essentiel et vraiment utile, tout ce qui fait vraiment connaître le comité, le conseil exécutif et les représentants en mission. Sous sa forme brève et claire, cette Table rendra les plus grands services, et il faut remercier M. Aulard d'avoir joint à tant d'autres travaux ce travail long et malaisé qui guidera dans leurs recherches les nombreux fervents de l'histoire révolutionnaire [1].

A. C.

---

512. — A. MERCHIER. **La bataille de Tourcoing du 18 mai 1794.** 1894. Gr. in-8, 64 p. Roubaix, impr. Reboux.

La Société de géographie de Tourcoing a confié à un professeur du lycée de Lille, M. A. Merchier, le soin de faire revivre, après cent ans, une des plus belles batailles de la Révolution. M. M. s'est habilement acquitté de cette tâche. Il a consulté, outre Sybel — qui fournit de nombreux détails sur cet épisode — les documents français du dépôt de la guerre et la relation allemande dont ce même dépôt renferme la traduction. Ces pièces suffisaient largement à l'établissement du récit qui est clair, agréable, vivement mené. M. Merchier montre très bien que le désastre des alliés fut causé par l'inertie, aujourd'hui inexplicable encore, de l'archiduc Charles, et par la supériorité numérique que surent se donner les Français. Il insiste avec raison sur l'importance de ce succès de Tourcoing qui prépara Fleurus. Ses réflexions finales sur la « conspiration du silence », ourdie par les contemporains contre la bataille du 18 mai, méritent l'attention et nous paraissent justes. Ce fut Couthon qui rendit compte, en un bulletin froid et terne, de la bataille, sans la « faire mousser », selon la méthode de Barère. Pichegru, blessé que Souham eût, en son absence, remporté une grande victoire, n'envoya au Comité qu'un rapport de douze lignes. Enfin, le

---

1. P. 9, lire Valmont, Grou, Mourgoin *commissaires*, et non représentants ; — p. 27, lire *Burguburu* et non Bergubruy ; — p. 62, lire *Boyer-Fonfrède* et non Biron, *Delcher* et non Delbrel ; — p. 79, lire *Defrenne* et non Dufresne ; — p. 82, lire *Duprulh* et non Dupreuille ; — p. 83, lire *Eickemeyer* et non Eickmeyer ; — p. 88, Farimourt doit être *Farincour* ; — p. 89, *Ferrisa* (?) ; — p. 116, lire Lafitte et non *Lafille* ; — p. 118, *Lapisse* (de la Mothe) et non Lapis ; — p. 119, *Lardemelle* et non Lardenelle ; — p. 190, *Signemont* et non Siquemont ; — p. 195, *Tardy* et non Tardi ; — p. 205, *Viger* et non Viget ; — p. 209, *York* et non Yorck ; — p. 24 et 89, les articles Beauregard et Ferrand sont à scinder en deux ; il s'agit au vol. III de Victor Beaurgard et au vol. IV du Beauregard qui se bat à Arlon ; il s'agit au vol. V de Jacques Ferrand, et non plus de Becays Ferrand ; — p. 119, *Lasoude de Veaux* doit se dédoubler en La Sonde et en Devaux (le Devaux cité p. 73) ; — p. 122, le Lécuyer du vol. I est le même que le Lescuyer du vol. III et que le Lescuyer du vol. IV ; — p. 190, le Simon, commissaire à Mayence, n'est pas le même que le Simon*d* qui se transporte à Annecy ; — p. 208, le Wimpffen cité I, 336, est François, et non Félix Wimpffen.

Comité, jaloux de Carnot qu'il voulait alors remplacer par Saint-Just, sacrifia la bataille de Tourcoing, la raya, pour ainsi dire, afin de donner à celle de Fleurus, que dirigea Saint-Just, plus de retentissement et d'éclat. Il advint ainsi, conclut l'auteur, que Tourcoing ne fut plus qu'un acte sans portée et que Fleurus resta le coup décisif [1].

A. C.

---

513. — **Jean Gaspard Vence**, corsaire et amiral (1747-1808, par Maurice Loir, lieutenant de vaisseau. Paris, Baudoin, 1894. Grand in-8, 79 p.

Ce travail, édité et imprimé par Baudoin, renferme un beau portrait de Vence et de jolies reproductions de l'époque. Il se lit avec grand intérêt. L'auteur, M. Loir, avait à sa disposition les papiers de l'amiral Vence; il en a extrait l'important et l'essentiel. Vence, né à Marseille (6 avril 1747) et fils d'un ancien capitaine de navire marchand, s'engage, malgré son père, dans la marine royale, puis, après la paix de 1763, se livre à l'étude, s'embarque de nouveau sur un vaisseau de l'État, obtient en 1767 une place de deuxième lieutenant sur un navire de commerce, et fait alors le naufrage que M. L. appelle spirituellement le naufrage classique et l'épisode obligé de toute vie maritime d'alors. En 1776, il reçoit du congrès américain une lettre de marque et court sus aux Anglais; il plante avec ses braves flibustiers le drapeau français sur l'île de la Dominique ; il attrape un grade dans la marine royale, devient lieutenant de frégate, et, bien qu'officier bleu, bien que détesté des officiers rouges, bien qu'intrus, comme Borda, Bougainville et d'Estaing, il conquiert par sa valeur au morne de l'Hôpital le brevet de lieutenant, la dignité de chevalier de Saint-Louis et l'ordre de Cincinnatus. Mais, capitaine de port à la Grenade, il reçoit, comme il dit, tant de dégoûts et subit tant de mots amers qu'il quitte sa place. La Révolution répare l'injure de l'ancien régime : Vence se réclame de l'esprit nouveau ; capitaine de vaisseau, commandant d'une division, signalé au gouvernement par d'heureuses croisières dans la Méditerranée, le voilà contre-amiral, et, après le combat de l'île de Groix, un des chefs les plus marquants de la marine, un de ceux qui doivent rétablir, suivant sa propre expression, ce corps presque mourant, faire renaître ce corps déchiré en lambeaux (p. 57). Il dirige une des divisions destinées à l'expédition d'Irlande; mais il désapprouve l'entreprise, et, de même que Villaret-Joyeuse, il est suspect ; Morard de Galle lui enjoint d'attendre à

---

1. P. 14, Clerfayt avait, non *12,000*, mais 3,500 à 4,000 chevaux, et on estime sa cavalerie à vingt ou à vingt-huit escadrons ; — p. 15 et ailleurs, lire Kinsky et non *Kinski;* — p. 15 et p. 38, le capitaine que l'auteur nomme tantôt *Hochs*, tantôt *Hoche*, s'appelait Ochs ; — p. 34 et ailleurs, lire Hammerstein et non *Hanstein* ; — p. 35, Eschwege était lieutenant-colonel et non colonel ; — p. 36, lire Trott et non *Frott*.

Brest des ordres ultérieurs. Vence, écrit M. Loir, n'avait-il pas raison de douter du succès final ? Les désastres précédents ne justifiaient-ils pas ses appréhensions ? Le désarroi de la marine ne devait-il pas le rendre timoré (p. 63) ? Commandant des armes au port de Toulon — « la situation la plus haute que pouvait occuper un officier de marine dans le service à terre » (p. 65) — Vence garda son poste, malgré l'opposition de la municipalité, et reçut bientôt sa nomination de préfet maritime. Mais, appelé à Boulogne, il critiqua les coquilles de noix, chaloupes, bateaux, péniches qui avaient mission de transporter les troupes au-delà du détroit ; il fut mis à la retraite et alla terminer ses jours à Vaulichères, près de Tonnerre (il est mort le 12 mars 1808). « L'existence de ce corsaire devenu amiral, dit M. Loir, est féconde en incidents curieux, en anecdotes intéressantes qui aident à faire mieux connaître l'histoire de la marine avant et après la période révolutionnaire. S'il n'a pas joué au cours de nos luttes maritimes un rôle éclatant, il a été du moins énergique, et il a eu le mérite de rester fidèle à son devoir dans des temps troublés ; son nom doit prendre place parmi ceux des chefs qui ont honoré la marine française » (p. 79) [1].

A. C.

---

514. — **Lazare Hoche, notice sommaire**, par Étienne Charavay. Paris, Charavay, 1893. In-8, 20 p.

515. — **L'enfance et la première jeunesse de Lazare Hoche**, par E. Couard. Versailles, Aubert, 1894. In-8, 24 p.

La « notice sommaire » de M. Étienne Charavay a le grand mérite de renfermer ce qu'on cherche le plus et ce qu'on trouve le moins dans les notices biographiques, des *dates précises*. M. Charavay résume, sous la forme la plus simple, l'existence de Hoche et ne donne que l'essentiel, l'indispensable de ce court et glorieux « curriculum vitae ». Mais il a consulté, avec ce soin et cette conscience qu'on lui connaît, les archives de la guerre, et on peut accueillir avec la plus entière confiance les renseignements qu'il nous donne. Il ajoute à sa notice le texte de quatre lettres de Hoche inédites ou imparfaitement publiées (1er février, 26 février, 24 juin 1795 et 19 février 1796).

M. Coüard, archiviste de Seine-et-Oise, a trouvé sur les débuts de Hoche un précieux document, une lettre de l'oncle Merlière qu'il publie sans en modifier aucunement le style ou l'orthographe, et il rectifie sur un point ce que M. Charavay et moi avons dit de la jeunesse du général. Hoche perdit, à l'âge de quatre ans et demi, sa mère, Anne Merlière, qui mourut le 22 février 1773, à Saint-Germain-en-

---

1. P. 47. Buonarroti était commissaire ou agent de la République, apôtre de la liberté, comme on disait, mais non *représentant*.

Laye, en recommandant son fils à sa garde, la citoyenne Godron; Mme Godron, qui recevait douze livres par mois du père Hoche (employé à la vénerie du roi), mit l'enfant à l'école des Frères de Saint-Germain; le curé de l'endroit, remarquant que le jeune Lazare « avait envie de bien faire et promettait beaucoup », l'admit au nombre des enfants de chœur et ce fut alors que le futur général reçut de ce curé ou d'un vicaire — qui n'était pas son oncle et ne s'appelait pas Merlière — des notions de latin; à son retour à Versailles, Hoche entra aux écuries et demeura pendant deux années, de quatorze à seize ans, chez son oncle et sa tante Merlière (1782-1784). « Nous avons toujours remarqué, dit l'oncle Merlière, qu'il lisait jour et nuit des grands auteurs comme Voltaire, J.-J Rousseau et autres. » M. Coüard a recherché qui étaient ces Merlière, et il a trouvé que le mari était maître paveur et habitait une des rues qui entourent le marché, la rue de la Geôle; la femme tenait sans doute une boutique où elle vendait des fruits et des légumes; elle était née à Montreuil, mais n'y fut pas marchande, comme l'a cru Bonnechose [1].

A. C.

---

516. — Henri Welschinger. **Aventures de guerre et d'amour du baron de Cormatin.** Paris, Plon, 1894. In-8, 299 p. 3 fr. 50.

Le livre de M. Welschinger sur Dezoteux-Cormatin est un peu long et ne fournissait que la matière d'un article de revue. Il ne reconstitue pas, quoi qu'en dise l'auteur, la vie mouvementée de l'aventurier, puisqu'on ne nous dit rien de son séjour en Amérique — et M. W. aurait dû à ce propos consulter les *Mémoires* du comte de Ségur et de Mathieu Dumas où il aurait trouvé de curieux détails sur une excursion de Cormatin à Caracas. Mais on lit avec intérêt les lettres que le père de Dezoteux écrivait au jeune homme pour le corriger de ses dissipations, et les pages relatives aux négociations qui amenèrent les traités de la Jaunaie et de la Mabilais. M. W. a raison de penser que le baron de Cormatin était loyal dans ses engagements et que sa correspondance ne décèle aucune trace de trahison; ce qui perdit Cormatin, ce fut sa présomption, son fol orgueil : il voulait dominer Hoche et passer pour le protecteur du gouvernement; il se regardait comme un grand diplomate; il traitait avec les représentants du peuple de puissance à puissance. Les lettres d'amour qu'il reçoit dans sa prison de la marquise de Feu-ardent forment, comme dit M. Welschinger, le côté le plus romanesque de cette histoire. Le dernier chapitre nous apprend que Cormatin, relâché,

1. M. Coüard met un point d'interrogation en un endroit de la lettre de Merlière : « sergent et maître en fet darme »; Merlière a voulu évidemment dire : *en fait d'armes*.

tomba dans une excitation mentale qui devint bientôt de la démence; il publia des pamphlets contre sa femme et ses enfants. Lorsqu'il mourut, en 1812, le rival de Puisaye, le chef de l'armée de Bretagne, l'homme d'État de la chouannerie avait une petite place à la manufacture des tabacs de Lyon, mais il jouait encore l'important.

A. C.

---

517.— G. Lenôtre. **Le vrai chevalier de Maison-Rouge.** Paris, Perrin, 1894. In-8, 327 p. 3 fr. 50.

Comme le livre de M. Welschinger sur Dezoteux-Cormatin, celui de M. Lenôtre sur Rougeville — le Maison-Rouge d'Alexandre Dumas — aurait dû fournir la matière d'un grand article de revue plutôt que d'un gros volume. Il renferme beaucoup de choses superflues, et le personnage n'est pas du tout sympathiqne. Ce marquis de Rougeville n'était ni marquis, ni noble, ni officier. Il s'appelait Gonsse et avait pour père un riche cultivateur de l'Artois. On ne sait rien sur lui que ce qu'il a dit ou écrit lui-même, et tous ses propos ne sont que gasconnades. Ce qui est certain, c'est qu'il a pris part à la guerre d'Amérique, qu'il fut un des chevaliers du poignard et qu'à force d'intrigues et de hâbleries il parvint à imposer son dévouement à la famille royale. Au 20 juin, il plaça, croit-on, Marie Antoinette derrière une table qui la sépara de la foule. Au procès du roi, il publia une brochure qui plaidait courageusement la cause de Louis XVI. Sa maîtresse, la veuve Lacouture qu'il avait ruinée et abandonnée pour une femme Dutilleul, le découvrit et le fit arrêter le 3 juin 1793; mais, huit jours après, il était relâché on ne sait pourquoi et retournait vivre avec la Dutilleul à Vaugirard. Ce fut alors qu'il conçut le plan d'enlever la reine de la Conciergerie en gagnant les deux gendarmes qui la gardaient et qui l'auraient conduite à Livry. Il se lia par l'intermédiaire de son ami Fontaine à l'administrateur des prisons, Michonis, qui le mena sans défiance à la Conciergerie. Adroitement, Rougeville jeta un œillet à la reine. La fleur contenait un billet où il disait à sa « protectrice » qu'il lui apporterait bientôt trois à quatre cents louis pour les gendarmes. Marie-Antoinette dit tout au gendarme Gilbert; mais Gilbert, fidèle à la consigne, fit son rapport à son colonel et lui remit la réponse que la reine destinait à Rougeville, un papier de papillottes qui existe encore et qui fut et reste indéchiffrable. Fontaine fut arrêté et Michonis guillotiné. Rougeville se réfugia à Bruxelles, y fut emprisonné comme espion sur des dénonciations d'émigrés, s'évada, revint à Paris, où son compatriote, le conventionnel Guffroy, le rédacteur du *Rougyff*, le fit incarcérer comme émigré pendant plus d'un an, sut, grâce à un député des Cinq-cents, le Franc-comtois et royaliste Couchery, obtenir sa liberté et alla vivre dans son château de Saint-Laurent, près d'Arras. Mais la veuve Lacouture vint le

relancer, lui demander le mariage et les sommes qu'il avait escroquées; il la mit à la porte : elle se plaignit au maire Verdevoy, et Verdevoy, ennemi de Rougeville, le dénonça comme royaliste et possesseur d'une servante allemande. Des gendarmes vinrent. Rougeville s'échappa et se rendit à Paris, se présenta au ministre de la justice qui le mit en surveillance, d'abord à Reims, puis à Soissons. Dès lors, Rougeville, tout en faisant quelques fugues en Artois et à Paris, demeura tranquille, soit à Soissons, soit dans sa campagne de Bas-Lieu. Mais un billet qu'il envoyait au Russe Volkonsky fut saisi : il avouait dans cette lettre qu'il avait guidé deux reconnaissances de Cosaques. Le 17 mars 1814 il était fusillé à Reims. Tel est le récit de M. Lenôtre. L'auteur a pris la peine de compulser le dossier de cet aventurier, de déchiffrer tous les brouillons de lettres, toutes les notes qui ne sont guère que des mensonges, et, avec tout cela, de composer un livre intéressant, encore qu'un peu long, et où lui-même confesse qu'il se heurte constamment à l'inconnu et au mystère [1].

A. C.

---

518. — **Napoléon**, son caractère, son génie, son rôle historique, par M. Sepet. Paris, Perrin, 1894. In-8, 192 p. 3 fr. 50.

Ce livre de l'infatigable travailleur n'est aussi, comme les volumes de MM. Welschinger et Lenôtre, qu'un article de revue. M. Sepet y expose ses réflexions sur Napoléon. Il insiste notamment sur ce point, que l'empereur regardait l'Église catholique et la papauté comme une force sociale d'indispensable nécessité ; aussi « son éternel honneur devant l'histoire, c'est le Concordat », et, à deux reprises, M. S. rappelle que Pie VII pardonnait à Napoléon Savone et Fontainebleau, à cause du Concordat, « acte chrétiennement et héroïquement sauveur ». Mais M. S. reproche à son héros de n'avoir pas demandé à la religion une règle de conduite morale, de n'avoir jamais eu la notion chrétienne du sacrifice, d'avoir fait de son moi le centre et la mesure de tout. Il reconnaît que la constitution intellectuelle de Napoléon a été « un des chefs-d'œuvre du Créateur », que ses campagnes sont « de magnifiques poèmes pour lesquels il maniait ses régiments comme des strophes », que la connaissance approfondie de la nature humaine s'unissait chez l'empereur à la puissance de l'imagination, mais il ajoute que l'égoïsme a tout gâté, que « l'ambition sans limites et sans scrupules du César corse » a perdu la France. Le volume, dont la lecture est attachante, se termine par l'examen de plusieurs épisodes caractéristiques : du meurtre du duc d'Enghien et du divorce de l'empereur (d'après M. Welschinger), de la

1. P. 141, Bruxelles fut repris le 24 mars, et non le *15 avril*; p. 143, lire Treurenberg et non *Treuzenberg* ; et comte (et non *prince*) de Metternich.

lutte de 1814 et de 1815 — M. S. blâme Napoléon d'avoir sacrifié la France à son orgueil — et par un parallèle ingénieux, bien qu'un peu subtil, entre Napoléon et Louis XVIII que l'auteur nomme par deux fois le médecin de la patrie cruellement blessée. « Un gouvernement calme et sensé, pacifique sans faiblesse, prudent, équitable, pondéré, vraiment réparateur, tel que celui de Louis XVIII », voilà les conclusions et les vœux de M. Sepet.

A. C.

---

519. — **Geschichte des Kœnigreichs Westfalen,** von Arthur KLEINSCHMIDT. Gotha, Perthes, 1893. In-8, 678 p.

Ce livre considérable doit beaucoup aux publications françaises, surtout à celle de Rambaud, à qui l'auteur décerne un éloge mérité, et aux *Rois frères* de Du Casse. Mais, grâce aux sources allemandes que M. Kleinschmidt a consultées, l'ouvrage est en réalité la première histoire du royaume de Westphalie qui ait paru jusqu'ici. Parmi les documents que M. K. a mis à profit, nous citerons surtout les rapports de l'envoyé du roi Louis, ceux de l'envoyé de Hesse-Darmstadt, ceux des envoyés westphaliens à Paris, Pétersbourg, Vienne, Berlin, Munich, ceux des envoyés prussiens, la correspondance de Strombeck avec Siméon, les papiers du baron Ochs. M. K. retrace d'abord la fondation du royaume et décrit la cour du roi Jérôme. Il rappelle ce fameux mot de Jérôme que tous les Allemands connaissent et qui lui donne au-delà du Rhin la réputation d'un voluptueux et d'un débauché : *Gut Nackt, morgen wieder luschtik :* mais il reconnaît volontiers que Jérôme, avec ses défauts et ses vices, vaut mieux que sa renommée. Viennent ensuite des chapitres, très fournis de détails, sur les finances, l'armée, la police, l'administration, la justice, l'église, les institutions de bienfaisance, l'instruction. M. K. fait à ce propos l'éloge de Bülow qui favorisa les Allemands, éloigna les Français, chercha infatigablement les moyens de répondre à la confiance du roi; mais Bülow avait la tâche du monde la plus ingrate, celle de débrouiller un chaos, de mettre fin par un système financier bien ordonné à un régime qui n'avait fonctionné jusqu'alors qu'au hasard et sans but, de rétablir l'équilibre entre les recettes et les dépenses de l'État; il fut suspect aux Français et, en sa qualité de Prussien, incommode aux anciens fonctionnaires (p. 97). Après ces tableaux un peu chargés de citations et où manquent des jugements d'ensemble, se déroule sous nos yeux, selon l'ordre chronologique, l'histoire du royaume : premier voyage de Jérôme, ovations, assemblée des États ; le congrès d'Erfurt ; les soulèvements de l'année 1809; la suppression des universités de Helmstedt et de Rinteln ; l'acquisition du Hanovre et la seconde assemblée des États; la chute de Bülow ; le ministère Malchus ; la mort de Morio ; les débuts de

l'année 1812; la campagne de Russie; le « commencement de la fin »; la guerre de la délivrance; la surprise de Cassel par Tchernichev; les derniers jours du gouvernement de Jérôme. Tout cela est intéressant, semé de renseignements curieux et inédits; M. K. mêle les portraits au récit des événements; il fait défiler devant nous tout le corps diplomatique, l'irréprochable Reinhard, Dedem, Küster, Senfft-Pilsach et tous les autres, puis nous retrace le soulèvement de Katte, la conspiration de Dörnberg, la marche aventureuse de Schill, la pointe audacieuse du duc de Brunswick. Le *Militærisches* forme une des plus copieuses et des meilleures parties du volume; on sent d'un bout à l'autre que Napoléon pèse sur la Westphalie; il lui prend ses hommes pour les envoyer en Espagne ou les mène avec lui en Pologne et à Moscou. Mais, au milieu de l'exposition des faits militaires, M. Kleinschmidt ne néglige pas de nous montrer le mécontentement du pays, l'irritation croissante que provoquent les prodigalités de Jérôme, le conflit qui surgit entre Malchus et Pichon (le docteur tant mieux et le docteur tant pis), tous les signes d'une crise imminente, et enfin la catastrophe, la disparition de ce royaume qui ne voit pas une seule main se lever pour le défendre. Bref, ce gros livre touffu, peut-être un peu confus, et où l'on voudrait par instants un peu plus d'air et de lumière, est fort instructif, intéressant, rempli d'anecdotes et d'informations de toute sorte puisées aux sources.

A. C.

---

520. — **La Franche-Comté en 1815**, documents inédits, recueillis et publiés par Léonce Pingaud. Besançon, impr. Paul Jacquin, 1894. In-8, 47 p.

On regrettera que M. Pingaud n'ait pas reproduit à la fin de sa publication le rapport du comte de Talleyrand qui est rarissime et qui retrace d'une façon très intéressante les faits et gestes du parti royaliste sur la frontière de Suisse durant les Cent jours. Mais il publie des pièces curieuses, extraites des archives des affaires étrangères, qui développent et commentent le récit d'Auguste de Talleyrand. Ces pièces ont surtout pour auteurs deux amis du général Malet, l'abbé Lafon et ce Lemare, ardent ennemi de Napoléon et libéral au point de composer sa thèse de médecine sur le sujet suivant : *quid possit in sanitatem quidquid liberum vulgo dicitur et liberale*. Voici du reste les documents que nous donne M. Pingaud : rapports du comte de Scey à Aug. de Talleyrand; rapport des commissaires de Louis XVIII dans le Jura et Saône-et-Loire; bulletin de Besançon du 12 avril; Talleyrand à Jaucourt; rapport de Lafon et Lemare; Lafon, Gomion et Montrond à Talleyrand; extrait des bulletins du 25 mai; extrait des rapports de Lemare et de Lafon; Jouffroy à Lafon et au comte de Scey; rapport de Besançon du 14 juin; relation d'un voyage de Lemare en juillet. Tous ces papiers nous offrent un très instructif et vivant tableau de l'action des émissaires et

commissaires des Bourbons sur les limites franco-helvétiques, entre le retour de l'île d'Elbe et la seconde Restauration.

A. C.

---

521. — Colonel R. Henry. **L'esprit de la guerre moderne** d'après les grands capitaines et les philosophes, 2e édition. Paris, Berger-Levrault, 1894. In-8. 607 p.

M. le colonel Henry a bien fait de remanier et de publier en deuxième édition ce gros livre, à la fois intéressant et instructif, qui condense dans une série d'extraits les lois et les règles essentielles de la guerre, telles qu'elles ont été formulées par les meilleurs esprits. La matière est classée méthodiquement en trois parties et en vingt chapitres. Dans la première partie, M. H. traite de *la Science et de la politique de la guerre*, c'est-à-dire de toutes les questions qui se rattachent aux rapports des États, aux lois sociales, au droit de guerre, au droit des gens, aux conventions et capitulations. La deuxième partie est consacrée à la *Préparation de la guerre* et embrasse tous les moyens moraux et matériels qu'une nation met en œuvre pour se défendre et administrer ses forces guerrières : éducation militaire, commandement et avancement, discipline, moral des troupes, entretien de l'armée, les quatre armes, fortifications, communications, état-major, mobilisation. La troisième partie, qui a pour titre *Direction et exécution de la guerre*, comprend la stratégie et la tactique : marches, campements et cantonnements ; sûreté des armées, avant-gardes et reconnaissances; détachements, convois, partisans, francs-tireurs; combats et batailles; exemples d'opérations stratégiques et de batailles soit offensives, soit défensives. Toutes les citations que fait M. H. sont topiques, nullement choisies au hasard ; il n'admet pas les aphorismes que dicte l'esprit de parti ou la passion, et ses extraits, empruntés aux écrits des plus grands capitaines ou des auteurs militaires d'une incontestable autorité, sont si habilement groupés et réunis qu'ils forment, malgré l'absence de transition, une sorte de logique enchaînement. D'ailleurs, des considérations, exprimées d'une façon simple, nette, ferme et inspirées à M. H. par ses propres études et par son expérience de la campagne de 1870 — où il fut capitaine du génie et aide-de-camp de Chanzy — précèdent chaque chapitre et en précisent les pensées principales. Après avoir lu ces résumés philosophiques, on comprend mieux les opinions des maîtres que M. Henry ajoute à ses propres réflexions. Ce livre est donc très utile ; il fait connaître les principes généraux de la science et de la discipline militaires ; les maximes et les exemples qu'il tire surtout de notre histoire, démontrent que le génie de la guerre n'appartient pas exclusivement aux états-majors étrangers et que la France, la première, a enseigné la toute-puissance d'une direction unique des opérations, de la stratégie positive, de la force morale, de la science et de la mécanique intervenant dans la conduite et les mouvements des armées. A. C.

522. — J. Strada. **La loi de l'histoire** (constitution scientifique de l'histoire). Paris, Alcan, 1894, in-8, viii-246 p.

L'auteur, bien qu'il appartienne aux heureux de ce monde, n'est pas de ceux qui haïssent la science et lui reprochent de troubler l'ordre social. Il croit au contraire que la science seule peut assurer le progrès et la liberté. Ce livre est le dernier d'une longue série d'écrits en prose et en vers dont l'ensemble constitue une « philosophie de l'impersonnalisme méthodique » (tel est le titre général donné par l'auteur). Il est destiné à faire « voir l'esprit et la loi de l'histoire », à « constituer l'histoire en science positive » comme l'auteur a « précédemment constitué la science de la Méthode ».

Voici l'idée fondamentale de ce système : les actes des hommes sont dominés par leurs conceptions, ce que l'auteur appelle leur « *critérium* de pensée et de conduite ». Il y a eu jusqu'ici deux sortes de critérium, la foi et la raison (c'est-à-dire l'opinion personnelle non scientifique). Ainsi se sont produits « le fidéisme autoritaire et théocratique, et le rationalisme » indépendant qui « ont été la cause des états faux et en porte à faux ». — « Ce fidéisme est le *Moi* du prophète, du prêtre, du roi ; le rationalisme est le *Moi* des individus. » Tous deux détruisent « la vérité et l'équilibre des faits ». Ils n'ont produit qu'une civilisation imparfaite dont les degrés ont été 1° : « l'âge sauvage ; 2° l'âge barbare ; 3° le fidéisme joint à l'art industriel ; 4° la civilisation vraie avec le grand art ». Il n'y a qu'une race de progrès spontané « l'Arya » ; les Aryas mélangés n'ont pas dépassé le troisième degré de l'évolution, ce sont les « Indous, Japonais, Chinois, Égyptiens, Perses, Juifs, Assyriens, Gaulois, Arabes ». Seuls les Aryas purs ont atteint le quatrième degré ; « parce que seuls ils étaient capables de rationalisme. » — « Les représentants des critériums rationalistes » sont surtout « les Aryas védiques, les Grecs, les Français » ; « l'idéal salique » est déjà « *chercher la clef de la science en la justice par ses facultés.* » L'esprit salique a vaincu l'esprit romain, c'est pourquoi la Papauté hait la France. Mais le critérium rationaliste est insuffisant ; « il laisse les sociétés sans ordonnance stable, retomber sous les dictatures » (Alexandre, César, Robespierre, Napoléon). « La loi de l'histoire n'est qu'une loi de méthode », c'est « la méthode menant le monde par le critérium infaillible », l'humanité doit donc rejeter les critériums personnels, foi et raison, dont la lutte a jusqu'ici faussé l'histoire, elle doit arriver à un critérium impersonnel, le seul infaillible, *le Fait* ». Toutes les religions seront détruites par la science et la science seule sera la *Religion*.

L'auteur considère cette découverte du critérium impersonnel comme un des grands faits de l'histoire du monde.

Il y a dans cette œuvre d'inspiré plusieurs pages éloquentes, dans la manière de Michelet, sur les maux produits par la religion (p. 113-128), sur la valeur intellectuelle des arts pratiques (p. 143), sur les dangers et la puis-

sance de la France (p. 207-210). L'auteur est enflammé pour la science d'une ardeur vraiment touchante et, sauf sa haine pour l'Angleterre et la Prusse qui n'est guère scientifique, il paraît avoir un sentiment assez juste de la science : « Un historien, dit-il, doit s'abstenir de s'occuper de la Providence, comme le physicien ou le chimiste. »

Ch. SEIGNOBOS.

523. — **Catalogue des imprimés du Cabinet de Reims.** Tome III, Belles-Lettres, Polygraphie. Reims, Indépendant Rémois, 1894. 437 pp. in-8.

Les autres volumes de cette collection, où sont réunis les ouvrages qui concernent Reims et le pays d'alentour, ont été annoncés ici. On trouvera dans celui-ci la même méthode et le même intérêt : une méthode vieillie et un intérêt très local. Ce volume, qui aurait pu être le plus curieux, nous donne la bibliographie de Batteux, de Pluche, de Linguet, grands hommes un peu oubliés. A signaler le catalogue d'une collection Cazin assez riche : Cazin était né à Reims. Ne pourrait-on pas supprimer toutes les notices biographiques qui font double emploi et qui répètent, parfois dans les mêmes termes, les mêmes détails sur la même page [1], à moins qu'elles ne se contredisent [2] ? ou la prose de Loriquet, ancien bibliothécaire et victime de quelque Deux-décembre, est-elle sacrée ? Il y a des fautes d'impression [3].

A.

524. — Maxime KOVALEWSKY. **Coutume contemporaine et loi ancienne.** Droit coutumier ossétien éclairé par l'histoire comparée. Paris, Larose, 1893. 1 vol. in-8 de x-520 p. Prix : 12 fr.

Cet exposé du droit des Ossètes (peuple du Caucase) par un savant qui a étudié à deux reprises les coutumes ossétiennes en Ossétie même et qui connaît et utilise tout ce qui a été écrit sur ce peuple, a, d'autre part, la valeur d'un livre de fond sur l'ensemble du droit comparé primitif. L'auteur, en effet, un des maîtres de cette science du droit comparé, explique à chaque page le droit ossétien par le droit romain, le

1. Pp. 26 et 27, sur d'Estrebay ; sur Lalemant, pp. 32 et 37, etc,

2. Pp. 85 et 86, sur Jean Visagier (Valteius). — Le pis est que certaines de ces notices frisent le ridicule. En voici une (p. 191, n° 403) : « Avant d'être censeur au collège de Reims, [M. Mondelot] avait habité Alger, d'où il ramena un cheval arabe de toute beauté qui fit l'admiration de tous les amateurs rémois, et qui, monté par un officier de la garde nationale (M. Baudet), obtenait à toutes les revues un succès éclatant. » Ce, à propos des *Essais poétiques* de M. Mondelot, principal du collège d'Hesdin, alors qu'il n'avait pas encore vu l'Algérie !

3. P. 14 : *Brochet*, pour *Brachet* ; p. 27, *Tasculanarum* ; p. 31, *Panegyrius*.

droit germanique, le droit irlandais, le droit indou et ces droits eux-mêmes par le droit ossétien. Croyances religieuses, ordre social, histoire de la famille et du droit de succession, régime de la propriété, droit des obligations, droit criminel, organisation judiciaire, système des preuves et procédures tels sont les titres des principaux chapitres.

Je classe ce livre parmi les plus importants dont se soit enrichie, depuis quelques années, cette science nouvelle si attrayante, la sociologie, car, l'histoire comparée du droit est, à mon sens, la branche la plus sérieuse et la plus solide de la sociologie. Les faits sont bien observés et bien groupés. Les vues de l'auteur sont justes et pénétrantes. J'ai lu avec un intérêt particulier tout ce qui intéresse la propriété collective, le mariage, le lévirat, les co-jureurs (l'auteur émet ici des vues originales et importantes), l'esclavage, le servage. Non pas que les autres parties du livre soient moins approfondies et moins étudiées, mais chacun, en lisant un pareil livre, s'attache aux sujets qui, à l'heure actuelle, le préoccupent davantage.

Paul VIOLLET.

# CHRONIQUE

FRANCE. — M. Félix HÉMON a publié chez Delagrave le quatrième volume de son *Cours* : Pascal, Sévigné, La Bruyère. Il fait paraître en même temps un volume qui contient des *Œuvres diverses* de La Fontaine et sur lequel nous reviendrons.

— M. Frantz FUNCK-BRENTANO a fait paraître le premier volume d'une *Table générale des archives de la Bastille* (de A à K) qui rendra de grands services et qui témoigne d'un labeur considérable. Il a publié en même temps la conférence qu'il a faite à Bruxelles le 15 mars de cette année, *Grandeur et décadence des classes moyennes* et qui est pleine de détails curieux ainsi que d'aperçus instructifs.

— Un coin peu connu de la curiosité, celui des *Anciens instruments de musique* (Paris, Librairie, de l'Art, s. d., in-4° de 62 p.), est étudié avec une documentation très sérieuse par M. Eugène de BRICQUEVILLE, qui publie également à la librairie Cerf deux courtes brochures sur *Les Musettes* et sur *Les Pochettes* des maîtres de danse.

— On sait que Du Bellay a eu sa statue avant Ronsard, grâce à un actif comité breton-angevin, à la tête duquel s'était mis M. Léon SÉCHÉ. Celui-ci vient de publier, à cette occasion, des *Œuvres choisies de Joachim de Bellay avec une introduction et des notes, une notice bio-bibliographique par Camille Ballu et des Sonnets hommages des principaux poètes contemporains.* Paris, Édition du monument, *Revue illustrée des provinces de l'Ouest*, 1894, in-4° de CXI-272 p. Cette publication, parfois incorrecte, quoique faite avec un certain luxe, s'adresse aux gens du monde plus qu'aux érudits, sauf en ses parties bibliographiques. Dans le même format, et illustré également, a paru *La fête de J. du Bellay à Ancenis*, Paris, 1894, 122 p.; (tirage à part du t. XIV de la *Revue*), où on trouvera les discours prononcés à l'inauguration de la statue, le 2 septembre dernier, par M. L. Séché et par MM. de Hérédia, Arm. Silvestre et Brunetière, ainsi que les innombrables articles de la presse quotidienne parus avant et après cette solennité littéraire.

ALLEMAGNE. — M. M. HERTZ s'est aperçu que dans sa belle édition d'Aulu-Gelle, il avait commis certaines confusions entre des leçons de manuscrits distinguées seulement par l'emploi d'encres différentes. Quoiqu'elles n'aient pas grande importance, il a tenu à ce qu'on ne puisse lui reprocher ni dissimulation, ni négligence, et, avec le secours de M. Fr. KUHN, il publie dans le supplément du Jahrbuch für Philologie, t. XXI, un *Supplementum apparatus Gelliani* de 48 p. qui se vend séparément 1 m. 40.

— M. Martin FICKELSCHERER publie dans la nouvelle collection scolaire de Teubner un choix de morceaux d'Ovide. Ce sont les plus connus des *Métamorphoses*, surtout les légendes que les élèves ne peuvent lire ailleurs, et quelques fragments biographiques des autres œuvres *(Ovids Metamorphosen (in Auswahl) nebst einigen Abschnitten aus seinen elegischen Dichtungen.* Herausgegeben von M. FICKELSCHERER. Leipzig, Teubner, 1894. Text : 123 pp.). Sur ces éditions, cf. *Rev. cr.*, 1893, II, 443.

— Le dernier fascicule du *Jahresbericht ueber die Fortschritte der klassischen Altertumswissenschaft* publie une notice étendue sur Georg Voigt — due à M. LEHNERDT — avec une bibliographie complète de ses travaux.

BOHÊME. La revue *Osveta* (la civilisation) va célébrer prochainement le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation, Fondée par M. Vleek, cette revue mensuelle a pris dans la littérature tchèque la place que la *Revue des Deux Mondes* occupe dans la nôtre. Peu de recueils slaves peuvent se glorifier d'une vie aussi longue et d'un succès aussi constant.

HONGRIE. — Les *Monumenta Hungariae historica* viennent de s'enrichir de deux volumes. Dans la série *Scriptores* (vol. XXXIII. 640 p.) où l'Académie publie actuellement les *Journaux et Notices* des hommes politiques du XVIe au XVIIIe siècle, nous trouvons trois ouvrages de ce genre. Alexandre SZILA'GYI donne, d'après un manuscrit de la bibliothèque Wenzel, les *Notices historiques de Gynlaffi Lestar* qui s'étendent de 1571 à 1606. — Jules NAGY publie le *Diarium d'Ambroise Lipoczi Keczer* (1663-1669), document très important pour l'histoire de la conjuration de Wessele'nyi. L'auteur était un ami intime d'Étienne Thœkœly. — MENCSIK et KLUCH éditent *Le Voyage en Russie* de l'évêque protestant Daniel Krmann (1708-1709) conservé dans un manuscrit de la bibliothèque de la Cour de Vienne. Dans l'Introduction, les éditeurs retracent la biographie de ce prêtre protestant que ses nombreux ouvrages en latin et en slave et son patriotisme désignèrent au synode de Zsolna (1706) pour être, avec Nicolas Szirmay, l'interprète des doléances des protestants auprès de Charles XII, roi de Suède. En qualité de protecteur de l'Église évangélique allemande, ce roi devait intercéder en faveur des protestants hongrois que la réaction catholique persécutait de toutes les façons. Krmann, qui a poussé jusqu'à Pultava, devint lui-même victime des Jésuites. Il est mort en prison en 1740. Son *Voyage*, écrit en latin, est un triste monument de l'intolérance religieuse au commencement du XVIIIe siècle et qui devait bientôt triompher par la défaite du dernier des princes transylvains, François II Rákóczy. — Le XVIe volume des *Monumenta Comitialia regni Transylvaniae* (700 p.) contient l'histoire des Diètes transylvaines de 1675-1679. L'éditeur de cette série, Alexandre SZILA'GYI, conservateur de la Bibliothèque de l'Université et directeur de la Revue historique *Les Siècles*, accompagne chaque volume d'une importante introduction ; celle du présent volume n'a pas moins de 114 pages et forme le chap. XXX de l'Histoire des Diètes en Transylvanie. Les documents, dont plusieurs en français, tel que la Relation de voyage de Roger Akakia, sont d'un grand intérêt, même pour les relations extérieures de la France

car ils jettent un nouveau jour sur les rapports de Louis XIV avec la cour de la Transylvanie, principalement avec le chef des Insurgés, Thœkœly.

— L'historien infatigable des Rákóczy et des Bercsényi, l'éditeur de l'Archivium Rakoczianum, Coloman Thaly, vient de publier deux documents littéraires de la fin du xviie siècle (200 p.). Le premier : *Bercsényi hazassaga* (Le mariage de Bercsénzi). est un poème historique de Paul Kœszeghy, connu jusqu'ici seulement dans l'histoire politique. Le manuscrit de cette œuvre se trouve à la Bibliothèque de Varsovie et il a fallu de longues négociations pour pouvoir en prendre copie. L'auteur chante le mariage du noble comte et retrace en même temps les événements de son temps. Le poème, qui montre l'influence du poète épique Zrinyi et de l'auteur de la *Vénus de Murany*, Gyœngyœti, prendra désormais place parmi les meilleures épopées du xviie siècle. — Comme supplément, Thaly, dont les recherches historiques ont fait découvrir toute une mine de chansons populaires des xviie et xviiie siècles, édite une espèce de drame historique de 1678, intitulé : *Actio curiosa*. C'est un échantillon très curieux de cette littérature des *Kurucz*, des Indépendants, qui ont combattu les *Labanez*, les soldats de l'Autriche. Le principal personnage de ces dialogues est un M. Gaude, protestant et kurucz qui dit de dures vérités aux catholiques et à tous ceux qui ne font pas cause commune avec les Insurgés.

## ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

### *Séance du 2 novembre 1894.*

M. Héron de Villefosse communique de la part du R. P. Delattre, correspondant de l'Académie, une nouvelle note sur les fouilles de Carthage et les récentes découvertes faites dans la nécropole punique voisine du Sérapéum. Outre la liste des principaux objets recueillis, le P. Delattre y donne le récit de l'ouverture d'un grand tombeau punique encore intact et la description du mobilier funéraire qu'il renfermait. Plusieurs autres tombes entouraient cette grande sépulture. On peut ainsi se faire une idée de cette nécropole, située dans une partie de la ville antique où personne n'aurait soupçonné l'existence de tombeaux puniques. Lorsque les fouilles seront terminées, il sera facile de comparer les différentes sortes de tombes observées dans le terrain de Doulmes avec celles de Saint-Louis, de Bordj-Djedid et de la colline dite de Junon (près du petit séminaire). Jusqu'à présent, on a constamment trouvé à Doulmes la même lampe de forme primitive; jamais on n'y rencontre de lampes se rapprochant de la forme grecque ou romaine, ni la lampe punique de basse époque que renfermaient les tombes de Bordj-Djedid. Cette nécropole voisine du Sérapéum n'a pas encore fourni un seul vase-biberon avec bec sur la panse ni un seul de ces *unguentaria* trouvés en si grand nombre dans la fosse commune et dans les sépultures les moins anciennes de la colline de Saint-Louis. On n'y a rencontré aucune monnaie punique, on n'y a pas remarqué un seul sarcophage de tuf, pas un seul petit sarcophage en pierre *(saouân)*, pas une seule amphore ayant servi à une sépulture d'enfant, pas une seule urne renfermant des ossements, pas la moindre trace de crémation. Ces observations et les comparaisons faites chaque jour sur place par le P. Delattre permettront bientôt d'éclaircir la question des sépultures carthaginoises et d'en tenter une classification raisonnée. — A l'envoi du P. Delattre est jointe la photographie d'un nouveau masque funéraire en terre cuite, représentant un vieillard riant; autour du masque sont disposés des trous qui servaient à le fixer. — Plusieurs inscriptions puniques peintes sur des vases ont été recueillies dans la nécropole de Doulmes.

L'Académie procède à la nomination d'une commission chargée d'examiner les titres des candidats aux deux places d'associé étranger vacantes par suite du décès de sir Henry Austen-Layard et de G.-B. De Rossi. Sont élus MM. Barbier de Meynard, G. Paris, Boissier, Delisle, Perrot et Sénart.

L'Académie se forme en comité secret.

M. Th. Homolle commence la lecture d'un mémoire sur les fouilles de Delphes.

Léon Dorez.

*Le Propriétaire-Gérant :* ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23

# REVUE CRITIQUE
## D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

**N° 47** — **19 novembre** — **1894**



525. — **Oriental studies**, a selection of the Papers read before the Oriental Club of Philadelphia, 1888-1894. Boston, Ginn, 1894. In-8, 278 pp.

Le seul inconvénient des recueils de ce genre, c'est d'exiger, pour un compte rendu sérieux, un espace considérable dont je ne dispose pas et une compétence encyclopédique. Il serait regrettable toutefois de laisser passer inaperçue la publication par laquelle une Société orientale. récemment fondée, affirme brillamment son existence. On doit donc signaler aux lecteurs, dont chacun ira à ses préférences, les titres des treize études qui composent ce volume, classées ici sous leurs chefs respectifs.

1° Extrême Orient. — St. Culin, *Littérature populaire des travailleurs chinois employés aux États-Unis.* — B.-S. Lyman, *la mutation de sourde en sonore dans les composés japonais.*

2° Inde. — M. W. Easton, *Géographie physique de l'Inde.* — E. W. Hopkins, *Nombres sacrés dans le Rig-Véda* (triades, heptades, décades et leurs multiples).

3° Sémitique. — Marcus Jastrow, *Psaumes 73 et 90.* — P. Haupt, *l'Ecclésiaste.* — G. A. Barton, *Divinités indigènes des Israelites* (fortement en faveur du polythéisme primitif). — H.-V. Hilprecht, *Fragment numérique de Nippur.* — Morris Jastrow, *Document babylonien relatif à la révocation d'une vente illégale* (tablette achetée à Londres, aujourd'hui à Philadelphie dans une collection privée).

4° Khamitique *(sensu lato).* — D.-G. Brinton, *Les alphabets berbères.* — W. Max Müller, *Les anciens Éthiopiens.*

5° Indo-Européen. — H. Collitz, *Le nom de la langue* (spéculations d'une ingénieuse hardiesse, qui laissent place à mainte lacune phonétique et à mainte supposition de corruption arbitraire, mais permettent

pourtant d'entrevoir, à travers la bigarrure des divers langages, un type indo-européen commun pour le nom de l'organe de la parole).

6° Mythographie. — Sara Y. Stevenson, *Le rôle de la plume et de l'aile dans les mythologies primitives*.

L'orientalisme américain doit beaucoup à la vieille Europe ; mais il commence à acquitter largement sa dette.

V. H.

---

526. — W. Jackson. **Avesta reader, first series, easier texts, notes, and vocabulary.** Stuttgart, 1893. in-8, viii-112 p.

M. Jackson, l'auteur de la très utile et très commode grammaire zende que l'on connaît, a entrepris la publication de chrestomathies pour l'étude de l'Avesta; le premier volume, qui vient de paraître, se distingue par les mêmes qualités de soin et de clarté que la grammaire. Les textes donnent des exemples caractéristiques des diverses parties de l'Avesta ; les notes, très sobres, renseignent presque toutes l'étudiant sur des points de fait; le vocabulaire donne tous les renseignements nécessaires au débutant; on regrette seulement de n'y pas trouver d'une manière conséquente la traduction pehlvie à côté de chaque mot zend. La destination du livre excluait le choix de passages difficiles et en particulier de textes de gâthâs ; le nombre des divergences possibles de l'interprétation se trouve fort limité par là ; le compte très sérieux que, à l'exemple de M. Darmesteter, M. J. tient de la traduction pehlvie contribue encore à le restreindre. — Les indications étymologiques données sont bornées au sanskrit; à un point de vue scientifique rigoureux, l'exclusion absolue du letto-slave est discutable; si voisins que soient les dialectes indiens et iraniens, il n'en existe pas moins entre l'iranien et le letto-slave une parenté spéciale, attestée par l'emploi du relatif *ya-* par exemple, ou des particularités de vocabulaire, telles que *sravah-* au sens de « mot », cf. v. sl. *slovo*, et le thème démonstratif *ava-* « celui-là » identique à v. sl. *ovo-* « ἄλλος »; au point de vue pratique, le procédé de M. Jackson est parfaitement légitime. Quelques étymologies sont discutables; la racine posée sous la forme *garw-* est en réalité *grab-*: zd. *hengrabem*, skr. *grabh-;* en vieux perse il faut lire *agrbâyam* (cf. skr. *grbhâyati*, zd. *geurvâya-*) et non *âgarbâyam;* le mot *garewa-*, où *r* représente *l*, n'a rien de commun avec cette racine. — zd. *jad-* n'est pas à rapprocher de skr. *gad-*, mais de grec θέσσασθαι, πόθος — l'adjectif *vohush*, gen. *vanheush* n'a pas *a* issu de *n* voyelle; sinon le comparatif sanskrit serait *vamsyas-* non *vasyas-; vasu-* est à la racine *vas-* ce que grec ἐύς est à la racine ἐς, — la racine i. e.* *wedh-* « conduire, épouser » est accidentellement confondue en sanskrit avec **wegh-* « conduire en char », skr. *vâhate,* mais le zend distingue absolument *vad-* de *vaz-*. — à propos de *frazainti-*, il eût été bon de citer skr. *prajâ* « *progenies* ».

— zd. *darshita-* n'est pas un participe; *i* y représente non pas i. e. *ə*, qui, dans cette position, tomberait, mais *i*, comme dans *zairita-* = skr. *harita-* (pour la forme, cf. ἄλφι, ἄλφιτον). — La graphie *hâvôya* est arbitraire; la forme phonétique serait *haoya;* le *v* est la trace d'un système orthographique plus ancien et fait double emploi avec *ô*. — Ces critiques, et quelques autres analogues qu'on pourrait ajouter, n'enlèvent rien à la valeur de l'ouvrage qui rendra de grands services aux lecteurs auxquels il est destiné.

A. Meillet.

---

527. — **Zoubdat Kachf el-Mamâlik.** Tableau politique et administratif de l'Égypte, de la Syrie et du Hidjâz sous la domination des sultans Mamloûks, du XIIIe au XVe siècle, par Khalil ed-Dahiry; texte arabe publié par Paul Ravaisse (publications de l'École des langues orientales vivantes, IIIe série, vol. XVI). — Paris, E. Leroux, 157 pp. in-8. Prix : 12 francs. (Texte arabe.)

M. Ravaisse a fait œuvre utile et méritoire en publiant le texte original de cet ouvrage dont le sous-titre indique suffisamment l'importance. Il est à supposer qu'il le fera suivre d'une traduction, accompagnée de commentaires indispensables, avec l'indication des manuscrits qui étaient à sa disposition, et qu'il cite sous les lettres A et B, sans autre définition. Pour le moment il nous donne le texte brut, sans un mot d'explication ou d'avertissement. La base de son édition paraît avoir été le no 1724 du catalogue imprimé de la Bibliothèque nationale (ancien fonds, no 695) manuscrit qui, depuis Venture, Volney, de Sacy, Quatremère, etc. — a servi aux divers savants s'occupant de l'Égypte et de la Syrie. Moi-même je l'ai mis souvent à contribution pour mes recherches, et en ai autrefois extrait, pour mon usage particulier, nombre de passages intéressant l'histoire et la géographie de la Palestine. Il paraît que Venture, au dire de Volney, en avait fait une traduction presque intégrale, qui se trouve peut-être dans ses papiers conservés à la Bibliothèque nationale. Comme nous l'apprend Khalîl lui-même, cet ouvrage n'est que l'abrégé (*Zoubdè*, « crème »), l'extrait d'un ouvrage beaucoup plus étendu qu'il avait composé (le véritable *Kachf*) et qui malheureusement n'est pas parvenu jusqu'à nous[1]. Faut-il considérer ce dernier comme définitivement perdu? Je me demande si Volney n'a pas eu un exemplaire du *Kachf* primitif entre les mains; ce qui tendrait à le faire croire, c'est que dans l'itinéraire de Damas à Kerak, emprunté par Volney à un manuscrit de Khalîl qu'il a sous les yeux et qu'il appelle le *Miroir de l'Empire des Mamlouks*, les noms des stations sont accompagnés des *distances en milles* : or, la *Zoubdè* ne donne aucune distance. Volney dit de plus, que la Syrie y est traitée d'une façon étendue dans les sections XII et XIII; or, la *Zoubdè* ne contient en tout que douze chapitres *(bâb)*, et même, si par le mot « section » Volney

---

1. Il formait deux volumes, comprenant quarante chapitres.

entend l'arabe *fasl*, il n'y a pas concordance. Autre indice : Volney dit, d'après notre auteur, que le district de Karak s'étend depuis Oula dans l'Arabie Pétrée jusqu'au *ruisseau Zizalé* (*sic*) « qui tombe dans le Jourdain »; la *Zoubdè* dit seulement (p. 23) : « depuis *el-'Ola* jusqu'à *Zîzé* » (= *Zizalé* de Volney) [1]. Il y a là une question importante à élucider, et M. R., qui ne saurait manquer de la traiter, réussira peut-être à fixer nos idées à ce sujet

L'auteur, occupant de hautes positions officielles à la cour des Mamloûks, était à même de nous fournir de précieux renseignements. Son père Châhîn (cf. Moudjîr ed-dîn) semble avoir été un des gouverneurs de Jérusalem ou un des Inspecteurs des Deux-sanctuaires, résidant en cette ville, puisque son fils nous apprend qu'il avait fait construire, ou reconstruire, la coupole du tombeau de Rachel, entre Jérusalem et Bethléem, avec une citerne et un *sebîl*. Khalîl avait personnellement visité la Syrie.

Quelques observations notées au courant de la lecture. P. 25 et ailleurs, *El-'Arîch* est désigné sous le nom de *Amadjdj* ou *Amoudjdj*, dont il serait intéressant de déterminer l'origine. — La forteresse de Karak est appelée *Hisn el-Ghorâb* (p. 23). — L'apologue du pavé de l'ours (p. 65). — Dans la liste des relais des pigeonniers pour le service des dépêches péristérographiques, il faut corriger (p. 117) *Taffîn* en *Taffas* [2] (cf. p. 118 et 119). — Dans l'itinéraire de Gaza à Karak (p. 119), *Balâqis* est une variante curieuse du nom moderne *M'lâqis*, localité qu'on a voulu à tort identifier avec la ville biblique de *Lakisch; el-Hafr*, entre Es-Sâfyé et Kerak, et *Djênîn* entre Gaza et Beit-Derâs, sont des leçons apparemment fautives [3]; de même *Hittîn* qui, entre Djenîn et Zer'în, est géographiquement impossible [4]; *Râs el-mâ*, entre Tafas et Sanameîn, correspond certainement à l'étang appelé aujourd'hui El-Khab, auprès de Terâya; *Dabyân* (p. 120) entre Hesbân et le *Qâti 'el-Moudjeb* = le gué de l'Arnon) est à rétablir en *Dîbân*, l'antique Dibon, d'où provient la stèle de Mesa; *Q-n-b-s* entre Hesbân et Dîbân est assurément un nom défiguré, de même que *Es-Safra*, avant Karak, dans le même itinéraire.

CLERMONT-GANNEAU.

1. Aujourd'hui *Kal'at Zîzè*, dans l'est de Mâdeba. *Zizalé* doit être le résultat d'une mauvaise lecture, ou peut-être une simple coquille, pour *Zizah* (*h* s'est résolu graphiquement en *le*).

2. Aujourd'hui *Tafas* ou *Tuffas*, au nord-est de Mezeîrib.

3. C'est peut-être, la première : *Soghar* (= Segor de la Pentapole), la seconde : *Djîteîn*, village du pays de Gaza selon une annotation marginale des *Merâcid*; *Djeîtîn* est, je pense, représenté par la *Djié* moderne (*Algie* des Croisés) au sud-est d'Ascalon; *Djîteîn* est le duel de *Djît-Djié (Djiateîn)*. Ce nom rappelle singulièrement celui de l'introuvable Gath Philistine. Quatremère (*Sultan Mamlouks* I, 239) a lu de travers : *Habnîn* dans l'ouvrage de Khalîl, et il a tort d'hésiter à identifier cette localité avec le *Djatîn* qui est mentionné par Makrîzî entre Gaza et Ramlé, et représente certainement le *Djîteîn* de Khalîl.

4. A corriger peut-être en *Dejelamè*.

528. — G. Maspero. **Histoire ancienne des peuples de l'Orient.** Tome I : Les Origines, Egypte, Chaldée. Paris, Hachette, 1894. Une livraison par semaine à 0 fr. 50.

Il ne faut pas attendre que le premier volume de cet ouvrage ait achevé de paraître — nous en avons sous les yeux vingt-trois livraisons — pour dire le plaisir qu'il nous cause et reconnaître le service qu'il nous rend. Lorsque, tout jeune encore, l'auteur publia la première édition de son *Histoire ancienne*, aucun éditeur n'aurait voulu affronter la dépense de beaux volumes, ornés d'une profusion de gravures, sur ces époques lointaines. S'il en est autrement aujourd'hui, c'est surtout à M. Maspero qu'on le doit ; il est juste qu'il ne soit pas des derniers à en profiter. Ce grand travailleur n'a pas seulement fondé une école : il a créé un public. Son vaste savoir ne lui a jamais fait dédaigner la tâche de vulgarisateur et il a eu d'autant moins de gêne à s'en acquitter que la science qu'il vulgarisait était bien la sienne. Le livre qu'il nous donne n'est que le couronnement naturel, je dirai presque la récompense, d'une vie que l'érudition a rendue illustre et qu'elle n'a pas absorbée.

On hésite à louer d'abord les gravures dans un ouvrage où l'exposition est si lucide, dont les notes sont une véritable bibliographie critique de l'histoire et des antiquités égyptiennes : c'est cependant par la qualité exceptionnelle des vignettes qu'il se recommande tout d'abord à l'attention. Le dessinateur, M. Faucher-Gudin, a produit là de vrais chefs-d'œuvre, où la fidélité de la photographie, toujours prise pour base, est rehaussée par un talent d'interprète très personnel. Il faut savoir gré aux éditeurs d'avoir banni la simili-gravure, procédé qui aplatit les objets et les baigne dans une atmosphère brumeuse, pour avoir recours à la main d'un habile homme travaillant tantôt à la plume sur papier blanc, tantôt, et plus souvent, au crayon et à la plume sur ces papiers à grains divers où les nuances de la lumière et de l'ombre se fondent comme dans le fusain le plus délicat. Rien d'aussi parfait n'a encore été produit en ce genre et ce qui est vrai des innombrables vignettes l'est aussi de la planche en couleurs, jusqu'à présent unique, qui fait partie de la vingt-troisième livraison. Ce portrait de la princesse Nofrit, tiré en jaune sur un fond bleu-clair, semblera si beau à plus d'un souscripteur de l'ouvrage qu'il éprouvera la tentation de l'en faire sortir. Je regrette que cette planche ne soit pas signée, car j'aurais eu un vrai plaisir à en rapporter l'honneur à qui de droit.

La partie proprement historique ne commence qu'à la vingt-deuxième livraison. Les précédentes sont un tableau de l'Égypte, pays, habitants, vie religieuse et civile. L'exposé de la mythologie occupe naturellement une grande place ; c'est un des sujets où M. M. a le plus innové et où il peut se flatter d'avoir substitué quelque ordre à une confusion qui semblait décourageante. N'oubliant jamais qu'il s'adresse aux gens du monde autant qu'aux savants, et que les gens du monde ont besoin

d'être aidés dans leurs lectures, il a adopté l'excellent système de placer un résumé en tête de chaque livre. Ce résumé, imprimé en italiques, avec une disposition typographique d'un goût irréprochable, n'est pas un sommaire en petites propositions hachées, séparées par des tirets qui sont comme des barrières à franchir : c'est un exposé réduit à sa forme la plus simple, mais qui se lit comme une page du texte. On apprend à connaître d'avance les divisions du sujet, la marche que la pensée de l'auteur a suivie ; on y voit à nu l'ossature des chapitres, que les développements nécessaires pourraient parfois faire perdre de vue. Là comme ailleurs, M. M. a témoigné de ce sens pratique, si rare chez les érudits de profession, qui n'est en somme, dans les esprits lucides, qu'une marque de la pleine possession de leur sujet.

Une traduction anglaise de l'*Histoire* paraît en même temps sous la direction de M. Sayce. Des deux côtés de la Manche, comme sur les bords du Nil, M. Maspero s'est assuré d'une armée de lecteurs fidèles, dont la gratitude lui est depuis longtemps acquise, mais qui n'ont jamais eu d'aussi bon motif de la témoigner.

Salomon Reinach.

---

529. — J. Overbeck. **Geschichte der griechischen Plastik**, Vierte umgearbeitete und vermehrte Auflage. I Band, zweiter Halbband, pages 303-566, figures 77-133. II Band, 570 pages et 107 gravures. In-8, Leipzig, Hinrichs, 1893-1894.

M. Overbeck a achevé de publier la quatrième édition « remaniée et augmentée » de son *Histoire de la plastique grecque*. La première partie de l'ouvrage, dont j'ai rendu compte ici même[1], comprenait toute la période de l'archaïsme ; elle s'arrêtait avant les sculptures d'Olympie pour le Péloponnèse, avant Phidias pour l'Attique. Le reste de l'ouvrage conduit le lecteur depuis cette époque jusqu'à la fin de la longue carrière de l'art grec sous l'Empire romain. Je rappelle ce que j'ai déjà dit au début de mon premier article, à savoir qu'il ne s'agit pas ici d'apprécier au fond, pour la méthode, les procédés d'exposition et le style, un livre aussi connu que celui-là, dont la première édition remonte à 1857, mais seulement d'indiquer en quoi l'édition actuelle diffère de la précédente (1881).

M. O. a adopté pour les frontons d'Olympie les dernières restitutions proposées par M. Treu ; elles sont assurément plus satisfaisantes que les hypothèses antérieures, et sur la plupart des points sont sans doute définitives. La grande planche où sont présentés les deux frontons au complet (I, p. 308) n'est pas très finement dessinée ; mais c'est une heureuse idée que d'avoir distingué par une teinte différente les parties conservées des parties restaurées : l'œil perçoit du même coup

1. *Revue critique*, 1893, nos 35-36, p. 125-128.

l'état actuel des frontons et leur état primitif. Du reste, M. O. ne s'est pas borné à ces changements matériels. Dans la troisième édition de son livre, les pages sur les sculptures d'Olympie ne venaient qu'après les chapitres consacrés à Phidias, à Polyclète, aux sculptures du Parthénon, du Theseion, etc. Ici, au contraire, elles précèdent tous ces chapitres qu'elles suivaient jadis. Cette seule interversion suffit à avertir que l'auteur n'a plus les mêmes idées qu'auparavant sur les problèmes, d'ailleurs très ardus, qu'ont soulevés les grandes découvertes d'Olympie. Il écarte, en effet, le fameux témoignage, si embarrassant, de Pausanias, relatif à Paeonios et Alcamène; il croit que les frontons étaient terminés au plus tard en 456 avant J.-C., et il incline à y voir l'œuvre d'artistes de la région même. Libon, l'architecte du temple, était un Éléen : pourquoi les sculpteurs qui furent chargés d'en exécuter les métopes et les frontons ne seraient-ils pas aussi des Éléens? L'hypothèse en soi n'a rien d'invraisemblable; mais il n'existe aucun moyen d'en faire la preuve. Après toutes les discussions qui se sont entrecroisées sur ce sujet, il paraît bien établi que ces artistes sont des Péloponnésiens; quant à préciser davantage leur origine, on court grandes chances d'erreur. La solution proposée par M. O. est des plus simples et peut-être plus vraie que les autres ; mais jusqu'à présent elle n'est pas plus solide, elle l'est même beaucoup moins, n'étant fondée sur aucun indice matériel. — Pour l'*Athéna Lemnia* de Phidias, M. O. accepte par avance (I, p. 349-350) l'ingénieuse restitution que M. Furtwængler a depuis lors brillamment développée dans ses *Meisterwerke*. — Il considère comme certain (I, p, 352) que l'*Athéna Parthénos* avait la main droite, celle qui portait la Victoire d'or, soutenue par une colonne. Elle est, en effet, représentée ainsi sur plusieurs petits monuments : bas-relief, statuette, jeton en plomb. Mais je ne sais si ces témoignages sont suffisants; ils ne seraient décisifs que s'ils dataient du v[e] siècle, et tel n'est point le cas; ils prouvent simplement qu'à l'époque d'où ils datent, la statue de Phidias était étayée par une colonne. En a-t-il toujours été ainsi? Je supposerais volontiers que Phidias avait construit sa statue de façon qu'elle pût se passer de cet appui, qui ne pouvait que nuire beaucoup à l'effet de l'œuvre. Mais on sait combien ces grandes statues d'or et d'ivoire, avec leur armature intérieure, étaient compliquées, difficiles à ajuster, et que leur entretien demandait des soins délicats. Il a fort bien pu arriver qu'un jour, à la suite d'un accident ou par crainte d'un accident possible, on décida de soutenir à l'aide d'une colonne le bras droit qui était la partie la plus fragile, et cette colonne peut ainsi être fort postérieure à Phidias, lequel n'y aurait jamais pensé. — M. O. doute que la *Vénus de Fréjus*, du Musée du Louvre, soit une réplique de l'*Aphrodite aux Jardins*, d'Alcamème. M. O. (I, p. 377) n'a point de raison sérieuse pour repousser cette hypothèse, due à M. Salomon Reinach et à M. Furtwængler; mais il lui en coûte de l'accepter. — Les sculptures du temple de Sunium, dont il n'était pas question dans

les éditions précédentes, sont l'objet d'un court appendice (I, p. 469).

M. O. mentionne (II, p. 8) le *Ploutos* enfant dans les bras d'*Eiréné*, qui a été trouvé au Pirée en 1881 ; mais il semble ignorer que l'authenticité de ce marbre est sujette à caution : voir Cavvadias, *Catalogue* (1892) *du Musée national d'Athènes*, n° 175, p. 151-152. — M. Michaëlis ayant démontré que la date jusqu'alors assignée à Silanion était trop récente, M. O. le fait reculer jusqu'au temps de Céphisodote, et il accepte (II, p. 11-12) les conclusions de M. Winter sur deux œuvres de cet artiste dont les répliques nous ont été conservées : le portrait de Platon et la statue de Sapho. — Les fragments des frontons de Scopas, trouvés à Tégée en 1879, avaient été publiés trop tard pour que M. O. leur fît place dans la troisième édition de son livre ; il les étudie ici en quelques pages (II, p. 23-27). Il compare le type des deux têtes d'homme à celui de l'*Hermès* de Praxitèle, du *Doryphore* et de l'*Apoxyomène*. Les résultats de cette analyse me paraissent fort peu concluants : l'*Hermès*, le *Doryphore* et l'*Apoxyomène* étaient des statues isolées, très étudiées, très finies, faites pour être vues de près ; tandis que les fragments de Scopas faisaient partie d'une grande composition placée à plus de 10 mètres de hauteur. Une comparaison, même minutieuse (surtout si elle est minutieuse), entre des œuvres d'une nature si différente, ne peut pas prouver grand'chose. De plus, ces deux têtes, qui ne sont pas très bien conservées et qui n'étaient pas celles des personnages les plus importants du fronton, ne suffisent pas à nous donner une idée précise du style de Scopas. Et c'est pour cette raison, beaucoup plus que pour celles qu'indique M. Overbeck, que je considère comme assez douteuses les conclusions de MM. Graef et von Sybel, quand ils prétendent reconnaître dans toute une série de monuments antiques le style de Scopas. La preuve que ces fragments de Tégée ne sont point des documents très significatifs, c'est que nous ne sommes pas plus capables aujourd'hui que jadis de discerner dans les sculptures du Mausolée celles qui doivent être attribuées à Scopas. — Le beau torse de *Satyre au repos*, du Musée du Louvre, où M. Brunn reconnaissait un original de Praxitèle, n'est pour M. Overbeck, qui suit là-dessus l'opinion de M. Wolters, qu'une excellente copie de l'original grec (II, p. 59-60). — Quant aux bas-reliefs de Mantinée qui doivent être, sinon de Praxitèle même, du moins de son atelier, M. O. (II, p. 61), abandonne absolument l'opinion qu'il avait soutenue d'abord ; il admet que ce sont bien ceux que Pausanias a désignés brièvement (VIII, 9) comme ornant le piédestal où étaient les statues de Latone et de ses enfants, et il adopte pour l'ensemble du groupe et du piédestal la restitution, très heureuse, en effet, qu'en a proposée M. Waldstein. — En revanche, M. O. n'a pas fait mention, ni dans le chapitre sur Praxitèle, ni nulle part ailleurs, de la tête dite d'*Eubouleus* trouvée à Éleusis en 1885. Il donne pour motif de son silence (II, p. 77, note 64) que cette tête est celle d'un Triptolème, non pas d'un Eubouleus, et qu'ainsi il n'y a plus lieu de l'attribuer à

Praxitèle. Mais, d'abord, la chose vaut la peine d'être discutée, puisque M. Furtwængler, aujourd'hui encore (*Meisterwerke*, p. 561 sqq), maintient l'origine praxitélienne de ce marbre et persiste à le désigner par le nom d'Eubouleus. L'arrêt rendu par M. O. en deux lignes, à la façon d'un oracle, n'en imposera à personne. Et puis, que cette tête représente Triptolème ou Eubouleus, qu'elle soit de Praxitèle ou d'un autre, ce n'en est pas moins une très belle œuvre, une des plus intéressantes du Musée national d'Athènes, et de celles qu'un historien de la sculture grecque a le devoir de faire connaître à ses lecteurs. Puisque M. O. l'a laissée de côté, c'est donc qu'il la juge sans valeur et sans intérêt : j'ai le regret d'être de l'avis directement opposé. — Les principales sculptures trouvées à Épidaure sont décrites un peu rapidement (II, p. 125-129). M. O. signale avec raison la ressemblance qu'offrent certaines d'entre elles avec les bas-reliefs du Mausolée et surtout ceux de la balustrade de la *Victoire sans ailes*. Avec plus de raison encore il exprime des doutes sur le rapprochement tout à fait arbitraire que M. Cavvadias a prétendu faire entre un torse de *Victoire âilée* et une base votive en forme de proue de navire, afin de reconstituer, si je puis dire, une « Victoire de Samothrace » qui serait d'Épidaure et du IVe siècle. Ce torse et cette base semblent bien n'avoir jamais été faits l'un pour l'autre. — Dans la question du *Spinario*, M. O. (II, p. 184) prend nettement parti pour ceux qui ne veulent voir dans cette statue qu'une figure de genre, postérieure, par conséquent au ve siècle (et cela me paraît être l'évidence même); il admet, après beaucoup d'autres, que le marbre du Musée Britannique est une copie bien plus voisine de l'original que le bronze du Capitole, qui n'en est qu'une imitation, et il maintient l'opinion déjà ancienne qui fait honneur de l'original à Boëthos de Carthage. — Le grand *Héroon de Trysa* est décrit avec soin (II, p. 201-208), mais l'examen des diverses questions qu'il provoque est singulièrement abrégé. M. O. paraît s'en rapporter entièrement là-dessus à M. Benndorf, qui est un bon juge, en effet ; à peine fait-il une légère réserve sur la date du monument qu'il fixerait plutôt au commencement du IVe siècle jusqu'à la fin du ve. Mais, avec l'une ou l'autre date, il reste toujours que l'étude de ce monument n'est pas du tout à sa place, et qu'elle eût dû être reportée à deux cents pages plus haut. M. Overbeck, en parlant du *Monument des Néréïdes* (II, p. 198), s'excuse d'en avoir connu trop tard la vraie date, et ainsi d'avoir placé au milieu de son second volume une série de sculptures qui eussent dû prendre rang à la fin du premier. C'est sans doute pour la même raison, pour avoir connu trop tard la découverte de Gjöl-Baschi et la publication de M. Benndorf (faite en 1889), que M. Overbeck, en 1893, a donné à l'*Héroon de Trysa* une place telle que s'il eût daté du IIIe siècle. De pareilles transpositions, dans un ouvrage qui prétend offrir le tableau du développement de la sculpture grecque, sont chose très fâcheuse, M. O. en conviendra.

M. Furtwængler, il y a peu de temps, a simplifié radicalement la question fort embrouillée de l'*Apollon du Belvédère* et de l'*Apollon Stroganoff*, en démontrant que celui-ci n'était qu'une statuette moderne. Il le démontrait par des arguments de fait, aussi ingénieux que forts. M. O. (II, p. 376), qui n'a pas vu lui-même l'*Apollon Stroganoff*, ne veut pas le condamner sans l'avoir vu ; ce n'est que justice. Il faut attendre qu'on ait fait à ce sujet une enquête définitive, et, en attendant ne plus s'inquiéter de l'*Apollon Stroganoff* dans les essais de restauration de l'*Apollon du Belvédère*. — Les principaux sarcophages de Sidon sont l'objet (II, p. 398-405) d'une rapide description où M. O. donne l'essentiel des commentaires publiés par M. Théodore Reinach et M. Studniczka. Mais n'est-il pas extraordinaire, vraiment, de trouver à cette place, c'est-à-dire bien après les sculptures de Pergame, des œuvres qui appartiennent, M. O. le reconnaît, au v[e] et au iv[e] siècles? Cette fois encore, M. O. aura été informé trop tard. Seulement cette excuse n'en est pas une : que M. O. ait tenu à faire profiter ses lecteurs des informations nouvelles qui lui arrivaient au cours de la réimpression de son livre, rien de mieux ; mais pour celles qui lui arrivaient « trop tard », il n'avait qu'à les consigner à la fin, dans une série d'appendices (*Héroon de Trysa, Sarcophages de Sidon*, etc.), en marquant pour chacun d'eux sa vraie place dans l'ensemble du texte. Le pire parti à prendre était celui qu'a choisi l'auteur, celui qui consistait à les fourrer quasi au hasard dans les bonnes feuilles d'un texte déjà fixé, à l'endroit même où l'impression se trouvait arrêtée à ce moment-là. Je ne sais ce que penseront de ce procédé les autres lecteurs de M. Overbeck ; pour moi, je le trouve détestable : ce n'est pas un défaut de composition, c'est la négation même de toute composition. Immédiatement après les sarcophages de Sidon, viennent (p. 405) les bas-reliefs de Priène, que M. Overbeck, suivant la démonstration de M. Wolters, fait descendre jusque vers l'an 158 avant J.-C. Les deux pages qui sont consacrées à ces bas-reliefs commencent par ces mots : « Ici, à la fin de la période dont nous parlons, est la vraie place de ces sculptures..... » Or, de quelle période déterminée peut-on parler, lorsque, au beau milieu de sculptures du ii[e] siècle, on vient d'en intercaler qui sont du v[e] et du iv[e] ? — M. O. étudie (II, p. 485 et suiv.) les sculptures de Lycosoura, œuvres de Damophon de Messène. Il signale, après M. Robert, la ressemblance remarquable de la tête du Titan *Anytos* avec celle de Laocoon ; et pour ce qui est de l'auteur de ces sculptures, que M. O. plaçait jadis dans le iv[e] siècle (3[e] édition, p. 142), il le fait descendre aujourd'hui jusqu'au temps d'Hadrien : l'écart est considérable, et peut-être excessif.

Le nombre des gravures, dans l'ouvrage entier, a été fort augmenté puisqu'il passe de cent soixante à deux cent quarante ; mais celles-ci sont d'une qualité généralement médiocre. Un certain nombre de celles qui ont été ajoutées ou renouvelées sont satisfaisantes, mais il en reste beau-

coup trop des anciennes qui ne valent pas grand'chose. Encore eût-il fallu réserver les belles planches pour les monuments de premier ordre. Il n'en est pas ainsi ; car on voit que l'*Apollon du Belvédère*, le *Nil* du Vatican, les fragments de Damophon ont eu les honneurs de la phototypie, tandis que la *Vénus de Milo* et la *Vénus du Vatican*, par exemple, ont été livrées aux trahisons d'un dessinateur quelconque. Puis, pourquoi n'avoir pas reproduit cette dernière, *déshabillée* de sa draperie de fer blanc [1] ? Je ne comprends pas non plus pourquoi la *Victoire de Samothrace* n'a pas été donnée, telle qu'elle est au Louvre, l'épaule gauche et les ailes restaurées : il faut plaindre ceux qui ne connaîtraient cette admirable figure que par le dessin qu'en offre M. Overbeck. Enfin, il y aurait eu grand avantage à éliminer certaines gravures pour faire place à d'autres : les bas-reliefs de Priène, qui sont peu intéressants et très mutilés, tiennent une double planche ; une quinzaine de figures d'impératrices et d'empereurs romains, très sommairement dessinés, remplissent une triple planche ; et cependant on cherche en vain la reproduction d'une seule des sculptures du *Monument des Néréïdes* ou d'un seul des bas-reliefs de l'*Héroon de Trysa*.

En somme, il en est des illustrations comme du texte. L'impression qu'emporteront de ce livre « remanié et augmenté » les lecteurs attentifs est que, s'il a été augmenté en effet, il n'a été remanié que superficiellement, par une main décidée à n'y toucher que le moins possible. L'esprit de M. Overbeck, pour la recherche archéologique, est aux antipodes de celui de M. A. Furtwængler qui, dans ses *Meisterwerke*, vient de pousser en avant tant d'hypothèses nouvelles et de secouer si vivement certaines de ces opinions qu'on appelle établies, parce qu'elles datent de quelque temps et qu'on les a beaucoup répétées sans les contrôler. M. Overbeck, plus conservateur, a respecté, autant qu'il l'a pu et plus qu'il ne l'aurait dû, les vieilles divisions et les vieilles images de son livre ; il a introduit çà et là quelques analyses et informations nouvelles dans de vieux cadres, et c'est tout. Si les résultats de ce parti pris sont moins choquants dans les derniers chapitres de l'ouvrage qu'ils ne le sont dans les premiers (voir mon précédent compte rendu), c'est que, depuis dix ans, les fouilles faites en Grèce ont été relativement moins fructueuses pour l'art du v[e] siècle et des siècles suivants que pour la période archaïque ; mais le parti pris est toujours le même. Je n'ai garde de nier pourtant la valeur que conservent, malgré leurs défauts, les deux gros volumes de M. Overbeck. On regrette seulement de ne trouver qu'un vieux livre, là où l'on attendait un livre renouvelé ; une couverture neuve, quelques pages et quelques gravures en plus n'y ont rien changé au fond. La *Geschichte der griechischen Plastik* de

1. M. O. semble croire (II, p. 76, note 35) qu'il n'existe d'autre moulage de cette statue *déshabillée* qu'au South Kensington Museum. Il y en a au moins un en France, qui est au Musée des moulages de la Faculté des Lettres de Montpellier.

M. Overbeck peut bien porter aujourd'hui la date de 1894, elle peut bien mentionner les découvertes archéologiques les plus récentes ; elle ne diffère point essentiellement, ni dans la conception ni dans la rédaction, de ce qu'elle était au temps jadis.

Henri LECHAT.

---

530. — Thucydides, **Ausgewaehlte Abschnitte**, für den Schulgebrauch bearbeitet von Chr. Harder. I<sup></sup>·· Teil : Text, mit 1 Titelbilde und 1 Plane von Syracus. II·· Teil : Schülerkommentar. Leipzig, Freytag, 1894, 224 u. 34 S. in-18. Prix : 1 mk 20 et 40 pf.

Ces éditions classiques des auteurs grecs, publiées par la maison Freytag, ne mériteraient que des éloges, s'il ne nous paraissait vraiment trop incommode d'avoir à chercher les notes dans un volume à part. Aussi bien, ces notes n'étant destinées qu'aux élèves, on peut les laisser de côté, et lire avec agrément, par exemple, dans le recueil de M. Harder, quelques-unes des plus belles pages de Thucydide, commodément reliées les unes aux autres par des résumés simples et clairs. La composition typographique du volume est excellente.

Am. HAUVETTE.

---

531. — D. B. MONRO, provost of Oriel college, Oxford. **The modes of ancient greek music**. Oxford, Clarendon press, 1894. Petit in-8, XVI-144 p. 8 sh. 6 pence (!).

M. Monro a consacré beaucoup de science et de talent à la défense d'un paradoxe insoutenable : à savoir que les modes ou « harmonies » antiques, dont nous entretiennent Platon, Aristote et les auteurs techniques, ne se distinguaient pas, comme les modes ecclésiastiques et modernes, par l'ordre de succession des intervalles, mais seulement par la hauteur absolue des sons : en d'autres termes, que c'étaient des tons et non pas des modes. Cette théorie est en contradiction absolue avec les témoignages les plus décisifs, notamment ceux qui nous renseignent sur l'*éthos* des différentes harmonies : vouloir établir des différences d'*éthos* entre de simples échelles de transposition, suivant leur degré d'acuité, est une fantasmagorie, surtout lorsqu'il s'agit de la voix humaine ou d'instruments de la nature des flûtes et des lyres antiques. Les textes concordants de Pseudo Euclide, Gaudence, Aristide Quintilien, Ptolémée, ne laissent, d'ailleurs, aucun doute sur la véritable signification des « harmonies » grecques, et c'est un défi au bon sens que d'essayer de faire passer ces textes pour de simples spéculations théoriques ou des inventions récentes. Ce qui a donné naissance à l'erreur de M. M. c'est, d'une part, l'incertitude de la terminologie musicale antique, où les mots τρόπος, τόνος, ἁρμονία, σχῆμα, εἶδος, sont souvent employés l'un

pour l'autre; c'est, d'autre part, le fait, au premier abord surprenant, que les tons (échelles de transposition) portent les mêmes noms que les modes (espèces d'octaves), mais dans l'ordre inverse : Mixolydien, Lydien, Phrygien, Dorien, Hypolydien, etc. Cette bizarrerie apparente s'explique très simplement si l'on se reporte à l'époque des lyres heptacordes et octacordes où fut créée la nomenclature. Comme la plupart des mélodies, chantées par des solistes peu exercés, ou par des chœurs, se mouvaient exclusivement dans l'octave moyenne des voix (Fa-Fa d'après la transcription conventionnelle, Ré-Ré d'après la hauteur réelle), on donnait, en principe, aux cordes extrêmes de l'instrument des tensions correspondantes aux limites de cette octave. Soit donc une mélodie de mode lydien et de genre diatonique. La gamme présente la succession d'intervalles :

1 ton — 1 — 1/2 — 1 — 1 — 1 — 1/2

Les huit cordes prenaient par conséquent les tensions suivantes :

Fa Sol La Si bémol Ut Ré Mi Fa.

C'est ce qu'on appelait la tension lydienne ou le ton lydien : mode et ton étaient alors exactement homonymes. Plus tard, lorsque le nombre des cordes de la cithare se fut multiplié au point d'atteindre deux octaves complètes, on convint, en principe, de laisser toujours les mêmes intervalles de son entre les notes de l'instrument : l'ordre de ces intervalles fut celui de la gamme hypodoriene, dite pour cette raison « commune »[1] :

1 1/2 « 1 1 1/2 1 1 1 1/2 » 1 1 1/2 1 1

Sur une pareille échelle on peut découper tous les modes et par conséquent exécuter des mélodies de tous les modes; mais si l'on veut que la mélodie se meuve dans l'octave moyenne des voix il faudra donner à l'échelle entière une tension appropriée ; par exemple, si je veux exécuter une mélodie lydienne dans le médium il faudra donner à la première corde de la cithare la valeur Ré, car alors l'octave lydienne, correspondant aux cordes placées entre guillemets, va de Fa à Fa. C'est pour cette raison que, par extension, on appela ton lydien—c'est-à-dire manière d'accorder lydienne, tension lydienne — la double octave Ré-Ré, avec un seul bémol. De même pour tous les autres tons : ils portent les noms des modes que représente leur octave moyenne. Ton et mode furent ainsi deux notions distinctes, mais corrélatives ; pendant longtemps sans doute une mélodie écrite dans un certain mode s'exécutait sur une cithare accordée au ton homonyme et se notait avec les signes de ce ton ; l'on peut remarquer, en effet, que dans les tons les plus anciens, ce sont toujours les sons de l'octave moyenne, c'est-à-dire du mode homonyme, qui se notent par les signes les plus simples, Plus tard, lorsque les mélodies

1. En réalité la cithare type et le système immuable sont accordés suivant le mode mixolydien (type dorien) : 1/2 1 1 1/2 1 1 -1- 1/2 1 1 1/2 1 1. La note la plus grave (au-dessous du demi ton initial) n'appartient pas à proprement parler au système comme l'indique son nom de προσλαμβανόμενος.

vocales elles-mêmes, destinées à des artistes de profession, eurent une *tessiture* plus étendue, le divorce s'opéra entre le ton et le mode : le choix du ton ne fut plus dicté que par la hauteur absolue, très variable, de la mélodie, par le caprice, par certaines habitudes des fabricants d'instruments ; enfin, dans le dernier état de la musique grecque, le ton lydien reste à peu près seul employé. Tout cela n'est pas nouveau et l'on ne comprend vraiment pas qu'un bon esprit comme M. M., qui connaît les textes et a lu les meilleurs auteurs modernes, ait fermé les yeux à l'évidence, s'obstinant à voir dans les tons le fait primitif, dans les modes le fait secondaire et dérivé ; en un mot, mettant, comme on dit, la charrue avant les bœufs.

Tout n'est cependant pas inutile dans ce livre manqué. En analysant notre travail sur l'Hymne à Apollon, récemment découvert à Delphes[1], M. M. a noté dans cet hymne une correspondance entre le dessin mélodique et l'accent tonique qui nous avait échappé, je ne sais comment, à M. H. Weil et à moi : la même observation vient, d'ailleurs, d'être faite par M. Crusius, indépendamment du savant anglais. La formule donnée par M. M.[2] n'est, d'ailleurs, ni heureuse ni même exacte ; en réalité, la règle doit s'énoncer comme il suit : « dans un même mot, aucune syllabe ne peut porter une note plus aiguë que celle de la syllabe tonique. » Ainsi exprimée, la loi s'applique à peu près *sans exception* et devient un critérium important pour la restitution de la mélodie et même pour la constitution du texte. Je puis annoncer aux lecteurs de la *Revue* qu'elle se vérifie également pour le second grand Hymne delphique dont nous avons entrepris l'étude. Il n'était que juste de faire honneur à M. Monro de la priorité de cette observation féconde : ce n'est pas le lieu d'en développer ici les conséquences.

Théodore Reinach.

---

532. — André Baudrillart. **Les Divinités de la Victoire en Grèce et en Italie,** d'après les textes et les monuments figurés. (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 68e fasc.) 1 vol. in-8, br., p. 96. Paris, Thorin, 1894.

Le livre que M. André Baudrillart publie aujourd'hui, a reçu, avant

---

1 Je constate avec plaisir que M. Monro approuve sans réserve ma transcription, d'accord en cela avec tous les juges compétents (Gevaert, Bourgault-Ducoudray, Crusius, von Jan). Est-il utile après cela de mentionner l'attaque puérile de M. Reimann dans l'*Allgemeine Musikzeitung* de Berlin ? Avant de lire ce factum (qui a été qualifié de *disgusting* par la critique anglaise et de *widerlich* par la critique allemande) je me consolais de n'avoir pas l'approbation de l'auteur ; après l'avoir lu, je m'en suis félicité.

2. « The note of an accented syllable is almost always followed by a note of lower pitch. »

de paraître, des éloges précieux. Dans sa forme première, c'était un mémoire écrit pendant la seconde année que passa l'auteur à l'École de Rome. Soumis, suivant l'usage, au jugement de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, il attira l'attention de la commission des Écoles d'Athènes et de Rome; et le rapporteur, M. Alfred Croiset, le signala comme un travail de valeur [1]. M. B. en faisant imprimer son étude nous permet de constater le bien fondé de cette appréciation.

Quel a été son dessein, l'introduction nous en avertit. C'est un ouvrage d'archéologie figurée qu'il voulait composer tout d'abord. Mais, en examinant les alentours de la question, il s'aperçut que la nature de la Victoire et son culte étaient fort peu connus. Il y avait là matière à recherches assez neuves, peut-être à découvertes. Le sujet valait bien qu'on s'y arrêtât. « Ainsi, peu à peu, ce qui devait n'être que la préface est devenu le mémoire lui-même ».

Il se divise en deux parties d'inégale étendue. La première est consacrée à la Grèce, la seconde à l'Italie. Celle-ci constitue en fait le corps du livre.

Si M. B. n'accorde que vingt-une pages à la Grèce, la faute en est aux Grecs eux-mêmes, qui, tout en reproduisant presque à l'infini le type de *Nikê* dans les arts, ne lui ont octroyé qu'une place restreinte dans leur religion. Se sont-ils jamais fait d'elle une idée suffisamment nette? On en peut douter. « Il semble, dit très justement l'auteur, que les Grecs n'aient point su prendre parti entre les deux solutions qui s'offraient à eux : rattacher le don de la Victoire à une ou à plusieurs des grandes divinités, comme Zeus ou Athêna, ou bien la considérer franchement comme une personne distincte ». Les légendes qui couraient sur elle sont vagues ou contradictoires. Son origine, sa parenté divine demeurant indécises, sa personnalité n'obtint jamais une précision suffisante. Les artistes se soucièrent peu de cette ignorance, et, trouvant dans *Nikê* une conception favorable au talent, ils s'en servirent. Mais les poètes et les mythologues firent de vains efforts pour sortir de cette confusion. Ils n'y réussirent pas. Et ce qu'on peut démêler dans leurs œuvres, c'est que *Nikê* ne s'éleva jamais au-dessus du rang de déesse secondaire, compagne et servante des autres dieux. Trop heureuse lorsqu'ils ne l'éclipsent pas totalement.

A Rome au contraire, Victoria est bien vivante de sa vie propre et ne s'absorbe en personne. On la trouve dès les premiers temps de la ville, et elle persiste avec son caractère de gravité, de simplicité, presque immuable, jusqu'aux derniers jours de l'Empire, bien après la victoire du christianisme sous Constantin. Elle est vraiment une sorte de divinité nationale. Aussi les écrivains latins abondent-ils en détails sur cette *Victoria* vers qui se tournaient si souvent les regards et les prières de leurs concitoyens. Les textes épigraphiques ne manquent pas non

1. Cf. C-R. Acad. Inscr. 1891 p. 72-74.

plus où elle est nommée. On n'est point surpris que, soutenu par ces documents nombreux, M. B. ait pu analyser en détail le rôle que joue *Victoria* dans l'histoire religieuse de Rome. Toutefois, avant d'entrer dans cet examen, il se demande si *Victoria* n'est pas un emprunt fait par les Romains à leurs voisins d'Italie.

Les Etrusques ont-ils connu quelque divinité particulière de la Victoire? Rien n'autorise à l'affirmer. Mais chez les Sabins l'existence de *Vacuna* est certaine et attestée par plusieurs inscriptions découvertes dans la Sabine même.

Si la Victoire romaine ne dérive point de la *Vacuna* des Sabins, elles avaient cependant plusieurs traits communs qui ont induit les anciens à les confondre. Il en est de même pour la déesse latine *Vica Pota* qui pas plus que *Vacuna* ne disparut devant *Victoria*. *Vitula*, déesse latine également, ne saurait être rapprochée de cette dernière. Quant à la soi-disant *Vitoria*, elle ne doit l'existence qu'à une faute d'orthographe.

Ayant ainsi passé en revue les diverses figures que l'on a comparées à *Victoria* et discuté les théories qu'elles ont fait éclore, M. B. arrive à la déesse de la Victoire chez les Romains. Il envisage tour à tour son caractère militaire, l'antiquité et l'extension de son culte, ses rapports avec celui des empereurs; il parle des collèges qui lui rendaient des hommages spéciaux, des inscriptions gravées en son honneur, des jeux célébrés dans ses fêtes, de ses temples et en particulier, de celui du Palatin, etc. Je ne saurais suivre M. B. dans tous son exposé, j'abrège même la liste de ses chapitres, et je laisse au lecteur la satisfaction d'en prendre lui-même une connaissance plus directe. Le peu que je viens de dire suffit du moins à montrer à combien de questions l'auteur touche le long de sa route. Il ne les résout pas toutes, et il nous a bien avertis dans sa préface qu'il ne se piquait pas de tout éclaircir. N'est-ce pas un mérite déjà de les avoir soulevées et de nous faire constater notre ignorance de certains problèmes?

Cependant, M. B. n'abandonne une difficulté et ne déclare le cas désespéré qu'après une sérieuse enquête. Et c'est plaisir de le suivre dans ses investigations sur les traces de la vérité. Je cite comme particulièrement instructives ses discussions sur *Venus Victrix* et *Venus Genetrix* identifiées à *Victoria* et sur l'emplacement du temple de *Vacuna* en Sabine. Cette dernière est fort intéressante. En compagnie de M. C. Enlart, membre, lui aussi, de l'École de Rome, M. B. a parcouru, à l'est de Tivoli, les environs de Mandela et de Rocca-Giovine, pour y retrouver, si possible, les vestiges du *Fanum Vacunæ* d'Horace. Une recherche diligente l'amène à cette conclusion que le temple dont il s'agit devait être situé entre ces deux localités, plus près cependant de Rocca-Giovine. Si quelques-uns contestent la justesse de cette opinion [1], il faudra cependant reconnaître qu'elle s'appuie sur une étude approfondie des lieux.

---

1. Cf. Classical Review, VI nº 10 déc. 1892, p. 469.

Une autre qualité encore m'a frappé dans le travail de M. Baudrillart. Je veux dire que traitant une question bien délimitée, bien spéciale, il ne s'y est pas enclos sans jeter aucun regard à l'extérieur, et comme si rien au monde n'existait que *Victoria*. Çà et là, il ouvre des jours sur le dehors, et montre par exemple comment *Victoria* s'assimila peu à peu les divinités primitives de l'Italie, comment, à son tour, elle se mêla, non sans la modifier, à la *Nikê* hellénique. A ce propos, mais légèrement, sans insister outre mesure, M. B. nous rappelle que ces amalgames de dieux et de déesses sont une des habitudes de la religion romaine, et au moyen de cette idée générale, il éclaire et agrandit en même temps son sujet. C'est pourquoi, bien que destiné aux hommes de science et répondant aux légitimes exigences de l'érudition, ce mémoire intéresserait, à n'en pas douter, les profanes qui consentiraient à le feuilleter. Alerte, vif, clair, le style en est attrayant dès les premières pages. Et ce n'est pas l'un des moindres mérites de l'auteur d'avoir écrit à la française.

On se rappelle que, dans son esprit, cette étude ne devait être que la préface d'un travail d'archéologie figurée. Tous ceux qui auront lu cette préface devenue volume, désireront, j'en suis certain, qu'on nous en donne bientôt le complément. Au cours de sa discussion, M. Baudrillart a dû s'appuyer plusieurs fois sur des arguments d'ordre artistique. L'usage qu'il en fait et la compétence archéologique dont témoignent ces passages font souhaiter qu'il poursuive son œuvre en traitant des représentations figurées de la Victoire en Grèce et en Italie. Plus que personne, il est maintenant qualifié pour écrire sur ce thème [1].

Aug. AUDOLLENT.

---

533. — Léon JOB. **Le présent** et ses dérivés dans la conjugaison latine d'après les données de la grammaire comparée des langues indo-européennes. in-8. 664-VI p. Paris. 1894.

Le seul fait de traiter avec méthode et critique un sujet aussi vaste que celui du présent latin atteste une connaissance approfondie de la grammaire comparée. M. Job a lu tout l'essentiel de ce qui a été publié sur la question ; il choisit d'une manière judicieuse entre les idées émises; les détails heureux qu'il y ajoute parfois, et les perfectionnements qu'il apporte aux théories adoptées par lui font regretter qu'il n'ait pas pris un sujet plus étroit, où il eût pu montrer plus de personnalité. La fin du *Grundriss* de Brugmann qui a paru pendant l'impression du travail de M. Job rend inutile une critique de détail. Il suffira d'insister sur quelques points particulièrement importants.

---

1. Je signalerai quelques petites taches; p. 69, l. 11 *Mauritanie;* p. 72, l. 28. *Camulodinum;* p. 78, l. 7, pourquoi écrire *Bassian?* p. 80, n. 1 Preller, *Mith, Rœm.* au lieu de *Rœm. Myth.*; un index n'eût pas été inutile.

La connaissance trop exclusivement grammaticale qu'a l'auteur de la plupart des langues indo-européennes ne lui a pas permis de proposer de rapprochements nouveaux, lui a fait citer quelques formes fausses et commettre quelques erreurs d'étymologie, et surtout l'a conduit à employer pour ses déductions une sorte d'indo-européen de raison, sans anomalies et sans dialectes. Des deux notions principales avec lesquelles opère M. Job, celle du présent et celle de la distinction des formes thématiques et athématiques, la première est trop vague, la seconde est peu importante. — Le présent indo-européen est aisé à définir en tant qu'il s'oppose à l'imparfait; mais la notion de système du présent – comprenant l'imparfait aussi bien que le présent proprement dit –, est moins claire. En grec — et aussi en sanskrit et en arménien —, le présent s'oppose à l'aoriste, qu'il s'agisse de formes exprimant une action : présent λεῖπε- : aoriste λιπέ-, ou de celles exprimant l'état, présent skr. *ricya-*, aoriste λιπη-. — D'autres formes existent concurremment, ainsi le parfait : λελοιπ-; l'aoriste sigmatique : skr. *raiksh-*; le causatif : skr. *recaya-*; la forme à nasale indiquant le commencement de l'action : skr. *rinák-*. Le sens des verbes à nasale est en général obscurci en sanskrit (cf. cependant *bhanakti* et *bhajati*). Mais par suite d'une différence dialectale indo-européenne, le letto-slave, le germanique et le latin répondent à la distinction de présent : aoriste, par une autre dont les principes sont tout autres : celle de perfectif : imperfectif; la règle la plus importante est qu'un simple imperfectif devient perfectif par l'adjonction d'un préfixe; on sait qu'en irlandais les formes conjointes sont fléchies autrement que les formes simples. Les aoristes qui se trouvent dans ces langues expriment d'ordinaire le passé, mais assez souvent le présent : lat. *licet, uidet,* par exemple. Le latin en particulier a constitué deux systèmes complets, l'un exprimant simultanéité avec le présent (présent), le passé (imparfait) et l'avenir (futur), l'autre antériorité au présent (parfait), au passé (plus-que-parfait), à l'avenir (futur antérieur); la notion exprimée est essentiellement celle du temps relatif qui en grec et en sanskrit n'a aucune expression. Le présent latin et le présent grec sont choses radicalement différentes. — Quant aux formes si variées de la conjugaison indo-européenne d'une seule et même racine, le latin ne les a pas conservées à l'état de flexions régulières; il n'en subsiste guère que des débris isolés, souvent combinés avec des différences d'aspect : *capit : occupat — candet : accendit — fulget : effulgit — ciet : accit,* etc. Un seul type subsiste comme tel, celui des verbes en *-*ske-* indiquent le commencement de l'action; la formation est la même qu'en grec, tandis que le sanskrit, le slave et le germanique ont développé le type à nasale (infixée ou suffixée) : lat. *posco,* got. *fraihna;* l'arm. *harcanem* combine les deux types comme ombr. *persnimu* (cf. en latin *nanciscor, fruniscor*). — lat. *(g)nosco :* got. *kunnan* — lat. *hisco :* v. h. a. *ginôm* — lat. *reminiscor :* russe *mjanut'*. — On trouve en sanskrit à la fois *hûrchati* et *hrunáti;* en grec

μίσγω et μίγνυμι. Suivant que l'aspect est imperfectif ou perfectif, l'action est indiquée comme se faisant par degrés ou en une fois : *quiesco* et *requiesco*. Le type à nasale subsiste isolément ; on notera le perfectif simple *tollo* dont le parfait est *sustuli*, tandis que l'imperfectif *tuli* sert à *fero*. Le présent *escit*, dont M. J. conteste sans raison l'existence, est un perfectif employé au sens de futur ; ce phénomène ordinaire en germanique et en slave, semble du reste sans autre exemple en latin. — Le présent latin est une construction proprement italique, dont les commencements peuvent être rapportés à des divisions dialectales à l'intérieur de l'indo-européen, et qui, dans son état actuel, se distingue profondément des formes les plus voisines des autres langues.

M. J. tient l'opposition des formes thématiques et athématiques pour irréductible ; la comparaison de lit. *lěkmi*, gr. λείπω — skr. *rikthâs* : gr. ἔλιπον — lat. *capio* : *capimus* — skr. *rinakti* : lat. *linquit*, etc., enlève toute vraisemblance à cette séparation tranchée des deux séries, qui ne répond du reste à aucune distinction de sens. D'autre part, la manière dont M. J. rend compte de la conjugaison des verbes athématiques latins satisfait peu. Le fait essentiel est que ces verbes ont la voyelle thématique aux trois personnes où son timbre était i. e. *o* et qu'elle manque ailleurs : *uolo, uolumus, uolunt* — *fero, ferimus, ferunt* — *sum, sumus, sunt*, mais *uolt, uoltis* — *fers, fert, fertis* — *ess* (de **essi*), *est, estis* — *ês, êst, êstis*. Or Streitberg a démontré que la 3e personne active du pluriel des verbes athématiques non redoublés était en -**onti*, skr. *santi*, v. russe *sut'* en face de skr. *dadati*, v. sl. *dadetŭ* ; en latin *sunt, eunt* (skr. *yanti*, cf. *euntem*, skr. *yantam*), *ferunt* (skr. *bharanti* à côté de *bharti*), *uolunt* sont anciens, et ont provoqué *eo, fero, uolo* — *sumus, ferimus, uolumus* ; *îmus* a subsisté comme un témoin de l'état ancien ; quant à *sum*, l'absence d'*e* en face de *ess, est* atteste le caractère secondaire de cette forme, et montre qu'elle est due à l'influence de *sunt* et *sumus*. Cf. du reste au parfait *uider-unt* ; *uidis-tis* avec *e* issu de *i*, comme dans *Falerii* : *Falisci* et *capere* : *capimus*. — De même en attique δεικνύουσι, ἐδείκνυον ont entraîné δεικνύω ; mais on ne trouve que δείκνυμαι ; cf. chez Homère : τάνυται : τανύουσι ; τίνυται : τίνϜω ; ἤνυτο : ἀνύω ; ὤρνυτο, ὄρνυθι : ὄρνυον ; ἐζεύγνυντο : ζεύγνυον, et, d'une manière générale, φθίνϜω ; φθάνϜω, en face de ἄγνυμαι, αἴνυμαι, ἄρνυμαι, etc. ; — et en dehors de ce type : λύμην : λύον ; ἔφθιτο : ἔφθιε (d'après ἔφθιον) ; χύτο : χέϜον ; κλῦθι : κλύον ; κτάμεν : ἔκτανον ; ἤνεγκα : ἤνεγκον ; ἐφράσθης : ἔφραδον ; τραφῆναι (d'après ἐτράφθης) : ἔτραπον ; ἔπλως : πλῶον. — Les formes *linquunt, sternunt* ont servi de points de départ à la flexion de *linquo, sterno*, etc. ; le lat. *rudunt* = skr. *rudanti* est la 3e personne du pluriel répondant à skr. *roditi*, lit. *raudmi* ; les verbes de la 6e classe sanskrite reçoivent ainsi une explication très simple. — La flexion athématique était très employée en indo-européen, comme le montrent le sanskrit, le lituanien et tous les pluriels des prétérits germaniques, qui ne sont autre chose que des aoristes athématiques sans redoublement. Cf. got. *kusun* et skr. *ajushran*.

Quelques types n'ont pas toute la place qui leur revient. Ainsi les transitifs en *-ê-*, qui jouent en latin le même rôle que les verbes en *-ye-*, sont entièrement dispersés : *arcere, augere, censere, ciere, mordere, mulcere, mulgere, sorbere, torquere, urgere, uidere, uiere*; le lat. *habere* est à rapprocher de v. irl. *gabim*, comme germ. *haβê* — de *hafja* et lit. *turêti* de *tveriu*. — Il y a quelques formes du présent, dont la voyelle radicale est *-o-* : *uomit* (parf. *uomui*) : skr. *uamiti ; colit* (parf. *colui*) ; *molit* (parf. *molui*) ; *sonit* (parf. *sonui*). La forme ancienne de 3ᵉ personne du singulier était sans doute *-at : *uomat* = skr. *vamiti ;* on trouve encore *tonat* (parf. *tonuit*) ; cf. skr. *stanihi ;* c'est la 3ᵉ personne du pluriel *uomunt* qui a entraîné *uomit;* l'*a* en syllabe finale subsiste, cf. *anas, genera,* etc. ; *tonat* échappait naturellement à l'influence de la 3ᵉ personne du pluriel ; *sonat* a été traité comme un dénominatif de *sonus* et l'on a formé *sonant*. — Il existe enfin un type peut-être secondaire, mais sûrement ancien de causatifs en *-â-* avec vocalisme *-o-* de la racine : *domare,* cf. v. h. a. *zamôm,* skr. *damâyati ; procare,* cf. lit. 3ᵉ pers. *prasʒo* (l'*e* de *precari* d'après *preces*); *rogare,* cf. lit. *raʒ'os; uocare,* ombr. sukatu, cf. lit. *sako ; fodare, forare, mulcare, promulgare, uolare, uorare ;* cf. en grec ὀράω (v. h. a. *warôm*), ποτᾶται, κολάζω, ὀπάζω, etc. Le rapport établi par la langue entre *procus* et *procare, uox* et *uocare, nex* et *necare* (au lieu de **nocare,* cf. *nocere*) explique le sens des dénominatifs en *-are,* de même que *liquere, candere,* etc., expliquent la valeur intransitive de ceux en *-ere*. La forme des dénominatifs latins dépend surtout du sens — actif ou intransitif — à exprimer, très peu de la finale du primitif, à laquelle M. J. attribue une importance exagérée. — Les dénominatifs en *-ire* reposent en partie sur des thèmes en *-i-* ainsi *partire, finire, erudire, lenire,* etc., mais le primitif peut être quelconque, lorsque ces verbes expriment une nuance de sens particulière : *superbire* n'est pas « être orgueilleux » comme le veut M. J. p. 438, mais « faire l'orgueilleux » ; *insanire* n'est pas « extravaguer », mais « se conduire en fou », *saeuire* « se conduire en furieux » : *seruire* n'est pas « être esclave » ni « servir », mais « remplir les fonctions d'esclave », etc.

Quelques observations de détail pour terminer. — Le skr. *ayâsisham,* donné plusieurs fois comme exemple du prétendu aoriste en *-sish-*, est l'aoriste d'une racine *yâs- :* cf. v. sl. *jachati*. — P. 106, M. J. énumère comme composés de *dare* des verbes que leur flexion aussi bien que leur sens obligent de rapporter à la racine **dhê-* ; *dare* ne forme que des juxtaposés, par exemple *mandare ;* naturellement perfectif comme v. sl. *dati* et got. *giban,* il n'admet pas de préfixe ; l'imperfectif correspondant est *donare* : cf. v. sl. *darovati*. — P. 136, *surgo* n'est pas *sub — rego,* mais *sus — rego :* cf. *surrexi*. — P. 151 et 163, l'*e* long de *celare* rappelle les itératifs slaves : c'est un imperfectif en face de *occulo* [1]. — P. 222, les participes *nexus, plexus* ne sortent pas de **necttos,*

1. V. maintenant *Idg. forsch.* IV, 411.

**plecttos*, mais sont refaits sur *nexi*, *plexi*, comme *sparsus* sur *sparsi*. — P. 229, le -λλ- de σφάλλω peut aussi bien reposer sur *-ln* que *-ll-* de *fallo*, v. h. a. *fallan* — P. 267, le verbe *fodio* a le degré *o* de la racine; cf. lit. *badyti* en face de *bedu;* l'archaïque *fǫdiri* fournit avec *sopire* le pendant latin des causatifs : lit. *-yti*, v. sl. *-iti*. L'*o* long de *sôpire* répond à la longue de skr. *svâpayati;* cf. v. h. a. *fuoren*, skr. *pârayati* — v. sl. *grabiti*, skr. *grâhayati* — gr. πωλέομαι, skr. *cârayati* (*c* d'après *carati*). — P. 309-310, M. J., qui a expliqué le *c* irrégulier de *licet* par l'influence de *licuit*, aurait dû expliquer de même celui de *secare* en face de *coinquo* par *secui*, *sectus*. — P. 371, les parfaits *ausi*, *arsi* ne supposent pas **audo*, **ardo;* la syncope de la voyelle intérieure ayant séparé *audeo*, *ardeo* de leurs primitifs *auidus*, *aridus*, participes de *aueo*, *areo*, ces deux verbes ont suivi l'analogie de *rideo (irridit) : risi*. — P. 535, dans l'*e* de *eram* on pourrait voir un augment si l'augment se trouvait ailleurs que dans les dialectes indo-européens qui opposent le présent et l'aoriste (indo-iranien, arménien, grec) : le mieux est d'attribuer cet *e* à l'influence du futur *ero*. — P. 616, la coupe *anhelare* est rendue douteuse par l'absence du préfixe *an-* en latin ; le v. sl. *âchati* suppose une racine **anəs-*, *s* ne devenant pas *ch* après *n*, puis *ə* tombe en seconde syllabe slave; **anaslos* donne lat. *an(h)êlus;* avec syncope de *a* intérieur on a **an(a)slâre*, *(h)âlâre; anhêlâre* est tiré de *anhêlus*.

La partie la plus intéressante du travail est celle qui a pour objet la dérivation; la date des formes est trop rarement indiquée; mais, telles qu'elles sont, les listes de tous les dérivés latins de M. J. seront d'une grande utilité. Pour les philologues classiques, le *Présent* sera une bonne introduction à l'étude du verbe latin; le linguiste y verra surtout un répertoire commode et très soigné des verbes dérivés, qu'il consultera toujours avec profit ; l'élégante clarté avec laquelle le livre est écrit en rend du reste la lecture agréable et la consultation aisée.

A. Meillet.

---

534. — J. Bédier. **De Nicolao Museto** (Gallice : Colin Muset) francogallico carminum scriptore. Paris, 1893, in-8 de 135 p.

L'opuscule dont le titre précède n'est pas seulement un petit chef-d'œuvre de latinité amusante et chatoyante, quoique ordinairement très classique, telle que les juges de Sorbonne n'ont que bien rarement aujourd'hui l'occasion d'en savourer; c'est aussi une importante contribution à l'histoire de notre poésie lyrique au moyen âge. L'auteur enfin y a donné un excellent exemple, qu'il faut féliciter la Faculté d'avoir autorisé, et encourager les candidats à suivre : cette thèse latine se compose essentiellement, en effet, de l'édition critique d'un texte, étudié de très

près et entouré de tous les renseignements désirables. M. Bédier, après avoir exposé et détruit, dans un chapitre fort piquant, la légende qu'une critique fantaisiste avait édifiée autour de son héros, y substitue les quelques renseignements qu'il croit pouvoir donner sur sa vie (et dont une critique plus rigoureuse encore, comme nous allons le voir, n'admet même point l'authenticité); puis il étudie la place qu'il tient dans la poésie lyrique du moyen âge, et, à ce propos, expose, en quelques pages sobres et brillantes, les théories de l'amour courtois (chapitres III et IV); il le compare (chapitre V) à un de ses contemporains (pourquoi Conon de Béthune a-t-il été préféré à tant d'autres, c'est ce que nous verrons bientôt); il consacre enfin deux chapitres, peut-être un peu brefs, à l'étude de la langue et de la versification des onze pièces publiées, avec toutes leurs variantes, en appendice. Les diverses parties de ce charmant travail ont déjà été analysées, avec le plus grand soin, par deux savants qu'il suffit de nommer pour faire comprendre combien il serait difficile de glaner après eux, M. G. Paris (*Romania*, XXII, 285) qui a fourni au travail de M. B. un très remarquable complément et a surtout serré de très près les questions d'authenticité [1], et M. Tobler (*Archiv* de Herrig XCI, 322) qui a apporté au texte quelques nouvelles corrections et complété l'étude métrique. Je ne m'attacherai qu'à une opinion, à laquelle M. B. semble tenir particulièrement et qu'il reprenait tout récemment dans un brillant article de la *Revue des Deux Mondes* [2], et dont la vive et spirituelle défense donne à sa dissertation une allure belliqueuse qui y ajoute encore de l'intérêt. Celle-ci a été écrite manifestement pour démontrer, à l'encontre de P. Paris, de M. L. Passy et de l'auteur de cet article, que l'impersonnalité de nos vieux poètes lyriques n'est qu'apparente, que l'impression de monotonie que leurs œuvres produisent sur nous tient au désordre dans lequel les manuscrits nous les présentent, à la déplorable forme sous laquelle les éditions nous forcent à les lire, à l'incertitude absolue qui plane sur la biographie des auteurs. « Il est possible, dit M. B. (p. 9), en énumérant les idées qui sont communes à toutes les œuvres lyriques, de se représenter le portrait idéal et comme l'archétype du poète lyrique : tous les traits qui, chez tels ou tels, s'écarteront de cette image, constitueront son originalité. » Confiant en ce raisonnement, M. B., après avoir énuméré les principaux lieux communs de l'amour qu'on pourrait appeler lyrique, étudie leur expression dans deux poètes, Colin Muset et Conon de Béthune. Faut-il ajouter qu'il n'a point de peine à signaler dans leur manière poétique quelques différences, qui toutefois paraîtront plutôt légères que considé-

1. M. G. Paris a contesté pour de bonnes raisons l'attribution à Colin Muset de la pièce VII (Raynaud, *Bibliographie des chansonniers français*, n° 1693), contenant les allusions historiques sur lesquelles M. B. s'était appuyé pour dater et situer son héros, et il a ainsi sapé par la base tout le chapitre II.

2. 15 février 1894, p. 923.

rables, si l'on songe à l'abîme qui séparait le pauvre jongleur qui s'en allait de ville en ville et de château en château « vieler » pour un chapon gras ou un manteau fourré, du puissant et brillant compagnon d'armes de Villehardouin ? Avouons que, si M. B. a pris ce dernier au hasard, le hasard l'a singulièrement servi. Je devrais dire peut-être qu'il l'a mal servi : en effet, Conon de Béthune est précisément, de tous nos poètes lyriques, le plus original, je dirais presque le seul original : c'est le seul du moins où, sous l'élégant versificateur, apparaîsse aussi complètement l'homme, avec ses colères, ses rancunes, la fougue de son tempérament. Il était donc peut-être, parmi les deux cents représentants de la poésie courtoise, celui auquel M. B. devait le plus sévèrement s'interdire de songer.

Mais le procédé lui-même est-il légitime ? Il n'est point si facile, comme l'a fait remarquer M. Tobler, de définir le poète lyrique idéal : il y a dans le genre que tous cultivent, bien des variétés : il faudrait, pour qu'un poète fût vraiment original, que dans chacune de ces variétés il se distinguât nettement de ceux qui, comme lui, s'y sont exercés. Il y a dans l'œuvre de Colin Muset deux parties ; l'une est le développement de lieux communs amoureux, et n'a rien, M. B. lui-même le reconnaît, de bien original ; l'autre consiste en naïves confidences où se peint au vif la vagabonde et insouciante existence de l'auteur. Mais cette note elle-même n'est point unique : il y a, dans notre ancienne poésie lyrique, toute une catégorie de pièces, certainement composées par des jongleurs, et dont les auteurs chantent, comme Colin Muset, le vin fort et *fremiant*, les « grasses oies rôties », le plaisir de voir, au cœur de l'hiver, un bon feu pétiller dans la chambre close. Ces sortes de pièces ne sont pas nombreuses, parce qu'on n'y attachait que peu de prix et qu'il s'en est perdu beaucoup ; mais, des dix ou douze qui nous restent, quelques-unes sont, par le sentiment et par le style, si semblables à celles de Colin Muset qu'on pourrait les citer, de préférence à plusieurs des siennes propres, pour caractériser sa manière : l'auteur du numéro 1298 (*Hist. littér.* XXIII, 816) célèbre tout comme Colin Muset (nº 582 ; pièce signée), les grands seigneurs qui savent dépenser leurs richesses en festins et en tournois, et s'élève contre ceux qui tiennent « en prison » leur avoir ; tous deux terminent en décrivant, avec une verve inspirée, les plaisirs de la table. Dans deux autres pièces (2079 et 1300 ; Bartsch *Chrestomathie*, p. 335 et Jeanroy *Origines*, p. 504) on retrouve l'expression des mêmes idées et surtout cette association chère à Colin Muset des lieux communs de l'amour courtois et des descriptions gastronomiques les plus précises ; la première nous offre elle-même (strophe II) une de ces descriptions « de *puceles* à peine entrevues dont on ne sait pas même bien si elles sont réelles ou rêvées » [1], qui apparaissent au poète dans une *praele* ou chantant *soz une coudroie a la*

1. G. Paris, *loc. cit.*

*fontenele*, et qui charment à bon droit M. B. dans les œuvres de son héros [1].

Mais quand même Colin Muset serait beaucoup plus original encore, quelle conclusion générale en pourrait-on tirer? Il serait une exception, comme Conon en est une, comme en sont aussi quelques autres, dont on pourrait citer jusqu'à cinq ou six : voilà tout. M. B. invite ses successeurs à renouveler l'expérience, à rapprocher de son archétype tel ou tel individu. Bien imprudent qui se fierait à ces promesses, et bien aventureuse la tentative, si elle ne portait point sur un poète très habilement choisi! Qu'on essaie, par exemple, de faire le même travail, je ne dis point même sur un obscur rimeur de l'école d'Arras, mais sur les chansonniers classiques de la fin du XII[e] siècle, sur ceux notamment qui occupent dans les manuscrits la place d'honneur, il restera, j'en suis persuadé, absolument stérile : entre Gace Brulé, Blondel de Nesle, Gautier de Dargies, Gautier d'Espinau, je défie bien l'œil le plus exercé de découvrir la moindre nuance (dans la pensée et le style, sinon dans les formes métriques), la critique la plus subtile de trancher la question d'authenticité autrement que par l'étude des attributions des manuscrits.

Mais pour discuter avec fruit il faudrait apporter des exemples et je ne puis songer à le faire ici Je me bornerai, en terminant, à une ou deux observations de détail. P. 21, M. B. me paraît s'avancer beaucoup en disant que la plupart des poètes du Nord, quoique imitateurs directs des Provençaux, n'avaient jamais lu leurs œuvres et ne soupçonnaient peut-être pas leur existence : il y a, en effet, des cas d'imitation littérale assez nombreux (voy. *Romania*, XXII, 389). Pour ne parler que des Artésiens, auxquels M. B. restreint peut-être sa proposition, je rappellerai que deux pièces provençales, les lais *Markiol* et *Nompar*, se trouvent dans un manuscrit exécuté à Arras; qu'Andrieu Contredit (n° 310) emprunte aux Provençaux le terme technique de « congé »; qu'Audefroi le Bâtard (n° 311, inédit) emploie la forme toute provençale *mescavé*, qu'un jeu parti entre Jehan de Grieviler et Jehan Bretel (1523) roule exactement sur un sujet déjà traité par Guilhem de la Tor et Imbert (*Verz.* 250, 1) [2]. Faut-il rappeler enfin la chanson de Perrin d'Angecort (n° 625), *Quant partis sui de Provence?* — Il y a dans le chapitre sur la versification des observations curieuses et nouvelles : en ce qui concerne le vers de onze syllabes coupé en 7 + 4, M. B. a été plus précis ou plus exact que ses devanciers. Je crois seulement qu'il est trop systématique en admettant la nécessité d'un accent tonique sur la septième syllabe : sans doute c'est là la coupe normale, et le vers perd sa physio-

1. Cette pièce rappelle de si près le style de Colin Muset, je l'avoue au risque d'aller moi-même à l'encontre de ma démonstration, qu'on est bien tenté d'en grossir son bagage poétique.

2. Voy. Knobloch, *Die Streitgedichte im provenzalischen und altfranzœsischen*, p. 70.

nomie si elle est négligée. Cependant elle l'a été bien souvent : la pièce même de Colin Muset (428) offre plusieurs infractions à la règle[1]. Dans la poésie lyrique il n'est aucune forme qui ne souffre des infractions de ce genre aux lois sur la place de l'accent, [2] la musique suppléant probablement à ce qu'il y avait d'incertain et de flottant dans le rythme poétique.

Ce compte rendu dépasse un peu les limites ordinaires. C'est que la thèse latine de M. Bédier offrait vraiment un intérêt tout particulier. C'est aussi que la *Revue Critique* devait à son auteur une compensation pour n'avoir point encore signalé sa thèse française[3], où l'érudition la plus étendue s'allie à un talent aussi vigoureux que délicat, et qui fera certainement époque dans les études de littérature comparée. Il n'y a aujourd'hui que bien peu de personnes en France qui soient capables de discuter utilement la doctrine neuve et hardie qui y est exposée ; espérons qu'elles ne nous envieront point le plaisir d'assister à une discussion qui ne saurait être que très féconde.

A. JEANROY.

---

535. — **Le maréchal Oudinot, duc de Reggio,** d'après les souvenirs inédits de la maréchale, par Gaston STIEGLER. Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1894, in-8.

La seconde femme du maréchal Oudinot avait écrit des Mémoires sur son mari ; c'est ce travail, resté inédit jusqu'ici, qui a fourni l'occasion d'un volume consacré à un des plus habiles capitaines des guerres de la République et de l'Empire. Ces Mémoires d'un caractère intime n'auraient pas suffi pour retracer la glorieuse carrière du maréchal ; aussi M. Gaston Stiegler a-t-il assumé la tâche délicate de tirer du manuscrit tout ce qui était digne d'être imprimé et de combler les lacunes. Il l'a fait avec tact et nous a donné une bibliographie complète et définitive de son héros.

Nicolas-Charles Oudinot, né à Bar-le-Duc (Meuse) le 25 avril 1767, était fils d'un brasseur. D'un caractère très vif, il prouva son peu de goût pour la carrière paternelle en s'engageant, à seize ans, le 2 juin 1784, dans le régiment de Médoc infanterie, et il alla tenir garnison à Perpignan. En mai 1787, cédant aux sollicitations de sa mère, il quitta le service et revint dans ses foyers, si grandi et si brûlé par le soleil du Midi que les siens eurent peine à le reconnaître. Mais il ne mordit pas davantage au négoce et bientôt la Révolution vint servir sa vocation. Une compagnie soldée se constitua à Bar-le-Duc en juillet 1789 et

---

1. Une par exemple au vers 7 que M. B. n'a pas signalée. Inversement au vers 1 je rétablirais la mesure en lisant : *Mout m'anuie de l'iver qu'a tant duré.*
2. Voy. mes *Origines*, p. 345, note 1.
3. *Les Fabliaux*, Paris, 1893 (*Bibliothèque de l'École des Hautes-Etudes*, fasc. 98).

Oudinot en fut élu capitaine. Le 6 novembre 1790 il devint commandant de la garde nationale de son département et, le 6 septembre 1791, chef du 3e bataillon des volontaires de la Meuse. Dès lors la carrière des armes lui était ouverte et si Oudinot ne fut pas parmi les plus favorisés de la fortune, il n'en eut pas moins un avancement rapide. D'une bravoure extraordinaire, il gagna ses grades à la pointe de l'épée et au prix de son sang. Le 27 novembre 1793, au combat d'Haguenau, il reçut à la tête une blessure si grave qu'il fut trois mois à s'en remettre. Le 14 juin 1794 il fut promu général de brigade. Il avait vingt-sept ans. Le 18 octobre 1795 à Neckerau, il reçut cinq coups de sabre et fut relevé par les Autrichiens et emmené prisonnier. Enfermé à Ulm, Oudinot fut relâché après avoir signé, le 23 décembre 1795, l'engagement suivant, que je copie sur l'original autographe qui fait partie de ma collection révolutionnaire :

« Je m'engage sur ma parolle d'honneur de ne servir contre sa majesté l'Empereur, contre l'Empire ny même contre aucunnes des puissances formant la coalition en guerre avec la France, jusqu'à mon échange consommée. Je promets aussi sous le même serment de me reconstituer prisonnier dans le cas où on jugeroit à propos de me rapeller et renonce à mes appointements à dater du jour de mon départ.

« Le général de brigade Oudinot, prisonier de guerre françois.

« Fait à Ulm, le 23 décembre 1795. »

Il fut bientôt après échangé contre le général major Zainiau. Il servit ensuite en Suisse sous les ordres de Masséna, qui le fit nommer général de division le 12 avril 1799. La vie militaire d'Oudinot est désormais si connue qu'il suffit d'en rappeler les dates principales. Commandant en chef des grenadiers de la réserve le 5 février 1805, il s'illustra à leur tête au siège de Dantzig, où il tua trois Russes de sa main, et à Friedland. Comte de l'Empire le 25 juillet 1808, il reçut enfin le bâton de maréchal, le 12 juillet 1809, après la victoire de Wagram, et le titre de duc de Reggio le 15 août suivant. La campagne de Russie faillit lui être fatale; atteint de deux blessures, l'une à Polotsk et l'autre à la Bérésina pendant la retraite, il ne survécut que par miracle. Oudinot ne se signala pas moins dans les campagnes de 1813 et de 1814. A Arcis-sur-Aube, le 21 mars 1814, il reçut une balle dans la poitrine. C'était sa douzième blessure.

La Restauration fit d'Oudinot un pair de France (1er mai 1814) et un commandant en chef du corps royal des grenadiers (20 mai). L'ancien soldat de la République, l'ex-lieutenant de Napoléon resta fidèle à la cause royale pendant les Cent-Jours. Il fut récompensé par Louis XVIII, qui le nomma major général de la garde royale (8 septembre 1815) et commandant en chef de la garde nationale. La chute de Charles X affecta Oudinot, qui cependant accepta de Louis-Philippe les fonctions de grand-chancelier de la légion d'honneur (17 mai 1839) et de gouver-

neur de l'hôtel des Invalides (21 octobre 1842). Il mourut à Paris le 13 septembre 1847, à l'âge de quatre-vingts ans.

Oudinot, marié le 15 septembre 1789 à Charlotte Derlin [1], dont il eut six enfants [2], devenu veuf en 1810, épousa en secondes noces, le 19 janvier 1812, Eugénie de Coucy, d'une famille noble de Champagne, restée attachée à la famille des Bourbons [3]. Il avait alors quarante-cinq ans et sa jeune femme vingt et un. Tous deux partirent pour l'Allemagne, mais, la guerre résolue, la duchesse revint à Bar-le-Duc. Le maréchal ayant été gravement blessé à Polotsk, sa jeune femme alla courageusement le rejoindre en Russie; elle raconte dans ses Souvenirs (p. 173 et suiv.) ce long et pénible voyage jusqu'à Wilna, où elle retrouva son mari. Mais bientôt Oudinot, rétabli, la quitta pour de nouveaux dangers. A la Bérésina il reçut une balle dans le côté en sauvant l'armée. C'était en pleine retraite. Le récit des souffrances horribles supportées par le maréchal et des péripéties du voyage est des plus émouvants et ajoute un chapitre intéressant à la tragique histoire de la retraite de Russie. Les deux époux furent enfin réunis à Wilna, et, après avoir passé par Berlin et Mayence, rentrèrent à Bar-le-Duc le 13 janvier 1814.

Oudinot mena sa femme à Paris et la présenta à l'Empereur. La maréchale raconte spirituellement l'unique entrevue qu'elle eut avec Napoléon (p. 264). Elle n'occupa, d'ailleurs, aucune place à la cour. Il n'en fut pas de même sous la Restauration. La duchesse de Reggio devint dame d'honneur de la duchesse de Berri. Les pages consacrées par elle au mariage du duc de Berri, à son assassinat, à la naissance du comte de Chambord, à la mort de Louis XVIII, au sacre de Charles X et à la chute de celui-ci, forment une partie importante et neuve du volume. Sous la monarchie de juillet la duchesse se consacra à ses devoirs de famille [4] et, après la mort du maréchal, elle vécut dans la retraite.

---

1. Née en 1769, morte le 22 mai 1810 (cf. L. de Brotonne, *Tableau historique des pairs de France*, 1889, in-8°, p. 28).

2. Deux des fils embrassèrent la carrière militaire. L'aîné, Victor, né en 1791, devint général de division, commanda en 1849 la fameuse expédition de Rome, et mourut, en 1863, sans avoir obtenu le bâton de maréchal sur lequel il comptait et que le prince président donna aux généraux qui le secondèrent dans le coup d'État. Le cadet, Auguste, colonel du 2e chasseurs d'Afrique, périt glorieusement en Algérie au combat de la Macta en juin 1835. Deux des filles épousèrent les généraux Pajol e de Lorencez, dont les fils furent eux-mêmes généraux.

3. Marie-Charlotte-Eugénie de Coucy, née à Mersuay (Haute-Saône) le 11 juillet 1791, était fille d'un capitaine au régiment d'Artois, chevalier de Saint-Louis, et d'une demoiselle de Mersuay (cf. p. 54 et suiv.). A ce propos M. G. S. nous permettra de regretter qu'il n'ait pas, dans son appendice, résumé la biographie de la duchesse de Reggio et donné les dates exactes des principales phases de son existence.

4. Oudinot avait eu deux fils de sa seconde femme : Charles, né le 10 mars 1819, colonel, mort le 10 décembre 1858, et Henry, né le 3 février 1822, général, mort le 28 juillet 1891.

C'est alors que, cédant aux désirs de ses enfants, elle rédigea les Souvenirs que M. G.S. a eu la bonne fortune de publier. Elle survécut vingt et un ans à son illustre époux et mourut à Paris le 21 avril 1868 [1].

En somme, le héros de ce volume méritait par ses hauts faits militaires l'honneur d'une biographie, et c'est un piquant spectacle de voir ce soldat de la Révolution, devenu maréchal de l'Empire, servir la Restauration avec une fidélité exemplaire [2] et mourir gouverneur des Invalides sous Louis-Philippe, à la veille de la révolution de février. Les Souvenirs de sa femme présentaient, pour la vie intime du maréchal et pour l'histoire anecdotique de l'Empire et de la Restauration, trop d'intérêt pour ne pas être publiés, et on doit savoir gré à M. Gaston Stiegler d'avoir été en même temps le biographe d'Oudinot et l'éditeur des Souvenirs de la maréchale [3].

Étienne CHARAVAY.

---

536. — **Morceaux choisis des écrivains havrais**, avec introduction, notices biographiques, notes explicatives et index des noms propres, par Charles LE GOFFIC, lauréat de l'Académie française. Havre, imprimerie du Commerce, 1894.

Tout le monde sait que le Havre est la ville commerciale par excellence, la ville du café, du coton et de toutes les denrées coloniales, la « Carthage de la France », comme l'a appelée dans sa colère un jeune poète rouennais, irrité que les habitants ne l'eussent pas accueilli sous des arcs de triomphe :

O Carthage! à l'honneur tu m'as fait incrédule.
Dans ton peuple grossier, qui marchande et spécule,
J'ai vu par l'ignorance et la stérilité
L'art saint mis à la porte, et l'amour insulté...
Marchands, goujats d'hier, au cœur encor stupide,
Aux coffres d'argent pleins, à l'âme sèche et vide, etc,

Il y a dans ce morceau de belles figures de rhétorique, mais elles ne prouvent rien. En effet, « cette Carthage » est la patrie de Mlle de Scudéry, de Bernardin de Saint-Pierre, d'Ancelot, de Casimir Dela-

---

1. Cf. L. de Brotonne, ut suprà.

2. Oudinot ne se dissimulait cependant pas les faiblesses du régime qu'il servait. Nommé en 1830 président du collège électoral de la Meuse, il écrivait de Verdun le 11 juin : « Nous n'avons que trop de probabilité d'être vaincus, mais du reste nous ferons notre devoir et en montant à l'assaut nous ne reculerons que la baïonnette dans les reins; aussi plaignez-nous si nous ne sommes pas victorieux et couronnés par un tour de force. »

3. M. S. G. a fait son travail avec la plus grande conscience et je n'ai relevé que deux erreurs d'orthographe de noms. Il faut écrire *Fornier d'Albe* et non *Fournier* (p. 178), et *Malet* au lieu de *Mallet* (p. 205). — J'ajouterai que deux portraits du maréchal et de sa femme ornent ce remarquable volume.

vigne, et, ce que l'on ignore, d'une cinquantaine de prosateurs, de poètes, de savants dont quelques-uns méritent d'être connus des lettrés et de leurs compatriotes. C'est dans ce but que M. Le Goffic, qui fut quelques années professeur au lycée du Havre, a fait cette anthologie. Il la destine à la jeunesse havraise, aux enfants des écoles : il a voulu que, par des notices brèves et exactes, par des extraits bien choisis, ils apprissent à connaître et à aimer ceux qui par leurs écrits ont, à divers titres, illustré leur ville natale, et y ont entretenu la culture et l'amour des lettres. Dès le XVIe siècle, c'est-à-dire dès la fondation de la ville, apparaissent Guillaume Le Testu et Guillaume de Marceilles : le premier a été salué par Humboldt comme une des gloires maritimes de la France, et il a laissé un *Portulan* ou une *Cosmographie universelle selon les navigateurs tant anciens que modernes*, très curieuse à consulter ; le second, magistrat intègre, est l'auteur d'un ouvrage intitulé : *Mémoires de la fondation et origine de la ville françoise de Grâce.* Notons en passant que ces deux noms, outre bien d'autres qu'on lira plus loin, ne figurent pas dans le Dictionnaire encyclopédique de Grégoire, ni dans le Dictionnaire critique de biographie et d'histoire de Jal. Du XVIIe siècle jusqu'à nos jours, nous citerons, en laissant de côté les noms illustres et surtout Mme de La Fayette qui figure à tort dans ce Recueil, puisqu'elle est née à Paris, Godefroy de Nipiville dont l'unique ouvrage : *Portrait de la ville et citadelle du Havre de Grâce* intéresse la localité, quoiqu'il soit écrit dans le style le plus précieux et le plus métaphorique; d'Après de Mannevillette qui publia, en 1745, le *Routier général des côtes des Indes orientales et de la Chine*, ouvrage qui lui valutla réputation de premier hydrographe du siècle ; Dubocage de Bléville ; le poète tragique Jean Chopin ; d'Épremenil, explorateur et économiste ; les abbés Clémence et Dicquemare qui s'occupèrent l'un d'exégèse, l'autre de physique et d'histoire naturelle. Il nous faut encore nommer Cousin de Granville, auteur du *Dernier homme*, épopée en prose que Nodier admirait ; Urbain Thomas, historien, géographe et économiste, dont la bibliothèque du Havre possède un grand nombre de manuscrits inédits ; Alphonse Dousseau, dont les récits de voyages ont quelque intérêt ; Eichhoff qui fut inspecteur général de l'Université, philologue versé dans les langues vivantes et anciennes ; Léon Buquet, poète gracieux, dont la mort ne laissa point mûrir le talent ; l'abbé Cochet, le célèbre archéologue, etc. Ce recueil se termine par plusieurs morceaux extraits des œuvres de Alfred Touroude et de Jules Tellier, tous deux emportés en pleine jeunesse : le premier, avec un véritable tempérament dramatique, avait de grandes qualités, mais, comme le dit M. Le Goffic, il lui en a manqué une sans laquelle toutes les autres ne sont rien : le goût. Le second que j'ai connu intimement, « était un philosophe, un poète et surtout un rare écrivain ». Cet éloge est de M. Anatole France, et il n'est pas exagéré.

L'annotation de ce volume est excellente, telle qu'on devait l'atten-

dre d'un esprit fin et délicat. Je n'y trouve absolument rien à reprendre. Le seul reproche que je ferai à M. Le Goffic, c'est d'encenser trop les vivants, et de pousser aussi trop loin « l'art d'amorcer », comme dit M. Hallays. Il qualifie, par exemple, d'excellent abrégé une méchante histoire du Havre par M. Garsonet, ex-inspecteur primaire : c'était si facile de n'en rien dire ! Le texte de cette anthologie, et c'est par là que finit cet article, est orné de soixante-dix-sept figures, et il sort des presses de M. Lemale qui a fait un art de son métier.

A. DELBOULLE

537. — **Le Folk-lore de Lesbos**, par G. GEORGEAKIS et Léon PINEAU. (Les littératures populaires de toutes les nations, t. XXXI.) Paris, J. Maisonneuve, 1894. Petit in-8, xx-373 pp. Prix : 7 fr. 50.

Ni M. Pineau, ni la collection des *Littératures populaires* n'ont plus besoin de recommandation, et c'est œuvre pie que de recueillir des bribes de contes et de formulettes qui passèrent peut-être sur les lèvres des contemporaines de Sapho. Ce volume, toutefois, n'aurait rien perdu en intérêt, si les auteurs se fussent résignés à élaguer quelque peu de la profusion des chansons vraiment disproportionnée avec l'ensemble de l'ouvrage (140 pages, soit près du tiers). La chanson populaire n'est curieuse et jolie que dans la langue même où elle a été composée et où le lecteur en restitue, mentalement tout au moins, le rythme; hors de là quelque spécimens suffisent, et par exemple, la charmante ronde de Κύρα Μαρίωρα étant connue (p. 161), la version lesbienne importait peu. On souhaiterait, en revanche, une plus large place aux contes, dont la plupart sont piquants, finement contés, — surtout ceux d'animaux et les contes *satyriques* [1], — et même assez originaux, sinon par le fond, du moins par la broderie. M. Pineau a discrètement relevé, çà et là, les variantes et les parallélismes. Je lui signale, pour les incidents de la p. 64, celui du *Mistère de Sainte-Tryphine* publié par M. Luzel (Morlaix, en breton, avec traduction française); mais la légende lesbienne est moins complète, elle ne sait ce qu'il advint de l'enfant supprimé. La superstition du clignement des yeux (p, 334) n'est point propre à la Grèce ou moderne ou antique : il n'est pas un drame de l'Inde qui n'y contienne deux ou trois allusions. Certaines autres superstitions sont d'une incontestable originalité; j'en transcris une ici, dont je ne me souviens pas d'avoir jamais lu l'équivalent (p. 354) : « Si un citronnier... ou tel autre arbre du jardin ne donne pas de fruits,..... à la Saint-Jean, on place une glace devant l'arbre, puis une bêche à la main, on prend

1. Sic, p. 111 : « satiriques », je suppose. — Là où il est question de trois frères, M. P. écrit constamment « l'aîné..... le cadet..... le plus jeune »; il me semble que la correction absolue exigerait « l'aîné... le second... le cadet ».

l'attitude d'un bûcheron; alors, en regardant dans la glace l'image de l'arbre, on feint de se mettre en colère et on lui dit à haute voix : Donne des fruits, sinon je te coupe! » La glace, apparemment, est là pour que l'arbre puisse voir ce qui lui manque.

V. H.

# CHRONIQUE

FRANCE. — La *Société d'études Italiennes*, fondée sous la présidence de M. Jules Simon et qui compte plus de quatre cents adhérents, donnera en 1894-1895 dix-neuf conférences. Voici celles qui ont été ou seront faites d'ici au 1er janvier à (8 h. 3/4 du soir, à la Sorbonne, entrée par le nº 46 de la rue Saint-Jacques, amphithéâtre B). Le mercredi 7 novembre, « *De la tendresse dans le théâtre d'Alfieri* » par M. Dejob. Le samedi 17 novembre « *De l'amour dans la Divine Comédie* » par M. le Dr Max Durand-Fardel de l'Académie de médecine. Le samedi 24 novembre, « *Galilée destructeur de la scolastique* », par M. Picavet. Le samedi 8 décembre, « *Un mois en Italie, 1894* » par M. Paul Desjardins. Le mercredi 19 décembre, « *La vie artistique au* XVIe *siècle d'après les lettres de l'Arétin* », par M. Pierre Gauthiez. Les cartes d'entrée sont délivrées gratuitement. S'adresser à M. Charles Dejob, rue Ménilmontant, 80, à Paris.

ITALIE. — Nous avons annoncé dans la *Revue critique* (N° 42, 1893) une brochure de M. Pór sur les rapports de Louis-le-Grand, roi de Hongrie, avec Jean Gouge. M. Latino Maccari nous envoie un volume intitulé : *Istoria del Re Giannino di Francia* (LX et 199 p. Sienne, 1893) qui contient outre une introduction très savante où l'auteur discute toutes les controverses relatives à Jean, la reproduction exacte, avec toutes les variantes en bas des pages, du manuscrit de Sienne sur la vie de ce prétendant au trône de France. C'est une édition de luxe, faite avec beaucoup de conscience et de minutie, digne d'un auteur classique. Le livre de M. Maccari sera désormais indispensable à tous ceux qui s'occuperont de cette question.

## ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

### *Séance du 9 novembre 1894.*

M. le secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre de M. de Mohrenheim, ambassadeur de Russie, remerciant M. le président de l'Institut de l'avoir chargé de transmettre une adresse de condoléances à la famille impériale de Russie.

L'Académie se forme en comité secret.

M. Héron de Villefosse communique un travail manuscrit de M. Arthur Bourguignon, capitaine au 13e chasseurs alpins, relatif à la découverte d'un ancien camp fortifié, faite par cet officier au Roc des Puits brisés, près de Sardières (Savoie). Le camp était établi sur un petit plateau, à l'extrémité d'une croupe qui termine un des contreforts de la dent Parachée. Trois de ces faces dominaient sur des à pics ; le seul côté accessible était l'ouest, point où la croupe se rattache au contre-fort. Mais le passage était barré de ce côté par un mur allant d'un ravin à l'autre, sur une largeur de 50 mètres avec une épaisseur moyenne de 3 mètres et une hauteur à peu près

égale. En avant de ce rempart, un fossé et des défenses accessoires formaient obstacle. Ce camp, commandant ainsi au nord-est l'unique débouché du plateau de Sardières et sa communication avec le Mont-Cenis, pouvait être utilisé dans la défense de la Maurienne contre les envahisseurs descendant de la montagne. Il avait une surface de 400 mètres carrés et pouvait abriter environ un millier d'hommes. Il semble remonter au moyen âge.

M. Clermont-Ganneau offre, au nom de M. Pavet de Courteille fils, des papiers provenant de l'orientaliste Silvestre de Sacy. Ces papiers peuvent se diviser en deux lots : la correspondance originale de Silvestre de Sacy, de 1778 à 1837, et des papiers divers où l'on remarque surtout les résultats des recherches entreprises par ce savant dans les archives et les autres dépôts de Gênes.

M. Heuzey lit un mémoire intitulé : *Une villa royale chaldéenne*, où il commence à étudier en détail tout un groupe de constructions et de monuments découverts par M. de Sarzec et appartenant à une résidence des plus anciens rois de Chaldée, environ 4000 ans avant C. Il s'appuie d'abord sur les tablettes de fondation du patési Entéména, dont cinq nouveaux exemplaires apportent à la lecture et à l'interprétation du texte des améliorations notables. Entéména y apparaît surtout comme un prince agriculteur. Parmi ses plantations préférées figurent deux bois qu'il avait placés sous la garde de deux divinités différentes : la déesse Nin-harsag, divinité des montagnes et mère des dieux, prototype chaldéen de la Cybèle classique, et la déesse Nina, divinité des eaux figurée par un vase contenant un poisson. À la même déesse il consacre un sanctuaire, comme à « celle qui fait croître les dattes ». On ne peut douter que, grâce aux travaux hydrauliques dont M. de Sarzec a retrouvé partout les traces, le désert de Tello ne fût alors transformé en une véritable forêt de dattiers. Les anciens habitants de la Mésopotamie avaient un vieux chant populaire célébrant les trois cent soixante bienfaits du dattier. Parmi les présents de l'arbre sacré se trouve en première ligne une liqueur fermentée, analogue au vin de dattes dont Pline donne la recette ou bien à l'arak des Arabes. Diverses constructions mises au jour par M. de Sarzec (sorte de pressoir ou de bassin ovale, celliers dont les murs sont creusés de cavités bitumées en forme d'amphore) donnent lieu de croire que c'était là un des produits les plus appréciés de la villa royale de Ghirsou. — M. Oppert présente quelques observations.

M. le baron de Baye soumet à l'Académie le mobilier funéraire d'une sépulture trouvée à Kief (Russie). Ce mobilier est composé de deux fibules en bronze doré ayant la forme de carapaces de tortue, d'une paire de boucles d'oreilles en argent, d'une fibule également en argent, d'un collier composé de grains en cornaline, en cristal de roche, en verre, en argent et en ambre, et enfin de pendeloques suspendues jadis à ce collier, consistant en une croix et en monnaies munies de bélières. Ces monnaies portent les noms de Romain Ier, de Constantin X, d'Étienne et de Constantin; elles ont été frappées entre 928 et 944. On est en présence d'un tombeau de femme remontant probablement à la seconde moitié du xe siècle. Les deux fibules en bronze doré sont certainement des bijoux importés de Scandinavie ; elles appartiennent à un type qui caractérise en Suède et en Danemark la période des Wikings. On ne connaît actuellement comme ayant été trouvés à Kief que les deux broches en question et une troisième conservée au musée de l'Université, et ce genre de parure ne se rencontre que dans les pays où les Normands ont pénétré. Les boucles d'oreilles, la fibule en argent, les grains de collier et enfin la petite croix munie d'une bélière sont des parures qui se retrouvent parfois dans les kourganes slaves de l'époque païenne. Cette sépulture, découverte sur la colline où s'établirent les Varègues Askold, Dir, puis Oleg et Igor, réunit donc des monuments archéologiques rappelant les trois influences qui ont concouru à la formation de la Russie.

M. Louis Havet lit une note sur un manuscrit perdu de Plaute qui présentait, comme certains manuscrits également perdus de Phèdre, une particularité fort rare. L'ensemble du texte était écrit en minuscule carolingienne, mais chaque feuillet commençait par un vers en capitale, probablement rouge. Pour toute l'étendue des deux premières pièces (Amphitryon, Asinaria), on peut déterminer exactement le contenu de chaque feuillet et de chaque page. La grande lacune de l'Amphitryon provient de la perte des feuillets qui suivaient le quatrième cahier de seize pages.

Léon Dorez.

*Le Propriétaire-Gérant* : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23

# REVUE CRITIQUE

## D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 48 — 26 novembre — 1894



538. — R. de Girard. **Le caractère naturel du Déluge.** Fribourg, librairie de l'Université, 1894. In-8, 286 p.

Dans un précédent ouvrage (voir *Revue,* 1894, I, p. 162), M. de Girard s'est efforcé d'établir que le déluge ne nous est connu que par la tradition, les preuves d'ordre scientifique alléguées pour la confirmer n'ayant pas résisté à l'examen des géologues. Il cherche maintenant à montrer le « caractère naturel » du déluge, et cela à l'encontre d'un certain nombre de théologiens qui, dans le récit de la Bible, n'ont pas distingué moins de vingt-six miracles. Le déluge, suivant M. de Girard, fut un événement *providentiel* dans son but et son annonce, *naturel* dans le mode de sa réalisation. Il cite, en les approuvant fort, ces lignes de M. Motais : « Si Dieu, dix jours avant l'événement, avait annoncé à quelques saintes familles le bouleversement de la Sonde, en leur indiquant le moyen de se prémunir contre le danger, l'événement en serait-il moins naturel? Son explication en relèverait-elle moins des théories scientifiques? » Ces théories, aux yeux de M. de Girard, sont celles que le géologue autrichien, M. Suess, a proposées en 1883 et que l'auteur se réserve de développer à son tour dans un prochain volume intitulé *La théorie historique du déluge.* Il peut être opportun d'ajouter que M. de Girard est professeur agrégé à l'école polytechnique de Zurich et qu'il parle de géologie en homme familier avec ses méthodes. Son exégèse biblique est toute de seconde main [1]. S. R.

1. On s'en aperçoit à de nombreuses petites erreurs. Ainsi Tertullien n'a point écrit de livre *de virgine velanda;* Clément d'Alexandrie n'est pas un saint; Athénagore n'a point écrit *Legat. Pro Christi.* (sic!); Épiphane n'est point l'auteur d'un *adv. hieres.* (sic). Mais M. de G. a consciencieusement lu les modernes et l'on doit rendre hommage à la patience de fer dont il a fait preuve en cette occasion.

**Les apocryphes éthiopiens**, traduits en français par René BASSET, professeur à l'École supérieure des lettres d'Alger, membre des sociétés asiatiques de Paris, Florence et Leipzig, de la Société de linguistique, etc.

539. — Fasc. III, **L'Ascension d'Isaïe.** Paris, librairie de l'Art indépendant, 1894, petit in-8, p. 55.

540. — Fasc. IV, **Les légendes de S. Tertag et de S. Sousnyos.** Paris, librairie de l'Art indépendant, 1894, petit in-8, p. 42.

Les deux nouveaux fascicules de la collection des apocryphes éthiopiens traduits en français, qui viennent de paraître, appartiennent chacun à un ordre différent de littérature. *L'Ascension d'Isaïe* est du genre apocalyptique. Isaïe, transporté en esprit dans le septième ciel, y contemple la Majesté divine et reçoit la révélation de la future venue du Christ sur la terre et des mystères de la rédemption. Cette vision est rattachée à la légende juive qui fait mourir Isaïe sous Manassé après avoir subi le supplice de la scie. C'est à l'instigation du démon Belyar [1], jaloux de cette vision du prophète, que Manassé ordonne le supplice. Dans sa traduction, M. Basset a suivi le texte éthiopien que Dillmann a publié, sous le titre *Ascensio Isaïæ æthiopice et latine edita*, avec deux appendices contenant la *Visio Isaiæ* de l'édition de Venise et les fragments du Vatican reproduits par Maï dans sa *Nova collectio*. M. B. a utilisé ces restes des versions latines en imprimant en italique les passages communs à l'éthiopien et au latin, et en signalant les variantes dans les notes. Ce procédé a l'avantage de faire ressortir de la manière la plus heureuse les additions de la rédaction éthiopienne et permet d'en saisir au premier coup d'œil la composition.

*La légende de S. Tertag* appartient au genre apologétique. Elle a pour objet d'expliquer et de légitimer la séparation de l'Église arménienne et de l'Église latine. Tertag (c'est-à-dire Tiridate le Grand, sous lequel eut lieu la conversion de l'Arménie au christianisme) recouvre, grâce aux secours du roi de Rome, le trône d'Arménie dont son père avait été dépossédé. Reconnaissant envers son bienfaiteur, il envoie au roi de Rome, que menace une invasion de Barbares, quarante héros qui mettent en déroute l'armée des Barbares. Le roi de Rome, effrayé de la puissance de ces héros, les fait périr traîtreusement à l'exception d'un seul, Sarkis (S. Serge) qui parvient à s'échapper. Toute relation est désormais rompue avec Rome; l'Église d'Arménie affranchie se procure un clergé national et des livres liturgiques propres. Le prêtre Taddéouos avait enseigné les douze premières lettres de l'alphabet; l'évêque Mardiros ajouta les lettres complémentaires qui permirent de traduire

1. Le texte éthiopien porte *Berydl* que M. B. corrige en *Bélial*, mais un des manuscrits du British museum a *Belyâr* qui correspond au *Belyar* des autres apocryphes, comp. Gesenius, *Thes.*, p. 210; Dillmann, *Ascensio Isaiæ*, p. 65. Dans 2 *Cor.*, VI, 15, la variante βελίαρ semble préférable à βελίαλ, comp. la version héracléenne. Dans son quatrième fasc., p. 39, M.B. corrige *Baryâ* en *Beryâl;* il aurait dû ajouter que c'est le même nom que *Bélial* du fasc. précédent.

les Saintes Écritures. M. B. doute que la mention du prêtre Taddéouos ou Thaddæos se rattache à la légende de Thaddée qui prêcha l'Évangile à Édesse, puis en Arménie où il souffrit le martyre. Cependant ce doute semble devoir cesser si l'on se rappelle que l'Église d'Arménie, comme d'autres Églises d'Orient, faisait remonter ses origines directement aux apôtres (comp. notre *Histoire d'Édesse*, p. 87, note 1).

L'apocryphe de S. Sousnyos n'a rien de commun avec celui de Tertag, si ce n'est le lieu d'origine. En tête, une prière à S. Sousnyos contre la maladie des enfants à la mamelle. Suit une légende qui explique pourquoi ce saint a la vertu de préserver du mal les nouveau-nés. Il avait pour sœur une mégère, appelée Ouerzelyâ, qui faisait périr les jeunes enfants et dont le fils de son frère devint la proie. Sousnyos se mit à la poursuite de sa sœur, après avoir prié Jésus-Christ de la faire tomber entre ses mains. Sa prière est exaucée ; il perce de sa lance cet être exécrable qui, en expirant, déclare qu'il n'aura pas de pouvoir contre quiconque invoquera saint Sousnyos et récitera la prière rédigée en son nom.

Dans le synaxaire éthiopien, dont M. B. a traduit le passage relatif à Sousnyos, l'histoire du saint est plus développée et est rattachée à la persécution de Dioclétien contre les chrétiens. Fils d'un païen, ami de Dioclétien, Sousnyos reçoit le baptême à Nicomédie ; il se rend ensuite à Antioche où il rencontre sa sœur qui, possédée du démon, avait tué sa fille et bu son sang et qui avait eu un fils de Satan. Le saint met à mort sa sœur avec son fils, retourne à Nicomédie où il confesse la religion chrétienne, et reçoit la palme du martyre. Cette rédaction est empruntée au synaxaire arabe jacobite où, comme le remarque M. Basset, le nom du héros est écrit plus exactement Sisinnios[1]. On ne connaît aucun document qui permette de remonter à l'origine de cette légende. M. B. suppose qu'elle a dû s'appliquer à Sisinnios, chef de la secte des Manichéens et successeur de Manès, et qu'elle aura été transportée plus tard à un martyr chrétien du même nom. Nous ne connaissons rien de la vie de cet hérésiarque qui autorise cette hypothèse. Ce qui est plus probable, c'est que la légende a pris naissance ou s'est développée en Arménie. Elle trouva un accès facile en Éthiopie où la croyance aux maléfices des mauvais esprits a pénétré si profondément dans toutes les classes de la société.

Chaque apocryphe est précédé, comme dans les deux premiers fascicules, d'une introduction relative à la composition des textes éthiopiens et à leurs rapports avec les autres versions. Cette introduction renferme en outre tous les renseignements bibliographiques désirables. Mais, jusqu'à présent, M. B. ne s'est pas encore expliqué sur son classement des apocryphes qui composeront sa collection. A en juger par les quatre

1. Ce nom est aussi celui d'un des quarante martyrs de Sébaste de Cappadoce, voir Bedjan, *Acta martyrum*, III, 375.

premiers fascicules parus, ce classement ne suit ni l'ordre chronologique, ni le groupement selon l'analogie du sujet ou l'importance de l'ouvrage. Il y aurait quelque intérêt à être fixé sur ce point. On souhaiterait aussi que ces minces fascicules fussent un peu plus volumineux et paraissent à des intervalles plus rapprochés.

Rubens Duval.

---

541. — H. von Fritze. **Die Rauchopfer bei den Griechen.** Berlin, Mayer et Mueller, 1894. In-4, 52 p.

L'offrande de l'encens aux dieux est, comme l'encens lui-même, d'origine orientale. Homère n'en sait encore rien, bien qu'il connaisse déjà les végétaux odoriférants, tels que le cèdre et le thya, dont la fumée est agréable aux immortels. M. de Fritze pense que les Phéniciens n'ont pas seulement apporté aux Grecs les parfums de l'Arabie, mais qu'ils leur ont appris à s'en servir dans les cérémonies religieuses, en particulier dans celles du culte d'Aphrodite. Si Homère, qui connaît Aphrodite, ignore l'encens, c'est que le commerce phénicien ne l'a introduit en Grèce que vers 650 avant J.-C. C'est à cette époque également qu'un texte de Jérémie nous montre, pour la première fois, l'offrande de l'encens chez les Juifs. L'Égypte avait reçu bien plus tôt ces produits de l'Arabie, mais cela s'explique naturellement par les relations étroites qui existaient entre ces deux pays. M. de Fritze a soigneusement réuni les textes qui concernent l'usage de l'encens dans les cultes grecs, ainsi que dans la vie privée des anciens et la religion des morts. A ce propos il aurait pu rappeler la jolie épigramme Kaibel n° 646 *b* : Μὴ μύρα, μὴ στεφάνους στήλλῃ χαρίσῃ, λίθος ἐστίν. On est un peu étonné (p. 44) de voir citer des inscriptions attiques d'après le C. I. G., et d'autres détails, dans cette dissertation d'ailleurs soignée, trahissent la main d'un débutant ou d'un amateur.

S. R.

---

542. — G. Setti. **Leonida Alessandrino,** monografia storica e letteraria, Torino, Loescher, 1894, In-8 de 29 p.

Les copistes du manuscrit Palatin ont souvent confondu deux homonymes, Léonidas de Tarente et Léonidas d'Alexandrie; il importe donc de rechercher ce qui revient à chacun de ces deux auteurs. La tâche est moins difficile qu'il ne semble : MM. Stadtmuller et Setti ont, en effet, prouvé que Léonidas d'Alexandrie composa seulement des *isopsèphes;* en d'autres termes, lorsque dans ses poèmes on compte chaque lettre comme un chiffre, les vers ou les distiques correspondants doivent fournir des sommes égales. Ce criterium est d'une exactitude suffisante, et les érudits en ont fait largement usage. (Cf. G. Setti, *Studi critici sulla Antologia Palatina,* Torino, Loescher, 1893.)

Mettant à profit les données acquises, M. S. vient de publier un petit livre sur Léonidas d'Alexandrie. L'ouvrage se divise en trois parties :

1° Une biographie, dont les grandes lignes nous sont connues par les épigrammes : le jeune homme, occupé de spéculations mathématiques, quitte l'Égypte, arrive à Rome, fait sa cour à Poppée et à Néron, puis à Vespasien ; il abandonne peu à peu les sciences pour la littérature ; et, de retour dans son pays natal, il lance une violente invective contre les astrologues. — Sur ces différentes questions l'étude de M. S. vaut surtout par les remarques de détail (cf. la discussion sur le prénom de Léonidas, p. 6 et 7, et les observations présentées à la p. 9) ; Jacobs avait déjà signalé les faits principaux. L'auteur aurait pu dire plus nettement que l'épigramme AP. IX, 355 marque un point essentiel dans la vie de l'écrivain, et fixe une date intéressante. Le courtisan de Poppée lui offre une sphère céleste et compose la dédicace en *isopsèphes* : l'astronome va devenir poète ou plutôt versificateur ;

2° Dans la seconde partie, M. S. examine l'authenticité des épigrammes, en renvoyant sans cesse à ses travaux antérieurs. Ces recherches sont curieuses ; elles font gagner à Léonidas d'Alexandrie plusieurs pièces qui semblaient dignes du Tarentin (cf. par exemple AP. IX, 78). Il sera désormais possible d'essayer une analyse littéraire ;

3° Cette analyse, M. Setti l'a tentée dans la troisième partie de son volume. Il relève avec raison les redites et les gaucheries qu'imposaient à l'écrivain ses combinaisons arithmétiques. Mais ces études pourraient être poussées plus loin. Je ne ferai ici qu'une seule remarque. Léonidas d'Alexandrie est extrêmement inégal. Quand il exprime ses idées personnelles, la phrase est mal venue, sèche et pleine de répétitions enfantines (cf. AP. VI, 321-329). Quand il traite des thèmes connus, épitaphes ou dédicaces fictives, le tour est plus facile, le vocabulaire plus riche. N'est-il pas surprenant qu'on ait pu s'astreindre à compter des syllabes et des lettres sans renoncer à la grâce, à l'aisance et à l'esprit (cf. AP. IX, 78) ? Ce petit fait montre bien la puissance des traditions et des formules à l'époque gréco-romaine.

H. OUVRÉ.

---

543. — RINGNALDA (H. F. T.), **De exercitu Lacedaemoniorum**, specimen literarium inaugurale, Groningue, 1893, 64 p. in-8.

Voilà un sujet obscur entre tous, et qui a défrayé déjà une foule de dissertations. La difficulté consiste à concilier entre eux des témoignages contradictoires. M. R. arrive à ce résultat en sacrifiant certains auteurs (par exemple, Xénophon dans sa *République des Lacédémoniens*), en corrigeant le texte des autres (Thucydide, V, 67), en ajoutant ou en retranchant par ci par là des mots et des lignes entières (Xénophon, *Hellén.*, IV, 2, 16). C'est une critique hardie, mais inté-

ressante. Il est vrai que cet effort aboutit à supposer, dans l'organisation militaire de Sparte, une série de changements peu vraisemblables : sans aborder ici l'examen approfondi de la question, nous sommes tenté de nous en tenir à l'opinion de M. Ad. Bauer, suivant laquelle les μόραι, constituées dès la guerre du Péloponnèse, ont subsisté jusqu'à la fin du ive siècle, sans aucun de ces bouleversements qui leur auraient substitué à plusieurs reprises l'organisation toute différente des λόχοι.

Am. Hauvette.

---

544. — E. Wechssler. **Die romanischen Marienklagen. Ein Beitrag zur Geschichte des Dramas im Mittelalter,** Halle, Niemeyer, 1893, in-8 de 104 pages [1].

M. Wechssler a eu raison de faire suivre l'énoncé de son sujet d'un sous-titre qui fait bien comprendre la portée de son travail : ce n'est rien moins que la difficile et intéressante question des origines du cycle dramatique de la Passion qui est ici abordée, plutôt, il est vrai, qu'elle n'y est résolue; le monologue de Marie au pied de la Croix est, en effet, l'humble germe d'où est sorti, au moins en grande partie, l'immense développement dramatique que l'on sait. Il est visible que M. W. a voulu donner un pendant au travail que M. Lange avait si heureusement exécuté sur les offices du matin de Pâques [2] ; les résultats obtenus sont moins satisfaisants, d'abord, sans doute, parce que la matière était plus réfractaire à l'analyse, mais aussi parce que l'analyse a été ici moins rigoureuse. M. Wechssler semble être un esprit très prudent, fort préoccupé de ne point tirer de conclusions aventurées; mais il pourrait quelquefois, sans témérité, aller plus loin. Nous avons surtout ici un premier débrouillement de la matière, un catalogue à peu près complet, une analyse ordinairement précise des textes [3], une vue d'ensemble sur leur filiation et leurs rapports, premiers jalons qui seront fort utiles à ceux qui referont le chemin. Il y a, dans la conclusion, comme dans le développement [4], quelque incertitude :

---

1. La première partie de ce travail avait paru comme dissertation de Halle en juillet 1893.

2. E. Lange, *Die lateinischen Osterfeiern*, Munich, 1887.

3. Celle du *Planctus* contenu dans la *Passion* de Greban pourrait l'être davantage. Ce qui est dit des morceaux correspondants insérés dans la Passion et la Résurrection du manuscrit Sainte-Geneviève aurait pu être abrégé aussi bien que précisé. Ces deux morceaux sont intéressants en ce qu'ils montrent la vogue du motif, mais ils sont par leur forme étrangers au genre, les plaintes de la Vierge étant ici dialoguées et écrites sur le rythme ordinaire du dialogue. On se demande comment un tel morceau, qui n'est point exactement coupé en phrases de quatre vers, pouvait être chanté sur l'air du *Veni Creator* (comme l'indique le manuscrit), et non sur une mélodie particulière (comme le dit M. W.)

4. Parmi les digressions, qui ne manquent pas, il en est une (pp. 67-74) fort intéressante, mais qui n'emporte pas absolument la conviction : M.W. prétend y démon-

M. W est d'avis, comme M. d'Ancona, que le mouvement franciscain, qui a tant fait pour développer la dévotion à la Vierge. à Jésus humble et souffrant, et par conséquent à la Croix, a eu une influence prépondérante dans la formation du cycle de la Passion; mais, d'autre part, il ne dissimule point que c'est le domaine gallo-roman qui nous offre, en latin ou en langue vulgaire, les plus anciens spécimens de *Planctus* et que les premiers sont fort antérieurs à l'institution des ordres mendiants. Les deux faits ne sont pas inconciliables, mais ils sont ici plutôt rapprochés que conciliés [1].

Un sérieux argument à l'appui de la thèse de M. d'Ancona, c'est que le nombre des *Planctus* italiens est incomparablement supérieur à celui des morceaux similaires dans les autres littératures romanes. C'est aux premiers que M. W. a consacré la partie la plus longue de son travail et ce chapitre est une précieuse contribution à l'étude du théâtre en Italie au moyen âge. Il est, en revanche, trop bref sur les *Planctus* français, provençaux et catalans, autrement importants pour l'histoire des origines du genre. M. W. a bien vu que les plus anciens d'entre eux remontaient à un original commun; il lui eût été facile de restituer la forme de celui-ci : c'était évidemment une pièce en strophes monorimes, probablement de trois vers, pourvues d'un refrain [2]. On sait que cette forme (ou ses diverses variétés) est une des plus fréquentes dans la poésie, latine ou vulgaire, du XII[e] siècle, et qu'elle devait, comme nous l'apprennent plusieurs fragments lyriques insérés dans la *Sainte Agnès* provençale, se perpétuer longtemps dans les morceaux d'un caractère populaire ou religieux.

Cette partie, à notre avis la plus importante, n'est pas exempte d'omissions ou d'inexactitudes de détail. M.W. a ignoré que le *Planctus* catalan a été partiellement inséré dans la *Passion* gasconne du manuscrit Didot et il n'a pas connu l'excellente édition que M. Chabaneau en a donnée (*Revue des langues romanes*, XXVIII, 58). Un des manuscrits

---

trer que Gréban dans sa *Passion* n'a point travaillé directement sur les Évangiles comme on l'admettait jusqu'ici, mais qu'il a suivi presque chapitre par chapitre les *Meditationes vitae Christi*, attribuées à saint Bonaventure.

1. Sur une question voisine, voy. G. Paris, dans le *Journal des savants*, 1892, p. 677.

2. M. W. accorde trop d'importance au *Planctus* catalan dont il exagère l'antiquité (p. 80) : l'attribution du manuscrit au XIII[e] siècle ou même au XII[e] ne repose que sur l'affirmation de Villanueva qui a pu se tromper ou le vieillir à dessein. La forme (strophes monorimes de cinq vers avec refrain) comme le style feraient plutôt songer à la fin du XIII[e] siècle. La forme de ce type, selon nous, devait être identique à celle de la pièce française (a 10 a 10 a 10 B 4 B 10,) que la pièce catalane n'a fait qu'allonger de deux vers en conservant le refrain; les pièces provençales n'y ont ajouté qu'un vers, mais ont abrégé le refrain; dans le texte français du XIV[e] ou XV[e] siècle (*Anciennes poésies françaises*, II, p. 118) nous avons des quatrains en aabb, probablement monorimes à l'origine (mais non dans la rédaction actuelle, comme le dit M. W.) où le refrain a disparu. Le vers de dix syllabes a été conservé partout.

qui nous l'a conservé n'a point été trouvé à Agen, mais à Ager en Catalogne [1]. M. Wechssler n'a pas connu non plus, en quoi il est fort excusable, un *Planctus* français du XIVe siècle que nous a conservé un manuscrit fort précieux pour l'histoire du culte de la Vierge (Bibl. nat. fr. 12483) et que je compte publier prochainement [2].

A. JEANROY.

---

545. — **La muse normande de David Ferrand,** publiée avec introduction, notes et glossaire, par A. HÉRON. 5 vol. in-8. Prix : 100 fr. Rouen, Lestringant, 1891-1894.

Le premier volume de la *Muse Normande* a paru en 1891, le cinquième et dernier, qui contient le glossaire, en 1894. Il est temps de rendre compte de cette publication qui a été faite avec tant d'intelligence par M. Héron, et imprimée avec tant de soin par la maison Cagniard. David-Ferrand, né à Rouen vers 1590 et mort dans cette ville en 1669, fut à la fin l'auteur et l'imprimeur de la plupart des pièces de la *Muse Normande*; il les réunit en 1655 et les publia sous ce titre : « Inventaire général de la Muse Normande, divisée en vingt-huit parties, où sont décrites plusieurs batailles, assauts, prises de villes, guerres étrangères, victoires de la France, histoires comiques, émotions populaires, grabuges, et choses remarquables arrivées à Rouen depuis quarante années. » C'est un peu comme l'indique le titre, le journal rouennais de ce temps-là, mais écrit en vers, et dans l'argot de la population ouvrière, mêlé de mots normands, sauf quelques pièces qui sont écrites dans la langue ordinaire. On appelait cela la langue purinique ou des purins, ouvriers drapiers qui habitaient surtout le quartier Martainville et les paroisses Saint-Vivien et Saint-Nicaise. Je crois que David-Ferrand la connaissait bien et que ses pastiches ingénieux en sont une reproduction assez fidèle, quoiqu'on y rencontre des mots dont l'origine est incertaine et difficile à déterminer, ce qui s'explique par l'émigration incessante de nouveaux habitants qui, attirés peut-être par l'espoir d'un gain plus élevé, venaient un peu de partout augmenter la population ouvrière ou en combler les vides. Mais il n'est pas nécessaire d'être un grand philologue pour démêler ce qui appartient aux dialectes normands d'avec ce qui leur est étranger. La *Muse Normande* justifie bien son titre : la plupart des locutions et des termes qu'emploie David Ferrand, si l'on en excepte quelques-uns qui sont purement argotiques ou rabelaisiens, et d'autres qu'il forge lui-même pour son propre plaisir, sont encore pleinement en usage aujourd'hui dans la Basse-Normandie, dans le

---

1. Il n'y a peut-être là qu'une faute d'impression : elles sont nombreuses, surtout dans les noms propres ou les mots étrangers. — P. 65, l. 23, IX est pour XIX.

2. Ce morceau vient de paraître dans le n° d'octobre de la *Romania* (p. 576 ss.).

pays de Bray et surtout dans le pays de Caux. Il excelle à faire parler les paysans : les missives qu'ils adressent à leurs *fieux*, étudiants au grand Coliayge de l'Archevêché, et les réponses qu'ils reçoivent d'eux, sont en leur genre des chefs-d'œuvre de naturel, de bonhomie et de malice. Il ne tarit pas sur les exploits du grand *fesseux* « Su grand docteur en QQ », qui, armé de la férule et de ce « boullas » dont parle Rabelais, châtiait rudement les pauvres écoliers pour la moindre peccadille :

Pour aver dit un mot, su regent en cholere
Dit : « *Accede mihi statim correctorem ;*
*Prodi in medium*, Flaccu, vidon d'affere ;
J'en orron aujourd'hui le biau *Tu autem*.
Pour lors un grand fesseux, aveuq un bras du diable,
Que tu'ret un torel d'un seul de ses regars,
Lasche un foudre de bois dessu mon pore rable,
Qui me fait élinguer le sang de toutes pars.

La *chabrenauderie* ou corporation des savetiers, ses mœurs, ses amusements, ses querelles; la bombance et la braverie des servantes « qui font les domzelles avec leu z'éventeux et leu culs bigarrais comme la candelle des roys » ; le fameux Naudin, *chabrenas* qui avait l'air de pontifier en mouchant les chandelles au Puy de la Conception; un clergeot du Palais écrivant de Caen à son père qu'avec le temps il le rendrait riche avec la chicanerie, tous les petits scandales de la ville, sont autant de motifs qui ont inspiré à David Ferrand quelques-unes de ses pièces les plus plaisantes et les plus spirituelles. Toutes intéressent la ville de Rouen, car la *Muse Normande* est surtout l'histoire anecdotique de cette ville dans la première moitié du XVII[e] siècle. Comme le dit M. H. « tout y parle du vieux Rouen, qui revit là presque en entier avec ses mœurs, ses habitudes, ses particularités, ses rues, ses monuments, ses souvenirs de toute sorte ». Ce n'est pas à dire que l'auteur soit indifférent aux événements qui intéressent toute la France : son patriotisme s'exalte à la reprise de Corbie sur les Espagnols, à la défaite des Anglais dans l'île de Ré, à la nouvelle de la prise de la Rochelle, « la boîte à Perrette », comme il l'appelle dans son langage purinique, où le roi entra :

Malgré chés remuants et chés laches gogots.

Les lâches *gogots*, ce sont les Anglais, et les *remuants*, les protestants; ces derniers, il les a en haine, plus encore que les Anglais. Si son amour pour son roi éclate en maint endroit, « il ne s'en fait pas moins, comme le dit justement M. Héron, l'écho des doléances du peuple, dans un assez grand nombre de chants royaux qui peuvent compter parmi ses meilleurs, et dont le ton libre et franc atteste que la parole avait alors moins d'entraves qu'on ne le croit d'ordinaire ». Elle n'en avait pas surtout dans l'expression de ces gaillardises, et même de ces grosses plaisanteries scatologiques qui faisaient rire les purins et « la communauté chabrenautique » à ventre déboutonné. Ce qui est à noter, et

l'éditeur n'a pas négligé de le faire remarquer dans son introduction qui, à elle seule, mériterait un long compte rendu, c'est ce que ces joviales compositions sont intimement liées aux concours des palinods. La fête solennelle du Puy de la Conception n'aurait pas été complète si aux lectures des chants royaux, des rondeaux et des pieuses ballades en l'honneur de la Vierge n'avaient succédé celles de quelques pièces facétieuses faites pour égayer un auditoire composé surtout de gens de métier. Voilà l'origine de la Muse normande. Des notes historiques, topographiques, littéraires et philologiques, pleines d'exactitude et de précision, rejetées à la fin de chaque volume, éclaircissent le texte et font de cette publication quelque chose d'accompli. Le Glossaire seul offre prise à quelques menues critiques. Je regrette que M. Héron y ait admis des mots français qui tiennent inutilement de la place, comme ***affiquet***, ***agripper***, ***babine***, ***bénéficier***, ***claquet***, etc. Je n'aurai fait qu'un seul article de ***gohée***, ***gohaye*** et ***gouée***, — de ***begistre***, ***behitre*** et ***behistre***, de ***masette*** et ***mazette***. L'explication de quelques termes me paraît inexacte ou douteuse: «***Abeutir***», qu'on trouve dans Châtelain, est une forme variée de ***avieutir***; ***Conir*** ne signifie pas « tuer », mais dégénérer, être racorni (cf. conard, coneille = cornard, corneille). On lit dans Baïf : « Tout est *cosni* : la bergerie ha moins de chèvres que de boucs », et dans David Ferrand qui semble s'être souvenu de ce passage : « Tout est *cony* : l'estat en décadence Va de travers comme fait un boiteux. » « *Effoucher* » veut dire exactement « disperser ». Enfin, il n'est pas du tout certain que ***punaisier*** ait le sens de « puant ». Ce mot me semble désigner des ouvriers qui démontaient les lits et les armoires pour en purger les insectes dont ils tiraient leur nom. Ce passage, extrait d'un texte rouennais à la date de 1732, semble me donner raison : « Ne pourront les fripiers, ***punaisiers***, chinchers en bois avoir chez eux aucuns outilz ni establis servant au dit mestier des menuisiers. »

A. Delboulle.

---

546. — **Fontes rerum bohemicarum.** 5 vol. in-4° (Prague, 1873-1893, édité par le Musée royal de Bohème, librairie Valceka.)

En 1868, l'historien Palacky, à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de sa naissance, fit don au Musée national d'une somme de 20,000 florins dont les revenus devaient être employés dans l'intérêt des études historiques. Il fut décidé que cette somme serait consacrée à publier un Corpus des sources de l'histoire de Bohême. En 1873, le premier volume paraissait par les soins de M. Emler. Au siècle dernier et au commencement du xix[e] siècle un grand nombre de textes avaient été publiés ou réimprimés d'une façon plus ou moins critique par Dobner, Pelzl, Dobrovsky. Palacky en avait lui-même édité un certain nombre. Mais la Bohême ne possédait pas encore de recueil analogue

aux *Monumenta* de Pertz pour l'Allemagne ou à ceux de Bielowski pour la Pologne. Aujourd'hui, elle n'a plus rien à leur envier; les instrurctions de Palacky ont été fidèlement suivies. La collection à laquelle son nom reste attaché, est de tout point digne de cet illustre patronage; rien n'y manque : textes soigneusement établis, introductions critiques, notes, indications chronologiques, index très complet, bon papier, impression correcte et élégante. Nos lecteurs nous sauront certainement gré de leur signaler le contenu de ces cinq volumes. Ils renferment des matériaux non pas seulement pour l'étude de la Bohême, mais aussi pour celle des pays voisins (Allemagne, Autriche, Hongrie, Pologne, Russie, Péninsule balkanique). Les introductions et les traductions sont en langue tchèque. Je comprends très bien le patriotisme des éditeurs ; mais dans l'intérêt même de ce patriotisme, n'eût-il pas mieux valu éditer avec commentaires en latin les textes latins, et réserver le tchèque pour les textes en langue slave; les indigènes et les étrangers y eussent également trouvé leur compte. Cette belle collection ne devrait manquer dans aucune grande bibliothèque historique. Il est à craindre que la langue des préfaces, des commentaires et des index ne rebute plus d'un amateur et ce sera grand dommage, car la collection, je le répète, est vraiment excellente.

Le premier volume, rédigé par M. Emler assisté de MM. Novotny, Perwolf, Kollar, Zoubek, comprend dans le texte original (en grec, en slavon, en latin avec traduction schèque) les vies ou légendes des saints Cyrille et Méthode, de sainte Ludmila et de saint Vacslav, ou Venceslas, de saint Adalbert, de saint Prokope, de saint Hroznata, d'Ernest, archevêque de Prague, de Milic de Kromerize l'un des précurseurs de Jean Hus, de Jean de Jenstein, qui fut archevêque de Prague à la fin du XIVe siècle. Un seul de ces documents est en langue tchèque; c'est la légende rimée de Saint Procope, d'après un manuscrit du XIVe siècle. Ce volume est d'un intérêt tout particulier au point de vue de l'histoire ecclésiastique. Le second volume édité par MM. Emler et Tomek comprend la chronique latine de Cosmas (des origines à 1125) et celles de ses continuateurs, le chanoine du Vyssegrad, le moine de Sazava, des chroniques anonymes dues à des chanoines de Prague, des récits sur les règnes du roi Vacslav Ier (1230-1253) et Premysl Otokar (1253-1278), les chroniques des chanoines Vincent de Prague et de l'abbé Jarloch ; tous ces documents sont en langue latine ; la chronique de l'abbaye de Zdar est en vers hexamètres [1]. Le tome III comprend un document du plus haut intérêt : c'est la chronique rimée (en tchèque) dite de Dalimil.

1. On en jugera par l'extrait suivant :

Hinc rogo te lector non inspice simplicitatem
Metri, sed sensus attendas integritatem :
Quamvis sit stilus simplex et rudibus aptus
Sunt tamen hæc verba mea vera fide quoque digna.

Elle va jusqu'au commencement du XIV[e] siècle et est surtout remarquable par la haine dont l'auteur fait montre vis-à-vis des Allemands. Elle est accompagnée d'un certain nombre de fragments rimés dont l'un est relatif à la bataille de Crécy et relate les exploits des gentilshommes tchèques qui accompagnaient Jean l'Aveugle. Le texte tchèque est accompagné d'une traduction allemande du moyen âge. Viennent ensuite la biographie de l'empereur Charles IV écrite (en latin) par lui-même et la traduction contemporaine, tchèque et allemande, de ce curieux document. La traduction tchèque avait paru avant l'original latin en 1555; la traduction allemande était encore inédite. Cette autobiographie est suivie des oraisons funèbres de Charles IV, des chroniques latines du Tchèque Neplach et de l'Italien Jean Marignola (Cronica Bohemorum).

Le quatrième volume rédigé par M. Emler est occupé par la Chronique latine de Pierre Zitavsky dite chronique de Zbraslava, — elle va jusqu'en 1338, — la Chronique latine dite de François de Prague qui va jusqu'à 1353 et celle de Benes de Veitmil (1283-1384).

Le cinquième volume a paru tout récemment. M. Emler s'est assuré la collaboration de MM. Jan Gebauer et Jaroslav Goll. Il débute par la Chronique latine dite de Pribik Pulkava, chronique à laquelle Charles IV lui-même aurait collaboré. Elle débute à la création du monde et va jusqu'à l'année 1336. Elle compile et complète les chroniques antérieures. Elle fut traduite au XIV[e] siècle en tchèque et en allemand. M. Gebauer a revu le texte de la version tchèque. M. Jaroslav Goll a publié la chronique hussite de Vavrinec de Brezova, un poème en vers latins rimés sur la victoire de Domazlice (Taus); la Chronique dite de l'Université de Prague et celle de Bartosek de Drahonice qui comprend les années 1419 et 1420. Tont ces textes sont édités avec un soin méticuleux et il sera impossible désormais d'étudier l'histoire de Bohême sans recourir à cette précieuse collection. Malgré l'objection que nous formulions en commençant, elle a sa place marquée dans toute les bibliothèques historiques. Nous lui souhaitons une heureuse continuation et un prompt achèvement.

L. LEGER.

---

547. — **Les Origines de l'Imprimerie à Saint-Lô en Normandie**, par A. CLAUDIN, lauréat de l'Institut, 1894. In-8 de 37 pp. (Extrait du Bulletin du Bibliophile.)

M. Claudin continue avec une remarquable persévérance ses études sur l'histoire de l'imprimerie dans les villes de France. La ville de Saint-Lô, dont il s'occupe aujourd'hui, reçut la typographie en 1564, grâce au zèle d'un ministre réformé, Mathieu de La Faye. *Thomas Bouchard*, qui y établit les premières presses, s'associa, en 1565, *Jac-*

*ques le Bas*, puis il disparut. *Le Bas*, après avoir exercé seul en 1567, alla s'établir à Caen, où nous le suivons de 1569 à 1595. M. C. cite diverses impressions faites par lui dans cette dernière ville; en voici quelques autres.

1581. Locus Julii Caesaris de moribus et gestis Gallorum et Germanorum, in-4° de 8 ff.

Biblioth. de Caen, ms. in-4 n° 115 (exempl. annoté par Jean de Tourneroche).

1584. Joannis Ruxellii, eloquentiae et philosophiae professoris regii, de instauratione Academiae Cadomensis Oratio II. habita Cadomi die 19. Octobris, 1583. In-4° de 31 pp.

Biblioth. nat., Rés. p. Z. 194.

1588. Discours de l'entrée de monseigneur le Duc d'Espernon en la ville de Caen, le Samedi 14. May 1588; par Jacques de Cahaignes, Professeur du Roy en Médecine à l'Université de Caen. In-8° de 27 pp.

*Éloge des citoyens de la ville de Caen. Première centurie. Par Jacques de Cahaignes. Traduction d'un curieux* [*M. de Blagy*] (Caen, 1880, pet. in-4), p. 30.

1590. Discours veritable de la Victoire obtenue par le Roy en la bataille donnée près le bourg d'Ivry, le Mecredy xiiii, jour de Mars mil cinq cents quatre vingts dix. In-8° de 38 pp. et 1 f.

Biblioth. du château de Chantilly.

1590. Lettres du Roy à Monsieur de la Verune, lieutenant pour S. M. au bailliage de Caen, sur la victoire du 14. Mars 1590 contre les ligueurs et rebelles. In-4° de 3 ff. non chiffr. et 1 f. blanc.

Cat. Lignerolles, 1894, III, n° 2824.

1590. Prophetie de la ruine de la Ligue. Cantique ænigmatic et poëtique contre la conjuration faicte en ces derniers temps, tant contre l'Evangile que contre l'estat de France.... composé es feries de Noel 1586. E. D. M. E. S. D. T. M. D. S. E. D. E. D. [Estienne de Malescot....]. In-8° de 23 ff. non chiffr. et 1 f. blanc.

Ce volume ne porte aucun nom d'imprimeur; mais il est imprimé avec le même matériel que la *Morologie des Jésuites*, 1593.
Biblioth. de M. Gaiffe.

1592. Jac. Cahagnesii Cadomensis, medicinae Professoris regii, de popularis dyssenteriae natura, causis et curatione Praelectio. In-8 de 31 pp.

Biblioth. nat., Td.[111] 6.

1592. Stephani Anfraei Cardonnei... de causis dysenteriae hoc anno 1592 populariter grassantis Praelectio. In-8°.

Biblioth. nat., Td.[111], 5.

1595. Statuts et Ordonnances de la Prevosté de Caen. Avec les privileges aux bourgeois, manans et habitans de ladite ville. In-4°.

Il existe une copie de ce volume à la bibliothèque de Caen (ms. in-4 n° 232). Si la date est exacte, elle prouverait que Jacques le Bas mourut au commencement de 1595, puisque *Françoise Thomas*, sa veuve est citée dès le 21 février de cette année (voy. Cahaignes, *Éloges*, éd. de 1880, p. 250).

*Les Lauriers du roy*, dont M. Claudin décrit une édition de Caen, 1590, sont l'œuvre de François de Clarvy. Le nom de l'auteur est indiqué par une note manuscrite sur l'exemplaire de l'édition originale de Tours, que possède la Bibliothèque nationale (Lb[35], 222).

Pour en revenir à Saint-Lô, il y avait dans cette ville en 1595 un imprimeur appelé *Pierre Quesnot*, dont on ne connaît aucune production.

Soixante ans plus tard, on trouve à Saint-Lô *Jean Pien* (vers 1656-1670), puis sa veuve. Un nommé *Le Baron*, qui exerçait en 1739, vit son officine supprimée. Pendant la Révolution deux nouveaux ateliers se fondèrent : celui de *P. F. Gomont* et celui de *J. Marais*.

Ces quelques noms résument toute l'histoire typographique de Saint-Lô. On comprend dès lors combien sont rares les livres imprimés dans cette ville.

Émile Picot,

---

548. — E. Hancke. **Bodin**. Eine Studie über den Begriff der Souverainetæt. Breslau, Kœbner, 1894. In-8 de 90 p.

Cette étude sur Bodin et le concept de souveraineté fait partie de la collection de *Recherches sur l'histoire juridique et constitutionnelle de l'Allemagne*, que dirige le Dr Otto Gierke : c'est dire que M. Hancke s'est surtout appliqué à rechercher l'influence exercée par la *République* du publiciste français sur les théories constitutionnelles des Allemands. Il n'en a pas moins fourni une importante contribution à l'histoire des idées politiques en France.

La première partie (p. 1-46) est une analyse théorique du concept de souveraineté et des rapports du droit de l'État : 1° avec le droit des gens, — 2° avec les autres États qui peuvent former avec lui une même fédération, — 3° avec les groupes sociaux qu'il renferme. Sur ces trois points, Bodin ne fait que mettre en axiomes la réalité qu'il avait sous les yeux [1], il est le théoricien de la France centralisée et monarchique. Aussi les publicistes allemands ne peuvent accepter sa doctrine, en vertu de laquelle il n'y aurait eu de « souveraineté » nulle part dans le Saint-Empire. Ils multiplient, tout en l'imitant, les réfutations totales ou

1. Il publie son livre en 1576, mais il considère la crise des guerres civiles comme un accident passager.

partielles : Paurmeister en 1608, Arnisaeus et Bornitius en 1610, Reinkingk en 1619, Besold et enfin Althusius et Grotius en 1625, sans parler de la *Dissertatio antibodiniana* de Zabel.

M. H. veut voir une différence entre la façon dont Bodin définit la souveraineté dans ses éditions françaises et dans ses éditions latines, lesquelles sont plus complètes et probablement plus fidèles. J'avoue ne pas sentir cette nuance. Il est vrai que si l'on compare ces deux formules : « puissance absolue et perpétuelle d'une république, *summa in cives ac subditos legibusque soluta potestas* », on peut remarquer que la seconde définition n'enferme aucun élément de durée; mais cette différence est purement formelle, car voici comment Bodin développe lui-même sa définition dans les deux textes :

| | |
|---|---|
| Or la souveraineté n'est limitée ni en puissance, ni en charge, ni à certain temps. | *Majestas vero nec a majore potestate nec legibus ullis nec* tempore *definitur.* |

Ici les deux formules se traduisent aussi exactement qu'il est possible. Les Allemands préfèrent naturellement des définitions plus larges et plus vagues, si vagues qu'elles aboutissent à de véritables tautologies : « *Reipublicae in personas ac res* ditionis suæ *potestas.* » L'un d'eux se décide à dire (ce qui est peut-être bien près de la vérité) que ce concept est indéfinissable. Althusius n'y voit qu'une idée purement relative : « *Dicitur præeminens*, *prima*, *atque summa*, *non quod lege sit soluta*, *sed respectu potestatis subordinatae particularis.* »

De l'analyse délicate à laquelle M. H. s'est livré sur les traces de Bodin, je ne sais si le concept de souveraineté ressort avec plus de clarté. Est souverain, dit Bodin, le prince, le corps, ou le peuple qui « *post Deum immortalem subditus sit nemini* » : c'est un corollaire de *nec a majore potestate.* Mais, dans son livre, il en vient à se demander si le prince lié à un autre par des obligations de clientèle reste souverain, et il conclut par l'affirmative : « *Ego vero... sentio majestatem retinere suam* », ce qui détruit sa définition même. Il dit que la souveraineté n'est pas limitée *en charge*, mais Besold remarquait déjà que cet élément de la définition était superflu, il est déjà renfermé dans le mot *summa.* A moins que Bodin ne veuille dire qu'un pouvoir absolu, concédé même à vie, mais à titre de délégation (comme était, par exemple, celui des Césars romains), n'est pas la souveraineté.

H. Baudrillart, dans un livre dont M. Hancke, tout en le louant, n'a peut-être pas fait assez largement usage, a fort bien montré que le concept de Bodin impliquait une double contradiction : 1° si la souveraineté actuelle du prince est inaliénable, comment a-t-elle pu dériver de la souveraineté primitive du peuple, laquelle était aussi inaliénable, sans quoi elle n'aurait pas été souveraineté et n'aurait pu engendrer celle du prince ? — 2° Si la souveraineté est, comme le veut Bodin, limitée à la fois par les lois morales et divines et par le droit des sujets à conserver leur propriété et à consentir l'impôt, ou bien la puissance

absolue du souverain devient illusoire, ou bien, s'il est lui-même seul juge et interprète de la loi morale et des infractions qu'il y peut commettre, ce sont les droits des sujets qui ne sont plus que chimère.

On aperçoit nettement contre quelles difficultés se débat Bodin, lorsqu'il arrive à la question de la tyrannie. Magistrat libéral et éclairé, il déclare (III, 5, 9) que « celui-là perd le nom et la dignité de prince, qui s'écartant de la raison renverse les lois divines ». Mais, sentant tout le danger qu'il y avait à inscrire dans une théorie politique le droit d'insurrection [1], il a dit plus haut (II, 5, 9) qu'il n'était permis « *nec singulis civibus nec universis* » de s'attaquer même au pire des princes. La révolte ne reste légitime que si le tyran est en même temps un usurpateur. Au fond c'est déjà *la Politique tirée de l'Écriture sainte*, mais conçue d'une façon timide encore. — Ajoutons que la vie de Bodin dément ces théories, puisqu'à deux reprises il a combattu Henri III, d'abord dans le camp du duc d'Anjou, ensuite dans les rangs de la Ligue.

De même, lorsqu'il fait du droit de légiférer l'attribut essentiel de la souveraineté, il écrit : « *universis ac singulis civibus leges dare, a civibus accipere nunquam* ». Cette définition aurait besoin d'être rectifiée, ou tout au moins complétée, pour pouvoir s'appliquer aux États chez lesquels la souveraineté réside dans la nation. De plus, si on la prenait à la lettre, ce n'est pas simplement du saint-Empire qu'il faudrait dire qu'il n'y a pas de souveraineté, mais de tous les États sans exception, à part le despotisme absolu ou une démocratie pure et directe : si tant est que de tels *monstres* puissent exister dans la réalité concrète. Bodin est absolument étranger à l'idée de délégation (il croit qu'en Allemagne le souverain c'est la Diète), et il nie que la souveraineté puisse être partagée : c'est nier par avance tout le développement constitutionnel des temps modernes. M. H. aurait dû nous montrer que la souveraineté est une de ces notions qui paraissent intelligibles, mais que l'analyse résout en contradictions [2]; Retz disait déjà que le droit des peuples et celui des rois ne s'accordent jamais mieux que dans le silence.

M. H. établit fortement le principal mérite de Bodin qui est d'avoir dégagé le concept de souveraineté de l'idée de *forme de gouvernement*. Dans une seconde section (p. 47-83) il étudie les droits du souverain, et, dans un appendice, ses rapports avec l'Église. — C'est un travail intéressant et instructif, surtout grâce à la comparaison perpétuellement instituée entre Bodin et ses adversaires germaniques : on voit là très bien que les idées politiques des publicistes ne sont le plus souvent, en dépit de l'apparence toute objective qu'ils s'efforcent de leur donner, rien autre chose que leurs préférences personnelles projetées par eux dans l'abstrait.

H. HAUSER.

---

1. Voy. à ce sujet Weil, *Idées politiques pendant les guerres de Relig*. Paris 1892.
2. Voy. *Rev. hist*, sept.-oct. 1894, p. 157.

549. — Ernest Dupuy. **Bernard Palissy.** L'homme, l'artiste, le savant, l'écrivain. Paris, Lecène, Oudin et Cie. 1894. In-12 de 334 pages.

I

Voici un excellent livre et qui, par ce temps de biographies vides et hâtives, mérite de faire événement. Quatre hommes étaient nécessaires pour mener à bien telle besogne : un historien pour fixer avec toute la critique désirable les principaux points de la vie de Palissy, un artiste pour apprécier son œuvre de céramiste, un savant pour exposer ses doctrines scientifiques, et un philologue pour juger de sa langue et de son style. Ces quatre hommes se sont trouvés en M. Dupuy et, si attentifs, si compétents, qu'il semble difficile de se poser à l'égard de Palissy une seule question à laquelle ils n'aient pertinemment répondu.

S'il était même un reproche à adresser à l'auteur, ce serait d'en vouloir souvent beaucoup trop dire. A-t-il le droit d'affirmer avec tant d'insistance que Palissy s'est mêlé de prédication protestante (p. 28)? c'est une conjecture qui, il est vrai, peut avoir sa vraisemblance, mais fondée sur des preuves vraiment trop insuffisantes pour qu'il ait le droit de l'ériger en fait. Est-il possible d'admettre avec lui que Palissy, avant de se vouer à la céramique, n'avait exercé que la modeste profession de marchand et de réparateur de vitraux (p. 7), lorsque l'on songe à la longue pratique des arts plastiques que dénonce la perfection du modelé et du coloris de ses rustiques figulines ? En tous cas, ce sont là de bien infimes vétilles.

Une seule réserve grave nous semble nécessaire à propos de quelques considérations qu'il émet sur le style de Palissy. « La langue de Palissy, écrit il (p. 240), nous révèle une habitude qui mérite d'être remarquée. Cette habitude consiste à unir le mot populaire et le mot savant comme pour les éclairer l'un par l'autre. On en peut juger par le tableau suivant qui, nous l'espérons, parlera aux yeux des lecteurs. » Suit une liste de soixante-quatre accouplements de deux substantifs, deux adjectifs ou deux verbes à peu près synonymes. Et M. D. conclut : « On peut dire que presque toujours ce redoublement de l'expression a pour effet, sinon pour objet, de mettre en regard, comme dans une sorte de lexique, deux doublets, ou deux synonymes, ou deux mots de sens très prochains, mais l'un de formation savante, l'autre de forme populaire. » Il y a ici, pensons-nous, deux erreurs. D'abord, ces accouplements de deux synonymes ne sont pas chez Palissy une particularité caractéristique : on les retrouve tout aussi bien dans n'importe quelle page de Rabelais, de Montaigne, d'Amyot et même chez tous leurs devanciers du moyen âge. En second lieu, il est absolument certain que Palissy n'a jamais eu l'idée d'accoupler ainsi, pour les éclairer l'une par l'autre, une expression populaire à une expression savante, car tous ces accouplements, dont M. D. nous donne la liste, étaient des expressions toutes faites, usitées depuis fort longtemps, et dont pas une peut-être n'est de l'invention de

cet écrivatin : « gaster et dissiper » est dans Rabelais (*Gargantua*, c. xxvi), « fins et conclusions » dans Froissard (*Chron.*, liv. II, 126), « pur et monde » dans la *Passion* de Gréban (v. 5081), « utile et profitable » dans la primitive version française du *Livre des rois* (p. 113),.. ainsi des autres. Il y a là, sans aucun doute, deux pages à supprimer.

Peut-être encore, lorsque M. D. mentionne les différentes opinions émises par les céramistes sur la nature de la coupe blanche qui révéla à Palissy sa vocation, pourrait-on regretter l'omission de celle de Burty, d'après laquelle cette coupe serait une porcelaine de Chine, car cette hypothèse n'est assurément pas la moins séduisante, lorsque l'on se demande pourquoi Palissy se serait donné tant de mal à chercher le secret d'un produit dont tout le monde aurait pu s'approvisionner s'il avait été déjà couramment fabriqué en Allemagne ou en Italie. Peut-être aussi, lorsqu'il recherche l'origine de la décoration des rustiques figulines, aimerait-on à le voir un instant s'arrêter devant quelque porche de cathédrale gothique ou examiner les marges du *Livre d'heures* d'Anne de Bretagne, pour étudier le rôle de la faune et de la flore dans le vieil art français. Mais, comme l'auteur pouvait fort bien être d'un avis différent du nôtre sur ces questions, nous ne saurions lui reprocher de ne pas les avoir abordées.

« La Postérité, écrit, M. D. en terminant, a beau aimer Montaigne. savourer Ronsard, rester émerveillée de Rabelais, elle accorde à Palissy quelque chose de plus ; elle rend un culte instinctif à sa mémoire. C'est qu'ailleurs elle trouve à honorer avant tout les dons de l'esprit, ici elle peut contempler avec émotion le spectacle d'une grande âme » (p. 266), C'est cela, mais il y a plus encore. Si la France garde pour Palissy ce culte instinctif, c'est qu'elle sent en lui, plus intégralement qu'en tout autre, l'un des siens. Cet homme qui, seul en son siècle, se montre à la fois grand écrivain sans savoir le latin ni le grec, grand artiste sans avoir mis le pied en Italie, et grand savant sans s'être jamais assis sur les bancs d'aucune université, est à tout prendre un pur Français du moyen âge attardé en pleine Renaissance et conservant inaltérée au milieu des mille influences venues subitement de tous les points de la frontière et de tous les âges du passé, sa robuste âme française. M. Dupuy ne dit pas expréssement cela, il est vrai, mais tout son livre le crie et nulle étude encore ne l'avait si bien établi.

Raoul Rosières.

II

Je suivrai M. E. Dupuy dans les quatre parties de son livre indiquées par le sous-titre que l'on vient de lire et j'examinerai tour à tour ce qu'il dit de la biographie de son héros, de ses travaux d'art, de ses travaux scientifiques, enfin de sa langue et de son style.

M. D. constate tout d'abord que si les biographies de Palissy sont

nombreuses, elles ont presque toutes le tort d'être trop complètes, car « les faits qu'elles contiennent sont parfois des moins établis, et d'importantes assertions ne tiennent pas devant l'effort de la critique ». Se moquant de la plupart des biographes qui indiquent sans hésiter le lieu et la date de la naissance de Palissy, le judicieux auteur rappelle qu'aucun document ne nous a révélé cette date, que trois témoignages historiques nous permettent seulement de la discuter, empruntés tous les trois à des contemporains, Agrippa d'Aubigné, La Croix du Maine et Pierre de l'Estoile, et qu'il faut se contenter d'adopter une moyenne, un à peu près, et de dire que Palissy naquit vers 1510. Quant au lieu de la naissance, nous ne possédons aucune donnée sérieuse. Sur ce point, dit M. D. avec une douce malice (p. 4), « les biographes se sont contentés longtemps et à peu de frais », et il s'amuse aux dépens de ces naïfs biographes, dupes d'inductions trop hasardées, qui font naître l'illustre potier à la Capelle-Biron, uniquement parce qu'il existait là une maison qu'on appelait la tuilerie de Palissy [1]. « On devrait à ce compte », dit spirituellement M. Dupuy, « placer le berceau de Palissy partout où son nom a laissé quelque trace. L'artisan Saintongeois aurait les sept patries d'Homère. » Quel nom substituer à La Capelle-Biron ? ajoute le nouveau biographe. Et il répond carrément : « aucun, dans l'état actuel de la science. Il est fâcheux de n'avoir rien à dire; mais il serait plus fâcheux de redire une erreur. » Il est tristement obligé d'avouer (p. 5) que « la même obscurité, qui nous dérobe les origines de Palissy, nous cache la plupart des circonstances qui ont amené ou entouré sa mort. » Complètement d'accord jusqu'à ce moment avec M. Dupuy, j'ai le regret de me séparer de lui (p. 7) quand il accepte comme authentique le récit de d'Aubigné rapportant « un entretien des plus dramatiques entre le vieux religionnaire et le roi de France Henri III », qui se serait donné la peine de venir tout exprès à la Bastille pour le presser d'abjurer. Le meilleur des devanciers de M. Dupuy, M. Louis Audiat a très bien montré l'invraisemblance extrême du récit de d'Aubigné. Je puis moins que personne donner tort au scepticisme de M. Audiat, moi qui ai eu l'occasion de prouver, au sujet du vicomte d'Orthe, combien l'auteur de l'*Histoire universelle* se préoccupait de l'effet à produire et combien il préférait, en certains cas, le clinquant de la fantaisie à l'or pur de la vérité. Malgré l'habile et chaleureuse discussion de M. Dupuy, je reste persuadé que la visite *in extremis* du roi Henri III, que la tirade héroïque du captif, sont choses absolument romanesques, que l'imagination du conteur a tout créé, que l'improvisation oratoire mise dans la bouche de *Maitre Bernard* n'est qu'un exercice de rhétorique, l'amplification de cette phrase de Sénèque :

---

1. Encore ce nom n'était-il pas très ancien et je suppose qu'il a été donné à la tuilerie bien plus tôt par des *amateurs* que par le cadastre!

*Qui mori scit cogi nescit*[1]. Je me rapproche tout à fait de M. D. quand il combat (p. 9-10) l'origine saintongeoise de Palissy, opinion insinuée par le paradoxal Benjamin Fillon, affirmée par le téméraire Philippe Burty[2], et qui ne tient pas debout, et quand il établit (p. 11-13) que l'origine agenaise est incontestable, appuyée le plus solidement du monde sur cette formelle assertion de Lacroix du Maine : « Bernard Palissy, natif du diocèse d'Agen ». Il faut donc regarder comme définitive la sentence ainsi rendue par M. D au sujet des droits respectifs de l'Agenais et de la Saintonge (p. 14) : « S'il est impossible d'enlever à la terre agenaise l'honneur d'avoir donné naissance à Palissy, il faut laisser à la Saintonge la gloire d'avoir adopté l'artisan, d'avoir développé son caractère, d'avoir éveillé son génie. C'est la Saintonge qui a fait de Palissy un réformé, et l'accent saintongeois donne à certains de ses écrits cette saveur sauvage que le cru, pénétré des sels de la mer, fait passer dans le vin des sables. »

Un des chapitres les plus intéressants, les plus nouveaux de tout l'ouvrage, est celui que l'auteur consacre aux voyages de Palissy (p. 47-59). Notons d'abord une rectification importante. On a jusqu'à présent désigné par erreur comme la *période des voyages* la période de dix ans environ (1530 à 1540) où Palissy fut ouvrier, *m'occupant*, comme il s'exprime (*Art de terre*, II, 208) *à mon art de peinture et de vitrerie*. J'emprunte à l'auteur lui-même ses précises indications récapitulatives (p. 58-59) : « Pour résumer cette longue discussion sur les voyages de Palissy, ils se divisent en deux groupes appartenant à deux périodes très distinctes de la biographie. La première période est celle où Palissy réside habituellement à Saintes. Elle va de 1543 et 1563 et comprend le séjour à Tarbes, les voyages à travers les pays d'Armagnac, Béarn et Bigorre, les excursions en Aunis, en Saintonge, en Vendée, en Poitou, en Touraine, la fuite à la Rochelle. La seconde période, qui est celle où Palissy a son domicile ordinaire à Paris, s'étend de 1565 à 1575 et comprend

1. Voici, pour n'y plus revenir, quelques menues observations : On n'indique point (p. 99, note 1) les sources où l'on a puisé ce qui regarde la tradition recueillie par Peiresc et qui attribuait à Palissy, quelques années après sa mort, bien d'autres travaux que les siens ; on écrit *(passim) Reid* le nom de M. Charles *Read ;* on donne au nom de l'évêque de Valence (p. 191) une forme qui n'est pas justifiée par sa signature, *Montluc* pour *Monluc*. On voit qu'il ne s'agit que de misères en tout ceci,

2. J'adressai mes objections sur ce point à feu Burty dans l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* et il y répondit de fort mauvaise humeur. *Tu te fâches, donc tu as tort.* C'est dans le même recueil que j'ai réclamé, à l'occasion de l'inauguration de la statue de Palissy à Villeneuve-sur-Lot, contre les déclarations officielles qui faisaient revivre, à l'égard de la tuilerie natale, près de la Capelle-Biron, les inacceptables légendes propagées par Boudon de Saint-Amans et par Chaudruc de Crazannes qui ont été aussi crédules pour le berceau entouré de briques que l'ont été Lenoir et du Sommerard pour les verrières d'Ecouen représentant soit le connétable Anne de Montmorency et sa famille, soit l'histoire délicieuse de Psyché, verrières auxquelles Palissy n'a pas touché.

les explorations scientifiques en Brie, Valois, Champagne, Picardie, et le séjour plus prolongé au pays des Ardennes. »

Il y aurait à reproduire un autre remarquable résumé (p. 62) de la vie entière de Palissy, où M. D. glorifie avec éloquence le « travail prodigieux » de son héros et, en même temps, « le labeur héroïque » des grands hommes de la Renaissance, mais il y a tant d'autres beaux passages dans le livre, que si l'on voulait tous les citer, il faudrait trop citer.

On les trouve surtout ces beaux passages dans la seconde partie : l'*Artiste*. Le récit des essais de l'inventeur des rustiques figulines est particulièrement émouvant (p. 80 et suiv.). M. D. s'inspire très heureusement, après Lamartine, qu'il oublie, de « cette merveilleuse page » de l'*Art de terre*, à propos de laquelle il dit (p. 84) que « jamais poète n'a trouvé des accents plus émus ». Il rivalise encore avec l'auteur des *Entretiens* dans la description des chefs-d'œuvre de Palissy (p. 89-90 et p. 110-123). Pour toute cette partie de son travail, le nouveau biographe n'a pas manqué de s'aider des communications de spécialistes tels que M. Barbet de Jouy, l'ancien administrateur des Musées du Louvre, auquel le volume est dédié, et M. Eugène Muntz, directeur des archives et de la bibliothèque de l'Ecole des Beaux Arts, de même que, pour mieux apprécier les doctrines scientifiques de Palissy, il a eu recours aux lumières de M. Munier-Chalmas, professeur de géologie à la Sorbonne.

Les pages sur le savant qu'il y eut en Bernard Palissy, ce savant que « le plus grand des naturalistes modernes », Cuvier, a proclamé le fondateur de la géologie, dont Chevreul, Dumas et autres éminents académiciens ont admiré les précieuses observations, sont fort curieuses. On y distinguera ce qui regarde « les livres qu'a lus Palissy », livres qui furent la *Bible* (traduction d'Olivetan), le *Psautier* de Clément Marot, le *Roman de la Rose,* divers traités d'alchimie, notamment celui de maistre D. Zeccaire, gentilhomme et philosophe guiennois [1], quelques auteurs anciens, Pline, entre autres, l'*Etymologicon* d'Isidore, évêque de Séville, la version du *Lapidaire* par Jean de Mandeville, la *Cosmographie* de Belleforest, les naturalistes Belon et Rondelet, le livre sur le *Sel* du docteur Jean de Marcoville, *Les livres de Hiérosme Cardanus, médecin milannois* (1556), l'*Architecture de Marc Vitruve*, traduite par Jean Martin (1547), les œuvres de l'architecte bolonais Sébastien Serlio, les œuvres de Jacques du Cerceau, le *Songe de Polyphile* par Colonna, traduction de Jean Martin (1550), peut-être aussi les œuvres de Philibert de l'Orme, de Jean Bullant, les *Oraisons Sainctes,* dont le pasteur Hamelin paraît à la fois l'éditeur et l'auteur (1553), etc. M. D. craint (p. 181) que « les longueurs » de ce catalogue aient pu

1. Le nom est écrit *Zecaires* dans le manuscrit autographe conservé à la Bibliothèque nationale (fonds français 1089).

impatienter quelquefois ses lecteurs. J'ai trop bonne opinion d'eux pour ne pas croire qu'au contraire ils ont été ravis de tout l'agrément que l'auteur a sû mettre dans cette énumération descriptive dont l'exactitude minutieuse est digne d'un bibliographe consommé.

Les lecteurs apprécieront aussi beaucoup ce qui regarde (p. 182 et suivantes) les amis de Palissy, ses protecteurs, ses confrères en curiosité, les collectionneurs avec lesquels il fut en relation, Pierre Guoy, l'avocat Babaud, le médecin Pierre l'Amoureux (à Saintes), le bourgeois l'Hermitte, Jacques Imbert, sieur de Boislambert, le poète François Baudoin, sieur de l'Ouaille, un autre poète « aux effusions lyriques », le pasteur Pierre Sanxay (à la Rochelle), Michel Tiraqueau [1], l'avocat Jean Imbert, le médecin Sébastien Collin (à Fontenay-le-Comte), le lapidaire Pierre Seguin, le docteur Siffly, médecin du duc de Montpensier, M. de Troisrieux, maistre Francis Choisnyn, médecin de la reine Marguerite, le chirurgien collectionneur Rasse des Nœuds, le grand bibliophile Henry de Mesmes, seigneur de Roissy et de Malassise (à Paris [2]). Signalons le piquant intérêt du chapitre sur Palissy professeur et sur son auditoire reconstitué avec des prodiges de sagacité (p. 204-224) et la haute importance du chapitre sur les *théories scientifiques de Palissy*, et on admirera, avec l'excellent critique, « la netteté de ces définitions qui a de quoi nous surprendre », encore davantage la hardiesse heureuse « de certaines interprétations de phénomènes observés », notamment en ce qui concerne « le travail mystérieux de la fossilisation des coquillages », « l'origine et l'usage des grés servant à faire des pierres à meules, l'action mécanique des meules dans l'usure », et, par dessus tout, l'idée que les espèces ont vécu à l'endroit même où se trouvent les fossiles. La découverte de cette vérité suffirait, déclare M. D. (p. 210), à sa gloire de géologue. Étudié de près, ajoute-t-il (p. 224), l'auteur des *Discours admirables* nous apparaît bien tel que son contemporain, La Croix du Maine, l'a défini : « homme d'un esprit merveilleusement prompt et aigu. »

Autant M. D. a vanté la *pénétration* du savant, autant il vante le talent de l'écrivain. La quatrième et dernière partie du livre sur Palissy s'ouvre par ce rapprochement : « Novateur en matière de foi, en matière d'art, en matière de science, peut-être allons-nous le trouver encore, en matière de langue et de style, indépendant et créateur. »

---

1. C'était le fils et successeur du lieutenant du sénéchal de Poitou au siège royal de Fontenay, du jurisconsulte immortalisé par l'éloge qu'a fait Rabelais de ce *bon, sage, tant humain, tant débonnaire Tiraqueau*. C'est un double insigne honneur pour la famille Tiraqueau que d'avoir fourni, en la personne d'André, un bienfaiteur à Rabelais, et en la personne de Michel, un bienfaiteur à Palissy, deux des plus grands hommes du XVI[e] siècle.

2. M. D. s'étend beaucoup sur *Monsieur de Roissi*, (p. 193-200). Nul ne s'en plaindra, car l'homme est très sympathique et a été dignement loué par le biographe de Palissy.

Après avoir présenté d'ingénieuses considérations sur la langue de son héros [1], M. D. parle très pittoresquement de sa pittoresque manière d'écrire (p. 245) : « Le style de Palissy donne assez bien l'idée d'une plante sauvage, mais vivace, qui plonge de toutes ses racines dans la vieille terre gauloise : elle s'y nourrit de bon sens, de franchise gaie et virile. Les proverbes traversent la prose de la *Recepte véritable*, et y répandent la saveur, la force vivifiante de leur sel. » Il y a un éloge particulier pour les ressources de style que Palissy doit, sans aucun doute, à la pratique des métiers, à son expérience d'imagier, de verrier, de potier, d'ouvrier du feu, pour ses métaphores « forgées sur l'enclume ou découpées sur l'établi ». Il signale avec complaisance (p. 246) dans la prose de Palissy « un pétillement d'images familières, brusques, que produit, sans y faire effort, un esprit toujours éveillé, toujours prompt ». Des citations bien choisies achèvent de montrer tout ce qu'il y a eu dans l'original écrivain « de sève populaire et de vigueur native ». Les plus remarquables pages de cette fin du volume sont celles qui roulent sur le sentiment de la nature dans Palissy (p. 253-258). C'est par de courts extraits de ces pages que je couronnerai un article où, si je n'ai pas tout dit, j'en aurai du moins dit assez, je me plaîs à l'espérer, pour donner grande envie de lire une des plus belles études biographiques de notre temps : « Vivant, vigoureux, coloré le plus souvent et sur la plupart des sujets, clair, rigoureux et expressif, quand il s'applique aux matières de science, le style de Palissy s'élève très haut et pénètre très loin, dès qu'il aborde l'étude de la nature et la peinture de ses plus apparentes ou de ses plus intimes beautés. On peut dire de Palissy qu'il a passé la plus grande partie sa vie à contempler la nature, et le reste à fixer, par toute sorte de moyens, le souvenir de ses contemplations. C'est là, comme on l'a vu, le livre où le savant s'abîme... Chez Palissy, le sentiment de la nature, si profond, si passionné qu'aucun écrivain, aucun poète peut-être, n'en saurait donner une expression plus forte et plus émue, part de plus loin. Il est la voix tendre, troublée et péné-

---

1. A propos du vocabulaire de Palissy, M. D. dit (p. 228-229) : « Quand on a fait, dans sa *Recepte véritable* et dans les *Discours admirables*, le relevé des termes qui pourraient arrêter un lecteur d'aujourd'hui, non familiarisé avec l'ancienne langue, on arrive à une somme totale d'un peu plus de quatre cents mots. Sur ces quatre cents mots, trois cents environ se retrouveraient dans des textes du XIII$^{e}$ du XIV$^{e}$ ou du XV$^{e}$ siècle ; les dictionnaires de Littré, de Lacurne [*sic* pour *la Curne*. Le nom d'un autre éminent lexicographe, *Du Cange* est de même trop souvent imprimé en un seul mot] et de Godefroy suffisent au lecteur désireux de s'en assurer. Il reste donc un peu moins de deux cents vocables particuliers à Palissy, c'est-à-dire une cinquantaine de formes rares ou de dérivation incorrectes, et une soixantaine de provincialismes, qui, pour une partie seulement, appartiennent en propre au dialecte saintongeois. » J'appelle l'attention des philologues sur les observations groupées sous le titre de : *Le vocabulaire, la Syntaxe, l'élément populaire,* et sur la liste complète des *mots de la langue de Palissy qui appellent une explication ou peuvent donner lieu à des remarques* (à l'*Appendice*, p. 269-328).

trante, s'il en fût, d'une âme véritablement rustique. Quels cris douloureux que ceux-ci : *ils ne font qu'avorter la terre et meurtrir les arbres... je m'esmerveille que le bois ne crie d'estre aussi vilainement meurtri.* Est-ce un écrivain qui parle ainsi, ou n'est-ce pas plutôt une sorte de Sylvain sauvage, effaré, tout aussi frissonnant que le feuillage à l'abri duquel il entend les coups lointains du bûcheron ? Pour Palissy, dans les champs et dans les bois, tout a le tressaillement de la vie... Quelle vie et quelle ardeur de passion dans ce drame de la forêt tendant silencieusement ses bras vers la lumière !... Les plaintes renommées d'un Ronsard sur la dévastation de la vieille forêt de Gastine pénètrent moins que ces accents de prosateur. Oserai-je dire qu'ils nuisent presque au souvenir des tendresses Virgiliennes ? »

T. de L.

---

550. — Crouslé (L.). **Fénélon et Bossuet : Études morales et littéraires.** Tome I. Paris, Champion, 1 vol. in-8 de xix-573 p. 1894.

Quand ce livre ne se recommanderait pas par le nom de son auteur, il se recommanderait par le sujet. Quoi de plus attrayant, sinon de plus sympathique, qu'un personnage qui fut à la fois un lettré nourri de la pure tradition classique, un dilettante curieux, un homme du monde possédé du désir de plaire, un grand seigneur rêvant du souverain pouvoir, un esprit également plein de bon sens et de chimères, de malice et de piété, un archevêque qui avait quelques-unes des vertus d'un saint et quelques-uns des défauts d'un courtisan ? Et ce personnage souple, fuyant, qui séduit et qui inquiète, le caprice de la nature l'a fait naître dans un siècle où l'ambition suprême était de voir clair dans son âme pour l'épurer ; et ce caprice l'a placé dans une profession où tout manque de loyauté ou d'abnégation choque, non seulement comme une faiblesse, mais comme une prévarication.

Le grand mérite de l'ouvrage que nous annonçons n'est pas uniquement dans la vaste science de l'auteur qui connaît tous les factums théologiques du temps comme toutes les monographies de notre époque. Il est plus encore dans l'équité avec laquelle il apprécie le caractère et les actes de Fénelon. Rien de plus facile en apparence que d'être équitable

---

1. Ac, dum prima novis adolescit frondibus ætas,
Parcendum teneris, etc.

Pour un inspecteur d'Académie, cette préférence est d'un courage bien méritoire. Certains implacables universitaires ne verront-ils pas là quelque chose comme un blasphème ? *Oserai-je dire*, reprenant la tournure de la phrase que je viens de citer, et *si parva licet componere magnis*, que j'ai fort scandalisé, en mai dernier, plus d'un trop susceptible professeur, en mettant le *cygne de Maillane* tout auprès, sinon au-dessus, du *cygne de Mantoue* (*Deux allocutions au sujet de Peiresc*, Aix-en-Provence, 1894, p. 13) ?

en critique littéraire; en réalité, il y faut beaucoup de finesse et de désintéressement, sans quoi on donne par aveuglement ou par calcul dans les préjugés de ses contemporains. Or, l'heure n'est pas favorable à Fénelon. Il y a encore, dans le grand public, des personnes qui professent à son égard l'admiration candide ou affectée de la génération de Rousseau; mais il est manifeste que la plupart des critiques qui comptent ne cachent pas leur aversion pour tout ce que le XVIII<sup>e</sup> siècle a aimé. Il faut prendre garde à cette disposition qui, dans son excès, pourrait bien être un fâcheux symptôme. En croyant nous assagir, ne retombons pas dans nos anciens péchés! Nous avons goûté de la licence, ne nous dégoûtons pas de la liberté! Avec tout son génie et toute sa franchise, Bossuet n'en demeure pas moins l'apologiste le plus qualifié du pouvoir absolu et de l'intolérance. Nos pères ont eu tort de croire à la tolérance, au libéralisme de Fénelon, mais il n'en est pas moins vrai qu'il a réclamé pour lui et exercé les droits qu'il eût refusés aux autres, et c'est déjà d'un bon exemple.

M. Crouslé lui en a tenu compte. Il applique sa pénétration à démêler la piété réelle de Fénelon comme à dévoiler ses artifices. Par exemple, il fait remarquer qu'il se mêle un peu de plaisanterie gasconne dans la fameuse lettre où il soupire après les périls du missionnaire, mais il rend justice à la sincérité des effusions qui terminent le morceau. Il réprouve l'étalage de soumission par lequel il prélude à sa lutte acharnée contre Bossuet, mais il reconnaît que les mystiques canonisés par l'Église et Bossuet lui-même dans ses lettres de direction avaient énoncé des pensées qui ressemblaient fort à celles qu'on allait condamner dans les *Maximes des Saints*. Il critique judicieusement quelques maladresses de sa pédagogie (p. 227), mais il avertit qu'on a tort de voir dans la partie narrative de Télémaque un pur centon de l'antiquité et qu'il y a là beaucoup plus d'invention qu'on ne le croit; nous voudrions pouvoir citer tout le passage où il apprécie le style du roman de Fénelon (p. 267).

L'abondance des documents qu'il a consultés lui permet de traiter la biographie avec le détail le plus piquant. Nous signalerons : 1° le récit de la mission en Aunis et en Saintonge (M. Crouslé, qui ne veut pas, et avec raison, qu'on fasse porter à Fénelon la responsabilité d'actes dont il a pu n'être que le témoin, marque franchement sa part dans la persécution : il le montre conseillant aux ministres de déplacer, de surveiller comme des ôtages, d'envoyer au Canada les plus accrédités des protestants opiniâtres, de faire imprimer en Hollande sous des noms protestants des libelles contre les pasteurs réfugiés (p. 108).); 2° la biographie de M<sup>me</sup> Guyon et le récit des conférences d'Issy. Grave et sobre dans une matière que des critiques légers auraient égayée sans peine, il en dit assez pour peindre la folle dont Fénelon, après le P. la Combe, allait s'engouer; il ne méconnaît d'ailleurs ni le talent de cette singulière inspirée ni la portion de vérité que renferment ses plaintes sur les pro-

cédés de Bossuet à son endroit. D'autre part, il établit nettement l'impartialité des commissaires d'Issy qui ne voulaient ni flétrir sa réputation ni atteindre son illustre disciple ; il avoue que Mme de Maintenon leur avait communiqué secrètement les lettres qu'elle avait reçues de Fénelon et apprécie comme il convient cet abus de confiance ; mais il prouve par l'octroi de la grasse abbaye de Saint-Valery, par celui de l'archevêché de Cambrai que la cour ne nourrissait alors aucun noir projet contre le précepteur du duc de Bourgogne.

Son livre n'offre pas seulement des vérités de détail ; il fait entrer le lecteur attentif au fond du génie de Fénelon. Deux points surtout me paraissent frappants. M. C. ne se borne pas à de plaisantes observations sur la chimère de sa politique [1], mais il marque d'un mot la place à part qu'occupe parmi les utopistes un réformateur qui en thèse générale est hanté par la doctrine antique de l'omnipotence de l'État et qui, lorsqu'il faut conclure pour la France, médite une demi restauration du moyen âge. D'ordinaire, en effet, les utopistes choisissent : ou bien l'individu est tout pour eux, et ils exècrent les législateurs antiques qui mettent la main sur l'homme dès sa naissance ; ou bien l'individu n'est rien pour eux, et ils exècrent le moyen âge qui souvent paraît ne pas savoir ce qu'est la patrie. Seul Fénelon, avec son inconséquence habituelle, unit en lui le culte de la législation spartiate et celui de l'ancienne constitution de la France. M. C. cite un amusant exemple de cette préoccupation du moyen âge : Fénelon voudrait que Louis XIV payât de sa cassette les frais de ses guerres d'agrandissement ; il distingue donc encore dans le roi le seigneur féodal qui a ses terres en propre et le souverain ; Louis XIV est par instants pour lui comme un Habsbourg à la fois duc d'Autriche et empereur d'Allemagne. Il faut toutefois reconnaître que son caractère a faussé des vues qui après tout étaient assez sages : l'idée de chercher dans les corps privilégiés, à une époque où ils pouvaient encore servir de contre-poids, le moyen de tempérer la toute puissance du roi devenue dangereuse depuis qu'elle n'était plus nécessaire pour accomplir l'unité de la France, était excellente, et Fénelon n'est pas seul d'ailleurs à l'avoir conçue ; tout ultramontain qu'il paraît, il visait bien plutôt à réserver l'indépendance du clergé qu'à lui asservir le pouvoir civil ; son malheur est qu'on sent que s'il affranchissait la France de l'absolutisme royal, ce serait pour la soumettre aux fantaisies d'une philanthropie aussi désastreuse que bien intentionnée.

L'autre point est que Fénelon, quoique, si l'on peut parler ainsi, il ait ambitionné la charité aussi bien que le pouvoir, et qu'en effet il ait eu souvent les plus charitables inspirations, n'a pas l'âme naturellement

---

1. Là même pourtant il est original, quand il fait remarquer (p. 245) que la guerre et le luxe abhorrés de Fénelon sortiront de sa politique pacifique, vu qu'il faudra bien finir à Salente par trouver un emploi pour cette richesse agricole qui va croissant et pour cette population qui pullule.

tendre; il est plutôt coquet qu'affectueux (p. 406-407); il exprime plus heureusement la sérénité que l'émotion (p. 266-267); ce n'est pas une exaltation mystique d'amour pour Dieu qui l'a conduit au système de Mme Guyon; c'est plutôt une implacable volonté d'anéantir la personnalité humaine, soit parce qu'il la sent en lui-même particulièrement rebelle et exigeante, soit parce qu'il régnera plus aisément chez ceux où il l'aura détruite. Outre les mots qui trahissent la morgue du gentilhomme ou du lettré (à propos des paysans trop *grossiers* pour que leurs éloges rendent vaniteux), M. C. relève des circonstances où le langage de Fénelon est cruel jusqu'à la maladresse : le ton de la célèbre lettre projetée pour Louis XIV et celui des admonestations adressées à Seignelay malade font penser à ce confesseur moins courageux que dur qu'on appela d'abord au lit de mort d'Henriette d'Angleterre. Cette disposition, non pas à l'emportement, mais à la rudesse prouve combien la puissance eût été dangereuse entre les mains de Fénelon; par contre, elle n'en donne que plus de prix aux efforts qu'il a dû faire pour obtenir et garder l'affection des grands personnages qui l'ont toujours aimé.

Le livre de M. Crouslé n'est qu'un premier volume; il s'arrête au moment où va commencer la lutte entre Fénelon et Bossuet. Nous attendons impatiemment la suite, non seulement parce que l'ouvrage s'arrête au moment le plus intéressant, mais parce que la première partie répond du mérite de la deuxième, même aux yeux de ceux qui ne font pas tout le cas qu'ils devraient de la pureté et de l'élégance du style.

Charles Dejob

---

551. — Wiesener. **Le Régent, l'abbé Dubois et les Anglais,** d'après les sources britanniques, t. II, Hachette, 1892. In-8, 336 p.

« Le présent volume contient l'histoire des rapports du Régent et de l'abbé Dubois avec les Anglais pendant les deux années 1717 et 1718, depuis la conclusion de la Triple alliance de la Haye le 4 janvier 1717, jusqu'à la rupture avec l'Espagne et la déclaration de guerre à cette puissance le 9 janvier 1719 ». Il présente les mêmes qualités que le premier, il en confirme les conclusions. M. Wiesener aura contribué, pour une bonne part, à ruiner les préjugés courants sur la politique extérieure de la Régence. Il sera difficile de professer encore que le duc d'Orléans et l'abbé Dubois ont, de parti pris, sacrifié à l'Angleterre les intérêts de la France et de l'Espagne. Il reste acquis que Philippe V et son ministre Alberoni provoquèrent la rupture, et rendirent la guerre inévitable; et l'on n'osera plus soutenir que l'abbé Dubois était vendu à George Ier. Le rapprochement de l'Angleterre et de la France, le renversement du système d'alliances s'expliquent, sans hypothèse de corruption, par la situation spéciale de la dynastie de Hanovre et de la

maison d'Orléans, par les ambitions intempestives de Philippe V, par le souci de maintenir une paix générale, aussi avantageuse à la France qu'au reste de l'Europe.

Il paraîtra bien étrange que les contemporains n'aient pas senti cette nécessité et n'aient pas rendu plus de justice au prince et au ministre qui assumaient la responsabilité d'un changement de politique. Mais, sans compter que la diplomatie est de sa nature, asservie à l'esprit de tradition et même de routine, il y a dans l'exposition si complète de M. W. assez de bonnes raisons pour expliquer sinon pour justifier les répugnances, l'opposition non seulement des hommes de l'ancienne cour, mais encore de l'ensemble de la nation. Dans ces négociations épineuses, difficiles entre deux puissances autrefois ennemies, et maintenant intéressées à se rapprocher et à s'unir, le duc d'Orléans et ses agents font assez pauvre figure. Gênés par les intrigues de leur entourage, par le calcul d'ambitions et d'intérêts très personnels comme aussi par les scrupules les plus respectables, ils se laissent conduire, entraîner et forcer la main par les hommes d'État anglais, qui savent ce qu'ils veulent et vont droit au but sans hésiter. Dubois paraît bien médiocre à côté de Lord Stanhope et de Stair. L'inspiration vient de Londres; c'est la diplomatie anglaise qui prend l'initiative, c'est elle qui dirige les négociations, c'est elle qui impose par la force les décisions prises en commun. Les premiers rôles sont joués par les ministres de George Ier et c'est peut être le défaut (oh! très léger) de ce livre que de se placer au point de vue français pour exposer dans ses péripéties la conclusion d'une alliance que la ténacité anglaise fit aboutir. En France, l'opinion se rendait bien compte que le cabinet de Paris allait à la remorque de l'Angleterre et que l'on était passé au second plan. Elle sentait vivement cette sorte de déchéance et la personnalité de Dubois en a pâti.

L'opinion a encore moins pardonné à Dubois le manque de dignité dont il a fait preuve dans les relations avec le gouvernement anglais. Ce parvenu n'a point l'âme haute, et ne sait point prendre le ton qui convient au représentant d'un grand pays. Sa condescendance est si grande que, de son propre aveu, ses ennemis l'accusent d'être aux gages de l'Angleterre. L'opinion n'avait pas tout à fait tort; il n'était point vendu, mais il méritait de l'être. Il se dit et il paraît le serviteur de George. Aux humiliations conscientes ou non de Stanhope il répond par des complaisances, auxquelles les Hollandais, ces vieux alliés de l'Angleterre, se refusèrent obstinément (p. 13).

Il est aussi question dans ce livre d'un autre parvenu, c'est le fameux cardinal Alberoni à qui M. W. accorde, trop volontiers peut-être, des parties de génie. C'était en tout cas un brouillon de génie. Qu'il eût d'autre plan arrêté que celui de restaurer les ressources de l'Espagne et de jouer un rôle sur le théâtre du monde, cela paraît difficile à croire. Politique sans prévoyance et fataliste, comptant plus sur le hasard que

sur le calcul, il ne sut ni attendre le moment propice, ni espacer ses revendications : s'il avait quelque dessein sur l'Italie, il eut tort, pour complaire à Philippe V, d'inquiéter le Régent et de s'aliéner le gouvernement français ; s'il voulait substituer son maître au duc d'Orléans, il n'avait pas plus de raison de céder aux convoitises d'Élisabeth Farnèse et d'aventurer en Sardaigne et en Sicile les forces espagnoles. Il eût fallu choisir et ne point éparpiller son effort. Il se crut de taille à tout embrasser, et souleva contre les puissances occidentales les princes en quête d'un trône, d'une aventure, d'une occasion, Charles XII, les Jacobites, Pierre I$^{er}$ et la duchesse du Maine. Même au cas où ces éléments disparates auraient pu agir de concert, une puissance nouvelle, des proscrits, un souverain sans ressources ne pouvaient rien contre l'accord des puissances occidentales. Il est vrai qu'Alberoni devait prendre ses alliés là où il y avait des appétits à satisfaire, mais on peut croire aussi que son esprit d'intrigue ne répugnait point à ces relations mystérieuses avec des puissances déchues ou qui avaient une fortune à faire.

Peut-être M. Wiesener, comme retenu par un reste de préjugé, se fait-il une idée exagérée de l'importance de la conspiration de Cellamare. Papotages de beaux esprits et de belles dames, rédaction de manifestes, opposition de boudoir, que peuvent contre un gouvernement ces complots de salons ? Quant au génie d'organisation que M. W. concède à Albéroni, ce serait une opinion à examiner. Il est possible au plus médiocre des ministres de réunir des soldats et des vaisseaux ; il n'appartient qu'au véritable homme d'État de créer une armée et une flotte. On le vit bien à la bataille de Passaro (p. 250).

Les ouvrages comme celui de M. Wiesener, s'ils n'étaient pas traités de main de maître, risqueraient de se ressentir de l'ennui que provoquent à la longue les études d'histoire purement diplomatique. A force de clarté, de méthode et de talent, l'auteur a su éviter cet écueil ; et ce livre où l'on suit jour par jour les négociations entre les cours de Londres et de Paris se lit avec fruit et même sans fatigue.

J.-H. Mariéjol.

---

552. — L. Dorison. **Un symbole social : Alfred de Vigny et la poésie politique.** Paris, Perrin et Cie. In-12, 1894.

Alfred de Vigny, selon M. Dorison, serait non seulement le grand poète que nous connaissons, mais encore un grand initiateur social que nous ne soupçonnions pas. Après avoir cru, douté et tâtonné comme il convient à tout chercheur de nouveaux mondes, il aurait laborieusement médité Lamennais, Ballanche, J. de Maistre, Julien l'Apostat, Plotin, Auguste Comte, le père Gratry, Saint-Simon, Fourrier, Benjamin Constant, Herder, Vico, Malebranche, Maine de Biran et quantité

d'autres philosophes, puis se serait finalement arrêté à constituer une doctrine suprême qui, dégagée des termes philosophiques, allégoriques, symboliques et décadents dont M. D. l'enveloppe, semble pouvoir se résumer ainsi : l'humanité n'arrivera au bonheur que par l'intelligence.

Si Alfred de Vigny n'avait trouvé que cela, mieux vaudrait, croyons-nous, lui conserver sa seule renommée de grand poète. Avec ses fastidieuses lectures, ses vagues discussions de théories et la brave naïveté de sa conclusion, le philosophe que nous montre M. D. ressemble un peu trop par instants à l'*Ane* de Victor Hugo pour que son prestige n'en souffre pas quelque peu. Mais non, il y a heureusement en lui un penseur d'une bien autre santé; celui que n'a pas vu M. D. l'homme souffrant de toutes nos lassitudes morales, de nos anxiétés, de nos désespérances, gémissant sous leurs tortures, luttant fièrement contre elles et se retirant enfin victorieux et rasséréné dans l'inalterable paix du devoir accompli et de la résignation. Parfois, lorsqu'il écrivait la *Sauvage*, l'*Esprit pur*, et peut-être aussi la *Bouteille à la Mer*, il se complaisait, en effet, à chercher du regard l'apparition lontaine d'un monde meilleur. Mais elle le fascinait si peu, cette consolante vision, que loin de s'attarder à y chercher les éléments d'une nouvelle doctrine, il l'abandonnait aussitôt pour s'en retourner écrire les conclusions désillusionnées des *Destinées*, de la *Mort du Loup*, et même de la *Maison du Berger*. En vain relis-je ses *Poésies Complètes*, je ne puis, malgré la meilleure volonté du monde, y retrouver trace de ce « Grand-Etre subjectif », de cette « Mère », de cette « Jérusalem nouvelle » de cette Patrie faite « de l'unité des enfants de l'Espèce au sein du Mystère » qu'y voit si distinctement M. Dorison. Bien plus, j'achève ma lecture avec la conviction qu'Alfred de Vigny a été le plus réservé de nos grands littérateurs sur cette question de l'avenir du genre humain car, autant il me serait aisé d'extraire une demi douzaine de futurs systèmes sociaux des poésies de Victor Hugo et d'en distinguer même une douzaine dans les romans de George Sand, autant je me sentirai incapable d'en dégager nettement un seul de son œuvre. Si M. Dorison veut bien étudier froidement les *Destinées*, sans conjecturer, sans éliminer, sans interpréter à sa façon et sans transposer pour les besoins de sa cause; — disposer ses notes en un classement plus clair que le casse-tête chinois de sections, de livres, de chapitres et de paragraphes aux titres bizarres que nous offre son livre; — puis énoncer enfin les résultats de son analyse en un style simple qui allie un peu moins celui d'Ezechiel à celui de M. Mallarmé, il verra le brouillard se dissiper comme par enchantement et le véritable Alfred de Vigny lui apparaître.

Raoul Rosières.

---

553. — Opera minora. **Christophe Colomb et les Académiciens espagnols.** Notes pour servir à l'histoire de la science en Espagne au XIXe siècle, par l'auteur de la Bibliotheca Americana Vetustissima. Paris, Welter, 1894. In-12 de 2 ff. et 157 p.

L'Académie royale d'histoire de Madrid a publié en 1892, à l'occasion du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique, une *Bibliografia Colombina*, que le savant auteur de la *Bibliotheca americ. vetust.*, M. H. Harrisse, a jugée très sévèrement dans un long article du *Centralblatt für Bibliothekswesen* (janv.-févr. 1894). C'est cet article que notre collaborateur réimprime aujourd'hui et que nous croyons devoir signaler aux lecteurs de la *Revue critique*. La *Bibliografia Colombina* est assurément une compilation hâtive, dépourvue de valeur scientifique; mais l'on trouvera peut-être que M. H. H. lui a fait grand honneur en lui consacrant une notice aussi étendue. Le ton même de la critique nous paraît parfois un peu vif et se ressent des démêlés que l'auteur a eus plus d'une fois avec les académiciens espagnols.

La partie la plus intéressante du volume est celle qui contient une bibliographie complète des neuf éditions latines de la lettre de Christophe Colomb annonçant aux rois catholiques la découverte du nouveau monde, pp. 61-101. Ce chapitre, dont M. H. H. a fait tirer à part dix exemplaires destinés à quelques uns de ses amis, corrige et complète sur divers points les renseignements contenus dans la *Bibliotheca americ. vetust.* Les observations qui permettent à l'auteur d'établir l'antériorité de l'édition imprimée avec les caractères de Plannck, dans laquelle le titre ne mentionne que le nom de Ferdinand le Catholique, omettant celui d'Isabelle, nous paraissent tout à fait probantes. Il est vraisemblable que la lettre de Colomb eut bien d'autres réimpressions aujourd'hui perdues. Aucun événement n'était plus digne d'exciter la curiosité publique que la découverte d'un monde.

On nous permettra d'ajouter ici une ou deux remarques sur ce chapitre.

P. 70. M. H. cite, d'après une communication du libraire Edwin Tross, une traduction française de la lettre de Colomb, due à Charles Fontaine, qui aurait paru, en 1559, chez Benoist Rigaud, à Lyon, sous ce titre : *La Description des terres trouvées de nostre temps.* L'édition de 1559 n'est que la réimpression partielle du recueil précédemment publié par Charles Fontaine : *Les nouvelles et antiques Merveilles,* etc. A Paris, chez Guillaume Le Noir, 1554, in-16 de 96 feuillets. Voyez le *Catal. Destailleur,* 1891, n° 2000.

P. 74. Parmi les fac-similé de l'édition de la lettre de Colomb considérée avec raison comme la seconde, M. H. H. oublie de citer la reproduction héliographique du 1er f. r°, donnée au Catalogue Rothschild, II, n° 1947.

Après avoir relevé un nombre extraordinaire de bévues et de confusions dans le volume auquel MM. les Académiciens espagnols ont fort imprudemment attaché leur nom, et leur avoir montré par les notices consacrées à la lettre de Colomb ce qu'eût pu être la *Bibliografia Colombina*, M. H. H. indique rapidement diverses additions essentielles (pp. 109-115). Il eût été facile et même intéressant de développer ces additions en donnant les titres avec un peu plus de détail ; il eût été bon également de revoir avec plus de soin les renvois faits à divers auteurs étrangers, particulièrement aux auteurs hongrois et russes.

Un dernier chapitre (pp. 116-136) relève encore un nombre incalculable d'erreurs échappées aux compilateurs de la *Bibliografia*, erreurs portant non plus sur le plan même de l'ouvrage, ni sur les articles qui y ont été admis, ou qui en ont été bannis, mais sur les détails de l'exécution, sur les noms des auteurs, traducteurs et libraires qui y sont cités, sur le format des livres, etc. Là encore, M. H. Harrisse est un juge cruel. Toutes les maladresses commises par les membres de la junte bibliographique madrilène lui paraissent injurieuses pour la mémoire de Colomb, et c'est avec une sorte de pieuse indignation qu'il s'efforce de les relever.

Le petit volume publié par M. Welter est très élégamment imprimé et fait honneur aux ateliers de MM. Protat frères, à Macon.

Émile Picot.

# CHRONIQUE

FRANCE. — Dans un petit volume intitulé *Nouvelles acquisitions du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale pendant les années 1892-1893* (Paris, Picard, 1894, in-8°, 71 p.) M. Omont donne un aperçu des accroissements des fonds latins et français pendant vingt et un mois. On remarque au premier rang des acquisitions nouvelles les manuscrits originaux et autographes des œuvres de Victor Hugo, légués à la Bibliothèque par testament et formant trente-quatre volumes, des lettres de Jacquemont, les papiers du compositeur Léon Kreutzer, une correspondance de Naudé, les mémoires de Talleyrand donnés par le duc de Broglie et M. Chatelain, exécuteurs testamentaires du prince, cent quatre-vingt-deux volumes de *Catalogues* de Bibliothèques publiques de France, etc., etc.

— La Librairie Firmin-Didot a publié sous le titre *Un aide-de-camp de Napoléon, La campagne de Russie* (1894. In-8°, 430 p, avec carte), la suite des *Mémoires* du général Philippe de Ségur. Cette suite contient l'admirable récit de l'expédition de 1812, récit publié à part, comme on sait, en 1825 et dédié par l'auteur à ses compagnons d'armes.

*Le Propriétaire-Gérant* : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23

# REVUE CRITIQUE

## D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

**No 49** — **3 décembre** — **1894**




554. — A. Seidel. **Praktisches Handbuch der Arabischen Sprache, Aegyptens Dialekts,** Berlin. Gergonne et Cie, vi-307 pp.

Les manuels du dialecte arabe parlé en Égypte ne manquent pas, sans compter les travaux d'un véritable caractère scientifique qui ont été consacrés à l'étude de ce dialecte. Il suffit de rappeler les noms d'Et-Tantawy, de Spitter, de Vollers, de Hartmann, de Landberg, de Dulac et autres. M. Seidel a voulu faire surtout un ouvrage pratique, une sorte d'Ollendorf arabe-allemand, permettant d'apprendre rapidement et correctement l'arabe d'Égypte. Le but était modeste ; l'auteur autant que j'en puis juger, semble l'avoir pleinement atteint. Il a rejeté résolument l'emploi des caractères arabes qui ont le double désavantage de ne pas s'adapter normalement aux formes de l'arabe dit vulgaire et d'offrir dès les premiers pas un sérieux obstacle aux débutants. Ceux-ci, grâce à un système de transcription à la fois exact et exempt de complications, peuvent aborder de plein pied l'étude de la langue vivante. Le manuel est divisé, selon la formule, en soixante leçons, qui se composent chacune de quelques règles de grammaire distribuées selon un ordre qui n'est peut-être pas toujours très apparent ; d'une courte liste de mots ; d'un exercice arabe consistant en petites phrases sans lien entre elles [1] mais généralement bien choisies; d'une traduction allemande

1. Sauf aux leçons 56-59 entre lesquelles se trouve réparti un conte du recueil de Spitta.

de l'exercice à retraduire en arabe. Ces leçons sont précédées d'une dizaine de pages consacrées aux règles de la prononciation, et suivies d'un vocabulaire arabe-allemand, ainsi que d'un résumé systématique très condensé des règles grammaticales jetées çà et là en tête des leçons. Pour être complet, au point de vue pratique où il s'était placé, M. Seidel aurait dû, il semble, ajouter un vocabulaire allemand-arabe ; c'est une lacune difficile à justifier, malgré l'excuse que donne l'auteur dans la préface.

CLERMONT-GANNEAU.

---

555. — V. BÉRARD. **De l'origine des cultes arcadiens. Essai de méthode en mythologie grecque.** Paris, Thorin, 1894. In-8, 378 p.

Pausanias, décrivant le sanctuaire de Zeus Lykaios sur le sommet du Lycée, dit que deux colonnes se dressent devant l'autel et que sur ces colonnes sont gravés des aigles de style très ancien, ἀετοὶ δὲ 'επ' αὐτοῖς τά γε ἔτι παλαιότερα ἐπεποίηντο. Il ne s'agit pas d'aigles en haut relief posés au sommet des colonnes, mais de globes ailés comme sur une colonne de Tyr (Perrot et Chipiez, t. III, p. 128). A Mégalopolis, dans l'héroon du même Zeus Lykaios, on avait transporté deux autels du dieu, deux tables et « des aigles égaux aux tables » ἀετοὶ ταῖς τραπέζαις ἴσοι. Ce ne sont pas « deux tables et un pareil nombre d'aigles », comme traduit Clavier, mais sur des tables, dont ils occupent toute la longueur, deux globes ailés transformés en aigles, comme à la fontaine d'Aïn-el-Hayat en Phénicie (Renan, *Phénicie*, pl. IX). Voilà donc deux motifs phéniciens très caractérisés dans les plus anciens sanctuaires de l'Arcadie; l'exégèse philologique et les rapprochements archéologiques qui ont conduit M. Bérard à ce résultat constituent une très jolie découverte, dont il faut d'abord le féliciter.

On s'était habitué à l'idée que la colonisation phénicienne n'avait fait sentir ses effets que sur les côtes ; M. B. montre maintenant, à la suite de M. Clermont-Ganneau, qu'elle a pénétré plus avant. Mais à quelle époque? Les pierres sculptées vues par Pausanias pouvaient remonter au VIIIe, au IXe siècle avant J.-C. ; on ne voit guère le moyen de les vieillir davantage. Mais, pour M. Bérard, les colonnes du Lycée ne sont qu'un indice entre mille du sémitisme des cultes arcadiens. Sa thèse peut se résumer ainsi : sauf Pan et Séléné, qui sont des divinités pélasgiques, tout le panthéon arcadien est oriental. Les Phéniciens n'ont pas seulement fondé des comptoirs dans le Péloponnèse : ils l'ont civilisé et sémitisé à une époque où les tribus helléniques n'étaient pas encore descendues de leurs montagnes du nord : Danaos précédait Agamennon (p. 12).

Voilà donc un semblant d'indication chronologique. Saluons-le, car nous n'en reverrons plus guère. Si Agamemnon personnifie la civilisa-

tion mycénienne, que nous plaçons maintenant entre 1600 et 1000, Danaos, qui serait la civilisation proto-phénicienne, est fort antérieur à la première de ces dates. Il s'agit donc, pour M. Bérard, non pas même d'influences orientales exercées sur la Grèce vers l'an 2000, mais d'un fond de civilisation sémitique, venue du dehors, sur lequel se serait plus tard greffé l'hellénisme.

Pour parler avec quelque vraisemblance d'époques aussi lointaines, l'histoire n'a aujourd'hui que deux ressources : l'analyse des cultes locaux et celle des noms. M. B. y a naturellement recouru et il a développé les conclusions qu'elles lui suggéraient avec une variété infinie d'érudition. Si je suis en désaccord avec lui, je veux reconnaître tout d'abord que son livre témoigne d'un talent et d'une force de dialectique vraiment rares. Il est, en outre, parfaitement écrit, avec une verve qui donne l'illusion de la certitude. Ces qualités lui assurent une valeur durable, à quelque sort que soit réservée la thèse que voici :

I. Le point de départ, nous l'avons vu, c'est que Zeus Lykaios est un Baal. Mais un Baal phénicien n'est complet qu'avec ses « compagnons de trinité », la déesse sa femme et le jeune dieu son fils. Voyons d'abord la déesse.

Près de Phigalie, il y avait un temple d'Eurynomé, avec la statue de la déesse terminée en queue de poisson (Paus. VIII, 41, 4). Cette Eurynomé est une Dercéto, comme celle d'Ascalon. La même ville de Phigalie possède une Déméter Mélaina à tête de cheval, vêtue de noir, portant un dauphin et une colombe. Ici encore, M. B. veut voir une Baalat, invoquant le passage de Bérose où il est question de monstres à têtes de cheval, nés du chaos ; le cheval, animal guerrier, serait un symbole de l'Astarté orientale, figurée avec une tête de cheval sur la tête, comme ailleurs avec une tête de taureau (Sanchon., édition Orelli, p. 34).

M. B. se fait une objection : le matériel du culte pourrait être oriental alors que l'esprit de la religion serait hellénique, pélasgique, arcadien. Mais il ne lui semble pas qu'il en soit ainsi. La Déméter arcadienne avait une fille que l'on appelait Σώτειρα, Δέσποινα ou Καλλίστη ; ce sont des épithètes de la Grande Mère de Phrygie, d'Isis, de la déesse syrienne, et ces épithètes ont dû être empruntées au rituel sémitique. Καλλίστη, changée en Καλλιστώ, est, suivant la légende, transformée en ourse : or, l'ours, comme le cheval, est un animal sacré des Syriens. A Brauron, sanctuaire mis en relation avec celui de l'Artémis taurique, on contait qu'Iphigénie disparue avait été remplacée sur l'autel par une ourse. Les petites filles qui prenaient part aux Brauronia s'appelaient des *ourses*, ἄρκτοι. A Hiérapolis, on précipitait en bas du temple des enfants cousus dans un sac, que l'on appelait *bœufs*. M. B. se demande si les *ourses* d'Athènes et les *bœufs* d'Hiérapolis ne pourraient pas aller de pair, si le culte des Brauronia n'est pas un vestige du sacrifice de petites

filles déguisées. Or, là où il voit des sacrifices humains, M. B. n'hésite pas à reconnaître l'importation d'une religion sémitique. Que dirait-il des Gaulois, des Scandinaves, des Dahoméens ou des Aztecs ?

Les épithètes d'Aphrodite, dans les cantons de l'Alphée, ne sont pas moins instructives que celles de Déméter. Elle est οὐρανία, πάνδημος, ἀποστροφία, autant d'épithètes d'Astarté dont les deux premières sont des équivalents de *rabbat*, tandis que la troisième fait allusion au *retour* d'Istar. La déesse Ἡγεμόνη d'Athènes n'est elle-même qu'une *rabbat* et πάνδημος ne signifie pas autre chose que ἡγεμόνη. Si Déméter est dite Onga (Pausanias) et Thelpousa (la *Déléphat* d'Hésychius), Aphrodite est invoquée comme Ἐρυκίνη *(Erek-hayim.)* et Μαχανῖτις (Astarté *Μαχανάτ, la déesse du camp, *militaris Venus*). Artémis, en Arcadie, est fille de Déméter; tous les noms qu'elle reçoit dans les formules solennelles ont des équivalents dans la titulature des déesses orientales. A Phigalie, elle est Eurynomé, identique à Déméter Lousia, déesse marine dont on prenait la statue pour une image de Thétis (et non de *Thémis*, suivant la judicieuse correction de M. Bérard, p. 156.) Or, Lousia, c'est Artémis Ἡμέρα, Ἡμέρα κόρη, ce qui équivaut à *Ast-Naama* et par suite à Ἀστυνόμη ; Εὐρυνόμη, signifiant *late regina*, n'est qu'une formation parallèle analogue résultant d'une étymologie populaire. « Avec les symboles orientaux, les déesses arcadiennes eurent donc aussi des invocation orientales, que nous retrouverons tantôt traduites, tantôt conservées presque intactes, sous une hellénisation tout extérieure » (p. 161).

II. L'auteur se demande ensuite si ces systèmes d'épithètes ne recouvrent pas un système de mythes, et il aborde l'étude des triades. Les déesses arcadiennes ont un caractère constant : la triplicité. « Tantôt trois épithètes accolées forment une triple Aphrodite, tantôt ce sont trois déesses adorées dans le même sanctuaire... Souvent enfin, la triple déesse se dissocie complètement et trois divinités indépendantes sont admises dans le même canton, mais en des sanctuaires différents. » (p. 166).

Dionysos et Poseidon sont des Baals sémitiques au même titre que Zeus. Les preuves que M. B. allègue de cette hypothèse sont bien faibles et toutes empruntées à des documents de basse époque. Mais passons, car il est impossible de résumer et de critiquer à la fois. Notons encore qu'en Laconie, au lieu dit Μιγώνιον, Dionysos est adoré auprès d'une Aphrodite Μιγωνῖτις. C'est le pendant du couple arcadien Dionysos et Aphrodite Μαχανῖτις et Μιγώνιον a été tiré de *Μαχάνε par une sorte de calembour (p. 172). « Le triple dieu et la tripledéesse forment un seul couple divin, toujours identique au fond, mais changeant extérieurement d'aspect, suivant que telle épithète ou tel attribut a dominé dans l'un ou dans l'autre » (p. 244). On racontait en Arcadie que Pélasgos eut pour fils Lycaon, qui engendra Nyctimos et Kallisté, qui fut mère

d'Arcas. Donc « le véritable ancêtre des Arcadiens a un triple prédécesseur, l'Homme de la Nuit, l'Homme de la Lumière et l'ancêtre Pélasgos ». En Béotie, Nykteus et Lykos sont deux frères et Nykteus a pour fille Antiope, aimée de Zeus comme la Kallisto arcadienne. Or, Nykteus et Lykos sont fils de Poseidon ; nous avons donc deux triades correspondantes, Nykteus, Lykos, Poseidon (Béotie), Nyctimos, Lycaon, Pélasgos (Arcadie). Par suite, Pélasgos = Poseidon, parce que c'est le dieu de la mer, πέλαγος (p. 245). Ce Poseidon-Pelagos, initiateur des hommes à la civilisation (Pausanias, Sanchoniathon), n'est autre que le babylonien Oannès; il nous reporte à cette idée, chère aux cosmogonies sémitiques, que l'eau est le principe de toutes choses (p. 247).

III. Venons enfin au dieu-fils, qui doit compléter la triade, ou plutôt l'ennéade, puisque le dieu et la déesse sont triples. En Phénicie, c'est Adonis ou Eshmoun, ou Melkarth, ou Tamouz, dont la nature solaire a été reconnue par les anciens. Ces dieux sont aimés de la déesse infernale : ils ont leur passion et leur résurrection (p. 254). En Arcadie, M. B. veut leur assimiler le héros Arcas, l'enfant sacrifié par Lycaon sur la table de Zeus, qui meurt et ressuscite. Arcas a trois fils qui se partagent son royaume, Apheidas, Elatos et Azan. D'où M. B. conclut assez étrangement (p. 269) : « Arcas, le héros enfant, le dieu soleil, est donc un triple dieu, l'infernal Apheidas (rapproché d'ἀφνειός), le céleste Elatos *(l'homme des pins)* et le fort Azan (Aziz) [1]. » La forme hellénique de cette triade en Arcadie est Asclépios, Héraklès, Hermès. Ce dernier présente, suivant M. Bérard, une similitude de symboles et d'attributs avec le dieu fils des Phéniciens. Hermès est représenté sous la forme d'une pierre levée, dérivant du bétyle phénicien. L'oracle de Thries, auquel préside Hermès, offre une vague ressemblance — bien vague! — avec celui d'Hiérapolis (p. 285). Le phallus, symbole de l'Hermès arcadien, est un signe que les Pélasges ont reçu des Phéniciens, chez qui les rapports de Priape et d'Adonis sont attestés, où Belphégor est un dieu ithyphallique. Le caducée est également phénicien, dérivant de l'arbre sacré surmonté du croissant, ou du bâton sacerdotal qui se transforme en serpent dans l'Exode. Le serpent est le symbole du dieu fils, Agathodémon, Trophonios. « Sur le sceptre de Trophonios et le caducée d'Hermès, c'est le serpent d'airain dont Moïse dresse l'image dans le désert » (p. 294). Le bélier d'Hermès nous ramène aussi à Baal Hammon. Enfin, Plutarque mentionne un Adonis-Attis arcadien, tué, comme l'Adonis syrien, par un sanglier, et le tombeau d'Arcas, à Mantinée, s'appelle « les autels du Soleil ».

---

1. Comment M. Bérard, grand voyageur, ne s'est-il pas souvenu d'Aizani, qui ne peut pourtant pas être une ville sémitique?

M. B. termine ce chapitre par une réserve prudente (p. 310). Il admet que les pierres levées des Pélasges ont pu préexister à l'influence phénicienne et en être indépendantes ; mais, dit-il, « nous voyons seulement, et sûrement, que les Phéniciens apprirent aux Pélasges à reconnaître et à adorer, dans les pierres dressées, le messager divin, le Verbe ». Donc, faisant ici mieux qu'ailleurs la part des rencontres fortuites, du fonds religieux commun que révèle le folk-lore, M. B. se contente de dire, si je le comprends bien, que la théogonie seule est importée. Sur cette base, comme disent les diplomates, il y aurait moyen de s'entendre.

IV. Le dernier chapitre, *Pélasges et Hellènes*, est plus facile à analyser que ce qui précède. La religion du Grec, dit M. Bérard, comprenait deux parties, l'accomplissement des rites et l'intelligence de la nature des dieux, qu'il faut servir, non en esclave, mais en citoyen. Le bon sens conduit le Grec à reconnaître plusieurs dieux distincts dans les vagues divinités polymorphes de l'Orient. C'est ce qui arriva en Arcadie, où les dieux importés se décomposèrent en une multitude de divinités et de démons. La religion arcadienne, dans Pausanias, « est l'effet du rationalisme grec analysant une religion orientale » (p. 323). Cette religion avait été introduite par le commerce des caravanes, qui, des ports de Laconie, gagnait l'Élide par le cours de l'Alphée. Lycosura fut un grand marché phénicien de l'intérieur, un *μαχανε [1]. Qu'on ne parle pas, d'ailleurs, d'une influence superficielle et éphémère. Dans toute l'Arcadie orientale, les croyances et les rites sémitiques se transmirent longtemps sans modifications essentielles ; il ne semble pas qu'une religion nouvelle soit venue remplacer le vieux dogme avant l'introduc- des rites éleusiniens, c'est-à-dire avant la fin des guerres médiques (p. 341, 343). Dans l'Arcadie orientale, l'invasion achéenne avait amené de grands changements et Tégée avait pris la place de Lycosura comme centre commercial et religieux (p. 347). Ce fut le commencement de l'influence argienne, qui se continua jusqu'à la période historique (p. 352). L'Arcadie entière ne s'hellénisa que tard, sous l'influence de la suprématie politique d'Athènes.

Mais ces Hellènes, quelle religion apportaient-il ? Une religion tout à fait rudimentaire, répond M. Bérard, semblable *peut-être* à la religion primitive des Pélasges : « *Presque* tout l'Olympe grec est *peut-être* d'origine sémitique » (p. 364). Ce que fait le Grec, ce n'est pas de créer des religions, mais de rationaliser celles que l'Asie lui envoie. L'orphisme n'a été qu'une orientalisation nouvelle des religions grecques, d'où l'esprit hellénique, se ressaisissant, a su tirer une philosophie. Puis, ce fut le tour des cultes étrangers, que l'auteur du *Traité d'Isis*

1. Ce mot *μαχανε se retrouve, suivant M. Bérard, dans les noms de Mycènes, de Mécone, de Myconos, jusque chez les Μαχανῖται de l'Afrique. Je considère ces étymologies comme fallacieuses, mais ne puis en donner des raisons capables de convaincre M. Bérard.

*et Osiris* travaillait encore à rendre acceptables. Enfin, vinrent le Mithraïsme et le christianisme. « Le Christ remplaçait Adonis dans la caverne de Bethléem. » Mais, observe très finement M. Bérard, l'esprit grec ne perdit point pour cela ses droits. La lutte contre la gnose, l'arianisme, le monophysitisme sont autant d'épisodes de sa résistance. Aujourd'hui encore, « le dernier pope arcadien comprend la religion à la mode de Plutarque, ὁσίως καὶ φιλοσόφως : des pratiques et des discussions... C'est toujours le plus dévot et le plus crédule des peuples, le plus enclin à recevoir les dieux et le plus rapide à les humaniser » (p. 368).

La fin de ce livre est d'une si belle venue, si juste de pensée et d'expression, que la critique hésite, ennuyée de la tâche qui lui incombe. Il faut cependant qu'elle s'en acquitte, car elle se trouve en présence d'une œuvre où le vrai et le faux sont dangereusement amalgamés.

J'ai déjà dit qu'il n'y a pas de chronologie dans le livre de M. Bérard. Une phrase relevée plus haut m'a permis de conclure qu'il plaçait la sémitisation du Péloponnèse vers l'an 2000. Mais en voici une seconde (p. 329) : « Avec les autres marchandises, étoffes brodées, tissus de pourpre, armes perfectionnées de cuivre ou de bronze, joyaux d'or et d'argent, coupes ciselées, poignards damasquinés et gravés, les Phéniciens avaient apporté sans doute de petits tabernacles, etc. » Pour le coup, et abstraction faite des armes de cuivre, nous voici, si je ne me trompe, en 800 ; encore suis-je bien libéral en fixant cette date, car quelle « coupe ciselée » phénicienne connaissons-nous de cette époque ? Quel « poignard damasquiné » en Égypte, à Théra ou à Mycènes peut être qualifié raisonnablement d'œuvre phénicienne ? D'ailleurs, un peu plus loin, M. B. nous parle des bronzes phéniciens de la grotte de l'Ida, qui datent au plus tôt de 800. Or, à la même page, il affirme comme certaine l'origine syrienne du type des statuèttes en marbre de l'Archipel (idoles dites cariennes). Mais ces statuettes sont d'une dizaine de siècles antérieures aux boucliers de l'Ida, elles sont pré-mycéniennes. Ainsi, l'on ne doit pas dire seulement que toute chronologie précise est absente de ce livre : la vérité, c'est qu'il y a une chronologie latente, mais qu'elle est contradictoire.

De ce ψρῶτον ψεῦδος dérivent les autres. Je reconnais, et tout homme de bonne foi doit reconnaître, que parmi les analogies, les parallélismes qu'a signalés M. Bérard, il en est beaucoup qui ne peuvent s'expliquer par le hasard. La conclusion qui s'impose, c'est qu'à une époque antérieure de plusieurs siècles à l'histoire écrite, les religions de l'Arcadie offraient des similitudes frappantes avec celles des pays syriens. Cela peut s'expliquer de deux manières, soit par la suprématie du commerce phénicien après l'invasion dorienne, soit par l'existence d'un fonds religieux commun à l'Europe et à l'Asie occidentale. Les deux explications sont peut-être admissibles à la fois.

Mais, de là à penser que les premiers habitants de la Grèce, espèces

de sauvages, auraient tout reçu des Phéniciens, civilisation matérielle et religion, il y a très loin ; et une science dont M. B. paraît faire fi, l'archéologie, nous crie bien haut de ne pas le croire. Elle nous montre, partout où l'on a fait des fouilles profondes, que les couches orientales ont pour ***substratum*** des couches d'un tout autre caractère, dont les éléments se rencontrent non pas en pays syrien, mais en Europe.

Que savons-nous donc des Phéniciens avant l'an 1000 ? Quelle preuve de relations très anciennes avec l'Orient sémitique a-t-on découverte dans les îles de l'Archipel, Chypre exceptée ? Quel rapport le polydémonisme des gemmes insulaires a-t-il avec les panthéons sémitiques ? Et, maintenant que l'on commence à reconnaître, sur ces pierres, des caractères d'écriture, apparentés au syllabaire indigène de Chypre, non seulement on n'y trouve point une dérivation de l'écriture phénicienne, mais on a de fortes raisons de croire qu'une partie, tout au moins, de l'alphabet phénicien lui-même en est issue.

Que la théogonie grecque, qui est postérieure à l'époque mycénienne, soit imprégnée d'orientalisme, j'en conviens ; mais ce que je conteste absolument, c'est que la toponymie grecque soit sémitique. Sur ce terrain, où les erreurs sont si tentantes, M. B. me paraît avoir marché en aveugle. Il ne connaît pas l'ingénieux et docte travail de Pauli, qui a mis hors de doute le caractère indigène, ***sui generis***, de la toponymie de la Grèce continentale, de l'Archipel et de la côte d'Asie. Dans son ardeur à retrouver partout les Phéniciens, M. B. renouvelle la vieille doctrine qui cherchait Melkarth dans le Μάκαρα de Carthage. Mais si Μάκαρα était Melkarth, pourquoi les indigènes de l'époque romaine, qui parlaient phénicien, ont-ils appelé cette rivière *Bagrada* ? il faut rapprocher le nom primitif מגרת, des noms libyques Megerthis et Magradi (Tissot, I, p. 60). M. B. rappelle lui-même que Makéris est le nom de l'Héraklès libyen : croit-il donc que le libyen soit une langue sémitique ? Plus loin, il adjuge aux Phéniciens tous les noms de ville en *karn* et rapproche Γόρτυς de Κόρτωνα. Mais cela précisément suffit à prouver que Γόρτυς n'est pas un nom phénicien, car qui voudra chercher un vocable sémitique dans la ville achéenne de Cortone ?

Il y a beaucoup de choses, outre l'archéologie et l'anthropologie, qui n'existent pas aux yeux de M. Bérard. De ce nombre sont les Libyens, les Héthéens, les Amorrhéens, les Philistins, etc. Pélasges et Hellènes d'une part, Sémites et Égyptiens de l'autre, les premiers, sauvages à l'esprit lucide, les seconds, civilisés à l'esprit brouillon, telle est sa conception un peu simpliste du monde oriental (p. 27). De même qu'il fait intervenir, dans tout son ouvrage, des Phéniciens préhistoriques, une civilisation phénicienne qui nous est complètement inconnue à cette époque, M. Bérard fait abstraction, pour la même période, de tout ce que nous savons de la civilisation européenne. C'est qu'il se méfie de ce que M. Dubois a appelé, je ne sais pourquoi, le ***chauvinisme européen***. Voilà une maladie peu commune, du moins chez les historiens, et dont

j'avoue n'avoir vu encore que peu de marques, tandis que le *chauvinisme oriental* est pour nous tous une vieille connaissance. C'est ce chauvinisme qui faisait prédire à un archéologue allemand, vers 1865, qu'on trouverait un jour quelque cartouche égyptien parmi les œuvres d'art de l'époque du renne, dans nos cavernes de la vallée de la Dordogne. Comme personne ne l'y a été mettre, on l'attend encore.

Salomon REINACH.

---

556. — **Cornelii Taciti de Germania** edited with introduction, notes and map by Henry FURNEAUX M. A. formerly fellow and tutor of Corpus Christi College, Oxford. Clarendon Press Series. Oxford, 1894. In-8. Pref. VIII p. Introd. 36 p. texte et deux index.

Le professeur Baumstark a écrit sur la Germanie une étude en deux tomes d'environ mille pages. Plus d'un Allemand trouve certainement cet ouvrage incomplet et, sur plus d'un point, superficiel, et cela sérieusement : il y a tant de problèmes posés dans les quarante petits chapitres de Tacite, et qu'est ce qu'on ne ferait pas rentrer, sans beaucoup d'effort, dans une telle étude ? Aussi chaque année voit-elle naître au-delà du Rhin de nouveaux travaux : livres, monographies, programmes, et, dans cette littérature immense, c'est beaucoup, non de s'y reconnaître, mais de s'en tirer.

Tel n'est pas et tel ne peut être cependant le point de vue où se place un étranger français ou anglais. Il prendra volontiers son parti d'ignorer ce qu'on sait mal ; il évitera les problèmes ardus et tout ce qui sent les ténèbres ; mais sans entrer dans aucune discussion, il tiendra à être au courant et voudra qu'on lui fasse connaître les résultats acquis et les solutions les plus probables. C'est ainsi que M. Furneaux, l'éditeur connu des Annales de Tacite, a compris sa tâche, et il nous semble l'avoir bien délimitée et bien remplie.

Après une introduction très nourrie et très claire [1], vient le traité accompagné de notes très développées sans digressions inutiles. Le texte est, sauf en sept passages, celui de la dernière édition de Halm. Entre le texte et le commentaire, des notes critiques dont la disposition typographique aurait pu être meilleure [2]. En somme, bon travail, sans prétention à l'originalité, mais bien au courant [3] et fait au point de vue anglais, qui n'est pas si loin d'être aussi le nôtre. Émile THOMAS.

---

1. Voici le titre des six chapitres dont elle se compose : Histoire du texte ; Vie de Tacite jusqu'à la date de la Germanie ; Sujet du traité ; Langue et style ; Sources d'information ; Le récit de Tacite et sa valeur.

2. Pourquoi employer le même caractère pour les variantes, les noms des auteurs, les sigles nécessaires (*add.* etc.) et les remarques de l'éditeur ? Cela est sûrement gauche et incommode.

3. En général, car, par exemple, le premier chapitre de l'introduction sur l'origine de notre texte, les rapports et la valeur des mss. serait à rectifier et compléter par le chapitre correspondant de Gudeman dans l'édition du dialogue.

557. — Josef Fuchs. **Der zweite punische Krieg** und seine Quellen, *Polybius* und *Livius*, nach strategisch-taktischen Gesichtspunkten beleuchtet. Die Jahre 219 und 218, mit Ausschluss des Alpenüberganges. Wiener, Neustadt, 1894. In-8, 120 p.

Avant de parler de cette plaquette, il importe d'avertir le lecteur français que, dans ces dernières années, ç'a été une habitude, un *dada*, de maints professeurs de gymnases allemands, de cultiver la tactique et la stratégie. Ils en citent couramment de gros volumes. On raconte que l'un d'eux, un savant estimé [1], suivait quotidiennement et aimait à prévoir les opérations de la dernière guerre. On raconte aussi qu'un jour, tout préoccupé d'avoir des descriptions d'une parfaite exactitude, il adressa à l'état-major général une rectification du rapport sur la campagne de 1866, et qu'il en reçut une lettre de remerciements.

Cela dit, on trouvera véniel pour un professeur de Neustadt d'être revenu sur les campagnes d'Annibal, pour prêcher et faire goûter à tous les beautés de la tactique. M. Fuchs n'a pu se procurer l'ouvrage d'Hennebert sur Annibal; il n'en croit pas moins frayer une voie nouvelle et réparer une injustice. Il y a dans cette plaquette beaucoup de phrases, de tirades, même de lieux communs. De voir citer et discuter les décrets ou les opérations des maîtres, Radetzky, Galitzin, le nom de Napoléon revenant presqu'à chaque page, voilà de quoi intimider le lecteur profane. Qu'il me suffise de dire que cette brochure toute de polémique est dirigée contre Mommsen et contre les historiens qui, opposant Polybe à Tite-Live, croient celui-ci inexact et incompétent en matière stratégique et lui préfèrent même le témoignage d'Appien. *Non nostrum inter vos tantas*... Le résultat utile de la présente étude ne se trouve guère, suivant moi, que dans un nouvel examen de quelques expressions de Tite-Live, équivoques ou contestées [2]. Il est vrai que là encore M. F. me paraît terriblement subtiliser. Je l'ai suivi, pour le reste comme j'ai pu; mais après l'avoir lu, je n'en crois pas moins, tout comme avant, que la cause que M. Fuchs défend est mauvaise et qu'elle était même perdue d'avance.

E. T.

---

558. — Otto Morgenstern. **Curæ Catullianae** Progr. Berlin, 1894.

Travail tout de détail, où l'on peut regretter une ou deux fautes de goût, mais qui prouve beaucoup de soin et de sagacité. M. Morgenstern part de la dernière édition de Schulze. Après un préambule assez confus, où l'auteur, partisan d'un éclectisme par trop commode, élude

1. K. Heræus.

2. XXI, 47, 3 : prius Placentiam *pervenere*...; 56, 2 : *præsidium castrorum* et quod reliquum *ex magna parte* militum.

la nécessité d'un classement rationnel des mss., trois chapitres; d'abord série de passages où M. M. défend la tradition des mss. contre les changements proposés; passages rétablis rien que par une meilleure ponctuation; enfin passages restitués par conjecture. On n'acceptera pas tout ce que propose M. Morgenstern; mais il a souvent raison, ce qui est quelque chose, et il s'applique à dégager les habitudes de métrique et de style de Catulle, ce qui est certainement la plus sûre des méthodes.

E. T.

---

559. — **M. Tullii Ciceronis** Pro T. Annio Milone ad judices oratio. Edited for schools and colleges by James S. Reid. Pitt Press Series. Cambridge, 1894. In-12. 170 p.

Il pleut des *Pro Milone.* Rien qu'en Angleterre, outre celui-ci, deux sont annoncés et vont bientôt paraître. Si Clodius n'est pas honni de la postérité, ce ne sera pas la faute des Cicéroniens de notre temps. De ceux-ci, M. Reid est l'un des plus connus et des plus estimés. Pour se conformer au plan de la collection, il dissimule ici tout ce qu'il sait, et il faut plutôt le deviner sous ces notes courtes et précises. Trois appendices dont le dernier comprend les notes critiques; le second est une étude sur le plan du discours; le premier reproduit le commentaire d'Asconius. Donc beau et bon petit livre.

E. T.

---

560.—Dr Anton Kreuser, Oberl. am Gymn. zu Prüm Ausgewaehlte *Briefe* des jüngeren **Plinius**, für den Schulgebrauch erklært; mit einer Tafel : Grundriss einer rœmischen Villa. Teubner, 1894. In-8, 143 p.

Nos lecteurs s'étonneront peut-être d'apprendre que jusqu'ici, il n'y avait pas en Allemagne d'édition classique d'un choix de lettres de Pline. Celle-ci est la première; c'est son principal mérite. Est-il suffisant pour excuser les faiblesses du livre? Si le choix des lettres est passable, on ne comprend guère la forme du commentaire. A qui est-il destiné et à qui convient-il? Il répond, ce semble, aussi peu aux besoins des élèves qu'à ceux des étudiants. Son but a été, je pense, de forcer pour Pline la porte des gymnases. Une fois dans la place, ce premier essai se corrigera et se complétera à moins encore qu'il ne cède la place à d'autres.

E. T.

---

561. — **Un épisode de la conquête de la Guyenne sous Charles VII**, par Henri Courteault, archiviste aux archives nationales. Toulouse, Edouard Privat, 1894. Gr. in-8 de 16 p.

562. — **Un archiviste des comtes de Foix au quinzième siècle. Le**

**chroniqueur Michel du Bernis**, par le même. Toulouse, même librairie. 1894. Gr. in-8 de 30 p.

Les deux mémoires de M. Courteault, extraits des excellentes *Annales du Midi* (tome VI), sont également bien faits, également intéressants. Dans le premier, l'auteur rappelle combien de renseignements précieux fournissent, non seulement pour l'étude des mœurs de la société du moyen âge, mais encore pour l'histoire des événements politiques, les nombreuses lettres de rémission du Trésor des Chartes. Celles qui furent octroyées par Charles VII, en février 1461, au seigneur landais Jean de Gestède, et dont le texte est donné (p. 10-16), permettent de reconstituer tout un épisode ignoré de cette fameuse conquête de la Guyenne sur les Anglais, dont l'histoire a cependant été si amplement retracée par les chroniqueurs du xv<sup>e</sup> siècle (Monstrelet, Chartier, Berry, Escouchy, Gruel, Leseur). Les derniers historiens de cet événement (Ribadieu, de Beaucourt) ne les ont point connnues, et, encore qu'elles ne modifient point les récits qu'ils en ont donnés — ainsi s'exprime M. C. — elles ne laissent pas que de les compléter et d'en fixer quelques détails. A ce titre, on estimera qu'elles présentent un intérêt pour l'histoire générale. L'analyse et le commentaire des lettres de rémission fournissent tous les renseignements désirables sur les circonstances qui suivirent le siège de Tartas par le comte de Huntingdon, lieutenant général du roi d'Angleterre et la reddition de cette ville à Charles VII (24 juin 1442.[1])

Après avoir si bien éclairci la biographie de Jean de Gestède, jusqu'à ce jour totalement inconnue, M. C. retrace, avec non moins de soin et de succès, celle de Michel du Bernis, appelé *Miguel del Verms* par Buchon[2], quand, ayant découvert (1837), le manuscrit de sa *Chronique des comtes de Foix* dans le riche dépôt des Basses-Pyrénées, cet érudit, qui eut plus de zèle que de critique, la publia, l'année suivante *(Panthéon littéraire)*. Il étudie l'œuvre de l'archiviste et celle de l'historien, remarquables l'une et l'autre, et il montre que, quoiqu'en aient pensé les rédacteurs du *Catalogue des manuscrits du fonds français* et les annotateurs les plus récents de l'*Histoire de Languedoc* (t. X, p. 119), la chronique conservée dans le manuscrit 5404 de la Bibliothèque nationale, n'a rien de commun avec celle de Michel du Bernis. M. Cour-

1. Parmi les curieuses notes de M. C., citons celles qu'il consacre (p. 6) au sénéchal de Lannes, l'Écossais Robin Petilo, que les chroniqueurs appellent *petit loup*, et à l'Espagnol Martin Henriquez de Castille qu'il ne faut pas confondre, comme l'a fait, par exemple, Quicherat (*Rodrigue de Villandrando*, p. 195) avec un autre Espagnol au service du roi de France, Martin Garcia.

2. Ce faux nom, résultat d'une mauvaise lecture, a été adopté par tous ceux qui, depuis lors, se sont occupés de l'histoire des comtes de Foix, même par l'archiviste Paul Raymond (*Inventaire des Archives de Pau*). Seul M. Camille Chabaneau (nouvelle édition de l'*Histoire générale de Languedoc*, t. X, p. 367) avait restitué à Michel son vrai nom, du moins à peu près, l'appelant *Miquel de Vernis*.

teault a traité avec tant de compétence toutes les difficiles questions qui se rattachent au sujet, qu'il est tout naturellement désigné pour donner une édition des récits de Michel du Bernis aussi bonne qu'est défectueuse celle de Buchon. J'ai la certitude que le jeune érudit ferait de cette publication le digne pendant de sa publication de l'*Histoire de Gaston IV de Foix* par Guillaume Leseur pour la Société de l'Histoire de France [1].

T. DE L.

---

**Seltene Drucke in Nachbildungen, 1893-1894. Leipzig, Spirgatis.**

**563. — I. Die historien von dem ritter Beringer. Strasburg, 1494, 3 mark.**

**564. — II. Dietrich von Bern (Sigenot) mit einleitendem Text, von Karl Schorbach. 15 mark.**

La librairie Spirgatis de Leipzig fait reproduire par l'imprimeur Drugulin de vieux et rares textes allemands. La réimpression est exactement semblable à l'édition originale : même type d'impression, mêmes lettres gothiques, mêmes illustrations. Deux de ces jolis volumes ont déjà paru; l'un contient les Histoires du chevalier Beringer; l'autre, Dietrich de Bern. M. Karl Schorbach a mis une préface à ces deux publications. Les *Histoires de Beringer* ont été réimprimées d'après l'unique exemplaire qu'on connaisse, celui du Musée national germanique de Nuremberg. Ce poème ou *Schwank* — où il y a quelque humour et où le héros, fanfaron et lâche, est une sorte de Falstaff — était resté entièrement inconnu jusqu'à ce jour; il fut imprimé à Strasbourg, de même que *der edle Hiltebrant*, avec les mêmes types et la même gravure sur le titre, par Mathias Brant. Quant au *Dietrich von Bern* qui forme la seconde pièce de la collection, c'est la plus ancienne édition connue du *Sigenot*, parue en 1490 à Heidelberg chez Henri Knoblochtzer, et nous avons, là encore, une rareté de premier ordre. M. Schorbach a reproduit l'exemplaire qui se trouve à la Bibliothèque de la cour de Darmstadt, et, comme cet exemplaire est incomplet, il a comblé les lacunes en se servant de l'exemplaire de la Bibliothèque royale de Berlin dont il n'a connu l'existence qu'assez tard et qui, seul, donne le poème en son intégrité. Il a poussé l'exactitude à un tel point qu'il a laissé certaines pages, telles qu'elles sont dans l'original, un peu brouillées et effacées. Il a fait précéder le texte d'une préface qui contient la description bibliographique, détaillée et minutieuse, des éditions du *Sigenot*. Bibliophiles et germanistes loueront, comme nous, son zèle patient et son acribie.

A. C.

---

1. M. C. a reproduit (*Appendice*, p. 26-30) un mémoire envoyé de Foix, en mai 1446, par Michel du Bernis à Gaston IV, pour lui permettre de justifier par devant le Roi la légitimité du titre de *Comte par la grâce de Dieu*.

565. — Pasquale VILLARI. **Niccolo Machiavelli e i suoi tempi** *illustrati con nuovi documenti. 2ᵉ edizione riveduta et corretta dall' autore.* Vol. I. Milan, Hoepli, 1895. In-16 de XXIV-666 p. L'ouvrage complet : 15 fr.

Le *Machiavel* de M. Villari est un de ces livres qui ne méritent pas de vieillir, parce que leur auteur y a mis une philosophie personnelle et un bel effort de synthèse, et qui vieillissent cependant, l'information documentaire s'augmentant autour d'eux, le détail de l'histoire qu'ils ont écrite se précisant ou se rectifiant par les recherches nouvelles. Il est bon de réimprimer de tels livres, en les faisant profiter des acquisitions de l'érudition. Le premier volume du présent ouvrage, qui en comprendra trois, indique que l'auteur s'est mis au courant des publications récentes et a tenu assez de compte d'observations suggérées à la critique par son premier travail, pour modifier légèrement quelques points de vue. La moitié du volume est occupée par la longue introduction, très populaire en Italie, sur la Renaissance, l'humanisme, les conditions morales et politiques de la péninsule à la veille de produire Machiavel. On y noterait aisément de menues inexactitudes de fait, assez nombreuses et peut-être inévitables dans un aussi vaste tableau, dont elles n'altèrent point d'ailleurs la netteté générale. La partie relative à la vie de Machiavel va seulement jusqu'à l'année 1506, marquée par son ambassade auprès de Jules II et par l'institution de la milice de Florence. Aucun trait essentiel du récit n'a été changé. On sait combien l'âme méridionale, et d'ailleurs très noble de M. Villari, a pénétré profondément l'âme florentine, un peu « trouble », dirait-on aujourd'hui, du grand homme d'État. La réhabilitation qu'il a tentée en philosophe est désormais acquise à l'histoire, au moins dans les lignes principales. On profitera de cette édition nouvelle pour la relire. Dois-je ajouter que je continue à préférer le *Savonarole* du même auteur qui est son chef-d'œuvre, et qui pourrait bien être un chef-d'œuvre ?

P. N.

---

566. — **Sonetti inediti del conte Giovanni Pico della Mirandola** messi in luce dal sac. Felice CERETTI. Mirandola, tip. Grilli Candido, 1894. in-16 de 74 p.

567. — **I sonetti di Giov. Pico della Mirandola**, par Léon DOREZ. (Estr. della *Nuova Rassegna.*) Roma, tip. Folchetto. 1894. In-8 de 18 p.

Ces deux publications révèlent l'œuvre de poésie italienne, restée à peu près ignorée jusqu'à présent, d'un philosophe et d'un écrivain illustre à d'autres égards, mais qu'elle ne saurait en rien diminuer. L'auteur des « thèses » fameuses est un bon poète pétrarquiste de l'école de son ami Ange Politien. Les vingt-quatre sonnets publiés et annotés sobrement par M. l'abbé Ceretti ont été tirés par lui de deux manuscrits italiens. Il en est un toutefois qui ne saurait être accepté comme authen-

tique, étant attribué ailleurs à *Messer Panfilo de Sassi de Modena* (cf. *Par. ital.* 1543, f. 124). Un autre manuscrit, qui est à Paris, a fourni à M. Dorez un supplément de vingt-sept sonnets inédits, auquel il a joint la reproduction du sonnet XIX de l'autre publication, avec le *capoverso* donné seulement par son manuscrit. L'intéressant travail de M. Ceretti, accompagné de la courte biographie de Pic par Mauro Sabbatini, a été imprimé à l'occasion du quatrième centenaire de la mort de Pic. M. Dorez, de son côté, ne tardera pas à rajeunir le laurier du prince humaniste par la publication d'un travail d'ensemble sur ses livres et sur sa vie. Nous y retrouverons les œuvres complètes, bien peu étendues, comme on le voit, du poète italien.

P. N.

---

568. — **Fabri de Peiresc, humaniste, archéologue, naturaliste**. Conférence faite le 11 mai 1894 par Charles Joret, professeur à la Faculté des lettres, correspondant de l'Institut. Aix, imprimerie et lithographie J. Remondet-Aubin, 1894. In-8, 71 p.

Cette conférence est un véritable livre sur Peiresc. M. Joret retrace d'abord l'existence de Peiresc, ses études et ses voyages, ses liaisons avec les hommes les plus distingués de son temps, l'hospitalité magnifique qu'il exerçait envers les savants qui venaient le visiter dans sa maison d'Aix ou sa résidence de Belgentier, son infatigable et insatiable curiosité, l'attention qu'il ne cessait de porter sur tous les travaux de ses contemporains, les services qu'il rendait avec empressement à tous les amis des sciences et des lettres. Peiresc, — et M. J. insiste avec raison sur ce point — a étendu ses recherches, ses investigations sur le domaine entier de l'érudition; il a tout abordé; il a voulu être universel, et il a été en effet encyclopédiste, parce qu'on pouvait l'être en un temps où la plupart des sciences n'étaient pas encore développées; il est un des représentants du XVI^e^ siècle et de la Renaissance. Mais, comme l'ajoute M. Joret, Peiresc annonce l'esprit moderne par son goût pour les sciences naturelles et l'observation : il étudie tous les phénomènes de la nature, entrevoit la théorie de l'origine des fossiles et de celle des volcans, recueille les débris qui ont permis de reconstituer la flore tertiaire de la Provence, multiplie les expériences pour se rendre compte de la vision simple et de la vision double, se livre avec passion à l'astronomie, pratique des dissections anatomiques, répand en Europe l'espèce des chats angoras. M. J. termine son intéressant travail par quelques pages sur Peiresc botaniste; il le montre herborisant, cultivant les plus belles fleurs et les plantes les plus précieuses, faisant de son jardin de Balgentier un jardin d'acclimatation et d'expérimentation, rendant à la connaissance et à la culture des plantes d'immenses services proclamés par Tournefort. « Il faut, conclut-il avec M. Tamizey de Larroque, il faut qu'un monument simple rappelle à tous, sur une des places d'Aix, l'homme qui pendant

un tiers de siècle fit de cette ville le rendez-vous des représentants les plus illustres des lettres et de la politique, l'endroit où, grâce à lui, se concentrait en quelque sorte tout l'effort intellectuel contemporain; il faut qu'en contemplant les traits du grand érudit, l'étranger qui visitera cette cité, puisse dire que la Provence n'a pas oublié le plus noble de ses fils et qu'elle sait honorer ceux qui lui font honneur. »

A. C.

---

569. — Theodor Wetter. **Wallenstein in der dramatischen Dichtung des Jahrzehnts seines Todes.** Frauenfeld, Huber. 1894. In-8, 42 p. 2 mark.

Wallenstein a été « dramatisé » dès sa mort et même de son vivant. En 1631, J. Lütkeschwager ou Micraelius compose un drame latin sur la délivrance de la Poméranie, *Pomeris*, où Wallenstein paraît sous le nom de Lastlev pour être vaincu par Agathander ou Gustave-Adolphe. Le même Micraelius publie en 1632, cette fois en langue allemande, la suite de *Pomeris* qu'il intitule *Parthenia* (Parthenia n'est autre que Magdebourg, que son tuteur, Falcomontius ou Falkenberg, défend contre Contilius ou Tilly), et en 1633 la suite de *Parthenia : Agathander pro Sebasta vincens et cum virtutibus triumphans* (Sebasta, c'est Augsbourg, et l'on voit dans la pièce Lastlev ou Wallenstein rappelé par l'empereur pour réparer la défaite de Tilly-Contilius et tirer le char de l'ornière, « *den Karren aus dem Koth ausheben* »). A la trilogie du brave Lütkeschwager succède le *Fritlandus* de Vernulaeus ou Vernulz qui représente — en latin — la mort de Wallenstein et fait parler tous les personnages de l'œuvre de Schiller, Terscha, Kinskius, Illous, Numanus, Piccolominius, Butler, Cordonus, Leslaeus, Ebroxius (Deveroux). On a déjà dit que Schiller avait dû connaître la pièce de Vernulz et l'on a rapproché les premiers vers du fameux monologue « *Wär's möglich? Könnt' ich nicht mehr, wie ich wollte?* » des mots de Vernulz :

Turbatur animus, cor mihi retro salit,
Fugamque versat intus, Ut turpem mihi
Fugam capessam? Caesaris timeam minas?

Le sujet de Wallenstein est, à la même époque, l'année même où périt ce grand assembleur d'armées, traité en Angleterre par Henry Glapthorne sous le titre *The tragedy of Albertus Wallenstein*, et la pièce de Glapthorne, traduite ou imitée en allemand, et intitulée *Die weltbekannte Historie von dem tyrannischen general Wallenstein* fut jouée en 1690 par les comédiens anglais. Citons enfin un poème italien de Fulvio Testi, trouvé à la bibliothèque de Munich et publié en 1858 par G. M. Thomas : Wallenstein y tient un long discours à son assassin et se plaint surtout de l'ingratitude de l'empereur qu'il maudit et qualifie de traitre et de tyran. Les curieux remercieront M. Théodore Wetter, l'auteur de cette trop courte étude, d'avoir analysé dans son travail ces

œuvres ignorées, et justement ignorées, mais qui témoignent de l'impression produite sur les contemporains par la tragique destinée de Wallenstein.

A. C.

---

570. — Félix Hémon, **Œuvres diverses de La Fontaine.** Paris, Delagrave, 1894. In-8, VI et 337 p.

M. Hémon a eu l'ingénieuse pensée de réunir dans ce joli volume des œuvres de La Fontaine que le public scolaire, aussi bien que le grand public, ne connaît que très peu : les *Épîtres* et les *Lettres* mêlées de vers et de prose. Il n'a pas donné le texte entier; il a cru devoir faire quelques coupures, mais on aura ainsi toute une partie de l'œuvre de La Fontaine, trop ignorée jusqu'ici et pourtant, comme dit l'éditeur, très savoureuse et très saine. M. H. ne se contente pas de dégager des *Œuvres complètes* ces œuvres particulières du poète ; il les annote finement, savamment, sans abuser du commentaire, en se bornant à l'essentiel. Une excellente étude, *L'œuvre de La Fontaine en dehors des fables*, ouvre le volume; M. H. y traite des essais dramatiques du fabuliste, des poèmes antiques où il imite Ovide et surpasse comme en se jouant l'écrivain latin, des poèmes modernes comme *saint Malc* et l'éloge du quinquina qui furent faits sur commande, des élégies, des épîtres où La Fontaine, moins soigné que Boileau dans le détail, a plus que lui l'allure légère, le ton varié, l'abandon. On lit avec intérêt et profit cette introduction aussi agréable que nourrie, digne préface d'une publication qui comble, ce nous semble, une lacune visible dans la littérature classique.

A. C.

---

571. — **Condorcet, sa vie, son œuvre, 1734-1794,** par le docteur Robinet. Paris, librairies-imprimeries réunies (May et Motteroz), 1893. In-8, 416 p. 10 fr.

Nous ne discuterons pas les opinions de M. Robinet. Il voit dans Condorcet l'adversaire du système catholique et féodal et le champion du régime scientifique-industriel; il lui reconnaît le plus ferme courage et la plus grande probité, le proclame un homme de raison et de devoir, un républicain juste et inébranlable, un stoïcien, le *saint* laïque moderne, la plus haute personnalité intellectuelle et morale de son siècle avec Turgot. Mais le livre de M. R. est fait avec beaucoup de soin et de conscience. Les divisions sont claires : période scientifique (1743-1781), deux années de propagande philosophique et économiste (1774-1776), période de propagande politique (1776-1789), la Commune de Paris, la Législative, la Convention, la proscription et la mort. Nous savons désormais que Caritat de Condorcet est né le 17 septembre 1743

à Ribemont en Picardie et que son père mourut à Neuf-Brisach le 22 octobre de la même année. M. R. nous rapporte les jugements de Lagrange et de d'Alembert sur les œuvres scientifiques de Condorcet ; il analyse la *Lettre d'un théologien* et les brochures économiques de son héros, retrace les efforts que fit Condorcet pour réhabiliter La Barre et reviser le procès d'Etallonde, pour opérer les réformes prêchées par les physiocrates et soutenir les généreuses tentatives de Turgot, pour tourner en victoire la grande bataille d'idées et de sentiments qui se livre alors. Il aurait dû, ce nous semble, apprécier plus longuement les innombrables factums politiques de Caritat et en donner de copieux extraits. En revanche, dès qu'on entre dans la période révolutionnaire de Condorcet, les citations deviennent nombreuses et considérables. M. Robinet reproduit les passages essentiels des écrits de Condorcet et notamment de son *Fragment de justification*, de son projet de déclaration aux puissances, etc. On le remerciera surtout de n'avoir pas négligé les articles les plus remarquables de la *Chronique de Paris* où Caritat rendait compte des séances de la Législative. L'ouvrage se termine par des pages très attachantes sur la proscription et la mort du Girondin, et par des annexes qui renferment quelques documents inédits.

A. C.

---

572. — Léonce PINGAUD. **Une négociation secrète sous le Directoire.** L'affaire de Besançon, 1795-1796. Paris, Leroux, 1894. In-8, 23 p.

Cette nouvelle brochure de M. Pingaud fait une complète lumière sur un épisode obscur qui se rattache aux négociations de Pichegru et de Condé et qu'on nomme l'affaire de Besançon. L'auteur s'est servi, pour composer son travail, des pièces imprimées du temps, du registre des délibérations du directoire du Doubs et de la municipalité de Besançon, de la correspondance de Barthélemy, des rapports de l'émigré de Vereux qu'il a trouvés dans les papiers du président de Vezet. Ce Vereux fut le principal instrument de Condé dans l' « affaire de Besançon » ; il s'aboucha avec Ferrand qui commandait la place ; Ferrand promit vaguement son concours, et, au dernier instant, essaya d'arrêter Vereux qui put échapper. Il faut lire dans l'attachante étude de M. P. cet épisode curieux de diplomatie secrète, ce roman bizarre ou mieux cette comédie où les personnages se croisent, s'écoutent, se redoutent et peuvent se demander, comme le héros de Beaumarchais, qui l'on trompe. Non seulement l'affaire de Besançon marque le moment où le Directoire se défie de Pichegru et elle lui sert de prétexte pour préparer l'invasion de la Suisse ; mais elle offre le modèle en petit de ces conspirations qui se trament jusque dans les assemblées et le conseil du gouvernement. M. Pingaud qui déploie dans ce récit ses qualités ordi-

naires de finesse et de clarté, aurait dû toutefois distinguer nettement le Ferrand de Besançon du Ferrand qui défendit Valenciennes.

A. C.

---

573. — Émile CÈRE. **Madame Sans-Gêne et les femmes soldats, 1792-1815.** Paris, Plon. In-8, 320 p. 3 fr. 50.

Comme l'indique le titre, le livre comprend deux parties : 1° *Madame Sans-Gêne ;* 2° *Les femmes soldats*. Dans la première partie, M. Cère retrace brièvement la vie de la maréchale Lefebvre devenue Madame Sans-Gêne par la volonté de M. Sardou (p. 18) et la carrière aventureuse de la vraie Sans-Gêne, Thérèse Figueur, citée dans les *Mémoires* de Marbot (p. 19-66). Le reste du volume est consacré aux femmes soldats de la Révolution et de l'Empire, notamment à Virginie Ghesquière, le joli sergent, au sous-lieutenant Angélique Brulon, à Marie Schellinck, aux demoiselles Fernig, aux combattantes de Jemappes, à Rose Bouillon et à Liberté Barreau, à Anne Quatre-Sous, etc. Mais l'auteur se permet parfois des digressions singulières et traite des femmes à soldats aussi bien que des femmes soldats. Au milieu du volume, il se met à parler de l'enthousiasme des femmes pour la Révolution, de Rose Lacombe, de Théroigne, de Reine Audu ; puis il passe aux Vendéennes, de là à la chevalière d'Éon, de là aux femmes qui suivaient l'armée et à celles qui se donnaient aux Français en pays conquis, aux vivandières, aux générales, à cette Mme Fourès que Bonaparte aima en Égypte. Dans les deux derniers chapitres, M. Cère revient à son véritable sujet et nous présente de nouvelles héroïnes, entre autres Louise Bellet, Mathurine, Breton-Double et plusieurs de celles qui prirent part à la guerre de Russie et à la campagne de France. Le livre, un peu désordonné, renferme quelques erreurs [1]. Il ne faut pas croire aveuglément à toutes les prouesses que racontent les rapports des contemporains, les bulletins de la Convention ... et même les historiens. M. C. reproduit, par exemple, les pages de Lamartine sur les demoiselles Fernig et il assure que l'auteur des *Girondins* a représenté ces intrépides Flamandes « sans se laisser emporter par l'imagination du poète, sans manquer à l'exacte vérité » ; le récit de Lamartine est erroné sur quelques points. Il ne faut pas, non plus, prendre pour des actes de courage et d'héroïsme de simples adresses comme celles de Cambrai ou de Paris (p. 165) où les femmes déclarent, selon la formule du temps, qu'elles veulent vivre libres ou mourir. Il faudrait citer celles qui se distinguèrent à Landrecies (p. 167). Il faudrait, en parlant de la sœur du général Anselme qui « fit des prodiges de valeur au siège de Nice », prouver d'abord qu'il y eut un siège de Nice (p. 257), et M. C. devrait savoir que Nice fut pris sans combat. Il faudrait démontrer qu'en 1815,

---

1. P. 142 et 143, lire Schauenburg et non *Scanenburg ;* — p. 158 Rheinzabern et non *Rhiensabern* et Weiler, au lieu de *Wieller*.

« l'audace des femmes à tenir la campagne dans les gorges des Vosges obligea plus d'un corps d'armée à changer de route! » (p. 316). Enfin, il ne faut pas croire que d'Éon était une femme. Mais, bien qu'il manque de méthode, M. Cère a étudié son sujet; il a lu des brochures rares presque introuvables, et il a fouillé les cartons des archives nationales; son volume renferme une foule de détails intéressants.

A. C.

---

574. — **La captivité de Sainte-Hélène**, d'après les rapports inédits du marquis de Montchenu, par George Firmin-Didot. Ouvrage accompagné de 8 gravures hors texte. Paris, Didot, 1894. In-8, 331 p. 7 fr. 50.

Le marquis de Montchenu, commissaire du gouvernement de Louis XVIII dans l'île Sainte-Hélène, où il vécut cinq ans, ne fut jamais admis à Longwood. Il ne vit Napoléon qu'une seule fois, le 6 mai 1821,..... et l'empereur venait de mourir. Mais ses rapports offrent des renseignements précieux; il sut à la longue se lier avec certains compagnons de l'empereur, notamment avec Montholon, qui lui rapportaient les paroles de leur souverain, et il nous fait connaître les projets de Napoléon sur la réorganisation de la France, sur la représentation nationale, sur la réforme de l'Université et la suppression de l'École polytechnique, sur la direction que Louis XVIII aurait dû imprimer au mouvement révolutionnaire. Napoléon disait volontiers qu'il n'y aurait, à la mort de Louis XVIII, que deux candidats : Napoléon II et le duc d'Orléans; mais le parti d'Orléans serait, suivant lui, le plus nombreux, parce qu'il compterait tous les mécontents et « cette classe nombreuse de personnes sans énergie qui, ayant quelque fortune, veulent en jouir paisiblement ». Moi-même, ajoutait-il, «si j'étais encore officier d'artillerie et qu'on fît délibérer l'armée, je serais aussi d'Orléans ». (p. 174-183). On notera, dans la correspondance qu'édite M. George Firmin-Didot, les passages relatifs à l'île dont le premier aspect serre le cœur (p. 41), à la maladie qu'on nomme *influence* (p. 101), aux dissentiments entre Gourgaud et Montholon (voir notamment p. 137-141 les réponses de Gourgaud au questionnaire de Montchenu), aux mesures vexatoires d'Hudson Lowe dont la petite tête, écrit Montchenu (p. 153), « succombe sous le poids énorme de la garde d'un petit rocher inaccessible, défendu par une armée de terre et de mer ».

A. C.

---

575. — **Briefe von Wilhelm von Humboldt** an G. H. L. Nicolovius, hrsg. von R. Haym. Berlin, Felber, 1894. In-8, 140 p.

C'est le premier volume d'une collection que nous avons annoncée

dans la Chronique et qui doit reproduire des « sources de l'histoire de la littérature et de l'esprit de l'Allemagne moderne ». Il contient vingt-sept lettres écrites, de 1809 à 1835, par Guillaume de Humboldt à Nicolovius, son fidèle auxiliaire et plus tard son successeur dans la direction du département de l'instruction et des cultes en Prusse. On remarquera surtout les lettres qui datent de l'époque où les Français occupent le territoire prussien. Nicolovius dit qu'on manque du sentiment de durée et de sécurité; Humboldt répond qu'il agit, comme s'il avait ce sentiment : 1° parce que, pour agir efficacement dans le moment même, il faut croire qu'on agit pour l'éternité; 2° parce que « l'éducation est chose de la nation » (p. 6). Une foule de personnages de l'époque — appartenant pour la plupart à l'enseignement — sont cités dans cette correspondance; mais M. Haym donne sur eux, dans l'appendice, les renseignements indispensables. L'éditeur ajoute aux lettres de Humboldt à Nicolovius sept lettres du même à son ami de jeunesse Beer (1787-1789) — où l'on notera ce qu'il dit de la lecture de Kant et de la terminologie de la *Critique* — ainsi que huit lettres ou billets adressés, en 1808 et en 1809, à Wolf et à Arnim. On trouve dans ces dernières pages quelques détails sur les réformes scolaires que Humboldt entreprend à Königsberg et sur la fondation de l'Université de Berlin: « Il faut, dit-il à Arnim, avoir des plans d'organisation mûrement réfléchis et des hommes soigneusement choisis; mon sérieux effort est d'être sûr de quelques hommes remarquables dans chaque spécialité: autour et au moyen d'eux le reste se fait et forme plus facilement » (p. 128). La publication de ces lettres, accompagnées de notes succinctes et précises, ainsi que d'une table complète des noms propres, inaugure dignement la collection, qui ne pouvait mieux débuter que par le nom de Haym. Mais l'introduction est bien courte, et M. Haym aurait peut-être dû — non pas retracer la biographie de Humboldt — mais résumer à grands traits la correspondance inédite qu'il publie, en marquer les traits principaux, en indiquer les côtés les plus intéressants.

A. C.

---

576. — **Guerre de 1870-1871, Paris, Thiers, Le plan Trochu et L'Hay,** 2-29 novembre 1870, avec une carte des opérations militaires, par Alfred Duquet. Paris, Charpentier, 1894. In-8, VIII et 354 p. 3 fr. 50.

L'œuvre de M. Duquet s'allonge et s'augmente, parce qu'il ne se borne plus à retracer uniquement les faits militaires. Ce n'est pas aujourd'hui qu'il raconterait en un seul tome Frœschwiller et Sedan. Il consacre donc 350 pages au seul mois de novembre, et ce, sans même aborder la bataille de Villiers-Cœuilly. La mission de Thiers, le plan de Trochu, la crue de la Marne : tels sont les trois épisodes principaux que traite le volume. On ne trouvera rien de nouveau sur la mission de Thiers; mais M. D. a raison de la qualifier de « retentissante et inutile ».

Les pages relatives aux actes politiques du gouvernement pendant le mois de novembre, au plébiscite, aux poursuites dirigées contre les émeutiers, aux « jours d'ennui » et aux « jours d'espoir » sont remplies de détails curieux et de copieuses citations. Le plan de Trochu est sévèrement, mais, ce nous semble, justement apprécié; comme l'a dit Vinoy, il était bien périlleux, et l'on sait que d'Aurelles de Paladines le déclarait chimérique. La partie la plus intéressante et la plus neuve du volume est la dernière, intitulée *La crue de la Marne :* tous ceux qui ont étudié la question d'un peu près, savent qu'il n'y eut pas de crue de la rivière et que le passage fut retardé par le courant que les débris du pont de Joinville avaient rendu très violent et très rapide; M. D. a consulté, outre le rapport de M. Krantz, les notes de M. Léon Lalanne et les feuilles imprimées qui renferment les observations des éclusiers et constatent dans les derniers jours de novembre, non pas une crue subite, mais une baisse légère [1]. Le volume témoigne, comme les précédents, d'un labeur patient et assidu. M. D. a tout lu, tout mis à profit; mais il est excessivement rigoureux dans ses jugements et n'excuse, ne pardonne rien, n'admet jamais les circonstances atténuantes : il accuse Trochu de nullité militaire; il reproche à Ducrot une agitation brouillonne et tapageuse; il n'hésite pas à proclamer M. Krantz l'auteur du désastre de Champigny; cet homme, dit-il, a « renversé le suprême espoir du pays, a été cause de la perte des batailles de la Marne, et a réussi, par son aplomb, par les complicités acquises, à faire oublier sa faute et à demeurer au premier rang des hauts fonctionnaires de l'État ». On n'approuvera pas sur tous les points ce réquisitoire de M. Duquet contre les hommes chargés en 1870 de la défense du pays : mais il faut, une fois de plus, louer, avec sa lecture si considérable, son courage et son amour ardent de la vérité, son amour de la France; « le mot *responsabilité,* dit-il dans sa préface, n'existe plus dans notre pays, dès l'instant qu'on est placé assez haut pour que les lois n'aient plus de prise contre vous, pour que la justice se déclare impuissante, pour que l'opinion vous pardonne tout. Il y a là un vice dont meurt un peuple qui ne sait pas s'en corriger; il m'a paru utile de m'y arrêter [2]. »

A. C.

---

577. — Gabriel MONOD. **Les maîtres de l'histoire : Renan, Taine, Michelet.** Paris, Calmann Lévy, 1894. In-8, 312 p. 3 fr. 50.

Ce sont trois études à la fois biographiques et critiques. L'auteur essaie

1. La meilleure preuve qu'il n'y eut pas de crue, c'est, comme le remarquèrent les soldats (et M. Duquet oublie de le dire), que l'eau de la Marne était verte.

2. P. 112, M. Duquet a raison d'attribuer la dévastation de la banlieue aux francs-tireurs; mais il a tort d'imputer ces rapines et ces dégâts aux troupes de ligne qui d'ailleurs eurent toujours plus de discipline qu'il ne le croit.

de démêler les relations qui existent entre les œuvres des trois historiens, Renan, Taine, Michelet, et leur existence; il recherche l'action qu'ils ont exercée, les idées et les sentiments qui les ont inspirés. Il ne leur ménage pas les critiques et il discerne avec sagacité leurs points faibles. C'est ainsi qu'il reproche à Renan d'avoir professé un optimisme philosophique et comme un « Évangile de la gaieté » qui ne voyait plus dans la vie qu'un spectacle amusant et dans la discussion des problèmes les plus graves qu'une sorte d'exercice littéraire et de jeu d'artiste. Il montre que Taine, si audacieux de pensée, était timide de caractère et que ce désaccord explique certains des jugements de l'historien : Taine, dit M. Monod, avait une doctrine, un inexorable déterminisme dicté par la faculté logique, faculté maîtresse qui chez lui dominait et façonnait toutes les autres; aussi méconnaît-il ce qu'il y a de complexe, de mystérieux, d'insaisissable dans la nature de l'homme; il fait rentrer dans des cadres précis, inflexibles et plie à des formules l'histoire et la vie; il croit que ses raisonnements sont infailliblement justes parce qu'ils sont clairs; sous l'émotion de la guerre et de la Commune, il regardait la Révolution comme une suite d'erreurs et de crimes et ne parlait de Napoléon qu'avec haine. Pareillement, M. M. fait voir dans Michelet le manque de calme et de mesure, la passion, l'esprit de parti. Mais tout en marquant les imperfections des trois écrivains qu'il étudie, M. M. aime mieux, et avec raison, insister sur le côté durable et bienfaisant de leurs œuvres. Tous trois lui semblent résumer ce qu'il y a d'essentiel dans l'histoire, telle qu'elle a été faite en France et de notre temps; « Renan, dit-il, est l'historien critique, Taine, l'historien philosophe, Michelet, l'historien créateur : c'est à Renan qu'il faut demander des leçons de critique: c'est chez Taine que nous verrons la tentative la plus considérable qui ait été entreprise pour constituer l'histoire en science au nom d'une conception philosophique, et c'est à Michelet qu'il faut demander le secret de la vision et de la résurrection du passé. » Il met en lumière le principal mérite de Renan : d'avoir fait entrer dans le domaine de l'histoire, l'histoire des religions, traitée pour la première fois dans un esprit laïque et rendu enfin accessible au grand public; d'avoir répandu sur tous les sujets des idées originales et profondes; d'avoir tout connu et tout compris; d'avoir « repensé » l'univers. Il reconnaît ce qu'il y a d'incomplet, d'exagéré dans les jugements de Taine, sur la France de la Révolution; mais il rend hommage à l'écrivain qui s'élève si vigoureusement, si sincèrement contre les excès de la centralisation et il montre la grandeur imposante, l'unité de son œuvre si inachevée qu'elle soit : « *l'Intelligence* en forme le centre et en donne la clef : tous ses autres écrits n'en sont que des illustrations. » De son propre aveu, la sympathie et la reconnaissance de M. M. pour ces trois historiens se mêlent d'une nuance plus marquée d'admiration pour Renan, de respect pour Taine, et d'affection pour Michelet. Et, en effet, c'est Michelet qu'il traite avec le plus d'indulgence, c'est à Miche-

let qu'il consacre l'étude la plus longue et la plus complète du volume; tout Michelet est analysé, apprécié : les six premiers volumes de *l'Histoire de France* que M. M. regarde justement comme le titre le plus solide de la gloire de Michelet, comme l'œuvre d'un génie qui pénètre dans l'âme même des personnages et sait les faire vivre et agir; l'*Histoire de la Révolution* qu'il faut lire pour comprendre l'espérance infinie de la France et son enthousiasme à la fois crédule et sublime au lendemain de 1789; tous ces livres, l'*Oiseau*, l'*Insecte*, la *Mer*, la *Montagne* que M. M. compare à autant de chants d'un poème de la nature, à une série de tableaux d'une vérité et d'une puissance merveilleuses qui « forment dans leur large développement comme un hymne mystique au Dieu infini, unique, présent et vivant dans la multiplicité des choses »: *l'Amour* et *la Femme* où il y a, malgré tout, de « graves et nobles enseignements ». Deux appendices sont joints à l'étude de M. M. sur Michelet : *Michelet éducateur,* et le *Journal intime de Michelet* qui nous renseigne sur les années où l'ami de Poinsot prenait conscience de sa valeur et fixait sa vocation, « délicieux petit livre, écrit avec des larmes et du sang où Michelet nous livre le secret de sa vie, de sa pensée, de ses œuvres ». Nous en avons dit assez pour qu'il soit inutile de louer le volume de M. Monod; il donne une fois de plus le témoignage de l'infatigable activité d'esprit avec laquelle, a dit Ludwig Bamberger, il répand la semence de l'humaine connaissance [1].

A. C.

---

578. — **L'armée à l'Académie,** par C. de La Jonquière, capitaine d'artillerie, breveté d'état-major. Paris, Perrin, 1894. In-8, x et 448 p. 7 fr, 50.

C'est une heureuse idée qu'a eue M. de La Jonquière de grouper ensemble les membres de l'Académie française qui ont appartenu à l'armée. Ses biographies sont consciencieuses, solides, intéressantes, et toutefois sans rien de neuf et de personnel. On leur voudrait une allure plus vive, plus martiale, plus de plume et d'épée. Quelques erreurs se sont glissées çà et là [2]. Ce qui frappera le lecteur, c'est de trouver dans ce volume plusieurs académiciens qui n'ont fait que traverser l'armée, comme Racan qui commandait la compagnie des gendarmes du maréchal d'Effiat au siège de La Rochelle, ou comme Châteaubriand, sous-lieutenant au régiment de Navarre, ou comme le duc de Noailles, élu en 1849 contre Balzac et qui avait été garde du corps.

A. C.

---

1. *Deutsche Rundschau*, octobre, p. 152 : « Seine rastlose und vielseitige Thætigkeit streut überall den Samen humanen Verstændnisses aus. »

2. Notamment dans la notice sur Jouy : cf. *Revue de l'Hist. litt. de la France*, n° 4.

# CHRONIQUE

FRANCE. — Vient de paraître à la librairie Maisonneuve : *les Livres VIII et IX de l'Atharva-Véda*, traduits et commentés par Victor HENRY, in-8, XII-164 pp. Les hymnes 9 et 10 du livre IX, qui reproduisent le fameux hymne à énigmes du Rig-Véda (I-164), ont été interprétés par application de la méthode de la « devinette primitive », déjà exposée ici et ailleurs par notre collaborateur.

ALLEMAGNE. — La librairie Teubner, à Leipzig, nous envoie sous le titre de *Cornelius Nepos, Hilfsheft*, un abrégé du Commentaire et du lexique publiés par M. F. FÜGNER (1894, IV-88 pp. ; cf. *Rev. crit.* 1893, t. II).

— Les éditions de la *Dramaturgie des Schauspiels* de M. H. BULTHAUPT se succèdent.

Le premier volume qui traite de Lessing, de Gœthe, de Schiller, de Kleist est arrivé à sa cinquième édition; le deuxième volume, consacré à Shakspeare, atteint également sa cinquième édition ; le troisième volume que nous recevons de la librairie Schulze (Oldenbourg et Leipzig, 1894, in-8°, XIII et 386 p. 5 marks) vient d'avoir sa quatrième édition. Ce troisième tome a pour sujet l'œuvre de cinq dramaturges, Grillparzer, Hebbel, Ludwig, Gutzkow, Laube.

ITALIE. — M. Domenico CIAMPOLI vient de publier à Rome (Imprimerie de la Propagande) une notice sur les manuscrits paléoslaves de la Bibliothèque de Saint-Marc. Elle est précédée d'un mémoire sur les origines de la Littérature religieuse cyrilique et glagolitique. M. Ciampoli a cité quelques fragments glagolitiques et grâce aux ressources dont dispose l'imprimerie de la Propagande, il a pu les reproduire dans le caractère original. Ce travail fait grand honneur à l'érudition de l'auteur et à la typographie romaine.

— M. Giorgio LA CORTE dans un opuscule sur *La Cacciata di un vicere* (Giarre en Sicile, Cristaldi, 1894, In-8°, 98 p.) reprend avec des documents nouveaux la question de l'expulsion d'Ugo de Moncada, vice-roi de Sicile sous Ferdinand le Catholique, et rectifie sur divers points le travail d'Isidoro La Lumia sur la Sicile sous Charles-Quint.

RUSSIE. — Il a été question récemment de recherches faites à Moscou pour retrouver la bibliothèque d'Ivan le Terrible, qui devait, assure-t-on, être conservée dans un souterrain. A cette occasion M. N. LIKHATCHEV a étudié *la Bibliothèque et les Archives des souverains moscovites au* XVI^e *siècle* (un vol. Pétersbourg 1894). Il est arrivé à cette conclusion que cette bibliothèque devait être peu considérable et que l'on s'en était exagéré l'importance sur la foi de documents apocryphes. Le mémoire de M. Likhatchev est accompagné de documents inédits, notamment d'une curieuse relation concernant les mesures prises par le gouvernement d'Ivan le Terrible pour la réception de l'ambassadeur du pape, le jésuite Possevin.

SERBIE. — L'Académie serbe, récemment fondée à Belgrade, commence la publication d'une *Collection ethnographique*. Le premier volume vient de paraître sous ce titre *La vie du paysan serbe*. Il est dû à M. MILITCHEVITCH, auteur de travaux ethnographiques et historiques fort estimés. Il contient un ensemble de renseignements très complets sur la vie économique et rurale du paysan, sur les croyances et les fêtes populaires.

# ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

## *Séance publique annuelle du 16 novembre 1894*

ORDRE DES LECTURES

1. Discours de M. Paul Meyer, président, annonçant les prix décernés en 1894 et les sujets des prix proposés;
2. *Notice historique sur la vie et les travaux de* M. Alfred Maury, *membre ordinaire de l'Académie*, par M. H. Wallon, secrétaire perpétuel;
3. *Delphes*, par M. Homolle, membre de l'Académie.

JUGEMENT DES CONCOURS.

Aux informations données dans les précédents bulletins, il suffit d'ajouter les suivantes :

*Fondation Garnier.* — L'Académie a attribué à M. Foureau, 7,500 fr. pour la continuation de sa mission dans le Sahara occidental, et 6,700 fr. à Mgr Le Roy, évêque du Gabon pour étudier très spécialement l'ethnographie et la linguistique des populations qui habitent les montagnes à l'est de la rivière Ngouniai.

*Fondation Piot.* — L'Académie a attribué 2,000 fr. à M. de la Blanchère, pour faire des recherches en Tunisie sur le culte de la déesse Cælestis; 3,000 fr. à M. E. Babelon pour la publication d'un *Catalogue des bronzes du cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale*; 500 fr. à M. Barthélemy, drogman-chancelier du Consulat de France à Alep, pour ses explorations archéologiques dans la Syrie septentrionale; — 3,000 fr. au R. P. Delattre, correspondant de l'Institut, pour continuer ses fouilles à Carthage; — 5,000 fr. à M. Chantre, pour ses fouilles en Asie-Mineure; — 3,000 fr. à M. Couve, membre de l'École d'Athènes, pour la continuation des fouilles de Délos; — 10,000 fr. (payables en trois annuités) pour la publication des manuscrits numismatiques laissés par M. Waddington.

*Prix ordinaire* (2,000 fr.). — L'Académie a proposé pour 1895 : « Étude sur la chancellerie royale depuis l'avènement de saint Louis jusqu'à celui de Philippe de Valois. Les concurrents devront exposer l'organisation de cette chancellerie et faire connaître les divers fonctionnaires qui ont pris part à la rédaction et à l'expédition des actes. » — Pour 1896 : « Chercher dans les Métamorphoses d'Ovide ce qu'il a pris aux Grecs et comment il l'a transformé. » — L'Académie a prorogé à l'année 1895 le sujet suivant : « Etude comparative du Rituel brahmanique dans les Brahmanas et dans les Soutras. Les concurrents devront s'attacher à instituer une comparaison précise entre deux ouvrages caractéristiques de l'une et de l'autre série, et à dégager de cette étude les conclusions historiques et religieuses qui paraîtront s'en déduire. » — L'Académie propose en outre, pour 1897, le sujet suivant : « Étudier, d'après les inscriptions cunéiformes et les monuments figurés, les divinités et les cultes de la Chaldée et de l'Assyrie. »

*Antiquités de la France.* — Trois médailles, de 500 fr. seront décernées aux meilleurs ouvrages manuscrits ou publiés en 1893 et 1894 sur les Antiquités de la France, qui auront été déposés en double exemplaire avant le 1er janvier 1895. Les ouvrages de numismatique ne sont pas admis à ce concours.

*Prix de numismatique* — Le prix de numismatique Allier de Hauteroche (800 fr.) sera décerné, en 1895, au meilleur ouvrage de numismatique ancienne publié depuis janvier 1893. — II. Le prix Duchalais (800 fr.) sera décerné, en 1896, au meilleur ouvrage de numismatique du moyen âge publié depuis janvier 1894.

Les ouvrages devront être déposés en double exemplaire pour le concours Allier de Hauteroche, avant le 1er janvier 1895; pour le concours Duchalais, avant le 1er janvier 1896.

*Prix Gobert.* — Pour l'année 1895, l'Académie s'occupera, à dater du 1er janvier, de l'examen des ouvrages qui auront paru depuis le 1er janvier 1894, et qui pourront concourir aux prix annuels fondés par le baron Gobert. Le premier prix sera décerné au travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent, et le second prix à celui dont le mérite en approchera le plus. Tous les volumes d'un ouvrage en cours de publication qui n'ont point encore été présentés au prix Gobert, seront admis à concourir, si le dernier volume remplit toutes les conditions exigées par le programme du concours. Sont admis à ce concours les ouvrages composés par des écrivains étrangers. Sont exclus les ouvrages des membres ordinaires ou libres et des associés étrangers de l'Académie des inscriptions et

belles-lettres. Six exemplaires de chacun des ouvrages présentés à ce concours devront être déposés au secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier 1895 et ne seront pas rendus.

*Prix Bordin* (3,000 fr.). — L'Académie a proposé pour 1895 : « Étudier quels rapports existent entre l'Ἀθηναίων πολιτεία et les ouvrages conservés ou les fragments d'Aristote, soit pour les idées, soit pour le style. » — Pour 1896 : « Étude sur les vies de saints, traduites du grec en latin jusqu'au xe siècle. » — L'Académie a prorogé à l'année 1896 les deux questions suivantes : « Étude sur les traductions d'auteurs profanes exécutées sous les règnes de Jean II et de Charles V » ; — « Étude critique sur l'authenticité des documents relatifs aux emprunts des Croisés. » — L'Académie propose en outre pour 1897, la question suivante : « Étudier dans ses traits généraux le recueil de traditions arabes intitulé « Kitab-el-Aghâni » (le livre des chansons) ; signaler, au moyen de citations, l'importance de ce livre pour l'histoire politique, littéraire et sociale des Arabes. »

*Prix Louis Fould* (5,000 fr.), pour le meilleur ouvrage sur l'histoire des arts du dessin, en s'arrêtant à la fin du xvie siècle. Ce prix sera décerné en 1896. Les ouvrages manuscrits ou imprimés devront être écrits ou traduits en français ou en latin et déposés en double exemplaire, s'ils sont imprimés.

*Prix La Fons-Mélicocq* (1,800 fr.), pour le meilleur ouvrage sur l'histoire et les antiquités de la Picardie et de l'Ile-de-France (Paris non compris). L'Académie décernera ce prix, s'il y a lieu, en 1896 : elle choisira entre les ouvrages manuscrits ou publiés en 1893, 1894 et 1895, qui lui auront été adressés en double exemplaire, s'ils sont imprimés, avant le 31 décembre 1895.

*Prix Brunet* (3,000 fr.), pour un ouvrage de bibliographie savante que l'Académie des inscriptions, qui en choisira elle-même le sujet, jugera le plus digne de cette récompense. L'Académie décernera en 1897 le prix au meilleur des ouvrages de bibliographie savante, publiés en France dans les trois dernières années, dont deux exemplaires auront été déposés.

*Prix Stanislas Julien* (1,500 fr.), pour le meilleur ouvrage relatif à la Chine. L'Académie décernera ce prix en 1895. Les ouvrages devront être déposés, en double exemplaire.

*Prix Delalande-Guérineau* (1,000 fr.). — L'Académie décide qu'elle décernera, en 1896, le prix au meilleur ouvrage concernant les études orientales et que ce prix sera de préférence attribué à un ouvrage relatif à l'Inde. Les ouvrages manuscrits ou publiés depuis le 1er janvier 1894 devront être déposés, en double exemplaire, s'ils sont imprimés.

*Prix Jean Reynaud* (10,000 fr.). Ce prix sera accordé au travail le plus méritant, relevant de chaque classe de l'Institut, qui se sera produit pendant une période de cinq ans. Il ira toujours à une œuvre originale élevée, et ayant un caractère d'invention et de nouveauté. L'Académie décernera ce prix, s'il y a lieu, en 1895.

*Prix de La Grange* (10,000 fr.), pour la publication du texte d'un poème inédit des anciens poètes de la France ; à défaut d'une œuvre inédite, le prix pourra être donné au meilleur travail sur un ancien poète déjà publié. — Ce prix sera décerné, s'il y a lieu, en 1895.

*Fondation Garnier*, pour subvenir, chaque année, aux frais d'un voyage scientifique à entreprendre par un ou plusieurs Français désignés par l'Académie, dans l'Afrique centrale ou dans les régions de la Haute Asie. — L'Académie disposera, en 1895, des revenus de la fondation selon les intentions du testateur.

*Prix Loubat* (3,000 fr.), pour le meilleur ouvrage concernant l'histoire, la géographie, l'archéologie, l'ethnographie, la linguistique, la numismatique de l'Amérique du Nord. L'Académie fixe, comme limite de temps extrême des matières traitées dans les ouvrages soumis au concours, la date de 1776. Ce prix sera décerné en 1895. Seront admis au concours les ouvrages publiés en langue latine, française, et italienne, depuis le 1er juillet 1892. Les ouvrages présentés à ce concours devront être envoyés au nombre de deux exemplaires. Le lauréat, en outre, devra en délivrer trois autres à l'Académie, qui les fera parvenir, un pour le *Columbia College* à New-York, le deuxième pour la *New-York historical Society* de la même ville, le troisième pour l'Université Catholique de Washington.

*Fondation Piot.* — M. Eugène Piot a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres la totalité de ses biens. Les intérêts doivent être affectés chaque année à toutes les expéditions, missions, voyages, fouilles, publications que l'Académie croira devoir faire ou faire exécuter dans l'intérêt des sciences historiques et archéologiques, soit sous sa direction personnelle par un ou plusieurs de ses membres, soit sous celle de toutes autres personnes désignées par elle. L'Académie a décidé qu'il sera réservé, chaque année, sur les revenus de la fondation, une somme de 6,000 fr. pour la publication d'un recueil qui porte le titre suivant : Fondation Piot. *Monuments et mémoires publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.* L'Académie disposera, en 1895, du surplus des revenus de la fondation, selon les intentions du testateur.

*Fondation Saintour.* — L'Académie rappelle que ce prix sera décerné : en 1895,

au meilleur ouvrage relatif à l'antiquité classique, publié depuis le 1er janvier 1892; — en 1896, au meilleur ouvrage relatif au moyen âge ou à la Renaissance, publié depuis le 1er janvier 1893; — en 1897, au meilleur ouvrage relatif à l'Orient, publié depuis le 1er janvier 1894. Seront admis au concours les ouvrages manuscrits ou imprimés d'auteurs français. Les ouvrages destinés à ces concours devront être déposés, en double exemplaire, s'ils sont imprimés avant le 1er janvier de l'année du concours.

CONDITIONS GÉNÉRALES DES CONCOURS.

Les ouvrages envoyés aux différents concours ouverts par l'Académie devront parvenir francs de port et brochés, au secrétariat de l'Institut, avant le 1er janvier de l'année où le prix doit être décerné. Ceux qui seront destinés aux concours, pour lesquels les ouvrages imprimés ne sont point admis, devront être écrits en français ou en latin. Ils porteront une épigraphe ou devise, répétée dans un billet cacheté qui contiendra le nom de l'auteur. Les concurrents sont prévenus que tous ceux qui se feraient connaître seront exclus du concours; leur attention la plus sérieuse est appelée sur cette disposition. L'Académie ne rend aucun des ouvrages imprimés ou manuscrits qui ont été soumis à son examen; les auteurs des manuscrits ont la liberté d'en faire prendre des copies au secrétariat de l'Institut. Le même ouvrage ne pourra pas être présenté en même temps à deux concours de l'Institut.

DÉLIVRANCE DES BREVETS D'ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE.

L'Académie déclare que les élèves de l'Ecole des Chartes qui ont été nommés archivistes paléographes par arrêté ministériel du 7 février 1894, conformément à la liste dressée par le Conseil de perfectionnement de cette Ecole, sont : MM. Mirot, Vautier, Join-Lambert, Laurain, Dunoyer, Villepelet, Chavanon.

Sont nommés archivistes paléographes hors rang : MM. Gérard, Lemoine, Maisonobe, Prinet.

## *Séance du 23 novembre 1894.*

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre de S. Exc. Hamdi-Bey, directeur des Musées impériaux de Constantinople.

M. Alexandre Bertrand présente à l'Académie, au nom de M. Edouard Piette, quatre petites statuettes en ivoire découvertes dans la grotte de Brassempouy (Landes). Ces figurines, sorties de foyers de l'âge du Mammouth, donnent, jusqu'à un certain point, l'illusion d'œuvres égyptiennes. Il y a donc là une question des plus intéressantes et dont la solution peut être grosse de conséquences. M. Bertrand invite son confrère M. Maspero à donner son avis au sujet de cette ressemblance entre des objets provenant de milieux si différents. — M. Maspero répond qu'en effet on trouve souvent en Egypte, surtout dans les tombeaux d'enfants, de petites statuettes ou poupées dont on a cassé les jambes, pour les empêcher de fuir la sépulture où elles ont été déposées. C'est la manifestation d'une idée qu'on a fréquemment constatée chez tous les peuples anciens; mais il est intéressant d'en retrouver la trace dans deux pays si éloignés l'un de l'autre.

L'Académie procède à la nomination de deux associés étrangers. Sont élus : en remplacement de M Henry Austen Layard, M. Albrecht Weber, professeur de sanscrit à l'Université de Berlin; en remplacement de M. G-B. De Rossi, M. Wolfgang Helbig, ancien secrétaire de l'Institut archéologique allemand du Capitole, à Rome.

M. Louis Havet examine une prétendue loi de métrique antique formulée par Lachmann, en vertu de laquelle la plupart des poètes auraient évité d'élider certains mots à finale longue devant une voyelle accentuée. En réalité, le traitement de ces mots est indépendant de la durée de la finale, de sorte que la formule au moins est inexacte. De plus, des lois connues d'ailleurs empêchent les syllabes accentuées de tomber à certaines places du vers, même si le poète les y admet; Lachmann a donc pris une conséquence pour un principe; il a cru reconnaître une intention dans ce qui n'était qu'un jeu d'influences aveugles. En définitive, ici comme ailleurs, la considération de l'accent doit être écartée de la métrique antique; aucun poète classique, ni grec ni latin, n'a tenu un compte quelconque de l'accent.

Léon DOREZ.

*Le Propriétaire-Gérant :* ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23

# REVUE CRITIQUE

## D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 50 — 10 décembre — 1894



579. — **Indogermanische Forschungen,** Zeitschrift für Indogermanische Sprach und Altertumskunde, herausgegeben von K. Brugmann und W. Streitberg. Band IV. — Strasbourg, J. Trübner, 1894, vj-478 pp. in-8. Prix : 16 mk. (Avec l'*Anzeiger* et l'Index à paraître ultérieurement.)

Le volume exceptionnel que les directeurs des *Indogermanische Forschungen* consacrent à célébrer le 25e anniversaire du professorat de M. Leskien, ne comprend pas moins de cinquante articles, soit une moyenne de neuf à dix pages pour chacun. Je relève dans cette imposante collaboration les noms de MM. Bloomfield, Brugmann, Hübschmann, Kern, Danielsson, Noreen, Osthoff, G. Meyer, Kluge, Paul, Sievers, de Saussure, Stolz, Streitberg, Thurneysen, Windisch, et il en est deux déjà, non des moindres, que la science inscrit à son nécrologe, G. von der Gabelentz et W. D. Whitney.

Dans l'impossibilité de passer ici en revue tant d'études si substantielles et si courtes, pour la plupart très fortement condensées, je voudrais du moins essayer d'en fixer l'esprit général ; car, malgré la diversité des vues particulières et celle des sujets traités, il règne d'un bout à l'autre de ce livre une discipline intellectuelle à laquelle aucun auteur n'échappe, à laquelle chacun se soumet tacitement et de bon gré, et qui semble devenue aux yeux de tous la condition essentielle de toute méthode comme de tout progrès en linguistique. Reconnaissons à cette unanimité que la grammaire historique est désormais une « science faite » : elle ne réalisera plus, sans doute, de grandes découvertes, car

les âges héroïques n'ont qu'un temps; elle ne nous apportera guère de documentation nouvelle sur le passé de notre race, puis que race et langue sont deux, et il serait aussi parfaitement oiseux de lui reprocher de ne rien nous apprendre sur l'étrusque ou le basque, que d'exiger d'un historien de l'Espagne l'histoire complète de l'Amérique avant Colomb; mais elle avancera sûrement, pas à pas, ordonnera et précisera bien des détails, comblera mainte lacune partielle, et nous présentera enfin un tableau de plus en plus achevé des liens de parenté qui unissent entre elles les langues des nations civilisatrices. Après tout, n'est-ce pas là sa tâche principale, et même, pour le public qui ne la suit que de l'œil et s'intéresse au but sans affronter les aspérités du chemin, sa réelle et unique raison d'être?

L'accord implicite s'est fait sur une formule très simple : le langage est un fait indépendant du document qui nous le transmet, et tout notre effort doit tendre à saisir le fait à travers le document. A ce point de vue donc, — mieux vaut goujat debout qu'empereur enterré, — le cycle littéraire le plus achevé ne vaudra jamais la fréquentation des gens du peuple, et le trésor des bibliothèques n'est, ni plus ni moins, que le substitut fort imparfait de la tradition orale du présent ou du phonographe de l'avenir. Traiter les langues mortes comme si elles étaient des langues vivantes incomplètement connues, se faire en quelque sorte le contemporain de ceux qui les parlèrent ou les ramener à notre époque, s'en représenter les dialectes, les patois, les jargons et, s'il se peut, jusqu'aux divergences individuelles, ou tout au moins concevoir très nettement et ne jamais oublier un instant que les accidents de ce genre y fourmillèrent comme dans les nôtres, c'est à quoi se ramènent aujourd'hui toutes les phases de notre recherche, et c'est aussi la tendance que reflètent presque toutes les pages de ce livre. Soit que M. von Bahder classe les faits récents de chute de l'*e* atone en allemand, ou que M. Bremer reconstitue la chronologie compliquée des phénomènes observés en phonétique prégermanique, soit que M. Baudouin de Courtenay scrute, après tant d'autres, l'origine et l'essence de l'apophonie indo-européenne, ou que M. Johansson se borne modestement à lui arracher le secret de l'étrange déclinaison sanscrite *âp-as ad-bhís*, toujours ce sont, dirai-je volontiers, des faits présents qu'ils objectivent, non des cadavres de mots ou de phonèmes qu'ils disposent à leur guise. Les anciens grammairiens ont vu le mot comme une formule précise et figée; Schleicher, comme une fleur épanouie sur l'arbre du langage : nous tâchons à le voir tel qu'il est, comme le produit momentané de l'activité d'un organe.

J'ai dit que cette vue générale de l'ouvrage n'exclut pas moins les observations partielles que l'analyse détaillée : de réserve grave, il n'y en a nulle part à faire, et les autres sont superflues. Évidemment MM. Hirt et Buck savent ce qu'ils veulent dire, lorsqu'ils écrivent que « le grec et *le celte* ont le même traitement de l'*s* » (p. 44), ou que « les

enclitiques ne reçoivent *jamais* l'accent de phrase » (p. 158) : en fait, ce n'est qu'un rameau du celte qui concorde avec le grec, et rien n'est plus commun qu'un même monosyllabe tantôt atone tantôt emphatique. M. Michels, lui non plus, n'est pas sans se douter des scrupules phonétiques que soulèveront la résurrection de la théorie de la métathèse et son application aux parfaits à *ê* radical (p. 64), et M. Sütterlin, qui rattache fort légitimement sk. *aghá-* à un i.-e. **nogho-* (p. 92), aurait eu avantage à connaître et utiliser la forme védique *nagha-* (*naghârishâm* A. V. VIII. 2. 6) [1] qui lui venait à point. Je m'inquiète, je l'avoue, de voir se transmettre et se multiplier la quantité **calĕfacio* (p. 374), à laquelle j'ai vainement cherché des répondants [2]. Enfin, je dois faire observer que certaines explications, — notamment celle de l'*û* de *hûc* = **hoic* (p. 214), et celle de l'*ae* du féminin pluriel (*terrae*) ou singulier (*quae*) par une contraction de *â* + *i* (p. 243), — sont involontairement, mais bien à tort, données pour neuves [3]. *Cuique suum.*

Entre les trois organes de l'indogermanisme allemand, il serait de mauvais goût de vouloir décerner des rangs : c'est déjà grand honneur au dernier venu de s'être élevé du premier coup à la hauteur de ses aînés. Il faut louer MM. Brugmann et Streitberg de l'infatigable activité qui a su grouper autour d'eux un tel concours de forces vives, et s'associer pleinement à l'hommage qu'ils ont prétendu rendre à M. Leskien.

V. HENRY.

---

580. — SAVELLI (Dr Agostino). **Temistocle, dal primo processo alla sua morte,** Firenze, Loescher e Seeber, 1893, 127 p. in-8. Prezzo : L. 2,50.

L'auteur de cette brochure examine et discute, dans le plus minutieux détail, tous les textes anciens relatifs à la vie de Thémistocle, depuis son premier procès jusqu'à sa mort. L'occasion de ce travail semble avoir été la découverte de l' 'Αθηναίων πολιτεία d'Aristote : le fameux passage où Thémistocle nous apparaît comme le complice d'Ephialte dans sa lutte contre l'Aréopage fournit, en effet, à M. Savelli la matière d'une discussion approfondie, qui remplit presque tout le premier chapitre du livre. Certains critiques lui reprocheront sans doute de s'arrêter trop longtemps à l'étude d'un texte interpolé; mais nous pensons, avec M. Savelli, qu'il ne faut jamais recourir à l'hypothèse d'une interpolation avant d'avoir épuisé tous les moyens de conciliation entre un témoignage nouveau et les textes depuis longtemps connus.

1. Cf. V. Henry, *les Livres VIII et IX de l'A. V.*, p. 40 et 59.
2. Cf. *Revue critique*, XXXVIII (1894), p. 215.
3. En dernier lieu, dans ma *Gramm. comp. du Gr. et du Lat.* (5e éd., mais déjà dans les précédentes), nos 217, 1 et 7, 219, etc.

Les conclusions de M. Savelli reposent sur une appréciation judicieuse des documents, et sur une connaissance très complète des ouvrages de seconde main.

Am. Hauvette.

---

581. — **Carminum Saliarium Reliquiae.** Edidit B. Maurenbrecher. Commentatio ex Supplemento uno et uicesimo Annalium philologicorum seorsum expressa. Lipsiae, in aedibus B. G. Teubneri, 1894. Pp. 315-352.

A peine M. Maurenbrecher nous a-t-il donné une édition des Histoires de Salluste, qu'il s'attaque aux problèmes complexes et difficiles que présentent les fragments des chants saliens. Il ne les a pas tous résolus et il n'y prétend pas. Son travail est cependant un recueil commode qui permet de se rendre compte des données de la question. On y trouvera les renseignements les plus indispensables et des conjectures utiles. M. M. a eu tort d'annoncer qu'il négligerait la métrique de ces textes et de s'en occuper dans la suite; il eut fallu ne pas faire les choses à demi. Il ne semble pas, d'ailleurs, avoir une idée bien nette de la phonétique de cette époque. Ainsi l'histoire du rhotacisme présente trois périodes : 1° *s* conservée et prononcée dure; 2° *s* prononcée douce et représentée par la lettre étrangère *z*; 3° *z* remplacé dans l'écriture par *r* au temps d'Appius Claudius, ce qui implique un changement correspondant, peu antérieur, dans la prononciation. Velius Longus atteste positivement la présence de *z* dans les chants saliens. C'est sûrement *z* intérieur. La lecture : *o zol* est donc condamnée doublement, puisque *z* ne peut être qu'une lettre intérieure et que *s* initiale a toujours été prononcée dure. La seule disposition possible de ce passage a été proposée par M. L. Havet : *Cozeui (= Consiui) adoriose*. La leçon des manuscrits reste presque intacte *(cozeulodorieso)* et on tient compte de la glose (C. G. L. II, 8, 21) : « adoriosus; ἔνδοξος »[1]. La jolie conjecture de M. Maurenbrecher : *adoriso*, se trouve, il est vrai, sacrifiée. Mais, d'une part, la suite n'est pas plus intelligible dans son texte que dans les autres restitutions, et, d'autre part, on garde à ce fragment l'allure de litanies que trahissent les parties les mieux conservées : *Patulci oenus es, ianicus Iane es, duonus Cerus es, duonus Ianus*. Ici encore les conjectures de M. Havet sont plus conformes à la tradition comme à la vraisemblance. Autre exemple de la nécessité de connaissances linguistiques solides : le choix entre *Leucetie* et *Loucetie* est une question de date. De même, *Saeturnus* aboutissant chez M. M. à *Saturnus* par *a* long d'après l'analogie *sero-satum* par *e* et *a* brefs, suppose : 1° que la quantité n'est pas un élément de la phonétique latine; 2° que la diph-

---

1. Il y a pourtant une difficulté : *Cozeui* suppose que la chute de *n* est antérieure *s* < *z*.

tongue *ae*, à la seule époque où on peut être sûr qu'elle se prononçait comme une diphtongue, aura été traitée par l'analogie comme si on lui donnait 300 ans avant J.-C. la prononciation qu'elle devait avoir 300 ans après J.-C. C'est trop nous demander. Je n'insiste pas sur les erreurs habituelles à ce genre d'écrits : l'assimilation de l'accent et de l'intensité de l'initiale (*cante* pour *canite* s'explique par l'intensité de l'initiale et non par l'influence de l'accent), la facilité à prendre des abréviations épigraphiques et paléographiques pour des faits linguistiques, la confusion entre l'orthographe et la prononciation réelle. J'aime mieux louer la prudence habituelle de M. Maurenbrecher, qui constitue à elle seule un progrès sur les tentatives de M. Zander [1].

P. L.

---

582. — Fl. NENCINI. **Emendationum Lucretianarum Spicilegium.** Firenze-Roma, Bencini. Firenze, Sansoni, 1894 ; estratto dagli *Studi italiani di Filologia classica*, III, pp. 205-224.

Ces pages témoignent d'une connaissance approfondie du texte de Lucrèce. M. Nencini sait à merveille les fautes habituelles des copistes des manuscrits de Leyde. Aussi y a-t-il toujours profit à lire son travail, alors même qu'on n'est pas du même avis sur les corrections à adopter. Il semble bien que M. Brieger, dans son édition toute récente, a eu raison d'indiquer une lacune en plus d'un passage discuté. Tel paraît être le cas de I, 186 ; II, 719 ; IV, 633 ; peut-être VI, 694. La simplicité de quelques-unes des conjectures de M. Nencini, par exemple II, 193 (*subitaque*), les recommande à l'attention des philologues; ils trouveront en tout cas un profit certain dans mainte observation de langue et de style (*cumque*, p. 209 ; *demum* et *demus*, p. 219, n. 2).

P. L.

---

583. — **Anthologia latina** sive poesis latinae supplementum, ediderunt Fr. BUECHELER et Al. RIESE. Pars prior : Carmina in codicibus scripta, rec. Al. RIESE. Fasc. I : Libri Salmasiani aliorumque carmina. Editio altera denuo recognita. Lipsiae, in aedibus B. G. Teubneri, 1894 (Bibliotheca Teubneriana), XLVII-372 pp. in-18.

L'édition Teubner de l'Anthologie étant épuisée, M. Riese fait paraître une revision du premier fascicule. La préface a subi quelques changements, provoqués par des découvertes nouvelles et surtout par le travail de Baehrens. M. R. traite fort durement son concurrent, mais il

---

1. Dans l'index des mots, complet et utile, les conjectures ne sont pas toujours distinguées par l'astérisque : *O* (ms : *co*, voir plus haut); *Patulci* (ms : *patula*).

n'a pas toujours tort : Baehrens prenait trop souvent ses propres hypothèses pour des certitudes. Le texte et l'apparat n'ont pas été modifiés essentiellement; M. R. a été un peu plus hardi à admettre des corrections, et les notes critiques font mention des travaux les plus importants publiés sur l'Anthologie depuis vingt-cinq ans et en partie suscités par la première édition. Le contenu du cahier s'est accru de deux pièces nouvelles : 6[a] *Lux mundi laeta, deus*, acrosticho-télestique, tirée de la Bible de Maihingen par Wattenbach, et 388[a], le *Celeuma* du manuscrit de Berlin (= Baehrens, III, 167). De plus le poème sur la guerre d'Actium est venu prendre sa place en tête du recueil. M. Riese annonce la partie épigraphique, réservée à M. Bücheler et qui n'a jamais paru, comme prochaine. Espérons que cette promesse sera enfin réalisée quelque jour.

P. L.

---

584. — **Les Fables de Phèdre,** édition paléographique publiée d'après le manuscrit Rosanbo par Ulysse Robert, inspecteur général des bibliothèques et archives, membre de la Société des Antiquaires de France, etc. Paris, Imprimerie nationale, 1893. Grand in-8, XLVI-188 p. et 2 planches de fac simile.

Il n'existe plus aujourd'hui qu'un seul manuscrit ancien de Phèdre, et c'est l'exemplaire même qui a servi à Pierre Pithou pour donner, en 1596, l'édition princeps des *Fables*. — Un autre manuscrit presque aussi ancien que celui-ci, qui était conservé au XVIII[e] siècle à Saint-Rémi de Reims, a péri en 1774 dans l'incendie qui détruisit la bibliothèque de cette antique abbaye. — Après la mort du dernier des Pithou le manuscrit de Phèdre devint par héritage la propriété de la famille Le Peletier, puis des marquis Le Peletier de Rosanbo, qui le possèdent encore aujourd'hui.

Utilisé à la fin du XVIII[e] siècle par le P. Brotier pour son édition des *Fables de Phèdre* (1783), il fut l'objet, en 1830, d'une publication intégrale due à Berger de Xivrey, et depuis lors aucun des derniers éditeurs de Phèdre ne l'avait consulté. Mais l'édition de Berger de Xivrey, entreprise dans des conditions défectueuses (celui-ci ne put consacrer que quatre heures par jour du 17 au 25 juin 1829 à la copie ou collation des *Fables* et de la *Tératologie* qui suit dans le manuscrit), était loin de présenter, comme on l'aurait pu croire, un texte diplomatique du manuscrit Rosanbo. Pour le constater il suffit de se reporter à la longue liste des variantes entre le texte du manuscrit et celui de l'édition des *Fables*, que le nouvel éditeur a dressée aux pages XXXVII-XL de son introduction.

La présente publication du manuscrit Rosanbo peut à bon droit être considérée comme définitive. M. Ulysse Robert l'a fait précéder d'une longue introduction paléographique et bibliographique, dans laquelle sont successivement étudiées et résolues les questions de date et d'origine de ce célèbre manuscrit, très vraisemblablement copié

à Reims dans la première moitié du IXe siècle. Le texte du manuscrit est reproduit ligne pour ligne avec la plus scrupuleuse exactitude et cette édition diplomatique est suivie du texte courant des *Fables*, au bas duquel sont soigneusement relevées toutes les corrections faites après coup par le copiste et le reviseur du manuscrit. La *Tératologie*, qui forme la seconde partie du manuscrit Rosanbo, a été également reproduite et les nombreuses variantes du texte de l'édition de Berger de Xivrey avec le manuscrit, ajoutées aussi au bas des pages, montrent l'utilité de cette nouvelle édition, même après celle qu'en avait donnée M. Haupt en 1863[1].

Grâce à cette publication paléographique du manuscrit Rosanbo, une édition vraiment critique de Phèdre est désormais possible. Déjà M. L. Havet a montré, dans trois communications faites à l'Académie des Inscriptions[2], les résultats inespérés qu'elle permettait d'obtenir pour l'établissement du texte des *Fables*. Tous les érudits remercieront M. Ulysse Robert du nouveau service qu'il vient de rendre à l'érudition[3] et associeront dans leur reconnaissance le nom de M. le marquis de Rosanbo.

H. O.

---

585. — *Bibliothek Medicinischer Klassiker. Herausgegeben von Medicinalrath Dr. J. Ch. Huber*. Band I. Soranus von Ephesus. **Die Gynaekologie** (περὶ γυναικείων) **des Soranus von Ephesus,** uebersetzt von Dr. phil. H. Lueneburg. Commentirt und mit Beilagen versehen von Dr. J. Huber. 1894. Muenchen. J. F. Lehmann's Verlag. 173 p.

Livre d'un aspect agréable à l'œil et de contenu fort intéressant. La préface donne quelques notions sur la vie de Soranus, l'auteur des *Maladies des femmes*. Le grand nombre d'exemples empruntés à l'agriculture et appliqués au corps humain, ne prouvent nullement que Soranus ait été un campagnard; en somme, il ne fait que suivre Hippocrate. La traduction donnée par M. Lueneburg est, en général, intelligente, surtout en ce que les termes techniques modernes sont ajoutés souvent entre crochets (p. 3 theoretisch, 5 Beckenhoehle, Grimmdarm, 6 Fundus, αὐχήν, cervix, 7 Ligam. suspensorium, 17 laxe, 112 Trismus, 150 Tampon). Quelquefois la traduction est peu correcte (p. 77 Danach formt man auch den Hodensack *aus dem Zusammengehen der Schenkel*) ou même fausse (p. 148 ἀπειλή traduit par *das erste Stadium*). Les termes de botanique sont bien interprétés sauf en quelques

---

1. Programme du semestre d'été de 1863 de l'Université de Berlin (in-4°, de 28 pages) et dans les *Opuscula* de M. Haupt, 1876, t. II, p. 218-252.
2. *Comptes rendus des séances de l'année 1894*, p. 101, 105 et 108.
3. Ajoutons que l'aspect typographique de l'édition fait le plus grand honneur aux presses de l'Imprimerie nationale.

passages où l'on a conservé le grec (par exemple Diptam, Centaurion, Skordium, Isop). Les notes sont faites à propos, elles citent la littérature ancienne et moderne, surtout les passages parallèles d'Hippocrate, Celse, Galien, par occasion Caelius Aurélien, Siméon Seth et Rufus d'Éphèse (édition Daremberg-Ruelle). Le commentaire de M. Huber est écourté, mais traite néanmoins des termes de zoologie, de botanique, de minéralogie, de philosophie, de médecine, surtout de ceux de la médecine historique. Voici quelques remarques à ce sujet. P. 33, ἀτταγήν n'est pas du tout incertain dans sa signification, comme le croit l'auteur; il fallait traduire « Tetrao bonasia L. = Haselhuhn ». P. 96, note 1, M. H. parle d'une opinion d'Érasistrate qui, en vérité, n'existe pas. D'ailleurs Rosenbaum et Sprengel ne sont pas les autorités où il faut chercher des renseignements au sujet d'Érasistrate. P. 119, ἀδιάπλαστος σάρξ ne signifie pas *unorganisches Fleisch*, mais *ungeformtes Fleisch*. P. 125 il fallait renvoyer à Hippocrate, du régime, chap. 70 et suiv. (Littré, VI 607 et suiv.). P. 154-173, il donne « Die Materia medica et diaetetica des Soranus ». Beaucoup de noms de plantes y sont mal interprétés, par exemple p. 156 Ἐλελίσφακος, c'est *sûrement* salvia pomifera; 157, Ἐλλέβορος λεῦκος (l. λευκός), c'est veratrum album L.; 157 Καλαμίνη, c'est melissa altissima L., Bergmelisse; 158 Κάρδαμον n'est ni le lepidium sativum L., parce que cette herbe n'existe pas en Grèce, ni le nasturtium, mais l'erucaria Aleppica Gaert., comme aujourd'hui encore; quant à Ὀπὸς Κυρηναϊκός voici une note, empruntée à mon commentaire d'Hippocrate qui est sous presse actuellement : « Thapsia silphium Viv. aus Nordafrica lieferte, wenn man die Wurzel anschnitt, das beruehmte Wundermittel gegen eine grosse Anzahl von Krankheiten... Die Roemer hielten spaeter das laserpitium fuer dieselbe Pflanze wie das σίλφιον Κυρηναϊκόν und bezogen es angeblich auch aus der Cyrenaeischen Provinz, thatsaechlich aber wohl mehr aus Asien.. »; p. 168 Ἀτταγήν = Haselhuhn (v. ci-dessus). Malheureusement bien des fautes d'impression déparent le livre, les accents et les esprits manquent souvent ou se trouvent à contre-sens (p. 2 bhandeln, 3 ἀδεισιδαίμον, 5 δίδυμοι, πολυπους, ἑλικοείδης, 28 έφηλις, 51 Χώριον (l. Χόριον), 113 μεσὸν, etc.).

En résumé, sous la réserve de ces critiques, cet ouvrage de Soranus sur les maladies des femmes peut être chaudement recommandé à tous ceux qui veulent rapprocher la médecine antique de celle de nos temps. C'est, à vrai dire, un premier essai heureux de traduction des médecins grecs en allemand, car les autres traductions médicales allemandes, datées du commencement de ce siècle, sont elles-mêmes des antiquités.

Robert Fuchs.

---

586. — **Theodori Prisciani Euporiston libri III** cum physicorum fragmento et addimentis pseudo-theodoreis, editi a Valentino Rose. Accedunt Vindiciani Afri quae feruntur reliquae. Lipsiae, in aedibus B. G. Teubneri (Bibliotheca scriptorum graecorum et romanorum, 1894, XXII-554 pp. Petit in-8. Prix : 5 m.

Le titre qui précède donne une idée assez exacte du nouveau service que M. Valentin Rose vient de rendre à l'histoire de la médecine ancienne et aux études latines. Deux éditeurs, avant lui, se sont occupés de Théodore Priscien : en 1532, Hermann de Neuenar, sans critique et à l'aide d'un manuscrit de Bruxelles du XII[e] siècle, que nous possédons ; S. Gelenius, la même année, avec une science mieux informée et le secours d'un bon manuscrit perdu. Comme l'édition de Neuenar a été reproduite dans l'Aldine et que Bernhold, en 1791, n'a fait que mélanger Neuenar et Gelenius, ces deux réimpressions ne comptent pas. M. R. a été assez heureux pour trouver au Vatican un manuscrit du VIII[e]-IX[e] siècle qui contient les deux derniers livres de Priscien. Malheureusement, il a bien des lacunes, et pour le premier livre comme pour ces lacunes, on n'a plus que la ressource des manuscrits du XII[e] siècle. Or à cette époque a eu lieu une revision systématique des écrits médicaux de l'antiquité, qui a eu pour conséquence d'en modifier et d'en augmenter le texte [1]. Il est aujourd'hui fort difficile de déterminer la nature et l'étendue de ces interpolations. Gelenius s'est servi de manuscrits anciens et assez purs ; mais ses indications n'ont pas toujours la netteté désirable Outre les altérations qui datent du moyen âge, l'œuvre de Priscien a subi au VI[e] siècle une véritable réédition, considérablement augmentée. L'esprit de cette refonte est très différent de celui qui a inspiré Priscien. A l'encontre de son continuateur, Priscien affecte d'ignorer le christianisme. Son ouvrage paraît assez scientifique. L'auteur a horreur des charlatans et des beaux parleurs. Il préconise les simples, remèdes que la nature nous offre d'elle-même. La préface nous offre un tableau amusant des ambitions qui s'agitent autour des malades et dont le but n'est que le triomphe du médecin sur ses confrères [2]. Dans la seconde édition, à côté de formules nouvelles,

---

1. Le manuscrit de Bruxelles présente un faux quatrième livre qui en a imposé jusqu'ici à tout le monde. C'est la juxtaposition d'un fragment des *Physiques* de Théodore Priscien, ouvrage perdu; d'un antidotaire ancien, qui n'a rien de commun avec l'antidotaire également perdu de Théodore ; et d'extraits de divers ouvrages de médecine. Tous ces textes sont d'ailleurs compris dans la publication de M. Rose. Il en a exclu seulement ce qui a souvent passé pour un cinquième livre, *de cibis*, ou *peridietes*, résumé très sec d'un grand ouvrage, et un sixième livre encore plus suspect, les *Antebalumina Theodori*.

2. « Iactatur aeger magna tempestate morbi : tunc nostri collegii caterua concurrit, tunc nos non pereuntis miseratio possidet nec communis naturae condicio conuenit, sed tanquam in olympico agone alius eloquentia alius disputando alius adstruendo destruendo alius inanem gloriam captant. Interea dum hi inter se luctantur atque aeger fatiscit, pro pudor, nonne uidetur natura ipsa rerum haec dicere : « O frustra

nous voyons apparaître des prescriptions magiques, l'influence des jours et des mois (273, 20; 295, 1), les paroles à réciter (282, 20; 303, 15), les attitudes rituelles (276, 10), tout l'appareil d'une médecine surnaturelle. Le style est d'ailleurs différent : soigné jusqu'à la recherche chez Priscien, négligé et nu chez le compilateur. Deux manuscrits du XIIe siècle nous ont conservé la seconde édition, un Berolinensis et un Chisianus. Sous forme d'extraits remaniés, et tirés du deuxième livre principalement, nous retrouvons encore Priscien dans deux compilations du moyen âge. L'une est une sorte de *Bibliotheca medica* en six livres; elle contient dans les trois premiers une traduction libre et augmentée des Thérapeutiques de Galien dédiées à Glaucon; le quatrième est formé des extraits de Priscien; Aurelianus fournit les deux derniers, l'un sous le nom d'Aurelius *(de acutis passionibus)*, l'autre sous celui de Scolapius ou Escolapius *(Croniorum liber)*. L'autre compilation est une refonte de la précédente par Garipotus; toutes les recettes de chaque auteur concernant une même maladie sont groupées ensemble; Garipotus a dû recourir directement aussi à des manuscrits de Priscien. Il n'y a en tout cas guère de profit à attendre de la comparaison de ces compilations avec les manuscrits de l'original. On en tirera davantage des fragments du texte grec qui ont passé dans les apocryphes de Galien; car notre texte latin n'est que la traduction d'un ouvrage grec faite par l'auteur lui même.

Cette traduction a dû être fortement « rhétorisée », si l'on peut risquer cette expression. Par la courte citation ci-dessous, on a pu en juger. Toutes les beautés scolaires de la prose de la décadence se trouvent dans Priscien. Dès lors, on se demandera s'il n'a pas suivi dans la construction de ses phrases un cursus, métrique ou tonique. Comme le travail de M. R. était achevé quand M. Louis Havet a publié sa découverte, il y aurait lieu d'étudier les fins de phrases. Les deux derniers livres, les seuls dont le texte soit à peu près certain, fournissent quarante-sept fins de chapitres ou de préfaces, en des points où une pause de sens est donc sûre. Dans ce total, sept finales paraissent échapper à toute contrainte [1], quarante sont soumises à un cursus. La nature de ce cursus peut paraître difficile à établir, si l'on ne considère d'abord que dix-huit finales qui satisfont également aux règles d'un cursus tonique et à celles

« ingratum mortalium genus! Occiditur aeger, non moritur, et mihi fragilitas imputantur! Sunt tristes morbi : sed dedi remedia; latent in fructicibus uenena : sed « plura germinant salutis officia... » ...« Hoc igitur uolumine bonam hominis ualitudinem expertis, ut aiunt, et rusticis curationibus formatam in uulgus exposui. » Pp. 2-4.

1. P. 136, 4 niuatas non-aspernabor; 170, 14 pipere mixto conficiuntur; 196, 3 mixto melle despumato; 214, 13 ad-urinarum impedimentum; 223, 2 nota-sunt et-consueta; 228, 8 feminis adhibenda-sunt; 230, 8 sub-moderatione procuranda-sunt.

d'un cursus métrique [1]. Mais la question paraît tranchée par les dix-sept finales exclusivement toniques [2] opposées aux cinq finales purement métriques [3]. En groupant les chiffres autrement, on a donc trente-cinq clausules régulières contre douze finales irrégulières; sur ces douze exceptions, cinq se trouvent dans une lacune du Vaticanus. C'en est assez pour affirmer l'existence d'un cursus tonique dans Priscien. Mais le nombre des finales défectueuses reste encore assez grand pour qu'on cherche dans quelle mesure il a appliqué les règles de la prose latine. Ce nombre se réduirait, si l'on admettait les types toniques reconnus par M. W. Meyer de Spire. Nous connaissons mal, de fait, le cursus tonique des premiers temps et nous sommes encore obligés de nous servir des cadres sans doute plus raides et moins nombreux dans lesquels les chanceliers du XII[e] siècle faisaient entrer le texte des bulles pontificales [4]. On doit aussi penser que bien des irrégularités sont dues à la lutte entre le système tonique et le système prosodique; car Priscien vit à l'époque où de la tradition antique se dégage peu à peu une pratique plus conforme à l'état de la langue et de la prononciation. De plus, il est d'éducation grecque, comme médecin, et peut-être d'origine africaine. Enfin, on ne doit pas s'attendre à une régularité parfaite de rédaction dans un ouvrage technique. Si l'on veut lui appliquer les règles d'un cursus, il faudra mettre à part les formules, surtout celles qui comportent des données numériques [5]. Au total, en tenant compte de

---

1. P. 104, 13 assertore sed-iudice; 112, 11 uicta subcumbere; 115, 8 adhibere compellit; 118, 5 esse cognouerit; 125, 5 lasar admisceo; 130, 4 beneficii consueuit; 133, 12 fabulas describentibus; 138, 13 accidentibus sortiemur; 150, 16 acceptio liberauit; 152, 6 adhibere debebimus; 162, 17 diligentiam ordinamus; 169, 6 nutrientibus imminendum; 172, 5 remediis adiuuabo; 174, 10 dare plus-conuenit; 232, 17 protinus sortiantur; 244, 7 salubribus obuiamus; 246, 3 posse constringere; 247, 16 stypticis imminendo.

2. Cursus planus, 2 cas : 199, 15 quieto sedantur; 246, 10 supra dictarum. Cursus tardus, 8 cas : 121, 6 gubernari non poterunt; 122, 19 ordinabo remedia; 153, 11 exhibebo frequentius; 179, 2 iuuari suadeo; 182, 3 sanitatem imminui; 211, 5 uitari periculum; 232, 2 consuetudo disposita; 248, 8 debes aduertere. Cursus uelox, 7 cas : 119, 15 facilius ualeamus; 138, 5 periculum procurauit; 147, 6 adiutoria componamus; 149, 18 remedia procurarunt; 158, 2 corpora collegerunt; 164, 17 digestionibus releuentur; 207, 3 frequentius emerserunt. Deux ou trois de ces cas sont douteux, à cause de fautes de quantité possible, ou de la rareté de certaines finales.

3. 109, 13 adiutoria competentia; 127, 9 euporiston compendiosa; 185, 16 satis proderit; 225, 4 tua diligentia; 240, 2 omnibus uirtus.

4. Il est possible qu'une tolérance existe pour les mots (ou groupes indivis) paroxytons de cinq syllabes: en faisant l'initiale intense, l'on a, en effet, une cadence analogue à celle du cursus planus : *non-aspernabor*, *conficiuntur*, *impedimentum*, *et-consueta; compendiosa* (127, 9) paraît suspect : la phrase *(addes etiam adiutoria, de graeco euporiston, compendiosa)* n'a guère de sens et le mot n'est employé ainsi que dans ce passage.

5. Ce pourrait être le cas de la phrase qui finit par : « melle despumato » (196, 3). — Il n'est peut-être pas inutile d'ajouter que le rythme chez les anciens n'est pas un

la décadence plus rapide et plus complète dans la prose que dans la poésie, nous devons traiter la rythmique de Priscien de la même manière que la métrique d'un Corippus qui chercherait à mettre en vers latins des recettes médicales. Sous ces réserves, l'étude du cursus dans Priscien fournira un contrôle précieux du texte souvent suspect des manuscrits [1].

L'auteur de la seconde édition ne présente pas de traces de cursus, non plus que les fragments de Vindicianus. Ce dernier était un médecin célèbre du temps de saint Augustin et le maître de Théodore Priscien. Ce que les manuscrits nous offrent sous son nom est en très mauvais état. Une courte lettre à Pentadius, *de quattuor umoribus*, est mieux conservée et moins remaniée; le début et la fin, c'est-à-dire toute la partie non technique, sont écrits dans un rythme tonique. Nous avions déjà deux classes d'ouvrages, les ouvrages littéraires, rédigés en prose cadencée, comme ceux de Pline le jeune, et les ouvrages techniques, comme ceux de Pline l'ancien, écrits sans recherche d'aucune sorte. Ces traités médicaux nous font connaître une troisième classe de textes qui participent de la nature des deux autres.

Cette analyse suffira pour faire apprécier l'importance de la publica-

---

moyen de l'expression déterminée. En général, il est sans lien direct avec la pensée. Nous sommes tellement idéalistes que nous avons peine à nous figurer dans le langage un élément dépourvu de fin psychologique. Le rythme est la caresse de l'oreille; ce n'est pas seulement un élément sensible, c'est un élément sensuel. La même cadence peut orner une description anatomique, une plaisanterie épistolaire, un mouvement d'indignation ; elle n'est pas le véhicule de l'idée ou du sentiment, mais elle a la valeur d'un accord musical. Déterminée par les conditions phonétiques de la langue, elle répond à certaines exigences délicates du sens de l'ouïe. Contester la légitimité de la théorie d'un cursus parce que ce cursus se rencontre dans les situations intellectuelles les plus différentes, c'est méconnaître la position du problème.

1, Tel serait le cas d'une de nos exceptions au cursus tonique (225, 3): « cum fiducia exerce sedulo gynaecia proposita meo tractatu tua diligentia ». *Tua diligentia* me paraît avoir été chassé de sa place par sa glose *sedulo*. On obtient ainsi la cadence du cursus planus. Des transpositions auraient raison des irrégularités (228, 8) *feminis adhibenda sunt* et (230, 8) *sub moderatione procuranda sunt ;* le remède n'aurait rien de violent, puisque le Vaticanus nous manque ici. C'est surtout dans ce cas que les corrections s'imposent. Ainsi la première préface (§ 1) a cinq finales correctes; il n'est pas difficile de faire disparaître la seule incorrection en lisant : « non sine lucro famae ut arbitror nunc in tuam gratiam nostro sermone digessi » ; la transposition est due à un bourdon causé par la ressemblance des abréviations de *nunc* et de *non* et à une correction fourvoyée; l'archétype de cette partie n'est probablement pas beaucoup plus ancien que le XII[e] siècle. La phrase suivante : « effectum enim in utroque genere opus tam plures testes habebit quam iudices », devient alors claire, et *enim* est l'explication de *nostro sermone*. P. 2, 10 ajouter avec *B* légèrement corrigé : *eloquentiae studiosis*. Dans le discours de la Nature, p. 3, 12, *et quicquid propter homines genui* est une addition du XII[e] siècle; le discours finit sur *herbarumque potestates*. P. 4, 7, *reliquae fruges quas peculiares habet* est un texte remanié, comme le prouve la leçon mixte des manuscrits inférieurs : *reliqua quae... peculiares habet; peculia habet* de M. R. est la teneur de l'archétype, mais l'ordre a dû être changé dans le remaniement ; lire *habet peculia*.

tion de M. Rose et pour aider à rectifier les erreurs excusables des manuels, comme celles de Teuffel. Il faudrait des connaissances spéciales pour entrer plus avant dans la discussion et l'étude de ces textes; l'éditeur a trop rarement fourni au lecteur profane l'aide précieuse de sa science si sûre et si étendue. Deux très bonnes tables ne comblent qu'en partie cette lacune, avec une note sur l'*anagallicum* bien faite pour nous inspirer des regrets [1].

Paul LEJAY.

---

587.— **Des Gregorios Thaumaturgos Dankrede an Origenes;** als Anhang der Brief des Origines an Gregorios Thaumaturgos. Herausgegeben von Paul KOETSCHAU. (Sammlung ausgewæhlter kirchen-und dogmengeschichtlicher Quellenschriften, hggben unter Leitung von G. KRUEGER, Neuntes Heft.) Freiburg i. B. und Leipzig, 1894, J. C. B. Mohr (Paul Siebeck), xxxvi-78 pp. in-8

Édition très soignée d'un document capital sur la vie, l'influence et l'enseignement d'Origène. Grégoire, ou plutôt Théodore, né vers 213, vint en 230 à Césarée, étudier le droit romain. Il avait terminé quand il rencontra Origène dans cette ville; il suivit son enseignement pendant cinq ans, puis repartit en 238 dans sa patrie pour exercer le droit. Bientôt il fut choisi comme évêque et fonda l'église de Néocésarée du Lykos. Il mourut sous Aurélien. Il avait trouvé sa patrie païenne; il la laissa chrétienne. Voilà les faits les plus certains de la vie de Grégoire, établis et datés avec une grande vraisemblance par M. Kœtschau. Ses œuvres sont courtes et peu nombreuses : c'était un homme d'action et il n'écrivait que pour agir encore. M. K. donne la liste des ouvrages authentiques et apocryphes, d'après Preuschen dans Harnack, *Gesch. der altchr. Literatur*, I, 429 sqq. C'est ce qui explique qu'il ne connaisse pas le grand ouvrage de Draeseke sur Apollinaire de Laodicée, paru en 1892. Il y aurait trouvé le texte du traité ἡ κατὰ μέρος πίστις [2]. On sait que les écrits suspects d'Apollinaire ont été sauvés du feu grâce à de fausses étiquettes catholiques, notamment celle de Grégoire le Thaumaturge [3]. Le discours d'action de grâces à Origène est publié ici d'après une étude nouvelle des manuscrits qui dérivent tous d'un manuscrit du Vatican du XIIIe siècle. Les variantes importantes de ce manuscrit et les conjectures les plus utiles à connaître sont relevées dans l'apparat. Un appendice de six pages est consacré à la discussion et surtout à l'interprétation des passages difficiles; comme l'a remarqué Casaubon, l'œuvre de Grégoire a plus besoin d'explications que de conjectures. De bonnes

---

1. Aux fautes d'impression dont l'auteur rend ses mauvais yeux responsables, ajouter : p. 248, 8 *aduertere;* p. 352, 7 *super*; p. 480, 8 *minores;* et dans l'erratum : « lege 56b p. 378, 21 » doit probablement être corrigé en : «... p. 378, 18. »

2. Pp. 369 sqq.

3. *Rev. cr.*, 1892, II, 501.

tables terminent cette brochure. On voit qu'elle n'est pas seulement une réimpression commode, mais aussi une œuvre personnelle et vraiment scientifique. Il est à souhaiter que la collection de M. Krüger contienne beaucoup de travaux de cette valeur.

P. L.

588. — **Die Gotteslehre des Gregor von Nyssa.** Eine philosophische Studie aus der Zeit der Patristik, von Wilhelm Meyer. Leipzig, G. Fock, 1894, 38 p. in-8.

Dans cette brochure, M. W. Meyer montre les incompatibilités de la philosophie néoplatonicienne de Grégoire de Nysse avec son christianisme. C'est un recueil de textes intéressants, qui nous apprend cette vérité connue que les anciens philosophes et les anciens théologiens avaient des idées moins nettes que ceux d'aujourd'hui.

P. L.

589. — **Biblische und kirchenhistorische Studien** von O. Zöckler. Heft III. Das Lehrstück von den Sieben Hauptsünden. Munich, Beck, 1893. In-8, 118 p.

Très intéressante histoire de la doctrine théologique des sept péchés capitaux; M. Zöckler en trouve l'origine dans l'ancienne littérature ascétique, chez Évagrius du Pont († vers 400). Évagrius comptait huit péchés capitaux, en distinguant la vaine gloire de l'orgueil. Nil et Cassien suivent Évagrius. Grégoire le Grand, dans ses *Moralia*, réduit l'ogdoade à une hebdomade, en rattachant la vaine gloire à l'orgueil, introduisant l'envie, et réunissant la tristesse et la paresse dont ses prédécesseurs faisaient deux péchés. La doctrine de Grégoire est adoptée et développée par les docteurs du moyen âge. Les péchés capitaux ont eu, comme on sait, leur symbolisme. M. Zöckler cite à ce propos un chapitre fort curieux du carme Matthias Farinator (vers 1330) dans son *Lumen animae* [1]. L'histoire des péchés capitaux est suivie jusqu'au XVIIe siècle. Cette courte étude est pleine de renseignements et très facile à lire.

A. L.

1. On peut s'en faire une idée par la description de l'orgueil.

*Superbia sedet super dromedario,*
*armata armis aureis,*
*ducens super galeam pavonem,*
*in clipeo aquilam,*
*in tunica leonem,*
*in manu gladium latum.*

590. — **Novum Testamentum graece, III, Prolegomena** scripsit C. R. Gregory. In-8, p. 801-1426. Leipzig, Hinrichs, 1894.

M. Gregory vient de terminer la magistrale introduction qu'il a préparée pour la huitième édition critique du Nouveau Testament grec de Tischendorf. Le premier fascicule a paru en 1884 ; le second en 1890. Dans le troisième et dernier, M. G. avait à traiter des versions du Nouveau Testament et des écrivains ecclésiastiques. Le présent volume contient en outre une table des témoins, versions, auteurs ecclésiastiques, manuscrits du texte grec et des versions ; une série d'*addenda et emendanda* qui se rapportent au texte édité par Tischendorf et aux *Prolegomena ;* des *indices,* liste des abréviations, index des choses, des personnes et des livres, liste des passages de l'Écriture cités dans les *Prolegomena,* liste des mots grecs qui ont été l'objet d'une remarque grammaticale ou autre, liste des manuscrits grecs catalogués d'après les endroits où ils sont conservés.

L'éloge de cette publication, qui est un véritable monument scientifique, n'est plus à faire. Il serait tout à fait banal de dire que les *Prolegomena* se recommandent par l'abondance et la sûreté des informations, l'ordre et la clarté dans la distribution de matériaux immenses. L'histoire des versions du Nouveau Testament est sommairement racontée ; les questions relatives à leur origine et à la conservation de leur texte, nettement exposées ; les travaux qui ont été publiés à leur sujet, soigneusement indiqués. Il va sans dire que des listes de manuscrits aussi complètes que possible ont été dressées. M. G. a raconté, comme tout le monde depuis Richard Simon, les origines de la version arménienne d'après Moïse de Chorène, censé contemporain et même auteur de cette version. Les conclusions de M. Carrière (v. *Revue* du 16 octobre 1893 et du 22 octobre 1894) vont obliger les critiques à examiner de nouveau la question. Si Moïse de Chorène a vécu au VIII$^{e}$ siècle, il n'a pas collaboré vers l'an 440, ainsi qu'il le prétend, à la version de la Bible arménienne, et l'on ne peut plus accepter son récit comme lettre d'histoire.

La dissertation sur les auteurs ecclésiastiques explique en un petit nombre de pages tout le parti que l'on peut tirer de ces anciens écrivains pour la critique du texte du Nouveau Testament. Suit la liste des auteurs, par ordre alphabétique, avec des notices très substantielles. M. Gregory s'excuse de ne pas donner plus de développements à cette partie en disant qu'il n'a pas voulu renvoyer aux calendes grecques l'achèvement de son livre. Nul ne lui en fera de reproche. Le livre est fait.

A. L.

591. — C. Neumann. **Die Weltstellung des byzantinischen Reiches vor den Kreuzzuegen.** Leipzig, 1894. Duncker et Humblot 1 vol. in-8. x-21 pp. Prix : 2 mark 40.

Depuis quelques années l'histoire de l'empire grec d'Orient a trouvé un regain de faveur : depuis que, dans sa belle *Histoire de la littérature byzantine*, Krumbacher a déblayé et éclairé la route, depuis que la *Revue byzantine* fournit à cet ordre de recherches un précieux organe, l'attention des savants se tourne plus volontiers vers les annales de Byzance, et l'on s'avise que ce monde byzantin, longtemps jugé si monotone et si stérile, a produit des hommes de valeur et posé des problèmes dignes d'intérêt. C'est de pensées de cette sorte qu'est né le petit livre de M. Neumann : il n'a point voulu y faire œuvre d'érudit et de spécialiste, mais bien plutôt mettre en lumière par des considérations d'une portée plus générale, quelques-uns des caractères essentiels de la monarchie byzantine aux x[e] et xi[e] siècles. Je ne sais si tous les aperçus qu'il présente, pour intéressants qu'ils puissent être, sont toujours aussi nouveaux que semble le croire l'auteur ; je ne suis point convaincu non plus que certaines de ses appréciations doivent être admises sans discussion : et le jugement qu'il fait en particulier de la politique de Nicéphore Phocas à l'égard des grands propriétaires féodaux me paraît sujet à bien des réserves (p. 56-57). Mais en tout cas M. N. a apporté des vues nouvelles et curieuses sur certains points de l'histoire de l'empire grec au cours du xi[e] siècle ; il a fort bien expliqué l'importance croissante que prit durant cette période l'aristocratie des grands feudataires asiatiques, appuyée sur le parti militaire ; il a montré la lutte incessante que poursuivirent contre les barons la plupart des empereurs de l'époque, soutenus par la bureaucratie puissante qui peuplait la capitale et le palais ; il a marqué les graves conséquences qu'ont entraînées pour la défense de la monarchie ces rivalités intérieures, jusqu'au jour où l'avénement des Comnènes assura le triomphe définitif de l'aristocratie. Il s'est efforcé, en outre, d'apercevoir au delà de Constantinople les transformations qui s'accomplissaient dans les provinces, il a noté la profonde anarchie féodale qui troubla dans la seconde moitié du xi[e] siècle toute l'Asie antérieure, il a dessiné les pittoresques figures de ces hardis *condottieri* cherchant et trouvant la fortune au milieu de ces troubles et je regrette à ce propos que sa bibliographie généralement si complète ait ignoré (p. 115), l'intéressant article consacré par M Schlumberger à *Deux chefs normands des armées byzantines* (Rev. hist. XVI, 289). On voit par ces indications qu'en dépit du titre de ce livre, c'est l'étude du xi[e] siècle surtout qui constitue le plus gros et le plus remarquable morceau de l'ouvrage ; mais, cela posé, on doit reconnaître que suivant l'intention de l'auteur, ce volume est plein de choses, plein d'idées, et pour répéter un mot dont on abuse un peu, infiniment *suggestif*. Je ne sais si tous les aperçus de M. Neumann résisteront à un examen plus approfondi des faits ; il sera curieux en particulier de con-

trôler le jugement si favorable qu'il fait de Constantin IX Monomaque ; mais en tout cas il aura ouvert sur bien des points de l'histoire byzantine des jours tout nouveaux, qui renouvelleront, si l'on pousse plus avant dans ces directions, bien des aspects de cette obscure, difficile et si intéressante histoire.

Ch. DIEHL.

---

592. — **Vittorio Lazzarini. La battaglia di Porto-longo nell' isola di sapienza.** Venise, Visentini 1894. (Extrait du *Nuovo Archivio veneto*, VIII, 1re partie.)

M. V. Lazzarini, un des savants qui connaissent le mieux les admirables archives de Venise, traite dans cette brochure l'histoire de cette bataille de Portolongo, qui décida du sort de la guerre entre Vénitiens et Génois. Si le récit commence sans une préparation, peut-être nécessaire, il s'étend même, après le combat du 4 novembre 1354, jusqu'à la conclusion de la paix de 1355. L'auteur a mis en œuvre, outre les sources déjà connues (dont une partie, comme la chronique de Lorenzo dé Monaci, assez difficiles à trouver) de riches matériaux inédits, tirés des archives de Venise même, de la bibliothèque de Saint-Marc, des dépôts du Vatican et de Barcelone. L'appendice contient cent pièces d'importance très inégale : le n° 4, un rapport de Négrepont, qui parle de la situation de l'empire byzantin et des sympathies qu'on y entretenait pour une conquête éventuelle des Latins, et surtout des Vénitiens, intéressera certainement ceux qui s'occupent de l'Orient au XIVe siècle.

N. JARGA.

---

593. — **La Bible italienne au moyen âge, par S. Berger.** Paris, Bouillon, 1894, 76 p. in-8 (*Romania*, XXIII, 358-431).

M. Berger poursuit dans cet article l'étude des traductions romanes de la Bible. Ce sujet a un double intérêt. Les romanistes ont pu déjà tirer leur profit des notices et des conclusions de M. Berger. Il est utile de les signaler aux théologiens. Le principal résultat de ces recherches est qu'il y a une vulgate italienne de la Bible, due peut-être à plusieurs mains. Le Nouveau Testament paraît être sorti tout entier d'une même plume et son auteur avait sous les yeux une version provençale. Il est fort possible que ce fut un Vaudois. Mainte indication disséminée dans les descriptions de M. Berger permet de se faire une idée sommaire de la méthode suivie par les traducteurs et des variantes que présentait leur texte latin.

P. L.

---

594. — **Il primi due secoli della storia di Firenze,** *Ricerche di Pasquale Villari*. Vol. secondo ed ultimo. Firenze, Sansoni, 1894. 269 p. in-8.

Il a été parlé, à cette place même, du premier volume de cet ouvrage. Comme le second ne pouvait être fait que sur le même modèle, la plupart des observations présentées sur l'un s'appliquent nécessairement à l'autre et n'ont pas besoin d'être reproduites. Nous sommes toujours en présence d'une collection d'articles de Revues, — de quatre articles seulement, cette fois, — publiés dans divers recueils italiens, deux en 1868 et 1869, deux en 1888 et 1889. Je n'ai pu, à Paris, remonter au texte de la publication originale; mais tout indique que, comme dans le précédent volume, il a été reproduit à peu près intégralement, avec addition de quelques notes pour corriger ou compléter, quand il paraissait y avoir lieu.

De ces quatre articles, le premier est le plus important, en ce sens qu'il excède les limites de l'histoire florentine, comme l'indique le titre ; *La famille et l'État dans les communes italiennes*. Que cette étude, puisée en partie aux sources allemandes, soit curieuse, qu'elle soit utile même pour faire bien comprendre la nature de la commune de Florence, on ne saurait le nier ; mais il tombe aussi sous le sens que s'il s'agissait d'un livre composé autrement que de pièces et de morceaux, le développement donné à cet article devenu chapitre serait excessif, puisqu'il embrasse soixante-trois pages, tandis que les trois autres, qui sont le sujet même, n'en ont respectivement que quarante-neuf, trente et quarante-cinq. L'objection tombe devant un travail entendu comme l'a été celui-ci.

Ces trois chapitres non préliminaires roulent sur *les Ordonnances de justice*, sur *la République florentine au temps de Dante*, sur *les exilés florentins et Henri VII*. Les deux derniers, qui sont de publication relativement récente, forment dans l'ouvrage comme une partie séparée et dont les deux moitiés peuvent constituer un ensemble. Mais il est évident que le premier de la série et le chapitre préliminaire ne se rattachent au reste que d'une manière incomplète et en quelque sorte voulue, sans unité ni proportions. Cela ne nous empêchera pas de comprendre que M. Villari ait tenu à exhumer de la grande nécropole des Revues plusieurs travaux excellents qui, malgré tout son talent, risquaient fort d'y dormir d'un sommeil éternel. Les voilà remis en lumière et, désormais plus faciles à trouver.

Si l'on a bien voulu faire le compte des pages, on se sera aperçu que sur deux cent soixante-neuf il n'y en a encore que cent quatre-vingt-onze de noircies. Le volume risquait de tourner à la plaquette, si l'auteur n'avait eu l'idée de le grossir, en y introduisant à titre d'annexe ou d'appendice, une vieille chronique du XIII[e] siècle, encore inédite, et qui n'occupe pas moins de soixante-quatorze pages. Faussement attribuée à Brunetto Latini, puisqu'elle rapporte des faits postérieurs à la mort de

celui qu'on a supposé l'avoir écrite, pourquoi cette chronique n'a-t-elle jamais été publiée, quand on en a publié tant d'autres dont quelques-unes ont pourtant bien peu d'intérêt et d'importance ? M. V. en donne, par hypothèse, des raisons très plausibles : mutilation du texte, double emploi, en plus de la moitié, avec la vieille chronique de Martin Polono, bien connue en Italie, et que Giovanni Villani, que le faux Malespini ont copiée en l'abrégeant ; pour le reste, ébauche incomplète, simple chapelet de notes, sans le mérite, réel chez les deux chroniqueurs florentins dont on vient de lire les noms, d'avoir puisé simultanément à d'autres sources et laissé à la postérité de véritables chroniques florentines.

De telles considérations n'arrêtent point les laborieux érudits de la Triple Alliance. Avec un soin pieux ils s'attachent à préserver d'une disparition définitive les manuscrits qui existent encore, les plus anciens documents de l'histoire faite ou à faire. Un Allemand a réuni tous les passages de la chronique attribuée à Brunetto Latini qui lui ont paru dignes d'intérêt dans le manuscrit qu'il en avait récemment découvert. D'autres, Allemands et Italiens, ont préparé avec un soin extrême une publication complète de cette chronique. Pourquoi leur travail n'a-t-il pas vu le jour ? M. V. ne le sait point et il regrette ce retard ; mais, craignant sans doute que ledit retard ne se prolonge indéfiniment, il se décide à publier, en attendant, une « édition diplomatique et illustrée » (il faut naturellement entendre ce dernier mot à l'italienne), une édition « sous une forme beaucoup plus modeste, comme appendice à un travail sur Florence ».

Cette publication ne peut être que bien accueillie des Italiens, et singulièrement des Florentins. Ceux-ci ont beaucoup parlé, dans ces dernières années, de la chronique en question. M. V. y a recouru lorsqu'il écrivait ou transcrivait ses articles ; il y renvoie souvent, et il affirme, après une confrontation que peu de personnes voudront faire après lui, que ce précurseur de Giovanni Villani a servi de modèle à nombre de ses successeurs, qu'il donne divers renseignements qu'on ne trouve point dans Villani, et qu'enfin, s'il raconte souvent les mêmes faits, c'est avec des particularités « nouvelles ou diverses ».

Toutefois, et non sans raison, M. Villari n'a point publié cette pauvre chronique dans toute son étendue. Il en a supprimé la première partie, qui en est la plus longue, parce qu'elle n'est qu'un maigre résumé de Martin Polono, peu différent de ce qu'on trouve dans beaucoup de manuscrits ou même de livres, et sans aucun rapport à l'histoire de Florence. C'était son droit, puisqu'il ne tendait qu'à donner un point d'appui nouveau à ce qu'il écrit sur sa ville d'adoption. Cette publication ne saurait donc avoir d'autre intérêt, — et il le reconnaît lui-même, — que d'ajouter à ce qu'on savait quelques menues particularités. Mais si peu que ce soit, c'est là quelque chose. L'édition critique qu'il appelle de tous ses vœux n'est pas rendue inutile par celle que nous avons sous

les yeux. Se trouvera-t-il un éditeur pour courir les risques d'une entreprise probablement peu rémunératrice, ou de riches amateurs qui en veuillent faire les frais? Ce n'est pas impossible. Plus d'une fois déjà on a vu le patriotisme italien s'imposer de lourds sacrifices pour la gloire du pays, et ce n'est pas quand ce patriotisme se tourne du côté de la science que ceux qu'il blesse si souvent pourraient lui faire grise mine.

F.-T. Perrens

---

595. — Bernhard Ten Brink. **Shakspere.** Fünf Vorlesungen aus dem Nachlass. Strasbourg, Truebner, 1893, in-8.

Bernhard Ten Brink a été emporté dans la force de l'âge et avant d'avoir achevé son *Histoire de la littérature anglaise* commencée il y a de nombreuses années, mais qu'il n'a pu conduire au-delà du siècle de la Renaissance; il ne lui a donc pas été donné de parler du grand poète qui domine toute cette époque et qui avait été, dans sa jeunesse, l'objet de son admiration la plus vive, comme, dans son âge mûr, de son étude la plus approfondie. On comprend aussi qu'aussitôt après sa mort les amis et les élèves du savant professeur aient formé le vœu que quelque chose fût conservé des nombreuses leçons que Ten Brink avait consacrées à Shakespeare, mais dont aucune n'avait reçu une forme définitive. Heureusement on avait la rédaction des cinq conférences qu'il avait, en 1888, faites à Francfort sur le poète anglais; ce sont elles que M. Édouard Schröder s'est chargé de publier; si elles sont loin de nous donner le dernier mot de ce que Ten Brink a pensé et pu dire sur Shakespeare, on y retrouve toutes les qualités du critique historien, et on peut affirmer qu'il était impossible de mieux présenter le grand dramaturge à un public populaire et curieux.

Ten Brink étudie Shakespeare d'abord en lui-même, c'est-à-dire comme écrivain et comme homme; puis, après avoir essayé de donner la chronologie de son œuvre, il l'examine tour à tour comme poète dramatique, puis comme poète comique et tragique proprement dit. Il était difficile de mieux démêler qu'il ne l'a fait, ce que Shakespeare a dû au milieu dans lequel il est né et a grandi, l'impression profonde que firent sur son esprit les traditions poétiques ou historiques et les légendes toujours vivantes du comté de Warwick, ainsi que le rapport intime qui unit sa nature de poète et son activité dramatique.

Le critique a montré la même perspicacité dans la conférence où il a essayé d'établir la chronologie des œuvres de Shakespeare et de mettre en lumière les tendances diverses auxquelles le grand dramaturge a obéi pendant sa vie. Il a caractérisé de la manière la plus heureuse les trois périodes qu'il distingue dans l'activité du poète, aussi bien que les divers drames qui les remplissent. Il y a là un tableau d'ensemble plein d'idées ingénieuses et d'aperçus originaux.

Ten Brink avait pour Shakespeare la plus vive admiration ; il n'hésite pas à le mettre au-dessus de tous les poètes modernes qui ont abordé le théâtre, et, ce qui vaut mieux, il a très bien montré ce qui caractérisait son génie dramatique, expression si vraie de sa nature intime qu'il se manifeste même dans ses sonnets et ses poèmes épiques. Né pour le théâtre, son genre de vie même acheva de le former pour l'état auquel il était destiné, et personne n'en eut une intelligence plus profonde et plus sûre. L'analyse de *Roméo et Juliette*, entre autres, a servi à Ten Brink pour faire sentir tout ce qu'il y avait d'original dans le procédé du grand poète ainsi que dans le talent avec lequel il savait transformer et vivifier une légende ou une donnée historique et lui donner un intérêt dramatique non soupçonné.

Les éditeurs de Shakespeare ont attribué à ses drames des noms différents que justifie suffisamment leur nature si diverse. Ses « histoires » tirées des annales de l'Angleterre sont tout autres que les « tragédies » dont le sujet est emprunté à l'histoire romaine ; mais à côté de celles-ci il y a d'autres pièces où domine l'élément comique, et où Shakespere ne s'est pas montré moins original ni moins digne d'admiration. Il est vrai, le comique de Shakespeare est presque toujours différent de celui des autres poètes ; Ten Brink s'est efforcé de nous le faire comprendre et d'en mettre en évidence le caractère si particulier ; fondé sur le contraste qui existe dans les choses de ce monde, il a une puissance, une individualité qu'on ne rencontre nulle part ailleurs, et que relève encore l'*humour* qui déborde dans les œuvres du grand poète.

Mais c'est comme tragique surtout que Shakespeare apparaît avec raison vraiment grand et inimitable à Ten Brink ; aucun autre poète moderne n'a mis en évidence d'une manière aussi saisissante la « faute tragique » qui attire sur ses héros des souffrances dont le spectacle nous touche et nous émeut. Il déploie là une profondeur et une vérité de sentiment qu'on ne saurait surpasser. Ten Brink le prouve par l'analyse de quelques-uns des chefs-d'œuvre du poète anglais. Je ne puis que renvoyer à ces pages pleines de finesse, où il a su être neuf après tant d'autres, tout en restant accessible à l'auditoire particulier devant lequel il parlait. Quiconque les lira y trouvera, ainsi que dans ses cinq conférences, à la fois instruction et plaisir.

Ch. J.

---

596. — **La querelle du Cid**, documents inédits ou peu connus, par Armand Gasté. Rouen, Cagniard, 1894. In-4, 93 pp.

Je ne puis que signaler ici aux lettrés curieux l'aimable et savante plaquette de M. Gasté ; si j'entrais dans le détail, bien des problèmes non résolus encore et peut-être insolubles se dresseraient devant moi. M. G. qui en précise ou en effleure quelques-uns, ne prétend pas nous

ment qui suivit l'arrivée de l'armée vendéenne en Bretagne, après le passage de la Loire, qui marque le véritable début de l'insurrection à Fougères (39 et s.); c'est alors seulement que la chouannerie s'organise et que nous trouvons à chaque page les rapports des municipalités dépeignant très vivement les angoisses au milieu desquelles elles se débattent ; angoisses que des généraux envoyés de Paris, ignorant le pays et ses habitants, n'arrivent que rarement à comprendre. Il y a là des renseignements qu'on chercherait inutilement ailleurs, notamment sur d'Obenheim, ce personnage passablement énigmatique et mal connu (53 et s.).

Au milieu de son étude, M. L. n'a point oublié de donner des notes précieuses pour la biographie des différents officiers républicains ni sur les chefs de chouans dont il a à s'occuper : les généraux Beaufort (93 et s.), Humbert (119), Hoche (122 et passim), l'adjudant-général Bernard (112), Jean Chouan et ses frères (83 et s.), Cormatin (120 et s.) les frères du Bois-Guy (121 et s.; 268 et passim) etc., etc. L'auteur n'arrête son travail qu'à l'extinction définitive de la chouannerie dans le pays de Fougères, vers la fin de l'an VIII. On peut dès lors facilement se rendre compte des nombreuses et précieuses indications qu'il fournit sur une quantité considérable d'événements et de personnes que son livre aidera à mieux connaître.

Malheureusement cet important travail a besoin d'être sérieusement contrôlé dans plus d'une de ses parties, non pas, je l'ai déjà dit et je tiens à le proclamer, que la bonne foi de l'auteur puisse être mise en question. Mais ce qui devait arriver fatalement n'a pas manqué de se produire. Entraîné par son désir de tirer parti des documents placés entre ses mains, M. L. est tombé dans le défaut opposé à celui qu'il voulait éviter, il a trop négligé le reste ; de là un défaut de confrontation des pièces, de discussion des unes par les autres, qui l'a amené à se fier par trop aux rapports administratifs, aux appréciations trop souvent partiales ou intéressées qu'il avait sous les yeux. Il a en un mot, comme malgré lui, laissé percer le fonctionnaire sous l'historien.

Quoi qu'il en soit et malgré ces restrictions, M. Lemas a rendu service aux curieux de l'histoire révolutionnaire. On ne publiera jamais assez les documents originaux. Il serait à souhaiter que partout, un travailleur fît pour sa région ce que M. L. vient de faire pour Fougères. — On me répondra peut-être que tout le monde n'est pas sous-préfet; que le commun des mortels n'a pas à sa disposition aussi facilement les grands et les petits dossiers ; qu'enfin tous les sous-préfets eux-mêmes ne sont pas aussi travailleurs que notre auteur. La première objection et la seconde n'ont plus grande valeur aujourd'hui ; Dieu merci, MM. les archivistes départementaux et communaux ont, depuis quelques années surtout, ouvert toutes grandes aux travailleurs les portes de leurs trésors. Quant à la dernière, nous ne pouvons que féliciter M. Lemas d'avoir donné l'exemple à ses collègues.

H. Baguenier-Desormeaux.

598. — **Rœmercastell und Grafenschloss Horburg** mit Streiflichtern auf die rœmische und elsæssische Geschichte von E. A. Herrenschneider, mit Plænen und Zeichnungen von Baurat Winkler. Colmar, Barth, 1894. In-8, 239 p.

599. — **Geschichte der Gemeinde Balbronn,** ein Beitrag zur vaterlændischen Geschichte nach Urkunden von L. A. Kiefer. Strasburg, Noiriel, 1894. In-8, 360 p, 6 fr. 25.

Ces deux ouvrages sont l'œuvre de pasteurs alsaciens qui savent dignement employer leurs loisirs, et qui ont fait chacun l'histoire de leur commune avec le zèle le plus studieux, sans ménager leur peine ni négliger le moindre document.

Le livre de M. Herrenschneider contient sans doute des choses inutiles, et il était, ce nous semble, superflu de narrer la conquête des Gaules et le règne des empereurs romains; ce n'est qu'à la page 76 que nous touchons enfin à Horbourg qui fait le sujet du livre. Toutefois ce que nous dit M. H. de l'ancienne Argentovaria, est intéressant et solide. Coste avait, en 1819, dans son *Alsace romaine*, soutenu que Horbourg était Olino et Marckolsheim, Argentovaria. Mais les fouilles entreprises par M. H. — et qu'il raconte d'une façon fort attachante — lui ont fait exhumer le castrum romain, ou, comme il dit, le *Castell* qui forme un rectangle de 168 mètres de long sur 160 mètres de large (p. 99). Il décrit, non seulement le castrum, mais les autres trouvailles qu'il a faites, pierres tumulaires, bas reliefs, fragments d'inscriptions, monnaies. Puis, poursuivant l'histoire d'Horbourg, il arrive à la période franque; là encore, M. H. nous signale ses découvertes : tout un cimetière, renfermant vingt-deux cercueils de pierre blanche crayeuse, telle qu'elle se trouve en Champagne (p. 130). Dans l'un de ces cercueils était le squelette bien conservé d'un homme vieux, mesurant près de 2 mètres, vêtu sûrement d'un habit brodé dont des filigranes d'or ont subsisté; dans un autre, était une femme portant à la main une bague d'or ornée de pierres de grenat et sur la poitrine une petite boîte à parfums, attachée par une chaîne d'or et renfermant, entre autres aromates qu'il n'a pas été possible de déterminer, deux clous de girofle — lesquels, selon M. Flückiger, prouvent que les clous de girofle existaient déjà en Europe au VIe siècle et qu'ils n'ont pas été introduits, comme pensait Candolle, après la découverte des Moluques en 1511. M. H. fait ensuite l'histoire de Horbourg au moyen âge — non sans insister sur des événements qui ne se rapportent pas spécialement à son sujet — énumère les villages et les fiefs du comté, montre comment il passe à la maison de Wurtemberg et dépend du pays de Montbéliard. Il s'étend naturellement sur le règne du fameux duc Ulrich. Même luxe de détails lorsqu'il traite du XVIIe et du XVIIIe siècles; [1] même abondance de renseignements sur le château de Horbourg, ses habitants, ses vignes, et son jardin, ses fiefs, sur l'église et les presbytères, sur la maison d'école, sur

1. Il a tort de dire que Turenne vainquit à Mulhouse, *in Mülhausen* (p. 185); mieux valait dire comme plus loin (p. 201) *bei Mülhausen*.

l'endroit nommé *Urthlach* où se rendait la justice. L'ouvrage se termine par le véridique récit de l'affaire du pont de Horbourg qui eut lieu le 14 septembre 1870 et que le commandant des francs-tireurs, Teinturier, transforma ridiculement en bataille.

Le travail de M. Kiefer sur le village de Balbronn (situé dans le cercle de Molsheim, à 26 kilomètres à l'ouest de Strasbourg) mérite les mêmes éloges. Il comprend deux parties. Dans la première partie, l'auteur retrace l'histoire de Balbronn qui appartint successivement aux seigneurs de Lichtenberg, aux comtes de Hanau et aux landgraves de Hesse-Darmstadt; il se moque de ceux qui font venir le nom de Balbronn du dieu Baldur et il explique le nom primitif de l'endroit, Baldeburn, par « Brunnen des Baldo » ou source de Baldo; il donne sur sa paroisse de menus détails tirés des archives, et l'on remarquera notamment les pages relatives à la guerre de Trente Ans et aux guerres de Louis XIV [1]. Le chapitre intitulé « la grande Révolution et le premier Empire » contient également quelques particularités curieuses, par exemple sur la fête du 14 juillet 1792, sur les élections, sur les levées, les réquisitions, les biens nationaux [2]. La seconde partie de l'ouvrage est purement technique; on y trouve toute sorte de renseignements sur Balbronn, ses principales maisons, son territoire (*Bann* ou *Gemarkung*), ses bois, sa population, ses métiers, ses productions, ses recettes et ses dépenses, son église et ses écoles, ses usages [3].

A. C.

---

600. — E.-A. Bryan. **The Mark in Europe and America**. Boston, 1893. In-8, vi-194 p.

La théorie de la propriété collective primitive pratiquée sous la forme de la Marche germanique ne repose sur aucun argument historique concluant : l'auteur le montre par une discussion claire et précise. Il oppose à la construction de Maurer, Nasse, Maine, Laveleye les critiques irrésistibles de Fustel de Coulanges et de Seebohm dont il fait un

---

1. P. 67, le *Régiment Vaiseau* est évidemment le régiment des Vaisseaux.

2. P. 108, Custine a été battu par les Prussiens en mars et non en *août* 1793; lire Pichegru et non *Pichegrue*.

3. M. Kiefer dont le père, mort en 1868, était pasteur à Bischwiller, sous le régime français, s'exprime ainsi à la fin de la partie historique de son ouvrage (p. 141.) : « Après que l'Alsace eût été rendue par la paix de Francfort à l'empire allemand auquel nous avions autrefois appartenu, nous nous sommes résignés sans grande peine à la nouvelle situation, surtout à la campagne, où l'esprit et les mœurs de l'Allemagne s'étaient conservés même sous la domination française. Le passé de notre province est étroitement noué avec l'histoire de l'Allemagne; notre avenir gît dans la durée de l'empire allemand et dans la paix. Dieu fasse que cette paix demeure à nous et à nos enfants; mais si le cri de guerre devait retentir, nous serons prêts à combattre et à mourir pour l'Empereur et la patrie! »

exposé très net et très exact (p. 20-112). Il analyse avec finesse la superstition du précédent historique qui a assuré à cette construction la bienveillance de certains partisans des réformes sociales (p. 141-155). Il n'y a rien là d'absolument nouveau, mais on est heureux de voir la vigueur d'esprit et la sincérité d'un Américain employées à déblayer l'histoire de la propriété des conjectures entassées par les préjugés et les vanités des érudits européens.

La partie originale de l'ouvrage (p. 112-140) est consacrée à examiner la théorie de la Marche germanique appliquée aux colonies de la Nouvelle Angleterre au xviie siècle. M. Bryan critique, avec une rigueur de raisonnement invincible, l'idée mystique développée par Adams que les colons anglais au xviie siècle ont dû apporter avec eux les vieilles habitudes de leurs ancêtres germains du vie siècle enfouies au plus profond de leur être et les ont reprises en s'établissant en Amérique ; il suit avec une verve comique la préoccupation de retrouver chez les premiers colons les traces d'un communisme héréditaire et dans leurs blockhaus, leurs palissades, leurs lots de terre, leurs terrains vagues, des analogies avec les faits décrits par Tacite. Il n'a pas de peine à montrer que tous ces prétendus traits germaniques sont le résultat des conditions de la colonisation et des usages des colons anglais habitués à la propriété individuelle. Sa pensée se résume dans cette formule excellente : « N'est-il pas prématuré d'essayer de reconstruire toute l'histoire constitutionnelle d'Amérique sur la base de la Marche germanique, quand l'existence même de cette institution est discutée et paraît de plus en plus douteuse ? »

Cette étude serait une lecture salutaire pour les érudits européens — il est sûr qu'ils ne la liront pas.

Ch. Seignobos.

---

### Une lettre de Victor Duruy.

Un des collaborateurs de la *Revue critique* a corrigé les épreuves de l'*Histoire des Grecs* de Victor Duruy. L'ancien ministre lui écrivait le 29 juin 1887 la lettre suivante qui offrira sans doute quelque intérêt à nos lecteurs : elle nous semble très bien caractériser la manière de l'historien et sa façon de voir.

Vous ne me présentez pas trop d'observations de fond, mais j'ai peur que vous ne fassiez beaucoup de réserves *in petto*. Ce livre doit vous plaire médiocrement. Vous voulez battre l'Allemagne sur son terrain et vous y réussissez. Moi, je ne songe qu'à écrire un livre au vieux goût français, où la vérité générale n'ait pas à souffrir, mais où *toute* vérité n'est pas nécessaire. Si l'École d'Athènes n'avait pas existé, je l'aurais fondée, et j'ai créé, contre vents et marées, l'École des Hautes Études pour fortifier l'érudition. Aujourd'hui que cette œuvre s'accomplit, et fort bien, j'appuierais peut-être de l'autre côté pour sauvegarder les qualités qui ont valu à notre littérature tant d'influence en Europe. Le

mieux serait de combiner les deux méthodes de recherches et de composition. J'y travaille, dans la mesure de mes forces et de mon âge. Y ai-je réussi ? *That is the question.*

Votre tout dévoué,

V. DURUY.

---

## ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

---

*Séance du 30 novembre 1894.*

M. Paul Meyer, président, prononce l'éloge de M. Victor Duruy, membre libre de l'Académie, récemment décédé.

M. Cailletet, membre de l'Académie des sciences, présente, au nom de la Société archéologique de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or), divers objets découverts à Vertillum, cité gallo-romaine des environs de Châtillon. La pièce la plus intéressante est une statuette en bronze de Bacchus enfant, d'une très belle conservation. Elle a été découverte, il y a peu de jours, dans une couche de terre noire, mélangée de débris de charbons provenant de l'incendie qui a détruit Vertillum vers le IIIe siècle p. C.

M. Le Blant communique, au nom de M. Wolfgang Helbig, associé étranger de l'Académie, une inscription récemment trouvée à Rome et où il est question d'un *evocatus Augusti.*

L'Académie procède au vote pour la désignation de deux candidats à la chaire de la langue et littérature sanscrites du Collège de France, vacante par suite du décès de M. Foucaux. Sont présentés : en première ligne, M. Sylvain Lévi, maître de conférences à l'École pratique des Hautes-Études ; en seconde ligne, M. Louis Finot, sous-bibliothécaire au département des imprimés à la Bibliothèque nationale.

M. Couve, membre de l'École française d'Athènes, rend compte des fouilles qu'il a exécutées à Délos, à l'aide d'une subvention de l'Académie (legs Piot). Tout son effort s'est porté sur l'étude de l'habitation privée, et il a déblayé les maisons les plus riches et les plus considérables. Elles datent toutes de la même époque, c'est-à-dire du Ier siècle a. C. Elles ont toutes des cours ouvertes et montrent que la description de la maison grecque donnée par Vitruve n'est nullement aussi fantaisiste qu'on l'a prétendu. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ces habitations, c'est la décoration intérieure. Outre de jolies peintures ornementales sur stuc, M. Couve a trouvé, entre autres objets, des chapiteaux représentant, l'un, deux têtes de lion accouplées, l'autre, deux têtes de taureau ; un bas-relief archaïsant où se déroule une procession de divinités; des têtes mutilées où l'on reconnaît l'influence des sculpteurs du IVe siècle; des têtes romaines beaucoup mieux conservées; et enfin, pièce capitale, une réplique de Diadumène du Polyclète, dans un admirable état de conservation, beaucoup plus belle que celle de Vaison. — M. Heuzey émet le vœu que M. Homolle fasse exécuter au plus vite un moulage de cette statue.

Léon DOREZ.

*Le Propriétaire-Gérant :* ERNEST LEROUX.

---

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 51 — 17 décembre — 1894



601. — **Le livre des raretés philologiques**, par Abou Zeïd El-Ansari. Texte arabe publié par l'imprimerie catholique de Beyrouth, 1894. In-8, 302 p.

602. — **Studien in arabischen Dichtern**. Heft II, von Dr Jacob. Berlin, 1894. in-8, p. 83 à 123.

Sous le titre de *Nawâdir el-loughât* « raretés du langage » on comprend un certain nombre de traités classiques fort estimés des lettrés arabes à cause de la date ancienne de leur rédaction et surtout pour les secours qu'ils offrent à l'étude de l'ancienne poésie. Le modèle de ce genre est le *Kâmil* « le parfait » qui a pour auteur El-Moberred, célèbre philologue du IIIe siècle de l'hégire (IXe siècle de notre ère). Dans ses Prolégomènes, livre unique chez les Musulmans par les qualités d'éruditions et de critique qui le distinguent, Ibn-Khaldoun a bien caractérisé cette classe de compositions, si l'on peut nommer ainsi des citations sans lien apparent et qui portent la trace de retouches et de surcharges du fait de l'auteur ou de ses élèves. Voici comment Ibn-Khaldoun explique l'origine de ces traités et leur emploi dans les écoles grammaticales de Basrah et de Koufah : « On recueille d'anciens poèmes et des morceaux de proses condensée et on y mêle, à l'occasion, assez de questions de philologie et de grammaire pour que le lecteur, après les avoir étudiés à fond se trouve posséder la plupart des règles du langage. On choisit parmi les récits consacrés aux *Journées* (c'est-à-dire aux batailles des arabes ante-islamiques) tout ce qui est nécessaire pour rendre intelligibles les allusions offertes par leurs poèmes et on y ajoute les généalo-

gies les plus abondantes, ainsi que les anedoctes les plus répandues ». (*Prolégomènes*, trad. de M. de Slane, t. III, p. 329).

Le texte très rare qui vient de paraître à l'imprimerie catholique de Beyrouth appartient à la même catégorie et il est même un peu plus ancien en date que le *Kâmil*. On a peu de renseignements sur l'auteur Abou Zeïd El-Ansari, ainsi nommé parce qu'il était issu d'une de ces familles arabes qui embrassèrent les premières l'islamisme et prêtètent main forte au Prophète après sa fuite de la Mecque. Abou Zeïd naquit à Basrah vers l'an 120 (738 de J.-C.) et consacra aux études littéraires « *édèb* » une existence qui paraît s'être prolongée au delà des limites ordinaires, s'il faut en croire son biographe Ibn-Khallikan qui le fait mourir presque centenaire. A l'exemple des plus célèbres lettrés de son temps, il compléta ses humanités dans le désert et alla recueillir sous la tente des tribus nomades du Hédjaz et du Yémen les antiques poèmes des âges d'ignorance « *djahelyah* », ces chants de triomphe et de deuil transmis avec plus de vénération que de fidélité par la tradition arabe comme le plus précieux trésor de la vieille langue. Ainsi firent El-Asmayi, Abou 'Obeïdah et à leur suite les quelques passionnés des âges héroïques de l'Arabie qui ont préservé des atteintes du fanatisme musulman les plus anciens souvenirs des enfants de Maadd. Abou Zeïd occupe un rang distingué parmi ces collectionneurs d'élégies et de *qacidèh*, sans lesquels le *Hamasa* et les autres grandes anthologies n'auraient jamais vu le jour. Ses dictées étaient recueillies et apprises par cœur avec autant de respect que les versets du Coran. Je me sers à dessein du mot *dictées* comme celui qui s'applique avec le plus d'exactitude à cet enchevêtrement de vers et de légendes, à ce mélange de récits semi-historiques et de gloses grammaticales sans autre division que le titre de *bab* « chapitre », jeté çà et là, comme au hasard de la copie. Qu'il y ait dans tout cela des renseignements de haute valeur pour l'histoire et le dictionnaire de l'arabe classique, c'est ce qu'il serait injuste de contester ; mais quelle patience, quelle attention ne faut-il pas pour les recueillir, pour démêler le vrai du faux, l'original des imitations !

On comprend de quelle nécessité sont ici les tables analytiques et les annotations, même pour les lecteurs exercés, les seuls après tout auxquels s'adressent les documents de cette sorte. Le savant Saïd el-Khouri el-Chartouni auquel nous sommes redevables de la présente édition et qui, à ce titre, a droit à nos meilleurs remerciements, s'il n'a pu prodiguer les notes et éclaircissements, n'a rien oublié du moins de ce qui pouvait faciliter les recherches : il a dressé soigneusement deux index, l'un des poètes cités, l'autre, et ce n'est pas le moins utile, celui des mots expliqués par Abou Zeïd ou ses annotateurs. En outre, il a vocalisé le texte, vers et prose, d'un bout à l'autre, ce qui en simplifie la lecture sans pourtant la fixer avec une certitude absolue. N'oublions pas d'ailleurs que le savant éditeur n'avait à sa disposition qu'un manuscrit unique copié, il est vrai, par Ibn el-Manzour l'auteur très érudit du grand

dictionnaire *Lisan el-'arab.* Il serait injuste d'attendre d'une édition rédigée en Orient les qualités qu'on est en droit d'exiger d'une œuvre exécutée avec toutes les ressources de la critique européenne. Inférieur pour le fond comme pour les détails d'exécution au beau travail de Wright sur le *Kâmil,* le document que M. Chartouni vient de nous donner ne mérite pas moins d'être bien accueilli et de prendre place parmi les plus utiles publications dont l'imprimerie catholique de Beyrouth enrichit l'érudition orientale avec un zèle qui ne se dément pas.

II. — M. Jacob privat-docent à l'Université de Greifswald poursuit, lui aussi, avec une louable activité ses recherches sur les plus anciens monuments de la littérature arabe. Après avoir censuré avec une rigueur excessive, dans le premier fascicule de ses Études, un travail analogue au sien et qui malheureusement prêtait le flanc à la critique, le jeune professeur de Greifswald a justement préféré à une controverse sans grand profit la démonstration par le travail personnel. Que le conseil donné ici assez récemment [1] ait contribué ou non à cette louable résolution, tout le monde y gagnera. M. Jacob, dans ce second fascicule, livre au public avec une libéralité dont il faut lui savoir gré le résultat de recherches étendues et d'une érudition qui gagne, tous les jours, en solidité. Ce n'est, à vrai dire, qu'un simple carnet de notes, mais toutes excellentes à consulter et de nature à simplifier beaucoup la tâche des maîtres qui ont à commenter en chaire les *Mo'allaqât* et les fragments poétiques du même âge. Il y a longtemps qu'une des autorités de l'érudition sémitique, M. Nöldeke, réclame comme un desideratum de nos études une édition complète, sinon définitive, de ces poésies si admirées des Arabes qu'une légende invraisemblable les disait suspendues (*mo'allaqât)* par des chaînes d'or aux voûtes de la Ka'abah.

M. J. nous semble avoir la préparation nécessaire pour réaliser ce vœu et doter le monde savant d'un travail de haute valeur pour lequel il pourrait mettre en œuvre les matériaux précieux que la critique a réunis depuis un demi siècle. En attendant, il nous promet une édition de la qacideh d'Imrou'l-Kaïs: ce choix est excellent, Imrou'l-Kaïs est incontestablement le plus inspiré des vieux poètes, le premier de tous en date et en mérite. Aujourd'hui M. Jacob ne s'occupe que des six autres poètes de la pléiade classique: Tarafah, Zohaïr, Lebid, 'Amr, 'Antarah et Hareth. On voit par cette énumération qu'il a conservé l'ordre adopté dans l'édition d'Arnold. Qu'il me permette, à ce propos, de maintenir à son rang l'estimable orientaliste à qui nous devons cette édition établie sur de bons manuscrits, révisée correctement et d'un usage si commode. Et du même coup je réclamerais justice en faveur du commentaire de Zouzeni dont la nouvelle école me semble méconnaître les services. Sans contredit ce commentaire est de seconde main, mais il offre la synthèse des

1. Voir la *Revue Critique* de mai 1894, p. 397.

anciennes scholies avec clarté et précision, et sans lui nous serions moins avancés dans la connaissance de la poésie anté-islamique. Les exigences de la critique peuvent toujours se concilier avec la déférence due aux initiateurs qui en ont facilité les progrès.

B. M.

---

603. — **Om Sanskrits Stilling i den almindelige Sprogudvikling i Indien**, af S. Soerensen. (La place du sanscrit dans l'évolution linguistique de l'Inde. Extrait des Mémoires de l'Académie Royale de Danemark, 6e sér. Lettres, III, 3, p. 151-318.) Kœbenhavn, F. Dreyer, 1894. In-4, 168 pp.

En s'associant aux suffrages du corps savant qui a couronné l'important mémoire de M. Sörensen, on doit tout particulièrement remercier le lauréat d'y avoir joint un résumé en français, fil conducteur à travers l'argumentation danoise. Il serait souverainement injuste de reprocher à un auteur qui nous fait l'honneur d'écrire notre langue, et d'ailleurs la manie avec une remarquable aisance, quelques impropriétés ou même quelques écarts de langage, dont le plus grave est l'épithète « absurde » (p. 131 deux fois, p. 138 i. n.) trop libéralement octroyée aux doctrines qu'il ne partage pas, — d'autant qu'il est sans doute des premiers à reconnaître la haute autorité de ceux qui les enseignent. Le choc d'un simple adjectif, voire un peu gros, n'entamera point l'hypothèse de M. Senart. S'il y a sûrement exagération à prétendre que *toutes* les racines inconnues à la littérature ont été forgées par les grammairiens, c'est aussi ce que personne jamais n'a prétendu; mais, qu'ils en aient inventé un bon nombre, soit pour expliquer des mots en réalité empruntés aux idiomes dravidiens [1] ou autres, soit par pur besoin de symétrie artificielle, on n'en saurait douter un instant, à les voir dès le début capables de fabriquer une fausse voyelle pour le puéril plaisir d'arrondir leur alphabet. Enfin, les théories de M. Halévy, auxquelles par surcroît la référence est insuffisante [2], sont écartées d'une main trop hâtive et ne tombent point du côté où elles penchent : on y pouvait relever certaines identifications forcées ou risquées de caractères araméens et açôkiens; quant à imaginer qu'il se représente les Grecs d'Alexandre introduisant dans l'Inde l'écriture araméenne, c'est se donner contre lui trop beau jeu. Il s'est borné à dire que l'écriture araméenne s'y était infiltrée par la voie qu'avait frayée de la Perse à l'Inde la conquête hellénique. Cela est discutable et, à moi aussi, me parait bien tardif; mais ce n'est pas une de ces hardiesses qui portent en elles-mêmes leur propre condamnation.

Les convictions énergiques ont de ces élans, et M. S. est visiblement

---

1. Cf. Kittel, *Festgruss an R. v. Roth*, p. 21.
2. *Journ. Asiat.*, 8e série, VI, p. 266.

un convaincu, homme de foi autant que de science, j'entends de foi en la science, ainsi que le meilleur des juges le lui faisait entendre, il y a tantôt neuf ans, au sujet de son étude sur le Mahâbhârata [1]. Au risque d'encourir le soupçon de scepticisme cauteleux ou le reproche de facile dilettantisme, il faut oser lui redire : « La question est encore à classer parmi les problèmes indéterminés. » On le sent persuadé, sinon qu'il a trouvé la vérité absolue, — car sa modestie égale son information, — du moins qu'il nous est possible de la trouver, c'est-à-dire, dans l'espèce, de dégager des documents grammaticaux et littéraires un système de données précises sur la chronologie et la situation respectives des diverses langues parlées ou écrites de l'Inde, sanscrit védique, bhâshâ, prâcrits et sanscrit mixte, sanscrit classique, etc. Il ira jusqu'à écrire que, sauf les lapsus possibles du scribe, le Dhâtupâ*th*a est pour nous une autorité « de toute confiance » (p. 27 et 132) : à combien de glossaires grecs, latins, ou même modernes, conviendrait pareil éloge? Lorsqu'il suppose (p. 8 et 129) que la langue des Brâhma*n*as représente l'idiome parlé au temps de leur rédaction, on peut se demander si la solution du problème en est notablement avancée, étant donné que cette époque-là même est en question, et qu'au surplus l'hypothèse d'une rédaction en langage scolastique et consacré n'a rien de plus invraisemblable pour un Brâhma*n*a quelconque que pour la Somme de S. Thomas. La très ingénieuse filière de raisonnement, la çaurasênî [2], nous est donnée par Da*nd*in pour un langage de conversation — donc en son temps (VIe siècle de notre ère) c'était encore un idiome parlé (p. 57 et 140) — or la çaurasênî et le sanscrit s'entrelacent dans le drame de telle sorte que la çaurasênî doit être tenue pour un sancrit féminin et laïque et qu'à eux deux ils forment la langue nationale des gens bien élevés — donc le sanscrit était vivant au siècle de Da*nd*in (p. 69 et 143) », cette chaîne, dis-je, ne paraît continue qu'au prix de la faiblesse de maint chaînon ; car enfin il se peut que la çaurasênî n'ait été dénommée langue de conversation, que précisément à titre d'organe conventionnel du dialogue dramatique ; il se peut que l'entrelacement constant du sanscrit et de la çaurasênî n'ait été que le reflet traditionnel d'un temps lointain où en effet les deux idiomes vivaient côte à côte ; et même il se peut qu'il n'en soit rien, que les drames ne représentent la réalité lexique d'aucune époque, qu'ils n'aient jamais été joués sous la forme où nous les possédons, et ne soient que régal de lettrés curieux de beau langage, mais trop respectueux du beau langage et de la vraisemblance pour le pouvoir souffrir sur les lèvres des portefaix et des princesses.

Encore une fois, si j'élève des objections, ce n'est pas que je prétende

1. *Revue critique*, nouv. sér., XXI (1886), p. 261.

2. Ainsi, et non avec l'article masculin, qui fait l'effet le plus choquant devant tous ces noms de dialectes : M. S. n'écrit pourtant point « *le* bhâshâ ». P. 141, l. 17, lire *paiçâcadêçâs*.

opposer une affirmation à une autre. Loin de là. Mais le malentendu m'a toujours paru, je l'avoue, aussi conciliable au fond que béant à la surface, entre les deux tendances qui divisent les historiens du sanscrit, et je m'en suis déjà expliqué ici même [1]. Les uns, ayant puisé leur connaissance de la langue aux sources vives, – je veux dire au Véda, le seul document impeccable, et encore faut-il savoir le lire, — constatant d'autre part l'abominable *farrago* de faits exacts vus à contre-jour que déjà les auteurs des Prâtiçâkhyas ont amoncelée autour de ces vénérables écrits, sont naturellement portés à se défier du témoignage de ces étranges théoriciens, partout du moins où il ne leur est pas directement confirmé par l'usage littéraire. Ceux au contraire qui se sont mis à leur école, se sont initiés par eux à tous les raffinements de pensée et de langage qu'implique leur exposition si éloignée de nos habitudes, et ont admiré le travail de division à l'infini par lequel ils suppléent à nos larges mais incomplètes synthèses, ne voudront jamais comprendre qu'on se hasarde à les condamner sur la foi d'une documentation littéraire à tout le moins insuffisante à leurs yeux. Or, s'ils ne commencent par se persuader qu'ils sont exposés, les uns à déprécier et les autres à surfaire, de la meilleure foi du monde, la patiente et industrieuse myopie de ces enfileurs d'aiguilles, ils pourront prolonger indéfiniment leur polémique sans que la question avance d'un pas; car, en dépit de l'apparence, leurs coups ne portent pas, leurs arguments ne se répondent pas les uns aux autres. Nous ne saurons jamais, malheureusement, ce que Whitney a pensé de la récente réfutation de M. Bühler; mais, si nourrie de faits qu'on la doive reconnaître, il est permis de douter qu'elle l'ait convaincu, ou seulement ébranlé. A dire vrai, l'attaque et la défense n'évoluaient pas sur le même terrain : ni la réhabilitation de Pâṇini sur mille points de détail ne l'empêchera de passer dans l'ensemble pour un pauvre grammairien, ni ses incontestables bévues ne nous autorisent à le jeter corps et biens par dessus bord; c'est un gauche témoin, qui bégaie et se coupe, mais qui en somme doit en savoir plus que nous [2].

Je m'égare un peu, mais peut-être cette digression mieux qu'une sèche analyse fera-t-elle comprendre l'intérêt général des recherches de M. Sörensen. Outre une discussion solide et approfondie, entremêlée parfois de considérations d'une justesse exquise, — par exemple (p. 42 et 136), sur les causes intimes de certaines anomalies apparentes de la transcription açôkienne, — les sanscritistes trouveront dans son mémoire un tableau des principales formes grammaticales prâcrites confrontées avec l'original sanscrit (p. 82-93), et un relevé des divergences du san-

---

1. *Revue critique*, nouv. sér., XXXII (1891), p. 153, et XXXIV (1892), p. 333.

2. Conclusion déjà formulée ailleurs : on peut, et même l'on doit étudier la grammaire sanscrite, pour elle-même, sans Pâṇini; mais il faut étudier Pâṇini, pour savoir ce que les Hindous pensaient de leurs langues, connaître les mille raffinements artificiels qu'ils y introduisaient, et surprendre peut-être un certain nombre de détails vrais, dont le départ d'avec l'artificiel n'est d'ailleurs pas aisé.

scrit védique à la bhâshâ (p. 102-127), qui au besoin attesteraient l'épaisseur des substructions de son édifice. Un abondant index (p. 149-165) complète ces deux répertoires, dont la consultation rapide et commode rendra de grands services aux travailleurs même étrangers à la controverse dont ce livre marquera une phase.

V. HENRY.

---

604. — **Halâyudha's Kavirahasya.** Inaugural-Dissertation .. von Ludwig HELLER. — Gœttingen, 1894, in-8, 56 pp.

Le travail que nous annonçons est destiné à servir d'introduction à une édition du *Kavirahasya* que M. Heller est sur le point de publier.

Le *Kavirahasya* est un poème grammatical analogue au *Bhattikâvya*. Il comprend environ trois cents stances de mètres variés, où l'auteur a habilement enchâssé, sous leur forme fléchie, les racines du Dhâtupâṭha. Le sujet de l'ouvrage est le panégyrique d'un roi du Dekkhan, nommé Kṛṣṇarâja, de la famille des Râṣṭrakûṭas. L'auteur se nomme Halâyudha. Halâyudha est le nom : 1° d'un lexicographe auteur d'un *ekârthakoça* intitulé *Abhidhânaratnamâlâ* (Ed. Aufrecht, Londres, 1861); 2° d'un métricien, auteur d'un commentaire sur les Sûtras de Piṅgala, intitulé *Mṛtasamjîvanî* (Ed. dans la *Bibliotheca Indica* par Viçvanâth Çâstrin, 1874); 3° d'un jurisconsulte, ministre de Lakṣmaṇasena, roi du Bengale au XIIe siècle (Ind. Ant. XIX, 1); 4° du grammairien auteur du *Kavirahasya*.

Suivant Râjendralâl Mitra (*Notices of skr. mss.* II, 78) le lexicographe, le métricien, le juriste et le grammairien ne seraient qu'un même personnage, qui vivait au commencement du XIIe siècle. Les conclusions de M. H. sont autres; je les traduis littéralement: « Halâyudha, né dans la première moitié du Xe siècle, écrivit l'*Abhidhânaratnamâlâ*, puis le *Kavirahasya*, ce dernier vers 950, à la cour de Kṛṣṇarâja III, à Mânyakheṭa. Il se rendit ensuite à Dhârâ, à la cour de Muñja Vâkpati et y publia sa *Mṛtasamjîvanî*. »

M. H. a dépensé une grande force de dialectique pour établir solidement son opinion. Il a des syllogismes vainqueurs et des dilemmes irrésistibles. Moins persuadé que lui de l'efficacité du raisonnement, je crois néanmoins que son hypothèse est, dans l'état actuel des recherches, la plus plausible et la plus satisfaisante. En tous cas, il n'est que juste de reconnaître que M. H. a tiré des maigres documents qu'il avait à sa disposition tout le parti possible.

Le *Kavirahasya* nous est parvenu en deux recensions, dont le rapport est clair : β n'est qu'une maladroite imitation de α. Mais comment expliquer l'existence de cette recension β ? M. H. pense qu'elle a dû être écrite de mémoire par quelqu'un qui avait appris par cœur l'original, au cours de ses études, de la même façon que nous apprenions

autrefois le *Jardin des racines grecques*. L'idée est ingénieuse, et je dois dire que certaines stances que cite M. H. donnent exactement cette impression. Mais il reste un point obscur : comment ce mauvais *rifacimento* a-t-il pu supplanter l'original? Comment se fait-il que nous ayons trois éditions de β, alors que α est encore inédit? Quoi qu'il en soit, nous devrons à M. H. de posséder le vrai et authentique ouvrage de Halâyudha. Le travail préliminaire que nous venons d'analyser garantit assez que le texte sera établi avec la méthode exacte et scrupuleuse dont M. Heller a puisé les principes dans l'enseignement du maître par excellence du vyâkara*n*a, le professeur Kielhorn.

Louis Finot.

---

605. — H. Stumme. **Tripolitanische-Tunisische Beduinenlieder**. Leipzig, Hinrichs, vi-307 pp. in-8.

606. — A. Wagnon. **Chants des Bédouins de Tripoli et de la Tunisie**, traduits d'après le recueil du Dr H. Stumme. Paris, Leroux, vi-37 pp. in-8. 1894.

M. Stumme s'est adonné à l'étude spéciale du dialecte arabe parlé en Tunisie et dans la Tripolitaine, en se plaçant au point de vue de la plus haute méthode scientifique. Il s'étonne avec raison que les arabisants français, qui seraient pourtant si bien en situation pour cela, n'aient pas encore été tentés de faire pour les dialectes populaires de l'Algérie, de la Tunisie et même du Maroc ce qui a été si bien fait déjà pour ceux de l'Égypte et de la Syrie. Je partage tout à fait son sentiment; j'ai même plusieurs fois exprimé ce regret à quelques-uns des représentants de notre jeune école orientaliste, m'efforçant d'appeler leur attention et d'aiguiller leur activité de ce côté. Jusqu'ici j'ai prêché dans le désert. Puissent l'exemple et la juste objurgation de M. S. lui susciter parmi nous quelques vaillants émules! Il y aurait à faire sur ce terrain tant de travaux du plus grand intérêt; j'entends des travaux philologiques vraiment dignes de ce nom; car nous ne manquons pas d'ouvrages pratiques, assurément estimables, mais ne répondant guère à ces desiderata. L'État, dont l'intervention est malheureusement trop souvent nécessaire chez nous pour ce qui touche aux besoins de la science, devrait bien, à défaut de l'initiative individuelle qui se dérobe, provoquer d'office des recherches dans ce sens. Assurément, il est assez singulier que ce soit dans des ouvrages allemands qu'il nous faille jusqu'à nouvel ordre chercher des renseignements autorisés sur le langage propre et la pensée intime des populations arabes de l'Afrique du Nord vivant dans nos sphères d'action ou d'attraction.

M. S. a déjà publié un recueil contenant la transcription rationnelle de contes et poèmes tunisiens, dont je ne puis parler ne le connaissant que par ouï-dire [1]. Il nous promet prochainement une Grammaire

---

1. *Tunisische Maerchen und Gedichte*, 2 vol.

du dialecte arabe de la ville de Tunis, qui sera la très bien venue. Aujourd'hui il nous donne un ensemble de chants bédouins recueillis par lui, pendant son séjour à Tunis, de la bouche d'un certain Bilgasem, chanteur de profession, originaire du Matmata dans le pays de Gabès, vers la frontière de la Tunisie et de la Tripolitaine. La source unique à laquelle il a puisé n'est peut-être pas d'une entière pureté; son chanteur était de race berbère et, bien qu'il présentât la garantie d'être illettré, M. S. nous laisse entrevoir que derrière son répertoire, il doit exister un recueil écrit auquel celui-ci est emprunté. Ce dernier fait me semble de nature à diminuer un peu la valeur des matériaux philologiques et autres contenus dans ces chansons. Quand la parole vivante a déjà passé par le laminoir de l'écriture savante, elle a pu subir des transformations et des altérations qui n'en font plus qu'un document du second degré. C'est déjà de la matière ouvrée. Nous avons là, du reste, de vraies chansons faites sur des mètres et dites sur des airs populaires que M. S. étudie avec un soin minutieux. Peut-être aurait-il eu profit, pour ces questions si ardues de quantité et d'accentuation, à consulter le mémoire si pénétrant de notre regretté Stanislas Guyard. Ces petits poèmes plus ou moins primitifs ne sont pas sans quelque mérite littéraire, bien que ce mérite nous paraisse être un peu surfait par M. S., et plus encore par son traducteur M. Wagnon, qui vient de nous en donner une bonne version française dégagée de tout appareil scientifique, mais avec des élégances et des raffinements qui ne sont pas toujours dans l'original. Jusqu'à quel point devons-nous les considérer comme des poèmes du désert inspirés par la vraie muse bédouine? C'est ce que je ne saurais dire. Plusieurs portent la marque évidente d'une facture bien moderne; la mer y joue un rôle assez fréquent, et il semble par endroit qu'on y entend, mêlé au chant monotone et sauvage du vrai Bédouin, fils du désert, l'écho de celui des anciens pirates de la côte barbaresque, écumeurs de la Méditerranée. Ces chansons forment un total de 975 vers que M. S. reproduit en caractères arabes, en transcription rigoureusement phonétique, et en traduction, traduction qui parfois tourne à la véritable paraphrase. Il faut le remercier d'avoir placé le texte arabe en regard de la transcription, car vraiment cette transcription, hérissée de signes conventionnels incompréhensibles aux profanes, serait, sans ce secours, pénible à suivre même pour les professionnels.

Le véritable intérêt du recueil réside, pour nous autres simples philologues, dans le commentaire qui le précède, les notes qui l'accompagnent et le glossaire qui le suit. Quelques observations faites au courant de la lecture :

Dans la prononciation *ẓ''îf* pour *s''îf*, je ne crois pas qu'il faille, comme le dit M. Stumme, attribuer le changement du *s* initial en *ẓ* à une prétendue action lénitive du *f* final. J'y verrais plutôt une action de contact du *'ain*, qui dans son genre, et malgré son horrible raucité,

est une véritable articulation de l'ordre dit des douces (précédée de la résonance buccale).

La confusion totale des consonnes emphatiques avec les naturelles, sans les compensations qui l'accompagnent d'ordinaire, est un phénomène phonétique passablement surprenant. Tiendrait-elle par hasard à l'origine berbère du chanteur sous la dictée duquel transcrivait M. Stumme, ou à l'insuffisance de l'oreille du transcripteur? Dans les deux cas ce ne serait plus alors qu'une équation personnelle à éliminer des conclusions générales.

Le changement de la chuintante initiale en sifflante pure se retrouve dans les dialectes de Syrie; j'ai noté, par exemple, à Naplouse — terre classique du traditionnel *chibboleth* — *sadjara* pour *chadjara*, exacte contre partie de *asdjâr* = *achdjâr* à Tunis; de même, la façon curieuse dont roquent les voyelles dans certaines formes verbales est chose courante dans la prononciation syrienne (*yiqet'loû* pour *yaqtoloû*, « ils tuent »).

Au point de vue lexicologique il y a plusieurs faits intéressants à noter. M. S. avoue qu'il n'est pas toujours sûr d'avoir saisi le vrai sens de diverses expressions insolites, et lui même avertit que les explications qu'il en a recueillies à Tunis peuvent être entachées de certaines influences extérieures, ce qui les rend suspectes aux yeux de la critique. L'apparition de quelques éléments berbères est peut-être bien à porter à l'actif de la nationalité du chanteur.

Entre autres mots, M. S. signale comme bizarres et difficilement explicables : *koût*, « cheval », et *sâï*, « lait ». Pour le premier, les rapprochements avec le malais (!) *kouda*, et même avec l'arabe *qaud*, ne sont guère satisfaisants; il ne m'est même pas démontré que dans le texte le mot *koût* ait le sens spécifique que lui prête M. S. d'après son *Erklaerer* indigène. Quant à *sâï*, au lieu d'aller chercher midi à quatorze heures, comment M. S. n'a-t-il pas vu que c'est tout bonnement l'arabe classique *saiy'* « lait surabondant » (cf. *saiya'* « tirer le lait surabondant »); l'*â* long est peut être bien ici une erreur de transcription, et l'expression *sâï* (ou *saï*) *el-khelef*, traduite par « le lait des chamelles venant de mettre bas », semble signifier simplement « le lait du pis (*khélf*) », non des chamelles, mais tout naturellement de la jument maternelle, tétée par le poulain du poète.

Dans la locution elliptique *bâlak* « prends garde », (littéralement « ton esprit! »), le verbe à suppléer est *dîr* (« tourne » = « tourne ton esprit »), comme il appert de la locution complète qui est très usitée dans maint dialecte arabe.

L'idiotisme tunisien *hâra*, pour désigner un groupe de quatre choses quelconques, est extrêmement curieux. Le mot dans cette acception ne serait-il pas apparenté pour le sens, comme il l'est pour la forme, à *hâra*, « *quartier*, *rue* »? La *hâra* était peut-être à l'origine un ilôt, un *carré* de maisons limité par quatre voies se recoupant à angle droit

(cf. pour l'analogie de l'idée, le turc *tchârchoû*, « marché, rue », du persan *tchehâr-sou* « quadrilatère ») L'expression *hârtîn ẓîtoûn*, « 8 olives » (littéralement « deux *hâra*, deux quaternes d'olives ») serait à concevoir, dans ce cas, comme signifiant pour ainsi dire : « deux *carrés* d'olives » ; un peu dans le sens où nous disons : une « partie carrée », une « période carrée » (cf. l'anglais *square*, « place carrée » et, autrefois, « nombre de quatre »).

Si l'énigmatique *Marmoûr* désigne bien « le désert », ne pourrait-on y voir une survivance du nom de la Μαρμαρική libyenne, la grande zone de sables déserte de l'antique Cyrénaïque correspondant au désert de Barka? N'oublions pas que la scène est placée justement dans cette région.

La plante *sîmâg*, dont M. S. renonce à déterminer l'identité, me semble n'être autre chose que le *soummâq* (« sumac ») bien connu, prononcé à la bédouine [1] (cf la vocalisation araméenne, *simmoûq* et *sîmmoûq*, « rouge »). Quant à celle appelée *taiybèt el-ism*, je suis dans le même embarras que M. Stumme; tout ce que je puis dire, c'est que je crois bien me rappeler avoir rencontré en Syrie ce mot employé comme nom propre de lieu [2].

Je suis bien tenté de rapprocher avec M. S. le mot *d'moûd*, « semblable, pareil », de l'hébreu et de l'araméen *demoût ;* pour la transformation de *oût* final en *oûd*, cf. *Djâloût* = *Djâloûd*, « Goliath ». Je croirais, dans l'espèce, à un emprunt peut-être tardif, plutôt qu'à une véritable dérivation séculaire, bien qu'il faille s'attendre à retrouver de très anciens éléments sémitiques conservés comme des blocs erratiques dans ces dialectes barbaresques trop dédaignés jusqu'ici ; c'est ainsi que j'ai démontré autrefois, que le verbe phénicien, et spécialement punique, *chillek*, « sauver, délivrer », inconnu dans ce sens au reste de la famille sémitique, s'était maintenu identique, comme forme et comme sens, dans le verbe arabe *sellek*, appartenant en propre aux dialectes d'Afrique à l'exclusion des dialectes vulgaires orientaux et de l'arabe littéral lui-même [3].

CLERMONT-GANNEAU.

1. Pour ce qui est de l'allongement de la voyelle *i* remplaçant la réduplication de la consonne *m* qui la suit, c'est un phénomène constant dans la phonétique sémitique.

2. J'ai retrouvé, depuis, dans mes notes, l'indication relative à ce curieux nom de lieu syrien, *Tayibet el-ism*. Il figure dans la liste des fiefs du territoire de Césarée attribués par le Sultan Beïbars à ses émirs après la conquête, liste qui nous a été conservée avec quelques variantes par Makrîzi (Quatremère, *Hist. des Sult. Mamloûks*, I, B. p. 13, cf. 257) et par 'Aîny (Bibl. Nat. *Manuscr. Arabes*, n° 1543, f° 187). C'est, comme je le montrerai dans le travail que j'ai préparé sur ce document précieux pour l'ancienne géographie syrienne, le village arabe appelé aujourd'hui *Et-Tayibé*, tout court, au Sud et non loin de Toul Keram.

3. *Rec. d'Arch. Orientale*, I, p. 165.

607. — Culterus Robert-Tornow. **De apium mellisque apud veteres significatione et symbolica et mythologica.** Berolini, apud Weidmannos, MDCCCXCIII. In-8, 182 p. Pr. : 4 m.

La singularité des mœurs des abeilles, l'usage fréquent et presque indispensable que les anciens faisaient du miel ont été la source et l'origine de nombreuses légendes et ont fait attribuer à ces industrieux insectes, ainsi qu'à leur produit, des significations nombreuses et variées. M. G. Robert-Tornow a consacré à ce curieux sujet une étude aussi neuve que complète ; on reconnaît à chaque ligne combien il lui est familier et la prédilection avec laquelle il l'a traité n'a d'égale que son incontestable compétence. Je ne lui ferai qu'un reproche, c'est de n'avoir pas divisé cette étude en chapitres bien définis, ce qui lui eût épargné je ne veux pas dire de se répéter, mais de revenir à diverses reprises sur les mêmes aspects de son sujet.

Après avoir dit à quelle époque reculée remontent la connaissance du miel et la culture des abeilles, M. G. R.-T. rappelle la double origine de ces industrieux insectes, nés des fleurs, suivant les uns, du cadavre putréfié d'une génisse, suivant les autres. Ç'eût été ici le lieu de mentionner les légendes qui en attribuent la découverte tantôt au berger Aristée, tantôt à Bacchus ou à la nymphe Mélisse, dont il n'est question que vers la fin du livre. Puis il passe en revue les significations emblématiques si diverses, qu'on a attachées aux essaims eux-mêmes, aux frêlons, aux abeilles et à leur roi prétendu, enfin au miel, traditions populaires, dont l'ancienne poésie a tiré un si grand profit et dont l'énumération donne à l'étude de M. G. R.-T. un charme et un intérêt tout particulier : légendes qui nous montrent les dieux, des héros ou même des hommes nourris dans leur enfance avec du miel, propriétés salutaires ou antiseptiques de ce délicieux produit, offrandes qu'on en faisait aux dieux, voilà autant de sujets que l'auteur examine tour à tour et qu lui donnent l'occasion de montrer sa vaste et sûre érudition. Il n'en fait pas moins preuve dans les divers paragraphes où il rappelle les nombreuses significations symboliques que Grecs et Romains ont à l'envi attribuées, soit aux abeilles et à leur gouvernement monarchique, soit à leurs essaims si unis d'ordinaire, mais où parfois cependant éclate la guerre civile, soit aux frêlons, emblème d'indolence et de paresse, soit enfin au miel, que l'on a comparé au nectar ou mieux à l'ambroisie.

Comment ces traditions et ces légendes aussi charmantes que curieuses ont-elles fini par disparaître ou tomber à peu près dans l'oubli ? M. G. R.-T. constate le fait, sans l'expliquer; il y a une double raison, d'abord l'observation plus exacte des mœurs des abeilles, qui les a dépouillées de cet instinct divin qu'on leur attribuait si gratuitement, puis et surtout la découverte du sucre, qui a rendu le miel en partie inutile et l'a remplacé avec avantage. Mais ce produit si longtemps indispensable à la cuisine et à la pharmacopée et les légendes attachées aux insectes infatigables qui le fabriquent, ont leur place marquée dans l'histoire de la

culture ainsi que dans celle des traditions populaires et de la poésie ; aussi M. G. Robert-Tornow a bien mérité de l'une et de l'autre, en rappelant dans les pages charmantes que je viens d'analyser, ce que l'antiquité a cru et dit du miel et des abeilles.

Ch. J.

---

608. — **P. Cornelii Taciti** Dialogus **de Oratoribus** edited with Prolegomena, critical apparatus, exegetical and critical notes, bibliography and indexes by Alfred Gudeman, university of Pensylvania. Boston, Ginn et Cie, 1894. In-8, 447 p.

Voici une œuvre très importante et qu'il faut recommander tout particulièrement à l'attention de tous les lettrés. Sous une forme élégante et commode, cette édition résume les travaux antérieurs ; elle y ajoute beaucoup ; malgré quelques inégalités, le travail est très sérieux, plein de talent et de conscience. Peut-être rendra-t-il quelqu'espérance aux pessimistes ; s'il est à craindre que sous prétexte d'américanisme et par dédain des langues mortes, le vieux monde se débarrasse un jour du latin et des humanités, des livres comme celui-ci nous donnent le droit de croire que l'Amérique pourrait leur offrir un refuge. Ce serait pour les humanistes un nouvel exode vers l'Occident, mais cette fois pour aller au-delà des mers.

M. G. est un élève du professeur J. Vahlen de Berlin, et c'est à lui qu'il a dédié ce livre qu'il avait commencé il y a six ans. C'est, si je ne me trompe, la première édition qu'il publie [1]. D'un bout à l'autre de l'édition règne l'extrême clarté qui plait au goût anglais et plus encore l'esprit pratique des Américains. Les discussions des prolégomènes, quelque complexes qu'elles soient, par leur nature même et par les détails qu'il fallait réunir pour qu'elles fussent utiles, deviennent ici, grâce aux manchettes, grâce à la méthode d'exposition, accessibles à tous, simples et presque transparentes.

Dès le début de l'introduction sont débattues les questions qu'on se pose d'abord : raisons sur lesquelles on s'appuie pour regarder Tacite comme l'auteur du dialogue ; date à laquelle il faut reporter la composition de l'ouvrage ; sur ces deux points la discussion est très complète et bien mise au courant. On trouvera sans doute plus neuve la recherche sur les sources où a puisé Tacite. C'est un chapitre où l'on appréciera l'ingéniosité et le goût de l'éditeur. Celui qui suit, sur le style et la langue du dialogue, s'inspire surtout des idées de Wœlfflin. Le dernier contient le classement des manuscrits d'après Scheuer, et réclame en

---

1. Travaux antérieurs de M. Gudeman : en 1891, un livre sur les sources de Plutarque dans la vie de Cicéron, dans les *Berliner-Studien*, au t. VIII : *de Heroidum Ovidii codice Planudeo* ; divers articles dans les journaux de philologie d'Amérique.

faveur des manuscrits de la seconde classe Y qu'on regarde à tort comme inférieurs à ceux de la première [1].

Dans le texte même, des italiques indiquent tout changement apporté à la recension des manuscrits, et, au-dessous, un apparat critique des plus amples résume les résultats des travaux antérieurs et apporte aussi de nombreuses conjectures nouvelles de M. G. ou de ses correspondants. Suit un riche commentaire où Tacite est méthodiquement commenté par lui-même ; et cela avec une sûreté qu'on ne pouvait avoir jusqu'ici, mais que permet désormais le *Lexicon Taciteum* de MM. Gerber et Greef. M. G. a intercalé dans le commentaire en caractères plus petits la discussion des leçons controversées. Le volume se termine par une notice bibliographique très complète, et deux index *(Index locorum* et *Index nominum et rerum)*. L'impression est superbe et des plus correctes [2].

Je ne crois pas qu'il y ait rien à reprendre aux Prolégomènes. Ils sont très complets, très bien raisonnés et très instructifs. Les critiques porteraient plutôt sur le texte et sur quelques passages du commentaire.

Regrettons d'abord les abréviations de mots continuelles dans l'apparat critique ; elles sont incommodes, fatigantes et deviennent une source d'obscurité en plus d'un endroit où le lecteur ne sait en fin de compte quelle était la leçon exacte des manuscrits. C'était cependant le moins qu'il ait pu attendre dans une édition qui, pour tout le reste, est si complète. Il est fâcheux aussi que le lecteur soit obligé de deviner le sens de signes qui reviennent constamment (ω ; l'astérisque devant une leçon ; les crochets, etc.). Le reproche le plus grave et qui atteindra bien des discussions du commentaire, c'est que M. G, recourt trop souvent à des conjectures invraisemblables, inutiles et qu'il a même cru, plus d'une fois, pouvoir les admettre dans le texte même. S'il y a dans ce livre, à côté de changements téméraires, plus d'une idée heureuse, il n'en reste pas moins vrai qu'un peu plus de réserve et de défiance de soi eût été partout nécessaire. Je suis sûr qu'il n'y a guère de lecteur qui n'adresse ce reproche au présent éditeur ; nul n'étend aux conjectures d'autrui la complaisance qu'il a pour les siennes. Je me borne à citer un seul exemple parce que M. G. y commet une faute que bien d'autres ont commise aussi et qu'on répète sans fin : XX, 3 au lieu de *quinque* in Verrem libros, M. G. propose *sex*, qu'on justifierait sans doute facilement au point de vue paléographique; mais il ne voit pas d'abord que le chiffre proposé serait inexact ; car si l'on compte les Verrines à l'ancienne mode, comme le faisaient les savants du XVI[e] siècle *(Oratio prima...)* il faut avec eux en compter en tout *sept* puisque la *Divinatio* doit en faire partie, et

1. Dans tout ce chapitre, n'y a-t-il pas abus de la statistique, et ces longues listes où la *bonne leçon* est opposée aux leçons de tel mss. ou de telle classe, n'est-ce pas un trompe-l'œil plutôt qu'une argumentation solide ?

2. Relevons cependant par exemple p. 177 au milieu : *Rhode* pour *Rohde*.

qu'elle est la première Verrine. Mais si l'on évite, par là, ce qu'il y a d'obscur pour un moderne dans la distinction des *Actiones*, on supprime par contre une distinction très juste que faisaient les anciens et que fait ici Tacite entre les discours *(orationes)* réellement prononcés contre Verrès et les *livres* de la seconde action, subdivisions pour l'œil d'un discours supposé, auquel Cicéron a donné la forme conventionnelle d'un plaidoyer unique et prononcé d'une traite. Or il s'agit ici justement de ces *libri* qui sont bien au nombre de cinq et il fallait se garder de rien changer au texte.

Il y aura donc dans le présent livre plus d'une conjecture à rejeter et plus d'une note à rectifier. D'autre part M. G. donne beaucoup, et dans ce beau volume je ne vois vraiment pas de lacune ni d'addition utile qu'on puisse souhaiter. L'édition de M. Gudeman va servir et longtemps de point de départ pour toutes les études sur le Dialogue. Les étudiants seront reconnaissants à M. G. d'avoir réuni pour eux de la manière la plus claire la substance d'un nombre énorme de travaux et brochures ; les lettrés, sous cette forme qui répond aux exigences de la science moderne, se donneront le régal de lire ce bel ouvrage. Les difficultés, les énigmes même dont il est plein et pour le fond et dans la récension incomplète et médiocre qui est parvenue jusqu'à nous, sautent ici aux yeux à chaque page. Elles contribueront, pour qui sait voir, à donner une saveur nouvelle à une lecture faite déjà combien de fois, mais qu'on ne se lasse pas ici de recommencer.

Émile THOMAS.

---

609. — **Froissart**, par Mary DARMESTETER. In-18, Hachette, 174 pp.
610. — **Diderot**, par J. REINACH. In-18. Hachette, 215 p.

Il y aurait peu de convenance à trop critiquer le livre, d'ailleurs vif et léger, de Mme Darmesteter, au moment où ce nom évoque surtout le souvenir d'une double perte faite par la science et par l'Université. C'était une tentation naturelle de dérouler comme un roman le tableau d'une vie qui fut si aventureuse. Aussi Mme D. s'est elle surtout attachée à suivre Froissart dans ses multiples voyages ou vagabondages, à préciser les rapports successifs qu'il a eus avec les différents seigneurs ou pays, et par suite les influences successives dont on retrouve la trace dans les différentes éditions de ses Chroniques. L'érudition proprement dite ne pouvait s'étaler au premier plan dans un livre destiné au grand public, mais on eût aimé parfois à se sentir davantage sur un terrain qu'elle aurait affermi. Au début, pourtant, après une courte discussion qui semble probante, la date de la naissance de Froissart est fixée à l'hiver de 1338. Sur ses origines, sur sa famille, si l'on n'apporte aucun document nouveau, on avoue du moins sans détour son ignorance ou plutôt la nôtre : « Le mieux est de nous résigner franchement à ne rien

savoir » (p. 8). Vers la fin, le ch. XXII, *Les « Vrayes chroniques » de Messire Jehan le Bel,* est solide : on y établit que Froissart doit à ce belliqueux chanoine quelques-uns de ses récits les plus célèbres, mais que, s'il lui a pris parfois sa force un peu rude et sa couleur un peu sombre, il ne doit qu'à lui seul son pittoresque et sa grâce. En revanche, le dernier chapitre, *Valeur des « Chroniques »*, semble insuffisant : on n'y caractérise pas par des traits assez expressifs la méthode plus poétique qu'historique de ce premier chroniqueur de profession, qui n'a pas été, comme ses devanciers, un acteur de l'histoire qu'il raconte; on l'y juge avec plus de finesse que de précision et de vigueur.

Dirai-je que le livre est trop « littéraire »? J'y lis, par exemple : « Il faut écarter toute sombre vision de maigre séminariste en soutane. C'est plutôt comme un jeune et élégant normalien qu'il faut nous figurer ce bel amoureux de vingt-trois ans qui s'en va, quelques poésies inédites au fond de sa malle, chercher fortune à la Cour d'Angleterre (p. 13)... L'idéal, si inconsidérément renié, lui apparaît dans toute sa beauté auguste.... En ce moment sans doute il a entendu chanter le coq. Les larmes difficiles du remords, presque les larmes de Saint-Pierre, mouillent un instant de leur rosée cruelle les yeux vifs et légers du poète (p. 39 et 40).... Il faut savoir qu'un chevalier de queste, dans un roman de la Table Ronde, c'est quelque chose comme un concurrent pour le prix d'éloquence à l'Académie (p. 60). » L'auteur dit être un « orléaniste convaincu » d'il y a cinq cents ans (p. 165). Cela est presque trop spirituel. Mais tout n'est pas sur ce ton. L'auteur, du reste, connaît bien son sujet; il en connaît même certaines parties mieux que personne : par exemple, l'analyse du roman de *Méliador*, découvert par M. Longnon et encore inédit, ne se trouve que là, et M^me^ Darmesteter a droit d'écrire (p. 80) : « Au moment où ces lignes paraissent, il n'y a certainement au monde que lui et moi qui ayons lu le roman de *Méliador*. »

Si je ne craignais d'avoir l'air de réclamer des livres uniformément ennuyeux, je retrancherais volontiers aussi du *Diderot* de M. Joseph Reinach quelques « phrases » ingénieuses ou quelques effets oratoires. Mais ce ne sont que quelques détails dans un ensemble complet, alerte et vivant. Certains points seulement sont contestables : p. 63, je crois qu'on exagère au moins la « trahison » dont Rousseau se serait rendu coupable envers Diderot; — p. 138 on écrit : « Il a fait entendre le premier cette protestation que la scène doit s'ouvrir à d'autres douleurs et à d'autres amours que ceux des rois ou des reines ». Oublie-t-on la préface du *don Sanche* de Corneille pour ne parler que d'elle? Je lis p. 148 : « les moutons enrubannés de Scudéry (?) ou de Florian ». Le nom de Scudéry ne serait-il pas ici pour celui de d'Urfé ou de Des Houlières?

On a reproché à M. R. d'avoir surfait son auteur. Le reproche paraît injuste, du moins appliqué au livre entier. Peut-être certains chapitres, comme le chapitre v (*Théâtre*), un des plus animés, d'ailleurs, appelle-

raient-ils quelques réserves. M. R. ne cache pas sa sympathie pour Diderot, et je suis loin de l'en blâmer; comment pénétrer un Diderot, si l'on ne consent point pour un moment à vivre en quelque sorte de sa vie? Le meilleur du penseur, du causeur, de l'écrivain, échapperait aux prises d'une froide raison. Mais la sympathie aveugle est la pire ennemie de l'esprit critique? Aussi louerai-je surtout en ce livre l'alliance d'une sympathie qui sait admirer et d'un goût qui sait choisir. C'est ce goût précisément que M. R. refuse à Diderot, et il n'est pas fort loin de lui refuser le vrai génie (Cf. p. 28 à 33). Si comme certains le prétendent, il n'avait mis en relief que les beaux côtés de son personnage, ce n'est pas ici qu'on le féliciterait d'avoir écrit une apologie, même brillante. Mais le cynisme de Diderot (p. 34, 35, 93, 131, etc.) n'est nullement voilé; sa sensibilité banale, qui s'épanche sur tout au hasard, n'est pas épargnée; on se refuse à découvrir un symbolisme profond dans ses œuvres les plus fantaisistes; et l'on écrit, avec une netteté suffisante, je pense (p. 86) : « Ce devint un crime de ne pas l'admirer comme il voulait lui-même qu'on admirât Rubens et Homère, avec la défense de relever des guenilles dans un chef-d'œuvre. Et peut-être même serait-il temps d'y prendre garde, car il y des guenilles même dans les romans et les dialogues, qui ont fait le plus pour sa gloire contemporaine, et il serait prudent, ne fût-ce que par crainte des réactions, de faire largement la part du feu. » Tout le livre est sur ce ton, qui n'est pas apparemment celui d'un aveugle panégyriste.

Félix Hémon.

---

611. — **Lettres des Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur (1701-1741)**, publiés d'après les originaux conservés à la Bibliothèque royale de Copenhague, par Emile Gigas. Copenhague, Gad; Paris, Alph. Picard, 1893. In-8 de viii-382 p.

Le présent volume termine le recueil de *Lettres inédites de divers savants de la fin du* xvii^e^ *et du commencement du* xviii^e^ *siècle* publiées et annotées par M. Émile Gigas, de la Bibliothèque royale de Copenhague; c'est la seconde partie du tome II de ce recueil qui restera précieux à jamais [1]. Je donnerai les mêmes éloges à ce fascicule qu'aux précédents, soit en ce qui regarde l'établissement du texte, soit en ce qui regarde la rédaction des notes. Les lettres, adressées le plus souvent à Dom Montfaucon, et en quelque sorte groupées, selon l'expression

1. Rappelons que le tome I^er^ (1890) contient un *Choix de la correspondance de Pierre Bayle* et que la première partie du t. II renferme des *Lettres des Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur* écrites de 1652 à 1700. L'éditeur a eu soin de donner, à la suite de l'*Index des noms*, une fort utile *Table des lettres contenues dans les deux tomes* de son recueil.

de l'éditeur (*Préface*, p. v) « autour de la grande figure » de ce travailleur hors ligne [1], sont signées Filippo della Torre (en latin), abbé de Montmartin, abbé de Longuerue, René Massuet, Julien Garnier, Ph. Raffier, L. B., Léon Lechevalier, Bernard Pez (en latin), le chanoine Juenin, Claude Donjan, P. Needham (en latin), Emmanuel Martin (en latin), H Brencman (en latin), H. Reland (en latin), le P. Lelong de l'Oratoire, Abr. Tromius (en latin), le chanoine Le Beuf, sous-chantre d'Auxerre, Le Fourmier, religieux de Saint-Victor de Marseille, N. Toustain, P. Burman (en latin), Des Maizeaux, Solomé, supérieur du Séminaire de Riez [2], Dom Robert Morel, Aubret, Dom Henry Porcher, Dom Joseph Avril, Dom Pierre Maloet, Dom Guillaume Laparre [3], Vernet (de Genève), Noel (du prieuré de Bonne Nouvelle à Rouen) [4], Thomassin Mazaugues, N. Reynaud, Abr. Gronovius (en latin), le président Bouhier, Joseph Avril, P. Fontanini, archevêque d'Ancyre (en italien), J.-C. Iselius (en latin), J.-C. Wolf (en latin), Cotton (d'Angers), Lastrapes (chanoine, théologal, à Castelnaudary, Chr. Schoettgen (en latin), J.-J. Breitinger (en latin), Fr. de Crustol, évêque de Blois, J. Taylor (en latin), Gaultier (doyen de la cathédrale de Blois), le prieur Bernardet (de Blois), Dom L. Lémerault, Dom Guillaume Letonnelier, J. Merrick (en latin). Ces lettres sont suivies (p. 245-271) d'une *Notice biographique* (ou, pour mieux dire, simple

---

1. Quelques lettres de Dom Montfaucon lui-même ont pour destinataires F. Rostgaard, conseiller de S. M. Danoise, à Copenhague, P. Needham, Emm. Martin.

2. Relative à un beau manuscrit des œuvres de saint Jean Chrysostome possédé par un prêtre natif de Riez et curé dans le diocèse d'Aix, l'abbé Constans, mort depuis « de la peste dont Dieu a affligé notre province ». La description et l'histoire du manuscrit remplissent les pages 93 à 96.

3. La lettre de G. Laparre, écrite de Villeneuve d'Aysses (*sic* pour *Eysses*), le 9 février 1729, est un long récit (p. 114-140) d'une affaire de possession, qui entraîna la disgrâce de ce religieux. La fille *possédée* avait été emmenée à l'abbaye de la Sauve le premier de l'an 1722. C'était une ancienne femme de chambre de Madame de Pontac (de Bordeaux). Voici une phrase qui, toute seule, fera bien connaître l'extraordinaire narrateur : ce fut un « démon nommé Kael, de la légion de Béelzébut, qui obséda la fille en vertu de ce pacte, qui fut donné dans une pomme, le 16 février 1721. A ce récit, vous aurez pitié de moi, et vous admirerez ma simplicité de croire de telles folies. Cependant, sachez que rien n'est plus certain que cela, puisque ce fait m'a été avoué, d'une manière à me le faire croire indubitable, par la personne même qui fit le pacte ».

4. Sur un manuscrit de trois volumes, contenant plusieurs dépêches et lettres originales de Charles XI, de Henri III et de Catherine de Médicis, des cardinaux de Lorraine et de Guise, de du Faur Pibrac, de Monluc, évêque de Valence, etc. Le correspondant de B. de Montfaucon y signale une lettre originale de la reine Elisabeth au roi de France, à propos de Marie Stuart, d'un français « tout à fait ridicule pour le tour » et dont il cite cette phrase menaçante : « N'avez besoin de plus d'ennemis, et ne donnez la bride à chevaux effarouchez de peur qu'ils n'ébranlent votre selle. » Les trois volumes furent acquis pour la Bibliothèque du Roi et j'ai eu le plaisir de les consulter avec grand profit quand je me suis occupé de Jean de Monluc et de divers autres personnages du xvi<sup>e</sup> siècle. Voir L. Delisle, *Cabinet des manuscrits*, I, 379.

assemblage de notes, d'*anecdotes), sur B. de Monfaucon, par un contemporain*, morceau malheureusement incomplet, et d'un *Supplément* au recueil de lettres, où l'on trouve quelques pages de Dom Hiacinthe Alliot, de C. Capperonnier, de J. Delannoy, de Cl. Hemeraeus (en latin), de Dom Jean Liron, de Mabillon, de Montfaucon, de Th. Spencer (en latin), de Ch. Fr. Toustain, religieux de l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen.

M. G. a, cette fois encore, très discrètement, peut-être trop discrètement, annoté les divers textes de son volume. Mais comment lui reprocher cette sobriété quand il nous donne les explications que voici (p. VII-VIII) : « C'est de propos délibéré que je me suis borné, le plus souvent, à de courtes indications biographiques et bibliographiques. C'est que je regarde mon recueil comme un supplément à ceux de Valéry et d'autres et aux ouvrages biographiques des excellents connaisseurs de l'époque [suit un éloge particulier des livres si intéressants de M. de Broglie sur Mabillon et sur Montfaucon]. Vu ceci, j'ai préféré laisser la parole presque exclusivement aux Bénédictins eux-mêmes. Je dois, d'ailleurs, ne regarder mon livre que comme un précurseur, celui du grand recueil de la correspondance complète des bénédictins de Saint-Maur, préparé par des savants français sous les auspices du gouvernement, ouvrage de longue haleine, et qui tardera naturellement à paraître (c'est pourquoi je me suis avisé de publier le mien), mais qui sera, sans doute définitif[1].... »

---

1. M. Gigas appelle (p. 333) l'éditeur d'Eusèbe (1659) *Le Vallois;* il fallait l'appeler *Henri de Valois*. — Au sujet de cette phrase de la page 8 : « J'ai envoyé les bulles d'Urbain II pour le R. P. Thierri », il eut été bon de mettre en note que Ruinart préparait alors son Histoire du pape Urbain II qui n'a été imprimée qu'en 1724 dans le t. III des ouvrages posthumes de Mabillon et de Ruinart publiés par Vincent Thuillier. (Cette observation et les suivantes appartiennent à un magistrat pour lequel l'histoire et la bibliographie de la congrégation de Saint-Maur n'ont pas de secrets, M. Henri Wilhelm). — Le *diarium italicum* (mentionné p. 9) devait être le premier volume du grand ouvrage en dix ou onze tomes que Montfaucon se proposait de publier sous le titre de *Monumenta Italica*. — Il y avait à rappeler (p. 17) les lettres inédites de Claude Devic données par M. Léon G. Pélissier (*Documents annotés*, nº VIII, 1890). — Sur L. Lechevalier on aurait pu citer L. Delisle (*Notice sur les manuscrits de Tours*) et l'abbé Guillaume (*Nouveaux documents inédits relatifs à la correspondance de Dom Calmet)*. Ce fut en 1726, et non en 1721, que Fr. Lechevalier publia la carte géographique de la France bénédictine de Dom Chantelou. — Dom Guillaume Leclerc (p. 46) n'a pas de note. C'est d'autant plus dommage qu'il fut un des meilleurs disciples et amis de Montfaucon et qu'il écrivit très probablement les anecdotes montfauconiennes qui ont été décorées par M. Gigas du titre de *notice biographique*. L'éditeur n'a pas identifié (p. 110) « M. Schifflen, docteur de Strasbourg », lequel n'est autre que le célèbre Daniel Schœpflin, auteur de l'*Alsatia illustrata*. — Autre identification négligée. Il s'agit, cette fois, d'un nom de lieu : *Bibliothecam Scorialensem* (p. 70). Il n'eût pas été peut-être inutile pour tous les lecteurs de dire qu'il s'agit là de la bibliothèque de l'Escurial dont le fonds grec a été l'objet d'un mémorable travail de Charles Graux, nom cher à l'érudition et particulièrement cher à la *Revue critique*.

Les éditeurs du grand recueil dont M. Gigas parle ainsi, et que le monde savant attend avec une impatience qui, malheureusement, ne paraît pas devoir être satisfaite avant de longues années (car une implacable fatalité semble attachée au beau projet qui a été mis à l'ordre du jour depuis près d'un demi-siècle), ces éditeurs, dis-je, ne pourront manquer d'exprimer une vive reconnaissance à celui de tous leurs précurseurs, qui, en ce qui regarde les régions étrangères, aura le plus utilement travaillé à déblayer et à préparer le terrain. Il m'est agréable de constater que l'érudit auquel nous devons un aussi riche appoint de lettres bénédictines appartient à un pays qui fut toujours le fidèle ami de la France.

T. de L.

---

612. — **Mémoires de Saint-Simon.** Nouvelle édition collationnée sur le manuscrit autographe augmentée des additions de Saint-Simon au *Journal de Dangeau*, et de notes et appendices par A. de Boislisle, membre de l'Institut, Paris, librairie Hachette, 1893. In-8 de 652 p.

613. — **Paul Scarron et Françoise d'Aubigné,** d'après des documents nouveaux, par le même. Paris, Bureaux de la *Revue des Questious historiques*, 1894. Grand in-8 de 198 p.

Le tome X des *Mémoires de Saint-Simon* est consacré à l'année 1702, laquelle — ce sont les premiers mots de l'immortel chroniqueur — « commença par des bals à Versailles ». Parmi les notes mises au bas des pages, les plus intéressantes sont celles qui regardent *Absalon*, tragédie de l'académicien Duché de Vancy, le vieux Baron, « excellent acteur », comme s'exprime Saint-Simon, Hilaire-Bernard de Requelegne, dit le baron de Longepierre, l'auteur d'*Electre*, « le fin bibliophile » dont les « reliures à la Toison sont recherchées », M^lle^ d'Armagnac (Charlotte de Lorraine, fille du grand écuyer), la duchesse de Sully, les frères Servien, le pont de Neuilly, l'abbé de Watteville, l'abbaye de Baume, en Franche-Comté, Jean-Frédéric Phélypeaux, comte de Maurepas et de Pontchartrain, ministre de Louis XV et de Louis XVI, le mariage de Villars avec M^lle^ de Varengille « belle et de fort grand air », le président de Maisons, l'abbé François Courtin, doyen du Conseil, Louville auteur des *Mémoires Secrets*, le duc d'Harcourt, le maréchal de Tessé, le duc de Duras, François de Crussol, comte d'Uzès, le marquis de Saint-Mauris, le comte d'Ourches, le marquis de Ruffey, Daniel Mahony, « officier irlandois de beaucoup d'esprit et de valeur », Jacques de Cassagnet, marquis de Fimarcon, Hyacinthe de Montvallat, chevalier d'Entragues, dont Saint-Simon fait un gentilhomme du Dauphiné, alors qu'il était du Rouergue, le marquis de Crenan, le marquis de Montgon, le maréchal de Villeroy, le comte de Revel, Antoine de Pas, marquis de Feuquière, Thomas le Gendre, le grand négociant de Rouen plusieurs fois millionnaire, et son fils le

lieutenant aux gardes, seigneur de Collandres, nom que Saint-Simon et autres écrivent *Collande,* la maréchale de Clérambault, si originale et si spirituelle, l'habitude du masque pour les dames, la comtesse de Beuvron, fille du marquis de Théobon, « du nom de Rochefort » [1], Louis Foucquet, évêque d'Agde, et ses frères François archevêque de Narbonne, et Basile, si « connu en son temps » sous le nom de l'abbé Foucquet, Henri de Guénégaud, seigneur du Plessis-Belleville, le marquis de Sourdis, le duc de Richelieu « vieux, et veuf deux fois », épousant « en troisièmes noces une Rouillé veuve du marquis de Noailles, frère du duc, du cardinal, etc. », le bailli d'Auvergne, l'abbé Louis de Thésut et son frère Jean de Thésut, baron de Soudey, Guillaume III, roi d'Angleterre (à l'occasion de sa mort), la principauté d'Orange, l'évêché de Condom, la marquise de Gesvres, Jean Bart [2], le marquis de Thiange, et sa femme (Marie-Madeleine-Gabrielle de Rochechouart), le monastère de Notre-Dame de Montserrat, le cardinal François Borgia [3], les cardinaux Barberini, le cardinal de Médicis, l'habillement des cardinaux (note très curieuse), Philippe V (à propos de son voyage en Italie), le duc de Bourgogne et Fénelon, le mot *libertin* (c'est l'occasion de constater que les notes philologiques sont aussi nombreuses qu'excellentes), le combat de Luzzara, le prince de Commercy (tué dans ce combat), le port de Cadix, le cardinal d'Estrées, Bernard Renau d'Eliçagaray, Alphonse de Créquy, comte de Canaples, le duc de Coislin, le premier président de Novion, Ezéchiel du Mas, comte de Mélac, Catinat, le maréchal de Lorge, beau-père de Saint-Simon qui, malgré cette proche parenté, ignorant son âge réel, le fait mourir à soixante-quatorze ans quand il n'en avait que soixante-douze, l'abbé Anselme, la princesse d'Harcourt, Richard Simon « savant inquiet », Chamillart, etc.

A côté de ces innombrables notes, il faut signaler les notes plus développées et formées pour la plupart de documents inédits, qui figurent au nombre de vingt-huit, dans la seconde partie de l'*Appendice* (p. 437-

1. M. de B. (p. 104, note 8) rappelle au sujet des Théobon, que « c'était une famille protestante d'Agenais, à la conversion de laquelle le roi s'intéressa particulièrement (*Œuvres de Louis XIV*, V, 434) ». Il y aurait beaucoup de choses à dire sur cette famille et il faut en recommander spécialement l'étude — fort négligée jusqu'à ce jour — aux érudits chargés de continuer la nouvelle édition de la *France protestante.*

2. Le consciencieux commentateur corrige, au sujet de la mort du célèbre marin (27 avril 1702) deux inexactitudes d'une de ses précédentes notes : « né à Dunkerque le 14 octobre 1650, et non le 1er juillet 1659, comme Jal nous l'a fait dire au tome III».

3. A propos de la singulière bulle d'Alexandre VI donnant à tous les Borgia — et à perpétuité — « la permission de manger de la viande et d'en faire manger chez eux à tout le monde en quelque jour que ce fût, et spécialement le vendredi saint », M. de B. parle d'après le *Traité des jeûnes de l'Église* du P. Thomassin (1680), des larges dispenses accordées par les papes du XVIe siècle aux *grands de la terre*, notamment à Charles-Quint. Je me souviens d'avoir lu dans le *Charles-Quint* de Mignet que ce prince dont l'insatiable appétit est resté légendaire, avait obtenu l'autorisation de faire un très ample déjeuner les jours où il recevait la communion.

614) et dont voici la liste : *Lettres du marquis de Louville; Réception de Saint-Simon au Parlement; La démission de Saint-Simon*; *Lettres du maréchal de Villeroy; Lettre du grand prieur au duc de Vendôme; L'histoire métallique de Louis le Grand; Fragments de la correspondance du duc de Vendôme; Les réjouissances anti-orangistes de 1690 et de 1702; Les Dreux; Les Thiange* (fragment inédit de Saint-Simon); *Les cachets de Mme de Montespan; Le comte d'Ayen et le roi d'Espagne; La conspiration napolitaine; La campagne du duc de Bourgogne en Flandre* (extraits du Journal du duc du Maine); *Les Jésuites et le procès Aubercourt; Lettre de la reine d'Espagne au roi Philippe V; La défection de l'Amirauté* (lettres de la princesse des Ursins à M. de Torcy et de M. de Torcy à la princesse); *Le cardinal Cienfuegos* (fragment inédit de Saint-Simon); *Le désastre de Vigo* (lettres de la princesse des Ursins à Torcy, de la reine d'Espagne au roi de France, du roi de France au roi d'Espagne); *La condamnation du prince d'Auvergne; Uranie de La Cropte-Beauvais, comtesse de Soissons* (monographie parfaite); *Le premier président de Novion* (d'après le greffier Dongois); *La bataille de Friedlingue; Le frère Jacques et son opération; Le maréchal de Lorge* (fragment inédit de Saint-Simon); *portraits du maréchal de Lorge* (il s'agit de portraits littéraires), *La reddition de Mayence en 1689; Actes concernant Saint-Simon.*

Quand on examine de près le prodigieux travail qu'accomplit l'éditeur des *Mémoires de Saint-Simon*, on est étonné d'entendre quelques critiques se plaindre de la lenteur de la publication, et on a bien le droit de leur répondre par cette citation d'un vers du vieux Du Bartas :

« ...Car ce qui se fait bien se fait prou vistement. »

L'étude sur *Paul Scarron et Françoise d'Aubigné* se divise en trois parties également intéressantes : la jeunesse de la future Mme de Maintenon jusqu'à son mariage (4 avril 1652); la vie conjugale jusqu'à la mort de Scarron (7 octobre 1660); le veuvage jusqu'à l'achat de la terre de Maintenon (27 décembre 1674). M. de B. a si bien fouillé livres et manuscrits qu'il a pu, dans cette minutieuse et piquante histoire des quarante premières années de la seconde femme de Louis XIV, corriger des centaines d'erreurs de ses devanciers et réparer un plus grand nombre encore de leurs péchés d'omission. Je connais peu de travaux, dans la littérature historique contemporaine, où, sur un sujet déjà souvent traité, on ait dit autant de choses nouvelles, où l'on puisse saluer une aussi féconde et aussi heureuse association de l'érudition et de la sagacité [1]. Ne pouvant analyser des pages où les renseignements sont si

1. A côté des deux personnages principaux, M. de B. étudie avec la plus pénétrante attention les parents de Françoise d'Aubigné (son père, sa mère, ses frères), les deux sœurs de Scarron, Mme de Neuillan, le duc de Tresmes, les Tiraqueau, Cabart de Villet-

touffus, je me contenterai de leur donner cet éloge que, soit au point de vue de l'habileté du récit, soit au point de vue de la sûreté de la critique, elles méritent d'être considérées comme des modèles, et que, dans l'estime de tous les bons juges, elles seront à jamais rapprochées de cette histoire du *règne* de Mme de Maintenon, par M. A. Geffroy, qu'elles complètent si admirablement pour toute la période antérieure à ce règne, histoire à laquelle M. de Boislisle (p. 1-2) rend un hommage qu'il m'est doux de trouver aussi justement flatteur que l'hommage rendu jadis ici même à *M m de Maintenon d'après sa correspondance inédite* (1887).

T. DE L.

---

614 — Léon G. PÉLISSIER. **Quelques lettres des amies de Huet.** Bergame, 1894, grand in-8 de 30 p.

615. — **Lettres inédites du baron Guillaume Peyrusse écrites à son frère André pendant les campagnes de l'Empire, de 1809 à 1814,** publiées d'après les manuscrits originaux, avec une notice sur Peyrusse. Paris, Perrin et Cie, 1894. In-12 de XXVIII-256 p.

Le premier de ces recueils, extrait du volume *Nozze Cian-Sappa-Flandinet*, complète à merveille le recueil de M. Ch. Henry : *Un érudit homme du monde, homme d'église, homme de cour* (1630-1727), *Lettres inédites de Mme de La Fayette, de Mme Dacier, de Bossuet, de Fléchier, de Fénelon*, etc., *extraites de la correspondance de Huet*. (Paris, 1879) [1], et complète non moins heureusement le propre travail de M. Pélissier : *A travers les papiers de Huet* (Paris, 1892). Le nouveau recueil contient cinq lettres de Mme de La Fayette, cinq lettres de Mme Dacier, une lettre de la duchesse d'Uzès, trois lettres de Mme de Tilly, quatre lettres de Mme de La Vigne, onze lettres ou, pour mieux dire, billets de la princesse d'Harcourt. Ces lettres, toutes fort bien tournées, quelques-unes très intéressantes, sont tirées des manuscrits Ashburnham de la bibliothèque Laurentienne. La plupart sont inédites; celles qui ne le sont pas n'ont été imprimées que d'après les très mauvaises copies exécutées par Léchaudé d'Anisy. M. P. n'a pas jugé inutile de les reproduire, ce dont tout le monde le louera, car des copies ainsi défigurées ne comptent vraiment pas. Il y a des choses ravissantes dans les lettres de Mme de La Fayette. Que l'on en juge par ce début de la première ! « Toute précieuse qu'est Mlle de la Trousse, elle a de l'esprit, et par là je suis asseurée qu'elle vous distingue, comme elle le dit, du

---

mont, Nublé, Rosteau, les d'Elbène, Villarceaux, les Montchevreuil, les d'Albret, les Richelieu, Mme de Montespan, le duc de Brancas, etc. Voir (à l'*Appendice*, p. 183-196) un très curieux document inédit : l'*Inventaire fait à la mort de Scarron*.

1. Il y a diverses variantes à apporter, d'après les originaux, à certaines lettres imprimées par M. Henry. Voir les observations du nouvel éditeur (pp. 4, 13, 14, 23).

reste des Messieurs de Caen, que je ne crois pas tous aussi distinguables que vous l'estes. Pour Mlle de Coulanges elle est toute propre à mettre le feu dans des cœurs moins combustibles que ne sont pour l'ordinaire ceux de province. Je ne sçay si je me trompe, mais je treuve que les cœurs de campagne bruslent plus grand feu que ceux de la cour. » Après avoir dit que ce « pauvre Segrais aura tout loisir de brusler à Saint-Fargeau », Mme de La Fayette fait ainsi sa confession : « Je n'ay personne qui me tire de ma paresse naturelle. Je fais une vie fort inutile. Elle n'en est pas moins agréable. Hors de travailler pour le ciel, je commence à treuver qu'il n'y a rien de meilleur à faire que de rien faire. » Dans les lettres suivantes il est question de Balzac, de Ménage, de Montausier, de Corbinelli, de M. de Lafayette, qui, selon une remarque de M. Pélissier, « tint si peu de place dans la vie et le cœur de sa femme », de Mlle de Brissac, sa rivale auprès de Ménage, selon une jolie plaisanterie de notre aimable écrivain, qui ajoute qu'elle « n'a véritablement que dix huit ans et toutes les grâces de l'esprit et du corps en partage ». Aucune des lettres des autres correspondantes de Huet n'est à négliger. Mme Dacier parle de son père, de Joseph Scaliger, qu'elle appelle un *grand homme* et qu'elle a cité de confiance, « ne pouvant m'imaginer qu'il ait manqué d'exactitude », de Callimaque ; la duchesse d'Uzès s'étend avec une touchante émotion sur la mort de son « pauvre enfant » [1], Mme de Tilly s'occupe de Grævius, des imprimeurs d'Amsterdam, de Leyde, d'Utrecht, de M. de Cambrai, de Mme Guyon, de Bochart, de Morin de Basnage, de Colleville Le Sueur, de M. de Meaux, de Spenser, de Justel, de Jurieu, de Bayle, de Turretin, etc ; Mme de La Vigne s'amuse, dans la première de ses lettres, à causer *jarretières* avec le docte évêque et à lui reprocher d'avoir été, en des circonstances délicates, moin galant que Conrart ; elle s'amuse encore, dans la seconde de ses lettres, aux dépens de feu l'abbé de Coudré, et répondant vivement à Huet qui l'accusait de l'avoir tué, elle dit ce pittoresque mot si souvent répété : croyez-vous que ce soit le seul meurtre que j'aye jamais fait? Cette grande *amuseuse* revient (lettre III) sur la brûlante question des jarretières et accuse son grave correspondant d'avoir manqué au rendez-vous spécial qu'elle lui avait assigné : « Voyez le peu de foi des Normands, le mois de septembre est venu, et vous n'estes pas encore arrivé, et mes pauvres jarretières, pendant ce temps-là, vieillissent dans votre attente. C'est fort mal fait à vous. »

M. Pélissier a discrètement et spirituellement annoté les lettres des amies de Huet. Tantôt il nous rappelle que « Mme de Lafayette apprenait le latin sous la direction de Ménage, qui n'évita pas le ridicule de

---

2. M. P. dit (p. 13, note 3) : « Étrange coïncidence et douloureuse fatalité. A deux siècles de distance une autre duchesse d'Uzès vient de perdre prématurément un fils *où elle mettoit sa plus grande complaisance* et qui est mort comme celui ci au service de son pays.

devenir amoureux d'elle », tantôt, au sujet de la lenteur des imprimeurs, qui « ne vont pas si vite qu'on voudrait », il dit : « Voilà une remarque toujours d'actualité [3]. » Mais ce que j'aime encore mieux que ces notes, c'est l'exquise épître dédicatoire « à Vittorio Cian » qu'il serait dommage de ne pas reproduire en entier : « Pour fêter votre bonheur, mon cher ami, c'est à Florence que j'ai cueilli les fleurs que je vous offre, cordial souvenir de sincère et reconnaissante amitié, bouquet pâli de fleurs fanées, mais encore odorantes, fait de lettres d'antan et de charme lointain. Lettres de courtoisie, de science, d'amitié, les femmes qui les signèrent s'y sont peintes : un peu d'âme erre encore dans leurs plis entr'ouverts. Celle qui les lira avec vous saura l'y raviver ; elle y retrouvera des sœurs aînées. — Et je vous souhaite, ami, le destin de celui qui les reçut. Auteur illustre en son temps, Huet n'est plus sans doute qu'un auteur ignoré, mais une sympathie pourtant flotte autour de son nom. C'est que, théologien, professeur, érudit, il fut mieux servi par ses amies que par ses œuvres, et qu'un charme féminin enveloppe sa mémoire. Souvent ainsi la prose est sauvée par la poésie, et souvent, ce qui survit des érudits, ce sont les femmes qu'ils ont aimées. Aimons bien nos femmes, mon cher ami. »

Les lettres de Guillaume Joseph Roux Peyrusse (né à Carcassonne le 16 juin 1779, mort le 27 mai 1760) sont conservées en la bibliothèque municipale de sa ville natale où ses papiers forment une collection de dix-sept volumes (nos 252 à 268) et où elles occupent le volume no 257. On y trouve un grand nombre de renseignements curieux et un assez grand nombre de renseignements importants. Je signalerai rapidement — car je me suis quelque peu attardé en l'attrayante compagnie des *amies de Huet* — ce qui regarde Strasbourg au 10 avril 1809 (p. 10), le maréchal Duroc (pp. 12, 23, 26, 29, 37, 49 et suiv., 134), le château de Rastadt, les sources de Baden, Carlsruhe et Stuttgard (p. 15-16), Augsbourg (p. 20), Schœnbrunn (p. 23), Vienne (pp. 25, 26, 29), la bataille de Wagram (p. 32), le champ de bataille de Znaïm (p. 35), Eugène de Beauharnais (p. 44), Munich (p. 541), Francfort (p. 66), Dresde, Kœnigstein et Pilnitz (p. 68), Posen (p. 70), le grand chirurgien Larrey (p. 71), le passage du Niémen à Tilsitt (pp. 75, 76), Witepsk

3. C'est par une faute d'impression évidente que (p. 6, note 1) le « créateur de l'éloquence épistolaire au XVIIe siècle » a été appelé Jean *Le* Guez de Balzac. Puisque M. P. a cité les *Lettres* de ce dernier publiées dans la *Collection des documents inédits*, il aurait pu citer, au sujet de Mlle de la Trousse (p. 4, note 2) les *Lettres de Jean Chapelain* publiées dans la même collection, et notamment (t. II, p. 28) une lettre à Huet, du 15 décembre 1662, où l'auteur de la *Pucelle* félicite son correspondant de « l'habitude que vous avez faite avec Mlle de la Trousse » et du « bien que vous y avez rencontré ». Le bon Chapelain porte aux nues la fille de son protecteur, le grand prévôt de l'hôtel. M. P. aurait pu rappeler encore que Mlle de la Trousse paraissait beaucoup moins aimable à Mme de Sévigné, ainsi qu'à Mme de Lafayette, qu'à Chapelain et à Huet.

(p. 78), le comte Daru (pp. 80, 143, etc.), l'assaut de Smolensk (p. 81-87), la bataille de la Moskowa (p. 87-89), Moscou (p. 90-108), Murat (pp. 114, 117), Wilna (p. 116), Berlin (pp. 122, 127), la Bérésina (p. 125), la bataille de Dresde (p. 159), le combat de Saint-Dizier (p. 181), celui de Brienne (182), celui d'Arcis-sur-Aube (pp. 198-199), l'île d'Elbe (p. 204-206). Ai-je besoin d'ajouter que Napoléon, qui devait être si dur dans son testament pour son ancien trésorier [1], figure dans ces lettres un peu partout (notamment pp. 124, 134, 143, 156, 187, 188, 203, 205, 206), au milieu des phrases les plus enthousiastes? Le recueil, où brillent à côté de sérieuses révélations force gasconnades et gauloiseries, est complété par des *Fragments inédits des journaux de Peyrusse. (Notes de voyage, la bataille de Wagram, l'armée française à Moscou, l'affaire de Wilna)* et par des *notes de Peyrusse (portrait de Napoléon à l'île d'Elbe, jugements sur Napoléon, mes réflexions en apprenant la mort de S. M )*

M. Pélissier a mis en tête du volume une *Notice sur Guillaume Peyrusse et ses lettres*, qui dit tout ce qu'il faut et qui le dit d'une façon charmante [2].

T. DE L.

---

616. — **Notions de versification française**, par G. Boissière, professeur au lycée de Niort, avec la collaboration de E. Ernault, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers. 1 vol. in-12. I-III, 1-120. Ch. Delagrave. 1893.

On définissait autrefois, dans les traités de versification, le vers français : « un assemblage de dix, douze, etc. syllabes, terminé par une rime. » Il y a aujourd'hui, même dans les manuels élémentaires, progrès sur cette définition incomplète. L'idée de la cadence nécessaire du vers se joint à celle du nombre de syllabes. MM. Boissière et Ernault dans leurs « *Notions de versification française* » établissent dès le début que dans le vers « les syllabes se comptent et une certaine cadence y est observée ». Ils ont même sur l'accent un chapitre spécial où il subsiste des erreurs, mais où il faut louer le dessein d'appeler l'attention des jeunes lecteurs auxquels ils s'adressent, sur le rythme et l'harmonie du vers et sur les éléments de ces qualités essentielles de toute poésie. Parmi les erreurs signalons celle qui consiste à définir le rythme: « Ce mélange de *mots* accentués et atones qui fait l'harmonie du vers ». Ce n'est pas le mélange des mots mais celui des syllabes appuyées et des syllabes

---

1. L'Empereur le dénonce comme caissier infidèle et aussi peu exact quand il le nomme que quand il l'accuse, il défigure ainsi son nom : « le sieur de *la* Peyrusse ».

2. L'éditeur, qui vante avec raison la verve de Peyrusse, a lui-même mis beaucoup de verve dans ses notes comme dans sa notice et même jusque dans les sommaires dont il a fait précéder chaque lettre.

légères, ou plutôt des espaces de temps dans lesquels sont réparties ces syllabes qui crée la cadence ou le nombre. Les mots monosyllabiques ne sont qu'un des cas particuliers d'une règle générale qui fait tomber les temps forts du vers sur les syllabes accentuées et par là détermine de véritables mesures rythmiques ou pieds [1].

Louons également les auteurs de n'être pas, à propos de ce dernier terme, tombés dans la confusion qu'on commet trop souvent en appelant *pieds* les syllabes. Un vers de douze *pieds* est un non-sens. Il s'est ainsi introduit dans la terminologie prosodique française bien des amphibologies qu'il serait temps de supprimer en les éclaircissant une fois pour toutes. Il faut dire qu'elles ont leurs sources dans celles que l'inintelligence des grammairiens anciens a laissées s'implanter dans la rythmique et la métrique classiques et qui de là ont passé dans les langues modernes.

Pour le reste, le petit manuel de *Versification française* de MM. Boissière et Ernault ne sort guère des voies frayées et tant de fois parcourues avant eux. On pourrait encore bien les simplifier et les raccourcir pour les élèves des écoles normales primaires et même de l'enseignement secondaire auxquels cet ouvrage élémentaire est destiné; on pourrait surtout passer sous silence bien des cas exceptionnels ou des « curiosités » qui n'intéressent que ceux qui veulent faire de l'histoire de la versification une étude spéciale. Ceux-là trouveront facilement les ouvrages qui satisferont sur ce point leur désir de savoir. — Les auteurs citent p. 113, comme modèle de sonnet, une pièce délicate de sentiment, mais bien mal rimée dans les quatrains : *dispose, suppose, impose*! Ils auraient pu facilement trouver mieux dans la littérature classique ou contemporaine. — S'ils voulaient montrer par un exemple comment *il ne faut pas* rimer dans un sonnet, ils devaient dire clairement leur intention.

E.

---

617. — G. W. PROTHERO. **Select statutes and other constitutional documents illustrative of the reigns of Elisabeth and James I.** Oxford, 1894. In-8, cxxv-464 p.

Les *Select charters* de Stubbs publiées en 1870 sont restées le type le plus parfait du manuel scientifique d'histoire des institutions : un choix de documents caractéristiques éclairés par une introduction historique et expliqués par un glossaire. On ne peut qu'approuver M. Prothero d'avoir adopté ce type pour l'histoire des institutions dans la période d'Élisabeth et de Jacques I[er].

Le nom d'un savant tel que lui est une garantie suffisante que le travail a été fait avec conscience et intelligence. Il semble même que

---

1. Nous avons essayé la démonstration de cette règle dans notre étude : *Le Rythme dans la versification française* (Lemerre 1892).

M. P. a surpassé son modèle. L'introduction, beaucoup plus développée que celle de Stubbs, est une histoire complète du gouvernement central dans la période décisive où se sont formées l'Église anglicane et la procédure du Parlement. Dans une forme brève, simple et précise, sont exposés non seulement le mécanisme officiel mais les conditions réelles de fonctionnement de la monarchie, de l'Église, du Parlement, du Conseil, de la Chambre étoilée et de tous les tribunaux, y compris les *justices of the peace* et de l'armée et de la marine. La conception générale très nettement formulée est conforme à celle de Gardiner. M. Prothero, s'affranchissant de la tradition créée par les historiens juristes, a cherché à atteindre, derrière les formules juridiques, la réalité politique, c'est-à-dire les pratiques, les passions et les désirs des souverains, des ministres et des membres du Parlement. Il arrive, en tenant compte des faits, à conclure qu'entre la monarchie populaire d'Élisabeth et la monarchie impopulaire des Stuarts la différence a consisté non dans l'exercice du pouvoir royal, mais dans la direction donnée à ce pouvoir. La nation a consenti au despotisme des Tudors parce qu'il était, dans l'ensemble, conforme à ses désirs. « Elle a résisté au despostisme des Stuarts, non parce qu'elle regardait un système autocratique comme mauvais en soi, mais parce que sous le nouveau régime il était mal appliqué. »

Le chapitre II (État et Église) montre clairement l'évolution lente qui a conduit l'Église anglicane à devenir un instrument de persécution contre les dissidents d'abord tolérés (le moment décisif est l'année 1583); il contient une histoire de la cour de Haute Commission.

Le chapitre III (Parlement) reprend l'histoire des taxes, des revenus royaux et des privilèges du Parlement depuis le temps des Édouard.

Le chapitre VII (Prérogative) explique pourquoi la question du pouvoir royal était insoluble au XVII^e siècle.

Les documents choisis sont presque tous des actes officiels [1], lois, règlements, pétitions, extraits des Journaux des deux Chambres, commissions de fonctionnaires, jugements, circulaires. Les documents privés se réduisent à quelques passages des Annales de Camden relatifs surtout à l'histoire ecclésiastique, à de courts extraits des écrivains ecclésiastiques et à quelques fragments de descriptions de l'organisation sociale, en tout 25 pages sur 450.

Ces documents sont divisés en deux parties symétriques, une pour chaque règne, et disposés dans les cadres suivants :

1° Statuts (lois); 2° procédure du Parlement; 3° taxes extra parlementaires; 4° judicature; 5° divers (serment, censure); 6° extraits

---

1. M. P. ne s'est astreint ni à suivre servilement l'ancienne orthographe ni à reproduire les répétitions redondantes dont les actes de ces siècles sont remplis. On ne peut que le féliciter, il a augmenté la commodité de son recueil sans en diminuer la valeur.

d'écrivains politiques ; 7° affaires ecclésiastiques. Le règne d'Élisabeth contient une rubrique spéciale, système militaire.

Il serait puéril de discuter la valeur logique de ce cadre, puisque les documents y sont classés de façon à pouvoir être facilement trouvés.

Le choix paraît excellent; le recueil contient non seulement toutes les lois importantes et tous les précédents parlementaires de quelque portée, mais assez de documents ecclésiastiques (90 pages) pour faire comprendre tous les conflits et toutes les controverses de ce temps [1].

L'index est assez détaillé pour renvoyer à tous les faits contenus dans un des documents.

Il est difficile d'imaginer un livre qui permette de mettre au courant, aussi rapidement et aussi sûrement, de toute l'histoire intérieure de l'Angleterre sous ces deux règnes.

Ch. SEIGNOBOS.

---

**Publications of the American Academy of political and social science.** Philadelphie. In-8.

618. — H. WHITE. **National and state Banks.** 30 p.

619. — D. HARTER. **American Banking and the Money supply of the future.** 15 p.

620. — A. B. HEPBURN. **State and national Bankcirculation.** 8 p.

621. — J. H. WATKER. **Banking system, old and new.** 15 p.

622. — H. BACON. **Basis of security for national Banknotes,** 10 p.

623. — A. B. WOODFORD. **On the use of silver as money in the U. S.** 58 p.

624. — G. L. MOLESWORTH. **Indian Currency.** 36 p.

Les cinq premières de ces études sont relatives à des questions de crédit ou de monnaie. Ces cinq articles brochés ensemble forment une sorte de manuel de l'histoire et de l'organisation des banques des États-Unis, rédigé par des spécialistes [2]. M. White étudie comme exemples les banques des États-Unis, Indiana, Ohio, Louisiane, Massachusetts, explique les causes des échecs des banques libres, et termine par des conseils pratiques sur les moyens de maintenir la valeur des billets de banque.

M. Harter publie le texte d'un projet de réforme du régime des billets de banque, précédé d'une histoire sommaire des banques américaines.

Le court travail de M. Hepbûrn, contrôleur du numéraire, sur les avantages d'un papier-monnaie national, est illustré par un tableau fort instructif des cinquante-trois banques d'État mises en faillite de 1866 à 1892.

---

1. Le lecteur étranger, qui n'a pas, comme tout Anglais, *un prayer-book* sous la main, aimerait à trouver le texte des 39 articles.

2. Ces articles ont commencé par être des conférences lues dans une grande réunion tenue à Philadelphie en janvier 1893.

M. Walker, député, expose les vices du régime actuel et les réformes nécessaires, à son avis, pour retenir l'or dans le pays.

Un autre député, M. Bacon, après avoir démontré l'impossibilité « de fournir un papier sûr et uniforme sous l'autorité de quarante-quatre souverains différents », aboutit à proposer un système de sécurité combiné de dépôt de bons publics de réserve métallique et de responsabilité.

L'étude que publie M. Woodford est une histoire du numéraire d'argent aux États-Unis depuis 1872, date de l'organisation de la Monnaie fédérale, divisée en quatre périodes marquées par les dates 1834, 1853, 1873; histoire claire, commode, sans phrases, précédée d'une bibliographie sommaire et suivie de tableaux et de graphiques.

Le travail de M. Molesworth, *Indian Currency*, est destiné à démontrer l'inconsistance du système monétaire anglais, avec ses deux étalons uniques d'or en Angleterre, d'argent aux Indes et les résultats désastreux de ce bi-monométallisme. Mais cette démonstration s'appuie sur un exposé historique détaillé de l'histoire monétaire de l'Inde anglaise depuis 1766 jusqu'en 1893.

Toutes ces études se distinguent par la netteté et la sincérité que j'ai signalées plusieurs fois dans les productions de l'Académie de Philadelphie.

Ch. SEIGNOBOS.

---

625. — Th. DUCROCQ. **De la personnalité civile de l'État d'après les lois civiles et administratives de la France.** Paris, 1894, in-8, 54 p.

M. Ducrocq n'est pas exclusivement un juriste; il semble, même dans un travail juridique, faire effort pour tenir compte des faits historiques. Sa thèse est que l'État doit être regardé comme une personne civile; car il a les caractères de la personnalité civile qui lui est reconnue par un grand nombre de textes formels. M. Ducrocq proteste donc contre la théorie de la personnalité civile de plein droit, contre la théorie de la propriété par les citoyens et contre celle de la personnalité des différents services publics. Il détermine, d'après les textes, les conditions auxquelles est soumise l'action de l'État comme personne civile.

Ch. S.

---

# CHRONIQUE

---

FRANCE. — M. Émile LOMBARD, professeur agrégé au Lycée Michelet, docteur en philosophie de l'Université de Leipzig, se propose de publier une revue internationale, politique, littéraire, scientifique et artistique, l'*Etranger*, dont il sera le rédacteur en chef. Cette revue paraîtra tous les mois à compter du 1er décembre 1894 (abonnements : France. 6 fr. ; Union postale, 7 fr. par an ; s'adresser pour tout ce qui concerne les abonnements et les annonces, ainsi que la rédaction, à M. Lombard,

77, rue Denfert-Rochereau, Paris[1]. Chaque numéro comprendra deux parties distinctes : 1° l'*Etranger* — les grands peuples limitrophes surtout — exposé périodiquement dans l'ordre d'importance des faits et par voie de traduction ou de reproduction des principaux articles de la presse étrangère et française ; 2° La *France* vue par l'étranger, c'est-à-dire les articles les plus marquants des grands journaux du monde, sur les événements de notre pays, traduits en français et suivis de l'appréciation sommaire des opinions et des jugements qu'ils pourraient contenir.

— Le quatrième volume du *Catalogue du fonds de Provence* de la bibliothèque de la ville de Marseille vient de paraître. Ce catalogue, dressé avec soin, se compose de quatre volumes in-8°, dont voici le détail : Tome I. *Bibliographie et périodiques. Histoire civile* (1890). — Tome II. *Histoire religieuse. Paralipomènes historiques. Géographie.* Avec supplément et errata (1892). — Tome III. *Belles-Lettres.* Avec supplément et errata (1894). — Tome IV. *Sciences et Arts.* Avec supplément général (1894).

— Nous avons le vif regret d'apprendre la mort de M. Lucien Faucou, qui a été emporté en quelques jours par une pneumonie infectieuse. On sait que M. Lucien Faucou était conservateur du Musée Carnavalet et directeur de l'*Intermédiaire des Chercheurs et des curieux* « Doué, dit le *Temps*, d'une rare activité, toujours alerte et dispos, sans cesse à l'affût d'un objet ou d'un document dont il enrichissait les collections de son musée ou les colonnes de l'*Intermédiaire*, M. Lucien Faucou était un excellent et sagace serviteur de la ville de Paris, où il naquit et dont il avait le culte Il était aussi l'ami, l'auxiliaire précieux, et pour ainsi dire la Providence des érudits à la recherche d'un détail amusant ou pittoresque sur la vie parisienne d'autrefois. M. Cousin, qui fut le fondateur du musée Carnavalet, avait discerné les qualités de M. Lucien Faucou, et il lui avait, en partant, légué et confié son œuvre à continuer. En 1889, M. Lucien Faucou fut l'organisateur patient et infatigable de la section des arts libéraux. Il fut fait alors chevalier de la Légion d'honneur. Il meurt à trente-trois ans, quand il pouvait encore rendre tant de services à l'érudition, et il laisse des regrets à tous ceux qui l'ont connu. »

SLAVES MÉRIDIONAUX. — L'Académie royale des sciences de Belgrade, établie en 1886 par une loi, a continué en l'agrandissant l'œuvre poursuivie depuis 1842 par la *Société des sciences* de cette ville. Outre son annuaire *(Godichniak)*, l'Académie publie deux séries de publications le *Glas* (Bulletin) format in-8° et les *Spomeniks* (Mémoires) format in-4°. Parmi les travaux parus dans la première série nous signalerons : Rouvarats : *L'imprimerie de Tsettinié il y a quatre cents ans ;* diverses études de MM. Stoïan Novakovitch et Militchevitch, l'essai de M. Voulovitch sur le poète Raditchevitch, celui de M. Valtrovitch sur l'ancienne architecture serbe, un discours de M. Ristitch sur Ranke, *Le village dans l'ancien État serbe*, par M. Novakovitch, *La vie du paysan Serbe*, par M. Militchevitch. Les Mémoires contiennent des documents historiques du plus haut intérêt : *L'autobiographie du prince Miloch* par Militchevitch, la traduction des récits tirés de Rachidbey sur les événements de Serbie en 1825, de la géographie de Hadji Kalfa, la philosophie des anciens textes serbes par M. Jagic, des documents recueillis en Dalmatie par M. K. Jireczek, des Remarques sur le livre de Cyprien Robert par M. Jivanovitch, des documents extraits des Archives de France par M. Pavlovitch, etc.

— Les Slovènes dispersés dans diverses provinces autrichiennes (Carinthie, Istrie Carniole, Styrie) ne sauraient prétendre, comme les Serbes et les Croates, à avoir une académie. Ils y auraient peut-être quelques droits si l'on songe aux services rendus à la science par Kopitar et Miklosich qui tous deux étaient slovènes d'origine.

Leur principal foyer intellectuel est actuellement la ville de Lublania (Laybach). Leur principal éditeur scientifique est la Société dite *Matica*. Fondée il y a une trentaine d'années, elle a publié une série d'*Annuaires* qui renferment d'intéressants travaux d'histoire, de philologie et de littérature. Elle a publié en outre un certain nombre de monographies parmi lesquelles nous citerons : *Le millénaire de la mort de saint Méthode*, par M. Kos; *A la mémoire de Kopitar*, par M. Marn; *Les Slovènes en 1848*, par M. Apili; *Histoire de la ville de Novo Mesto*, (Rudolphswert) par M. Vrhovec; *Les bourgeois de Laybach au temps jadis*, par le même; *Description des pays slovènes* (anonyme); *Les œuvres en prose de Vodnik*, éditées par M. Wiesthaler, etc.

---

# ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

## *Séance du 7 décembre 1894.*

M. J.-G. Bühler, correspondant de l'Académie de Vienne (Autriche), assiste à la séance.

L'Académie procède à la nomination d'une commission de six membres chargée de dresser la liste des candidats aux cinq places vacantes de correspondants étrangers. Sont élus MM. Perrot, G. Paris, Schefer, d'Arbois de Jubainville, Boissier et L. Duchesne.

L'Académie procède à la nomination d'une commission de quatre membres chargée de dresser la liste des candidats à une place vacante de correspondant régnicole. Sont élus MM. Delisle, de Rozière, Schlumberger et de Barthélemy.

M. Ménant rappelle qu'il a récemment présenté à l'Académie quelques figurines en bronze sur l'authenticité desquelles il hésitait à se prononcer. Une analyse chimique, faite par M. Dite, professeur à la Sorbonne, a permis de voir sur la poitrine d'une de ces figurines un signe de l'écriture hétéenne, le signe divin; elles sont donc parfaitement authentiques.

Les revenus du premier semestre de la fondation Garnier sont attribués au R. P. Hacquart,

M. Héron de Villefosse communique les photographies et les dessins (exécutés par M. le marquis d'Anselme de Puisaye) des principaux objets trouvés à Carthage par le R. P. Delattre dans les fouilles de la nécropole voisine du Sérapéum. On y remarque un vase grec à figures noires représentant Achille et Troïlos, une série de figurines rhodiennes, des scarabées imités des scarabées égyptiens, des bijoux en or, et plusieurs lamelles en argent repoussé, débris d'un bracelet. Sur ces lamelles est figurée une palmette sacrée identique à celle que M. Renan avait trouvée sur les monuments phéniciens de l'île d'Aradus. Le P. Delattre a joint à cet envoi le plus précieux des monuments découverts dans ces fouilles, le pendant de collier en or, portant une inscriptions punique de cinq lignes que M Héron de Villefosse a confiée à M Philippe Berger. — M. Philippe Berger donne la traduction de cette inscription : « A Astarté Pygmalion Iadamelek, fils de Paddaihillets. Que puisse protéger Pygmalion! » Le point vraiment nouveau de ce petit texte est la mention de Pygmalion comme dieu et son association avec Astarté, association dont on pouvait déjà trouver un indice dans l'histoire de la statue de Pygmalion. La formule finale : « Que protège Pygmalion ! », ou peut-être « Pygmalion protège qui le protège », est aussi fort intéressante au point de vue des idées religieuses des Carthaginois. Les caractères de l'inscription, qui sont archaïques, confirment la date assignée par M. de Villefosse à ces monuments (vie ou viie siècle a. C.).

M. Ch.-Em. Ruelle lit une note intitulée : *Le musicographe Alypius corrigé par Boèce*. En comparant les tableaux de notation musicale grecque donnés par Alypius, auteur du iie ou iiie siècle, avec ceux du ton ou trope lydien contenus dans l'Institution musicale de Boèce, on constate une différence dans la description et la figuration de trois notes chromatiques. Plusieurs raisons techniques déduites dans cette communication, tendent à motiver le remplacement des signes d'Alypius par les signes de Boèce dans le tableau général de la séméiographie musicale chez les anciens Grecs Le *digamma* renversé (instrumental) d'Alypius en serait exclu, et le *gamma* retourné de Boèce prendrait sa place. Le delta instrumental qui est surmonté d'un accent le perdrait et serait traversé par une barre. Même modification pour deux signes l'un vocal, l'autre instrumental, savoir, le *tau* renversé et le *demialpha*, branche de droite.

Léon Dorez.

*Le Propriétaire-Gérant :* ERNEST LEROUX.

---

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

# REVUE CRITIQUE

## D'HISTOIRE ET DE LITTERATURE

N° 52 — 24 décembre — 1894



626. — **Kalhana's Râjatarangini** or Chronicle of the kings of Kashmir, edited by A. Stein. vol. I. Sanskrit text with critical notes. Bombay 1892. In-4, xx, 296 p.

La Râjataranginî est le spécimen à la fois le plus considérable et le plus ancien du genre historique qui nous ait été conservé dans la littérature sanscrite. Ecrit en 1148 ap. J.-C., l'ouvrage raconte en huit chants les destinées du Cachemire depuis les temps héroïques. Le pandit Kalhana ne se flatte pas de frayer une vie nouvelle; il nomme plusieurs de ses devanciers, Suvrata, Helarâja, Padmamahira, Chavillâkara, Ksemendra; il prétend seulement l'emporter sur eux par l'exactitude des informations et le mérite du style. En homme initié à la méthode historique, tout Hindou qu'il est, il cite les sources et consulte les documents originaux, inscriptions, généalogies officielles, chartes de fondations ou de joyeux avénement, panégyriques de chancellerie, mémoires. Il faut ajouter, d'ailleurs, que son effort aboutit à placer treize siècles avant l'ère chrétienne le glorieux contemporain d'Antiochus, d'Antigone et de Ptolémée, Açoka, et à reculer de douze cents ans le règne de l'Indo Scythe Kaniska et du Hun Mihirakula. Il serait aisé de plaider les circonstances atténuantes en sa faveur, de faire valoir les redoutables difficultés où s'achoppe encore la science des indianistes, les noms multiples portés par un même prince, les mêmes noms appliqués à une infinité de rois, la variété des ères, les documents faux etc. Mais il suffit de constater, à l'honneur de Kalhana, l'importance reconnue d'une voix unanime à son œuvre. Dès 1832, le Comité Central de l'Instruction publique à Calcutta faisait imprimer la Râjataranginî, grâce à une copie envoyée du Cachemire par Moorcroft ; la société asiatique du Bengale reprenait ensuite et menait à bonne fin la publication interrompue. En

1840, la société Asiatique de Paris publiait à ses frais une édition nouvelle et améliorée du texte avec une traduction française due à M. Troyer. Il ne fallut pas moins de douze ans pour venir à bout des trois volumes. L'ouvrage était augmenté, sinon enrichi, de notes, observations, commentaires, historiques, géographiques, littéraires, ethnographiques. Il y aurait de la cruauté à discuter le travail de Troyer; l'œuvre dépassait trop visiblement les forces de l'ouvrier. La tournée de M. Bühler au Cachemire en 1876 ouvrit une période nouvelle dans l'étude de la chronique cachemirienne. M. Bühler put acquérir, collationner ou consulter des manuscrits écrits en caractères locaux (çârada), reconnaître les erreurs dont pullulaient les transcriptions en dévanagari, mises en œuvres par les premiers éditeurs, et tant par ses observations personnelles que par les indications des pandits indigènes rectifier les erreurs et les contre-sens du traducteur. Il montra enfin quels secours on pouvait tirer des documents disponibles par une traduction annotée des cent huit premiers vers. M. Hultzsch, après une tournée au Cachemire en 1885, poursuivit l'entreprise en sous-œuvre, acheva dans l'Indian Antiquary la traduction du chant I (XVIII; 73-105) et entama la traduction du second (v. 1-171; ib. XIX. 261). Enfin nous devons aujourd'hui à M Stein, principal du collège oriental à Lahore, une admirable édition critique du texte. M. Stein, à force d'industrie et de persévérauce, a pu mettre la main sur l'archétype, entrevu seulement par Bühler et d'où dérivent tous les manuscrits connus. Il est de la main du pandit Ratnaka*ntha*, qui florissait dans la seconde moitié du XVII[e] siècle. Deux anonymes ont révisé et retouché la copie, l'ont enrichie de variantes et de gloses souvent précieuses. M. Stein, en éditeur sagace. a distingué soigneusement la part de chacun. Son texte suit en général aussi fidèlement que possible la copie de Ratnaka*ntha*; il ne s'en sépare qu'en cas d'erreur flagrante. Deux manuscrits postérieurs, dérivés de cette source unique, servent à en contrôler les lectures douteuses ou à en combler les lacunes actuelles. Grâce aux subsides généreux du gouvernement cachemirien, l'ouvrage est établi avec un luxe sévère et de bon goût; sous la forme maniable d'un volume in-4, les huit chants du poème tiennent en moins de trois cents pages, imprimés dans l'excellent caractère de la *Bombay series*. Une ingénieuse disposition typographique qui tend à se vulgariser dans l'Inde met, à l'aide de lettres grasses, les noms propres en saillie et facilite les recherches dans la masse compacte des pages. L'indianisme a maintenant à sa disposition une partie des matériaux nécessaires à l'interprétation exacte de la Râjatarangi*n*î Qui saurait en tirer parti mieux que M. Stein? Ses voyages au Cachemire, ses relations avec les pandits indigènes, les informations dont il dispose le mettent en état d'élucider bien des difficultés; ses travaux antérieurs et notamment l'heureuse correction qu'il a introduite dans la lecture de l'alphabet grec des Indo-Scythes promettent encore de nombreuses trouvailles. Le gouvernement anglais voudra-t-

il ménager à un serviteur de si rare mérite les loisirs indispensables pour préparer le second volume annoncé depuis trois ans et qui doit contenir l'Introduction et les Notes, exégétiques, historiques et topographiques? La Râjatarangiṇî, par son intérêt, dépasse de beaucoup les étroites limites du Cachemire. Si la séduisante vallée n'a jamais tenu un rôle prépondérant dans la politique indienne, si elle n'a jamais donné à l'Inde un empereur, elle s'est du moins trouvée mêlée, ne fût-ce qu'à titre secondaire, à l'histoire générale du pays; de plus, située aux confins du monde iranien et du monde chinois, elle a servi plus d'une fois de trait d'union entre trois civilisations bien diverses; enfin la protection éclairée des souverains y a fait fleurir avec tant d'éclat la littérature que la poésie indienne retrouve une partie de ses annales dans la chronique cachemirienne.

Sylvain Lévi.

---

627. — Alice Walton. — **The Cult of Asklepios**, Cornell Stud. in Class. Phil., III, Boston, 1894, in-8°, 136 p.

L'ouvrage se compose de deux parties. — A. Étude théorique en six chapitres sur : Asklépios dans Homère; Asklépios esprit de la terre; Sanctuaires; Clergé; Traitements médicaux ; Rites des cités; Rites des particuliers. — B. Index en trois chapitres : Épithètes du Dieu ; Classifications des Textes et Inscriptions; Lieux de Culte.

Cette seconde partie pourra rendre quelques bons services, bien que l'exactitude des renvois et citations ne me semble pas parfaite. Pour Phalanna (Thessalie), l'auteur connaît quatre inscriptions, deux dédicaces dans Collitz, 1329 et 1332, et deux décrets dans *Mitth. Athen.*, VIII, p. 103-107 : en réalité, il n'existe que deux textes republiés par Collitz d'après *Mitth. Athen.* Pour Ambracie, le texte est dans Polybe, XXII et non XXI. Pour Corcyre, c'est Collitz (3195), qui a conjecturé 'Ασκληπιοῦ, mais l'inscription mutilée porte seulement εἰς τὸ ἱερὸν τοῦ 'A... : on peut aussi légitimement rétablir Ἄρεως ou 'Απόλλωνος qu''Ασκληπιοῦ; Collitz, d'ailleurs, met un ? après sa restitution. Pour Thespies, les inscriptions auraient dû faire songer à un passage de Pausanias, IX, 26, 8 : τὸ δὲ ἄγαλμα τὸ Διονύσου καὶ αὖθις Τύχης, ἑτέρωθι δὲ Ὑγιείας.... τὴν δὲ 'Αθηνᾶν τὴν 'Εργάνην καὶ αὐτὴν καὶ Πλοῦτον οἱ παρεστηκότα ἐποίησε. Tous les éditeurs de Pausanias ont signalé la lacune évidente de ce texte : entre Ὑγιείας et τὴν plusieurs mots sont tombés, car ἐποίησε n'a pas de sujet. Le sens général paraît être : *La statue de Dionysos et Tyché, et d'autre part celle d'Hygie.... [un tel les a faites], et il a fait aussi*, καὶ αὐτὴν, *Athéna Ergané et Ploutos qui se tient debout auprès d'elle.* Or, Dionysos-Tyché, d'une part, Athéna Ploutos de l'autre, nous avons deux couples de statues, dieu et déesse; on peut supposer qu'Hygie était de même unie à son ordinaire parèdre, Asklépios : le statuaire aurait repré-

senté trois couples se faisant pendant. La conjecture est tout hypothétique. Il aurait été utile, en tout cas, de ne point omettre cette présence d'Hygie, que Pausanias nous fait connaître, auprès du culte d'Asklépios, dont il ne nous parle pas, mais que nous signalent les inscriptions. Parmi celles-ci, l'auteur ne cite pas C. I. G. S 1824, et avec raison. Les éditeurs de ce volume semblent avoir usé d'une certaine hardiesse dans leurs restitutions. Ici, sur un fragment de marbre brisé de toutes parts, on lisait ΠΙΟΝΕΚΤΩΝ : ils ont rétabli sans hésitation Ἀσκλη]πιὸν ἐκ τῶν ἰδίων ; de même au nº 2874, ΕΙΠΑΛΑΙΜΟΝΙ est devenu Ἡρακλ]εῖ Παλαίμονι.

Pour Hermione (Argolide), l'auteur cite le témoignage de cinq inscriptions : C. I. G., 1221, 1222, 1165, 1186, 1198 (Collitz, 3396). Aucun ne semble probant. Le premier, C. I. G. 1221, est invoqué par erreur : il se rapporte au culte d'Arès Enyalios et non à Asklépios. Le troisième et le quatrième, C. I. G. 1165 et 1186, se rapportent à deux agonothètes des Ἀσκληπιεῖα d'Épidaure. Le second, C. I. G. 1222, — le seul valable —, mentionne un prêtre d'Ἀσκληπιὸς Σωτήρ ; mais rien n'indique qu'il s'agisse d'un sacerdoce hermionéen : ἱερεὺς τοῦ Σωτῆρος Ἀσκληπιοῦ est la formule habituelle des inscriptions d'Épidaure. Reste C. I. G. 1198. Fourmont avait copié :

ΔΑΜΑΤΡΙΧΟΟΝΙΑΙΔΙΙΑΡΓΙΛΑΠΙΩΙ

O. Müller (Dor. I, 299) corrigea en :

Δάματρι Χθονίαι, Διί, Ἀσκλαπιῶι.

Boeckh accepta cette correction, que Collitz a reproduite. Elle paraît peu légitime. Elle ne correspond pas au nombre de lettres indiquées dans la copie de Fourmont. D'autre part, elle diffère de toutes les autres inscriptions d'Hermione, qui nous donnent toujours (Collitz, 3390, 1, 2, 5) Δάματρι, Κλυμένωι, avec ou sans Κόραι. Il faudrait corriger plutôt en :

Δάματρι Χθονίαι, Διὶ Κλυμένωι.

Κλύμενος, dit Pausanias, est une épithète du dieu infernal [1]. Le dieu infernal porte souvent le nom de Ζεύς : ὃν δὲ ἄρχειν φασὶν ὑπὸ γῆς, ἔστιν ἔπος τῶν Ὁμήρου Δία ὀνομάζον καὶ τοῦτον,

Ζεύς τε καταχθόνιος καὶ ἐπαινὴ Περσεφόνεια [2].

Ζεὺς κλύμενος serait l'équivalent de Ζεὺς καταχθόνιος. Que l'on admette ou que l'on repousse cette correction, celle de Müller ne suffit point en tout cas pour établir l'existence à Hermione d'un culte d'Asklépios, alors que Pausanias ne nous en dit rien, alors surtout que les monnaies de cette ville ne portent jamais l'effigie du Dieu. Et ce dernier indice

1. Paus., II, 35, 9 : τοῦ Θεοῦ ἐπίκλησις, ὅντινα ἔχει λόγος βασιλέα ὑπὸ γῆς εἶναι.
2. Paus., II, 24, 4.

n'est pas de minime importance, si l'on constate que la plupart des villes d'Argolide (Argos, Asiné, Épidaure, Kléone, Trézène) ont frappé des monnaies au type d'Asklépios.

Pour une autre ville d'Argolide, Lessa, l'auteur me semble avoir eu tort d'accepter une affirmation de Kondakis (Ἀθην. VIII, p. 371), qui crut trouver l'Ἀσκληπιεῖον de Lessa, parce qu'au village de Karnetsi il avait copié l'inscription Ὅρος Ἀσκλαπιοῦ. Cette pierre avait été apportée du voisinage. Elle me paraît provenir du sanctuaire d'Épidaure. Car Pausanias, après avoir parlé de Lessa, de son temple d'Athéna, du mont Arachnaion et des autels de Zeus et d'Héra qui le dominent, ajoute : κατὰ δὲ τὴν Λῆσσαν ἔχεται τῆς Ἀργείας ἡ Ἐπιδαυρίων. Πρὶν δὲ ἢ κατὰ ταύτην γενέσθαι τὴν πόλιν, ἐπὶ τὸ ἱερὸν ἀφίξει τοῦ Ἀσκληπιοῦ [1]. Lessa est sur la route d'Argos à Épidaure ; en sortant du bourg (Κώμη), on entre dans le territoire d'Épidaure, mais avant d'arriver à la ville d'Épidaure on rencontre le fameux sanctuaire d'Asklépios. Le contexte prouve bien qu'il s'agit du sanctuaire épidaurien, dont les bornes étaient peut-être plantées aux portes mêmes du bourg. C'est l'une de ces bornes que nous avons, je crois, sous les yeux.

Un texte de Strabon, VIII, 3, 4, mentionne au port de Cyllène une statue en ivoire d'Asklépios. L'auteur cite deux fois ce texte, pour le promontoire Araxos (qu'il place en Achaïe, opinion contestable : Strabon le met en Élide et, suivant Pausanias, la frontière des deux pays fut longtemps à ce promontoire même ; plus tard on la reporta plus au sud, au fleuve Larisos) et pour le port de Cyllène : il oublie, d'ailleurs, pour ce dernier, le texte de Pausanias VI, 26, 5, oubli qui se rencontre déjà dans l'index de l'édition Didot. — Pareil double emploi, pour Elaia et Smyrne d'un texte d'Aristide, 486, 16, où il n'est question que de l'Asklépieion de Smyrne.

Pour Pellène (Achaïe), le témoignage des monnaies ne peut suffire à prouver l'existence d'un sanctuaire urbain, distinct du sanctuaire rural de Kyros, mentionné par Pausanias. Pour Olympie, il ne s'agit que d'œuvres d'art, et non de statues de culte. Il faut remarquer, à ce propos, la rareté des sanctuaires d'Asklépios en Élide, — un dans le port de Kyllène ; un autre sur les frontières de l'Arcadie, patrie du Dieu. Pour Kyparissai, le texte de Pausanias allégué s'applique en réalité à Aulon. Pour Panticapée, il faut corriger Strab., II, 1, 16.

On trouverait encore bien d'autres corrections à faire. On pourrait signaler quelques oublis : pour Halicarnasse, Lebas Wad., n° 504. On pourrait surtout discuter la légitimité de certaines inductions : quand les textes ou les fouilles nous signalent quelque part une représentation du dieu, peut-on valablement en induire l'existence d'un culte en cet endroit ? A Tanagra, par exemple, aucun texte (celui d'Élien, fragm. 186,

1. Paus. II, 26, 1.

invoqué par l'auteur, ne fournit pas l'ombre d'un renseignement) ne nous permet d'affirmer l'existence d'un Asklépieion. Tout au contraire, nous voyons par Pausanias que dans cette ville c'est Hermès le dieu guérisseur. Mais, non loin de Tanagra, un archéologue trouve un fragment (0,10 cent.) d'une statuette de marbre, dont il ne reste guère que le pied droit, mais qu'il affirme être une représentation d'Asklépios [1] : quel usage devons-nous faire de ce renseignement ? Autrefois, quand l'archéologie n'était encore que la servante de l'histoire, je crois que l'hésitation eût été courte. Aujourd'hui, il faut réfléchir à deux fois et le plus sage est peut-être de subir, comme l'auteur, la souveraineté des archéologues

Malgré tout, ces *Indices* seront d'une incontestable utilité. Je regrette seulement que l'auteur, de parti pris, ne les ait point faits complets pour Athènes, Cos, Épidaure et Pergame. Quant au reste du volume, c'est beaucoup de travail pour nous donner une nouvelle étude de mythologie générale. Combien de temps encore dureront ces inutiles redites sur Asklépios esprit de la terre, du ciel ou des eaux ? et surtout cette surprenante conception d'une méthode scientifique ? Recueillir tous les témoignages, que peuvent fournir tous les auteurs et tous les monuments, à travers tous les siècles et dans tous les pays de l'antiquité, les réunir sans distinction de date ni d'origine, les triturer tous ensemble, les traiter par de vieilles recettes, et de ce mélange innommable tirer l'histoire d'un culte et le portrait d'un Dieu, c'est là peut-être un errement familier aux mythologues, mais ce n'est point à coup sûr une méthode critique. L'auteur ne s'est pas contenté du monde gréco-romain; il invoque l'Asklépieion de Carthage (p. 36). — Au départ de tout cela, il y a toujours la même hypothèse que l'on n'avoue pas ou que l'on croit admise de tous, sans que jamais personne l'ait démontrée : c'est que dans toute l'étendue et dans toute la durée du monde antique, d'Homère à Julien, et de l'Angleterre aux Cataractes, il n'y eut qu'un seul et même Zeus ou un seul et même Asklépios, honorés du même grade, chantés dans les mêmes légendes, pourvus des mêmes pouvoirs, adorés suivant les mêmes rites. L'étude analytique des mythologies locales prouverait facilement le contraire, et les affirmations des anciens ne sont pas moins explicites : il n'y eut pas un seul Zeus, dit Cicéron, un seul Asklépios, il y en eut trois et quatre [2]. Le malheur est qu'entre les textes des anciens et les yeux des mythologues, flottent toujours les belles imaginations d'Otf. Müller et ses processions de tribus thessaliennes, doriennes, phlégyennes, qui saintement descendent de leurs montagnes pour propager en Grèce la religion et la vertu. Chacune apporte un dieu nouveau. Ce sont les Phlégyens qui, partis de Trikka, furent les prophètes d'Asklépios [3]. Le maître l'a dit; seuls, les hérétiques, comme M. de Wilamowitz, osent le contester.

1. *Mitth. Athen.*, III, p. 395, n° 174.
2. Cicer., *Nat. Deor.* III, 23, 57; J. Lyd., *de Mens.*, IV, 90.
3. Kavvadias, *F. d'Épid.*, p. 113.

S'il était permis néanmoins d'invoquer le témoignage des anciens, il semblerait que des trois Asklépios, aucun ne vint de Thessalie. Ils furent tous trois Arcadiens ou Béotiens : *Æsculapiorum primus, Apollinis filius, quem Arcades colunt... Secundus, secundi Mercurii frater (Mercurius, qui sub terris habetur idem Trophonius), dicitur humatus esse Cynosouris ..., tertius, cujus in Arcadia non longe a Lusio flumine sepulcrum et lucus ostenditur* [1]. Si ce témoignage ne suffit pas, l'analyse de tous les documents nous conduit à des conclusions sensiblement pareilles : l'Asklépios des Arcadiens n'est point venu de Trikka ; l'Asklépios des Béotiens n'est point une importation thessalienne. De ces deux assertions, je crois avoir suffisamment motivé la première dans l'*Origine des Cultes arcadiens*. Pour prouver la seconde, il faudrait prendre le culte orchoménien d' Ἀσχλαπιός (avec un χ : C. I. G. S., 3192), étudier la légende orchoménienne d' Ἀσκάλαφος-Ἰάλμενος, comparer ce couple héroïque à deux autres couples du même pays Τροφώνιος-Ἀγαμήδης et Λέαρχος-Μελικέρτης, chercher dans les autres villes béotiennes si le dieu sauveur n'apparaît point semblablement double (Ex. : Hermès à Tanagra), et remonter par Λέαρχος-Μελικέρτης *(Melqart — chef du peuple)* jusqu'à cet Hêraklès d'Hyettos, dans le même pays d'Orchomène : ναός ἐστιν Ἡρακλέους καὶ ἰάματα εὑρέσθαι παρὰ τούτου τοῖς κάμνουσίν ἐστιν, ὄντος οὐχὶ ἀγάλματος σὺν τέχνῃ, λίθου δὲ ἀργοῦ κατὰ τὸ ἀρχαῖον [2].

V. BÉRARD.

---

628. — **Der saturnische Vers** in der rœmischen Kunstdichtung von Alex. REICHARDT (XIX Suppl.-bd. der Jarbuecher fuer cl. Ph.). Leipzig, Teubner, pp. 207-253. 1892. In-8.

629. — **Metri Vergiliani recensio** ; scripsit Th. O. Joh. RŒNSTRŒM. Lundae, 1892. 60 pp. in-8.

630. — **Der Reim bei den Griechen u. Rœmern.** Ein Beitrag zur Geschichte des Reims von O. DINGELDEIN. Leipzig, Teubner, 1892. IV-131 pp. in-8.

631. — **La Pronunzia popolare dei Versi quantitativi latini nei bassi tempi** ed origine de la verseggiatura ritmica. Memoria di Fel. RAMORINO. Torino, C. Clausen, 1893. 70 pp. in-4.

Quatre brochures qui permettent d'embrasser presque toute l'histoire de la versification latine.

1. — M. Reichardt croit que jusqu'ici dans l'étude du saturnien on a manqué de méthode. C'est pour restaurer la méthode qu'il a pris la plume. Après avoir fait l'historique de la question et montré facilement les impossibilités et les contradictions de la théorie tonique, il divise son travail en trois parties : discussion et établissement critique des frag-

1. Cicer., *loc. cit.*
2. Paus., IX, 24, 3.

ments, prosodie, métrique. Dans ces trois parties, il observe les principes suivants : 1° les documents épigraphiques sont plus sûrs que les documents littéraires ; 2° pour retrouver les lois du saturnien il faut laisser de côté, au moins provisoirement, les textes critiquement douteux ; 3° il y a lieu de distinguer entre les saturniens littéraires, œuvres conscientes de poètes de métier, et les saturniens populaires, imitations infidèles ou négligées des premiers. Les conclusions ne diffèrent pas de celles qui sont acquises depuis longtemps à la science et les résultats que M. R. peut revendiquer comme siens se trouvent viciés par la solution arbitraire du dernier problème de la théorie du saturnien.

Le point qui reste aujourd'hui encore discuté est celui de l'hiatus. On s'accorde à admettre l'hiatus à la césure principale. Doit-on le reconnaître à l'intérieur des hémistiches? M. R. répond affirmativement. On croyait cependant que M. Lucien Müller avait tranché la question dans l'autre sens. De fait, il n'est pas un cas apparent d'hiatus où l'on ne puisse admettre l'élision, soit en supprimant un demi-pied faible, soit en rétablissant une forme archaïque. La légitimité de ce dernier procédé se trouve confirmée indirectement par le résultat des recherches de M. Reichardt. « Anciennement, dit-il, (p. 236), le nombre des hiatus est supérieur à celui des élisions, tandis que plus tard, à partir du milieu du VIe siècle de Rome, c'est l'élision qui prévaut. » C'est donc dans les textes les plus anciens qu'on devra, si l'on veut éliminer des hiatus, rétablir des formes archaïques ; rien de plus naturel. M. R. n'a pas cru devoir s'en préoccuper. Il valait la peine d'attirer l'attention sur ce point et de discuter les diverses hypothèses possibles. Puisqu'il s'agit de méthode, la vraie méthode paraît consister à passer rapidement sur des faits maintes fois constatés, pour concentrer tout l'effort sur les parties du problème qui semblent encore obscures.

Or cette question de l'hiatus est capitale. Tous les détails qui restent en litige dépendent de sa solution. Ainsi M. R. arrive à des conclusions différentes de celles de ses devanciers quant à la suppression des demi-pieds faibles. Il ne l'admet pas au deuxième temps faible du premier hémistiche (scandé avec anacruse) et multiplie au contraire les longues prolongées au troisième temps fort de chaque hémitische. Pour plus d'un texte, on admettra ou on rejettera cette pratique, suivant qu'on tolérera l'hiatus ou qu'on fera l'élision [1]. Il en est de même de la césure de Korsch dont M. Havet a réglé l'usage avec précision [2] ; tandis que M. R. est incapable d'indiquer les exceptions. « Cette césure, dit-il (p. 250), se rencontre habituellement dans le premier hémistiche, plus rarement dans le second. » C'est là une constatation empirique. Il fau-

1. Par exemple, dans la première partie du fr. 31 (Baehrens) de Nevius : *prima incedit Cereris*, ou du fr. 21 de Livius Andronicus : *simul ac lacrimas de ore*.

2. Dans la troisième édition du *Cours élémentaire de métrique grecque et latine*, que M. R. ne connaît pas et qui contient les résultats de recherches récentes.

drait discuter en détail une vingtaine de textes pour montrer les erreurs métriques qui découlent des erreurs de prosodie de M. Reichardt [1]. Je me contente de signaler, dans le tableau qu'il obtient des douze formes de saturnien, le petit nombre d'exemples qui appuient les huit catégories suspectes [2]. Il y a là un fait qui aurait dû arrêter l'auteur.

Si les résultats sont si discutables, c'est que sa méthode n'est pas aussi sûre qu'il l'a cru. Le principe « incontestable » de Ritschl, que les témoins les plus fidèles sont les inscriptions, n'a pas la valeur qu'on lui attribue trop souvent, en métrique comme en grammaire. Les inscriptions ne supposent que deux intermédiaires entre nous et la pensée de l'auteur, tandis que les textes littéraires en supposent un très grand nombre. C'est le seul avantage des données épigraphiques. Mais il ne faut pas oublier que le brouillon confié au graveur, écrit en caractères cursifs et comportant, surtout à la fin des mots, des abréviations équivoques, pouvait induire en erreur un lapicide même attentif. Et les graveurs d'inscriptions ne paraissent pas avoir toujours été fort soigneux. Nous le voyons par les bévues qu'ils commettent dans les textes les plus courts et les plus faciles. Les inscriptions en saturniens nous offrent d'ailleurs une preuve de leur négligence : *Luciom Scipione(m), filios Barbati.* Ce nominatif insolite serait vite remplacé dans un texte littéraire par l'accusatif ; mais le respect superstitieux de la pierre gravée empêche M. R. d'y toucher. Il écrit *filios* et met en note : « lisez *filiom* ». Il y avait donc des «fautes de copistes» dans les inscriptions comme dans les manuscrits, avec cette différence qu'elles étaient plus difficiles à corriger dans l'original. Les intéressés devaient même hésiter à toucher à un texte qui était aussi l'ornement d'une œuvre d'art. Il y a plus. Bon nombre de ces morceaux n'ont pas été rédigés pour la première fois pour l'inscription qui nous les a transmis. On avait des formulaires.

---

1. Il y aurait lieu de mentionner parmi ces dernières l'allongement par le groupe de muette et liquide, et la limitation de l'abrègement iambique aux vers du théâtre.

2. Le vers type de la première catégorie est faux et le texte adopté ne contient pas la particularité grammaticale pour laquelle il est cité par Festus : *demus* = *demum*. M R. justifie ce procédé, appliqué ailleurs (p. 227), en rappelant « combien souvent, avec nos ressources pourtant si limitées, nous sommes en état de prendre les grammairiens anciens en défaut ». Il est certain que très souvent les modernes rejettent le témoignage positif des grammairiens ; mais ce fait n'est pas une présomption. Il y a là une véritable pétition de principes. On proclame a priori la stupidité *(stuporem)* des grammairiens et on échaffaude des théories contraires aux données fournies par eux ; puis on prouve la dite stupidité par cette contradiction. — Le type de la douzième catégorie, unique de son espèce, rentre dans un moule connu si l'on prononce *Herclei* et si l'on admet la longue prolongée du premier hémistiche. La deuxième catégorie disparaît si le vers unique qui la constitue (Névius, fr. 31) présente le texte de la majorité de manuscrits mesuré avec un abrégement iambique. Des deux vers de la troisième catégorie, l'un s'élimine par une scansion analogue ; l'autre paraît nécessiter une transposition proposée par Fleckeisen (CIL, I, 30, 3 et 33, 4). Les classes 5 et 8 (3 vers en tout) reposent sur des difficultés de texte ou de prosodie.

Pour spécialiser la formule, pour y faire entrer les noms, les fonctions, l'âge d'un défunt déterminé, il fallait les substituer à d'autres indications dans l'épitaphe d'un personnage célèbre favorisée par la mode, ou accommoder le texte incolore choisi par la famille dans les recueils des entrepreneurs de sépultures. Dans deux inscriptions des Scipions au vers : *consol, censor, aidilis hic fuit apud uos*, répond le v. : *consol, censor, aidilis qui fuit apud uos*. Les épitaphes d'Atilius Calatinus et de l'un des Scipions présentent deux parallèles du même genre : *hunc unum plurime consentiunt Romai* = *hunc unum plurimae consentiunt gentes ; duonorom optimom fuisse uirom* = *populi primarium fuisse uirum*. Les vagues énumérations laudatives ne trahissent pas moins le remplissage et l'inconsistance d'un texte amorphe : *fortis uir sapiensque ; honos, fama uirtusque, gloria atque ingenium*. On voit dès lors à quels accidents sont exposés ces morceaux, s'ils sont en vers. Ils ont dû subir de véritables interpolations. Enfin, quoique pour les tombeaux des Scipions, des blancs et des signes de séparation semblent indiquer la nature métrique de l'épitaphe, nous n'avons pas l'équivalent de l'affirmation d'un ancien qui nous dit : voici un saturnien [1]. Aussi l'homme méthodique prendra pour point de départ les plus sûres attestations de la tradition, le vers-type : *dabunt malum Metelli Naeuio poetae* [2]. Il groupera à la suite les autres vers cités pour des saturniens; il cherchera parmi eux les modifications que ce type a pu subir. De proche en proche, à l'aide d'inductions et de comparaisons prudentes, il reconstituera les dérivations normales de la forme-mère, en réunissant leurs représentants authentiques. Au cours de ce travail, il reconnaîtra sans doute que la littéralité de la traduction de l'*Odyssée* offre au moins autant de garanties que la transmission directe par voie d'inscription; le texte grec a pour l'œuvre de Livius Andronicus la valeur d'une source distincte.

La question reste donc ce qu'elle était, quand M. Reichardt l'a abordée. Ses successeurs trouveront pourtant à glaner dans sa brochure quelques détails intéressants [3].

---

1. La superstition épigraphique, comme toutes les superstitions, confère une vertu mystique à son objet. Des fragments des inscriptions triomphales et l'épitaphe d'Atilius Calatinus nous ont été conservés par les grammairiens et par Cicéron. La tradition de ces morceaux n'a donc pas la sûreté de la tradition épigraphique et ils cumulent les inconvénients des deux espèces de textes. M. R. ne les range pas moins dans son recueil et dans ses discussions à côté des épitaphes des Scipions et de M. Cécilius et de la dédicace de Sora.

2. Dans le recueil de M. Reichardt, il est placé à la fin, au vers 91.

3. Notons encore deux ou trois observations. P. 208, Névius est visé par Ennius dans les vers sur les chants des Faunes et des devins. — P. 209 : il n'est pas exact de dire que rien a priori ne permet de décider entre les deux théories, tonique et prosodique. Le latin classique est en effet, comme le grec, une langue à accent mélodique et à prosodie fixe. Supposer un vers national fondé sur l'accent, c'est en même temps supposer une période du latin où l'accent est un accent d'intensité et où l'élé-

2. — Le travail de M. Rönström est plus riche en résultats précis. L'auteur s'est efforcé après Drobisch, Birt, Lederer, de déterminer la constitution du vers de Virgile dans tous ses détails : rapport des spondées et des dactyles dans les quatre premiers pieds, nature et forme de la fin de vers, césures, élisions et hiatus, allongement, abrègement, tmèse, syncope. On peut dire qu'il a réussi. Ses statistiques et ses études ont été d'ailleurs limitées à l'Enéide. Un appendice de deux pages laisse entrevoir les résultats de semblables recherches dans les autres œuvres de Virgile. Les conclusions de M. R. ne sont pas absolument nouvelles, mais elles sont appuyées d'énumérations assez complètes et l'ensemble est plus précis que ce que nous avions auparavant. M. Rönström, assez au courant des travaux allemands, est moins bien informé en ce qui concerne la France. Il cite souvent le *Traité de versification latine* de Quicherat, et croit même devoir réfuter l'antique définition de la césure : une syllabe qui finit un mot et commence un pied. Mais les livres récents de MM. Havet et Plessis lui sont inconnus. Il aurait pu y voir une définition plus exacte. Il y aurait trouvé surtout des statistiques nouvelles qui auraient simplifié et allégé son travail. Comme M. Reichardt, M. Rönström se sert des mots d'*arsis* et de *thesis;* naturellement les deux auteurs les prennent dans un sens opposé. Tant qu'on n'aura pas puni d'une amende l'emploi de termes si incertains chez les modernes, nous serons obligés de faire de continuels chassés-croisés en lisant les ouvrages des métriciens.

ment prosodique est nul ou rendu sensible seulement par d'autres phénomènes, la différence de timbre, par exemple. Mais alors on se heurte à deux difficultés. 1° On rend impossible à expliquer l'acclimatation si rapide et si complète des mètres grecs à l'époque où précisément on écrit encore des saturniens. Car il ne faut pas l'oublier : Livius et Névius, poètes épiques nationaux, sont en même temps poètes dramatiques hellénisants. Si en allemand, les mêmes auteurs ont pu écrire dans les deux espèces de vers, c'est que leurs vers prosodiques à l'antique, ne sont pas de vrais vers prosodiques : l'accent y a toujours le premier rôle, ce sont des tentatives plus ou moins réussies d'exprimer par la succession des toniques et des atones les effets que produisent les vers anciens par la succession des longues et des brèves. 2° On ne voit plus comment on peut passer du latin classique et du grec à l'ancêtre commun, cependant peu éloigné, de l'un et de l'autre. Si l'on introduit une période romane antérieure à la période classique, la période classique est inexplicable. C'est vouloir faire de Bossuet l'ancêtre de Grégoire de Tours. Qu'il y ait eu à l'époque archaïque des symptômes de romanisation du latin, arrêtée ensuite par diverses causes, c'est ce qu'on peut accorder, quoique en cela nous ayons été trop souvent dupes des procédés expéditifs des graveurs d'inscriptions. Mais il est évident que ces symptômes ne constituent pas l'état définitif qu'ils présageaient seulement. Placée sur le terrain de la grammaire historique, la théorie prosodique du saturnien a une assiette très solide. M. R. ne s'est pas assez inspiré de ses considérations. — P. 217, l. 9 : lire *Labbe*. — P. 236 : l'allongement par muette et liquide est une importation hellénique due à Lucilius ; il y a donc là une question importante de chronologie et il ne sert de rien de citer Lucrèce. — P. 247, le § 6 : *Rime*, est traité sans méthode; il prouve seulement que, dès cette époque, les poètes placent symétriquement les mots qui s'accordent. — P. 250 : la mise entre virgules du vocatif est une ponctuation moderne, contraire à la prononciation ancienne.

3. — M. Dingeldein a recueilli un grand nombre de vers dans lesquels le mot à la césure a la même terminaison que le mot finale ; il en a recueilli d'autres qui se suivent avec la même consonnance. Quand il est question de rime, il est aussi question d'accent. Dans la brochure de M. D. les homophonies atones sont citées pêle-mêle avec les homophonies accentuées Le but est de ramasser beaucoup d'exemples. S'expliquent-ils par d'autres recherches que celle de la rime, par exemple, par le retour à certaines places de mots qui s'accordent et qui ne riment qu'autant qu'ils appartiennent à la même déclinaison : c'est ce qui est le dernier souci de l'auteur. Il ne faut pas lui demander davantage une vue nette de l'histoire des langues anciennes ni l'intelligence de la révolution qui a fait sortir du latin les langues romanes. Cette brochure ressemble beaucoup à celles que des innocents publient chaque année pour prouver la parenté du latin avec le chinois ou l'annamite. Ce sont des listes, très imposantes pour le profane. Malheureusement un peu d'histoire d'une des langues ingénieusement rapprochées suffit pour culbuter le château de cartes On est d'ailleurs absolument étonné que M. Dingeldein confonde la rime et l'allitération.

4. — Le mémoire de M. Ramorino a une tout autre valeur. L'auteur croit que la prononciation latine en faisant prédominer depuis le IIIe siècle l'accent d'intensité et en nivelant la quantité a introduit graduellement un débit de plus en plus rythmique des vers classiques. De là certaines confusions, certaines fautes dont il a recueilli un grand nombre d'exemples, jusqu'au jour où paraît une versification franchement rythmique. Cette conclusion me semble être inévitable. La difficulté est d'établir le pont entre les deux versifications. M. R. a son système qui est plausible. Je ne veux pas le discuter dans le détail ; mais je tiens à signaler quelques arguments qui fortifient la thèse générale de M. Ramorino.

D'abord si l'on jette un coup d'œil sur tel tableau de la fréquence des élisions chez les poètes latins [1], on est frappé de les voir diminuer en nombre à mesure qu'on se rapproche du moyen âge. Claudien a dans l'hexamètre une élision par dix-huit vers et Rutilius Namatianus une par dix vers; si, dans le pentamètre, Ovide a une élision par soixante vers, on peut voir là une recherche de la difficulté vaincue où ne le suit aucun de ses contemporains; mais au contraire Rutilius a une élision par quarante vers. C'est une preuve que l'oreille se déshabituait de la prononciation classique et que la voix ne rendait plus les nuances délicates où était tout l'art du vers antique.

De plus, un théoricien de basse époque semble avoir eu une notion assez exacte du lien qui existe entre le vers quantitatif et le vers rythmique : c'est le grammairien Virgilius Maro. L'*epitoma de metris* doit

1. Plessis, *Métrique grecque et latine*, pp. 79 et 109.

s'expliquer par une tentative d'imitation des pieds prosodiques ; seulement, au lieu de placer une longue sous le temps fort du dactyle, on place une tonique, longue ou brève; le temps faible peut être formé d'une ou deux atones : dans le premier cas, le pied a l'allure d'un spondée; dans le second cas, celle d'un dactyle. Le vers *bella consurgunt poli praesentis sub fine* est composé de cinq pieds de cette nature : *bella con-surgunt -poli prae-sentis sub-fine* [1]. Il est vraisemblable que les théoriciens seuls ont donné cette rigueur à une tendance dont M. R. a relevé les symptômes en dehors de l'école. Il y a là tout un ensemble de données qui, minutieusement étudiées et comparées, nous apporteront la solution des problèmes encore en suspens. Le mérite de M. Ramorino est d'avoir fait quelques pas décisifs vers ce but maintenant prochain.

Paul Lejay.

---

632. — **Progress in Language**, with special reference to English, by Otto Jespersen, Ph Dr., Professor of English in the University of Copenhagen. — London, Swan Sonnenschein, 1894. In-8, xiv-370 pp.

Schleicher a comparé quelque part nos langues modernes, en tant que dégradées de leurs prototypes anciens, mordues par l'usure phonétique et appauvries de formes par l'analogie envahissante, à une belle statue antique qui aurait roulé durant des siècles dans le lit d'un torrent. A la bonne heure, répond spirituellemeut M. Jespersen (p. 11); mais, si d'aventure la statue dont tous les traits sont effacés fait aujourd'hui l'office d'un excellent rouleau, n'aura-t'on pas gagné au change ? Après tout, un rouleau est plus utile qu'une œuvre d'art, et le langage est un instrument pratique avant d'être une catégorie esthétique. C'est la pensée dominante de son livre, qui en fait l'unité et en justifie le titre.

Je ne la discuterai point ici [2], d'autant que M. J. a mis la critique à l'aise en concédant (p. 16) que le progrès se peut apprécier à divers points de vue, ce qui revient à dire que chaque langue a ses avantages,

---

1. Cf. *Le grammairien Virgilius Maro et les rythmes latins*, mémoire lu au Congrès scientifique international des catholiques tenu à Bruxelles en 1894.

2. Je dois pourtant confesser que je ne vois pas du tout le profit qu'il peut y avoir à se figurer ce progrès sous l'aspect d'une ligne indéfinie, plutôt que sous celui d'une circonférence (p. 125) : une courbe à très grand rayon paraît une droite à qui n'en voit qu'un tronçon, et telle est, à n'en pas douter, notre portée de vision sur l'évolution totale du langage. Mettons que le monosyllabisme soit, comme le veut l'auteur, non l'origine, mais l'aboutissant : il n'en reste pas moins que le monosyllabisme, une fois fixé, tendra, par l'inévitable adjonction des mots vides au mot plein, à reconstituer l'agglutination, puis la flexion, qui à son tour cédera à l'usure phonétique et à l'analyse. C'est le serpent qui se mord la queue. Le chinois serait fatalement agglutinatif depuis des siècles, si par accident il n'eût inventé l'écriture idéographique au moment précis où il se trouvait dans la phase monosyllabique.

sa commodité, sa clarté, sa beauté même à elle propre, et que le sechuana, en dépit de sa complexité, est pour un Bechuana l'idéal des moyens d'expression [1]. Cette réserve faite, on ne saurait méconnaître l'immense supériorité pratique d'une langue telle que l'anglais. sur un idiome aussi encombré de désinences que le russe ou le sanscrit ; mais cette supériorité se maintiendrait-elle, si l'anglais, se dépouillant du peu de grammaire qui lui reste, arrivait à la simple nudité du chinois ? Je ne sais : le chinois ne passe point pour un parangon de limpidité, et je me représente mal Darwin déduisant l'origine des espèces ou Spencer ébauchant la sociologie en un chapelet serré d'inflexibles monosyllabes [2].

Le livre de M. J. est un des meilleurs qu'il m'ait jamais été donné de lire, et je le louerais davantage si l'étonnante communauté de nos vues ne semblait devoir enlever de leur poids à mes éloges. La théorie de la proposition subordonnée en tant que procédant d une ancienne construction paratactique (p. 53) est, mot pour mot, sauf l'exemple anglais si approprié, celle dont je cherche à pénétrer mes élèves ; et ses critiques à l'adresse de doctrines surannées, qu'on est quelque peu surpris de voir renaître en Norvège (p. 62), s'inspirent du même esprit qui me dictait jadis une condamnation jugée par d'aucuns trop sévère [3]. Enfin que dirai-je de plus ? Je suis d'accord avec lui là même où il me réfute (p. 84), en citant de moi une tentative d'explication partielle de l'accent chinois, qui n'était donnée qu'à titre de document accessoire et que je ne crois pas entièrement dénuée de valeur, mais qu'à coup sûr je ne reproduirais plus aujourd'hui dans les mêmes termes [4]. A défaut de divergences graves, je me rabats donc sur quelques détails qu'une très prochaine édition de l'ouvrage ne saurait manquer d'amender : dans la notation phonétique des mots *tes frères* (p. 95), les deux *e* accentués ne

---

1. Sur le mécanisme bantou, très bien analysé par M. J. (p. 40 sq., j'aime beaucoup le terme de *reminders* pour les particules préfixées), on peut comparer les réflexions que me suggérait l'ouvrage de M. Torrend, *Revue critique*, XXXIII (1892), p. 21.

2. C'est peut-être pousser à l'outrance la haine des formes grammaticales, que de soutenir (p. 105) que les amphibologies dont souffrent les langues à déclinaison pauvre proviennent, non de ce qu'elles ont perdu des cas, mais précisément de ce qu'il y en subsiste quelques-uns encore. Le paradoxe, toutefois, est bien joliment amené et ingénieusement défendu, et il contient, à la réflexion, une très forte part de vérité.

3. *Gr. comp. du Gr. et du Lat.*, n° 82 *in fine*. Mais j'aime à me rappeler qu'elle a mérité l'amical suffrage d'un maître tel que M. L. Havet : *Revue critique*, XXVII (1889), p. 44.

4. Elle remonte à près de treize ans : *Muséon*, I (1882), p. 435. — L'objection de M. Jespersen, qu'à ce compte on n'aurait su comment dire « tu achètes », ne porte pas tout à fait : au temps de la mimique rudimentaire, le sujet parlant pouvait prononcer le monosyllabe « troc », en l'accompagnant d'un geste centripète pour signifier « acheter », puis en désignant son interlocuteur pour reporter l'action sur lui ; mais j'accorderai tant qu'on voudra que la fixation du chinois parlé est très postérieure à la période de la mimique rudimentaire.

devraient pas être identiques, car la prononciatton *lè mè tè sè* n'appartient, que je sache, qu'à la manière affectée et emphatique du Conservatoire; l'affreux néologisme *strugforlifeur* (p. 168) n'a pas fait fortune et ne méritait pas une citation; c'est aussi une erreur de détail, mais, si je ne me trompe, une forte illusion, que de faire remonter à l'opulence d'un vocabulaire primitif l'énorme abondance des synonymes sanscrits (p. 351 i. n.), dont la plupart au contraire ont une physionomie essentiellement littéraire et paraissent dus au développement exubérant de la métaphore provoqué par les besoins du mètre et de l'expression poétiques [1].

Le fond de l'ouvrage, c'est la comparaison de la déclinaison anglo-saxonne, admirablement saisie dans ses grandes lignes (p. 146 sq.), avec l'indigence actuelle des formes anglaises, et la transition ménagée de l'une à l'autre. Tout en maniant avec sûreté le document écrit, puisé à une riche information littéraire qui embrasse une période de plus de dix siècles, M. J. sait fort bien que la langue écrite est souvent un trompe-l'œil, et il montre, notamment au sujet des pronoms (p.184 sq.) que la décadence des flexions s'accuse beaucoup plus dans la langue réelle qu'il ne semblerait à en croire les règles conservatrices de la grammaire officielle. Autour du sujet principal viennent se grouper par centaines les faits de langage d'ordre inférieur, mais non de moindre intérêt : je note au passage la défense de l'expression historiquement irréprochable *I had rather* (p. 226), l'explication du bizarre idiotisme *here you are* (p. 276) = « voici ce que vous désirez » [2], la très fine remarque sur l'*s* du génitif perçu par la conscience du sujet parlant comme préfixe du nom qui suit au moins autant que comme suffixe du précédent (p. 314), une théorie de l'origine du langage qui en vaut bien une autre, — mieux qu'une autre même, en ce qu elle part de la parole modulée et de la parole non articulée, qui est évidemment la forme rudimentaire du parler humain (p. 360), — et enfin, çà et là (p. 232, 240, 257, etc.), des aperçus isolés dont il doit être permis de dire qu'ils donnent en petit cette impression de perfection que l'art n'est pas seul à faire goûter à l'esprit [3].

Si le livre de M. Jespersen est instructif même pour les maîtres, la

---

1. Les lapsus typographiques sont extrêmement rares et insignifiants : p. 196, l. 14, je suppose que le texte cité porte *hear*; p. 348, l. 19, corriger *heart*.

2. La locution primitive a dû être *here you is* (*you* au datif) = « voilà pour vous » : lorsque *you* a été pris pour un nominatif, — on sait que le vrai nominatif est *ye*, — on a accordé le verbe avec ce faux sujet.

3. Aux exemples de contamination de deux mots cités p. 269, j'en ajoute un français, qui n'a d'autre mérite que d'être tout récent, observé pendant les dernières vacances. Une jeune fille va monter à cheval, on vient de l'asseoir sur la selle, elle est un peu émue, elle s'écrie : « Donnez-moi les rides ». Il y eut un moment d'hésitation, puis on comprit ce qu'elle voulait, mais on ne trouva qu'après coup le procédé de formation qu'elle avait inconsciemment employé : elle avait contaminé *r(ênes)* + *(gu)ides*.

simplicité du plan et la lucidité de l'exposition le rendent très propre à faire réfléchir les élèves. Je voudrais le voir, au moins de temps à autre, entre les mains de tous les professeurs d'anglais de nos lycées, de tous les étudiants en langues vivantes de nos Falcutés : ils y trouveraient, je l'ai dit, des faits sans nombre, mais bien mieux que des faits, un corps de doctrine, une méthode d'enseignement et une discipline intellectuelle.

V. Henry.

---

633. — **La limitation des fonds de terre dans ses rapports avec le droit de propriété**, par E. Beaudouin, professeur à la Faculté de droit de Grenoble. Paris, 1894. Laroze, 1 vol. in-8, 327 p.

Ce livre vaut qu'on le remarque. L'auteur, bien connu par ses études sur le *jus Italicum*, le *minus et le majus Latium*, la *participation des hommes libres au jugement*, la *recommandation et la justice seigneuriale*, le *culte des empereurs*, a pour les questions difficiles une dilection singulière. Or, de telles questions ne manquent point. En prenant la *limitation des fonds de terre*, M. Beaudouin a choisi selon son goût. Mais si le sujet n'avait été que difficile, M. B. ne s'y serait point attaché. Derrière les règles religieuses, mathématiques et puériles des *agrimensores*, il a vu les lois mêmes de la propriété romaine. Or le droit civil primitif est réel, tout s'y ramène à la propriété : la femme, l'enfant, le serviteur, le débiteur, aussi bien que la terre, ont un propriétaire. On n'en saura jamais assez sur l'histoire des droits réels, car de l'organisation de la propriété, des conditions d'attribution ou d'appropriation de la terre dépendent tous les progrès sociaux : la moralité, la liberté, la richesse des individus. Le point est de trouver du nouveau. M. B. y a réussi en abordant l'étude de la propriété autrement qu'on ne le fait communément.

L'auteur décrit d'abord les procédés de limitation officielle. Ces procédés connus, il cherche à quelles terres on les applique.

Toutes les terres publiques de l'État n'ont pas été limitées, les premiers *agri occupatorii* ne le furent point, d'où leur nom d'*agri arcifinii*. Mais les terres publiques que l'État loue soit directement, soit en affermant le *vectigal*, les domaines de Bithynie, de Pergame, l'*ager publicus* de Leontini par exemple, ont reçu une limitation. Il y a eu un mesurage officiel, non plus le mesurage primitif religieux et formaliste, mais une *mensura per extremitatem*.

Les terres publiques des cités ont été aussi limitées. Dans une note de la page 48 on trouvera l'énumération des inscriptions relatives à ces limitations. Les inscriptions sont nombreuses. Au contraire, pour les terres de l'État nous connaissons peu de limitations. Ce qu'on explique en observant que l'*ager publicus* diminua sans cesse. Nous avons cependant

quelques indications précieuses, notamment sur l'*ager Campanus*. Ce domaine campanien avait été d'abord limité et divisé en 589, sans doute par *scamnatio*[1]. Au temps des Gracques, en 622-623, on procéda à une *centuriatio*. Que si l'on objecte que César le premier assigna l'*ager Campanus*, M. B. répondra que les Gracques projetaient dès l'année 622 la colonisation ou l'assignation de l'*ager Campanus*. Ils eurent assez de crédit pour obtenir du peuple qu'on procédât aux travaux préparatoires. Des triumvirs agraires avec pouvoir exceptionnel de *judicatio* furent nommés qui plantèrent les bornes agraires. On sait que le projet des Gracques n'aboutit point. Le parti sénatorial empêcha la *deductio*. Les colons ne vinrent donc pas, mais les bornes restèrent ; nous en avons une, et l'inscription mise au sommet prouve la *centuriatio*.

Passons aux terres privées : *agri publici privatique, agri privati optimo jure*.

Voici d'abord les *agri colonici*. On les limite par *centuriatio*. Il y a cependant quelques colonies pour lequelles on a employé la *scamnatio*. Pourquoi la *scamnatio* et non la *centuriatio*? Les juristes discutent. M. B. estime que la *scamnatio* était employée quand la disposition des lieux ne permettait pas de recourir à la *centuriatio*. Je pense que M. B. a raison. En tous cas, il est faux de soutenir avec Weber que la *scamnatio* était le procédé exclusivement réservé aux colonies provinciales et la *centuriatio* le procédé employé pour les terres *immunes*. Nous avons peu de renseignements sur la limitation des colonies provinciales, mais ce que nous savons de Carthage, d'Emerita, d'Orange surtout, prouve clairement que l'opinion de Weber est erronée.

Le sol colonial est la propriété des colons. De quelle propriété s'agit-il ? On répond habituellement que les colons sont propriétaires *ex jure Quiritium*, mais on est bien forcé de reconnaître que la règle souffre exception à la fin de la République et sous l'Empire. Le moyen de nier ! Ce sont justement les colonies qui reçurent le *jus Italicum*. M. B. va plus loin. Il ne croit pas que jamais l'assignation coloniale ait donné la propriété quiritaire. Cette opinion, je le confesse, a tout à fait dérangé ma manière de voir. Mais quoi ! est-il une opinion qu'on puisse dire définitive? Il semble que M. B. ait raison. La loi de 643 est pour lui. En outre, rien ne prouve que les colons de Narbonne et de Carthage aient eu le *dominium*. Il faut en dire autant des anciens colons italiens C'est, assure M. Beaudouin, la loi agraire de 643 qui a transformé les propriétaires quiritaires, les colons, les bénéficiaires d'assignations *viritanae* et les détenteurs de cinq cents *jugera* d'*ager publicus*. L'auteur s'est longuement étendu sur la loi agraire de 643, il explique à merveille ce texte d'une lecture raboteuse, et quelle fut sa portée juridique et politique. La loi de 643 marque l'abandon définitif de l'œuvre généreuse et hardie des Gracques : c'est elle qui transforma en *domini ex jure Quiri-*

1. Quoique *limitatus* et *divisus*, il resta néanmoins *ager publicus*.

*tium* la plupart des propriétaires italiques. La jurisprudence fit le reste. D'où la règle que le sol en Italie est objet de propriété quiritaire.

Des *agri colonici* on passe aux terres qui ont fait l'objet d'une assignation *viritim (agri viritani)* et qui, par conséquent, sont mesurées, limitées, divisées, *(agri divisi et adsignati)*. Le mode de limitation est, ici comme plus haut, la *centuriatio*, par exception, la *scamnatio*.

Nous trouvons ensuite les *agri quaestorii* sur lesquels en province et même en Italie, à l'époque ancienne, les acheteurs n'ont qu'une propriété de fait. Tout de même les *agri quaestorii* sont limités par centuries.

Considérons enfin les terres non coloniales. Dans les villes autonomes, point de limitation suivant le rit romain, point de *dominium ex jure Quiritium*, si ce n'est pour les villes de l'ancienne confédération latine, point de propriété de fait qu'on oppose au domaine éminent de l'État romain.

Dans les autres cités, on trouve quelquefois dès la République une limitation des fonds de terre. Sous l'Empire on procéda à un mesurage général, il s'agissait de déterminer les bases de l'impôt foncier. En Italie même où le sol n'est point grevé, les terres, par des motifs que M. B. expose très bien, se sont trouvées limitées. Reste la question de la propriété. Sous l'Empire aucune difficulté, la règle est connue. Les juristes la formulent en termes d'une précision impérieuse. En province propriété de fait, en Italie propriété quiritaire. La difficulté ne surgit que pour l'époque ancienne. On voudrait savoir quand est née la règle et pourquoi? M. B. a là-dessus des idées neuves et nettes. La règle fut, à toute époque, celle du sol provincial. Pour les terres italiennes les renseignements directs manquent. La loi agraire de 643 ne s'occupait que des colonies et des terres qui faisaient ou avaient fait partie vraiment de l'*ager publicus*. Laissons de côté les latins et les pérégrins dont on a déjà parlé, pour ne considérer que les *municipes*. Ceux-ci ont reçu la cité romaine *optimo jure* ou *sine suffragio*; il est probable, mais non pas certain, qu'ils avaient le *commercium*. S'ils ont le *commercium*, le problème est celui-ci : Rome leur reconnaît-elle la propriété quiritaire sur les terres qu'elle leur a laissées. S'ils n'ont pas le *commercium*, peut-on dire qu'ils ont sur leurs terres « une propriété absolue bien que non quiritaire »? M. B. veut que nos *municipes* aient une propriété pleine. L'hésitation est permise. A parler franc, l'opinion contraire me semble préférable. Il est naturel de croire que le sol conquis a été laissé aux vaincus en simple propriété utile. Pour les cités qui ont fait *deditio* le doute n'est même pas possible, la formule de la *deditio* est décisive. La terre est au peuple romain qui peut l'annexer à l'*ager publicus*, ainsi fit-il pour Capoue, ou la laisser aux vaincus en gardant le *dominium* théorique.

La dernière partie du travail a trait aux origines et au développement de la propriété foncière. L'auteur est amené à dire son avis sur la nature

de la propriété dans la primitive Rome. C'est la question de la propriété collective. M. B. la traite avec beaucoup de précision. Naturellement il n'épuise pas le sujet, mais il en dit assez pour qu'on le suive plus avant. M. B. nie énergiquement qu'il y ait eu à Rome une propriété collective de la tribu ou de l'État. Mais il admet la propriété collective de la *gens*. La terre gentilice était d'ailleurs limitée. — L'ouvrage se termine par quelques pages excellentes sur le domaine éminent de l'État, dont à la fin de la République l'impôt est comme la marque. M. B. croit que l'on ne s'est avisé de voir dans l'impôt le caractère essentiel de la propriété de fait assez tard, et seulement après la suppression du *tributum civile* en 587. Le sentiment de M. B. serait tout à fait fondé si l'ancien *tributum* avait été, comme le nouveau, simplement un impôt foncier, et si la suppression de 587 avait été définitive. Mais on sait que le *tributum civium Romanorum* fut encore perçu en 711 sous le consulat d'Hirtius et de V. Pansa. En revanche, l'auteur me paraît dans le vrai quand il observe avec originalité et finesse que la propriété provinciale, en dépit de son nom, est née en Italie, « qu'elle s'explique par des événements dont le théâtre a été l'Italie, et non les provinces ».

J'ai ainsi retracé les grandes lignes de l'ouvrage de M. Beaudouin. J'ai dû renoncer à parler des renseignements accessoires, des explications de toutes sortes que l'auteur prodigue chemin faisant. On pourra assurément, dans une première lecture, laisser de côté bien des notes et même quelques pages du gros texte. Mais le lecteur est averti qu'il perdrait beaucoup s'il ne se décidait pas ensuite à une lecture complète. M. B. est, comme on sait, un esprit pénétrant et fin, un écrivain facile qui se laisse parfois entraîner, mais non point égarer, par les détails de son sujet. C'est aussi un romaniste très familier avec les faits et les théories du droit public romain. J'avoue que j'ai tiré un grand profit de la lecture de son livre et je m'assure que beaucoup d'autres aussi en tireront avantage.

Il va sans dire que je ne suis pas toujours de l'avis de M. Beaudouin. J'ai déjà fait ici et là quelques réserves. Il serait facile d'en faire d'autres. Je ne crois pas que l'*ager Campanus* ait eu seulement 1050 *jugera :* Granius Licinianus parle de 50,000, ce qui est plus vraisemblable. Je me refuse à voir dans la propriété collective de la tribu, — sauf cas très exceptionnels, — une formation postérieure à la co-propriété familiale, au moins si l'on prend le mot famille dans son sens ordinaire. J'interprète autrement que M. B. les récits des anciens sur les partages de Romulus et de Numa..... Mais à quoi bon insister ? Le droit romain pose tant de questions, soulève tant de problèmes que jamais les interprètes ne se mettront entièrement d'accord. Il faut se résigner à ne point trop s'entendre. Les textes sont pour tous, chacun les tire à soi. Il me semble que M. Beaudouin a réussi à y découvrir quelque chose de neuf et de vrai.

H. MONNIER.

634. — **Le livre du Préfet ou l'édit de l'empereur Léon le Sage sur les corporations de Constantinople**, publié pour la première fois par J. Nicole. Genève, 1893, Georg et Cie. 1 vol. in-4 de 102 p.

M. Nicole a découvert à la bibliothèque de Genève un document fort intéressant pour l'histoire économique de Byzance au xe siècle. Dans un manuscrit du xive siècle, contenant des pièces de diverses natures, il a trouvé, réunies sous le titre d'ἐπαρχικὸν βιβλίον, une série d'ordonnances impériales retraçant l'organisation des principaux corps de métier de la capitale et montrant l'exacte surveillance qu'exerçait sur eux le préfet de la ville. A la vérité, de cet ensemble de textes, quelques portions étaient déjà connues, soit par des fragments épars dans plusieurs manuscrits, soit par des articles reproduits dans les livres de droit byzantins tels que le Tipucite ou le manuel d'Harménopoule; mais le *Genevensis* nous apporte un exemplaire bien autrement complet et instructif de l'édit. Sans doute, il n'y est point fait mention de toutes les professions exercées à Constantinople, soit que plusieurs métiers demeurassent en dehors du système officiel des corporations, soit que, suivant l'opinion de Zachariae de Lingenthal (*Byzant. Zeitschr*, II, 134), nous ayons affaire ici, non point à une ordonnance unique et complète sur la matière, mais bien à une série d'instructions distinctes : on notera de plus qu'incontestablement le *Genevensis* ne nous donne qu'un texte incomplet, et que dès le xive siècle, toute la fin de l'édit semble avoir été perdue.

Mais, quoi qu'il en soit, et malgré ses lacunes, le document est fort instructif. On y voit, avec la variété des métiers exercés et l'ample développement des industries de luxe, la réglementation minutieuse et l'extrême protection qui pesaient sur les corporations byzantines; on y note le soin jaloux qu'on avait de maintenir chaque profession dans le strict exercice de son monopole, afin d'empêcher tout empiètement et toute concurrence déloyale ; on y observe la rigueur de la surveillance administrative, attentive à fixer non seulement pour les objets de consommation, mais pour tous les articles de commerce, un tarif de vente sévère et un maximum de bénéfice qu'on ne devait point dépasser ; on y trouve enfin des renseignements fort curieux sur les prohibitions que la loi byzantine apportait à la fabrication ou à l'exportation de certaines matières : et si l'on ajoute qu'on rencontre dans le livre quelques indications précieuses sur la topographie de Constantinople, on comprend quel tableau pittoresque de la vie byzantine se dégage de ce document.

Il faut donc remercier M. N. de l'empressement qu'il a mis à publier ce texte, du soin qu'il a pris de l'accompagner d'une bonne traduction latine, des notes dont il a éclairé uu certain nombre de passages difficiles. Est-ce à dire que dans son édition tout soit irréprochable? M. N. lui-même déclare qu'il a voulu se hâter de mettre le texte à la disposi-

tion des byzantinistes, dans l'espoir que leurs recherches en rendraient l'intelligence plus complète : dans ces conditions, l'on conçoit que M. N. ait laissé certaines choses mal éclaircies et proposé certaines conjectures discutables. Déjà Zachariae de Lingenthal (*Byz. Zeitschr.* II, 135-136) a apporté plusieurs corrections, dont beaucoup sont recevables; je noterai d'autre part plusieurs passages où la traduction latine me paraît rendre mal ou fausser le texte grec (p. ex. p. 25, l. 24; 43, 3-4 ; 49, 24 ; 53, 14 ; 57, 24-25 ; 60, 10). Une erreur plus grave me semble naître de la leçon adoptée 54, 1 ; il faut évidemment corriger τούτων en τοῦτον et ce changement modifie entièrement l'idée que se fait M. N. du personnage appelé σύμπονος. M. N. croit (p. 90) qu'à côté de leur chef ou προστάτης, la plupart des corps de métier avaient à leur tête un assesseur ou σύμπονος ; et il constate que ces personnages « ne semblent figurer nulle part en dehors du Livre. » La raison m'en paraît fort simple. C'est qu'au vrai ils n'y existent pas. Qu'on examine les trois passages où il est question de ce σύμπονος (54, 1 et 24, 55, 1 et surtout 49, 24); il me semble impossible de voir en lui autre chose que l'assesseur bien connu du préfet.

Quant à la date de l'édit, elle donne lieu à une controverse assez délicate. M. N. croit pouvoir identifier le document avec l' ἐπαρχικὸν βιβλίον de Léon le Sage, sans se dissimuler, d'ailleurs, que des éléments postérieurs semblent s'être introduits dans l'ordonnance. Zachariae de Lingenthal se montre fort sceptique sur cette identification, qui paraît pourtant indéniable pour plusieurs passages du texte. Toute la question est donc de savoir si nous sommes en présence d'un ensemble unique ou d'une juxtaposition d'instructions de date diverse. Or, je suis pour ma part moins frappé de certaines différences de terminologie que de la ressemblance des dispositions et de l'esprit général qui anime cette ordonnance. — Quoi qu'il en soit, et sans dissimuler tout ce que des études plus approfondies pourront tirer encore de ce document, nous devons à M. N. une grande reconnaissance de nous l'avoir donné : il comble, suivant la remarque de M. Nicole, une des lacunes les plus regrettables des Basiliques; il nous apporte sur la civilisation byzantine une masse de renseignements inattendus.

Ch. DIEHL.

---

635. — GIODA (C.). **La vita e le opere di Giovanni Botero con la quinta parte delle Relazioni Universali e altri documenti inediti.** Vol. I col ritratto di G. Botero. Milan, Hoepli, 1895. Petit in-8 de 395 p.

L'ouvrage entier aura 3 vol. qui se vendront 12 fr.

Si honorable qu'il soit pour Botero d'avoir écrit contre le machiavélisme, ce sera beaucoup trop certainement (malgré les documents inédits qu'on nous promet) que trois volumes consacrés à sa vie et à ses œuvres.

L'ouvrage de M. Gioda est pourtant fait avec soin et rendra des services, d'autant qu'il ne surfait pas le mérite de Botero : il sait que c'est dans sa bibliothèque que Botero a fait les voyages de sept années qu'il s'attribue (p. 116-117), que parmi les moyens qu'il propose pour combattre l'hérésie figure l'extermination des hérétiques, qu'il copie souvent Bodin; courageusement rebelle à la mode qui entraîne beaucoup d'Italiens à croire que depuis trois cents ans tout Piémontais de mérite a travaillé à l'unité de l'Italie, il montre à plusieurs reprises que Botero, à l'époque où il écrivait ses principaux ouvrages, ne songeait nullement à tourner l'attention des ducs de Savoie vers l'Italie (p. 123 et suiv.), que le triste Côme de Médicis était alors son idéal (p. 128), que le Piémont ne comptait même pas à ses yeux parmi les États médiocres, qu'enfin l'Italie lui était aussi indifférente que toute autre nation (p. 234-5); il fait d'ailleurs remarquer que Botero ne s'est pas formé dans le Piémont, et le rapproche à cet égard de Gioberti. (Il aurait pu le rapprocher aussi d'Alfieri et de Massimo d'Azeglio). On peut donc l'en croire quand il revendique pour Botero l'honneur d'avoir aperçu plusieurs vérités d'ordre politique et social qu'on a démontrées après lui : nous recommandons à cet égard son analyse trop longue mais instructive de la *Ragione di Stato*, des *Aggiunte* à cet ouvrage et du livre *Delle cause della grandezza delle Città*.

Charles Dejob.

---

636. — E. M. Keary. **A Catalogue of the Accademia delle Belle Arti at Venice.** Londres, W. Heinemann, 1894, petit in-8, xii-211 pp., avec 23 phototypies.

Les Anglais et les Américains sont grands voyageurs et veulent connaître, comme Ulysse, les mœurs et les villes de beaucoup de peuples; mais ils tiennent si fort, jusque dans leurs plus longues courses, à leurs habitudes et à leur langage, qu'ils souffrent de se servir de guides et de catalogues étrangers. Avec ce catalogue des collections de l'Académie des Beaux-Arts de Venise, M. William Heinemann, qui connaît la psychologie du touriste anglais, inaugure une série qui sera bien accueillie de ses compatriotes. — Ce petit livre a, du reste, ses mérites. Craignant sans doute les modifications dans le placement des tableaux, le compilateur a sagement rangé les peintres selon l'ordre alphabétique; c'est là une idée dont les amateurs sédentaires lui seront vivement reconnaissants; d'ailleurs, un index des peintres par salles atténue les inconvénients que présente pour le visiteur cette disposition systématique. — Si le tableau porte une signature ou une inscription quelconque, elles sont intégralement reproduites, bien que souvent avec d'évidentes inexactitudes; outre l'omission d'abréviations nécessaires, on pourrait signaler, dans cette partie du travail de M. Keary, de nombreuses fautes

de lecture ou d'impression : p. 65, nº 49, BVGO pour BURGO; p. 91, ligne 4, DE VENECUS pour DE VENECIIS; p. 98, nº 1, AUSPICHS pour AVSPICIIS, etc. ; dans le cas où ces mots seraient ainsi estropiés dans l'original, il eût été bon d'en donner, entre crochets, la forme courante et intelligible. De plus, M. Keary a ajouté à la fin de la notice consacrée à chaque tableau, l'indication de sa provenance, et il a dressé une liste des peintres par écoles. Enfin, pour donner plus de charme à son livre, il l'a orné d'une vingtaine de phototypies à peu près satisfaisantes; il a, par exemple, donné la reproduction de huit tableaux de Bellini dont le symbolisme l'a un peu embarrassé ; une de ces peintures (47) semble bien représenter la Fortune, et non Vénus(?); de même, les nºs 48 et 50 représentent certainement le char de Bacchus et la Calomnie, sans points d'interrogation; le nº 51 paraît être, non pas la Fortune, mais une sorte d'ange du Sommeil; il est bien douteux que le nº 49 soit une image de la Vérité.

Le catalogue des sculptures est peu important (une trentaine de numéros, dont plusieurs sont modernes) ; celui des dessins est absolument insuffisant.

Léon DOREZ.

---

637. — **Histoire de la littérature française**, par Gustave LANSON. Hachette, 1 vol. in-12 de 1170 pp. Prix : 4 fr.

Nous ne saurions trop recommander le précis de M. Gustave Lanson à tous ceux, étudiants ou lettrés, qui tiennent à posséder, à s'assimiler des notions claires, nettes, bien conçues et suffisamment complètes sur l'histoire de notre littérature. Ils trouveront dans ce gros volume un texte serré, mais commodément distribué, nourri de faits et de choses, sans rien pourtant qui sente la compilation ; ils trouveront un véritable fonds de doctrine, bien au courant, juste dans ses jugements, dans ses classifications, personnel et parfois neuf dans ses idées, muni enfin de tout ce qui constitue une base solide et féconde d'études. On peut dire qu'un pareil manuel, à la fois précis classique et livre de fonds et de lecture, mais ceci plutôt encore, car il est littéraire et d'un style alerte et élégant, était tout à fait nécessaire et vient à son heure. Il remplace très avantageusement tout ce qu'on avait fait précédemment dans le même genre, et quelques petites critiques que nous croyions devoir faire à l'auteur tout à l'heure, on peut dire que son travail est, dans ces proportions, non pas définitif, mais excellent.

Deux choses, à première vue, le distinguent des anciennes histoires de la littérature française, courtes ou étendues : c'est la place importante donnée aux époques qui précèdent et qui suivent les deux ou trois grands siècles littéraires. Jadis on aurait cru déroger de remonter si haut et jusqu'aux origines de la langue, on aurait cru imprudent aussi

de descendre jusqu'à nos jours. Travail incommode d'ailleurs, qu'on préférait s'épargner, car pour étudier le moyen âge il fallait une érudition personnelle, que l'éducation universitaire ne faisait rien pour encourager, et quant à se tenir au courant des idées littéraires contemporaines, il fallait faire bon marché des dédains si souvent professés en chaire, et courir comme en cachette cette école buissonnière des lettres. Ce dernier point est toutefois le plus difficile : rien n'est plus malaisé, quand on arrive aux contemporains, aux vivants, que de s'en tenir au plan strict et aux justes proportions qu'on a suivis jusqu'alors. Il y a là un écueil que personne, ou peu s'en faut, ne franchit sans s'y heurter. Nous verrons si M. G. L. n'y a pas un peu échoué à son tour.

Mais enfin c'est toujours la partie secondaire d'une vaste histoire comme celle ci. L'important, c'est de guider le lecteur, sans faux point de vue ni faux renseignements depuis la formation de la langue et de la littérature françaises, jusqu'au jour où elles deviennent l'instrument dont il se sert lui-même à chaque instant, le véhicule d'idées et de sensations qui le frappent à toute heure comme elles frappent les écrivains qui les expriment. M. G. L. a bien compris cela : c'est un guide pour les intellectuels qu'il a surtout voulu faire, un éveil des curiosités littéraires, et il n'y a prétendu mettre que la simple expression des sentiments que ses lectures ont éveillé en lui. Pour le moyen âge, il y a insisté, mais sans l'excès des érudits qui s'y sont cantonnés comme en leur domaine exclusif, et dussent-ils se voiler la face d'horreur devant cette vulgarisation banale, il voudrait en voir répandre les œuvres essentielles de la façon, la seule, qui pourrait les faire goûter au lecteur moderne avec une orthographe — également simplifiée pour toutes, — et d'intelligentes coupures. Nous sommes absolument de son avis, et, nous en dirons même autant pour la Renaissance. Si vous voulez nous faire goûter Ronsard, donnez-nous-en la fleur en un volume in-12, et ne nous réduisez pas à l'alternative des morceaux choisis de classe ou des rééditions, encombrées de commentaires ou hors de prix, des sociétés savantes ou bibliophiles.

Enfin, ajoutons, ce qui a son prix, que l'auteur a tenu à observer le plus strictement possible l'ordre des dates, qui éclaire tant de points obscurs de l'histoire des œuvres, et qu'il a dressé à la fin de son livre de bons tableaux chronologiques, qui ne rendront pas peu de services, — et que chacun est toujours libre de compléter.

Nous passerons maintenant rapidement sur les cinq premières parties de l'ouvrage, pour arriver à nos quelques observations sur l'époque contemporaine. Tous ces chapitres font preuve d'une vue nette, éclairée, qui ne se laisse ni éblouir par les réputations ni éloigner par les préjugés, et de plus, nous le répétons, d'une étude originale et neuve des choses. Citons, comme les ayant plus spécialement appréciées, les pages relatives à la chanson de Roland, à Joinville, Jean de Meung (n'y a-t-il pas quelque excès dans cette extrême admiration ?), Com-

mines, le théâtre du moyen âge, Marguerite de Navarre, Rabelais, Ronsard, Montaigne (une bien fine étude), puis, plus près de nous, Racine et Fénelon. Notons une très heureuse objection à la théorie des *milieux*, tirée de l'exemple de La Fontaine et de Racine, tous deux Champenois, et une juste opinion de la littérature de l'époque révolutionnaire, aussi vulgaire que fausse. Cependant nous osons trouver excessif un chapitre tout entier consacré à Bernardin de Saint-Pierre, comme cet autre, bien plus long encore, à Mme de Staël. Tous deux sont hors de proportion ici, car pour être juste alors, il en faudrait trois fois plus pour tel écrivain de l'époque contemporaine *forcément* plus sacrifié, *parce qu'il est de l'époque contemporaine*.

Nous touchons ici aux seules critiques que nous ait suggérées la lecture de l'ouvrage de M. G. Lanson. Quand on traite de la littérature actuelle dans une histoire qui doit se borner, on rencontre toujours un certain nombre de difficultés entre lesquelles il faut opter. Faut-il faire un choix, faut-il tout nommer, où doit-on s'arrêter? Ne parler que des morts, c'est fausser le sens d'une époque dont plusieurs des maîtres sont vivants encore, et pour n'omettre aucun de ceux qui le méritent, ne faut-il pas s'arrêter à une date? Le mieux, évidemment, serait de rester d'accord avec les époques précédentes, autrement dit, traiter avec soin les *grands*, mentionner seulement en quelques lignes les *moindres*. Mais le choix est malaisé, la postérité n'a pas dit son dernier mot, il n'y a pas accord unanime pour le classement qui s'impose si facilement aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Alors on louvoie, on prend un peu de tous les procédés.... et on touche à tous les écueils. Nous regrettons que ce soit le cas de M. G. Lanson. Il a poussé son esquisse générale jusqu'à nos jours, de plus en plus incomplet, de plus en plus hors de proportions avec la valeur des sujets. Il a insisté sur ceux-ci, négligé ceux-là, étudie un côté de l'un, un côté de l'autre, les laissant tous deux inachevés; tout cela sans règle, comme au hasard de la mémoire, comme en hâte de finir, et même, chose curieuse, comme moins de première main que dans les pages précédentes.

Pour nous, il n'y avait qu'une manière de se tirer d'affaire, c'est celle qu'a choisie M. Brunetière dans ses conférences sur la poésie. L'éminent écrivain a pris sept ou huit noms : les morts d'abord, puis les académiciens, qui sont, au moins par un côté, hors de discussion ; s'il en a mentionné d'autres, c'est sans s'y arrêter, sans que cela compte. Qu'il y ait ainsi des lacunes, cela est hors de doute, mais au moins on sait à quoi s'en tenir, on ne s'étonne pas de les trouver, et de plus, les écrivains choisis sont étudiés à fond et dans les justes proportions. Si M. G. L. avait fait cela, nul doute qu'il ne s'en fût plus commodément trouvé, et nous aussi, qui ne penserions pas à lui signaler des lacunes.

Ainsi, sans vouloir repousser les noms indiqués, il est permis de trouver étrange, en fait de théâtre, que M. Jules Lemaître et M. Becque aient une demi-page, quand M. Pailleron *n'est même pas nommé;* en

poésie, que ni Brizeux, ni Laprade, ni Mme Desbordes-Valmore, pour ne parler que des morts, n'aient pu trouver place, *ne fût-ce que par leur nom;* en littérature, que tous les critiques d'aujourd'hui défilent au complet, quand Gustave Planche, qui les vaut bien, quand Saint-Marc-Girardin et M. Montégut sont *non avenus;* en histoire, que la Sorbonne soit si amplement représentée, quand le duc de Broglie, C. Rousset ou Maxime du Camp sont omis; en philosophie, que nous cherchions vainement les noms, les simples noms, du P. Gratry ou de M. Ravaisson; dans le roman, ceux de Jules Sandeau, de Ch. de Bernard, de Stahl, de Champfleury, de Barbey-d'Aurevilly... toujours pour ne nommer que les morts.

Ici, du reste, faisons une remarque générale. M. G. L. n'aurait-il pas laissé un chapitre dans ses papiers, ou s'il a quelque dédain particulier pour la prose artistique, que Mérimée est seul chargé de représenter ici? Il a consacré un paragraphe à Théophile Gautier poète: à merveille. Mais où apprendrons-nous que Th. Gautier a écrit encore une douzaine de romans ou nouvelles d'une prose absolument exquise et qui vaut sa poésie, plus une douzaine de volumes de voyages ou de critique (sans parler du reste), qui ne leur cèdent guère? — Où encore est-il parlé de la prose d'Alfred de Musset, plus classique, plus admirable, et non moins exquise? Où, de celle de Lamartine? Si nous remontons plus haut, pourquoi pas un mot de Xavier de Maistre, et si nous descendons, comment About n'est-il indiqué que comme journaliste, et M. Alexandre Dumas que comme auteur dramatique?

Ceci à part, il n'y a guère qu'à louer dans les notices consacrées aux écrivains un peu soigneusement étudiés. Chateaubriand a été bien caractérisé, et ce n'était pas facile; cependant nous ne voyons pas assez comment il a toujours paru si *séduisant* à ses contemporains, et le succès énorme d'*Atala* méritait peut-être qu'on s'y arrêtât un peu. Lamartine, Victor Hugo sont excellemment traités, et aussi Gautier et Musset, du moins comme poètes, tous quatre. Pour Sainte-Beuve, il n'eût pas été mauvais de mettre en garde contre sa facilité singulière à dire le blanc et le noir selon son humeur, et à traîner dans la boue, pour une rancune personnelle, ce qu'il a porté aux nues jadis.

Un dernier mot pour Balzac, qui, une fois de plus, a trouvé ici son paquet. M. L. en a-t-il bien souvenir? Son chapitre semble parfois un résumé de l'étude de M. Faguet, qui est bien la plus injuste que le fin critique ait écrite. Nous ne sommes pas de ceux (car il y en a), qui considèrent *le Lys dans la vallée* comme *le* chef-d'œuvre de Balzac, mais il faut ne l'avoir pas lu et n'y avoir pas *pensé*, pour le traiter de « pâteux galimatias » et déclarer, à son propos, Balzac incapable de rendre « les fines analyses de passions tendres, les exaltations idéalistes »; comme lui attribuer des « émotions de commis-voyageur » devant la nature. L'exemple est bien mal choisi : il n'est pas d'œuvre de Balzac

où la passion soit exprimée avec plus de chaleur, d'émotion pénétrante, l'impression de la nature mieux rendue. On en arrive à oublier le style! — Que M. Lanson le relise, si peut-être il n'a pu l'achever, et aussi *Séraphita*, cette perle délicate et pure, ou *le Curé de village*, cette si touchante étude;.... et qu'il nous pardonne de terminer ainsi en suivant peut être trop à la lettre l'invite à la critique, qu'il fait dès les premières lignes de son intéressant livre. Henri de Curzon.

---

### Réponse a M. Salomon Reinach.

Mon cher Directeur,

M. Salomon Reinach, dans son compte rendu des *Cultes Arcadiens*, me reproche d'ignorer « l'ingénieux et docte travail » de C. Pauli sur la toponymie grecque. Cette ignorance aurait vicié tout mon travail et serait la cause originelle de toutes mes erreurs. Dans ma préface, je m'étais excusé (p. 29) de ne point citer ni réfuter toutes les théories favorables ou contraires à la mienne, car la liste eût compris tout le catalogue de la philologie classique et orientale. Si j'avais pu faire un choix, j'avoue que ce n'eût point été en faveur des théories de Pauli. Puisque M. R. les jette en travers de la discussion, je tiens à déclarer qu'elles me paraissent sans valeur.

1° Elles reposent sur des faits mal ou négligemment observés. Ex.: dans sa liste des villes du Pont, Pauli n'oublie qu' Ἀμισός et Κερασός.

2° Même quand les faits cités seraient exacts, les conclusions seraient illégitimes. Pour les vérifier, que l'on dresse seulement la liste de tous les noms en σσ, σ, νδα, etc., qui commençent par A; et nous aurons Ἄβισσα (Arabie), Ἄβασα (Éthiopie). Ἀγαλασσεῖς (Inde), Ἄλεσα (Sicile), Ἀλίσδασα (Médie), etc. Si cette expérience ne suffit pas, que l'on raisonne un peu et que l'on pousse la théorie jusqu'à ses extrêmes conséquences logiques: on sera amené à englober tous les noms de lieu en σσ, σ, ττ, τ, νδ, νν, ν, δδ, δ, τθ, θθ, νζ, ζ. etc., c'est-à-dire presque tous les noms de lieu du monde antique, et en outre tous les noms en τζα de la Grèce moderne.

3° Enfin, même en admettant ces conclusions, et en regardant toutes ces terminaisons comme pélasgiques, j'aurais encore le droit de rechercher devant elles des radicaux sémitiques, et d'imaginer pour l'antiquité des formations analogues à Τριπόλι-τζα, par exemple, chez les Grecs slavisés. Je ne dis pas que toutes les formations antiques rentrent dans cette catégorie et que toute la toponymie grecque est d'origine sémitique. Mais je suis convaincu que des noms de ce type existent en effet: sur la côte d'Asie, dans le détroit de Samos, Μυκάλη me semble de même origine sémitique que Μυκαλησσός sur la côte béotienne, dans le détroit d'Eubée. Je crois aussi que Ταρτησσός et Κυπαρισσός sont plutôt sémitiques que pélasgiques, et Ταρσός et Κόρινθος. Je pourrais en donner quelques bonnes raisons. Mais, puisque M. Reinach préfère les autorités, je le

renvoie aux « ingénieuses et doctes » études de Muss-Arnolt et de Lewy : tous deux partagent ce que M. R. appelle mon aveuglement. J'ai commencé et je continuerai dans les *Annales de Géographie* une série de *Noms sémitiques en Grèce*. Aujourd'hui je soumets à M. R. le tableau que voici :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Κάδμος | Τηλέφασσα | Δελέφατ | Ἑωσφόρος |
| Εὐρώπη | | | Ἕσπερος |

Δελέφατ, dit Hésychius, ὁ τῆς Ἀφροδίτης ἀστὴρ ὑπὸ Χαλδαίων. C'est le *Dilbat* des tablettes astrologiques.

Τηλέφασσα = Δελέφατ, *Dilbat*
Κάδμος = Ἑωσφόρος, קדם, *Qedem*, *matin.*
Εὐρώπη = Ἕσπερος ערב, *Ereb*, *soir.*

*Dilbat*, disent les tablettes, est mâle le matin, Κάδμος, et femelle le soir, Εὐρώπη.

Εὐρώπη n'est donc que l'équivalent et le prototype sémitique de l'Ἑσπερία des Grecs. « Ce que je conteste absolument, dit M. Reinach, c'est que la toponymie grecque soit sémitique. » V. Bérard.

---

Réponse a M. Bérard.

Mon cher Directeur,

Je n'ai jamais dit que l'ignorance du travail de M. Pauli viciât toute la thèse de M. Bérard. J'ai seulement exprimé le regret qu'il ne l'eût point connue, car je pense qu'il y aurait trouvé des motifs de renoncer à quelques-unes de ses opinions.

Il n'est pas juste de prétendre que les ouvrages de M Pauli reposent sur des faits « mal ou négligemment observés ». L'omission d'Amisos dans le Pont est regrettable, mais celle de Κέρασος est justifiée, le vrai nom de cette ville étant Κερασοῦς.

Le fait qu'il y a des noms en -ισσα, -ασσα, etc.. en Arabie ou ailleurs, ne prouve rien contre la constatation, antérieure du reste au livre de Pauli, que les noms locaux du type de *Tartessos* sont surtout fréquents dans une partie bien déterminée du monde antique. Les autres peuvent avoir été modifiés par analogie avec ceux-là. J'accorde qu'un nom comme *Mykalessos* puisse être un mot sémitique pourvu d'une désinence pélasgique, bien que, dans l'espèce, je n'en croie rien; mais que fera M. Bérard des centaines de noms analogues répandus sur les côtes de l'Archipel? Comment forcera-t-il sa clef sémitique dans ces serrures sans s'exposer à ce qu'on lui rappelle les mots de M. Meyer (*Gesch. des Alterth.*, t. II, p. 14) : « *Weitere Resultate hat man durch Etymologien von Ortsnamen zu gewinnen gesucht, wobei sich vielfach Willkühr mit Unkentniss der semitischen Sprachen gepaart hat?* »

Quelque séduisante que soit l'identification de Kadmos avec *Kadm,*

d'Europe avec *Ereb* (Buttmann, *Mythol.*, t. II, p. 176), je ne pense pas que celle de Téléphassa avec Dilbat, qui est jolie et nouvelle, y ajoute beaucoup de vraisemblance. Téléphassa est un nom transparent, bien grec, qui paraît pour la première fois au IIIe siècle avant J.-C. L'origine sémitique des noms de Kadmos et d'Europe n'est rien moins que démontrée. Quand même M. Bérard l'établirait, il devrait nous expliquer le *processus* qui a fait sortir la légende de Kadmos des noms divers d'une planète chez les Assyriens.

En somme, je continue à croire que la toponymie des pays grecs ne présente qu'un très petit nombre d'éléments sémitiques et que la plupart des noms géographiques du bassin oriental de la Méditerranée doivent être expliqués par des langues que nous ignorons encore

Salomon REINACH.

# CHRONIQUE

FRANCE.—M. G. PARIS a fait paraître dans le numéro du 1er décembre de la *Revue de Paris* un admirable article sur le regretté James DARMESTETER. Il a su retracer la figure morale de notre ancien directeur, saisir et rendre tous les traits de cette originale physionomie. Le savant, le penseur, le patriote, le poète, l'écrivain, tout ce qu'était Darmesteter, M. G. Paris l'analyse et l'apprécie. L'œuvre iranienne de Darmesteter et ses rapports avec l'Orient, ses études sur la poésie anglaise, les pages où il proclamait le véritable esprit de la Bible, tant de travaux divers qui témoignent non seulement d'une facilité prodigieuse, mais d'une finesse remarquable de pensée et d'une étendue tout à fait surprenante de savoir, et jusqu'aux remarques sur le *folklore*, aux investigations curieuses parues dans notre *Revue* sur les relations de l'art chinois avec l'art indien et grec, rien n'a été oublié par M. G. Paris, et le tableau complet de l'activité intellectuelle de Darmesteter se déroule devant nous. M. Paris a notamment insisté sur l'amour de la justice et de la paix que professait son ami. « Ce bon Lorrain, dit-il, ne se lassait pas de prêcher la concorde et l'amour, et on l'aurait surnommé *Doctor pacificus* s'il avait enseigné au moyen âge. » On nous permettra de citer la conclusion de cette magistrale notice : « Le monde entier se reflétait dans cette âme si largement ouverte, et chaque image accueillie s'y revêtait de nouvelles couleurs. L'agilité de son esprit était merveilleuse. Au sortir de fouilles souterraines menées avec le plus laborieux acharnement, il s'élevait tout à coup dans les airs, y planait avec une aisance incomparable, et, comme une alouette perdue dans l'azur lumineux, faisait entendre son chant à des hauteurs où l'œil le suivait à peine. C'était bien l'être ailé, léger et sacré dont parle Platon ; mais cet oiseau de vol si haut et si libre savait, quand il le fallait, se poser fermement sur le sol. Ceux qu'il émerveillait le plus étaient ceux qui le connaissaient le mieux, et c'étaient ceux-là aussi qu'il attachait le plus profondément par les qualités charmantes de son caractère et la bonté caressante de son cœur. Ceux qui ont surtout noté dans sa physionomie et dans son caractère quelque chose de froid, d'amer et de sarcastique ne l'ont observé qu'à des moments de sa vie, si souvent oppressée, où son âme de sensitive se repliait en frémissant et se défendait contre des contacts douloureux Il était certainement porté dans ses jugements à une sévérité parfois un peu dédaigneuse : il

se laissait aller à persifler le pédantisme, la suffisance et la frivolité; mais son aiguillon d'abeille n'a jamais fait de blessures envenimées. Et quelle chaude et fidèle amitié il donnait à ceux qui avaient trouvé le chemin un peu caché de son cœur! Tout au fond de ce savant et de ce philosophe il y avait un enfant, naïf, gracieux et tendre, qui craignait de se laisser surprendre, ne se laissait deviner que par moments et ne se livrait guère tout entier. S'il est vrai qu'on l'a d'autant plus admiré et aimé, qu'on le pleure d'autant plus qu'on l'a connu davantage, qui peut mesurer le deuil de celle à qui il avait ouvert toute son âme et qui était seule peut-être en état de le comprendre tout entier?... L'écrivain est celui qui sait traduire sa personnalité dans son style. Darmesteter a donc été un écrivain et, dans quelques morceaux au moins, un grand écrivain, parce qu'il a su rendre avec des mots, des tournures et des images les nuances multiples de son sentiment et de sa pensée. Son style a été à bon droit qualifié de « magique » : il répond aux idées qu'éveille ce mot par ses couleurs changeantes, par ses soudaines illuminations, par ses lointains appels à des horizons un moment entrevus. Il y circule souvent une sorte d'ironie très particulière, une ironie en même temps bienveillante et transcendante, qui se plaît aux brèves allusions, aux rapprochements inattendus, en indique à peine l'intention et laisse le lecteur la dégager par un sourire. Il n'est pas exempt çà et là d'une certaine emphase ou d'une certaine obscurité, qui tiennent à l'isolement où pendant longtemps l'auteur avait couvé ses idées. C'est un style très spirituel, je veux dire très peu matériel, où les mots sont choisis surtout à cause de leur valeur suggestive et du prolongement indéfini dont leur sens est susceptible. Il donne l'idée de quelque chose qui ne se réalise pas tout à fait, de quelque chose de supérieur à lui-même, et c'est peut-être ce qui le rend particulièrement attachant. Darmesteter n'a pas été un de ces artistes, pleinement maîtres de leur matière et de leur art, qui travaillent avec la conscience entière de ce qu'ils veulent et de ce qu'ils peuvent : son œuvre a l'attrait puissant de ces esquisses où l'on sent que le maître a rêvé plus qu'il n'a exécuté, et qui ne limitent pas par un contour définitif les lignes que l'imagination se plaît à suivre au-delà de ce qu'a tracé la main. Cette préférence donnée dans l'art à ce qui suggère sur ce qui exprime exactement n'est pas seulement un trait de la poésie anglaise où James Darmesteter se reconnaissait : c'est un trait de la poésie biblique, un trait de l'âme sémitique, accessible aux âmes germaniques, celtiques ou slaves, difficilement compréhensible aux esprits qui vivent dans la pure tradition du génie grec et latin. Par ce trait, par sa souple et subtile intelligence, par cette puissance de « spéculation » que certains juifs portent dans les affaires et d'autres dans les choses de l'esprit, par toute sa conception du monde, par son amour abstrait de la justice et par son patriotisme messianique, Darmesteter nous apparaît bien comme un juif français, double honneur de sa race et de sa patrie. Il nous montre ce que nous apporte d'énergies nouvelles, dans ses meilleurs spécimens, ce type inconnu aux âges précédents, et ce que peut donner de fleurs rares et de fruits imprévus la palme mystérieuse d'Israël entée sur le vieux chêne français. »

— Sous le titre *Herbart, principales œuvres pédagogiques*, M. A. Pinloche, professeur à la Faculté des lettres de Lille, a réuni et fondu en un volume (Paris, Alcan; Lille, Taillandier, 1894. In-8°, xiii et 400 pages. Travaux et mémoires des faculté de Lille, tome IV, mémoire n° 15) différents traités et extraits de Herbart, la *Pédagogie générale*, l'*Esquisse de leçons pédagogiques*, etc. Il a jugé avec raison qu'on ne pouvait reproduire en français l'œuvre de Herbart dans l'ordre et la forme du texte allemand. Aussi a-t-il remanié cette œuvre; il ne s'écarte jamais de la traduction littérale et ne modifie pas la phrase de son auteur; mais il créé un plan qui

n'existe pas dans l'œuvre de Herbart, ou mieux, il adopte le plan que Herbart a indiqué sans le suivre, et il rassemble sous une même rubrique toutes les parties d'un même sujet disséminées par le pédagogue allemand dans différents traités. Il a pareillement, pour ne pas grossir le volume, supprimé les développements purement philosophiques. Telle quelle, — et il faut ajouter que M. Pinloche a conservé, autant qu'il l'a pu, l'arrangement et la division des paragraphes de l'édition allemande de Sallwürk — la *Pédagogie* de Herbart est désormais accessible au public français, sous une forme claire, facile à saisir, nullement rebutante, et il faut remercier le traducteur-adaptateur d'avoir pris tant de soin et de peine pour rendre possible chez nous la lecture d'un écrivain de pensée profonde, mais de langue abstraite, serrée, souvent obscure.

— M. Ph. Tamizey de Larroque publie sous le titre *L'amiral Jaubert de Barrault et les pirates de La Rochelle*, et comme il dit dans le sous-titre, un recueil de pièces rares ou inédites (Paris, Picard, 1894. In-8°, 96 p.). Jaubert de Barrault a, en 1617, châtié les pirates qui infestaient l'embouchure de la Gironde et, à ce propos, M. Tamizey de Larroque reproduit six plaquettes rarissimes qu'il a trouvées réunies dans un bouquin de la Bibliothèque d'Inguimbert, à Carpentras, et qui contiennent de curieux détails sur l'événement. Ce sont : 1° une lettre de Barrault à M. de Gourgues; 2° le *Discours véritable* du combat naval et de la déroute des capitaines Blanquet, Gaillard et autres pirates et rebelles au roi, par Barrault; 3° *Constance, foi et résolution à la mort* des capitaines Blanquet et Gaillard, par le pasteur Cameron; 4° *La vie et les miracles du grand pirate larron Blanquet, canonisé et mis au rang des saints personnages de la Religion prétendue réformée, suivant la confession de la Gruere, par Jean Cameron;* 5° *Fidele avertissement à Maître Cameron* sur la canonisation des pirates Blanquet et Gaillard; 6° *Réponse* à la lettre de Cameron, réponse qui forme comme le bouquet du recueil, qui est pleine d'une verve spirituelle et malicieuse, et qui a pour auteur Martin Despois. L'éditeur accompagne, comme à son ordinaire, ces six plaquettes de notes instructives et piquantes. *L'avertissement* est consacré au vice-amiral de Guyenne et à sa famille; on y remarquera trois lettres inédites de Barrault au roi et à Marie de Médicis, ainsi que le récit détaillé de l'expédition, que l'éditeur a tiré du livre de Jurien de la Gravière sur le siège de La Rochelle; mais Jurien de la Gravière a reproduit simplement le *Mercure françois*, non sans l'enjoliver — comme dans la petite harangue qu'il prête à Blanquet — et il joint à ses effets oratoires de légères distractions.

— Il faut lire l'intéressante brochure que M. Maurice Vernes a publiée à la librairie Cerf (1894, in-8°, 23 p.), sous le titre *Littérature ou pédagogie, à propos de Mme de Maintenon*. C'est une vive attaque, une charge à fond de train contre la femme qu'on inscrit aujourd'hui en tête et à la place d'honneur des écrivains pédagogiques. M. Vernes rappelle que Mlle d'Aubigné, « au sortir de l'enfance, plutôt que de s'abaisser à un état manuel, d'entrer dans la domesticité de quelque grande maison ou de se résoudre au couvent, vend sa jeunesse à un podagre qui lui offre son nom »; que Mme Scarron, devenue veuve, « assaille de sollicitations la cour jusqu'à ce qu'elle obtienne les moyens de continuer l'existence de femme du monde dont elle ne peut plus se passer », qu' « introduite dans l'intimité du faux ménage de Louis XIV et de Mme de Montespan, elle travaille à détruire la situation de son amie tout en consolidant la sienne », que « cette dévote sans entrailles, cette Esther à rebours livre les siens au lieu de les sauver et finit par les insulter lâchement ». Il y a Saint-Cyr, il est vrai; mais que fut Saint-Cyr, sinon « une maison d'éducation brillante et superficielle » et, ensuite, « une antichambre triste, morose et plate à la

vie du cloître »? Dira-t-on que Mme de Maintenon fut pédagogue? Mais Saint-Cyr est « le type de ces établissements, déprimants à la fois pour l'intelligence et le caractère, auxquels la loi de 1880 a prétendu opposer un type libéral et hautement moral ». Bref, suivant M. Vernes, les œuvres de Mme de Maintenon ne peuvent figurer au programme de l'enseignement des femmes qu'à titre de repoussoir et avec ces mots en exergue : « faites rarement ce qu'elle a dit et ne faites jamais ce qu'elle a fait. » Il faut, conclut l'auteur, dans la France moderne et sous le régime démocratique, choisir « entre l'élégante indifférence qui produit des rhéteurs et la ferme doctrine qui donne des citoyens à la patrie. »

---

## ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

---

### *Séance du 14 décembre 1894.*

M. Oppert donne la traduction d'un acte publié par le R. P. Strassmayer, daté de mai 658 avant C., et relatif à la vente d'un terrain divisé en trois parcelles, équivalant ensemble à 625 mètres carrés, pour la somme de 30 drachmes. Cette pièce est surtout intéressante parce qu'elle mentionne un siège de Babylone et la famine qui y régnait alors (deux litres et demi de blé valaient 1 franc 87 cent.). Le roi qui régnait alors était Saosduchin, que son frère Sardanapale de Ninive avait attaqué. Les habitants, fatigués du siège qui ne prit fin qu'en 648 avant C., se révoltèrent et firent périr le monarque dans les flammes. Il est possible que ce fait ait donné naissance au mythe de Sardanapale le fainéant, se brûlant sur un bûcher avec ses femmes.

M. Foucart communique une inscription grecque des premières années du IVe siècle, publiée, sans commentaires, dans les *Mittheilungen* de l'Institut allemand, 1894, p. 174 C'est la dédicace de deux chorèges athéniens associés qui ont remporté deux fois le prix au concours des tragédies, puis des comédies à la fête des Dionysiaques. Il montre que cette inscription confirme le témoignage d'Aristote sur l'association permise aux chorèges, et établit que la tragédie qui obtint le prix est l'*Œdipe à Colone*, représenté, après la mort du poète, par les soins de son petit-fils, en 401. La comédie est d'Aristophane; c'est une des pièces perdues que l'auteur composa entre 399 et 389.

M. Schlumberger communique des photographies qui lui ont été envoyées par M. Degrand, consul de France à Scutari d'Albanie, au retour d'une expédition en Mirditie. A Ourosch, capitale presque inexplorée de cette contrée inaccessible entre toutes, M. Degrand a étudié en particulier les églises. Dans l'une d'elles, celle de saint Alexandre il a pu photographier deux très belles croix processionnelles du XVe siècle, formées de plaques d'argent repoussé avec sujets en relief ornés d'émail et d'inscriptions en dialecte vénitien très élégamment gravées. Dans l'église des Saints Serge et Bacchus, bâtie à la fin du XIIIe siècle, par les deux rois de Serbie, Ourosch et Stéphane et leur mère Hélène, qui passait pour Française, descendant de Baudouin II de Constantinople. M. Degrand a photographié deux inscriptions L'une donne la date de la fondation du temple; l'autre est gravée sur la dalle funéraire commune à la princesse et à ses fils. M. Schlumberger donne quelques détails sur les monuments de la capitale de ce farouche clan albanais. M. Degrand est un des très rares Européens qui y aient pénétré depuis vingt ans.

M. Salomon Reinach lit une note sur une pierre gravée représentant Diomède qui vient d'enlever le Palladium, pierre signée du nom de Polyclète (un homonyme du célèbre sculpteur) et qui, volée à Florence au commencement du XVIIIe siècle, n'est plus connue aujourd'hui que par d'anciens dessins et des empreintes Les archéologues modernes ont suspecté l'authenticité de la gravure et celle de la signature. M. Reinach montre que l'une et l'autre étaient déjà connues vers 1430, époque où Niccolò Niccoli aperçut cette pierre au cou d'un enfant, dans une rue de Florence, et l'acheta cinq florins à son père (Vespasiano, *Vite*, éd. Lud. Fratri, t. III, p. 86). M Reinach exprime le vœu que sa communication provoque quelques recherches dans les collections particulières, surtout en Grande-Bretagne, où il est probable que ce chef-d'œuvre de la glyptique antique, dont l'authenticité est définitivement établie, se dissimule depuis près de deux cents ans.

Léon Dorez.

*Le Propriétaire-Gérant :* ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

